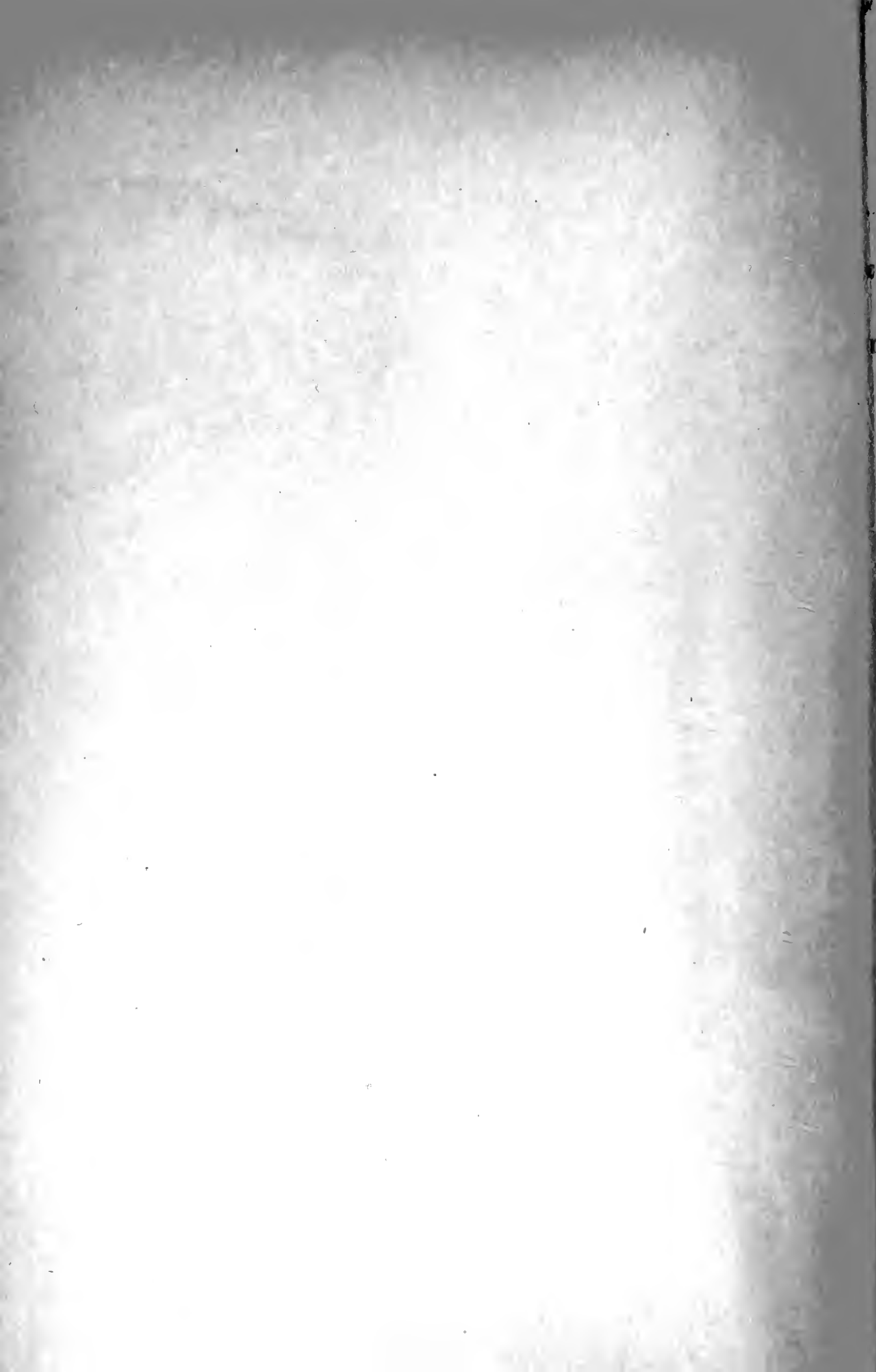


Digitized by the Internet Archive  
in 2011 with funding from  
University of Toronto









FASTES ÉPISCOPAUX

DE

L'ANCIENNE GAULE

II

## OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

---

- Etude sur le Liber Pontificalis**, suivie de : I. Recherches sur les manuscrits archéologiques de Jacques de Grimaldi, archiviste de la basilique du Vatican au seizième siècle, par M. Eugène Müntz, membre de l'Institut; II. Etude sur le Mystère de sainte Agnès, par M. Clédât. 1 vol. in-8° cavalier..... 10 »
- Le Liber Pontificalis**. Texte, introduction et commentaires. 2 forts vol. grand in-4° raisin, avec planches (*épuisé*)..... 200 »
- Origines du culte chrétien**. Etude sur la liturgie latine avant Charlemagne. Quatrième édition. 1 vol. in-8°..... 10 »
- Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule**. — Tome I (Provinces du Sud-Est). Deuxième édition. 1 beau vol. grand in-8° raisin..... 12 »
- N.-B. — Les *Fastes épiscopaux* formeront 3 volumes in-8° raisin.
- Mémoire sur une mission au mont Athos**, suivi d'un mémoire sur un ambon conservé à Salonique, la représentation des Mages en Orient et en Occident durant les premiers siècles. 1 vol. in-8° raisin, avec cinq planches en photogravure..... 8 »
- Ouvrage fait en collaboration avec M. Ch. Bayet.
- Martyrologium Hieronymianum** (publié en collaboration avec M. le commandeur J.-Bapt. de Rossi). In-folio..... 40 »
- Les églises séparées** (autonomies ecclésiastiques). Deuxième édition. 1 vol. in-18..... 3 50
- Les premiers temps de l'Etat pontifical** (754-1073). Deuxième édition. 1 vol. in-18..... 3 50
- Histoire ancienne de l'Eglise**. Quatrième édition. 3 vol. parus. 28 »
- Le Liber Censuum de l'Eglise romaine**, commencé par P. Fabre. 2 vol. in-4°.

FASTES ÉPISCOPAUX  
DE  
L'ANCIENNE GAULE

PAR  
L. DUCHESNE  
MEMBRE DE L'INSTITUT

---

TOME DEUXIÈME  
L'AQUITAINE ET LES LYONNAISES

---

DEUXIÈME ÉDITION  
REVUE ET CORRIGÉE



PARIS  
ANCIENNE LIBRAIRIE THORIN ET FILS  
FONTEMOING et C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS  
LIBRAIRES DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME  
DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE  
DU COLLÈGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE  
4, RUE LE GOFF, 4

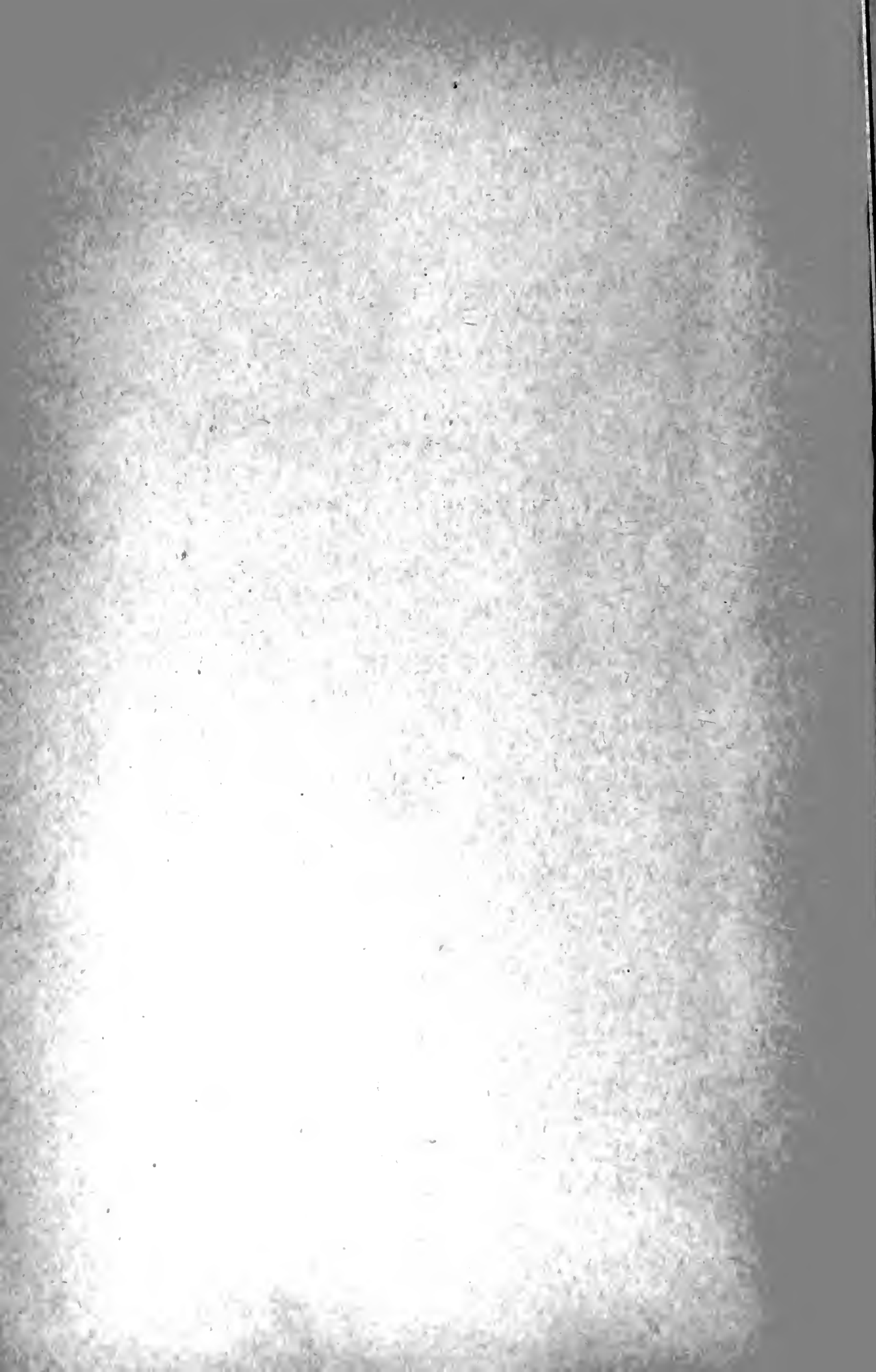
—  
1910



19432

## **DEUXIÈME PARTIE**

**LES PROVINCES CENTRALES : AQUITAINES, LYONNAISES**





## CHAPITRE PREMIER

### L'AQUITAINE

#### § 1<sup>er</sup>. — *Provinces et cités.*

L'Aquitaine, telle qu'elle sortit de l'organisation d'Auguste, était un assemblage assez incohérent. Les vrais Aquitains, les petits peuples ibéro-ligures établis entre la Garonne et les Pyrénées, ne formaient pas une province à eux seuls. On leur avait adjoint les cités celtiques comprises entre la Loire et la Garonne. Ce n'étaient pas les moindres. Les Santons et les Pictons occupaient de vastes contrées entre la basse Garonne et la basse Loire. En arrière, au centre même de la Gaule, les Arvernes et les Bituriges conservaient le souvenir de la prépondérance exercée par leurs aïeux, en des temps divers, au milieu des peuples celtiques. Le nombre de ces cités varia peu sous l'empire. Strabon en compte quatorze, mais il n'en nomme que douze, entre Garonne et Loire; encore, dans ce dernier nombre, comprend-il les *Helvii*, que les autres géographes adjoignent à la Narbonnaise. Les *Helvii* écartés, le nombre de douze se rétablit par l'accession des *Bituriges Vivisci*, que Strabon sait être un peuple celtique et qu'il distingue, comme tel, des autres populations habitant au

sud de la Garonne. On obtient ainsi, pour le temps de Strabon, la liste suivante : *Vellavi*, *Arverni*, *Lemovices*, *Petrocorii*, *Nitiobriges*, *Cadurci*, *Bituriges Cubi*, *Santoni*, *Pictones*, *Ruteni*, *Gabales*, *Bituriges Vivisci*. Toutes ces cités se retrouvent dans les énumérations de Pline (1) et de Ptolémée (2). La Notice des Gaules, au commencement du V<sup>e</sup> siècle, en contient deux en plus, la *civitas Albigensium*, démembrée de celle des *Ruteni*, et la *civitas Ecolisnensium*, détachée de celle des *Santones* (3).

Dans l'Aquitaine ibérique, Strabon compte plus de vingt peuples, parmi lesquels il nomme seulement les *Tarbelli*, les *Convenae*, avec leur ville *Lugdunum*, et les *Auscii*. Ptolémée connaît cinq cités organisées, celles des *Tarbelli*, des *Vasarii* ou *Vasatii*, des *Datii* (*Elusatii*) (4), des *Auscii*, des *Convenae*. Pline, dont les renseignements dérivent d'une source plus ancienne, cite une trentaine de noms de tribus. A la longue, la répartition des populations indigènes se modifia : de nouvelles cités apparurent. Quand on fut arrivé au chiffre de neuf, on jugea le moment favorable pour obtenir la constitution d'une province spéciale. Un certain Verus (5) conduisit auprès de l'empereur (*ad Augustum*) une légation chargée de l'obtenir. Les *Novem populi* furent alors séparés des *Galli*, c'est-à-dire des douze ou quatorze cités celtiques qui s'étendaient de la Garonne à la Loire. Suivant toute vraisemblance, ce résultat fut atteint dans la seconde

(1) *Hist. nat.*, IV, 108, 109. Cependant, les *Vellavi* n'apparaissent pas clairement dans le texte de Pline. Cf. *C. I. L.*, t. XIII, p. 212.

(2) *Geogr.*, II, 7.

(3) Il n'est pas prouvé qu'Angoulême ait eu une municipalité avant le IV<sup>e</sup> siècle (*C. I. L.*, t. XIII, p. 147). Sur tout ceci, cf. Mommsen; *Röm. Geschichte*, t. V, p. 87; *Mon. Germ. Script. antiquissimi*, t. IX, p. 558; Bladé, *Annales du Midi*, t. V, p. 419 et suiv.; O. Hirschfeld, *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, 1896, p. 439.

(4) Identification proposée par M. O. Hirschfeld (*loc. cit.*); c'est, je crois, la plus satisfaisante des conjectures proposées jusqu'ici pour expliquer le nom extraordinaire de  $\Delta\acute{\alpha}\tau\iota\omicron\iota$ . Quelle qu'en soit la valeur, il est sûr qu'Elusa avait rang de cité dès le II<sup>e</sup> siècle (*C. I. L.*, t. XIII, n<sup>o</sup> 548).

(5) *C. I. L.*, t. XIII, 412.

moitié du III<sup>e</sup> siècle. Elusa fut désignée pour être la capitale de la nouvelle province.

Celle-ci fut appelée *Novempopulana*, et elle conserva ce nom, même quand les *populi* ou cités eurent atteint le chiffre de douze (1), que nous trouvons, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, dans la Notice des Gaules. Par une autre bizarrerie, le nom d'Aquitaine demeura à la partie de l'ancienne province qui ne comprenait aucun peuple aquitain.

Voici ce que l'on peut savoir sur l'origine des cités de la *Novempopulanie* :

Au pied des Pyrénées centrales, à l'ouest du territoire de Toulouse et de la province Narbonnaise, s'étendait le pays des *Convenae*. L'origine de ce peuple nous est connue par saint Jérôme, qui, dans son livre contre Vigilance, s'exprime ainsi : *Vigilantius caupo Calagurritanus (2) nimirum respondet generi suo, ut qui de latronum et convenarum natus est semine quos Cn. Pompeius edomita Hispania et ad triumphum redire festinans in Pyrenaei iugis deposuit et in unum oppidum congregavit unde et Convenarum urbs nomen accepit*. Le chef-lieu des *Convenae* était une localité appelée d'abord *Lugdunum*, puis désignée par le nom même de la cité : *civitas Convenarum*. Détruite en 585 par le roi Gontran (3), cette ville ressuscita au XII<sup>e</sup> siècle par les soins de son évêque Bertrand, dont elle conserve le nom, associé à celui des colons de Pompée : Saint-Bertrand-de-Comminges.

Le territoire des *Convenae* comprenait, à l'est, le pays des *Conсорanni* ; à l'ouest, celui des *Bigerriones*. Le premier fut constitué d'assez bonne heure en cité indépendante (4),

(1) D'après ce qui va être dit, les dernières cités organisées paraissent avoir été celles de Bigorre, de Béarn et d'Aire.

(2) De *Calagorris* (Saint-Martory ? Martres ?), localité située sur la route de Saint-Bertrand-de-Comminges à Toulouse.

(3) Greg. Tur., *H. Fr.*, VII, 38; *Acta SS. ocl.*, t. VII, p. 1173.

(4) *C. I. L.*, t. XIII, p. 3, n° 9; cf. n° 5.

peut-être dès le premier siècle de notre ère. Il avait son centre dans une localité qui prit par la suite le nom d'un évêque du VI<sup>e</sup> siècle, saint Glycerius (Saint-Lizier). Les *Bigerriones* ne paraissent pas être arrivés sitôt à l'autonomie. Le premier document de leur existence municipale est la Notice des Gaules, qui mentionne la *civitas Turba ubi castrum Bogorra* (1). Il est fort possible que cette municipalité n'ait été organisée qu'au IV<sup>e</sup> siècle (2).

Le territoire des *Tarbelli*, à l'angle sud-ouest de la Gaule, paraît avoir compris d'abord les pays qui, par la suite et sans doute progressivement, furent organisés en cités autonomes, et devinrent les *civitates Elloronensium, Benarnensium, Aturensium*, de la Notice des Gaules. La métropole était au lieu appelé *Aquae Tarbellicae* (Dax). La *c(ivitas) Iluro*, nommée sur un milliaire du haut empire (3), est, des trois cités, celle qui a le document le plus ancien : son nom se conserve dans celui du chef-lieu, Oloron. Les deux dernières ne sont pas nommées avant la Notice des Gaules. Le nom de la province de Béarn conserve celui de la *civitas Benarnensium*, dont le chef-lieu, le *Benearnum* de l'itinéraire d'Antonin, semble être identique à la ville de Lescar, où fut le siège de l'évêché. Le *vicus Iulii*, sur l'Adour, fut choisi comme centre de la *civitas Aturensium*, dont le nom est représenté par celui de la ville d'Aire.

La cité d'Auch, *Ausciorum*, dont le chef-lieu, actuellement encore désigné par le nom ethnique, s'appela d'abord *Eliumberris*, est attestée par les plus anciens documents. Elle remonte, sans doute, comme celles des *Convenae* et

(1) La situation de ce *castrum* est encore à déterminer. Quant à la localité de *Turba*, son identification avec la ville de Tarbes a été contestée par M. Longnon (*Géogr. de la Gaule*, p. 599); mais voyez Bladé, *Annales du Midi*, t. VI, p. 135, qui se réfère à un travail fort sérieux de M. G. Balencie; cf. *C. I. L.*, t. XIII, p. 48.

(2) L'*Itinéraire d'Antonin* permet de croire que les *Aquae Convenarum* se trouvaient à Bagnères-de-Bigorre. C'est ainsi que l'on établit le rattachement primitif des *Bigerriones* aux *Convenae*.

(3) *C. I. L.*, t. XIII, p. 51.

des *Tarbelli*, à l'origine même de l'organisation provinciale. Entre elle et la Garonne, c'est-à-dire au nord, se trouvait la cité des *Lactorates*, *Lactora* (Lectoure), qui, dès le premier siècle, était le centre d'un district financier ; sa municipalité se révèle dans les inscriptions depuis le temps de Marc-Aurèle (1). A l'ouest, vers l'Adour, la cité des *Elusates*, *Elusa*, remonte sans doute à la même antiquité, plus haut encore si l'on admet l'identité entre les *Datii* et les *Elusatii*. Il est possible que ces deux territoires aient été d'abord unis à celui d'Auch ; mais rien ne le prouve absolument.

Restent les *Vasates* et les *Vocates* ou *Boiates* établis, les premiers sur les deux rives de la Garonne, au sud-est de Bordeaux, les autres sur la côte landaise, au nord des *Tarbelli*. La cité des *Vasates*, organisée dès le II<sup>e</sup> siècle (Ptolémée), avait son centre au lieu appelé *Cossium*. Une inscription, qui semble être antérieure au IV<sup>e</sup> siècle (2), mentionne un *civis Boias*. Le nom de la cité s'est conservé dans celui du pays de Buch.

L'Aquitaine celtique commençait au nord par la cité des *Bituriges Cubi* (Bourges), qui s'étendait largement de la Creuse à la Loire moyenne. Son centre était la grande et célèbre ville d'*Avaricum*. Les Bituriges avaient eu jadis le premier rang parmi les peuples celtiques (3). Venait ensuite la cité des Arvernes, dont l'autorité, au temps de César, s'exerçait sur plusieurs peuples voisins, les *Cadurci*, les *Gabales*, les *Vellavi* (4). Ce lien de sujétion fut brisé par l'organisation romaine. Chez les Arvernes, le lieu central avait été d'abord la forteresse de Gergovie. Les Romains le transportèrent un peu plus au nord, sur les pentes que domine le Puy de Dôme, sanctuaire célèbre de Mer-

(1) *C. I. L.*, t. V, n° 875; t. XII, n° 526; cf: 511, 520.

(2) *C. I. L.*, t. XIII, n° 615.

(3) Liv. V, 34.

(4) César, *B. Gall.*, VII, 73.

cure Dumius, en un lieu consacré, lui aussi, comme l'indique son nom primitif *Nemetum* ou *Nemossus*, plus tard changé en *Augustonemetum*. Ces désignations, toutefois, cédèrent la place au glorieux nom des Arvernes. Ce n'est que depuis le VIII<sup>e</sup> siècle que l'on constate auprès de l'*urbs Arverna* l'existence d'une forteresse appelée Clermont (*Clarus Mons*), dont le nom remplaça le sien.

Chez les Vellaves et les Gabales (Velay et Gévaudan), qui peuplaient la région comprise entre les montagnes centrales et la chaîne des Cévennes, il y eut quelques vicissitudes dans les chefs-lieux. Il semble bien que la localité du Puy (*Anicium*) ait été la première capitale des Vellaves aux temps romains. Dès le second siècle, cependant (Ptolémée), elle avait été remplacée par *Ruessium* (Saint-Paulien). Il n'est pas aisé de dire à quelle date au juste l'évêché, successeur de la municipalité, se transporta dans l'ancien chef-lieu. *Anderitum* était la capitale des *Gabales* ou *Gabali*, dont le nom, comme en Auvergne, évinça l'appellation primitive de la localité. Il se conserve dans celui de Javouls. Beaucoup plus tard, le tombeau du martyr saint Privat attira à Mende le centre religieux de la contrée.

Au sud-ouest des Gabales venait la grande cité des *Rutaeni* ou *Ruteni*, dont Rodez, anciennement *Segodunum*, conserve le nom. Elle s'étendit d'abord sur les deux rivières de l'Aveyron et du Tarn. Plus tard, sûrement avant la fin du IV<sup>e</sup> siècle, la région du Tarn en fut détachée et organisée en une cité indépendante, qui, du nom de son chef-lieu, *Albiga*, fut appelée *civitas Albigensium* (1) (Albi).

Le territoire des *Cadurci*, dont le nom s'est conservé dans les noms actuels du pays et du chef-lieu (Quercy, Cahors), faisait suite, à l'ouest, à celui des Rutènes).

Enfin, à l'ouest, la cité des *Lemovices* (Limoges), chef-lieu

(1) Il est possible que cette partie du territoire ruténien ait été d'abord comprise dans la province Narbonnaise.

*Augustoritum*, fort vaste, elle aussi, fermait le cercle autour de l'Arvernie.

Dans la région maritime, la cité des Pictons (*Pictones*) ou des Pictaves (*Pictavi*), peut-être la plus vaste de la Gaule entière, s'étendait au sud de la Loire, entre les Bituriges et la mer, et, vers le midi, jusqu'aux Lemovices et aux Santons. Son chef-lieu, *Limonum*, est devenu la ville de Poitiers. La cité des Santons, avec sa capitale *Mediolanum* (Saintes), bordait la mer jusqu'à l'embouchure de la Gironde, au delà de laquelle une autre fraction de la nation biturige, les *Bituriges Vivisci*, s'était organisée autour du port de *Burdigala* (Bordeaux).

Les Santons perdirent la partie orientale de leur territoire, sur la haute Charente ; on en fit la *civitas Ecolisnensium*, du nom de son chef-lieu *Ecolisna*. Plus au sud, le territoire des *Petrocorii* (Périgord, Périgueux), chef-lieu *Vesunna*, et celui des *Nitiobriges*, chef-lieu *Aginnum* (Agen), s'étendaient, l'un sur les deux rives de la Dordogne, l'autre jusqu'au delà de la Garonne.

Toutes ces cités, sauf deux, sont contemporaines de l'organisation de la Gaule par Auguste. Elles remontent même beaucoup plus haut, comme expression de la vie politique des peuples gaulois. Il n'est pas aisé de dire à quel moment furent constituées les deux nouvelles cités d'Angoulême (1) et d'Albi. Peut-être faut-il descendre jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle plus ou moins avancé.

L'Aquitaine celtique, même après la séparation de la Novempopulanie, demeurait une grande province. La réforme de Dioclétien n'entama pas son unité. En 358, comme il résulte d'une lettre (2) de saint Hilaire, il n'y avait encore qu'une province d'Aquitaine. Mais, dès l'année 369, onze ans plus tard, Rufus Festus en compte

(1) Cf. *C. I. L.*, t. XIII, p. 147.

(2) *De synodis*, Migne, *P. L.*, t. X, p. 479.



deux, et cette dualité se maintient dans les documents postérieurs.

Quel était le chef-lieu, la résidence ordinaire du gouverneur, soit avant (1), soit après la fondation de la province de Novempopulanie? Les documents ne permettent pas de le dire avec certitude. Une chose est certaine, c'est que, dans la *Notitia Galliarum*, Bourges est la métropole de l'Aquitaine I<sup>re</sup>, Bordeaux celle de l'Aquitaine II<sup>e</sup>. Il y a ainsi présomption en faveur de Bourges (2).

Voici le texte de la Notice des Gaules pour les provinces aquitaniques :

PROVINCIA AQUITANICA PRIMA.

metrop. civ. Biturigum.

civ. Arvernorum.

civ. Rutenorum.

civ. Albigensium.

civ. Cadurcorum.

civ. Lemovicum.

civ. Gabalum.

civ. Vellavorum.

PROV. AQUITANICA SECUNDA.

metrop. civ. Burdigalensium.

civ. Aginnensium.

civ. Ecolisnensium.

civ. Santonum.

civ. Pictavorum.

civ. Petrocoriorum.

(1) C'est sur un bien faible indice que l'on a proposé Poitiers (Espérandieu, *Epigr. romaine du Poitou*, n° 77; cf. Hirschfeld, *l. c.*, p. 436). De ce que la femme d'un gouverneur d'Aquitaine ait été enterrée en un endroit, il ne suit nullement que là ait été la résidence officielle de ce magistrat.

(2) Comparer la situation de Lyon, de Narbonne, d'Ancyre, de Tarse, d'Antioche, en général des provinces qui ont été subdivisées en première et deuxième.



## PROV. NOVEMPOPULANA.

metrop. civ. Elusatium.

civ. Ausciorum:

civ. Aquensium.

civ. Lactoratium.

civ. Convenarum.

civ. Consorannorum.

civ. Boatium.

civ. Benarnensium.

civ. Aturensium.

civ. Vasatica.

civ. Turba ubi castrum Bogorra.

civ. Elloronensium.

§ 2. — *Origines chrétiennes.*

Les origines du christianisme en Aquitaine sont enveloppées de l'obscurité la plus profonde. Parmi les diverses traditions qui se sont conservées sur les martyrs locaux ou sur la fondation des églises, il n'en est aucune d'où l'on puisse déduire un fait *certainement* antérieur au IV<sup>e</sup> siècle ou même à la persécution de Dioclétien. Des sept évêques que Grégoire de Tours dit avoir été envoyés de Rome vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle, deux ont exercé le ministère pastoral en Aquitaine, saint Austremoine en Auvergne, saint Martial à Limoges. Un de leurs disciples, saint Ursin, fut le premier évêque de Bourges. Mais saint Austremoine, d'après ce que Grégoire lui-même rapporte sur la succession des premiers évêques d'Auvergne, ne peut guère avoir siégé avant le commencement du IV<sup>e</sup> siècle. En ce qui regarde les martyrs, plusieurs étaient, au VI<sup>e</sup> siècle, honorés comme tels en Auvergne, à Agen, ailleurs encore. Autant que leur histoire est connue par un document, je ne dis pas contemporain, il n'y en a aucun, mais sur lequel on puisse fonder des présomptions, il est facile de constater que cette histoire ne vise jamais la persécution officielle

exercées par les magistrats de l'empire, et qu'elle se rapporte le plus souvent à des conflits qui ont très bien pu (1) se produire au IV<sup>e</sup> siècle plus ou moins avancé.

En somme, il est prudent de reconnaître que la première date bien assurée est celle de 314. Cette année, trois églises d'Aquitaine furent représentées au concile d'Arles; ce sont celles de Bordeaux, Eauze et Gabales. Il est très probable que non seulement ces trois églises, mais d'autres encore existaient déjà depuis un certain temps. Mais, même par conjecture, il ne faudrait pas remonter trop haut. L'évêque de Bordeaux qui siégea au concile d'Arles est vraisemblablement le premier de ce siège; tout au plus admettrait-on qu'il a pu avoir un prédécesseur, un seul. Saint Austremoine d'Auvergne, dont le troisième successeur mourut en 385, ne peut être beaucoup plus ancien que le concile d'Arles. Sa date, on l'a vu, décide de celle de l'église de Bourges. Ces trois églises sont les seules en Aquitaine dont la fondation puisse être datée avec quelque approximation. Elles figurent au nombre des plus importantes. Les prétentions des autres ne sauraient dépasser les limites obtenues pour celles-ci.

L'histoire chrétienne ne commence donc, dans ces contrées, qu'avec le quatrième siècle. Cette histoire, jusqu'à l'effroyable invasion de l'année 407, est celle de la conquête progressive du pays par la religion de l'Évangile, conquête favorisée par la bienveillance de l'État, mais rendue souvent très difficile par l'attachement des populations à leurs anciennes habitudes de culte. Deux crises extraordinaires sont à signaler, celle de l'arianisme et celle du priscillianisme. L'arianisme, qui troubla si longtemps l'Orient, n'agita la Gaule que pendant une dizaine d'années, sous les règnes de Constance et de Julien (353-363). Les évêques de ce pays, qui s'étaient d'abord prêtés assez

(1) Je dis « très bien pu. » Mais je n'entends nullement exclure la possibilité contraire, celle de martyrs des persécutions romaines.

facilement à accepter la communion des prélats bien vus de la cour d'Orient, s'aperçurent bientôt que la faveur impériale s'égarait sur des personnes suspectes. Les plus consciencieux résistèrent ouvertement; d'autres se tinrent tranquilles ou même se rallièrent aux formules imposées par le gouvernement. Plusieurs prélats d'Aquitaine, Hilaire de Poitiers, Phœbadius d'Agen, Paterne de Périgueux, jouèrent des rôles importants dans ces années de crise. Hilaire figura au nombre des exilés, Phœbadius parmi les modérés; Paterne se compromit avec le parti arianisant.

L'agitation causée par ces conflits ne se prolongea pas au delà des premières années de Valentinien. C'étaient des querelles d'évêques, sur des questions de haute théologie, de formules et de signatures; le peuple ne s'y intéressait qu'indirectement. Il en fut autrement du mouvement priscillianiste, qui soulevait des problèmes de vie pratique, accessibles à toutes les personnes religieuses, propres surtout à intéresser les femmes. Dès les premières phases de cette affaire, les évêques de Bordeaux et d'Agen s'y mêlèrent. Ils semblent avoir joué un grand rôle au concile de Saragosse (380), où, pour la première fois et dans son pays d'origine, l'ascèse priscillianiste fut frappée d'une sentence ecclésiastique. Mais, peu après, les chefs du parti proscrit se transportèrent momentanément au delà des Pyrénées. L'église de Bordeaux se défendit, au moins partiellement, contre leur propagande. Il n'en fut pas de même à Eauze, la métropole de la Novempopulanie. Là, les Espagnols obtinrent un succès complet, dont les effets se faisaient encore sentir vers l'année 420, alors que Paulin de Pella trouvait, dans l'exercice même de la pénitence ecclésiastique, une nouvelle occasion de scandale (1). De

(1) Paulin, *Eucharisticus*, v. 470-3. L'idée de voir le semi-pélagianisme dans les *dogmata prava* dont se plaint ici le poète (G. Brandes, dans le *Corp. eccl. script.* de Vienne, t. XVI<sup>4</sup>, p. 275) est inadmissible. A la Pâque de 421, date de la réconciliation de Paulin pénitent, cette question n'avait

par les enseignements de Priscillien, la jeune église d'Aquitaine eut sa crise « gnostique, » tout comme l'avaient eue, deux siècles auparavant, les chrétientés de la vallée du Rhône.

### § 3. — *L'Aquitaine sous les Goths et les Francs.*

Cette fermentation s'éteignit, ou peu s'en faut, dans le déluge de barbarie que la Germanie versa sur la Gaule à partir de l'année 407. Suèves, Alains, Vandales fondirent par le nord sur la malheureuse Aquitaine. Elle respirait à peine, après deux ans de pillage et d'incendie, lorsque les Goths arrivèrent par Narbonne et Toulouse. Evincés enfin en 414, ils laissèrent derrière eux Bordeaux en flammes et la ruine partout. Encore n'étaient-ils pas partis pour longtemps. En 419, on les vit revenir d'Espagne, cette fois en qualité d'alliés et d'hôtes de l'empire, avec des cantonnements assignés : Toulouse, la seconde Aquitaine et, cela va sans dire, la Novempopulanie (1).

C'en était fait, sinon en théorie, au moins en pratique, du régime romain pour deux des provinces de l'Aquitaine. La première des trois, la province de Bourges, resta encore assez longtemps sous l'obéissance des autorités impériales. Au commencement du règne d'Anthemius (466-472), le gouverneur Seronatus y commandait (2) ; il est vrai que les Goths se faisaient de plus en plus menaçants. En 463, Ægidius avait pu repousser, entre la Loire et le Loiret, une attaque de Frédéric, frère du roi Théodoric II. Un corps de Bretons auxiliaires défendait la cité de Bourges.

pas encore été agitée, et l'on sait qu'elle fut débattue tout un siècle avant d'être tranchée par l'autorité ecclésiastique.

(1) *Idace* : « Gothi... sedes in Aquitanica a Tolosa usque ad Oceanum acceperunt. » — *Prosper* : « Constantius patricius pacem firmat cum Wallia, data ei ad habitandum secunda Aquitanica et quibusdam civitatibus confinium provinciarum. » — *Chronique de 452* : « Aquitania Gothis tradita. »

(2) Sidoine, *Ep.*, II, 1 ; V, 13 ; VII, 7.

Il fut dispersé par Euric. Bourges d'abord, et bientôt l'Auvergne avec sa capitale, tombèrent au pouvoir des Wisigoths (475) (1).

Les premiers moments de l'annexion furent très durs au clergé, en qui les vainqueurs virent avec raison les représentants les plus dévoués du régime romain. Beaucoup d'évêques furent exilés ; quand ils mouraient, on s'opposait à ce qu'ils fussent remplacés. Cependant, à la longue, la situation devint meilleure. Le roi Alaric II (484-507) se montra plus tolérant envers ses sujets catholiques. C'est sous son règne que se tint (506) le grand concile d'Agde, concile national de la Gaule soumise aux Wisigoths. Mais de plus grands changements allaient s'accomplir. L'année suivante, les Wisigoths furent évincés en grande partie par les armes franques. La bataille de Vouillé (507) et la prise de Toulouse (508) livrèrent à Clovis vainqueur l'Aquitaine tout entière. Si l'intervention du roi Théodoric retarda encore, pour quelques places, l'annexion définitive, il n'y eut là qu'un retard de peu d'années et relatif à un très petit nombre de localités.

Sous les Mérovingiens, l'Aquitaine fut souvent dépecée dans les partages entre les rois. Il est impossible de suivre ici le détail de ces changements. Cependant, il était de tradition que l'Auvergne et les cités voisines, Cahors, Albi, Rodez, Mende, Velay, conquêtes spéciales du fils aîné de Clovis, appartinssent toujours au roi d'Austrasie, quand il y en avait un. Cette Aquitaine austrasienne se rattachait, par le Vivarais et l'Uzège, aux possessions provençales du même souverain (2). Il est possible que cette répartition se soit maintenue au VII<sup>e</sup> siècle, dans les intervalles (595-612, 639-656, 663-673), où l'empire franc fut divisé en

(1) Sur les conquêtes d'Euric, voy. G. Yver, *Euric, roi des Wisigoths*, dans les *Etudes dédiées à Gabriel Monod*, p. 11 et suiv.

(2) Cf. t. I, p. 83.

deux royaumes (1). D'après une autre opinion (2), dès le lendemain de la mort de Dagobert (639), l'Aquitaine entière aurait formé un grand duché relevant du royaume d'Austrasie (3). Ceci est loin d'être démontré.

Dans le courant du VII<sup>e</sup> siècle, il est question de certains ducs (4) locaux : *Genialis*, imposé en 602 aux Gas-

(1) Perroud, *Des origines du premier duché d'Aquitaine*, Paris, 1881 ; Longnon, *Atlas historique*, p. 42.

(2) Chamard, *L'Aquitaine sous les derniers mérovingiens*, dans la *Revue des quest. hist.*, t. XXXV.

(3) Il y a, contre ce système, quelques objections que l'on n'a point résolues complètement ; d'abord, l'épithaphe de Mummolenus (Leblant, 586 A : Jullian, *Inscr. de Bordeaux*, t. II, p. 40), dont l'authenticité n'est pas contestable et qui date, en 643, par les années de Clovis II, roi de Neustrie-Bourgogne ; de plus, au concile de Chalon-sur-Saône (650), convoqué par ce même roi, figurèrent le métropolitain de Bourges et un représentant de l'évêque de Limoges. Ce métropolitain contresigna, en 654, le privilège de Clovis II pour Saint-Denis. Il est donc impossible d'admettre que, sous Clovis II, les cités de Bourges, Bordeaux, Limoges, aient été austrasiennes. Poitiers, au contraire, semble bien l'avoir été : son évêque, Dido, accepte, en 656, une mission du maire austrasien Grimoald (*Lib. hist. Franc.*, 43) ; Ansoald, son successeur, daté par les années de Dagobert II, roi d'Austrasie (ci-dessous, p. 84). En parlant du partage de 634, réalisé en 639, Frédégaire (IV, 76) n'indique ces contrées qu'en termes généraux : *quicquid ad regnum Aostriarum iam olem perlenerat*. Il n'y a rien de précis à tirer de là : on peut même dire que si l'Aquitaine avait été rattachée tout entière à l'Austrasie, il eût été aisé de le dire : un seul mot suffisait. — M. Julien Havet a pensé (*Bibl. de l'Ecole des Chartes*, t. LI, 1890, p. 20) qu'une charte datée de l'an 4 de Dagobert et rédigée en Limousin pourrait prouver que, dès l'année 626 (20 juin), le Limousin appartenait au royaume d'Austrasie, reconstitué par Clotaire II (623) en faveur de son fils. Il est sûr que, lors de la première reconstitution de ce royaume (Frédég., IV, 47), sa frontière occidentale ne dépassait pas les Ardennes et les Vosges ; en 626, un accroissement fut obtenu par Dagobert ; le roi Clotaire *hoc tantum exinde, quod citra Legere vel Provinciae partibus situm erat, suae ditione retenuit* (Frédég., IV, 53). Ce texte a toujours été compris en ce sens que Clotaire II garda pour lui les anciennes dépendances de l'Austrasie en Aquitaine et en Provence. Je ne vois aucune raison de modifier l'interprétation courante. Le diplôme auquel il faudrait la sacrifier n'est conservé que dans une copie moderne, non de l'original, mais d'un cartulaire actuellement perdu (Pardessus, n° 253 ; J. Havet, *l. c.*, p. 47).

(4) Mentionnons, pour mémoire, le royaume accordé par Dagobert à son frère Charibert, et occupé par celui-ci pendant trois ans (630-632). Il comprenait, au delà de la Loire et en deçà de la frontière d'Espagne (Septimanie), les cités de Toulouse, Cahors, Agen, Périgueux, Saintes et tout le pays au sud jusqu'aux Pyrénées. Le jeune prince agrandit son petit Etat aux dépens des Gascons ; il paraît aussi, d'après un monnayage à son nom



cons après une expédition commune des deux rois Théodebert et Thierry (1) : *Felix*, patrice *ex urbe Tholosanensium, qui et principatum super omnes civitates usque montes Pyrenaeos, super gentem nequissimam Wascorum obtinebat* (2) ; enfin, *Lupus*, qui lui succéda à sa mort. Celui-ci, en 673, intervint dans l'insurrection de Septimanie et envahit, vers le mois de septembre, le territoire de Béziers (3). Peu après il servit d'intermédiaire entre le concile de Bordeaux et le roi Childéric II, pour l'exécution des décrets de cette assemblée, que le roi avait lui-même convoquée. Le concile réunit des évêques des trois provinces aquitaniques ; rien ne prouve cependant que l'autorité de *Lupus* s'étendit à tout ce ressort. Plus tard, ce *Lupus* s'insurgea contre Ebroïn et Thierry III ; il vint à Limoges et voulut s'y faire prêter serment, mais il y périt assassiné (4).

Ce que *Lupus* avait plutôt rêvé que réalisé, d'autres l'accomplirent. En 718, le roi de Neustrie, Chilpéric II, et son maire du palais concluent un traité avec le duc Eudes, que l'histoire des temps postérieurs nous montre sans cesse en lutte pour défendre la sécurité de l'Aquitaine contre les Sarrasins et son autonomie contre Charles-Martel. Après Eudes, Hunald ; après Hunald, Waifre, continuèrent à batailler contre les princes francs. Ceux-ci l'emportèrent enfin en 768.

dans une localité du Gévaudan, que son autorité finit par s'étendre jusque-là (Fréd., IV, 57 ; Prou, *Monnaies mérovingiennes*, p. XLIV, n° 2058 et suiv.).

(1) *Frédég.*, IV, 21.

(2) *Miracula s. Martialis* (*M. G. Scr.*, t. XV<sup>4</sup>, p. 280). Je cite l'édition des *Monumenta Germaniae* : les autres placent entre *Pyrenaeos* et *super*, un *et* qui n'est pas sans conséquence.

(3) Julien de Tolède, *Hist. rebellionis*, 27 (Migne, *P. L.*, t. XCVI, p. 793).

(4) *Miracula s. Martialis*, *l. c.* Le légendaire ne dit pas expressément qu'il en mourut ; mais *Lupus* avait reçu un coup d'épée sur le crâne, *in cerebrum*, et sa blessure s'était fort aggravée par la médication. Les Limousins se croyaient déjà perdus, redoutant les représailles du duc blessé ; tout aussitôt, le même jour, la paix revient et la joie reparait. C'est évidemment que *Lupus* était mort et que ses gens, en désarroi, crurent devoir laisser les habitants tranquilles. L'interpolateur du XI<sup>e</sup> siècle (*Catalog. hagiogr. Paris*, t. I, p. 202) a compris comme moi.

A la mort de Pépin le Bref, ses fils Charles et Carloman se partagèrent l'Aquitaine comme les autres parties de l'empire franc ; Charlemagne, resté seul, tint plus largement compte du groupement naturel qui s'était abrité derrière les revendications d'Eudes et de ses successeurs. En 781, il fit sacrer à Rome ses deux fils Pépin et Louis, comme rois d'Italie et d'Aquitaine ; Pépin avait alors quatre ans ; Louis était né en 778. L'Aquitaine, placée sous l'autorité nominale de cet enfant, comprenait, outre les trois provinces ecclésiastiques, la cité de Toulouse avec les appendices espagnols de l'empire franc.

Les trois provinces qui nous occupent furent comprises dans le second royaume d'Aquitaine, créé en 817 pour Pépin, fils de Louis le Pieux, gouverné par ce prince jusqu'à sa mort (13 décembre 838), revendiqué ensuite par son fils Pépin II, qui l'occupa paisiblement pendant trois ans (845-848), reconstitué en faveur de Charles l'Enfant, fils de Charles le Chauve (855-866), occupé enfin par Louis le Bègue (867-877). Tous ces rois d'Aquitaine ont été plus ou moins subordonnés à leurs pères ou oncles respectifs, souverains de l'empire entier ou de sa partie occidentale. En somme, c'étaient des gouverneurs de provinces, plus titrés qu'Eudes, Hunald et Waifre, mais moins indépendants. La féodalité dévora cet organisme, comme tout le reste de l'Etat ; les comtes de Poitiers et ceux de Toulouse s'en disputèrent la meilleure part.

Le duché bénéficiaire de Gascogne avait été fondé par les rois francs vers le commencement du VII<sup>e</sup> siècle, pour contenir les Basques ou Gascons descendus depuis peu des Pyrénées occidentales. Genialis, en 602, est le plus ancien de ses titulaires. Ici, comme en Bretagne, les émigrés ne se bornèrent pas à conserver leur langue, leurs mœurs et leur autonomie ; ils agrandirent peu à peu le cercle de leur influence politique. La Novempopulanie perdit son nom pour prendre le leur : elle devint la Gascogne (*Vasconia*). Au IX<sup>e</sup> siècle, leurs chefs commandaient jusqu'à la Garonne,



jusque dans les cités de Bordeaux, de Bazas et d'Agen. Ils gagnèrent aussi vers l'est, jusqu'aux limites du Toulousain. Sous Charlemagne et Louis le Pieux, on comptait les Gascons parmi les sujets de l'empire, on les employait volontiers dans les expéditions d'Espagne; mais ils étaient en somme les maîtres chez eux. Le comte Azenar-Sanche († 836) et son frère, Sanche Sancion, s'émancipèrent de l'autorité du roi Pépin I<sup>er</sup> d'Aquitaine. Plus tard, Sanche Sancion se rangea du côté de Pépin II contre Charles le Chauve; il finit cependant (852) par livrer Pépin à son rival. Au milieu de ces querelles, les Normands envahirent l'Aquitaine et y commirent mille ravages. Ne pouvant compter sur le secours des rois francs, les Gascons s'aidèrent entre eux. Déjà, sous Louis le Pieux, ceux qui habitaient au sud des Pyrénées avaient commencé à se gouverner eux-mêmes, préludant ainsi à leur complète indépendance. Ils la manifestèrent plus tard (v. 860) en donnant le titre de roi de Navarre à leur duc et en laissant tomber les traditions de vassalité à l'égard du souverain franc. C'est à cet état gascon d'outre-Pyrénées que paraît se rattacher le duché héréditaire de Gascogne, qui existait déjà au commencement du X<sup>e</sup> siècle, mais dont l'origine est tout à fait obscure (1).

#### § 4. — *Circonscriptions ecclésiastiques.*

Les cadres du christianisme, en Aquitaine, reproduisent exactement ceux de l'administration romaine. La *Notitia Galliarum* correspond aux deux usages. Les provinces coïncident. Il en est de même des cités, sauf sur deux points de la Novempopulanie. La *civitas Boiatium* disparut de bonne heure, vraisemblablement dans le courant du V<sup>e</sup> siècle, car elle figure dans la *Notitia* et, seule de toutes les cités de sa province, elle ne fut pas représentée au con-

(1) Bladé, *Origines du duché de Gascogne*, Agen, 1897.

cile d'Agde, en 506, pas plus, du reste, qu'aux conciles postérieurs (1). Elle fut absorbée par la cité de Bordeaux : on la retrouve dans les deux anciens archiprêtres de Buch et de Born, autour du bassin d'Arcachon. Dans la même province nous trouvons, au XI<sup>e</sup> siècle, un évêque à Bayonne; il est possible que son diocèse, constitué aux dépens de celui de Dax et aussi du territoire espagnol, remonte à une époque beaucoup plus ancienne, au VIII<sup>e</sup> siècle, même au VI<sup>e</sup>. Mais nous n'avons, en ce qui regarde la date de fondation, aucun argument décisif (2).

La fondation de l'évêché de Bayonne forme une sorte de compensation à la suppression de la *civitas Boatium*; elle reporte à vingt-six le nombre des cités d'Aquitaine. Ce nombre diminua d'une unité par la disparition de l'évêché d'Eauze, au IX<sup>e</sup> siècle. Sous Jean XXII, de grands changements se produisirent. En 1317, plusieurs diocèses furent divisés en deux ou en trois, et, de vingt-cinq, le nombre des évêchés d'Aquitaine fut élevé à trente-trois. Les diocèses de la province d'Auch étaient trop petits pour que l'on pût songer à les subdiviser. C'est seulement dans les deux provinces du nord que nous voyons apparaître les nouveaux sièges :

Saint-Flour,	démembré de Clermont ;
Vabres,	— de Rodez ;
Castres,	— d'Albi ;
Tulle,	— de Limoges ;
Condom,	— d'Agen ;
Maillezais,	— de Poitiers ;
Luçon,	— id.
Sarlat,	— de Périgueux.

En 1678, on institua une quatrième métropole : Albi devint le siège d'un archevêché, auquel furent attribués

(1) Sur cette cité, voy. surtout C. Jullian, *Inscriptions de Bordeaux*, t. II, p. 115; *La cité des Boïens et le pays de Buch*, dans les *Mélanges Julien Havet*, 1895, p. 359.

(2) Voy. ci-dessous, ch. IV.

comme suffragants les anciens sièges de Rodez, Cahors, Mende, et les nouveaux de Vabres et de Castres.

Les grands changements introduits par le Concordat ont respecté en général les vieux sièges des temps romains, mais ceci dans les deux provinces du nord seulement, où l'évêché de Saintes est le seul qui n'ait pas été conservé. La moitié des sièges de Jean XXII a disparu aussi (Vabres, Castres, Condom, Sarlat); les autres, Saint-Flour, Tulle, Luçon, La Rochelle (substituée à Maillezais en 1648), ont survécu jusqu'à nos jours.

Dans la province d'Auch, qui comptait encore onze diocèses au moment de la Révolution, il n'y en a plus que quatre seulement, ceux d'Auch, Aire, Tarbes et Bayonne.

Quant aux quatre circonscriptions métropolitaines, elles se sont conservées à peu près comme autrefois, sauf le rattachement, assez bizarre, du diocèse de Perpignan à la province d'Albi.

L'Aquitaine, dans son ensemble, n'a pas eu d'expression ecclésiastique avant la fin du XI<sup>e</sup> siècle. La fameuse primatie de Bourges, toujours contestée et jamais efficace, remonte, semble-t-il, à ce temps. Au moins est-il certain qu'il n'y en a pas trace auparavant (1). L'abbaye de Saint-Martial de Limoges avait fait, cent ans plus tôt, de grands efforts pour faire accepter son patron comme l'évangélisateur de toute l'Aquitaine. Quant aux conciles, nous n'en connaissons qu'un seul qui ait réuni l'épiscopat des trois provinces, et celui-là seulement. C'est le concile tenu *in diocesim Burdigalense Modogarnomo castro* (2) *super fluvio*

(1) Ceci a été fort bien établi par M. G. Pariset, *De primordiis Bituricensis primatiae*, Nancy, 1896, qui a mis en évidence l'inauthenticité de la lettre de Nicolas I<sup>er</sup> à l'archevêque Rodulfus (Jaffé, 2765) et résolu les difficultés soulevées par les tenants de la primatie de Bourges, spécialement par M. Alfred Leroux (*La primatie de Bourges, Annales du Midi*, t. VII, p. 141 et suiv.).

(2) Localité encore indéterminée. Cf. Jullian, *Inscr. de Bordeaux*, t. II, p. 147.

*Garonna*, par l'ordre du roi Childéric II, entre 673 et 675, cette dernière année probablement (1). Ce concile et le concile provincial d'Eauze (551) sont les seuls synodes aquitains dont il nous reste des documents relatifs à la législation ecclésiastique. On ne voit dans leurs canons, pas plus que dans les autres textes, aucun indice d'une organisation s'étendant aux trois provinces.

(1) Une telle assemblée, réunissant les prélats de l'Aquitaine austrasienne et ceux de l'Aquitaine neustrienne, n'a pu se tenir avant que Childéric II n'eût été reconnu comme roi en Neustrie-Bourgogne (673). Je conjecture, sans en être sûr, qu'il se sera tenu en même temps que celui de Saint-Jean-de-Losne. Or, celui-ci (c. 11) se convoque à nouveau pour la mi-septembre de l'an XIV de Childéric, c'est-à-dire pour l'automne 676. Childéric II mourut dans l'automne 675. Il n'est pas naturel que le futur concile ait été indiqué, avec cette précision, plusieurs années d'avance. On est donc fondé à conjecturer que l'assemblée de Saint-Jean-de-Losne se tint en 675. Du reste, cette précision, qui demeure douteuse, n'a aucune importance.

## CHAPITRE II

### LA PROVINCE DE BOURGES

#### BOURGES

La cathédrale de Bourges possédait, avant la Révolution, un véritable diptyque, à l'intérieur duquel on avait écrit, sur l'ivoire même, au XI<sup>e</sup> siècle, le catalogue des archevêques. Bien que l'ivoire soit une matière peu propre à conserver l'écriture, on continua le catalogue de la même façon jusque vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle; le dernier nom est celui de Simon de Beaulieu (1281-1294). Vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, Etienne de Gallardon, chanoine de Bourges, en prit une copie qui s'est conservée dans un cartulaire du chapitre (1). Un siècle après, sous l'archevêque Roger Lefort (1343-1367), on exécuta sur parchemin une autre copie du diptyque, et on l'inséra à l'intérieur de celui-ci. C'est sur ce parchemin que l'on inscrivit successivement les noms des archevêques jusqu'en 1789. Ce document est maintenant conservé parmi les manuscrits de la Bibliothèque Nationale (*lat.* 9861); quant au diptyque, il est au Cabinet des médailles.

A ce catalogue officiel se rattachent deux transcriptions. L'une d'elles se lit sur un feuillet blanc, dans une collection canonique (*Parisinus*, 4280, f<sup>o</sup> 56 v<sup>o</sup>). La série s'y termine à l'archevêque Aldebert (1092-1096), sous lequel, vraisemblablement, la copie aura été exécutée. L'autre

(1) *Parisin.*, N. A., 1274, f. 367 v<sup>o</sup>. Publié par M. L. Delisle, *Bibl. de l'Ec. des Chartes*, t. LX (1899), p. 42.

appartient au recueil de Robert de Saint-Marien. Dans le manuscrit original (1), le catalogue va seulement jusqu'à l'archevêque Guérin (1174-1180). D'autres manuscrits, tant de Robert que de la Chronique de Tours, le prolongent jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle.

Je donnerai ici le texte du diptyque (A), d'après la copie d'Etienne de Gallardon (2), en y joignant les variantes du *Parisinus* 4280 (B) et de Robert de Saint-Marien (C). Il faut noter que ces deux derniers textes ne contiennent que les noms et sont dépourvus d'indications chronologiques.

*Hec sunt nomina archiepiscoporum ecclesie Bituricensis.*

Ursinus annos XXVII.	Probianus annos VIII.
Senicianus annos XVI.	25 Felix annos XXIII.
Etherius annos XI.	Remigius annos XII.
Tecretus annos XXIII.	Sulpicius annos XVI.
5 Marcellus annos VII.	Eustasius annos XIX.
3 Viator annos XVII.	Apollinaris annos IX.
Leuterius annos VIII.	30 Austregisilus annos XII.
Pauper annos XIII.	Sulpicius annos XIII.
Palladius annos VII.	Vulfeodus annos XX.
10 Vilicius annos XXVIII.	Ado annos XXI et mens. VI.
Avitus annos XVIII.	Agosenus annos XIII.
Leo annos XVII.	35 Roco annos XL.
Palladius annos XIII.	Signinus annos XXIII.
Eulodius annos IX.	Landoarius annos III.
15 Simplicius annos VII mens. III.	Deodatus annos VIII.
Tetradius annos XIX.	Segolenus annos V.
Roricus annos XII.	40 David annos XXX.
Siagrius annos XVIII.	Berlannus annos XII.
Humatus annos III.	Ermenarius annos VII.
20 Honoratus annos XI.	Stephanus annos VIII.
item Honoratus annos XIII.	Ermembertus annos V et d. III.
Archadius annos XXVIII.	45 Ebroinus annos XXX.
Desideratus annos IX.	Aiulfus annos XXVI.

(1) Auxerre, 122, n° 3, p. 91.

(2) Et. de Gallardon fait précéder du qualificatif *sanctus* les noms d'Ursinus (1), Palladius (9), Palladius (13), Archadius (22), Desideratus (23), Sulpicius (27), Apollinaris (29), Austregisilus (30), Sulpicius (31), Stephanus (43), Aiulfus (46), Rodulfus (47), Geroncus (52), Willelmus (68). Vers la fin de la série il ajoute quelques dates obituaires, pour lesquelles je renvoie à l'édition de M. Delisle.

- Rodulfus annos XXV.  
 Vulfadus annos VIII et d. XII.  
 Froterius annos XIII et d. XIII.
- 50 Adacius annos X et VIII menses VIII et dies VII.  
 Maalbertus annos III menses VIII et d. X.  
 Geroncus annos XL.  
 Launus annos VII.  
 Ricardus annos VIII.
- 55 Hugo annos XV.  
 Dacbertus annis XXXV mensibus VIII.  
 Gauzlinus annos XVII menses III dies VII.  
 Aimo annos XLI, menses V et dies V.  
 Richardus annos XX.
- 60 Aldebertus annos III et dies XVI.
- Leodegarius annos XXII menses VIII et dies XII.  
 Vulgrinus annos XV menses III dies XVI.
- Albericus annos II mens VIII.  
 Petrus annos XXX minus XXIII diebus.
- 65 Stephanus I annum menses duos dies XIII.  
 Garinus V annos menses III dies IX.  
 Henricus annos XVII diebus XIII minus.  
 Willelmus annos IX, XXXV minus.  
 Giraldus annos IX menses III et dies XIII.
- 70 Symon annos XIII diebus XXIII minus.  
*Philippus annos XIII menses III.*

## VARIANTES.

Titre : *om.* B; Bituricenses archiepiscopi C — 1 Ursicinus annos XXVII B, Ursinus episcopus C — 2 Senitianus BC — 4 Thecretus C — 7 Leutherius C — 10 Vilitius BC — 14 Eolodius B — 18 Syagrius C — 21 item *om.* B — 22 Arcadius B — 27, 31 Sulpitius BC — 29 Appollonaris A<sup>2</sup> — 30 Austregesilus BC — 32 Wolfeodus B — 34 Agofenus B — 35 Roitio B, Roccho C — 37 Leodoarius B — 41 Verlanus (?) B — 46 Riulphus B, Aygulfus C — 47 Sadulphus B, Radulfus C — 48, 49 *illisibles* B — 49 *om.* C — 50 Adanus B, Adatius C — 51 Maldabertus B, Malbertus C — 52 Gerontius B, Ierontius C — 53 Lavinus C — 54 Richardus B — 55 *om.* B — 58 Haymo C — 59 Ricardus C — 60 Hildebertus B, *qui s'arrête ici* — 65 Guarinus C, *qui s'arrête ici.*

Sur les soixante noms inscrits dans ce catalogue, depuis saint Ursin jusqu'à Aldebert, quarante sont connus autrement, et les renseignements que l'on a sur leurs dates s'accordent avec le rang qu'ils occupent ici. Il y a donc lieu, jusqu'à preuve du contraire, de considérer la liste comme digne de foi, et de la suivre encore quand son témoignage ne peut être vérifié.

Ce jugement favorable ne saurait toutefois s'étendre aux

chiffres que nous présente l'exemplaire inséré dans le diptyque. Ces chiffres, je vais le montrer, paraissent avoir été établis d'une façon tout arbitraire.

La première vérification nous est fournie par l'ordination de Simplicius, qui eut lieu en 472 ou à peu près. Léon est mort au plus tôt à la fin de l'année 461; il ne doit donc y avoir que 11 ans, au maximum, entre ces deux évêques. Or, le catalogue en assigne 13 à Palladius, 9 à Eulogius, 22 en tout, juste le double de ce qu'il faut.

Tetradius assista, en 511, au concile d'Orléans; le catalogue lui donne 19 ans; il aurait donc été ordonné en 492 au plus tôt. Or, à Simplicius, son prédécesseur, on n'assigne que 7 ans et 3 mois. Ici encore les chiffres sont en défaut.

Entre Tetradius et le premier des deux Honoratus, le catalogue nous donne trois évêchés dont la durée totale est 35 ans. Or, entre 511, année où siégeait Tetradius, et 533, année où l'un des deux Honoratus présida le deuxième concile d'Orléans, il n'y a que 22 ans. Veut-on que cette date de 533 concerne le second Honoratus, il faudra ajouter aux 22 ans les 11 du premier Honoratus, ce qui ne donnera que 33 ans. Du reste, le second Honoratus est mort au plus tard en 538, année où nous trouvons déjà son successeur; le premier Honoratus aurait donc été ordonné 25 ans (11 + 14) au moins avant cette date, soit en 513. Alors, comment placer, entre 511 et 513, les 35 ans de Ruricius, Syagrius, Humatus?

Un évêché de 29 ans est assigné à Arcadius, qui commença sûrement entre 535 et 538, et fut remplacé en 549 au plus tard; il n'a donc siégé qu'une quinzaine d'années au plus.

Probianus n'a que 8 ans au catalogue. Pourtant on le trouve déjà, en 552, au concile de Paris; il vivait encore en 565 (1). Entre lui et Remi, qui siégea au concile de

(1) Ci-dessous, p. 28.



Mâcon en 581, il ne peut y avoir place pour les 23 ans attribués à Félix.

Sulpice I<sup>er</sup> siégea 7 ans; nous le savons par Grégoire de Tours; le catalogue le fait siéger 16 ans.

En additionnant les 19 ans d'Eustase et les 9 d'Apollinaire et en les comptant à partir de la mort de Sulpice (591), on arrive à l'année 619. Or, saint Austregisile, successeur d'Apollinaire, siégeait en 614.

La vie de saint Austregisile lui assigne 12 ans d'épiscopat; le catalogue reproduit cette donnée; mais il se trompe sur la durée de l'épiscopat suivant, celui de Sulpice II, auquel il n'assigne que 13 ans: il en faudrait plus de 20.

Vulfolède et Adon ont ensemble, au catalogue, 41 ans et 6 mois, ce qui porterait la mort d'Adon à l'année 689 environ. Or, son successeur, Agosenus, apparaît déjà en 683.

Le catalogue répartit 112 ans entre les six premiers successeurs d'Agosenus; puis vient Bertelannus que l'on trouve en 760; il y a donc ici une erreur d'au moins 35 ans.

Nous avons la date initiale de Rodulfus, 840-1. Comptons en arrière les 26 ans d'Aiulfus, nous arrivons à 814; puis les 40 d'Ebroïn, nous atteignons 784. Or, en 789 environ, Ermembert était encore en fonctions.

Depuis Rodolphe, les chiffres sont exacts en général. Quelques-unes des erreurs relevées ci-dessus pourraient, il est vrai, s'expliquer par des accidents de transcription, si elles étaient isolées. Mais il y en a vraiment trop pour que l'on puisse les expliquer ainsi. Il faut admettre que l'on aura suppléé arbitrairement à l'absence d'une chronologie traditionnelle.

En somme, jusque vers le milieu du IX<sup>e</sup> siècle, il n'y a aucun fond à faire sur les chiffres du catalogue.

En fait de vies des saints évêques de Bourges, nous possédons: 1<sup>o</sup> celle de saint Ursin, qui me semble être postérieure à la légende aurélienne de saint Martial; sa plus ancienne attestation est un manuscrit du XI<sup>e</sup> siècle;

2<sup>o</sup> celle de saint Austrigisile; 3<sup>o</sup> celle de saint Sulpice II. Ces deux dernières sont de main contemporaine.

1. — *Ursinus*. — Grégoire de Tours, dans son *Histoire des Francs*, I, 31, raconte la fondation de l'église de Bourges par un disciple des sept évêques; dans le *De Gloria confessorum*, c. 79, il parle de saint Ursin comme du premier évêque de Bourges; à cet endroit, il le dit envoyé par « les disciples des apôtres; » puis il raconte comment son tombeau, dont le souvenir même était perdu, fut découvert, au temps de l'évêque Probianus, par saint Germain de Paris et par Augustus, abbé de Saint-Symphorien (1). — Adon marque sa fête au 9 novembre; elle est célébrée à Bourges le 29 décembre.

Les dix premiers successeurs de saint Ursin ne sont connus que par la liste. Ce sont :

2. — *Sanitianus*.

3. — *Aetherius*.

4. — *Thecretus* (?) (2),

5. — *Marcellus*.

6. — *Viator*.

7. — *Eleutherius*.

8. — *Pauper*.

9. — *Palladius* (3).

10. — *Vilicius*.

11. — *Avitus*.

12. — *Leo*. — Signa, avec les prélats de la province de Tours, les canons du concile d'Angers, tenu le 4 octo-

(1) Sur la vie de saint Ursin, publiée par Faillon, *Monuments inédits*, t. II, p. 423, voy. plus loin, ch. V.

(2) Ce nom est altéré.

(3) C'est à tort que le G. C. propose d'identifier le neuvième évêque, Palladius, avec l'évêque de même nom qui est nommé parmi les signataires de la lettre adressée à saint Léon, en 451. Ce Palladius est sûrement un prélat de la province d'Arles. Cf. t. I, p. 369, 370. Toutefois, il est bon de noter que Bourges possédait, au V<sup>e</sup> siècle, une famille de *Palladii* dont plusieurs membres s'étaient distingués dans les lettres ou dans le ministère épiscopal. Voy. le discours de Sidoine, *Ep.*, VII, 9.

bre 453; il signa aussi, vers le même temps, une lettre expédiée à leurs comprovinciaux par les évêques de Tours et du Mans (1). Le 14 novembre 461, il assista au concile de Tours.

13. — *Palladius*. — D'après le discours prononcé par Sidoine à l'ordination de Simplicius, Palladius doit avoir été le beau-père de celui-ci. — Fête au 8 mai (Usuard).

14. — *Eulogius*. — Père de Simplicius, comme il semble résulter du même document.

15. — *Simplicius*. — Choisi et ordonné (vers 472) par Sidoine Apollinaire. Nous avons encore le discours prononcé à cette occasion par l'évêque d'Auvergne (2).

16. — *Tetradius*. — Assistait, en 506, au concile d'Agde, en 511 à celui d'Orléans. Grégoire de Tours le mentionne (3) comme ayant légué à Saint-Julien de Brioude une villa *Bulgiatensis* (4). — Le martyrologe hiéronymien marque, au 16 février, l'anniversaire d'un évêque Tetradius, sans indication de lieu.

17. — *Ruricius*.

18. — *Syagrius*.

19. — *Humatus*.

20. — *Honoratus*.

21. — *Honoratus*. — Le métropolitain de Bourges présida au deuxième concile d'Orléans le 23 juin 533, et au concile d'Auvergne le 8 novembre 535. Dans les deux cas, il porte le nom d'Honoratus; mais duquel des deux s'agit-il? C'est ce qu'il est difficile de dire (5).

22. — *Arcadius*. — Assistait, en 538, au concile d'Orléans; se fit représenter à celui de 541. Mentionné par Grégoire de Tours comme ayant admis saint Patrocle dans son

(1) *Ep.*, VII, 9.

(2) *Ep.*, VII, 5, 8, 9.

(3) *H. Fr.*, III, 16; cf. *Virt. s. Iuliani*, 14.

(4) Bongheat ou Bougheat, Puy-de-Dôme. Cf. Longnon, *Géogr. de la Gaule*, p. 496.

(5) Le G. C. ne reconnaît qu'un seul Honoratus,

clergé (1). Son anniversaire est marqué au 1<sup>er</sup> août dans le martyrologe hiéronymien.

23. — *Desideratus*. — Assista, en 549, au concile d'Orléans ; fondateur de la basilique Saint-Symphorien (2).

24. — *Probianus*. — Fortunat raconte (3) comment Probianus fut, étant enfant, guéri miraculeusement au tombeau de saint Hilaire. En 541, il représenta l'évêque Arcadius au concile d'Orléans. Lui-même assista comme évêque à deux conciles de Paris, dont le premier se tint en 552 ; au deuxième, de date incertaine, il eut les honneurs de la première signature. C'est de son temps, vraisemblablement lors des fêtes de sa consécration, que l'on découvrit le tombeau de saint Ursin (4). Il vivait encore au moment où Fortunat écrivit la vie de saint Hilaire (en 565 ou peu après).

25. — *Felix*. — Saint Germain de Paris assista à son ordination, dont la date est inconnue (5). Il siégea, en 573, au concile de Paris. Fortunat composa pour lui un petit poème (III, 20). Grégoire de Tours mentionne son épiscopat et les miracles opérés autour de son tombeau, qui fut ouvert douze ans après sa mort (6).

26. — *Remigius*. — Assista, en 581, au concile de Mâcon. Grégoire marque sa mort au commencement de l'année 584 (7).

27. — *Sulpicius*. — Grégoire note son avènement en 584 et sa mort en 591. Il raconte qu'il présida un concile provincial assemblé en Auvergne pour juger une querelle entre les évêques de Cahors et de Rodez (8). Il assista, en 585, au concile de Mâcon.

(1) *Vitae PP.*, IX, 1.

(2) *Gl. conf.*, 79.

(3) *Virtut. s. Hilarii*, 3.

(4) *Gl. conf.*, 79.

(5) Fortunat, *Vita Germani*, 62.

(6) *Gl. mart.*, 33 ; *Gl. conf.*, 100.

(7) *H. Fr.*, VI, 39.

(8) *H. Fr.*, VI, 38, 39 ; X, 26.

28. — *Eustasius*. — Ancien diacre d'Autun ; Grégoire marque son avènement (1).

29. — *Apollinaris*.

30. — *Austregisilus*. — De sa vie (2), il résulte qu'il fut le successeur d'Apollinaire, siégea douze ans, et mourut le 20 mai. Il assista, en 614, au concile de Paris.

31. — *Sulpicius II*. — Il assista, en 627, au concile de Clichy. Sa vie (3), dont il nous reste deux rédactions anciennes, le met en rapport avec le roi Dagobert († 629). Il consacra (4), en 630, saint Didier de Cahors, dans la correspondance duquel se trouvent trois lettres de lui (II, 1, 5, 10) ; une autre (I, 12) lui est adressée ; enfin deux autres lettres le mentionnent (I, 10 ; II, 16). — Fête, 17 janvier.

La date obituaire de saint Sulpice II nous est fournie par une note ajoutée à l'un des manuscrits (*Paris*. 17544) de la Chronique d'Isidore. Il y est dit que l'an 15 de Clotaire III, 113<sup>e</sup> du cycle de Victorius, était le 26<sup>e</sup> depuis la mort de saint Sulpice (5). Cette année correspond à l'an 672 de notre ère. Sulpice est donc mort en 647.

32. — *Vulfoledus*. — Choisi d'abord comme coadjuteur par le précédent (6), il assista, en 650, au concile de Chalon-sur-Saône ; sa signature figure au bas des privilèges de Saint-Denis (22 juin 654) et de Sainte-Colombe (26 août 660).

33. — *Ado*. — Présida au concile de Bordeaux, tenu sous Childéric II (675). Le document allégué ci-dessus permet d'affirmer qu'il était déjà en fonctions vers le milieu de

(1) *H. Fr.*, X, 2, 26.

(2) *Acta SS. maii*, t. V, p. 60<sup>\*</sup>.

(3) *Acta SS. ian.*, t. II, p. 532, 538.

(4) *Vita Desid.*, 8, 9 ; Migne, *P. L.*, t. LXXXVII, p. 226.

(5) *M. G. Scr. Auct. antiquiss.*, t. VI, p. 493 : « Post hanc supputationem usque in annum praesentem, quo Chlotharius exercitum contra Wascones movit, id est quintodecimo regni ipsius, additi sunt anni LX, a tempore item Chlotharii abavi ipsius, in quo anno apostolicus vir domnus Chado episcopus et Barclaicus abbas basilicae sancti Sulpicii a fundamento edificare ceperunt, circa illa priora ubi in corpore requiescunt, qui annus centesimus tercius decimus cum bissexto in ciclo Victorii repperitur et ab obitu sancti Sulpicii XX<sup>us</sup> VI<sup>us</sup> esse probatur... »

(6) *Acta SS. ian.*, t. II, p. 535, 539.

l'année 672. Il assista, en 677, à l'assemblée de Marlay (1).

34. — *Agosenus*. — Signa une charte mancelle de juin 683 (2).

35. — *Roitio*. — C'est le *Rocco* mentionné dans la vie de sainte Eustadiole (3) comme ayant assisté à ses funérailles. Comme ses prédécesseurs Austrigisile et Sulpice, il avait été *in aula regia nutritus*.

36. — *Siginus*.

37. — *Leodoarius*.

38. — *Deodatus*.

39. — *Segolenus*.

40. — *David*.

41. — *Bertelannus*. — Fit partie, en 760, d'une ambassade envoyée à Pépin le Bref par le duc d'Aquitaine Waifre (4).

42. — *Hermennarius*. — Assistait, en 769, au concile de Rome.

43. — *Stephanus*.

44. — *Hermembertus* — Rêçut le pallium à Rome, des mains du pape Hadrien. La lettre (5) par laquelle le pontife notifie le fait à Charlemagne n'est pas datée ; mais elle doit se placer entre 788 et 791. Ermembert avait déjà rempli, n'étant encore que prêtre, une autre mission à Rome (6), en 788 ou 789.

45. — *Ebroinus*. — Auteur d'une lettre de recommandation, datée de l'année 810 (oct.-nov.) et adressée à l'archevêque de Sens, Magno (7).

46. — *Aiulfus*. — Célébré vers 820, dans un poème de

(1) Pardessus, n° 388.

(2) *Bibl. de l'École des Ch.*, t. LV, p. 40, 325.

(3) *Acta SS. iun.*, t. II, p. 133.

(4) *Contin. de Frédégaire*, c. 42.

(5) *J.* 2475.

(6) *J.* 2467. Je crois, du moins, que c'est du même Ermembert qu'il s'agit dans les deux lettres.

(7) *G. C.*, t. II, p. 2, *instr.*; *M. G. Formulae merov. et carol.*, p. 218.

Théodulfe (1); convoqué à la fin de l'année 828 (2) pour l'un des conciles impériaux de l'année suivante; prit part, en 835, à l'assemblée de Thionville (3).

47. — *Rodulfus*. — Il fut promu en 840-841, comme il résulte de deux diplômes de l'année qui suivit la mort de Louis le Pieux († 20 juin 840), dans l'un desquels il n'est encore qualifié que d'abbé, tandis que dans l'autre il paraît déjà comme évêque (4). Souvent mentionné dans les actes des conciles et autres documents du temps de Charles le Chauve. Un continuateur de la Chronique d'Adon (5) marque sa mort à l'année 866. — Fête, le 21 juin.

48. — *Vulfadus*. — Célèbre par l'opposition que lui fit Hincmar de Reims. Il fut installé dès l'année 866. Il siégea jusqu'en 876.

49. — *Frotarius*. — Archevêque de Bordeaux, transféré en 875 à Bourges. Il est mentionné ensuite jusqu'au mois de juin 889. Il mourut à Plaisance en se rendant à Rome (6).

50. — *Adacius*. — Signa, en 891, le privilège de Mehun-sur-Loire pour Saint-Pierre-le-Vif.

#### AUVERGNE (CLERMONT)

Grégoire de Tours, élevé dans l'église d'Auvergne, en

(1) *Carm.* 71. C'est là qu'on lit le fameux vers :

*Es patriarchali primae praelatus honore sedis...*

(2) Böhmer-M., 827.

(3) Le *G. C.* insère ici un Etienne fourni par le privilège d'Aldric de Sens pour Saint-Remi (Worms, 833) : *Stephanus Bituricensium indignus episcopus* (Hardouin, t. IV, p. 1373) Il est clair qu'en 833 c'était Aiulf qui était archevêque de Bourges; aussi a-t-on conjecturé qu'il s'agissait d'un évêque de Béziers, *Bituricensis* étant considéré comme une déformation de *Biterrensis*. Mais d'autres conjectures peuvent être également présentées. Du reste, le document d'Aldric soulève beaucoup de difficultés; il est imprudent de s'y fier. Cf. B. Simson, *Jahrb. des Fr. Reiches* (Louis le Pieux), t. II, p. 291.

(4) Le premier est cité dans le *G. C.*, t. II, p. 25; le second reproduit *t. c.*, p. 3, *instr.*

(5) *M. G. Scr.*, t. II, p. 324.

(6) *Chron. Placentin.*, *M. G. Scr.*, t. XVIII, p. 410 (899 doit être corrigé en 889).

recueille avec un soin particulier les anciens souvenirs chrétiens. Par lui nous connaissons les principaux sanctuaires de la ville et du territoire, les traditions relatives aux martyrs (1), aux solitaires, aux abbés, aux évêques surtout. Sur ses vingt *Vitae Patrum*, neuf sont consacrées à des saints d'Auvergne, dont trois évêques. Mais c'est surtout la grande histoire des Francs qui nous importe ici. Grégoire y a réuni et réparti, suivant l'ordre chronologique des événements, tout ce qu'il a pu savoir sur les évêques d'Auvergne, depuis l'origine jusqu'à son temps. Il est aussi bien renseigné sur cette série épiscopale que sur celle de Tours.

Ce qu'il en dit représente, ou peu s'en faut, tout ce qu'il nous est possible d'en savoir. Avant lui, nous connaissons Sidoine Apollinaire par ses écrits, mais lui seul, car il ne parle jamais de ses prédécesseurs.

Cent ans environ après Grégoire, un diacre de l'église d'Auvergne, *Praeiectus* (s. Prix, Priest, Prejet, Projet), qui en devint bientôt évêque, écrivit à son tour, sur les saints de son pays, deux livres distincts (2), le premier consacré aux martyrs Cassius, Victorinus, Antolianus et autres, le second à saint Austremoine. Ni l'un ni l'autre de ces deux écrits n'est venu jusqu'à nous. Il n'y a pas trace du premier; quant à l'autre, c'est à tort que l'on voudrait le reconnaître dans une des diverses vies de saint Austremoine qui sont présentement en circulation (3).

Saint Prix trouva lui-même un biographe, et il en fut ainsi de son deuxième successeur, saint Bonnet. Ces deux biographies, œuvres de contemporains, nous apportent

(1) SS. Liminius, Antolianus, Cassius, Victorinus (*H. Fr.*, I, 33; *Gl. mart.*, 64); *Gl. conf.*, 35); saint Julien de Brioude (*Lib. de mir. s. Iuliani*; cf. *Gl. mart.*, 64); saint Genès de Thiers (*Gl. mart.*, 66).

(2) Voir sa vie, *Neues Archiv*, t. XVIII, p. 644.

(3) Sur les Vies de saint Austremoine, voy. *Acta SS. nov.* t. I, p. 49 et suiv. (cf. *Bull. critique*, 1887, p. 205); *Neues Archiv* (Krusch), t. XVIII, p. 640; t. XIX, p. 24; *Anal. Boll.* (Poncelet), t. XIII, p. 33; *Mélanges Havel* (Duchesne), p. 36. Cf. ci-dessous, ch. V.



une contribution fort précieuse pour la fin du VII<sup>e</sup> siècle.

Hugues de Flavigny nous a laissé, dans les marges de sa Chronique, un catalogue partiel des évêques de Clermont, dressé par lui d'après Grégoire de Tours et des vies de saints. Ce catalogue comprend les noms 1-17 et 21-29 de la liste ci-dessous (1).

1. — *Stremonius*. — Un des sept envoyés ; fondateur de l'église d'Auvergne. Il ne fut pas martyr. Sous les Mérovingiens, son tombeau se voyait à Issoire (2). — Fête, le 1<sup>er</sup> novembre.

2. — *Urbicus*. — Grégoire a recueilli une histoire de faute et de pénitence qui circulait sur son compte ; son tombeau se voyait dans la crypte de Chantoin (3).

3. — *Legonus* (4).

4. — *Illidius*. — Saint Allyre. Mort à un âge avancé, en revenant de Trèves, où il avait été mandé pour guérir la fille de l'empereur Maxime. Ce voyage a dû avoir lieu en 384 ou 385 (5). Fête, le 5 juin. Sa vie a été écrite par Grégoire (6). Une église s'éleva sur son tombeau ; elle a duré jusqu'à la Révolution.

5. — *Nepotianus*. — Siégeait au moment où des légats impériaux furent envoyés en Espagne, à propos, croit-on, de l'affaire des Priscillianistes (385). Il reposait dans l'église Saint-Vénérand. — Fête, le 22 octobre (7).

6. — *Artemius*. — Un des légats impériaux mentionnés à propos de Népotien ; la maladie le retint en Auvergne ; il se fit clerc et succéda au précédent (8).

(1) *M. G. Scr.*, t. VIII, p. 288, note a.

(2) *Greg. Tur.*, *H. Fr.*, I, 30 ; *Gl. conf.*, 29.

(3) *H. Fr.*, I, 44.

(4) *Ibid.*

(5) La date festive exclut l'année 383. Maxime ne fut maître de la Gaule qu'après la mort de Gratien (25 août) ; en 385, Népotien était déjà évêque.

(6) *Vitae PP.*, II.

(7) *H. Fr.*, I, 46 ; *Gl. conf.*, 36.

(8) *H. Fr.*, I, 46 ; II, 13.

7. — *Venerandus*. — Mentionné par Paulin, auteur contemporain, comme un des plus dignes évêques des Gaules. Il mourut le 24 décembre. Une basilique s'éleva sur son tombeau (1); elle était en dehors de la ville, près de celle de saint Allyre; détruite aussi à la Révolution.

8. — *Rusticus*. — Grégoire raconte son ordination, accompagnée de circonstances merveilleuses (2). Sa fête est marquée au 24 septembre dans le martyrologe hiéronymien.

9. — *Namatius*. — Fondateur de la cathédrale, dans laquelle, la douzième année de son épiscopat, il déposa des reliques des saints Vital et Agricola, apportées de Bologne (3). Sa femme construisit, hors les murs de la ville, une basilique en l'honneur de saint Etienne (4).

10. — *Eparchius*. — Fondateur du monastère de Chanturgue (5).

11. — *C. Sollius Modestus Apollinaris Sidonius*. — Le célèbre écrivain. Préfet de Rome et patrice en 468, il fut, peu après (469 ou 470), élu évêque d'Auvergne. Son épiscopat se termina le 21 ou 23 août 479; le premier jour est marqué au bas de son épitaphe, l'autre dans le martyrologe hiéronymien (6). Son épitaphe nous est parvenue par un manuscrit actuellement conservé à Madrid.

Sanctis contiguus sacroque patri  
vivit sic meritis Apollinaris  
illustris titulis, potens honore,  
rector militiae forique iudex.  
Mundi inter tumidas quietus undas  
causarum moderans subinde motus  
leges barbarico dedit furori;

(1) *H. Fr.*, II, 13; *Gl. conf.*, 34-38.

(2) *H. Fr.*, II, 13; cf. II, 16.

(3) *H. Fr.*, II, 16, 21; *Gl. mart.*, 43. La dédicace de cette église est marquée au 14 mai dans le martyrologe hiéronymien. Il marque aussi, au 10 décembre, une fête en l'honneur des deux saints bolonais.

(4) *H. Fr.*, II, 17.

(5) *H. Fr.*, II, 21; cf. Longnon, *Géogr. de la Gaule*, p. 497.

(6) Je me borne à indiquer ici l'introduction de Mommsen, en tête de l'édition des *Œuvres* de Sidoine, dans le *M. G. Scr. antiq.*; t. VIII. Cf. *Greg. Tur.*, *H. Fr.*, 21-25.

discordantibus inter arma regnis  
 pacem consilio reduxit amplo.  
 Haec inter tamen et philosophando  
 scripsit perpetuis habenda saeculis.  
 Et post talia dona Gratiarum  
 summi pontificis sedens cathedram  
 mundanos suboli refudit actus.  
 Quisque hic cum lacrymis Deum rogabis  
 dextrum funde preces super sepulcrum :  
 nulli incognitus et legendus orbi  
 illic Sidonius tibi invocetur.  
 XII kl. septembres, Zenone imperatore (1).

12. — *Abrunculus*. — Evêque de Langres; émigré en Auvergne peu après la mort de Sidoine, il fut choisi pour lui succéder (2).

13. — *Eufrasius*. — Il se fit représenter, en 506, au concile d'Agde; il assista, en 511, à celui d'Orléans; il mourut, dit Grégoire, quatre ans après Clovis (515), dans sa vingt-cinquième année d'épiscopat. Il a donc siégé de 490 à 515 environ. Correspondant de saint Avit (ep. 44) et de Rurice de Limoges (2).

14. — *Apollinaris*. — Evêque éphémère; son épiscopat ne dura que trois ou quatre mois. C'était le fils de Sidoine; il avait commandé à Vouillé un corps arverne dans l'armée d'Alaric II (4). Anniversaire au 26 septembre dans le martyrologe hiéronymien.

15. — *Quintianus*. — Evêque de Rodez, retiré en Auvergne au temps des guerres entre Clovis et les Goths (5). Le roi Thierry le fit installer sur le siège vacant par la mort d'Apollinaire. Il mourut lui-même en 525 ou 526 (6)

(1) M. Mommsen (*l. c.*, p. XLIX) pense que les deux derniers mots ont fait partie d'une date consulaire qui, régulièrement, devait être *Zenone aug. it. cons.* (479).

(2) Grég., *H. Fr.*, II, 23; III, 2; *Vitae PP.*, III, 1.

(3) *M. G. Auct. ant.*, t. VIII, p. 273, 330, 334.

(4) *H. Fr.*, II, 37; III, 2; *Gl. mart.*, 44; *Vitae PP.*, III, 1.

(5) *H. Fr.*, II, 36; III, 2, 12, 13; IV, 5, 35; *Vitae PP.*, IV; VI, 3. Ct. Fortunat, IV, 4.

(6) Cette date résulte de la chronologie de son successeur.

et fut enterré à Saint-Etienne. Grégoire a écrit sa vie. — Fête, le 13 novembre.

16. — *Gallus*. — Il mourut en 551, le 14 mai, dimanche avant l'Ascension, dans sa vingt-septième année d'épiscopat, dit Grégoire, après avoir siégé vingt-cinq ans, dit Fortunat; son ordination se place donc en 525 ou 526. Il se fit représenter aux conciles d'Orléans de 533 et 538; il assista de sa personne à celui qui fut célébré en 535 dans sa ville épiscopale et à ceux d'Orléans, en 541 et 549. C'était l'oncle paternel de Grégoire de Tours, qui parle souvent de lui et qui a écrit sa vie. Son épitaphe fut composée par Fortunat (1).

17. — *Cautinus*. — Evêque déplorable, dont la conduite est stigmatisée par Grégoire (2). Il mourut de la peste, le vendredi-saint (27 mars) 571.

18. — *Avitus*. — Grégoire raconte son ordination, qui eut lieu à Metz; il mentionne souvent Avit (3), sans jamais parler de lui comme d'un mort, ce qui donnerait lieu de croire qu'Avit vivait encore en 592. Trois poèmes de Fortunat lui sont adressés (4); ils ne fournissent aucune indication chronologique. L'anniversaire est marqué au 21 janvier dans le martyrologe hiéronymien (5).

(1) *H. Fr.* IV, 5, 6, 7, 12; *Gl. mart.*, 50; *Virt. s. Iuliani*, 23; *Vitae PP.*, II, 2; VI. Fortunat, IV, 4.

(2) *H. Fr.*, IV, 7, 11, 12, 13, 15, 16, 31, 35; X, 8; *Virt. s. Iuliani*, 46; *Gl. conf.*, 29.

(3) *H. Fr.*, IV, 35; V, 11; X, 6; *Gl. mart.*, 64, 66; *Virt. s. Iuliani*, 48; *Virt. s. Martini*, III, 60; *Vitae PP.*, II, prol. 4; XI, 3; XII, 3; *Gl. conf.*, 40.

(4) III, 21, 22, 22 a.

(5) Une Vie de saint Avit, alléguée par Savaron (*De ecclesiis et altaribus*, etc., I, 2. 18, etc.; Labbe, *Bibl. nov.*, t. II, p. 719), lui attribue un successeur appelé *Desideratus*. Divers livres, liturgiques et autres, que Savaron cite et qui existaient peut-être de son temps, mentionnent aussi un *Desideratus*, évêque, honoré le 10 février. Il faut y joindre un saint *Avolus* et un saint *Justus* (2 sept.), évêques aussi, d'après les mêmes documents (Labbe, *l. c.*, p. 716), bien que le dernier semble être identique à l'archidiaque de saint Illidius dont parle Grégoire de Tours (*H. Fr.*, I, 45). Les auteurs du *G. C.* insèrent ici ces trois noms, avec les plus grandes réserves, guidés plutôt par l'usage que par l'autorité de Savaron et des pièces auxquelles il se réfère.

19. — *Caesarius*. — Assista, en 627, au concile de Clichy. Destinataire d'une des lettres de saint Didier de Cahors (1) (630-655). — Fête, le 1<sup>er</sup> novembre.

20. — *Gallus II*. — Ecrivit à saint Didier de Cahors (630-655) (2); il eut des contestations avec l'évêque de Reims, Angelbert (3). — Fête, le 1<sup>er</sup> novembre.

21. — *Genesisius*. — Mentionné dans la vie de saint Prix (4), comme ayant été un des protecteurs de sa jeunesse. La vie de saint Bonnet parle aussi de lui (5). — Fête, le 3 juin. A ce jour (6), les Bollandistes ont publié une légende d'assez basse époque sur ce saint Genès.

22. — *Gyroindus*. — Privilège d'Emmon de Sens pour Saint-Pierre-le-Vif (v. 660).

23. — *Felix*. — Prédécesseur de saint Prix (7); il nomma celui-ci abbé de Chantoin.

24. — *Garivaldus*. — Successeur de Félix, mais pour quarante jours seulement (8).

25. — *Praeiectus*. — Elu sous le roi d'Austrasie Childéric II (663-675); massacré à Volvic, après avoir célébré les fêtes de Pâques 675 à Autun avec ce roi. Son anniversaire tombant au 25 janvier, il a dû périr le 25 janvier 676

(1) I, 13.

(2) II, 20.

(3) Flodoard, *Hist. Rem.*, II, 6. — Sur cet évêque et le précédent, voir les notices du P. Ch. de Smedt dans les *Acta SS. novemb.*, t. I, p. 347, 349.

(4) *Neues Archiv*, t. XVIII, p. 641, 642.

(5) *Acta SS. ian.*, t. II, p. 355.

(6) *Acta SS. iun.*, t. I, p. 316. Cette pièce paraît imitée de la vie de saint Bonnet. Elle attribue à saint Genès au moins quarante-cinq ans d'épiscopat, ce qui est impossible. Savaron, *Orig. Clarom. (Acta SS. iun.)*, t. I, p. 315), donne ainsi une inscription placée dans sa chapelle : † *Huic sub arvo requiescunt membra Papae Pontificis. Vir gente Romanus, natione Clarus, plebique suae pius Pastor extilit. Hunc inuide de in propria praedia opere suo sublimavit fabreca Pontificalem. Quam accepit Calhedram rexil in pace. Annus LXII eius quae vita quod mansil in secuto anni fuerunt, megrans de mundo, imperante Principe Francorum Rege.* Cette épitaphe, qui ne figure pas dans le recueil de Leblant, pourrait bien être du VII<sup>e</sup> siècle.

(7) *N. Archiv*, t. c., p. 644, 645.

(8) *N. Archiv*, t. c., p. 645, 646.

au plus tôt. La chronologie de son successeur oblige à s'en tenir à cette date. On a sa vie (1), rédigée par un contemporain (2).

26. — *Avitus II*. — Mentionné dans les vies de saint Prix et de saint Bonnet. Dans la première, il est représenté comme ayant fondé un monastère à Volvic, sur le tombeau de saint Prix. La seconde parle de lui comme ayant été évêque pendant quinze ans et plus, immédiatement avant son frère Bonitus, à qui il assura sa succession, Thierry III étant encore roi des Francs et Pépin maire du palais (687-691). D'après ces indications et la date connue (676) de la mort de saint Prix, Avit aura siégé de 676 à 691.

27. — *Bonitus*. — Ancien gouverneur de la Provence austrasienne, il succéda à son frère en 691; au bout d'une dizaine d'années, il abdiqua l'épiscopat, et, après divers séjours à Manlieu, à Rome et à Lyon, il mourut dans cette dernière ville. — Fête, le 15 janvier (3).

28. — *Nordebertus*. — Successeur du précédent, désigné par lui et mentionné dans sa vie.

29. — *Proculus*. — Troisième successeur de saint Bonnet (4); il parvint à obtenir les restes de celui-ci, à la suite d'une entente avec l'évêque de Lyon, Fulcoad.

30. — *Stephanus*. — Siégeait au temps de la prise de Clermont par Pépin le Bref (761) (5).

31. — *Adebertus*. — Nommé par Pépin au siège vacant;

(1) *Acta SS. ian.*, t. III, p. 243; cf. les parties publiées pour la première fois par Krusch et l'étude de ce savant sur les rédactions de cette pièce hagiographique dans le *Neues Archiv*, t. XVIII, p. 629 et suiv.

(2) Après saint Prix, le *G. C.* insère un Rusticus, qui est en réalité un évêque de Limoges.

(3) C'est, je crois, son anniversaire qui est marqué au 12 janvier, par suite de quelque confusion, dans le ms de Berne du martyrologe hiéronymien. — Sa vie, *Acta SS. ian.*, t. II, p. 452.

(4) *Post virum Dei tertio loco sublimatus* (vie de saint Bonnet). Le *G. C.* place avant lui, avec doute, un *Bubus* mal attesté; après lui, un *Thaido* et un *Daibainus* dans les mêmes conditions

(5) Document de Lanfred, abbé de Mozac, *Neues Archiv*, t. XIX, p. 25.

célébra la translation de saint Austremonne à Mozac et se fit enterrer dans ce monastère (1). — C'est évidemment cet Adebart qui fit graver des inscriptions sur deux cassettes à reliques longtemps conservées à la cathédrale. Sur l'une d'elles, il marque une date, celle de la dix-huitième année de Charlemagne, 785-6 (2). Sa signature figure au bas de l'acte de fondation de Charroux (785) (3).

32. — *Stabilis*. — Signa, en septembre 823, un document au nom de Louis le Pieux (4); assista, en 860, au concile de Thusey. — Obiit, le 1<sup>er</sup> janvier.

33. — *Sigo*. — Renversé, en 862, par le comte d'Auvergne, Etienne, qui lui substitua un clerc appelé Adon. Le fait est connu par la protestation du pape Nicolas I<sup>er</sup> (5). Assistait, en 866, au concile de Soissons.

34. — *Agilmarus*. — Signa le privilège de Tournus (875); mentionné dans un diplôme de Charles le Chauve, du 1<sup>er</sup> août 877; assista aux conciles de Ponthion (876) et de Troyes (878); accompagna le pape Jean VIII à son retour de France en Italie (6). Il siégeait encore en 891, car sa signature figure au bas du privilège de Mehun pour Saint-Pierre-le-Vif.

## RODEZ

Sidoine Apollinaire parle de l'église de Rodez dans une

(1) *Ibid.* — La date de la translation n'est pas déterminée. Cette cérémonie eut lieu en 761 ou peu après, car Pépin y prit part en personne.

(2) Le *G. C.* distingue deux Adebart; il transporte celui-ci au X<sup>e</sup> siècle. — Après Adebartus, il range un *Bernuinus*, lequel provient d'une dédicace en vers (Dümmler, *Poetae latini aevi Carolini*, t. I, p. 395), où Mabillon avait lu à tort le nom de saint Allyre (Illidius). L'évêque *Bernowinus* nommé dans ce poème ne peut être assigné à aucun siège déterminé.

(3) Mabillon, *Ann.*, t. II, n<sup>o</sup> 29, *app.* Cf. Lasteyrie, *Comtes de Limoges (Hautes Etudes, fasc. 18)*, p. 96; cf. p. 14. Les objections présentées par M. de Lasteyrie contre les signatures de cette pièce ne sont pas entièrement fondées.

(4) Böhmer-Mühlb., 757 a; Baluze, *Capitul.*, II, 1423; cf. *Cartulaire de Conques*, n. 332.

(5) *J.*, 2706.

(6) *J.*, 3208.

lettre écrite vers 475 (VII, 6); il la range parmi celles que les Goths laissaient privées d'évêques.

1. — *Amantius*. — Cet évêque est sûrement antérieur à saint Quintien (1). D'après sa vie, du IX<sup>e</sup> siècle environ, il l'aurait précédé d'assez peu de temps (2).

2. — *Quintianus*. — Il siégea aux conciles d'Agde (506) et d'Orléans (511), comme évêque de Rodez. Peu après, soupçonné par les Goths d'être d'intelligence avec les Francs, il fut obligé de s'enfuir, se réfugia en Auvergne (3), et finit par devenir évêque de cette cité.

3. — *Dalmatius*. — Assista aux conciles d'Auvergne (535) et d'Orléans (541). Grégoire de Tours marque sa mort vers l'année 580 (4). Sa vie, qui est un document fort croyable, en ceci tout au moins, lui attribue cinquante-six ans d'épiscopat. Il sera donc entré en fonctions en 524, en un temps où Rodez était au pouvoir des Goths. Son biographe le fait ordonner par le métropolitain de Narbonne (5), ce qui s'explique très bien par les circonstances politiques.

4. — *Theodosius*. — Successeur du précédent; il mourut en 583 ou 584 (6).

5. — *Innocentius*. — D'abord comte du Gévaudan, promu après la mort de Théodose (7).

6. — *Verus*. — Mentionné pour la première fois dans une lettre du comte de Septimanie Bulgar. Cette lettre a été

(1) Grég. de Tours, *Vitae PP.*, IV, 1.

(2) Publiée à la suite des *Œuvres* de Fortunat, éd. Krusch, p. 62, c. XI. Quintien le transféra alors que *nondum multorum emensa temporum orbe completo redierant curricula*.

(3) Sous l'évêque Eufrasius, dit Grég. de Tours. Eufrasius mourut en 515. On ne sait toutefois si l'exode de saint Quintien doit se placer avant ou après 511. Rodez, en effet, fut reconquise par les Goths après la mort de Clovis (Grég. de Tours, *H. Fr.*, III, 21). Sur saint Quintien, voy. *H. Fr.*, II, 36; III, 2, 12, 13; IV, 5, 35; *Vitae PP.*, IV.

(4) *H. Fr.*, V, 46; cf. V, 5; VI, 38.

(5) M. Krusch, qui, après Labbe (*N. Bibl.*, t. II, *App.*), a publié cette vie (*M. G. Script. Merov.*, t. III, p. 545), n'a nullement établi qu'elle soit postérieure aux temps mérovingiens. Je ne vois pas pourquoi elle ne serait pas du VII<sup>e</sup> siècle, et même du commencement de ce siècle.

(6) *H. Fr.*, V, 46; VI, 38.

(7) *H. Fr.*, VI, 37, 38; X, 8.



écrite entre 610 et 612 (1). Il siégea aux conciles de Paris et de Clichy, en 614 et 627. Deux lettres de lui ont été insérées dans le recueil de saint Didier de Cahors (II, 16, 19), l'une (II, 19) antérieure à la promotion de celui-ci (630), l'autre relative à une affaire sur laquelle saint Sulpice de Bourges († 647) écrivit de son côté (II, 5).

7. — *Aredius*. — Mentionné dans les Miracles de saint Didier de Cahors comme ayant été guéri par lui (date indéterminée) (2).

8. — *Faraldus*. — Mentionné comme évêque (de Rodez ?) dans une charte de Conques, donnée par le roi Pépin I<sup>er</sup>, le 23 août 838 (3).

9. — *Elizachar*. — Signataire de la charte de fondation du monastère de Vabres, en date du 11 novembre 862 (4).

10. — *Aimarus*. — Assista, en 876, au concile de Ponthion (5).

## ALBI

D'Achery avait publié, dans le tome VII de son *Spicilège*, une chronique des évêques d'Albi et des abbés de Castres, depuis 647 jusqu'à 1211. De la Barre, qui réédita le *Spicilège* en 1723, fait savoir dans une note (6) que cette chronique n'était pas ancienne, qu'elle était l'œuvre de N. Sa-

(1) Migne, *P. L.*, t. LXXX, p. 109; *M. G. Scr. Ep.*, t. III, p. 679.

(2) Migne, *P. L.*, t. LXXXVII, p. 240. — Gaugenus, évêque *civitate Toronensis* au concile romain de 769 (*Lib. pont.*, t. I, p. 473; cf. t. II, p. 566), pourrait, s'il n'est point identifié à Eusèbe, évêque de Tours, être rapporté au siège de Rodez : on aurait à lire *Rotonensis* au lieu de *Toronensis*.

(3) Desjardins, *Cartulaire de Conques*, p. 413, n° 581.

(4) *Hist. de Languedoc*, t. II, p. 331.

(5) Ici, le *G. C.* insère un *Frotardus*, avec la date de 887. Ce nom provient d'un document sans valeur, la Translation de saint Antonin (*Hist. de Languedoc*, t. I, p. 35; *Acta SS. sept.*, t. I, p. 345). Vient ensuite l'évêque *Gauzbertus*, qui donna la tonsure à saint Géraud d'Aurillac (*Acta SS. oct.*, t. VI, p. 315; cf. *Catalog. hag. Parisiens.*, t. II, p. 397). Il est possible que cet évêque, dont la vie de saint Géraud ne marque pas le siège, ait été un évêque de Rodez; la date de l'événement est très incertaine, plus probablement postérieure à l'an 900.

(6) *Spic.*, t. III, p. 570.

batier, président au parlement de Toulouse et préchantre de l'église de Castres. Il tenait ce renseignement d'un neveu de Sabatier, Guillaume Masnau, conseiller au parlement de Toulouse. Bien que moderne de rédaction, cette pièce ne me semble pas à dédaigner ; elle a pu être établie d'après les chartes de Castres ; les documents la confirment plusieurs fois. Je n'en reproduis pas ici le texte, où les évêques d'Albi et les abbés de Castres sont mentionnés suivant une formule invariable : *Anno .... N episcopabat, N abbatiat*. Je relève seulement les dates et les noms des évêques :

647. Constantius.	1030. Amelius.
673. Ricardus.	1043. Guillelmus.
692. Citruinus.	1052. Aldegarius.
722. Hugo.	1066. Frotardus.
734. Ioannes.	1087. Guillelmus.
812. Verdatus.	1096. Gauterius.
825. Guillelmus.	1099. Hugo.
844. Baldoinus.	1110. Aldegarius.
854. Panderius.	1115. Bertrandus.
869. Lupus.	1126. Humbertus.
870. Lupus.	1141. Rigaldus.
879. Lupus.	1154. Arnaldus.
921. Paternus.	1165. Guillelmus.
972. Froterius.	1176. Geraldus.
992. Honoratus.	1190. Geraldus.
1020. Amelius.	1193. Guillelmus.

1. — *Diogenianus*. — Mentionné avec éloge dans un texte du commencement du V<sup>e</sup> siècle (1).

2. — *Sabinus* (2). — Présent au concile d'Agde, en 506.

3. — *Ambrosius*. — Représenté au concile d'Orléans, en 549.

(1) Greg. Tur., *Hist. Fr.*, II, 13. — Avant lui, le G. C. marque deux évêques, *Clarus* (cf. *Acta SS.*, 1<sup>er</sup> juin) et *Anthimius*, fournis par la vie de saint Clair; voy. ch. V.

(2) Avant *Sabinus*, le G. C. marque un *Anemius*, attribué à Albi dans un prétendu ms. de Savaron, dont l'existence ne repose que sur le témoignage de Polycarpe de la Rivière.

4. — *Salvius*. — Ce saint évêque (1) mourut le 10 septembre 584, dans la dixième année de son épiscopat, lequel, par conséquent, dut commencer en 574 ou 575.

5. — *Desiderius*. — Successeur du précédent (2).

6. — *Dido*. — Le *Liber canonum* de l'église d'Albi, recopié au IX<sup>e</sup> siècle dans un exemplaire actuellement conservé (3), présentait, à la fin, deux notes ainsi conçues :

*Ego Perpetuus, quamvis indignus, presbyter, iussus a domino meo Didone urbis Albigensium episcopum, hunc librum canonum scripsi.*

*Post incendium civitatis ipsius hic liber recuperatus fuit Deo auxiliante sub die VIII kal. aug. anno IIII regnante domini nostri Childerici regis.*

Il résulte de là que l'original de ce livre a été recouvert le 25 juillet 666 ou 667 (4); mais il existait auparavant. Les pièces canoniques qu'il contient ne vont pas au delà de l'année 549; on y trouve un catalogue des papes, arrêté au nom de Saint Grégoire le Grand; jusqu'au prédécesseur de celui-ci, inclusivement, la durée du pontificat est indiquée en années, mois et jours (5); pour saint Grégoire, le nom seul est marqué. On peut donc admettre que ce catalogue donne la date du manuscrit, et, par suite, de l'évêque Dido. Celui-ci est un contemporain de saint Grégoire (590-604).

7. — *Fredemundus* (6). — Signa au concile de Paris, en 614 (*ep. Alviae*).

8. — *Constantius*. — Assista au concile de Clichy, en 627. Deux lettres de lui sont conservées dans la collection

(1) Sur saint Sauve d'Albi, voy. Greg. Tur., *Hist. Fr.*, V, 44, 50; VI, 29; VII, 1; VIII, 22.

(2) Greg. Tur., *Hist. Fr.*, VIII, 22.

(3) Bibl. d'Albi, n° 2.

(4) Childéric II a commencé son règne en 663; mais on ne sait si c'est avant ou après le 25 juillet.

(5) J'ai publié ce catalogue dans mon édition du *Liber pontificalis*, t. 1, p. 26.

(6) Inconnu au G. C.

de saint Didier de Cahors ; l'une d'elles doit être de 632, l'autre a du être écrite entre 640 et 647 (1).

9. — *Ricardus*. — Députa un abbé *Onoaldus* au concile de Bordeaux (678-5). Je supplée son nom d'après le catalogue, car, dans le texte du concile, l'évêque d'Albi n'est pas nommé.

Ici devraient prendre place les sept évêques, *Citruinus*, *Hugo*, *Ioannes*, *Verdatus*, *Guillelmus*, *Baldoinus*, *Panderius*, fournis par le catalogue.

10. — *Lupus*. — Assista, en 876, au concile de Ponthion. C'est vraisemblablement lui que le catalogue mentionne trois fois, aux années 869, 870, 879.

11. — *Eligius*. — Signature au concile *in villa Portu*, dans le diocèse de Nîmes, le 17 novembre 886.

12. — *Adolenus*. — Signatures au bas d'un acte de Frotaire, archevêque de Bourges (2), d'août 887 ; au privilège de Saint-Pierre-le-Vif, délivré à Mehun-sur-Loire, en 891.

#### CAHORS

1 (3). — *Florentius*. — Un des correspondants de saint Paulin (4).

2. — *Alithius*. — Mentionné dans le document du commencement du V<sup>e</sup> siècle que Grégoire de Tours nous a conservé (5). C'est aussi un des correspondants de saint Paulin. Son élévation à l'épiscopat doit être postérieure à l'année 407 ; la lettre 33<sup>e</sup> de s. Paulin le représente comme étant encore prêtre (6).

(1) *M. G. Scr. Ep.*, t. III, p. 209, 211 ; ep. II, 4, 15.

(2) Mabillon, *Ann.*, ad a. 887, n° 21.

(3) Sur saint Genou (*Genulfus*), par lequel s'ouvre d'ordinaire la série épiscopale de Cahors, voy. plus loin, ch. V. Après lui, le *G. C.* mentionne, pour l'exclure, un *Exuperius* dont il est question dans Ausone, *Opusc.*, XVI, 18, mais non comme d'un évêque.

(4) *Ep.*, 42 ; Migne, *P. L.*, t. LXI, p. 379 ; cf. p. 103.

(5) *H. Fr.*, II, 13. Paulin, ep. 33.

(6) Le P. Victor de Buck (*Acta SS. oct.*, t. IX, p. 311) a proposé d'insérer ici un saint Anatole, vénéré à Saint-Mihiel-de-Verdun. La chronique de ce

3. — *Boetius*. — Présent aux conciles d'Agde, en 506, et d'Orléans, en 511.

4. — *Sustratius*. — Assista au concile d'Orléans, en 533 ; se fit représenter à ceux de 538 et de 541.

5. — *Maximus*. — Assista au concile d'Orléans, en 549.

6. — *Maurilio*. — Grégoire de Tours en fait un grand éloge ; il marque sa mort vers l'année 580 (1).

7. — *Ursicinus*. — Successeur du précédent (2). Grégoire de Tours en parle plusieurs fois. Compromis dans l'affaire de Gundovald, il comparut en 585 au concile de Mâcon (3), qui lui infligea la suspense *a divinis* pour une durée de trois ans. — Fête, le 13 décembre.

8. — *Eusebius, Mammo*. — La vie de saint Didier (4) fait d'Eusèbe le successeur d'Ursicinus. Il assista au concile de Paris en 614 et dut vivre jusqu'en 622 ou 623. C'est vers le même temps qu'a dû siéger *Mammo, ecclesiae Cadurcinæ episcopus*, avec lequel Didier d'Auxerre fit un échange de biens (5). La vie de saint Didier de Cahors et le document reproduit dans celle de Didier d'Auxerre sont des pièces

monastère, rédigée vers l'année 1031 (*M. G. Scr.*, t. IV, p. 80), rapporte, d'après un écrit antérieur, que l'abbé Ermengaud, contemporain de Charlemagne (diplôme de 772, Böhm.-M., n° 144), l'ayant accompagné dans une expédition, rapporta de Cahors le corps de saint Anatole. Ici il n'est pas qualifié d'évêque. Dans un office de translation dont on ne connaît que des exemplaires imprimés (*Acta SS.*, l. c.), il est dit avoir été évêque de Cahors en Gothie (*sic*), au temps où l'église était dévastée par des infidèles qui tiraient leur origine des Goths. Il mourut le 8 février et fut enterré dans les vignes, en dehors des murs. Ce témoignage est bien faible, surtout si l'on considère l'absence totale de tradition dans le pays de Cahors. Saint Anatole était encore inconnu dans cette ville lorsqu'on y rédigea le nouveau propre du bréviaire, il y a une quarantaine d'années ; et, comme le remarque le P. de Buck, les rédacteurs de ce propre, qui se réclament sans broncher du faux Flavius Dexter, n'étaient pas gens de critique trop sévère ; ce n'est pas eux qui eussent négligé des traditions, même très légèrement documentées.

(1) *Hist. Fr.*, V, 42.

(2) *Hist. Fr.*, l. c.

(3) *Greg. Tur.*, II. *Fr.*, VI, 38 ; VIII, 20.

(4) Migne, *P. L.*, t. LXXXVII, p. 219 et suiv., c. 4.

(5) Migne, *P. L.*, t. CXXXVIII, p. 209 ; Duru, *Bibl. hist. de l'Yonne*, t. I, p. 337.

trop sérieuses pour qu'on puisse les sacrifier l'une à l'autre. Le meilleur moyen de les concilier serait d'admettre une dyonymie : *Eusebius qui et Mammo*.

9. — *Rusticus*. — Successeur d'Eusèbe ; assassiné au début de la huitième année de son épiscopat, c'est-à-dire en 630 (1). Il assista, en 627, au concile de Clichy.

10. — *Desiderius*. — Frère et successeur du précédent. Sa vie et ses lettres nous renseignent assez complètement sur son histoire. Il fut ordonné le 8 avril 630 et mourut le 15 novembre 655 (2).

11. — *Beto*. — Siégea au concile de Bordeaux (673-5).

12. — *Capuanus*. — Un évêque de ce nom joue un rôle dans la vie de saint Sacerdos de Limoges (3).

13. — *Ambrosius*. — Le temps où cet évêque a vécu est tout à fait incertain. Tout ce qu'on peut dire, c'est que son nom est marqué dans un martyrologe de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle (4). Sa vie, totalement dépourvue d'indications chronologiques, raconte qu'il abandonna son évêché pour mener la vie de reclus ; puis, qu'au bout de trois ans, il partit pour Rome ; au retour il mourut en Berry (5), à *Ernotrum* (Saint-Ambroix-sur-Arnon). — Fête, le 16 octobre.

14. — *Agarnus*. — Mentionné dans les Miracles (6) de saint Didier de Cahors, comme contemporain de l'évêque de Rodez Aredius. On a de lui une charte sans date, mais du temps du roi Louis (781-814), en faveur de l'abbaye de Moissac (7).

(1) D'après la vie de saint Didier (c. 5), l'avènement de l'évêque Rustique coïncidait avec celui du roi Dagobert, lequel monta sur le trône d'Austrasie en mars 623.

(2) V. sa vie, éd. Poupardin, 1900, c. 8, 9, 19 ; cf. Krusch, *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XXII, p. 472.

(3) Ci-dessous, p. 52, n. 7.

(4) Le manuscrit 289 de Berne ; voy. *Acta SS. nov.*, t. II, p. [133]. Dans une recension publiée par les éditeurs du *G. C.* (t. I, p. 28, *instr.*), le saint est appelé *Allogiosus*.

(5) *Acta SS. oct.*, t. VII, p. 1046.

(6) Migne, *P. L.*, t. LXXXVII, p. 241.

(7) *G. C.*, t. I, p. 36, *instr.* — Après *Agarnus*, le *G. C.* insère un *Stephanus* mentionné dans la chronique de Figeac, document des plus suspects (Baluze,

15. — *Willelmus*. — Signa le privilège de Tournus (875); assista au concile de Ponthion en 876; signa une charte de Frotaire de Bourges, en faveur de l'abbaye de Beaulieu en Limousin, laquelle est du mois d'août 887 (1).

## LIMOGES

La plus ancienne liste épiscopale de Limoges qui soit venue jusqu'à nous s'est conservée dans un des manuscrits à l'usage du célèbre chroniqueur Adémar : il y avait été transcrit de sa main. Tel est le sentiment de M. L. Delisle, à qui j'emprunte le texte de ce document (2).

Primus episcopus Lemovicensis est beatus Marcialis apostolus : sedit annis XXVIII.

	Alpinianus.	Simplicius.	Stodilus.
	Austricianus.	20 Felix.	Aldo.
	Aurelianus.	item Adelfius.	Geilo.
5	Ebulius.	Lupus.	Anselmus.
	Atticus.	Erchenobertus.	40 Turpio.
	Emerinus.	Caesarius.	Ebulus.
	Ermogenianus.	25 Roricus.	Aldegerius.
	Adelfius.	item Roricus.	Alduinus.
10	Dativus.	Ermenmarus.	Giraldus an. VIII dies II.
	item Adelfius.	Ermenus.	45 Iordanus.
	Astidius.	Salutaris.	<i>Iterius episcopus.</i>
	Rusticus.	30 Agericus.	<i>Wido.</i>
	item Rusticus.	Sacerdos.	<i>Willelmus.</i>
15	Exochius.	Autsindus.	<i>Petrus.</i>
	Ferreolus.	Ebbo.	50 <i>Eustorgius.</i>
	Asclipiodita.	Raimbertus.	<i>Geraldus.</i>
	Asclapius.	35 Odacar.	

L'évêque Jourdain, auquel la liste s'arrête de première main, siégea une trentaine d'années, à partir de 1021.

*Miscell.*, t. IV, p. 1; Desjardins, *Bibl. de l'École des Chartes*, t. XXXIII (1872), p. 266), et dans une fausse lettre pontificale (Jaffé, 2554).

(1) *Cartulaire de Beaulieu*, n° 11 (éd. Deloche, *Doc. inédits*, p. 30).

(2) *Notices et extraits des mss.*, t. XXXV, 1<sup>re</sup> partie, p. 313. Le ms. est maintenant à la Bibliothèque de Leyde, où il porte la cote *Voss. lat. in-8° 15*. Le catalogue y figure au f° 193 v°, dans la marge.

Quant à Adémar, il mourut en Terre-Sainte en 1034. C'est entre ces deux dates que le catalogue doit avoir été écrit. D'autre part, nous avons une lettre adressée par le même évêque Jourdain au pape Benoît VIII († 1024) (1); l'authenticité n'en est pas bien établie, mais on doit admettre, en tout état de cause, qu'elle a été écrite à Limoges aux environs de l'an 1030, Or, cette lettre suppose une tout autre tradition sur la série épiscopale. L'évêque Jourdain s'y dit le trente-septième évêque de Limoges, tandis que sur la liste il en est le quarante-cinquième. De plus, énumérant les premiers successeurs de saint Martial, il nomme *Aurelianus*, *Ebulus*, *Aticus*, *Ermogenianus*, omettant ainsi *Alpinianus*, *Austricianus* et *Emerinus*. Celui-ci n'a pas d'attestation en dehors des listes. Quant aux deux autres, la tradition hagiographique locale les présente comme les collaborateurs du premier évêque, mais non comme ses successeurs dans l'épiscopat.

Ainsi, au temps même de Jourdain et d'Adémar, la liste épiscopale était encore en voie de formation; les mêmes cercles, pour ne pas dire les mêmes personnes, adoptaient successivement diverses rédactions (2).

La fluctuation continua après Adémar. Au XIII<sup>e</sup> siècle, un autre moine et chroniqueur de Saint-Martial, Bernard Itier, inséra dans un manuscrit de cette abbaye (3) une rédaction du catalogue qui diffère en certains points importants de celle d'Adémar. La voici :

Marcialis.	Adelfius.
Aurelianus.	Dativus.
Ebbulus.	Adelfius II.
Aticus.	10 Exuperius.
5 Emerinus.	Astidus.
Ermogenianus.	Rusticus.

(1) *G. C.*, t. II, p. 163, *instr.*

(2) Voir, pour un cas analogue, le t. I de cet ouvrage, p. 177.

(3) *Parisinus*, 1338, f<sup>o</sup> 236 v<sup>o</sup>. Publié d'abord par M. Duplès-Agier, *Chroniques de Saint-Martial*, p. 244.



Rusticus II.	Aldo.
Exochius.	Geilo.
15 Ferriolus.	40 Anselmus.
Asclipiodotus.	Turpio.
Asclipius.	Ebbolus.
Simplicius.	Ildegarius.
Felicius.	Ilduinus.
20 Adelfius III.	45 Geraldus.
Lupus.	Iordanus.
Erchenobertus.	Iterius.
Cesarius.	Guido.
Roricus.	Humbaldus.
25 Roricus II.	50 Willelmus, prior huius ce-
Ermenmaris.	nobii III (1).
Ermeno.	Petrus.
Salutaris.	Eustorgius.
Agericus.	Geraldus XL.
30 Sacerdos.	Scebrannus XX a.
Autsindus.	55 Iohannes XI.
Cessator.	Bernardus.
Ebbo.	<i>Guido I<sup>us</sup>.</i>
Remigibertus.	<i>Guillelmus II<sup>us</sup>.</i>
35 Odachar.	<i>Durandus.</i>
Christianus.	60 <i>Aymericus.</i>
Stodilus.	<i>Girbertus.</i>

Le dernier évêque est Gilbert de Malemort (1275-1294).

Ici, pas plus que dans la lettre de Jourdain, *Alpinianus* et *Austricianus* ne figurent à la suite de saint Martial. Il y a, en revanche, trois noms de plus que dans la liste d'Adémar, ceux d'*Exuperius* (n° 10), de *Cessator* (n° 32) et de *Christianus* (n° 36). *Cessator* est le nom d'un saint local, honoré le 15 novembre ; des deux autres, on ne peut rien dire. On ne saurait donc considérer ces variantes comme des améliorations.

Ce catalogue sert de base aux *Gesta Lemovicensium episcoporum* de Bernard Gui (v. 1320) (2). On peut voir, par ce dernier ouvrage, que la tradition s'était peu développée depuis B. Itier, car Bernard Gui n'en sait guère plus

(1) Ce chiffre, comme les suivants, doit être un chiffre d'années.

(2) Labbe, *Bibl.*, t. II, p. 265.

que nous sur les anciens évêques. Cependant, il faut noter ce qu'il dit de Davitus : *Qui depositus fuit, prout scriptum invenitur* ; et de Rurice I<sup>er</sup>, à qui il attribue la fondation du monastère de Saint-Augustin (1). Entre *Sacerdos* et *Cessator*, il omet *Autsindus* (2).

Quant à liste d'Adémar, même si l'on en supprime les deux saints Alpinien et Austriclinien, ainsi que l'évêque *Emerinus*, elle est encore bien sujette à caution. Il y reste cinq noms de trop pour qu'elle puisse cadrer avec le compte de l'évêque Jourdain. Ce qui est encore plus grave, on y relève des transpositions manifestes. Ainsi les deux Rurice, qui ont siégé dans la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle, sont placés après Lupus, qui est du VII<sup>e</sup>. Celui-ci, de son côté, est précédé au catalogue par ses successeurs Simplicius et Félix. Exocius et Ferréol, successeurs des Rurice, apparaissent dix rangs avant eux.

Il n'est donc pas prudent de se fier à cette liste, qui d'ailleurs nous a été transmise par Adémar, c'est-à-dire par un auteur fort suspect en ce genre de choses.

Les vies des évêques Ferréol et Sacerdos sont de basse époque et sans valeur pour nous.

1. — *Martialis*. — Evêque fondateur, connu par Grégoire de Tours, qui en fait un des sept envoyés (3).

2. — *Ruricius*. — En 474 environ, Limoges était au nombre des cités que le roi wisigoth Euric laissait dé-

(1) Il faut noter ce qu'il dit des sépultures. Aurélien, enterré d'abord à Saint-Martial, reposait de son temps dans l'église de Saint-Cessator; Ferréol à *Auxonium*; Asclapius à Saint-Augustin de Limoges (sa fête, le 23 décembre); saint Loup à Saint-Michel *de leonibus*; Rurice II à Saint-Iunius; saint Sacerdos à Sarlat.

(2) *Gerbosus*, intercalé après *Aldo*, ne doit représenter qu'une faute de copiste, car le titre du chapitre annonce quatre évêques seulement, et l'on trouve déjà Aldo, Geilo, Anselmus et Turpio.

(3) Greg. Tur., I, 30. Cf. ch. V. — Après saint Martial, le *G. C.* inscrit les nos 2, 3, 4, 6, 7, 8, 10, 11 de la liste de Bernard, puis le *Petrus episcopus de Palatio* du concile d'Agde (506); il est pourtant sûr que Rurice I<sup>er</sup> était alors évêque de Limoges.

pourvues d'évêques, les titulaires étant morts et personne ne pouvant être installé à leur place (1). Il semble bien résulter d'une lettre de Fauste de Riez, que, à la mort d'Euric (485), cet évêque, exilé jusqu'alors, fut rendu à son siège et que Rurice fut, vers le même temps, promu à l'épiscopat (2). La correspondance de Rurice (3) nous renseigne sur son administration, qui se prolongea jusqu'au temps du concile d'Agde (506) et même au delà.

3. — *Ruricius II.* — Petit-fils du précédent, son successeur sur le siège de Limoges. Il assista en 535 au concile d'Auvergne, en 541 au quatrième concile d'Orléans ; il se fit représenter au cinquième, en 549. Fortunat a composé l'épithaphe commune (4) des deux Rurice.

4. — *Exocius.* — Connu par son épithaphe, qui vient, dans le recueil de Fortunat (5), après celle des Rurice. D'après ce document, son épiscopat dura quinze ans.

5. — *Ferreolus.* — Mentionné par Grégoire de Tours, à propos d'une émeute qui éclata à Limoges le 1<sup>er</sup> mars 579, et d'une église de Brives, incendiée en 584, qu'il fit réparer par la suite (6). Il assista, en 585, au concile de Mâcon, et, en 591, à la mort de saint Yrieix (7). — Fête, le 18 septembre (8).

6. — *Lupus.* — Ancien *martyrarius* de Saint-Martial ; promu sous Clotaire II († 629). Les circonstances de son avènement sont rapportées dans un ancien *liber miraculorum* de Saint-Martial (9). Il signa la charte de fondation

(1) Sidoine, *Ep.*, VII, 6.

(2) Fauste, *Ep.*, 5.

(3) *M. G. Auct. Antiq.*, t. VIII ; cf. *ibid.*, les lettres IV 16, V 15, VIII 10 de Sidoine, et ses *Carm.* 10 et 11 ; enfin les lettres 1-13 de la collection de Fauste.

(4) *Carm.*, IV, 5.

(5) IV, 6.

(6) *Hist. Fr.*, V, 28 ; VII, 10.

(7) *Acta SS. aug.*, t. V, p. 192, c. 52 ; cf. c. 30.

(8) Le *G. C.* omet ici l'Asclépiodotus du catalogue ; il garde *Asclepius*, dont l'anniversaire est indiqué au *X kal. ian.*

(9) *M. G. Scr.*, t. XV<sup>4</sup>, p. 280.

du monastère de Solignac, délivrée le 22 novembre 632. — Fête, le 22 mai.

7. — *Simplicius*. — Mentionné dans la vie de saint Eloi (1) comme prédécesseur immédiat du suivant.

8. — *Félix*. — Son avènement est raconté dans la vie de saint Eloi (2). Il se fit représenter, en 650, au concile de Châlon-sur-Saône.

9. — *Rusticus*. — D'après la vie de saint Viance (Vincentianus) (3), il présida aux funérailles de ce saint, mort le 2 janvier 672 (*Clotarii XV*). Il avait eu, antérieurement, des rapports avec lui. Un évêque de Limoges, dont le nom n'est pas indiqué, se fit représenter au concile de Bordeaux (673-5) par un abbé Jean.

10. — *Autsindus*. — Un évêque, *Autsinus* ou *Autsmus*, a mis sa signature au bas d'une charte mancelle de l'année 683 (4). C'est peut-être l'*Autsindus* du catalogue.

11. — *Emenus*. — Son nom figure au bas de la charte d'Agerad de Chartres, en 696 ou 697 (5). Mentionné dans la vie de saint Theau (Tillo) comme lui ayant donné la sépulture (6) (v. 700).

12. — *Agericus*.

13. — *Sacerdos*. — Je place ici, à tout hasard, ces deux évêques, qui figurent au catalogue et qui, d'après la vie de saint Sacerdos, se succédèrent (7).

(1) II, 28.

(2) *L. c.*

(3) Fragments dans Lecointe, *Annales ecclesiastici Francorum*, t. III, p. 596-600.

(4) J. Havet, *Œuvres*, t. I, p. 436.

(5) Pardessus, 435.

(6) Mabillon, *Ann.*, t. I, p. 573; *Acta SS. O. S. B.*, *saec. II*, pp. 999-1000; cf. *Acta SS. ian.*, t. I, p. 380.

(7) Telle que nous l'avons (*Boll.*, 5 mai), cette vie est l'œuvre de Hugues de Fleury (XII<sup>e</sup> s.). L'épiscopat du saint n'y tient que fort peu de place. L'intérêt se concentre autour du monastère de Calabre, près de la Dordogne. Le saint est dit avoir vécu sous le règne de Clovis I<sup>er</sup>, ce qui, eu égard à la chronologie des Rurice, est impossible. Cette date semble avoir été suggérée à Hugues par un détail de la rédaction plus ancienne sur laquelle il opérait. Il y était dit que Sacerdos avait eu pour parrain un *Allitius*

14. — *Regimpertus*. — Obtint de Louis le Pieux deux diplômes, tous deux datés du 16 juillet 817 (1).

15. — *Odacear*. — On a une charte de lui, en date du mois de janvier 832 (2). Signa le privilège pour Corbion, donné à Germigny, en 843 (3). — Obiit, le 11 mai (4).

16. — *Stodilus*. — Mentionné en 846, 18 janvier, dans une charte de Pépin II ; en 949, dans une charte de Charles le Chauve (5) ; en 855 (?), dans un acte d'échange entre lui et un comte Gérard (6). C'est sous son épiscopat que les chanoines de Saint-Martial adoptèrent la règle monacale (7). En 855, de concert avec l'archevêque de Bourges Radulf, il couronna roi d'Aquitaine Charles, fils de Charles le Chauve (8). En 860, il assista au concile de Thusey. Les chartes de l'abbaye de Beaulieu le mentionnent en 859 et jusqu'en novembre 860 (9).

17. — *Aldo*. — Assista au concile de Soissons, en août 866. Consacra cette même année Vulfade comme archevêque de Bourges et mourut le 7 octobre (10).

18. — *Geilo*. — Il est mentionné par Adémar comme successeur du précédent ; sa mort est marquée au 10 juin par le même auteur.

19. — *Anselmus*. — Une charte du 4 novembre 897 (11)

ou *Anticius*, élevé (par Hugues?) à la dignité de roi d'Aquitaine (incertitudes de Hugues, voy. le texte publié par M. Couderc dans la *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, t. LIV, p. 473). Hugues l'identifia avec Ecdicius, connu par Sidoine Apollinaire. La place qu'il occupe dans le catalogue semble le rapprocher des temps carolingiens. Si quelque tradition sérieuse le rattachait au temps d'un roi Clovis, il faudrait songer à Clovis III (691-695).

(1) Böhmer-M., 638, 639; Migne, *P. L.*, t. CIV, p. 1062, 1061; le second seul figure au *G. C.*, t. II, p. 164, *instr.*

(2) *G. C.*, t. II, p. 165, *instr.*

(3) Mabillon, *saec. IV<sup>a</sup>*, p. 151; cf. la pièce citée ci-dessous, note 6.

(4) *G. C.*, t. II, p. XIV *animadv.*

(5) Bouquet, VIII, p. 358, 506.

(6) Lasteyrie, *Comtes de Limoges*, p. 97.

(7) Adémar, *Chron.*, III, 18.

(8) Adémar, *De abbat. Lemov.* Migne, *P. L.*, t. CXXI, p. 80.

(9) *Cart.*, 1, 12, 23, 24.

(10) Adémar, *l. c.*, p. 81.

(11) *Cart. de Beaulieu*, n° 13.

est datée aussi de sa vingt-huitième année d'épiscopat. Il a donc commencé à siéger en 870. Il mourut la même année que le roi Eudes (898), le 9 février (1).

20. — *Turpio*. — Successeur du précédent. Siégea jusqu'en 944 (2).

#### GÉVAUDAN (MENDE)

L'église des *Gabales* fut représentée au concile d'Arles, en 314, par un diacre appelé *Genialis*.

1. — *Privatus* (3). — On sait par Grégoire de Tours (4) que saint Privat fut une victime des hostilités exercées en Aquitaine par la bande du roi alaman Chrocus. La date de ces troubles flotte entre le III<sup>e</sup> siècle et le V<sup>e</sup>; à mon avis, il faudrait les placer au début du règne de Constantin, peut-être avant le concile d'Arles.

2. — *Leoninus* (5). — Député au concile d'Agde, en 506.

3. — *Hilarius*. — Signa au concile d'Auvergne, en 535. On a sa vie, qui paraît avoir été écrite peu après lui, mais qui ne renseigne guère sur les détails de sa carrière épiscopale (6). Il est mentionné aussi dans la vie de saint Lubin de Chartres (7), comme l'ayant accueilli dans sa ville

(1) Adémar, *l. c.*

(2) *Ann. Lemon. (M. G. Scr., t. II, p. 251).*

(3) Avant saint Privat, le *G. C.* donne un saint Sévérien, considéré comme premier évêque : aucune référence. Il est à craindre qu'on n'ait attiré à *Gabales* le célèbre évêque Sévérien, de *Gabala* en Syrie, contemporain de saint Jean Chrysostome.

(4) *Hist. Fr.*, I, 34; cf. X, 29; *Vit. s. Iuliani*, 30. Voy. plus loin, ch. V.

(5) Des deux évêques que le *G. C.* insère avant Leoninus, le premier, saint *Firminus* (14 janvier), n'est pas classé chronologiquement; l'autre doit son attribution à Polycarpe.

(6) *Acta SS. ocl.*, t. XI, p. 638.

(7) Ed. Krusch, *Fortunatus*, p. 74, c. 4. — Il faudrait peut-être indiquer ici cet *Evodius* dont parle Grégoire de Tours (*Vitae PP.*, VI, 4), qui « in Gabalitano ad episcopatum iam electus, iam in cathedram positus, iam cuncta parata ut benediceretur episcopus, ita subito contra eum omnis populus consurrexit, ut vix vivus possit evadere. Qui postea presbiter transiit. »

épiscopale ; cette visite dut avoir lieu vers l'année 528. — Fête, le 25 octobre.

4. — *Euanthius*. — Siégea, en 541, au concile d'Orléans.

5. — *Parthenius*. — Evêque au temps du roi Sigebert (561-575) (1).

6. — *Agricola*. — Assista aux conciles de Paris, en 614, et de Clichy, en 627 (2).

7. — *Fredaldus*. — J'insère ici, non sans hésitation, saint Frezal de La Canourge, qui, d'après une légende des moins rassurantes, aurait été évêque de Mende et serait mort assassiné sous Louis le Pieux (*Acta SS. sept.*, t. II, p. 255).

8. — *Agenulfus*. — Signa le privilège de Tournus (875) ; assista, en 876, au concile de Ponthion. Une lettre du pape Jean VIII (3), de l'année 878, lui est adressée.

#### VELAY (LE PUY)

La cité des Vellaves avait son chef-lieu dans une localité appelée *Ruessium* (4). Là aussi, d'après la tradition locale, fut d'abord le siège de l'évêché. Il fut plus tard transporté au Puy. Au temps de Grégoire de Tours, et, plus précisément, en 590, on rencontre au Puy un évêque qui semble y avoir sa résidence ; et il n'est pas douteux que l'église du Puy, actuellement cathédrale, n'existât dès le V<sup>e</sup> siècle. Cependant, on n'a pas la preuve que la translation officielle et complète fût déjà opérée au temps où Grégoire écrivait. L'évêque des Vellaves pouvait résider

(1) *Greg. Tur., Hist. Fr.*, IV, 39.

(2) Le saint *Ilérus* que le *G. C.* marque ici et qui est mentionné dans certaines rédactions de la vie de sainte Enimie, ne peut être considéré comme distinct de saint Hilaire (n° 3). Sur cette question, voy. *Acta SS. oct.*, t. XI, p. 628 ; cf. t. III, p. 409.

(3) *J.*, 3220.

(4) Saint-Paulien, à une vingtaine de kilomètres au N.-O. du Puy. Telle était, du moins, la situation au deuxième siècle (Ptolémée). Mais il paraît établi que, dans les premiers temps de l'empire, le chef-lieu était au Puy (*C. I. L.*, t. XIII, p. 213).

au Puy dans les mêmes conditions que celui de Langres résidait à Dijon.

La tradition présente saint Vosy (*Evodius*) comme l'auteur de la translation définitive; mais elle ne fournit aucune donnée certaine sur l'époque de ce personnage. Les uns l'identifient avec un évêque *Evodius*, qui signa, en 374, au concile de Valence; les autres avec un moine du même nom, qui vivait au déclin du VII<sup>e</sup> siècle. Il n'y a, je crois, aucun fond à faire sur la seconde hypothèse, et la première n'est pas beaucoup plus sûre. La chronologie des anciens évêques du Puy est malheureusement très peu et très mal documentée.

Dans la plus ancienne légende de saint Front de Périgueux, celle qu'Adon a connue, il est question d'un prêtre Georges, compagnon de ce saint, envoyé avec lui par saint Pierre, mort en route et ressuscité par la vertu du bâton apostolique. Il est difficile de dire à quelle époque on a commencé à faire de ce Georges le premier évêque du Puy. La légende périgourdine du IX<sup>e</sup> siècle n'a pas été retrouvée; celle qui fut rédigée, vers la fin du X<sup>e</sup> siècle, par Gauzbert, chorévêque de Limoges, ne parle de Georges que comme d'un prêtre et ne mentionne pas son séjour chez les Vellaves (1).

Après saint Georges, l'usage local range divers personnages, honorés presque tous comme saints, mais dont l'attestation, même simplement hagiographique, est d'époque assez basse (2). Cependant, il y a lieu ici de tenir compte d'une note insérée dans le sacramentaire n<sup>o</sup> 2294 de la Bibliothèque nationale (3), sur un feuillet qui paraît provenir de quelque livre liturgique du Puy :

(1) Bosquet, *Eccl. gallic. hist.*, part. II, p. 5. Cf. ci-dessous, ch. V.

(2) Saint *Marcellin* de Monistrol, dont les reliques paraissent avoir été transférées de l'ancienne ville (*civitas Vetula*), sous l'évêque Norbert (n. 880); saint *Paulien*, d'où lui vient son nom actuel, et dont elle garda le tombeau; saint *Bénigne*, saint *Agrève* (*Agrippanus*), *Dulcidius*.

(3) Delisle, *Mémoire sur d'anciens sacramentaires*, p. 184 (t. XXXII, 1<sup>re</sup> partie, des *Mémoires de l'Acad. des Inscr.*).



*Haec sunt nomina sanctorum confessorum qui construxerunt, Domino permittente, domum beatae virginis Mariae : Evodius, Aurelius, Suacrus, Scutarius et Ermentarius, quorum festività caelebratur IIII id. novemb. (1).*

De ces noms, *Aurelius* et *Scutarius* ont d'autres attestations. *Evodius* (saint Vosy) passe, comme je l'ai déjà dit, pour avoir transporté le siège épiscopal de Ruessium (*civitas Vetula*, Saint-Paulien) au Puy. *Ermentarius* est identifié d'ordinaire avec l'évêque *Armentarius* qui signa, en 451, la lettre dogmatique de saint Léon. Cette identification est possible, mais non certaine. De *Suacrus* (*Syagrius* ?) on ne peut rien dire.

Dans la liste qui suit, je n'admettrai que les noms sur lesquels nous avons des indications chronologiques assez précises pour qu'on puisse les distribuer en série. Mais je n'entends nullement contester que les autres aient existé, ni même qu'ils aient été évêques du Velay.

1. — *Scutarius*. — Une inscription trouvée en 1847, dans la cathédrale du Puy, contient le nom de cet évêque, avec le monogramme du Christ, flanqué des lettres A et ω, ce qui paraît indiquer le V<sup>e</sup> siècle ou la fin du IV<sup>e</sup> :

SCV<sub>α</sub>✠ωTAR  
PAPAVIVEDEO

L'acclamation s'adresse à *Scutarius* vivant.

2. — *Aurelius*. — Mentionné dans un récit de Grégoire de Tours à propos d'un événement de l'année 590 (2). Il résidait au Puy, *ad locum quem Anicium vocitant*.

3. — *Dructanus* (?). — Le cartulaire de Saint-Chaffre (3) mentionne, dans une rubrique, un abbé de ce monastère,

(1) C'est au même jour (10 novembre) que se célèbre actuellement la fête de saint Georges.

(2) *H. Fr.*, X, 25.

(3) *Ed. Ulysse Chevalier*, 1891, p. 84.

qui était aussi évêque : *De abbate Dructano episcopo*. On conjecture que cet abbé-évêque occupait le siège du Puy. Il vivait, en tout cas, au temps de Louis le Pieux.

4. — *Arduinus*. — Présent, en 860, au concile de Thusey ; en 866, à celui de Soissons.

5. — *Wido*. — Mentionné dans les dernières années de Charles le Chauve ; il signa le privilège de Tournus (875) ; on le trouve, en 876, au concile de Ponthion ; cette année et la suivante, il est mentionné dans deux diplômes contradictoires du roi Charles, relatifs à Saint-Chaffre (1). — Obit, le 24 juillet.

6. — *Norbertus*. — C'est celui qui, en suite d'une convention avec le vicomte de Polignac, transféra de Saint-Paulien au Puy les corps des saints Georges et Marcellin (2). Il paraît avoir vécu vers la fin du IX<sup>e</sup> siècle.

(1) *G. C.*, t. II, p. 221, 259, *instr.*

(2) Mabillon, *Acta SS.*, saec. IV, part. 1, p. 759.

## CHAPITRE III

### LA PROVINCE DE BORDEAUX

#### BORDEAUX

Il ne subsiste aucun ancien catalogue des évêques de Bordeaux. Cependant Fortunat savait que Léonce II était le treizième évêque de ce siège, et il le lui disait dans un de ses poèmes (1) :

Tertius a decimo huic urbi antistes haberis,  
sed primus meritis enumerandus eris.

Nous ne connaissons que huit des prédécesseurs de Léonce ; mais il est bien clair que leurs huit évêchés ne suffisent pas à remplir l'intervalle écoulé entre les origines et le temps de Léonce II. Deux évêques seulement nous sont connus pour le IV<sup>e</sup> siècle, trois pour le siècle suivant : encore l'un de ceux-ci, saint Seurin, semble-t-il avoir été intérimaire, de sorte que son évêché serait compris entre les limites extrêmes de celui de saint Amand, à la fois son prédécesseur et son successeur. Deux évêques par siècle, c'est évidemment trop peu. Nous en trouvons six au VI<sup>e</sup> siècle. Il semble donc bien que les

(1) *Carm.*, I, 15.

quatre noms inconnus doivent se placer au IV<sup>e</sup> siècle et au V<sup>e</sup>. Pour le IV<sup>e</sup> siècle, nous connaissons l'évêque qui siégeait en 314 et celui qui vit la fin du siècle ; les deux noms à placer se rangeront donc à la suite de celui d'*Orientalis*, lequel devra être considéré, non seulement comme le plus ancien évêque connu, mais comme le premier évêque de Bordeaux.

1. — *Orientalis*. — Assista, en 314, au concile d'Arles.

2. — *Delphinus*. — Assista au concile de Saragosse (380) et joua un rôle dans l'affaire des Priscillianistes (1). Correspondant de saint Ambroise et de saint Paulin de Nole. La dernière lettre qui lui est adressée est de l'année 400 ; en 404, Paulin parle déjà de son tombeau (2).

3. — *Amandus*. — Successeur du précédent, après avoir été son collaborateur. Connu surtout par la correspondance de saint Paulin. Mentionné, dans un texte (3) du V<sup>e</sup> siècle, comme un des plus dignes évêques de son temps.

4. — *Severinus*. — Grégoire de Tours raconte, d'après la tradition du clergé de Bordeaux, qu'Amandus céda son siège à un évêque venu d'Orient, *Severinus*, et le reprit après la mort de celui-ci. Fortunat avait écrit la vie de *Severinus* (saint Seurin) (4).

5. — *Gallicinus*. — Contemporain de Sidoine Apollinaire, qui le mentionne dans un de ses petits poèmes (5). Il était déjà mort quand fut écrite la lettre VII, 6, dans laquelle Sidoine décrit la désolation des églises d'Aquitaine.

6. — *Cyprianus*. — Siégea aux conciles d'Agde, en 506,

(1) Sulpice Sévère, *Chron.*, II, 48, 49.

(2) Paulin, *Ep.*, XX, *Carm.*, XIX. v. 154.

(3) Cité par Grégoire de Tours, *H. Fr.*, II, 13, comme d'un *Paulinus*, probablement s. Paulin de Nole.

(4) *Gl. conf.*, 44. Il sera question de cette pièce au chapitre des évêques de Cologne.

(5) *Ep.*, VIII, 11.

et d'Orléans, en 511 ; dans celui-ci il eut les honneurs de la première signature.

7. — *Amelius*. — Mentionné par Fortunat (I, 11) comme fondateur d'une basilique en l'honneur de saint Denis et comme prédécesseur du suivant.

8. — *Leontius*. — Fortunat a composé son épitaphe (IV, 9).

9. — *Leontius II*. — Fortunat l'a souvent célébré dans ses vers, lui et sa femme Placidina. Il composa aussi son épitaphe (1). D'après celle-ci, Léonce mourut à cinquante-quatre ans. Fortunat, qui n'est venu en France que vers 565, l'avait beaucoup connu. Ceci suppose qu'il ne mourut guère avant 570. Grégoire de Tours (2) le mentionne à propos d'un concile tenu sous Caribert, vers l'année 562. *Leontius*, évêque de Bordeaux, signa le premier au concile d'Orléans, en 541, se fit représenter à celui de 549, enfin assista aux deux conciles de Paris, dont le premier est de 552 et l'autre antérieur à 573. Il est difficile d'admettre que ce soit toujours le même *Leontius*. Fortunat (3) nous apprend que Léonce II, à la fleur de l'âge (*primo flore inventutis*), prit part à la campagne de Childebart au delà des Pyrénées (531), et qu'il fut quelque temps marié avant de devenir évêque. Il est donc peu probable qu'il le soit devenu avant 541. C'est donc à Léonce 1<sup>er</sup> qu'il faut attribuer la signature dans ce synode, surtout si l'on a égard à la préséance qui y fut dévolue à l'évêque de Bordeaux. Pour les conciles suivants, surtout pour ceux de 549 et de 552, l'incertitude est plus grande. — Léonce II était le treizième évêque de Bordeaux (4).

10. — *Bertechrarnus*. — Contemporain du Grégoire de Tours, qui parle souvent de lui (5). La première fois, c'est

(1) I, 6, 8-20; III, 24; IV, 10 (épit.).

(2) *H. Fr.*, IV, 26.

(3) I, 15.

(4) Fortunat, I, 15, v. 39; cf. ci-dessus, p. 59.

(5) *H. Fr.*, V, 18, 47, 69; VII, 31; VIII, 2, 7, 20, 22; IX, 33; *Gl. mart.*, 33.

à propos du concile réuni en 577 à Paris pour juger Prétextat de Rouen. Bertram assista en 585 au concile de Mâcon et mourut peu après (1).

11. — *Gundegisilus qui et Dodo*. — Grégoire (*l. c.*) raconte qu'à la mort de Bertram, le roi Gontran lui donna pour successeur, non pas son diacre *Waldo*, surnommé aussi *Bertechramnus*, mais le comte de Saintes *Gundegisilus*, surnommé *Dodo*. Celui-ci eut, comme métropolitain, à s'occuper, en 590 et depuis, des troubles du monastère de sainte Radegonde (2).

12. — *Arnesigilus*. — Assista, en 614, au concile de Paris (3).

13. — *Iohannes*. — Assista, en 673, 674 ou 675, au concile tenu *in diocesim Burdigalense, Modogarnomo castro super fluvio Garona* (4).

14. — *Sicharius*. — Reçut deux lettres de Louis le Pieux, en 814 et en 817 (5).

15. — *Adalelmus*. — Convoqué en 828 au concile de Toulouse (6).

16. — *Frotarius*. — Apparaît pour la première fois au concile de Thusey, en 860. Il est souvent question de lui dans les affaires ou assemblées ecclésiastiques du temps de Charles le Chauve. En 876, il fut transféré au siège de Bourges, sous prétexte que sa ville épiscopale, sans cesse envahie par les Normands, était devenue inhabitable. Cet arrangement, réprouvé par les évêques du concile de Ponthion (juillet 876), fut consacré par des lettres du pape Jean VIII, datées du 28 novembre 876 (7).

(1) *H. Fr.*, VIII, 22. C'est peut-être à lui, peut-être aussi à Bertram du Mans que sont adressées deux pièces de Fortunat, III, 17, 18.

(2) *H. Fr.*, VIII, 22; IX, 41, 43; X, 15.

(3) Au concile de Clichy, en 627, un diacre *Samuel* représenta l'évêque de Bordeaux; mais le nom de celui-ci n'est pas marqué.

(4) Cf. p. 20. — Cet évêque et le précédent sont omis par le *G. C.*

(5) *Böhmer-M.*, 508, 636.

(6) *Ibid.*, 827.

(7) *J.*, 3054, 3055.

## AGEN

1. — *Phoebadius* (1). — Était déjà évêque en 357, lorsqu'il publia un écrit contre les Ariens (2). Il assista en 359 au concile de Rimini, où il joua un rôle important (3). En 374, il présida le concile de Valence; en 380, celui de Saragosse. Il faut probablement l'identifier avec le *Segatius*, auquel est adressée la lettre 86 de saint Ambroise, commune à lui et à Delphin de Bordeaux. Saint Jérôme lui a fait une place dans son *De viris* (c. 108); il vivait encore, *decrepita senectute*, quand cet ouvrage fut écrit, en 392. — Fête, le 25 avril.

2. — *Dulcitus*. — Connu par la passion (4) de saint Caprais et sainte Foi, pour avoir élevé une basilique en l'honneur de ces martyrs. — Fête, le 16 octobre.

3. — *Bebianus*. — Assistait au concile d'Orléans, en 549.

4. — *Polemius*. — Assistait au concile de Paris, en 573 (5).

5. — *Antidius*. — Assistait, en 585, au concile de Mâcon; mentionné, à la même année, par Grégoire de Tours (6).

6. — *Flavardus* (7). — Assistait, en 614, au concile de Paris.

7. — *Asodoaldus*. — Assistait, en 627, au concile de Clichy.

8. — *Salustius*. — Contemporain de saint Didier de Cahors; il était déjà en fonctions lorsque celui-ci fut promu à l'épiscopat (8) (avril 630).

(1) *Foegadius* (Sulpice Sèv., conc. de Valence); *Fitadius* (conc. de Saragosse).

(2) *P. L.*, t. XX.

(3) Sulp. Sèv., *Chron.*, II, 44.

(4) Cette passion est antérieure à Adon, qui la résume dans son martyrologe (20 octobre); quant à la basilique, elle est mentionnée par Grégoire de Tours, *H. Fr.*, VI, 12. Cf. ci-dessous, ch. V.

(5) Le *G. C.* insère ici, avec doute, un *Sugillarius*, sans références.

(6) *H. Fr.*, VIII, 2.

(7) Manque au *G. C.* Il en est de même du suivant.

(8) Lettre de Didier, encore laïque, à Salustius, évêque, *Desid. ep.*, I, 1; cf. *Vita Desid.*, c. 15.

9. — *Siboaldus*. — Assista au concile de Bordeaux (673-5).

On ne connaît aucun évêque d'Agen du VIII<sup>e</sup> siècle ni du IX<sup>e</sup>, ni même du X<sup>e</sup>, jusque vers l'année 977.

ANGOULÊME

Au temps du roi Robert (996-1031) et du comte Guillaume († 6 avril 1028), il y avait aux portes d'Angoulême une basilique placée sous le triple vocable des saints Ausone, Aptone et Césaire (1). Le premier de ces saints est présenté par Adémar comme ayant été disciple de saint Martial et premier évêque d'Angoulême ; le second est un évêque d'Angoulême, du VI<sup>e</sup> siècle ; du troisième, on ne dit rien. Tous les trois sont groupés dans une légende du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> siècle (2), fort incohérente et dépendant évidemment des fables limousines sur les voyages de saint Martial. Ausone est, d'après cette légende, du même âge que saint Martial, c'est-à-dire contemporain de saint Pierre ; Aptone, qui a vécu au VI<sup>e</sup> siècle, est son frère jumeau ; enfin il est massacré par les Vandales (V<sup>e</sup> s.).

Une liste des évêques d'Angoulême est conservée dans un *liber canonum* de cette église, le *Vaticanus Reginae* 1127. Elle a été récemment publiée par M. G. de Puybaudet (3). Je la reproduis ici d'après son édition et avec ses notes, après avoir revu moi-même le manuscrit.

NOMINA	DEFUNCTORUM .	episcoporum. <sup>a</sup>
Ausonius		episcopus.
////////// <sup>b</sup>		episcopus. <i>cessavit episcopatus per multos annos usque ad   tempus beati</i>
Aptonius		episcopus. <i>Aptonii quem misit Clodo   veus rex Engolismae tempore beati</i>
MERERIUS		episcopus. <i>Eparchii.</i>
Matheus		episcopus.

(1) Charte résumée par Mabillon, d'après un exemplaire de l'abbaye de Saint-Ausone, *Annales*, t. IV, p. 306.

(2) *Acta SS.*, 22 mai, t. V, p. 138. Cf. ci-dessous, ch. V.

(3) *Mélanges de l'École de Rome*, t. XVII, p. 281.



Sicmundus	episcopus.
Gotismandus	episcopus.
Anselmus	episcopus.
Bertoalis	episcopus.
Ardoinus	episcopus.
Girbaldus . i .	episcopus.
Acfrædus	episcopus.
Teotmundus	episcopus.
Eroigius	episcopus.
Item Girbaldus . ij . <sup>1</sup>	episcopus.
Adelardus	episcopus.
Madalbertus	episcopus.
Wilelmus . i .	episcopus.
Fredebertus	episcopus.
Sydramnus	episcopus. obiit III. NON. jun. c
Launus	episcopus. obiit VIII kal. febr. c
Helias . Scotus anno ab Incarnatione Domini DCCC   LX <sup>2</sup>	episcopus. obiit X. kal. octob. d
Oliba	episcopus. obiit III. NON. septemb. c <sup>3</sup>
Anatolus	episcopus. obiit XII. kal. mai. c <sup>4</sup>
Godalbertus	episcopus.
Gunbaldus	episcopus. obiit X. kal. april. c <sup>5</sup>
Fulcaldus	episcopus. obiit IIII. id. febr. c <sup>6</sup>
Eblo	episcopus. obiit XV. kal. febr. c <sup>7</sup>
Ramnulfus	episcopus. obiit XVIII. kal. febr. c <sup>8</sup>
Hugo	episcopus. obiit VIII. kal. decemb[ri]s. d <sup>9</sup>
Grimoardus. V. kal. febr. obiit. e <sup>10</sup>	episcopus obiit. V. kal. febr. d
Roho	obiit . IIII . idus m[a]r[tii]. e <sup>11</sup>
Girardus . i . obiit . XVII . kal. julii. e <sup>12</sup>	
Willelmus . ij . obiit . XII . kal. octob. e <sup>13</sup>	
Ademarus	episcopus obiit <sup>d</sup> . II . nonas seplemb. <sup>14</sup>
ij. Girardus episcopus ac sancte Romane Aecclesie legatus qui sedit in episcopatu annos XXX . III <sup>15</sup>   anno ab Incarnatione Domini M <sup>o</sup> C <sup>o</sup> XXX <sup>o</sup> V <sup>o</sup> . Obiit autem kal. m[a]r[tii].	

*Lambertus episcopus qui vixit in episcopatu annos XIII . et dies XX .*

*id. obiit | junii. <sup>16</sup>*

*Hugo episcopus . ij . qui sedit in episcopatu annos . X . menses . II . |*

*dies . I . Obiit autem pridie id. augusti anno ab Incarnatione*

*Domini | M<sup>o</sup>C<sup>o</sup>L<sup>o</sup>VIII. f <sup>17</sup>*

#### NOTES PALÉOGRAPHIQUES.

- a) D'une encre différente.  
 b) Ici un grattage.  
 c) Ces huit *obit*, d'une écriture du XI<sup>e</sup> siècle semblent de la même main.  
 d) Ces quatre mentions sont de la même main et de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. La date de la mort de *Grmoardus* fut, après coup, maladroitement réunie par un trait au nom de *Hugo*, à qui était ainsi attribué l'*obit* de son successeur.  
 e) Ces quatre *obit* paraissent avoir été écrits entre 1135, date de la mort de Girard II, et 1159, date du décès de Hugues II.  
 f) Les six dernières lignes sont de diverses mains.

#### NOTES EXPLICATIVES.

<sup>1</sup> « 864. 10 kal. januar. Girbaldus episcopus Egoismensis obiit. » — *Ann. Engol.*, M. G. SS. IV, p. 5; *ibid.*, XVI, p. 486.

<sup>2</sup> Cette date, donnée aussi par les *Annales Engolismenses*, n'est pas admissible. Le *Gallia* (II, col. 893) adopte celle de 875.

<sup>3</sup> † 892 (*Ann. Engol.*, M. G. SS. IV, p. 5, et XVI, p. 486).

<sup>4</sup> † 895 (*ibid.*).

<sup>5</sup> † 940. « Sedit annos 43, dies 21 » (*ibid.*).

<sup>6</sup> † 951. « Sedit annos 12, menses 11, dies 10 » (*ibid.*).

<sup>7</sup> † 964. « Sedit annos 12, menses 9, dies 16 » (*ibid.*).

<sup>8</sup> † 973. « Sedit annos 9, menses 9, dies 13 » (*ibid.*).

<sup>9</sup> † 990 (*Ann. Engol.*, M. G. SS. XVI, p. 487). La date de 993 donnée par les *Annales* tirées d'un manuscrit de Saint-Martial (SS. IV, p. 5) n'est pas admissible, Hugues I<sup>er</sup> étant mort quarante années avant le concile de Limoges de 1031 (Labbe, *Concilia*, IX, col. 865).

<sup>10</sup> La mort de l'évêque Grimoard doit être fixée au 28 janvier 1018. Elle eut lieu, en effet, 14 ans avant le concile de Limoges de 1031 (Labbe, *loc. cit.*). D'autre part, une notice publiée dans le *Gallia* (II, *instrum.*, col. 990) paraît indiquer que Grimoard vivait encore au printemps de 1017; la date de 1002 portée dans le *Gallia* par cet acte est inadmissible et doit être attribuée à l'erreur d'un copiste qui aura écrit MII au lieu de MXVII; l'ensemble des souscriptions, joint au chiffre 2 de l'indiction, rend très probable la date de 1017.

<sup>11</sup> L'année de la mort de Rohon est comprise entre 1031 et 1038 (*Gallia*, II, col. 991).

<sup>12</sup> Girard I<sup>er</sup> mourut entre 1040 et 1043 (*ibid.*, col. 992).

<sup>13</sup> † 1076 (*Hist. pontif. et com. Engol.*, Bouquet, XI, p. 264).

<sup>14</sup> † 1101, d'après son épitaphe (*Gallia*, II, 995). « MCI anno ab Incarnatione Domini, pridie mensis septembris, » d'après l'*Historia pontificum*

(Bouquet, XII, p. 392). Le mot *mensis* paraît venir d'une mauvaise lecture de *nonas*.

<sup>45</sup> Le 1<sup>er</sup> mars 1136 (n. s.). Cette date résulte des indications concordantes que donne l'*Historia pontificum* : « Sabbato autem missam celebrans... sequenti die dominica migravit a saeculo MCXXXVI anno ab Incarnatione Domini... » (Bouquet, XII, p. 397). Or, en 1136, le 1<sup>er</sup> mars tombait effectivement un dimanche ; pour le chroniqueur, l'année commence donc au plus tard le 1<sup>er</sup> mars ; pour le rédacteur de la liste, après cette date.

<sup>46</sup> « VIII idus junias » d'après *Hist. pontif.* (*loc. cit.*, p. 399). — La date du 13 juin, jour où l'on célébrait, dans l'abbaye de la Couronne, l'anniversaire de l'évêque Lambert, est seule admissible (*Gallia*, II, col. 1003). La date d'année est plus douteuse : le *Gallia* adopte 1158 ; M. Castaigne (*Rerum Engolism. Scriptores*, p. 89), 1159. Cf. ci-après.

<sup>47</sup> Entre 1136 et 1159, il n'y a pas place pour les treize années de pontificat de Lambert, les dix années de pontificat de Hugues II et la vacance d'un an qui s'écoula entre les deux, s'il faut en croire l'*Historia pontificum* : « Cessavit episcopatus usque XIV kalend. julii subsequentis anni » (*loc. cit.*). Force est donc d'admettre une erreur dans l'une des trois mentions précédentes.

De première main, la liste s'arrête à l'évêque Hugues (973-980). Mais l'intitulé suppose que Hugues était déjà mort quand on inscrivit son nom à la suite de ses prédécesseurs. La liste aura donc été arrêtée sous le successeur de Hugues, Grimoard, qui siégea de 980 à 1018.

Pour la dernière partie, depuis l'évêque Hélie († 875), les vérifications sont en sa faveur. Le prédécesseur d'Hélie, *Girbaldus*, est omis ou plutôt déplacé, car on trouve ce nom un peu plus haut. Launus, qui vient auparavant, est connu et daté ; il est à sa place. Au-dessus, c'est-à-dire avant le milieu du IX<sup>e</sup> siècle, le catalogue n'est plus guère vérifié. Entre saint Ausone qui, s'il a été réellement le premier évêque, doit avoir vécu au IV<sup>e</sup> siècle, et saint Aptone, le deuxième nom de la liste, nous en connaissons deux autres, *Dynamius* au V<sup>e</sup> siècle et *Lupicinus* au VI<sup>e</sup>. Après *Mererius*, le successeur d'Aptone, nous connaissons sept évêques, du VI<sup>e</sup> et du VII<sup>e</sup> siècle, dont aucun ne figure sur la liste. Celle-ci, en revanche, nous offre seize noms entre *Mererius* et *Launus*. Il est à croire que ce sont des noms d'évêques d'Angoulême ; nous en avons la preuve pour trois au moins d'entre eux, *Ardoinus*, *Girbaldus* et *Sydramus*. D'autre part, il n'est pas possible de les attribuer au

V<sup>e</sup> siècle, la plupart ayant une forme germanique bien accusée. Au VI<sup>e</sup> siècle, la place est entièrement prise; même au VII<sup>e</sup> siècle, il n'en reste pas beaucoup. Il est donc probable que ces évêques auront siégé dans le dernier quart du VII<sup>e</sup> siècle, au siècle suivant et jusque vers le temps de Charles le Chauve.

Il sera question plus loin (ch. V) du début de la liste et de ses rapports avec les légendes locales.

L'*Historia* (1) *pontificum et comitum Engolismensium*, écrite en 1159 par un chanoine d'Angoulême, s'inspire du catalogue, qu'elle reproduit avec peu de variantes, et aussi de la légende de saint Ausone.

1. — *Ausonius*. — Présenté comme premier évêque par une tradition que l'on peut suivre dans les documents écrits jusqu'au déclin du X<sup>e</sup> siècle (2).

2. — *Dynamius*. — Mentionné dans le texte de Paulin (V<sup>e</sup> siècle) (3) comme un des plus dignes évêques de son temps (4).

3. — *Lupicinus*. — Assista aux conciles d'Orléans de 511 et de 533; se fit représenter à celui de 541.

4. — *Abthonius*. — La vie de saint Eparchius (5), document contemporain, porte que ce reclus fut accueilli à Angoulême par l'évêque Abthonius; or, Eparchius mourut en 581, trente-neuf ans après cette rencontre. Elle eut

(1) Labbe, *Bibl. nov.*, t. II, p. 249. Republiée en 1853 par M. Castaigne, *Rerum Engolismensium Scriptores*, p. 12 et suiv.

(2) Ci-dessus, p. 64.

(3) Grég. de Tours, *H. Fr.*, II, 13.

(4) Ici, le *G. C.* insère un Aptonius, d'après un récit, fort suspect, d'Adémar (*Chron.*, I, 16). Il est bien évident que, pour Adémar (*Chr.*, I, 29), comme pour les chroniqueurs contemporains ou postérieurs, Aptonius, chapelain de Clovis, est le même que celui qui fut en relations avec saint Eparchius. Ces relations sont historiques. Il faut les retenir et rejeter la qualité de chapelain de Clovis, tardivement attestée et inconciliable avec la chronologie.

(5) *Acta SS. iul.*, t. I, p. 112; *M. G. Scr. merov.*, t. III, p. 553; cf. *Bulletin critique*, 1897, p. 471.

donc lieu en 542 (1). Abthionius assista en 549 au concile d'Orléans. — Fête, le 26 octobre.

5. — *Maracharius*. — D'abord comte d'Angoulême, il en devint ensuite évêque ; mais, dans sa septième année d'épiscopat, il fut empoisonné par les soins de son successeur (2).

6. — *Frontonius*. — Celui-ci ne jouit qu'un an d'un épiscopat si mal acquis.

7. — *Heraclius*. — D'abord prêtre de Bordeaux, il succéda au précédent et eut beaucoup à souffrir du comte Nanthinus, qui s'était fait nommer à Angoulême pour venger la mort de son oncle Maracharius. Grégoire de Tours, qui nous a conservé le récit de ces événements (3), permet de fixer à l'année 580 la mort du comte Nanthinus. Elle suivit de peu de mois (*paucos menses*) celle de l'évêque Heraclius.

8. — *Nicasius*. — Mentionné par Grégoire de Tours, comme ayant été reçu à Orléans, en juillet 585 (4), par le roi Gontran. La même année il assista au concile de Mâcon. En 590, il prit part au concile provincial réuni pour apaiser les troubles du monastère de Poitiers (5).

9. — *Bassolus*. — Signa, en 614, au concile de Paris (6).

10. — *Namatius*. — Assista, en 627, au concile de Clichy.

11. — *Eparcius* ou *Ebargehenus*. — Mentionné dans la vie de saint Didier de Cahors (c. 15) comme son contemporain.

12. — *Tomianus*. — Assista, en 673-5, au concile de

(1) Grégoire de Tours (*H. Fr.*, VI, 8) porte à quarante-quatre ans la durée de la réclusion d'Eparchius ; mais ce chiffre est contredit tant par le concile de 541 que par la vie du saint.

(2) *H. Fr.*, IV, 26.

(3) *H. Fr.*, IV, 26 ; cf. V, 36.

(4) *H. Fr.*, VIII, 2.

(5) *H. Fr.*, IX, 41.

(6) Inconnu au *G. C.*, qui, à sa place, met un Giboaldus mentionné, il est vrai, dans le testament de saint Bertram du Mans (Pardessus, t. I, p. 211), mais sans indication de siège.

Bordeaux (1). C'est probablement le même qui signa la charte d'Ansoald (2) en faveur de Noirmoutier (667).

13-17. — *Matheus, Sicmundus, Gotismandus, Anselmus, Bertoalis*, inscrits sur la liste, peuvent être placés ici approximativement, sans que l'on puisse garantir l'ordre de succession.

18. — *Ardoinus*. — Mentionné dans un document qui semble dériver de quelque charte (3).

19-25. — *Girbaldus, Acfraedus, Teotmundus, Eroigius, Adelardus, Madalbertus, Wilelmus*. — Même observation que ci-dessus. De la liste où je les prends, j'élimine un des *Girbaldus*, qui reviendra plus loin.

26. — *Fredebertus*. — L'Histoire des pontifes et des comtes d'Angoulême (c. 6) dit de lui : *ad cuius petitionem Pipinus rex dicitur chartam dedisse*. Est-ce Pépin le Bref, ou l'un des deux rois Pépin d'Aquitaine ? Un *Fredebert, episcopus Franciae*, mourut à Angoulême sous l'évêque Oliba ; c'est peut-être le même (4).

27. — *Sideramnus*. — Son obit est marqué dans le vieux

(1) Inconnu au *G. C.*, qui admet ici, d'abord *Fredebertus* (voy. plus loin), puis un *Launus I<sup>er</sup>*, lequel est sûrement identique au *Launus* de l'année 852. Vient ensuite un *Landeberthus* fourni par les signatures du faux concile de Narbonne, où figure, en effet, un représentant *Landeberti Eglinensium episcopi*. Mais il est douteux que l'on doive rétablir ici le nom d'Angoulême, d'autant plus que ce Landevert manque à la liste épiscopale, qui marque tant d'évêques du VIII<sup>e</sup> siècle ; enfin, les signataires du concile sont presque tous titulaires de sièges situés du côté du Rhône, dans les provinces de Narbonne, Arles, etc. ; vers l'Occident, la province d'Eauze est seule représentée. Enfin, le *G. C.* attribue à Angoulême le saint Sauve (*Salvius*), honoré comme martyr à Valenciennes (Eginhard, *Transl. ss. Marcellini et Petri*, c. 68). Quelques martyrologes le rapportent, en effet, à Angoulême ; mais sa vie, écrite par quelqu'un qui avait connu ses meurtriers, n'en parle nullement. Elle dit seulement que l'évêque et son serviteur étaient d'Auvergne, *oriundi Arverno territorio regionis Aquitaniae*. L'histoire semble s'être passée au temps de Charles Martel. Sauve est un de ces évêques errants, missionnaires, dont il est si souvent question au VIII<sup>e</sup> siècle. Je ne crois pas que, vu surtout le silence de la liste épiscopale, il puisse être considéré comme évêque d'Angoulême.

(2) Ci-dessous, p. 84 ; cf. A. Thomas, *Annales du Midi*, t. XI, p. 68.

(3) *Notices et extraits des mss.*, t. XXXV, 1<sup>re</sup> part., p. 317.

(4) *Hist. pont. et com.*, c. 12.

sacramentaire d'Angoulême (1), au 4 juin (*prid. non. iun.*).

28. — *Launus*. — Reçut un diplôme de Charles le Chauve, daté du 6 septembre 852 (2); assista en 853 au concile de Soissons, en 860 au concile de Thusey. — Obit, le 25 janvier.

29. — *Girbaldus*. — Sa mort est marquée à l'année 864, 23 décembre, dans les Annales d'Angoulême (3).

30. — *Helias*. — Présent au concile de Soissons, en 866 (4); son nom figure au bas de plusieurs privilèges, dont le plus récent est de 869 (5). Dans sa chronique, Adémar marque sa mort à l'année 875. La tradition locale le représente comme Irlandais d'origine (6). — Obit, le 22 septembre.

31. — *Oliba*. — Deux chartes d'Angoulême, de l'année 879, mentionnent son épiscopat (7). Il dédia, le 10 décembre 887, l'église de Nersac (8). Sa mort est marquée à l'année 892, 3 septembre, dans les Annales.

32. — *Anatolus*. — Les Annales marquent sa mort à l'année 895, 20 avril.

33. — *Godalbertus*. — Connu seulement par le catalogue; mais il se présente à point pour remplir l'intervalle entre Anatole et Gombaud.

34. — *Gumbaldus*. — Il mourut, d'après les Annales, le

(1) *Parisin.*, 816, f. 72. Cf. Delisle, *Mémoire sur d'anciens sacramentaires*, dans les *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XXXII, 1<sup>re</sup> part., p. 96. Dans la marge du catalogue (ci-dessus, p. 65), cet obit est avancé d'un jour.

(2) Böhmer, 1633; Bouquet, t. VIII, p. 521. C'est ce diplôme qui, transporté par Adémar (I, 1) au temps de Charlemagne, a donné lieu de distinguer deux Launus.

(3) *M. G. Scr.*, t. XVI, p. 486. Cet évêque est rejeté par le *G. C.*

(4) Sa signature se trouve aussi au bas du privilège délivré à l'abbaye de Saint-Denis par le concile de Pistes de 862; mais ces signatures n'ont pas été toutes données cette année-là; cf. *M. G. Leges*, I, 478.

(5) Hardouin, t. V, p. 1212.

(6) Dans les *Annales*, sa mort est marquée à l'année 860; mais d'une main postérieure. Il est nommé aussi dans le sacramentaire (*l. c.*, p. 94) : *Helias Scotigena*.

(7) Citées par le *G. C.*, t. II, p. 985.

(8) *Notices et extraits*, t. XXXV, 1<sup>re</sup> part., p. 317.

23 mars 940, après avoir siégé quarante-trois ans et vingt-cinq jours, ce qui reporterait son avènement à la fin de février 897.

#### SAINTES

Le *Gallia christiana* parle de catalogues des évêques de Saintes. Je ne vois pas qu'on en ait signalé d'anciens exemplaires. Ils commençaient par la suite *Eutropius, Bibianus, Ambrosius*. Plus loin se trouvaient *Concordius, Didymus*; après *Leontius* venaient *Adelbertus, Anianus, Leodegarius, Ulricus, Dizantius, Alo (quem tradunt ecclesiam suam impie deprædatum esse), Grimoardus, Iustus, Islo (qui sæculo X ineunte sedit, numeraturque vigesimus primus episcopus)*.

Ce numéro d'ordre est évidemment trop faible. On trouvera ci-dessous quinze noms d'évêques certains et datés. En y ajoutant ceux du texte ci dessus qui n'y figurent pas déjà, ce chiffre s'élève à vingt-cinq. Si les catalogues avaient été exacts, Islo aurait dû être le vingt-cinquième évêque, à tout le moins.

1. — *Eutropius*. — Le premier évêque; son culte, en cette qualité est attesté dès le VI<sup>e</sup> siècle (1). Sur son histoire, voir ci-dessous, ch. V.

2. — *Ambrosius*. — Mentionné dans la vie du suivant (2); il résulte de ce document qu'Ambroise siégea au moins quatorze ans.

3. — *Bibianus*. — Confesseur célèbre. Sa fête est marquée au martyrologe hiéronymien (28 août) (3). Fortunat (I, 12) a composé une pièce de vers sur la construction de sa basilique, entreprise par l'évêque Eusèbe, négligée par son successeur Emerius, mais reprise par Léonce II, mé-

(1) *Greg. Tur., Gl. mart.*, 55; cf. Fortunat, I, 33.

(2) *Acta SS. Aug.* (28), t. VI, p. 463; *M. G. Script. Merov.*, t. III, p. 94.

(3) Cf. *Greg. Tur., Gl. conf.*, 57.



tropolitain de Bordeaux. Nous avons sa vie, rédigée par un auteur assez rapproché de son temps (1). Il y est question d'une visite que Bibianus fit au roi des Wisigoths Théodoric I<sup>er</sup> (419-451) ou II (453-466), dans sa résidence de Toulouse (2).

4. — *Petrus*. — Assista, en 511, au concile d'Orléans.

5. — *Troianus*. — Grégoire de Tours (3) nous a conservé quelques traits de la vie de ce saint évêque. Il fut enterré près de saint Vivien. Sa fête fut insérée dans le martyrologe hiéronymien (4). On a de lui une lettre adressée à l'évêque de Nantes Eumerius, lequel siégeait déjà en 533 ; ce synchronisme permet de classer Trojanus de Saintes.

6. — *Eusebius*. — Assista aux conciles célébrés à Orléans en 533 et 549, se fit représenter à celui de 541. Mentionné par Baudonivie dans sa vie de sainte Radegonde (II, 15), et par Fortunat (I, 12), qui le désigne comme le fondateur de la basilique Saint-Vivien.

7. — *Emerius*. — Grégoire de Tours (5) raconte que cet évêque devait sa promotion au roi Clotaire († 561), qui l'avait autorisé à se faire consacrer par un autre que son métropolitain. Celui-ci, le célèbre Léonce II, profita de la mort du roi pour réunir son concile provincial et déposer Emerius. Mais le nouveau roi, Caribert, maintint la nomination faite par son père et écarta le candidat proposé par Léonce, un prêtre de Bordeaux appelé *Heraclius* (6). Il faut croire qu'Emerius et Léonce se réconcilièrent, car Fortu-

(1) Malgré les objections de M. Krusch (*M. G., l. c.*), je persiste à croire que cette vie est bien celle que Grégoire de Tours (*l. c.*) a connue.

(2) Le *G. C.* intervertit Vivien et Ambroise ; sur ce point, il n'accorde pas créance à la vie de saint Vivien, en quoi il me paraît trop timide. En revanche, il introduit au quatrième rang un évêque *Grégoire*, fourni par la vie de saint Germier de Toulouse, document des moins sûrs. Cf. t. I, p. 296, note 5.

(3) *Gl. conf.*, 58.

(4) Elle manque au ms. d'Epternach, ce qui ne permet pas de croire que l'insertion remonte à la recension auxerroise de la fin du VI<sup>e</sup> siècle.

(5) *H. Fr.*, IV, 26.

(6) Le *G. C.* compte à tort *Heraclius* parmi les évêques de Saintes ; ce personnage ne fut pas ordonné évêque.

nat (I, 12) nous montre l'évêque de Saintes s'entendant avec son métropolitain pour l'achèvement de l'église de Saint-Vivien (1).

8. — *Palladius*. — Il assista au concile de Paris en 573 et à celui de Mâcon en 585. Grégoire de Tours parle souvent de lui, surtout à propos du rôle qu'il joua lors de l'usurpation de Gundovald et de l'ordination de Faustien, évêque de Dax (2). Il vivait encore en 586; cette année-là il envoya un prêtre à Rome pour chercher des reliques; c'est à cette occasion qu'il reçut une lettre de saint Grégoire le Grand (3).

9. — *Audoberhtus* (4). — Assistait, en 614, au concile de Paris.

10. — *Leontius*. — Assistait, en 627, au concile de Clichy. Il accueillit dans son diocèse saint Malo exilé de Bretagne; cet événement est postérieur à l'année 637 (5).

11. — *Bertarius*. — Signa le privilège d'Emmon, évêque de Sens, en faveur de Sainte-Colombe; cette pièce est datée du 26 août 660.

12. — *Agnebertus* (6). — Assistait au concile de Bordeaux en 673-5.

13. — *Beniamin*. — Signa l'acte de la fondation de Charroux, en 785 (7).

14. — *Ato*. — On a de lui une charte datée de l'année 799 (8). Il était aussi abbé de Saint-Hilaire-le-Grand, à Poitiers; c'est en cette qualité, et avant d'être élevé au siège

(1) Ici, le G. C. insère *Concordius* et *Didymus*, d'après les catalogues; ce sont sans doute des évêques de Saintes; mais il n'est pas sûr que ce soit ici leur place.

(2) *H. Fr.*, VII, 31; VIII, 2, 7, 20, 22, 43; cf. *Gl. mart.*, 55; *Virt. s. Martini*. IV, 8; *Gl. conf.*, 56, 59.

(3) *J.*, 1430; cf. 1431.

(4) Manque au G. C.

(5) *Revue celtique*, t. XI, p. 16.

(6) Manque au G. C.

(7) Mabillon, *Ann.*, t. II, n° 29, app.

(8) *G. C.*, t. II, p. 345.

de Saintes, qu'il reçut, le 3 août 704, une charte de Louis, roi d'Aquitaine (1).

15. — *Freculfus*. — Sa signature figure au bas de divers privilèges qui se réclament de l'assemblée épiscopale de Pistes, en 864.

Après lui, pendant plus de cent ans, on ne signale aucun nom d'évêque de Saintes.

## POITIERS

Le catalogue (2) des évêques de Poitiers nous est parvenu en plusieurs exemplaires, dont quatre seulement sont antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle.

Le plus ancien est celui qui figure dans la collection de listes épiscopales formée par Robert de Torigny. Cette collection se trouve dans le manuscrit latin 6042 de la Bibliothèque nationale. Le dernier évêque nommé est Gilbert de la Porée (1142-1154). Par suite d'un accident de transcription, quatre évêques de la fin du X<sup>e</sup> siècle et du commencement du XI<sup>e</sup> ont été omis. Vers la fin, l'auteur de la liste a répété deux fois le nom de Guillaume II, en y joignant la seconde fois le surnom Adelelmus qui, placé sous Guillelmus, fait l'effet d'un nouveau nom d'évêque. Cette répétition doit être en rapport avec le fait que l'épiscopat de Guillaume Adelelme fut comme coupé en deux par l'intrusion de Pierre de Châtellerault, partisan d'Anaclet II.

Les trois autres catalogues, conservés dans les manuscrits 4955 de la Bibliothèque nationale, 450 et 711 A du fonds de la reine Christine, au Vatican, se terminent, les deux premiers à Jean aux Blanches mains (1162-1182), le troisième à Guillaume III (1184-1197). Encore, dans celui-ci,

(1) *Ibid.*, p. 346; Böhmer-M., n° 497.

(2) Cette étude sur le catalogue épiscopal de Poitiers est empruntée, en grande partie, à un mémoire que j'ai publié en 1886 dans la *Revue poitevine et saintongeaise*, n° 31. Dom Chamard en ayant attaqué les conclusions, je lui répondis dans le n° 48 de la *Revue poitevine et saintongeaise*.

a-t-on ajouté de seconde main le nom de Maurice, successeur de Guillaume, mais sans tenir compte d'Adémar, qui mourut avant d'être installé à Poitiers.

Ces trois manuscrits n'offrent entre eux que de très légères différences ; ils se distinguent au contraire de celui de Robert de Torigny par de nombreuses et importantes variantes orthographiques. On n'y trouve point la lacune de quatre noms signalée dans celui-ci. Ils s'accordent à éliminer à la fois Pierre de Châtellerault et Guillaume Adeleme. Cette similitude de rédaction s'explique par la communauté de provenance. Les trois manuscrits reproduisent une même collection de listes épiscopales, formée à Saint-Aubin d'Angers vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle et comprenant les catalogues de Tours, Poitiers, Angers, Le Mans et Nantes (1). Deux des manuscrits, le *Parisinus* 4955 et le *Reginensis* 711, proviennent certainement de Saint-Aubin d'Angers ; il en est peut-être de même des feuillets qui, dans le troisième, contiennent la série des catalogues (2).

La Grande Chronique de Tours, dont il subsiste deux anciens manuscrits, contient un catalogue un peu plus long, jusqu'à Philippe († 1233). L'un des manuscrits se trouve à la Bibliothèque nationale (n<sup>o</sup> 4991) ; l'autre est à Cheltenham (n<sup>o</sup> 1852) ; mais il existe à Paris deux copies de celui-ci (Mélanges Colbert, t. XLVI, et ms. latin 11478). Le cartulaire de l'évêché de Poitiers, connu sous le nom de Grand Gautier, en contenait un autre, transcrit au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, mais continué successivement jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Ce manuscrit est maintenant mutilé, de telle façon que le catalogue s'interrompt à Gilbert de la Porée ; mais on a une copie de l'ensemble dans le manuscrit 17041 de la Bibliothèque nationale.

Au texte primitif du catalogue contenu dans le Grand

(1) Delisle, *l'histoire littéraire de la France*, t. XXIX, p. 392.

(2) Le *Reginensis* 450 est un recueil de statuts synodaux du diocèse de Soissons, du XV<sup>e</sup> siècle ; mais on y a joint, sous la même reliure, divers fragments provenant d'ailleurs.

Gautier on avait ajouté après coup quelques notes, pour la plupart d'une écriture très postérieure à celle du texte primitif. Celui ci ne donnait, jusqu'à Philippe inclusivement, que les noms des évêques, sans aucun autre détail. Au contraire, depuis Jean de Melun, successeur de Philippe, le surnom est régulièrement joint au nom principal. Ce changement de rédaction, qui se produit à partir de l'endroit où s'arrête le catalogue de la Grande Chronique de Tours, porte à croire que le catalogue du Grand Gautier n'était pas autre chose que le catalogue de la Chronique de Tours, continué jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle.

Je vais donner ici le texte du catalogue, établi d'après ces quatre manuscrits ou groupes de manuscrits, en indiquant les variantes quand il y a lieu.

#### PICTAVENSES EPISCOPI.

Nectarius.	25 Elapius.
Liberius.	Daniel.
Tripianus.	Pientius.
Agon.	Pascentius.
5 Hilpidianus.	Maroveus.
Justinus.	30 Platon.
Bellator.	Fortunatus.
Alipius.	Caregisilus.
Hylarius.	Ennoaldus.
10 Pascentius.	Iohannes.
Quintianus.	35 Dido.
Gelasius.	Ansoaldus.
Attenius.	Eparchius.
Maxentius.	Maximinus.
15 Perhennis.	Gautbertus.
Migetius.	40 Godo.
Lupicinus.	Magnibertus.
Pelagius.	Bertaidus.
Listicius.	Benedictus.
20 Lupicinus.	Iohannes.
Esicus.	45 Bertradus.
Esicus.	Sigibrannus.
Antonius.	Ebroinus.
Adelfius.	Ingenaldus.

	Hecfridus.	Grimoaldus.
50	Frotarius.	60 Gislebertus.
	Alboinus.	Chalo.
	Petrus.	Laurentius.
	Gislebertus.	Johannes.
	Isembertus.	Guillelmus.
55	Isembertus.	65 Ademarus.
	Petrus.	Mauricius.
	Guillelmus.	Guillelmus.
	Guillelmus.	Philippus.

## EXPLICATION DES SIGLES.

A = *Parisinus* 6042 (Robert de Torigni);

B = Catalogue de Saint-Aubin :

B<sup>1</sup> = *Parisinus* 4955,

B<sup>2</sup> = *Reginensis* 450,

B<sup>3</sup> = *Reginensis* 711 A;

C = Catalogue du Grand Gautier, édité par M. Rédet (*Archives historiques du Poitou*, t. X, p. 382), jusqu'à Grimoald; au delà de ce terme, jusqu'à Philippe, je suis le *Parisinus* 17041.

D = Catalogue de la Grande Chronique de Tours, d'après le *Parisinus* 4991.

## VARIANTES.

TITRE. *Nomina pontificum Pictavensium* A; *Pictavenses pontifices* B<sup>3</sup>; il n'y a pas de titre dans C, mais les mots *Pictavensis episcopus* sont joints à chacun des noms; pas de titre non plus dans D, mais un blanc laissé pour en recevoir un. — Dans A, au-dessus de *Nectarius*, on lit *Primus*.

1. Nictarius BC. — 3. Tripidianus B, Tupianus C, Tripicius D. — 4. Algon D. — 5. Ispidianus A, Ilpidianus D. — 6. Iustinianus B<sup>1,2</sup>. — 8. Aliphius BC. — 9. Ylarius B<sup>1,2</sup>. — 10. Pascencius D. — 11. Quintinianus B, Quincianus CD. — 12. Aptemius A. — 15. Perhempnis D. — 16. Migerius D. — 19. Lixticius D. — 21. Isitus B (Ifitus B<sup>2</sup>), Esichus C, Esychus D. — 22. Isitus B (Ifitus B<sup>2</sup>), Esichus C, *om.* AD. — 24. Adelphius BD. — 25. Felapius D. — 26. Danihel C. — 29. Moroveus A. — 30. Platon BD, Platonus C. — 32. Caresigisilius D. — 33. Annoaldus BD. — 37. Epachius A. — 39. Gaibertus A, Gaubertus D. — 41. Magubertus A. — 42. Berthaildus B (Bertaildus B<sup>3</sup>), Bertalidus C. — 45. Bertrahadus A, Bertrandus C. — 46. Sigobrannus B<sup>2</sup>, Sygibrannus D. — 47. Ebivinus A, Ebipinus B<sup>2</sup>. — 48. Ingenaudus A. — 49. Xefridus A, Helfridus B<sup>2</sup>, Hegfridus C. — 50. Flo-tarius A, Froterius CD. — 51. Albounus B. — Ici D insère *Fleofadus* et *Richarius*. — 53-56. *om.* A. — 53. Gilebertus D. — 54. Ysambertus D. — 55. Ysambertus D; *om.* B<sup>1</sup>. — 57. Guillermus C. — 58. Guillelmus B<sup>3</sup>, Guillermus C. — Ici A insère *Guillelmus Adelelmus*. — 59. Grimoardus CD. — 60. Gillebertus D. — Ici s'arrête le catalogue A. — 61. Galo D.

— 63. Ici s'arrête le catalogue B, sauf dans le ms. B<sup>3</sup>. — 64. Willelmus B<sup>3</sup>, Guillelmus C. — Ici s'arrête le catalogue B<sup>3</sup>. — 65. Annarus C. — 67. Guillelmus C.

Il y a sensiblement identité entre les diverses formes du catalogue épiscopal de Poitiers. Les différences ne concernent guère que l'orthographe. Quelques omissions ou redoublements sont à mettre au compte des accidents de transcription. Abstraction faite de ces divergences fort menues, nous avons ici un document historique important, qui nous représente la tradition admise au XII<sup>e</sup> siècle, dans l'église de Poitiers, sur la succession des évêques de ce siège.

Les documents authentiques le vérifient depuis le commencement du VI<sup>e</sup> siècle (1). Ceux qui lui ont donné la forme sous laquelle nous le trouvons au XII<sup>e</sup> siècle avaient donc à leur disposition une liste exacte au moins depuis les environs de l'année 500. Mais sommes-nous bien sûrs qu'ils nous l'aient transmise telle quelle, qu'ils n'aient pas pris sur eux de la compléter pour la période antérieure à cette date ? Ici nous devons tenir compte de certaines objections.

La première, c'est la longueur du catalogue pour la partie antérieure au VI<sup>e</sup> siècle. Saint Hilaire a ici huit prédécesseurs, tandis que son contemporain, l'évêque de Tours Lidoire, n'en a qu'un seul. A Angers, le premier évêque était encore en fonctions en 375. Les séries épiscopales de Bordeaux, de Bourges, d'Auvergne ne permettent guère de faire remonter au delà du IV<sup>e</sup> siècle l'organisation épiscopale de ces églises. Ainsi, à en juger par la longueur de sa liste épiscopale, et en supposant que la durée moyenne des évêchés ait été la même à Poitiers que dans les pays environnants, l'église de Poitiers serait beaucoup plus an-

(1) On n'y trouve point, au VII<sup>e</sup> siècle, le nom de saint Emmeran, fondateur de l'église de Ratisbonne, dont certains documents font un évêque de Poitiers; mais cela ne prouve rien contre la valeur de la liste, car, s'il est possible qu'Emmeran ait été poitevin d'origine, les documents qui en font un évêque de Poitiers sont d'une très faible autorité.

cienne que ses voisines. Cela n'est pas absolument impossible ; mais rien, en dehors du catalogue, ne l'atteste.

Une seconde objection est suggérée par l'intrusion de Pascentius à la suite de saint Hilaire.

Pascentius est un évêque très réel ; d'abord abbé du monastère de Saint-Hilaire, il succéda vers 564 à Pientius (1). En 585, il avait déjà été remplacé par Maroveus. Pendant son épiscopat, Fortunat écrivit et lui dédia la vie de saint Hilaire. Le prologue de cette vie porterait à croire, si on le lisait avec peu d'attention, que l'évêque Pascentius, à qui il est dédié, avait vécu avec le saint (2). En y regardant de plus près, on voit que si saint Hilaire avait nourri Pascentius *ab ipsis cunabulis ante sua vestigia quasi peculiarem vernulam*, ces paroles s'expliquent par les débuts de cet évêque, d'abord moine, puis abbé, au tombeau de saint Hilaire. Un peu plus loin, le biographe, se déclarant incapable de traiter un tel sujet, dit qu'on aurait mieux fait de s'adresser à saint Ambroise. Il semble donc qu'il ait écrit du vivant de ce grand évêque, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Cette impression se dissipe quand on le voit, à la fin de la phrase, parler de saint Ambroise comme d'une personne déjà morte, et surtout quand on retrouve, dans son texte, des fragments de la chronique de Sulpice Sévère, c'est-à-dire d'un ouvrage écrit après la mort de saint Ambroise. Cependant, l'erreur est possible ; elle était même facile pour un lettré du moyen âge. Aussi quand on trouve, dans le catalogue de Poitiers, un Pascentius donné pour successeur à saint Hilaire, est-on fondé à soupçonner qu'il doit son origine et sa place au prologue de la vie du saint, c'est-à-dire qu'il n'est pas différent de celui du VI<sup>e</sup> siècle, dédoublé grâce à une fausse interprétation d'un texte de Fortunat. Du mo-

(1) Greg. Tur., *Hist. Fr.*, IV, 18.

(2) En ce cas, bien entendu, le nom de Fortunat doit être effacé du titre de cette vie, ou, tout au moins, être considéré comme celui d'un autre auteur que l'écrivain du VI<sup>e</sup> siècle. C'est ce qu'ont fait tous ceux qui ont antidaté de deux siècles la rédaction de la vie de saint Hilaire.



ment où un tel dédoublement est admis ou même soupçonné, la confiance que l'on pouvait avoir dans la sincérité de la liste se trouve notablement diminuée.

Du reste, en dehors du catalogue, il n'existe aucun document qui permette de le vérifier et de restreindre au cas de Pascentius les retouches possibles et supposables. Des vingt-trois premiers noms de la liste, celui de saint Hilaire est le seul qui soit connu d'ailleurs comme celui d'un évêque de Poitiers. Une inscription (1) d'assez basse époque mentionne un Nectarius évêque : IE (*hic* ou *hic bone memorie*) REQUIESCIT NECTARIUS ANTITES (*sic*) ; mais elle ne dit pas que ce soit un évêque de Poitiers. Il est d'ailleurs impossible que l'épithaphe d'un évêque du II<sup>e</sup> ou du III<sup>e</sup> siècle ait été rédigée en ces termes. Il s'agit donc d'un autre Nectaire que de celui du catalogue. Un saint Agon avait jadis une chapelle en cette ville. Les moines de Longré, dans le diocèse d'Auxerre, faisaient autrefois l'office de deux saints, Nectaire et Libère, qui, dans leurs livres liturgiques, sont qualifiés d'évêques de Poitiers. Mais ces livres liturgiques ne remontent pas jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle ; ceux qui les ont rédigés ont pu s'inspirer du catalogue poitevin ou de la tradition qu'il représente. On a cité (2) une fresque de Saint-Hilaire le Grand, représentant un saint évêque et portant la désignation *Quintianus episcopus*. Cette fresque serait du XI<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas sûr que ce saint Quintien soit différent de celui de Rodez, fort célèbre en Aquitaine (3). On trouve aussi des traces de culte (4) pour *Justinus*, *Gelasius*, *Aptemius* (*Attenius* ? n<sup>o</sup> 13) ; ce dernier était honoré à Angers (*Apotemius*) plutôt qu'à Poitiers. Quant à *Maxentius*, qui vient après *Aptemius*, j'ai bien peur que ce ne soit le célèbre abbé

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XXXVII, p. 492. Cf. *Revue poitevine et saintongeaise*, t. IV, n<sup>o</sup> 48, février 1888.

(2) *Mém. des Antiq. de l'Ouest*, t. c.

(3) Les auteurs du *Gallia Christiana* écartent *Quintianus*.

(4) *Acta SS. Aug.*, t. V, p. 763, 817.

saint Maixent, déjà transformé en évêque de Poitiers dans la vie de saint Maximin (VIII<sup>e</sup> siècle) (1).

Tout ce qu'on peut dire, en somme, c'est que quelques-uns des premiers noms de la liste se retrouvent parmi ceux des saints que l'église de Poitiers honorait, soit qu'ils eussent vécu dans son sein, soit qu'elle en eût adopté le culte. De tout cela, il ne ressort pour notre liste aucune vérification sérieuse. Il y a, en effet, bien des exemples de listes épiscopales qui ont été ainsi allongées à l'aide de noms de saints. La longueur extraordinaire de celle-ci et le fait relatif à Pascentius donnent lieu de se demander si tel n'est pas le cas.

Les auteurs du *Gallia christiana* ont cru devoir se défier. Ils commencent à saint Hilaire la série des évêques de Poitiers. Sans affirmer que le célèbre docteur ait été le fondateur de son église, on est cependant obligé de reconnaître que la liste épiscopale ne fournit pas un argument décisif pour remonter plus haut.

1. — *Hilarius*. — Il fut élevé à l'épiscopat quelques années avant le concile de Béziers (356), soit vers 350 (2). Exilé en Phrygie à la suite de ce concile, il prit part en 359 à celui de Séleucie d'Isaurie; au commencement de l'année 360 il se trouvait à Constantinople, d'où il revint en Gaule. Il mourut le 13 janvier, jour marqué dans le martyrologe hiéronymien, en 367 ou 368 (3). Sa vie, par Fortunat, est une composition de peu de valeur.

2. — *Adelfus*. — Un *Adelfus episcopus de Ratiate* (Retz, Rézé) signa, en 511, au premier concile d'Orléans; un prélat de ce nom fut représenté au deuxième concile d'Orléans, en 533.

(1) *Acta SS. mai.*, t. VII, p. 20. Loup de Ferrières, qui remania cette pièce en 839, n'a pas hésité à accepter l'identification (*M. G. Scr. merov.*, t. III, p. 74).

(2) Tillemont, *Hist. eccl.*, t. VII, p. 438.

(3) Tillemont, *l. c.*, p. 756.

3. — *Elaphius* (1).

4. — *Daniel*. — Assista au concile d'Orléans en 541.

5. — *Pientius*. — Aida sainte Radegonde (v. 544) à bâtir son monastère (2). Dans les dernières années du roi Clotaire († 561), il lui fut ménagé un successeur dans la personne du duc *Austrapius*, qui fut même ordonné évêque et installé *apud Sellensim castrum* (Chantoceaux) en attendant la mort de Pientius (3).

6. — *Pascentius*. — Abbé de Saint-Maixent, il obtint l'évêché à la mort de Pientius, malgré les réclamations d'Austrapius, qui fut massacré peu après par les Taifales. Cette promotion fut l'œuvre du roi Caribert (561-567). C'est à Pascentius que Fortunat dédia sa vie de saint-Hilaire, après 565.

7. — *Maroveus*. — Contemporain de Grégoire de Tours, qui a souvent occasion de parler de lui, depuis l'année 585 jusqu'à 590 (4).

8. — *Plato*. — Archidiacre de Grégoire de Tours, qui assista à son installation sur le siège de Poitiers. Cette cérémonie (5) ayant eu lieu quelque temps avant la mort de Grégoire, elle se place entre 591 et 593.

9. — *Venantius Honorius Clementianus Fortunatus*. — La carrière épiscopale de Fortunat s'ouvre après que sa carrière littéraire est finie. Comme évêque, il est mentionné par Baudinivie (6) et par Paul Diacre (7), qui visita son tombeau et composa son épitaphe.

10. — *Caregisilus*.

(1) Cet évêque n'est mentionné que dans la liste; mais, à partir du commencement du VI<sup>e</sup> siècle, elle paraît digne de foi.

(2) Baudonivia, *Vita s. Radeg.*, II, 5.

(3) Greg. Tur., *Hist. Fr.*, IV, 18.

(4) *H. Fr.*, VII, 24; IX, 30, 33, 39, 40, 41, 43; X, 15, 16; *Virt. s. Martini*, II, 44; *Gl. conf.*, 104.

(5) Elle fut l'occasion du poème X, 14, de Fortunat; Grégoire parle (*Virt. s. Mart.*, IV, 32) d'un miracle arrivé alors; cf., sur Platon archidiacre, *H. Fr.*, V, 49.

(6) *Vita s. Radeg.*, II, prol.

(7) *Hist. Lang.*, II, 13.

11. — *Ennoaldus*. — Siégea, en 614, au concile de Paris (1).

12. — *Iohannes*. — Assista, en 627, au concile de Clichy (2).

13. — *Dido*. — Mentionné dans la vie de saint Léger d'Autun (3), dont il fut l'oncle, et qui fit sous sa direction ses débuts dans la cléricature. L'un des biographes (Ursinus) rapporte que Léger, d'abord envoyé à la cour de Clotaire II, fut remis par ce roi aux soins de son oncle. Ceci suppose que Dido fut promu en 628 ou 629, dans les deux dernières années de Clotaire II, après le concile du 27 septembre 627. Il siégeait encore en 656, au moment où mourut Sigebert II ; il fut alors chargé par Grimoald d'accompagner en Irlande (*in Scotia*) Dagobert, fils du roi défunt, que l'on envoyait en exil (4). Nommé dans une charte (authentique?) de Childéric II, en date du 1<sup>er</sup> mars 669 ou 670 (5).

14. — *Ansoaldus*. — Cet évêque est mentionné dans les vies de saint Léger et de saint Philibert. Ses rapports avec celui-ci n'ont pu commencer avant l'année 676 (6). On a publié récemment une charte d'Ansoald en faveur de Philibert et de son monastère de Noirmoutier, donnée en 677 (7).

(1) Ne pas confondre cet évêque avec Haimoald, évêque de Rennes, dont il est question dans le testament de saint Bertram du Mans.

(2) Le *G. C.* insère ici saint Emmeran de Ratisbonne, que la tradition bavaroise représente comme ayant été d'abord évêque de Poitiers. Le catalogue de Poitiers ne le mentionne pas, peut-être à cause de son abdication, peut-être aussi parce que la tradition de Ratisbonne est mal fondée.

(3) *Acta SS. oct.*, t. I, p. 464 (c. 2).

(4) *Liber hist. Francorum*, c. 43.

(5) Pardessus, 357.

(6) Ces rapports eurent pour point de départ l'exil de Philibert, qui fut enlevé à son monastère de Jumièges et incarcéré, à cause de son attitude hostile envers Ebroïn. Cette attitude était motivée par les violences d'Ebroïn depuis sa sortie de Luxeuil et sa rentrée au pouvoir, événements qui ne sont guère antérieurs à 676.

(7) 1<sup>er</sup> juillet, 1<sup>er</sup> avril a. *secundo Dagoberti regis*. Cette charte a été éditée par M. Léon Maître dans la *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, t. LIX (1898), p. 239. Le 1<sup>er</sup> juillet est la date de la charte elle-même, le 1<sup>er</sup> avril la date de l'insinuation. Dagobert II n'a pas commencé à régner avant l'au-

En 688, il contresigne une charte rémoise (1). Huit ans après, en 696 ou 697, nous trouvons sa signature au bas du privilège d'Agérad pour Saint-Père de Chartres (2). Il est également mentionné dans deux chartes royales, l'une de Clovis III (28 février 693), l'autre de Childebert III (14 mars 696 ou 697) (3). Il fit transférer à Saint-Maixent les restes de saint Léger; une des biographies de celui-ci, celle d'Ursinus, lui est dédiée. Un fragment de son testament s'est conservé (4).

15. — *Eparchius*. — Mentionné (*Ebarcius*) avec le précédent et le n° 17, dans une liste d'évêques bienfaiteurs de l'établissement monastique de Nouaillé, liste contenue dans un diplôme de l'année 794 (5).

16. — *Maximinus*.

17. — *Gautbertus*. — Mentionné (*Gaozbertus*) dans le même document que le n° 15.

18. — *Godo*.

19. — *Magnibertus*,

20. — *Bertaldus*.

21. — *Benedictus*.

22. — *Iohannes*. — Alcuin (v. 800) composa son épitaphe (6).

23. — *Bertradus*. — Mentionné dans le testament du comte Roger, fondateur de Charroux (7), en 785.

24. — *Sigibrandus*. — Son nom figure, dit le *Gallia christiana*, avec la date du 28 mars 818, sur un manuscrit des Évangiles (8). Il prit part, le 6 novembre 830, à la

tombe 675; la charte ne peut donc être antérieure à 677; l'insinuation est peut-être de l'année suivante.

(1) Pardessus, 406. Si c'est bien lui; le nom est écrit *Ansooldus*.

(2) Pardessus, 435.

(3) Ibid., 431, 440.

(4) Ibid., 438.

(5) Böhmer-M., n° 497.

(6) *Carm.*, 92 (Migne, *P. L.*, t. CI, p. 750).

(7) Mabillon, *Ann.*, t. II, app. n° 29.

(8) Je ne sais ce qu'est devenu ce manuscrit; en tous cas, il n'est plus à Poitiers.

translation des reliques de saint Junien, de Mairé à Nouaillé (1).

25. — *Ebroinus*. — Il est mentionné pour la première fois dans la vie anonyme de Louis le Pieux, comme étant allé trouver cet empereur aux environs d'Aix-la-Chapelle, en 838 (2). Archichapelain de Charles le Chauve, il fut fait prisonnier à la bataille de Lavour en juin 844 (3); à la fin de cette année, il présida au concile de Ver (*Verno palatio*) (4). Une charte de Charles le Chauve, du 14 juillet 848, consacra diverses donations faites par lui à Saint-Maur-de-Glanfeuil. Son épitaphe (5) nous apprend qu'il fut assassiné par les gens de Poitiers, le 18 avril d'une année qui, malheureusement, n'est pas indiquée :

Triste vix unquam poterit deponere crimen  
 Pictavis magni praesulis interitu.  
 Maii septenis Ebroinus bisque calendis  
 pontificalis apex astra superna petit,  
 Hilarius s. Germanus quem habuere  
 abbatem, angusto hic iacet in tumulo.

26. — *Engenoidus*. — Connu par diverses signatures de conciles et de privilèges, depuis le concile de Toul (Thusey), en 860, jusqu'à celui de Douzy, en 871 (6).

27. — *Hecfridus*. — Destinataire de deux lettres du pape Jean VIII, de l'année 878 (7). Mentionné en 887 dans une

(1) *Acta SS. aug.*, t. III, p. 36. — Le *G. C.* insère ici un *Fridebertus*, d'après une charte (Bouquet, t. VI, p. 672) du 24 novembre 834. Ce personnage y est qualifié d'abbé de Saint-Hilaire et d'évêque, mais non d'évêque de Poitiers.

(2) *Vita Lud.*, 61.

(3) *Prudentii Ann.*, 844.

(4) *G. C.*, t. II, p. 327, *instr.*

(5) *G. C.*, t. II, p. 1158.

(6) Le *G. C.* admet ici, sur un témoignage peu clair et très postérieur, que Frotaire de Bordeaux ait occupé le siège de Poitiers avant d'être transféré à Bourges; les documents officiels de la translation ne parlent pas de cette situation intermédiaire, et le catalogue s'accorde avec eux en ne mentionnant pas Frotaire parmi les évêques de Poitiers.

(7) Jaffé, 3145, 3181.

charte de Beaulieu (1). Une charte du roi Eudes, sans date, mais qui ne peut guère être que de l'année 894 (2), lui conféra l'abbaye de Saint-Hilaire. Sa mort est marquée à l'année 900 dans la Chronique de Maillezais (3).

## PÉRIGUEUX

1. — *Frontus*. — Présenté par la tradition comme premier évêque. Sur sa légende, voir plus loin, ch. V.

2. — *Anianus*. — Il n'est connu que par la moins ancienne des deux légendes de saint Front, qui le représente comme le successeur et le premier biographe du saint (4).

3. — *Paternus* (5). — Déposé de l'épiscopat après le retour de saint Hilaire (360), comme partisan de l'arianisme.

4. — *Pegasius*. — Marqué dans un texte du V<sup>e</sup> siècle que cite Grégoire de Tours (6), comme un des plus dignes évêques de son temps (7).

5. — *Chronopius*. — Connu surtout par l'épithaphe que lui composa Fortunat (IV, 8). On voit au quatrième distique que Chronopius appartenait par son père et sa mère à l'*ordo sacerdotum*. Il semble résulter de là que son père et son aïeul maternel avaient été évêques avant lui, de Périgueux probablement. C'est le même cas que pour Simplicius de

(1) *Cart.*, n° 11.

(2) Rédet, *Documents de l'église Saint-Hilaire de Poitiers*, n° 12; cf. Ed. Favre, *Eudes*, p. 160, note 3.

(3) Labbe, *Bibl.*, t. II, p. 199, 201. — M. Ed. Favre, *Eudes*, p. 137, note 3, l'identifie dubitativement avec le *Herfredus* qui signa en 891, à Mehun-sur-Loire, le privilège pour Saint-Pierre-le-Vif.

(4) C'est un bien faible témoignage. Cependant, comme les deux autres biographes (prétendus) que l'on nomme avec lui, Chronopius et Sebaldu, ont été réellement évêques de Périgueux, je n'ai pas cru devoir l'éliminer.

(5) *Paternus etiam a Petrocoriis, aequae* (comme Saturnin d'Arles) *vecors nec detrectans perfidiam profiteri, sacerdotio pulsus*. Sulpice Sév., *Chron.*, 45. — Le *G. C.* parle ici du *Gavidius* de Sulpice Sévère, pour montrer combien est peu fondée l'opinion qui lui assigne le siège de Périgueux.

(6) *H. Fr.*, II, 13.

(7) L'église de Périgueux figure parmi celles dont Sidoine Apollinaire constate le veuvage au temps du roi Euric (*Ep.*, VII, 6).



Bourges (1). Il assista aux conciles d'Agde (506) et d'Orléans (511 et 533). Une des lettres de Rurice (II, 6) lui est adressée.

6. — *Sebaudis*. — La vie de saint Eparchius (2) mentionne un évêque de ce nom, qui ne peut être qu'un évêque de Périgueux, à propos d'un fait arrivé en 541 ou 542.

7. — *Carterius*. — Figure en deux récits de Grégoire de Tours, qui se rapportent l'un à l'année 582, l'autre à l'année 585 (3). Cette dernière année, il assista au concile de Mâcon.

8. — *Saffarius*. — Prit part, en 590, au concile provincial devant lequel fut portée l'affaire des religieuses de Poitiers (4).

9. — *Aggus* (5). — Assistait, en 614, au concile de Paris.

10. — *Austerius*. — Mentionné, dans la vie de saint Didier de Cahors (c. 15), comme contemporain de celui-ci, au temps de sa consécration (630).

11. — *Ermenomaris* (6). — Assistait au concile de Bordeaux (673-5).

Au delà de cet évêque, il ne s'en rencontre plus que l'on puisse assigner à une date antérieure au X<sup>e</sup> siècle (7).

(1) Ci-dessus, p. 26, 27.

(2) *Acta SS. iulii*, t. I (1<sup>er</sup> juillet), p. 100. On ne peut songer au siège de Saintes, occupé alors par Eusèbe.

(3) *H. Fr.*, VI, 22; VII, 26.

(4) *Greg. Tur.*, *H. Fr.*, IX, 41.

(5) Manque au *G. C.*

(6) Manque au *G. C.*

(7) Un document de l'année 1570 (Labbe, *Bibl. nova mss.*, t. II, p. 237) mentionne quatre portraits d'évêques antérieurs à Froter (976); on voyait leurs images avec celles de leurs successeurs dans la chapelle Saint-Antoine, « près de l'autel de sainte Catherine. » Ces portraits étaient accompagnés de noms, dont deux seulement pouvaient être déchiffrés, *Bertrandus* et *Raimundus*. Rien ne prouve que ces évêques n'aient pas siégé au X<sup>e</sup> siècle. — Un *Ainardus* est mentionné dans la chronique de Maillezais comme contemporain de Serge II (844-847); mais cette chronique est loin d'être un document sûr. On le trouve aussi dans une charte suspecte (Bouquet, t. VIII, p. 502), qui réclame l'an IX de Charles le Chauve.



## CHAPITRE IV

### LA PROVINCE D'EAUZE (AUCH)

La province ecclésiastique d'Eauze dut, à l'origine, correspondre exactement à la province civile de Novempopulanie. Mais elle perdit de bonne heure le diocèse correspondant à la *civitas Boatium* (1).

La cité métropolitaine, elle aussi, fut supprimée, mais beaucoup plus tard. Elle survécut aux invasions germaniques, basques et arabes, et se maintint, semble-t-il, jusque vers le milieu du IX<sup>e</sup> siècle. Ce sont sans doute les Normands qui l'auront ruinée. Le diocèse fut réuni à celui d'Auch et la qualité de métropolitain passa au titulaire de ce dernier.

En revanche, un nouveau diocèse se forma au sud-ouest, par démembrement de celui de Dax. Le siège épiscopal fut fixé à *Lapurdum* (Bayonne), localité connue par des textes du V<sup>e</sup> siècle. Mais on ignore à quelle date se produisit ce changement. *Lapurdum* est nommée comme *civitas* dans le traité d'Andelot, en 587 (2), ce qui a donné lieu de penser qu'elle était alors un évêché (3). Toutefois, on ne connaît aucun évêque avant le X<sup>e</sup> siècle.

(1) Voy. ci-dessus, p. 17.

(2) Greg. Tur., *H. Fr.*, IX, 20.

(3) C'est l'opinion de M. Longnon (*Géogr. de la Gaule*, p. 606); M. Bladé (*Mémoire sur l'évêché de Bayonne*, p. 13 et suiv.) rattache la fondation de cet évêché à la constitution du royaume d'Aquitaine en 778. D'autres conjectures pourraient être proposées. Je ne vois pas qu'une solution s'impose dans l'état présent de la documentation.

Le diocèse de Bayonne posséda jusqu'en 1566 une portion assez considérable du territoire espagnol, divisé en quatre archiprêtres, ceux de Bastan, de Lerin, de Cinco Villas en Navarre, et de Fontarabie, en Guipuzcoa. Ces appendices proviennent évidemment des conquêtes de Charlemagne au delà des Pyrénées; il est bien possible qu'ils aient été d'abord rattachés au diocèse de Dax, si, comme il est permis de le croire, le diocèse de Bayonne est postérieur à la conquête de cette partie du territoire espagnol.

A côté de ces annexions durables, il convient de signaler aussi, comme résultat des conquêtes franques du VIII<sup>e</sup> et du IX<sup>e</sup> siècle, une certaine extension des droits métropolitains du siège d'Eauze-Auch sur les deux diocèses de Pampelune et d'Osca (1), c'est-à-dire sur la Navarre et l'Aragon primitif. Ces deux diocèses avaient fait partie de la province de Tarragone. Celle-ci ayant été désorganisée par la conquête arabe et la ruine de la métropole, il était naturel que, à mesure que le pays passait sous l'autorité chrétienne des princes francs, les diocèses se rattachassent aux métropoles les plus voisines. On a vu, dans le volume précédent (p. 301), que plusieurs diocèses catalans entrèrent ainsi dans la province de Narbonne. M. Bladé a rassemblé (2) dernièrement et discuté quelques textes d'où il résulte, je crois, que, jusque vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, les archevêques d'Auch se considéraient comme métropolitains en Navarre et en Aragon. Cette situation cessa d'elle-même quand Urbain II eut reconstitué l'antique province de Tarragone.

Les séries épiscopales de la province d'Eauze sont très difficiles à établir. La plupart des noms connus sont ceux d'évêques qui ont pris part aux conciles nationaux du VI<sup>e</sup> siècle, depuis celui d'Agde (506) jusqu'à celui de

(1) En ce qui regarde celui-ci, il ne peut être question que de la partie nord, autour de Jacca, où résidait alors l'évêque.

(2) *Annales du Midi*, t. VIII, p. 385.

Mâcon (585). Antérieurement au VI<sup>e</sup> siècle, on n'en connaît que trois ou quatre pour toute la province. La découverte des conciles de Paris (614) et de Bordeaux (673-5) a permis de prolonger au delà du VI<sup>e</sup> siècle les courtes séries précédemment connues. Mais les évêques gascons s'étant abstenus de paraître aux assemblées des temps carolingiens, on n'en trouve que très rarement au VIII<sup>e</sup> siècle (1), au IX<sup>e</sup> et même au X<sup>e</sup>. Des chartes, fausses pour la plupart, ou tout au moins suspectes, et qui ne remontent qu'au XI<sup>e</sup> siècle, exploitent, comme reçue dans le pays, une tradition d'après laquelle plusieurs évêchés de la partie occidentale (2) de la province auraient été pendant quelque temps réunis en un seul (3).

## EAUZE-AUCH

Un document de l'église d'Auch, daté de 1108 (4), nous a conservé une tradition, ou plutôt un système, d'après lequel Eauze n'aurait eu que quatre évêques : *Paternus*, *Optatus*, *Servandus*, *Pompidianus*. Le cinquième, *Taurinus*, se serait vu obligé d'abandonner sa ville épiscopale, détruite par les Vandales, et de transférer le siège à Auch.

Aucun de ces évêques n'est connu par des documents indépendants de celui-ci. En revanche, on peut énumérer une dizaine d'évêques d'Eauze, du IV<sup>e</sup> siècle au VII<sup>e</sup>, et il s'en faut que ce soient les seuls.

(1) Trois d'entre eux figurent parmi les signataires du concile de Narbonne (v. 787), pièce d'une authenticité plus que douteuse.

(2) La lettre du métropolitain d'Auch, à laquelle le pape Jean VIII répondit en 879, n'était signée, au contraire, que des évêques de la partie orientale, Bigorre, Comminges, Couserans. Cette région, à laquelle le diocèse de Lectoure se rattache naturellement, avait, au IX<sup>e</sup> siècle, des fonctionnaires qui relevaient directement des souverains francs et qui paraissent avoir été indépendants des princes gascons.

(3) Voir le récent ouvrage de M. Bladé, *L'évêché des Gascons*. Paris, Picard, 1869; cf. Brutails, *Note sur une charte de S. Seurin* (*Acad. de Bordeaux*, 1899).

(4) *G. C.*, t. I, p. 967.

Le Cartulaire noir de la cathédrale d'Auch (1), compilé dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, contient une assez mauvaise liste épiscopale.

INCIPIUNT NOMINA ARCHIEPISCOPORUM AUXIENSIS SEDIS METROPOLITANE.

Primus beatus Ceracius baptizator ipsius provincie et fundator eiusdem ecclesie. Iste Ceracius rexit Auscitanam sedem XL et III annis.

Post hunc Paternus archiepiscopus mansit in eadem sede XL et VIII annos.

- Servandus archiepiscopus XXIII a.  
 Luperculus archiepiscopus XVI a.  
 5 Optatus archiepiscopus XI a.  
 Pompidianus archiepiscopus XXX a.  
 Taurinus archiepiscopus XVIII a.  
 Citerius archiepiscopus XXVI a.  
 Anfrovius archiepiscopus XII a.  
 10 Apronculus archiepiscopus XIII a.  
 Ursinianus archiepiscopus I a.  
 Orientius archiepiscopus XI a.  
 Armentarius archiepiscopus III ann.  
 Minervius archiepiscopus XVIII ann.  
 15 Iustinus archiepiscopus XVII ann.  
 Nicecius archiepiscopus VIII ann.  
 Minervus archiepiscopus XIII ann.  
 Alecius archiepiscopus X ann.  
 Amelius archiepiscopus XVI ann.  
 20 Salvius archiepiscopus XI ann.  
 Porcarius archiepiscopus XIII ann.  
 Proculianus archiepiscopus VII ann.  
 Pricius archiepiscopus VII ann.  
 Proculinus archiepiscopus X ann.  
 25 Marcellus archiepiscopus XVIII ann.  
 Vigilus archiepiscopus XI annos.  
 Polemius archiepiscopus III annos.  
 Alecius archiepiscopus VII ann.  
 Eonius archiepiscopus XVII ann.  
 30 Paulinus archiepiscopus XII annos.  
 Faustius archiepiscopus XV annos.  
 Cithorius archiepiscopus XII ann.  
 Tithonius archiepiscopus VII ann.

(1) Archives départementales du Gers, G, 16. Copie de M. Bladé, revue par M. l'archiviste Thierny. Le cartulaire vient (mai 1899) d'être publié dans les *Archives historiques de la Gascogne*.

- Dracoaldus archiepiscopus XIII annos.
- 35 Perpetuus archiepiscopus XVII annos.  
 Auditus archiepiscopus XXVIII annos.  
 Dracoaldus archiepiscopus XXIII annos.  
 Leocadius archiepiscopus XXVI ann.  
 Patricius archiepiscopus XVIII annos.
- 40 Tontonium archiepiscopus XVI ann.  
 Anerius archiepiscopus VII ann.  
 Erimaldus archiepiscopus XV ann.  
 Lupus archiepiscopus VIII ann.  
 Aster archiepiscopus III annos.
- 45 Asnarius archiepiscopus VIII ann.  
 Revelius archiepiscopus XV ann.  
 Galinus archiepiscopus XXII annos.  
 Eliseus archiepiscopus XXI annos.  
 Iohannes archiepiscopus II annos.
- 50 Anloinus archiepiscopus XIII annos.  
 Airadus archiepiscopus X ann.  
 Ardmanus archiepiscopus XI ann.  
 Odilus archiepiscopus XXVII ann.  
 Bernardus archiepiscopus XXXIII ann.
- 55 Seguinus archiepiscopus I annum.  
 Oddo archiepiscopus XXXII ann.  
 Garsias archiepiscopus XVIII ann.  
 Austindus archiepiscopus XXXVIII ann.  
 Willermus Bernardus archiepiscopus XXX ann.
- 60 Raimundus archiepiscopus XVIII annos.  
 Bernardus archiepiscopus VII annos.  
 Wilelmus archiepiscopus XLVIII ann.  
 Geraldus archiepiscopus XXI annos.  
 Bernardus archiepiscopus VIII annos.
- 65 Garsias de Lord archiepiscopus XVII annos.  
*Amaneus archiepiscopus XVII annos.*  
*Ispanus archiepiscopus XVI annos.*

L'évêque Garcias, auquel cette liste s'arrête de première main, mourut en 1225.

Le saint Cérat, qui est placé en tête, était honoré dans l'abbaye de Simorre (1), mais non comme un évêque local. C'était l'évêque de Grenoble du même nom, que l'on disait avoir été chassé de son pays par l'invasion burgonde ; Ceretius de Grenoble siégeait en effet au milieu du V<sup>e</sup> siè-

(1) Diocèse d'Auch, à l'ouest de Lombez.

cle. Suivent les cinq évêques d'Eauze mentionnés dans le document de 1108, y compris Taurin ; on a intercalé entre eux un *Luperculus* qui est bien un saint local, d'Eauze également (1), mais que rien ne nous autorise à considérer comme un évêque (2). La série à proprement parler auchoise commence à *Taurinus*, ou, si l'on veut, à *Citerius*. Celui-ci est le quatrième évêque avant saint Orens. Comme saint Orens siégeait en 439, rien n'est plus vraisemblable que de lui attribuer quatre ou cinq prédécesseurs. Malheureusement, nous ne sommes pas encore en un temps pour lequel la liste puisse être suivie avec confiance. Les évêques *Nicetius*, *Proculeianus* et *Faustus*, connus par divers textes comme ayant siégé au VI<sup>e</sup> siècle, y figurent sans doute, et dans l'ordre voulu. Mais ils sont séparés par un trop grand nombre de noms inconnus, cinq entre *Nicetius*, qui vivait encore en 511, et *Proculeianus*, que l'on rencontre en 533 ; huit entre celui-ci, dont l'épiscopat se prolongea au moins jusqu'à l'année 551, et *Fauste*, qui mourut en 585. Après *Fauste*, la liste omet son successeur *Saius*, connu par Grégoire de Tours. Si elle a conservé les noms d'*Audericus* et de *Leutadus*, évêques du VII<sup>e</sup> siècle, c'est en les transformant en *Auditius* et *Leocadius*. Douze noms suivent, entre *Leocadius* ou *Leutadus*, qui vivait en 675, et *Airardus*, que l'on trouve en 879. Douze noms pour deux siècles, ce n'est pas exagéré. Il est plutôt à craindre qu'il ne s'en soit perdu quelques-uns, et, en effet, un document de l'année 836 nous fournit un *Izimbardus*, évêque d'Auch, qui n'est pas au catalogue. Depuis *Airard*, le premier archevêque, la liste est à peu près exacte.

Quant aux chiffres, ceux de la fin sont acceptables ; mais il est clair qu'il n'y a rien à faire des autres ; autant qu'on peut vérifier, du V<sup>e</sup> siècle au IX<sup>e</sup>, ils sont en désaccord avec les données chronologiques dont nous disposons.

(1) *C. I. L.*, t. XIII, n<sup>o</sup> 563 (Leblant, *Suppl.*, 294).

(2) Sa légende, quoique de basse époque et très fabuleuse, le représente comme un commandant militaire.

## EAUZE

1. — *Mamertinus* (1). — Assista en 314 au concile d'Arles.

2. — *Clarus* (2). — Présent au concile d'Agde, en 506.

3. — *Leontius*. — Présent au concile d'Orléans, en 511.

4. — *Aspasius*. — Présent aux conciles d'Orléans, en 533, 541, 549; présida au concile provincial d'Eauze, en 551.

5. — *Laban*. — Présent au concile de Paris, en 573; députa à celui de Mâcon, en 585. Il mourut peu après, et fut remplacé par le suivant.

6. — *Desiderius* (3).

7. — *Leodomundus* (4). — Siégea en 614 au concile de Paris.

8. — *Palladius* (5).

9. — *Sidocus*.

Ces deux évêques, père et fils, sont mentionnés comme simultanés dans la chronique de Frédégaire : *Eo anno* (Clotaire XLIII = 626) *Palladius eiusque filius Sidocus episcopi Aelosani, incusante Aighynane duci quod rebellionem Wasconorum fuissent consciae, exilio retruduntur* (6). Sidoc (*Senotus*) signa l'année suivante, le 27 septembre, au concile de Clichy.

10. — *Scupilio*. — Assista, en 673-5, au concile de Bordeaux (7).

(1) Avant lui, le *G. C.* marque deux saints du pays, *Paternus* et *Lupercus*. Le premier est donné, dans le document de l'année 1108, comme le premier évêque d'Eauze; mais ce document est plein d'erreurs énormes. Quant à saint *Lupercus*, une inscription votive (Leblant, *Suppl.*, 294; *C. I. L.*, t. XIII, n° 563), au nom d'un *curator civitatis Elosatium*, met hors de doute et son existence et l'ancienneté de son culte. Mais rien ne prouve qu'il ait été évêque.

(2) Deux autres évêques, *Servandus* et *Taurinus*, sont marqués ici, sans références, par le *G. C.*

(3) Grég. de Tours, *II. Fr.*, VIII, 22.

(4) Inconnu au *G. C.*

(5) Le *G. C.* ne compte pas celui-ci.

(6) Frédég., IV, 54.

(7) Inconnu au *G. C.*

## AUCH

1. — *Orientius*. — Marqué au 1<sup>er</sup> mai dans le martyrologue hiéronymien. Sa vie (1) le met en rapport avec Aetius et Litorius, pour un événement qui paraît s'être passé en 439 (2). Il paraît identique à l'*Orientius* dont on a quelques poésies, en particulier un *Commonitorium*, où certains souvenirs des invasions barbares cadrent tout à fait avec le temps et le pays de saint Orens (3).

2. — *Nicetius*. — Présent aux conciles d'Agde (506) et d'Orléans (511).

3. — *Proculeianus*. — Présent aux conciles nationaux d'Orléans, en 533, 541, 549, et au concile provincial d'Eauze, en 551.

4. — *Faustus*. — Assista au concile de Mâcon en 585, et mourut peu après (4).

5. — *Saius*. — Succéda en 585 au précédent (5).

6. — *Dracoaldus*. — Dans le testament de s. Bertram du Mans (616) (6) il est question d'un évêque de ce nom, mort de mort violente (*occisus*). La rareté du nom et la qualité d'évêque donne lieu de croire qu'il s'agit du Dracoald, 33<sup>e</sup> de la liste d'Auch.

7. — *Audericus*. — Assista en 627 au concile de Clichy.

8. — *Leutadus*. — Assista en 673-5 au concile de Bordeaux.

(1) *Acta SS. maii*, t. I, p. 62. Cf. Tillemont, *Hist. des emp.*, t. VI, p. 625.

(2) Chronique de Prosper, *ad h. a.*

(3) Avant lui, le G. C. marque l'*Ursinianus* du catalogue, en disant que son nom figure dans la vie de saint Orens. Ce ne peut être que dans quelque rédaction de basse époque. En tout cas, on ne le trouve pas dans le texte cité plus haut, de beaucoup le meilleur, ni dans la paraphrase publiée par les Bollandistes, *Cat. hagiog. Paris.*, t. I, p. 169. — Sur les poésies de saint Orens, voy. la dernière édition, celle de Robinson Ellis dans le *Corpus scr. eccl. lat.* de Vienne, t. XVI, p. 193; cf. Ad. Ebert, *Christlich. Latein. Literatur*, t. I, p. 392.

(4) Greg. Tur., *H. Fr.*, VIII, 22. Un évêque Faustus est mentionné par Fortunat (I, 4) comme ayant élevé une église en l'honneur de saint Martin. Rien ne prouve que ce soit le même.

(5) Greg. Tur., *l. c.*

(6) Busson et Ledru, *Actus pontif. Cenom.*, p. 133, n. 3.



9. — *Izimbardus*. — Mentionné comme déjà mort dans deux chartes de l'abbaye de Pessan, l'une de 836 au plus tard, l'autre de 838 (1).

10. — *Airardus*. — Le 13 juin 879 (2), le pape Jean VIII lui adressa une lettre où il est qualifié d'archevêque. C'est le plus ancien document de l'*archevêché* d'Auch.

## DAX

La légende de saint Vincent de Dax, dont les documents seront étudiés au chapitre suivant, fournit trois noms d'évêques, *Vincentius*, *Illidius*, *Revelatus*. Le premier serait antérieur à Gratien (ci-dessous), les deux autres lui seraient postérieurs.

1. — *Gratianus*. — Concile d'Agde, en 506.

2. — *Carterius*. — Concile d'Orléans, 541.

3. — *Liberius*. — Présent au concile d'Orléans, en 549, et au concile provincial d'Eauze, en 551.

4. — *Faustianus*. — Ordonné irrégulièrement en 584; écarté au concile de Mâcon, en 585 (3).

5. — *Nicetius*. — Installé à la place du précédent (4).

6. — *Oltherius*. — Mentionné dans une charte de l'abbaye de Sainte-Marie de Cagnote, de l'année 898 (5).

## LECTOURE

1. — *Heuterius*. — Connu seulement par la légende de

(1) Brugelès, *Chron. eccl. du diocèse d'Auch, Preuves*, 2<sup>e</sup> p., 35. — La première de ces deux chartes mentionne comme vivant le comte Azenar Sanche, dont les Annales marquent la mort en 836. L'autre porte la date *in mense ianuario anno sexto regnante Carolo rege*. Il s'agit évidemment de Charles le Chauve, lequel est nommé aussi dans l'autre charte, *in mense octobri sub Carolo rege*. Les Gascons avaient donc reconnu Charles, à la place de Pépin I<sup>er</sup>, comme roi d'Aquitaine, dès avant 836. Je ne vois pas de quelle date ils seraient partis pour compter ses années, si ce n'est de l'assemblée de Jucundiac, en septembre 832. Ceci conduit, pour la deuxième charte, à janvier 838.

(2) J., 3263.

(3) Greg. Tur., *H. Fr.*, VII, 31; VIII, 2, 20.

(4) Greg. Tur., *H. Fr.*, VII, 31; VIII, 20.

(5) Citée par le G. C. d'après les papiers d'Etiennot.

saint Gény, qui représente une faible attestation, surtout pour sa date (1).

2. — *Vigilius*. — Concile d'Agde, en 506.

3. — *Alethius*. — Concile d'Orléans, en 549.

4. — *Bosolenus* (2). — Concile de Bordeaux, 673-5.

Il faut ensuite descendre jusqu'à la fin du X<sup>e</sup> siècle pour trouver de nouveaux évêques de Lectoure.

#### CONVENAE (SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES)

1. — X... — Le prêtre Vigilance, célèbre par ses démêlés avec saint Jérôme, était soutenu par son évêque (3). D'après ce que Jérôme raconte des origines et du domicile de Vigilance, cet évêque ne pouvait être que celui de la *civitas Convenarum*.

Sidoine Apollinaire (*Ep.*, VII, 6) mentionne cette église parmi celles que les Goths laissaient sans évêques.

2. — *Suavis*. — Concile d'Agde, en 506.

3. — *Praesidius*. — Conciles d'Orléans de 533 et 541 (4).

4. — *Amelius*. — Concile d'Orléans, en 549 ; concile provincial, en 551.

5. — *Rufinus*. — Concile de Mâcon, en 585. Quelque temps auparavant, l'insurrection de Gondovald l'avait chassé de sa ville épiscopale, laquelle fut détruite peu après (5).

6. — *Sesemundus* ou *Maurolenus* (6). — Au concile de Bordeaux (673-5), ces deux noms sont suivis de la qualification *Coseranis urbis episcopus*. Il y a lieu de croire que l'un d'eux était évêque de Couserans, l'autre de Convenae.

(1) Ci-dessous, ch. V.

(2) Inconnu au G. C.

(3) Saint Jérôme, *ep.* 109 ; *adv. Vigil.*, 2.

(4) Le saint Africanus (saint Afrique) dont parle ici le G. C. n'a rien à voir avec ce diocèse. Sa légende, incroyable et de basse époque, le met en rapport avec Lyon et non avec *Lugdunum Convenarum*.

(5) Greg. Tur., *H. Fr.*, VII, 34

(6) Inconnu au G. C.

7. — *Abraham* (?). — Un *Abraham Commenensae sedis episcopus* figure parmi les signataires du faux concile de Narbonne (v. 787).

8. — *Involatus*. — Mentionné dans une lettre de Jean VIII, du 14 juin 879 (1).

## COUSERANS (SAINT-LIZIER)

1. — *Valerius*. — Grégoire de Tours (2) rapporte au long la découverte de son tombeau, arrivée sous l'évêque Théodore. Il le qualifie de premier évêque du lieu.

2. — *Glycerius*. — Concile d'Agde, en 506 (3).

3. — *Theodorus*. — Il députa au concile d'Orléans, en 549, et assista, en 551, au concile provincial d'Eauze. C'est lui qui découvrit le tombeau de saint Valère (4).

4. — *Iohannes* (5). — Assistait au concile de Paris, en 614.

5. — *Sesemundus* ou *Maurolenus*. — Concile de Bordeaux (673-5).

6. — *Francolinus*. — Signature au faux concile de Narbonne (v. 787).

7. — *Wainardus*. — Lettre de Jean VIII, 13 juin 879 (6).

(1) Jaffé, 3263.

(2) *Gl. conf.*, 83. — Il n'est connu que par Grégoire; les martyrologes ne le mentionnent pas; sa légende n'a pas été écrite. Il n'est pas inutile de rappeler ici l'épithaphe de *Valeria Severa*, datée de 347, qui se voit encore dans l'église de Valcabrière, près Saint-Bertrand de Comminges (*C. I. L.*, t. XIII, n° 299; Leblant, n° 596 [Suppl. n° 297]; De Rossi, *Inscr. christ.*, t. I, p. 61).

(3) On a sa vie dans le Sanctoral de Bernard Gui (Labbe, *Bibl.*, t. II, p. 588; *Acta SS. aug.*, t. VI, p. 47). Fête le 27 août.

(4) Le *G. C.* intercale ici un saint *Quintianus*, qui est sûrement l'évêque de Rodez, et un saint *Licerius* (Lizier), sûrement identique au *Glycorius* de 506.

(5) Inconnu au *G. C.*, de même que le suivant.

(6) Jaffé, 3263.

## BÉARN (LESCAR)

1. — *Galactorius* (1). — Concile d'Agde, en 506 : *episcopus de Benarno*. — Fête, le 27 juillet (2).

2. — *Savinus*. — Signe, avec le même titre, au concile de Mâcon, en 585.

3. — *Salvius* (3). — Assista au concile de Bordeaux (673-5) et signa *Benarnensis urbis episcopus*.

## AIRE

1. — *Marcellus*. — Représenté au concile d'Agde, 506 (4).

2. — *Rusticus*. — Grégoire de Tours (5) le mentionne à l'année 584 ; il siégea au concile de Mâcon, en 585.

3. — *Palladius* (6). — Assista, en 614, au concile de Paris.

4. — *Philibaudus*. — Sous Dagobert. Il est question de lui dans la vie de son fils, saint Philibert de Jumièges (7).

5. — *Ursus* (8). — Assista au concile de Bordeaux (673-5).

6. — *Asinarius*. — Cet évêque figure avec le titre de *Viculiensis episcopus* parmi les signataires du faux concile de Narbonne (v. 787).

(1) Le n° 1, dans le *G. C.*, est donné à un saint Julien dont la légende (copiée sur celle de s. Martial), qui le fait évêque de Lescar, n'a pas, que je sache, de document antérieur au bréviaire de 1541, publié par M. l'abbé Dubarat, Paris, Picard, 1891, p. 165 et suiv. — Il n'est pas possible d'identifier ce saint Julien avec l'évêque *Iulius*, qui siégea, en 441, au concile d'Orange. On sait maintenant que ce *Julius* était évêque d'Apt.

(2) Avant le XVII<sup>e</sup> siècle, saint Galactoire était le patron de Lescar (Dubarat, *op. cit.*, p. xxiv).

(3) Manque au *G. C.*, qui marque, sous le n° 4, un *Iulianus*, contemporain à la fois d'Ebroïn et de l'invasion sarrasine. Aucune preuve.

(4) Un *Marcellus* signe au concile d'Orléans, en 533, sans indication de siège. C'est peut-être le même.

(5) *H. Fr.*, VII, 31.

(6) Inconnu au *G. C.*

(7) Mabillon, *Acta SS. O. S. B.*, t. II, p. 818.

(8) Inconnu au *G. C.*



## BAZAS

1. — *X...* — Evêque au temps de l'invasion vandale, mentionné par Grégoire de Tours (1).

2. — *Sextilius*. — Députa, en 506, au concile d'Agde ; assista, en 511, à celui d'Orléans.

3. — *Orestes*. — Mentionné, à l'année 584, par Grégoire de Tours ; il se trouva au concile de Mâcon, en 585 (2).

4. — *Gudualdus* (3). — Assistait, en 614, au concile de Paris.

5. — *Gundulfus*. — Présent au concile de Bordeaux (673-5).

## BIGORRE (TARBES)

1. — *Aper* (4). — Représenté au concile d'Agde, en 506, par un prêtre qui désigne son évêque comme *episcopus Bigorritanae civitatis*.

2. — *Iulianus*. — Signa au concile d'Orléans, en 541, en qualité d'*episcopus Begorritanae ecclesiae*. Il assista aussi au concile provincial d'Eauze, en 551.

3. — *Amelius*. — Signa, comme évêque de Bigorre, au concile de Mâcon, en 585. Mentionné par Grégoire de

(1) *Gl. mart.*, 12. Grégoire dit que la ville était assiégée par les Huns. Plus loin, le roi des Barbares s'appelle Gauséric (Genséric ?), et le récit semble bien présenter les assiégeants comme des ariens. Le fait doit être postérieur à l'année 406, mais je ne saurais dire à quel moment du V<sup>e</sup> siècle il convient de le placer. — On connaît, par le même livre de Grégoire, l'histoire de la dame de Bazas, qui rapporta de Palestine dans sa ville natale une relique de saint Jean-Baptiste (la cathédrale était sous le vocable de ce saint). Grégoire place ce voyage au temps même de la mort de saint Jean.

(2) *H. Fr.*, VII, 31 ; VIII, 20.

(3) Ni cet évêque ni le suivant ne figurent dans le *G. C.*

(4) Le *G. C.* donne le premier rang à saint *Iustinus*, qualifié de prêtre par Grégoire de Tours (*Gl. conf.*, 48). Pour substituer le titre d'évêque à celui de prêtre, les auteurs du *G. C.* se fondent sur le martyrologe hiéronymien (1<sup>er</sup> mai). Mais, dans sa teneur originale, le martyrologe ne donne au saint ni le titre d'évêque, ni celui de prêtre.

Tours, pour des faits relatifs aux années 585 et 587 (1).

4. — *Garstonus* (2). — Nommé en tête d'une lettre (3) de Jean VIII, du 13 juin 879, toujours comme évêque de Bigorre.

#### OLORON

1. — *Gratus*. — Concile d'Agde, en 506.

2. — *Licerius*. — Conciles de Paris, en 573, de Mâcon, en 585.

3. — *Artemon* (4). — Concile de Bordeaux (673-5).

#### CIVITAS BOATIUM

1. — ...*idius*. — Une inscription trouvée à Andernos (Gironde) mentionne un ...*idius epi[scopus e]cles[ia]e Boio[rum]*. Elle semble être du IV<sup>e</sup> ou du V<sup>e</sup> siècle (5).

(1) *H. Fr.*, VIII, 28; IX, 6.

(2) Le n° 5 du *G. C.* est un saint *Faustus* qui provient d'un document hagiographique sans autorité, la Vie de saint Lizier, par Bernard Gui. Cette pièce, du reste, bien qu'elle désigne Fauste comme *Tarbae civitatis episcopus*, le décrit assez pour qu'on y reconnaisse le célèbre Fauste de Riez. Noter surtout les deux traits des homélies et de l'exil en Aquitaine (à Aire).

(3) Jaffé, 3263.

(4) Manque au *G. C.*

(5) Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions, 1905, p. 73.

## CHAPITRE V

### LÉGENDES D'AQUITAINE

A s'en tenir aux renseignements qui nous sont fournis par Grégoire de Tours et par Fortunat, qui l'un et l'autre ont vécu dans le pays, on ne s'intéressait guère, dans l'Aquitaine du VI<sup>e</sup> siècle, au souvenir des premiers missionnaires. Sur les vingt-cinq églises qui existaient de leur temps, cinq seulement nous ont transmis, par ces auteurs, le nom de leur fondateur. Ce sont les églises de Limoges, d'Auvergne, de Bourges, de Saintes et de Couserans. A Limoges et à Saintes, saint Martial et saint Eutrope paraissent avoir été honorés d'un culte traditionnel et non interrompu. Quant aux saints Austremoine d'Auvergne, Ursin de Bourges, Valère de Couserans, leur vénération paraît se rattacher à des circonstances qui s'étaient produites peu avant le temps où Grégoire les consigna dans ses récits. Le culte de saint Front, à Périgueux, nous est attesté dès la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle; si saint Privat de Mende est réellement le premier évêque du Gévaudan, et si sa mort remonte en réalité au commencement du IV<sup>e</sup> siècle, on pourrait l'ajouter, lui septième, à la série. Mais il faudrait une confiance à mon avis excessive pour admettre que les légendes d'Albi-Lectoure, de Cahors, du Velay, d'Angoulême, d'Auch, de Dax, ou concernent sûrement des premiers évêques, ou prouvent que leur culte remonte à une très haute antiquité. Pour les onze autres églises, Rodez, Bordeaux, Agen, Poitiers, Eauze, Com-

minges, Lescar, Aire, Bazas, Tarbes, Oloron, il n'y a aucune trace sérieuse d'un culte anciennement rendu au premier évêque.

Il est naturel qu'on n'en soit pas resté là et que l'on ait cherché à tirer de l'oubli ce qui pouvait subsister de souvenirs relatifs aux origines ou à cultiver ceux qui se trouvaient déjà fixés. De là tout un travail légendaire, entrepris trop tard, malheureusement, pour être utile à l'histoire des temps anciens, mais dont les productions ont beaucoup d'intérêt pour l'étude du milieu dans lequel elles ont fait leur apparition. Je n'aurais guère à m'en occuper, s'il ne se trouvait personne pour leur attacher une importance qu'elles n'ont pas et pour les introduire, fort indûment, dans la documentation de nos origines ecclésiastiques. Nous n'en sommes pas là, tant s'en faut. Je me vois donc obligé de dire un mot des prétentions locales et des pièces qui en sont l'expression littéraire. Je le ferai brièvement, en m'attachant plutôt à mettre en lumière les éléments du problème qu'à discuter les conclusions que l'on en tire pour soutenir certaines revendications d'antiquité.

#### 1. — SAINT MARTIAL DE LIMOGES (1)

C'est par Grégoire de Tours que nous connaissons le fondateur de l'église de Limoges. Saint Martial est, suivant ce qu'il en sait, l'un des sept évêques envoyés de Rome au milieu du troisième siècle : il fut destiné aux Limousins (*Lemovicinis*). Grégoire en parle, à plusieurs reprises, comme d'un confesseur célèbre et vénéré ; il dit aussi qu'il avait amené d'Orient en Gaule deux prêtres, qui lui survécurent et furent enterrés près de lui. De son temps, on montrait les sarcophages des trois apôtres dans une crypte fréquentée des pèlerins (2).

(1) Je reproduis ici, avec quelques modifications, un mémoire publié dans le tome IV des *Annales du Midi* (1892), p. 289.

(2) Greg. Tur., *H. Fr.*, I, 30; IV, 16; X, 29; *Gl. conf.*, 27.



Cette crypte, nous le savons d'après des données moins anciennes, mais sûres, était divisée en trois compartiments. Saint Martial et ses compagnons reposaient dans la chambre d'entrée; la seconde contenait le tombeau d'une dame appelée Valérie; la troisième, tout au fond de la crypte, celui d'un duc Etienne (*Stephanus dux*). On accédait à ce souterrain en passant par une petite basilique, plus élevée de niveau, placée sous le vocable de saint Pierre (Saint-Pierre-du-Sépulcre).

Le sanctuaire fut desservi, jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle, par des clercs dont le plus qualifié portait le titre de *martyrarius*. Il avait assez d'importance pour qu'on y fit des fondations. On lui connaît diverses propriétés aux environs de Limoges; un monastère entier, celui de Paunat (1), dépendait de la basilique Saint-Martial, à qui il avait été cédé en 804. En 848, cette communauté de clercs s'organisa en monastère proprement dit. On construisit alors, à côté de Saint-Pierre-du-Sépulcre, une grande église, sous le vocable du Sauveur, et l'on y transporta le corps du saint évêque. Cette cérémonie dédicatoire eut lieu en 852 (2). Moins de deux siècles après, l'église du Sauveur fut démolie (1021) et remplacée par une autre plus considérable, qui fut consacrée le 19 novembre 1028. Ce dernier édifice a duré jusqu'à la Révolution. Mais ce n'était plus alors qu'une collégiale. Dès l'année 1535, les moines s'étaient sécularisés et transformés en chanoines. Du monument il ne subsiste

(1) Le cartulaire de Paunat a été publié par MM. A. Thomas et R. Poupardin, dans les *Annales du Midi*, t. XVIII (1906), p. 18. D'après les éditeurs, la date de 804 pourrait être interprétée autrement, de sorte que la cession peut être de 888; ceci me semble fort douteux.

(2) Un faux diplôme, conservé en copie dans le ms. *Paris*. 5, parle de cette dédicace comme célébrée en 833 par Louis le Pieux, entouré de ses trois fils, Lothaire, Pépin et Louis le Germanique. C'est de cette pièce (Böhm.-Mühlb., 879) que dérive le passage (interpolé) de la *Chronique* d'Adémar, III, 16, où il est question d'une dédicace de Saint-Martial au temps de Louis le Pieux. Le séjour de ce prince à Jucundiac, près Limoges, en octobre 832, aura donné lieu aux méprises d'où est sortie cette falsification. La vraie date est donnée par le livre des miracles, dans sa rédaction originale et sincère. Voy. plus loin.

pas pierre sur pierre; l'emplacement en est actuellement occupé par un théâtre.

Revenons à la tradition sur le titulaire. Le martyrologe hiéronymien, à peu près contemporain de Grégoire de Tours, marque au 30 juin la fête de saint Martial : *Lemovicis, depositio s. Martialis episcopi et confessoris*. Ce texte est répété dans la plupart des martyrologes du IX<sup>e</sup> siècle, ceux de Raban, Wandelbert, Adon, Notker. Usuard, qui écrivait à Paris, en 875, après un voyage en Aquitaine et en Espagne, au cours duquel il avait peut-être visité Limoges, en sait notablement plus long. Non seulement il mentionne les deux prêtres compagnons de saint Martial, ce qu'il aurait pu faire d'après Grégoire de Tours, mais il les nomme et leur attribue des miracles : *S. Martialis episcopi cum duobus presbyteris Alpiniano et Stratocliano quorum vita miraculorum signis admodum effulsit*.

Ces particularités, Usuard ne les tenait pas de la vie de saint Martial, déjà rédigée au moment où il écrivait; car elle ne dit, sur les deux prêtres, rien que l'on ne trouve déjà dans le *De gloria confessorum* de Grégoire.

C'est dans un manuscrit du IX<sup>e</sup> siècle (1), première moitié, que l'on rencontre pour la première fois cette vie de saint Martial (2). Au dire du biographe, le saint fut envoyé de Rome à Limoges par l'apôtre Pierre, auquel on fait tenir, à propos de cette mission, un assez long discours. Deux prêtres lui avaient été donnés pour compagnons. L'un d'eux étant mort en route, Martial revint à Rome. Saint Pierre lui confie son bâton en lui prescrivant d'en toucher le cadavre du défunt, moyennant quoi il ressusciterait. Ainsi fut fait, dit-on (*ut vulgi fama testatur*), car notre auteur n'en paraît pas bien assuré. Arrivé à Li-

(1) Ms. 136 de Carlsruhe, provenant de Reichenau, où il fut exécuté un peu avant 846. Cf. *Anal. Boll.*, t. XII, p. 465, note 4.

(2) Voir son texte, publié, d'après d'autres manuscrits, par M. l'abbé Arbello, *Etude historique sur l'ancienne Vie de saint Martial*. Limoges, 1892.

moges, le missionnaire prêche et convertit. Un seul épisode, celui de Valérie, noble jeune fille qui se fit chrétienne et fut tuée par son fiancé dont, une fois convertie, elle refusait la main. Ceci est raconté avec beaucoup de réserve, *ut aiunt, perhibetur, ut fertur*. On ajoute, mais encore avec un *dicitur*, que Valérie avait concédé à saint Martial une place dans le tombeau préparé pour elle-même, Vient enfin la mention très rapide de la mort du saint et de ses deux compagnons, avec une histoire de sarcophages déplacés, que l'on trouve déjà dans Grégoire. Ici, plus de *fertur*, de *dicitur*. Le rédacteur avait sous les yeux le texte de Grégoire; il était sûr de ce qu'il disait.

Il n'est pas moins affirmatif dans la première partie, où il décrit la mission donnée par saint Pierre. C'est d'ailleurs le morceau principal. Si l'on défalque le prologue, assez verbeux, et la finale sur la mort et la sépulture, on constate que plus des trois quarts du texte restant sont employés à cultiver une seule idée : Martial a été envoyé par l'apôtre Pierre. C'est cette idée, fort évidemment, que l'on veut inculquer. C'est pour la répandre que l'auteur a pris la plume. La vie de saint Martial, le détail de son activité en Limousin, les traditions qui pouvaient s'être conservées ou formées à son sujet, rien de cela ne l'intéresse. S'il a parlé de Valérie, c'est qu'elle était enterrée dans la même crypte que l'évêque et que cette circonstance l'invitait à s'occuper d'elle. Encore n'est-ce qu'avec une extrême timidité qu'il rapporte les récits en circulation à ce propos.

Après cette prétendue vie de saint Martial, vient, dans les mêmes manuscrits, une série de dix miracles, dont deux (1 et 3) sont encore empruntés à Grégoire de Tours (1).

(1) La parenté de ces textes avec Grégoire est manifeste, et personne ne la met en doute. Quant à renverser le rapport et à dire que c'est Grégoire qui a copié le biographe anonyme, c'est à quoi il ne faut pas songer. La rédaction de l'historien a beaucoup plus de trait, de couleur et de vie que celle du biographe; son caractère d'originalité est si évident, qu'il frappe tout de suite le lecteur sans prévention. Cf. le commentaire de Krusch au

Il est difficile de définir exactement l'âge de cette pièce. Le style, précieux et guindé, se ressent de l'influence des écoles carolingiennes (1). La vie de saint Martial était, je crois, de date récente quand elle a été insérée dans le manuscrit de Reichenau (2).

Ce que cette composition ajoute à Grégoire de Tours, c'est, en dehors de quelques miracles posthumes, l'épisode de Valérie et la mission donnée par saint Pierre.

En ce qui regarde la mission, on racontait à Périgueux, dès le IX<sup>e</sup> siècle, la même histoire, exactement, y compris la résurrection du compagnon par le bâton de saint Pierre. A Périgueux, cependant, elle avait pour héros le premier évêque du lieu, saint Front. Les deux traditions ne sont sûrement pas indépendantes. Celle de Limoges se manifeste dans les textes un peu plus tôt (3) que celle de Périgueux, qui n'a pas d'attestation expresse plus ancienne que le martyrologe d'Adon. Mais cette faible priorité des documents ne saurait prouver que les Limousins aient eu le

*De gl. conf.*, 28. Si Grégoire avait eu la vie de saint Martial sous les yeux, comment n'aurait-il soufflé mot, je ne dis pas de l'épisode de Valérie, mais de la mission donnée par saint Pierre et de la résurrection du compagnon ?

(1) Une phrase, dans le livre des miracles, n° 3, est textuellement identique à un passage de la vie de saint Eloi (Migne, *P. G.*, t. 87, p. 580) : *Solet etiam pertinax cervicositas...* Je croirai difficilement que le biographe de saint Eloi soit allé chercher ceci dans la vie de saint Martial. Le contraire est plus probable.

(2) C'est en vain qu'on a prétendu la reporter au VI<sup>e</sup> siècle, sous prétexte qu'elle présente un grand nombre de ces cadences rythmées qu'on appelle le *cursus*. Un grand nombre de pièces hagiographiques du IX<sup>e</sup> et du X<sup>e</sup> siècle sont dans le même cas. Outre la vie de saint Otmar, signalée par les Bollandistes (*An. Boll.*, t. XVI, p. 501 ; t. XVII, p. 387), je puis citer la *Translatio s. Liborii* (*M. G.*, t. IV, p. 149), la passion des saints Firmus et Rusticus (Ruinart, *Acta sinc.*, à la fin), et même la vie de sainte Valérie, écrite dans le diocèse de Limoges aux environs de l'an 1000. Il est naturel que ces cadences aient été recherchées avec plus de soin dans les textes destinés, comme ceux-ci, à la lecture publique. Les compositions liturgiques, elles aussi, et pour la même raison, sont demeurées bien plus longtemps fidèles au *cursus* que les pièces de correspondance et de chancellerie, ou que les traités didactiques. En ce qui regarde la vie de saint Martial, nous avons affaire à un clerc particulièrement pédant, bien capable d'avoir poussé la recherche du rythme au delà de ce que comportait l'usage.

(3) Voir cependant ci-dessous, p. 130.

mérite de l'invention ; la fable, car c'en est une, a fort bien pu être imaginée d'abord à Périgueux, ou même ailleurs. Elle a, du reste, été appliquée à bien d'autres saints.

Cette vie de saint Martial est, comme on le voit, un essai informe et disproportionné. On s'en contenta pendant près de deux siècles. En revanche, on s'occupa de continuer le livre des Miracles. Un manuscrit du X<sup>e</sup> siècle, actuellement à Bruxelles (n<sup>o</sup> 8550-1) (1), nous en a conservé plusieurs recueils. En tête se présente celui dont nous venons de parler, qui fut sans doute rédigé en même temps que la vie du saint. Le second recueil (Boll. 11-20) s'ouvre par un prologue où cette vie est expressément citée. Il se termine par un récit relatif à l'année 832. Mais comme, dans ce qui précède (15, 17), on suppose que le corps de saint Martial avait été déjà tiré de sa crypte et porté dans la grande église, force est d'admettre que le collecteur écrivait après la translation de 852. Toutefois, ce collecteur a trouvé tout rédigées deux histoires afférentes au VII<sup>e</sup> siècle, d'un grand intérêt l'une et l'autre. Ce sont celles de Lupus, le *martyrarius* de Saint-Martial, promu à l'évêché de Limoges, et celle d'un autre Lupus, celui-ci duc d'Aquitaine, assassiné à Limoges à la porte du sanctuaire qu'il venait de piller. Ces deux récits sont d'une langue spéciale, très incorrecte, sûrement antérieure à la renaissance littéraire du temps de Charlemagne.

Le troisième recueil est, comme le précédent, postérieur à la translation de 852. Outre quelques récits dépourvus d'attaches historiques, on y remarque celui du pillage de Limoges par les Normands et des détails intéressants sur l'invasion de l'Aquitaine par Louis, fils de Louis le Germanique. Ce dernier événement est de l'année 854 ; l'autre doit être à peu près du même temps.

(1) *Acta SS. iun.*, t. VII, p. 507 ; *M. G. Scr.*, t. XV<sup>4</sup>, p. 280.

Le narrateur, cela est sûr, est un contemporain (1).

Quant à l'histoire de sainte Valérie, elle fut cultivée plus tard, au prieuré de Chambon, où l'on avait transporté ses restes on ne sait au juste quand. En 985, ces reliques furent changées de place. C'est alors que l'on rédigea la vie et les miracles de la sainte (2). Il y est dit que Valérie, noble jeune fille de Limoges, était fiancée à un duc Etienne, qui, ayant appris sa conversion et son vœu de virginité, lui trancha la tête. La martyre prit sa tête entre ses mains et la porta à l'évêque Martial. Celui-ci l'enterra dans le tombeau qu'il s'était préparé pour lui-même. A la suite de cet événement, Etienne se convertit et fit hommage à saint Martial de la fortune qu'il devait offrir à sa future.

La date de cette pièce est donnée par un passage où l'auteur parle de la translation de sainte Valérie, à laquelle il dit avoir assisté, en 985, quelques années avant le moment où il écrit.

Bientôt après, nous trouvons l'abbaye de Saint-Martial en possession d'une nouvelle vie du titulaire (3), qui fut substituée à l'ancienne et parvint à une grande célébrité. Son auteur prétend être Aurélien, disciple de saint Martial et son successeur sur le siège épiscopal de Limoges. Voici ce qu'il raconte :

Martial était contemporain du Christ. Le Sauveur étant venu à passer par la tribu de Benjamin, deux juifs de ce pays, Marcel et Elisabeth, entendirent sa prédication et furent baptisés par saint Pierre, avec leur fils Martial et d'autres personnes, au nombre desquelles étaient Zachée

(1) Ce *Liber miraculorum* n'a pas échappé aux retouches intéressées dont on abusa si étrangement au temps d'Adémar. Sans doute, le ms. de Bruxelles nous l'a conservé intact; mais d'autres mss. en présentent un texte remanié. C'est le cas du *Parisinus* 2768 A, d'après lequel il a été publié dans le *Cat. codd. hagiogr. Paris.*, t. II, p. 385.

(2) Conservée dans le *Parisin.*, 2768 A, provenant de saint Martial. M. Arbellot (*Documents inédits sur l'apostolat de saint Martial*. Limoges, 1860, p. 64) et les Bollandistes (*Anal. Boll.*, t. VIII, p. 278; *Catal. codd. hag. Paris.*, t. I, p. 196) en ont publié diverses parties.

(3) Surius, 30 juin, depuis l'édition de 1617.

le publicain et Joseph d'Arimatee. Le jeune Martial (il avait alors une quinzaine d'années) s'attacha à saint Pierre, avec lequel il était apparenté (1), et suivit dès lors le collège des douze apôtres. Il assista ainsi à la résurrection de Lazare, à la dernière Cène, au lavement des pieds (c'était lui qui tenait la serviette); il vit les disciples toucher les plaies du Christ ressuscité, mangea avec lui, assista à l'Ascension et à la Pentecôte, et reçut ainsi la même mission que les apôtres et la même effusion du Saint-Esprit. Avec saint Pierre il prêcha à Antioche, puis à Rome, où il amena d'Antioche quelques-uns de leurs convertis, notamment Alpinien et Austriclinien. Au bout de quelque temps, saint Pierre l'envoya, avec ces deux compagnons, évangéliser la cité de Limoges. En route, c'est-à-dire à Else en Toscane, eut lieu la mort et la résurrection d'Austriclinien. Entré sur le territoire de Limoges, c'est-à-dire dans le diocèse qui lui était assigné, Martial commença ses prédications par les localités rurales de Toulx (*Tullum castellum*) et d'Ahun (*Agedunum*), où il fit beaucoup de miracles et de conversions (2).

A Limoges, les prémices de son ministère furent deux nobles dames, Susanne et sa fille Valérie, chez lesquelles il avait pris gîte. Persécuté par les prêtres des idoles, il les accabla de miracles, tremblements de terre, éclairs, tonnerre, etc. Les deux principaux d'entre les pontifes, Aurélien et André, furent même frappés de mort; mais saint Martial les ressuscita. Naturellement, tout le monde se convertit; on brisa les idoles et le temple fut changé en église. Telle est l'origine de la cathédrale de Limoges, placée dès lors sous le vocable de saint Etienne.

Susanne meurt; Valérie est consacrée vierge et donne

(1) Il cousinait aussi avec saint Etienne (Aurélien, c. 21).

(2) Ici, et en plusieurs autres endroits, le légendaire a dû s'inspirer de traditions locales déjà formées, qui se rattachaient sans doute à des églises ou chapelles placées sous le vocable de saint Martial. Le biographe de sainte Valérie (*Anal. Boll.*, t. VIII, p. 280) connaît déjà les miracles opérés par le saint chez les païens de Toulx.



ses biens aux pauvres. Mais son fiancé, le duc Etienne, prince des Gaules, dont l'autorité s'étendait (à peu près comme celle du duc Guillaume V) du Rhône à l'Océan et aux Pyrénées, jusque sur les Gascons et les Goths, le duc Etienne s'irrite contre la jeune fille et lui fait trancher la tête (1). Des prodiges qui éclatent aussitôt déterminent la conversion d'Etienne. Il est déjà chrétien lorsque, Néron l'ayant fait appeler à Rome pour son service, il y va en compagnie de quatre légions, présente à saint Pierre ses soldats, tous baptisés comme lui, et profite de l'occasion pour se faire absoudre (2) du meurtre de sa fiancée.

Au retour, un de ses officiers se noie dans la Vienne ; mais saint Martial n'est pas loin ; il accourt et ressuscite le noyé. Revenu à la vie, Hildebert (c'est son nom) raconte ce qu'il a vu dans l'autre monde. Cependant, Etienne et Martial travaillent de concert à l'évangélisation de l'Aquitaine. L'apôtre prêche sur les bords de la Gironde, à Mortagne en Saintonge. Il ne va pas de sa personne à Bordeaux, mais son bâton y opère beaucoup de miracles, notamment la guérison du comte Sigebert, qui, bien entendu, se convertit avec tous ses administrés.

Revenu dans le pays de Limoges, saint Martial détruit d'abord une idole au lieu appelé *Ausiacum* ; puis, ayant appris la mort de saint Pierre, il consacre en son honneur une basilique construite par le duc Etienne près du tombeau de Valérie (Saint-Pierre-du-Sépulcre) et aménage la crypte elle-même. Un autel de saint Etienne s'élève dans le compartiment de la sainte ; la place du duc et celle de l'évêque sont préparées. La dédicace de Saint-Pierre-du-Sépulcre a lieu le 2 mai, l'année même où Néron mourut (68). Martial désigne Aurélien pour le remplacer comme évêque à la cathédrale Saint-Etienne, et André pour présider le chapitre qui desservira Saint-Pierre-du-Sépulcre.

(1) Il n'est pas dit qu'elle ait ensuite porté sa tête, comme dans la légende de sainte Valérie elle-même.

(2) Ici, le légendaire n'a pas réfléchi aux effets du baptême.



Enfin, le jour de sa mort lui ayant été révélé, l'an troisième de Vespasien, l'an troisième aussi de la deux-cent-douzième olympiade, saint Martial se prépare au grand voyage. A ses derniers moments, il est entouré de toutes ses ouailles aquitaines, Poitevins, Berrichons, Auvergnats, Goths et Gascons ; les Toulousains arrivent en retard, après qu'il a rendu le dernier soupir, à temps toutefois pour obtenir, comme les autres, des miracles éclatants. Saint Martial meurt dans sa cathédrale, le 30 juin ; on l'enterre dans la crypte de Valérie.

Le narrateur, Aurélien (*Ego Aurelianus*), qui nous raconte ces choses avec beaucoup plus de détails que je n'en ai retenus ici (1), s'excuse de n'en pas dire davantage. Il a eu peur que les incrédules et les faibles d'esprit ne traitassent ses récits de contes apocryphes.

Cette crainte n'était pas sans fondement, à voir le peu de créance que l'on accorde maintenant à son œuvre, même dans les cercles les moins réfractaires aux légendes (2).

Quel est l'âge de celle-ci ? Malgré tous mes efforts et en tenant consciencieusement compte des raisons présentées en faveur d'une antiquité plus haute (3), je n'en ai trouvé

(1) La vie de saint Martial occupe dans l'édition de Surius près de dix pages in-folio, à raison de soixante-quinze lignes par page.

(2) A cette histoire apocryphe se rattachent les deux lettres supposées que saint Martial est censé avoir écrites aux Bordelais et aux Toulousains. On les trouvera dans la *Bibl. PP. Lugd.*, t. II, p. 107 ; cf. *Hist. litt. de la France*, t. I, p. 407. La première figure, de première main, dans un manuscrit d'Aurélien (*Parisin.* 5296 A), exécuté avec le plus grand luxe. Ces pièces sont évidemment de la même date et du même auteur que la légende aurélienne.

(3) C'est en vain que l'on a allégué Fortunat, en lui attribuant une méchante pièce de vers placée dans certains mss. en tête de la légende aurélienne, et qui est soit de l'auteur, soit de quelque ancien recenseur de celle-ci. Aux mss. cités ou rappelés dans mon étude (p. 306), j'en puis ajouter un autre, qui se trouve aux Archives capitulaires de Latran (A. LXXIX, f° 272), et qui m'a été signalée par M. Ph. Lauer. On s'est réclamé aussi de Wandalbert et de Florus, mais d'après des mss. secondaires et interpolés ; d'Usuard, qui n'offre aucun point de contact avec la légende et s'en montre indépendant, puisque, chez lui, l'*Austriclinien* du pseudo-Aurélien porte le nom de *Stratoclien* ; d'une séquence du X<sup>e</sup> siècle (Dreves, *Anal. hymnica medii aevi*, t. VII, n° 166), où saint Martial est qualifié, en

aucune trace certaine qui soit certainement antérieure à l'an mil. La vie de sainte Valérie, rédigée tout à la fin du X<sup>e</sup> siècle, dans le diocèse de Limoges et dans un prieuré de Saint-Martial, en est complètement indépendante. Que dans certains documents de son abbaye, liturgiques ou diplomatiques, du X<sup>e</sup> siècle, saint Martial soit qualifié de disciple du Christ, d'apôtre du Limousin ou même de l'Aquitaine, cela prouve qu'il grandissait de plus en plus dans l'estime de ses moines, mais non que ceux-ci eussent déjà entre les mains la légende pseudo-aurélienne.

C'est au commencement du XI<sup>e</sup> siècle que l'existence de cette pièce se révèle d'une manière incontestable. On sait que, vers l'année 1025, les moines de Saint-Martial se mirent à réclamer pour leur saint le titre d'apôtre. Saint Martial, suivant eux, avait été tout autre chose que l'évangéliste spécial du Limousin, ou même qu'un apôtre du second ou troisième degré (*apostolus ab homine*), mais un véritable apôtre, du même rang que les Douze, ayant vécu dans l'entourage de Jésus-Christ, ayant reçu de lui, directement, l'investiture de sa mission. Cette prétention suscita, même à Limoges, une opposition très vive. Les moines, cependant, finirent par obtenir gain de cause (1).

vers, d'apôtre de l'Aquitaine; de la vie de saint Déicole (*M. G. Scr.*, t. XVI, p. 675), qui a été écrite assez longtemps après l'année 973, sans que l'on puisse fixer avec précision la limite inférieure des hypothèses sur sa date; d'un acte d'association entre Cluny et Saint-Martial (*Parisin.* 5, f<sup>o</sup> 219), où figure en effet le titre d'apôtre, mais de seconde main, sur grattage; de la vie de sainte Valérie (voy. ci-dessus), où les références à la légende sont aussi des corrections postérieures; d'une charte d'Eldegaire, vicomte de Limoges au X<sup>e</sup> siècle (*Mém. de la Soc. archéol. du Limousin*, 1877, p. 391), dans laquelle saint Martial est appelé *discipulus Christi*, qualification vague, applicable à tous les saints. Aucun de ces prétendus témoignages ne résiste à l'examen.

(1) Ils étaient en grande faveur auprès du duc d'Aquitaine, Guillaume V, l'un des princes les plus puissants d'alors, qui ne manqua pas de les soutenir à Rome, où il allait presque tous les ans, et où il jouissait d'un grand crédit. L'argent, bien entendu, joua aussi son rôle, en ce temps de simonie universelle. Les adversaires de l'apostolat ne se gênaient pas pour le dire : *Odotricum ... abbatem et eius monachos falsum apostolatam erexisse*

Le fondement unique de leurs prétentions, c'est la légende pseudo-aurélienne. C'est à elle en particulier, à elle seule, que se réfère le pape Jean XIX (1) dans la lettre où il approuve l'apostolat. Adémar de Chabannes, champion fougueux et peu scrupuleux de cette innovation, essaya en vain de produire d'autres arguments. Dans son récit, plus ou moins imaginaire, du concile de Limoges (1031), où cette affaire aurait été examinée, il prétend que l'on y alléguait la liturgie grecque, l'usage où l'on était en Orient d'invoquer saint Martial comme un apôtre, de le classer parmi les soixante-douze disciples, de le ranger à la suite des apôtres dans les litanies. Tout cela est faux, absolument faux. Saint Martial a toujours été inconnu à l'Eglise grecque. Toujours d'après Adémar, on l'honorait comme apôtre et de temps immémorial, dans l'Eglise anglo-saxonne ; il en était de même de plusieurs églises ou monastères de France et d'Aquitaine. Mensonges encore. Il nous reste un grand nombre de livres liturgiques anglo-saxons, français, aquitains, antérieurs au temps où les moines de Saint-Martial bataillaient pour leur apôtre : la plupart ignorent le saint limousin ; ceux qui le nomment le rangent parmi les simples confesseurs.

C'est le cas en particulier, et ceci est capital, pour les livres limousins eux-mêmes, et spécialement pour ceux de l'abbaye de Saint-Martial. Sans doute, à de bien rares exceptions près, ils ont été grattés et récrits pour les accommoder au système d'Adémar. Mais ces retouches sont la meilleure preuve d'une tradition antérieure et différente.

S'il fallait en croire Adémar, une prose commençant par

*causa pecuniae qua abundant... Quidam Ademarus qui aliquid grammaticae artis videbatur scire, quique hanc haeresim primus et plus causa adulationis, ut placeret abbati et monachis, corruptus quoque pecunia ab illis, sine ulla veterum auctoritate condiderat, suadens brutis et stultis recte eum praedicari apostolum* (Migne, P. L., t. CXLI, p. 91, 92). Ces propos nous sont rapportés par Adémar, qui avait tout intérêt à les dissimuler si c'eût été possible, et qui, d'ailleurs, n'y répond que par des injures.

(1) Migne, P. L., t. CXLI, p. 1149.

les mots *Valde lumen* et dépendant évidemment du faux Aurélien, serait l'œuvre d'Abbon de Fleury, lequel mourut en 1004. La légende devrait donc être reportée au delà de cette date. Mais comment se fier à une telle assertion? On vient de voir l'estime que méritent les plus importantes d'entre les allégations qu'Adémar prétend avoir été émises au concile de Limoges. M. Delisle a montré récemment (1) que, pour créer des patrons à sa thèse favorite, il n'a pas craint de falsifier des textes de Bède et de Théodulfe d'Orléans. La légende de sainte Valérie, toute fraîche écrite, le livre des Miracles, et, en général, tous les livres liturgiques de Saint-Martial, ont été falsifiés par lui ou par ses ayant-cause. Il est bien capable d'avoir fabriqué la prose *Valde lumen* et de l'avoir donnée comme une œuvre d'Abbon.

On est donc en droit de se demander si ce n'est pas lui qui aurait écrit sous le nom d'Aurélien. Adémar et Aurélien se ressemblent étonnamment : même faconde inépuisable, même érudition relative, même préciosité de style, même intrépidité dans le mensonge, même ardeur pour l'exaltation de saint Martial, même absence de scrupule sur les moyens à employer pour l'obtenir.

Mais il est inutile de prolonger ces investigations. Qu'il y ait eu, dans cette affaire, deux faussaires ou un seul, il importe peu. Adémar peut être ou non identique à Aurélien : il n'en est pas moins sûr que le nom de celui-ci sert d'étiquette à une œuvre apocryphe et mensongère. Ceci, personne ne le nie, personne, pas même les partisans les plus acharnés des légendes apostoliques. Or, c'est sur ce document que se fondent les prétentions de Limoges à être le centre de rayonnement du christianisme en Aquitaine. On voit quel cas il convient d'en faire.

Quant à la légende antérieure, aucun argument sérieux ne permet de la faire remonter plus haut que le IX<sup>e</sup> siècle.

(1) *Notices et extraits des mss.*, t. XXXV, 1<sup>re</sup> partie, p. 254, 309.

Elle permet de constater qu'au temps de Charles le Chauve ou de Louis le Pieux, il y eut à Limoges des personnes qui réclamèrent, en faveur du saint local, la qualité de disciple direct de saint Pierre. Cette réclamation, assez suspecte en elle-même et par la façon dont elle s'est d'abord exprimée, est contredite par Grégoire de Tours. Quelle que soit, en effet, la créance que mérite la date attribuée par notre vieil historien à la mission des sept évêques, une chose est sûre, c'est que, pour lui, la fondation de l'église de Limoges ne remonte pas au delà du milieu du III<sup>e</sup> siècle, et, par conséquent, que saint Martial n'est pas un disciple immédiat de saint Pierre.

## 2. — SAINT AUSTREMOINE D'AUVERGNE

Grégoire de Tours n'est pas le premier qui se soit occupé des saints d'Auvergne. Avant lui, Sidoine Apollinaire avait parlé du saint moine Abraham. On connaissait une vie (1) de saint Liminius, que Grégoire cite expressément. Il est probable que ce qu'il rapporte (2) de deux autres martyrs, Cassius et Victorinus, il le tire aussi d'une histoire écrite. Quant à lui, nous lui devons d'abondants détails sur les évêques antérieurs à son temps, sur les sanctuaires de la ville et du diocèse, sur les saints solitaires. Nombre de chapitres de son *Histoire des Francs* traitent de ce pays; il y revient largement dans le *De gloria martyrum* et le *De gloria confessorum*. Un livre entier est consacré aux miracles de saint Julien de Brioude; dans celui des *Vitae Patrum*, sur vingt chapitres, il y en a neuf pour les saints d'Auvergne.

De l'évêque fondateur, saint Austremoine, il dit seulement que c'était un des sept envoyés et qu'il ne fut pas

(1) *Gl. conf.*, 35.

(2) *H. Fr.*, I, 33.

martyr. Sur son culte, il est plus explicite. Saint Austremoine était enterré, non pas au chef-lieu de la cité, mais dans l'église du *vicus Iciodorensis* (Issoire), beaucoup plus haut sur l'Allier. Personne ne songeait à l'honorer; lorsqu'une nuit, le desservant de cette église, un diacre Cautinus, qui devint évêque d'Auvergne en 551, entendit de sa chambre un bruit de psalmodie qui semblait sortir du lieu saint. Il regarda par la fenêtre et vit des hommes vêtus de blanc, tenant des cierges allumés et chantant des psaumes autour de la tombe abandonnée. Dès le lendemain, il la fit entourer d'une balustrade et décorer de quelques tentures. A partir de ce moment, la vénération des fidèles se porta sur le monument du saint. C'est Cautinus lui-même qui, devenu évêque, fit ce récit à Grégoire.

Au siècle suivant, un autre diacre d'Issoire, devenu par la suite, comme Cautinus, évêque du diocèse d'Auvergne, saint Prix (*Praeiectus*), s'attacha, après Grégoire, à cultiver l'hagiographie du pays. Il écrivit, nous dit son biographe (1), deux ouvrages : un *Libellus Cassii, Victorini et Antuliani vel ceterorum suorum sodalium*, et des *Gesta s. Austremonii martyris*. Ces deux livres sont perdus complètement, sauf peut-être le prologue du second, conservé, croit-on, en tête d'une rédaction postérieure de la vie de saint Austremoine.

De celle-ci, les divers textes qui sont venus jusqu'à nous ne proviennent ni du chef-lieu de la cité, ni d'Issoire, mais de l'abbaye de Mozat, tout près de Riom, au nord de Clermont. C'est là que, depuis le VIII<sup>e</sup> siècle, reposait le corps de saint Austremoine. Il y avait été amené non d'Issoire, mais de Volvic, localité située dans la montagne, à l'ouest de Mozat. Volvic était le sanctuaire de saint Prix; c'est là qu'il fut assassiné en 676. Au temps où écrivait son biographe (v. 685), rien n'était encore changé à Issoire : saint

(1) *Neues Archiv*, t. XVIII, p. 644.



Austreinoine y reposait toujours. On ne sait au juste à quel moment il fut transporté à Volvic (1).

La translation de Volvic à Mozat eut lieu en 761, sous Pépin le Bref et l'évêque Adebart. Nous avons, de cet événement, un récit utilisable (2), sur lequel se greffa plus tard un diplôme apocryphe (3).

Vient ensuite la vie de saint Austreinoine, composée à Mozat. Nous en avons trois rédactions, de plus en plus étendues.

La première (4) débute par un récit de l'envoi des sept évêques, y compris saint Austreinoine, au temps de l'empereur Dèce, mais pourtant par saint Clément. C'est un gros anachronisme, amalgamé tant bien que mal avec le texte célèbre de Grégoire de Tours. Les travaux apostoliques du saint sont décrits en quelques phrases empruntées à la Passion de saint Denis de Paris et complétées par des

(1) La première vie ne nomme pas l'évêque sous lequel eut lieu la translation; la seconde non plus. La première indique, comme motif du changement, *quia isdem locus (Issoire) iterum a suo exorbitatus erat honore (Acta SS. nov., t. I, p. 53)*; la seconde introduit ici les Vandales (Sarrasins?) qui auraient ruiné le culte d'Issoire (*ibid.*, p. 59). La troisième parle aussi des Vandales-Sarrasins; mais elle nomme l'évêque, qui serait Avit II. Ces deux données sont inconciliables.

(2) Document publié par M. Krusch (*Neues Archiv*, t. XIX, p. 24; cf. t. XVIII, p. 572), d'après un feuillet du XII<sup>e</sup> siècle inséré dans le ms. 147 de Clermont-Ferrand. Ce n'est pas une pièce entièrement sûre. On y raconte des songes simultanés analogues à ceux qui figurent dans la légende de Sainte-Marie-Majeure; et ces songes supposent que Pépin aurait passé à Orléans les fêtes de Noël 760, tandis qu'en réalité il les célébra à Kiersy. Le rédacteur a écrit après 785 et, vraisemblablement, avant la mort de Charlemagne. Cf. *Anal. Boll.*, t. XXIV (1905), p. 106.

(3) *G. C.*, t. II, instr. p. 108; Levillain, *Le Moyen Age*, t. XVII (1904), p. 332 : *Pipinus... Aquitanorum rex... indictione XI anno XXIV regnante Pipino inclyto rege*. Pépin le Bref n'a jamais pris le titre de roi d'Aquitaine; ses années de règne, toujours comptées à partir de novembre 751, ne vont pas au delà du chiffre XVII. Du reste, l'indiction ne se constate pas, dans les diplômes carolingiens, avant l'année 802, et, en tout état de cause, l'indiction XI est fautive. M. Levillain défend l'authenticité de cette pièce, mais en l'attribuant, avec le fait même de la translation, à Pépin II d'Aquitaine. Voir *Anal. Boll.*, l. c., où j'ai combattu ce système.

(4) Tous ces documents ont été publiés par le P. van Hoof dans les *Acta SS. nov.*, t. I. La première vie est tirée de deux mss. de Clermont, l'un du X<sup>e</sup>, l'autre du XIII<sup>e</sup> siècle.

lieux communs. Un épisode : un paysan, sur le point de se noyer dans la rivière d'Allier, est sauvé par les eulogies qu'il avait reçues de saint Austreмоine. Ce récit est emprunté à Grégoire de Tours (*Gl. conf.*, 30), qui parle ici non de saint Austreмоine, mais d'un prêtre du VI<sup>e</sup> siècle. Suivent encore quelques banalités, puis vient la fondation du monastère d'Issoire; enfin le martyr du saint, amené par sa prédication aux juifs (1). L'un de ceux-ci, irrité de ce que son fils ait été baptisé, accourt, jette l'enfant dans un puits, bat l'évêque et lui tranche la tête, laquelle est jetée aussi dans le puits. Les corps des deux martyrs sont recueillis par les chrétiens et enterrés dans le monastère d'Issoire. A la suite de cela, les juifs sont chassés de l'Auvergne, de sorte qu'il n'y en avait plus au moment où l'auteur écrivait (2).

D'abord honorée, la tombe sainte finit par tomber dans l'oubli. Ici on revient à Grégoire de Tours et à l'histoire de Cautinus. La pièce se termine par le récit des translations à Volvic et à Mozat et par quelques miracles.

La deuxième vie (3), développée au double de la précédente, contient quelques traits nouveaux, dont je ne veux relever qu'un seul, l'ordination d'Ursin, premier évêque de Bourges, par saint Austreмоine dont il avait été le disciple. Pour l'ensemble, c'est la première rédaction, diluée dans une rhétorique plus verbeuse. On a effacé, au commencement, le nom de l'empereur Dèce, mais sans faire disparaître l'anachronisme, car la mission donnée par saint Clément aux sept évêques est toujours placée après l'apparition du schisme de Novatien.

(1) Saint Austreмоine était déjà qualifié de martyr au temps où écrivit le biographe de saint Prix (VII<sup>e</sup> siècle, fin).

(2) Ce dernier détail est exact, mais il n'a rien à voir avec saint Austreмоine. L'évêque Avitus, contemporain de Grégoire de Tours, mit les juifs d'Auvergne en demeure de se convertir ou de quitter le pays. Plus de cinq cents acceptèrent le baptême, les autres se retirèrent à Marseille (*H. Fr.*, V, 11).

(3) Ms. de Bruxelles (8550), du X<sup>e</sup> siècle.



La troisième vie est deux fois plus étendue que la deuxième, sur laquelle elle a été développée (1). Elle contient, comme la vie de saint Martial par le pseudo-Aurélien, un grand nombre d'épisodes d'intérêt local. Quant à la date, il n'est plus question de Dèce, ni même de saint Clément. Austremonie reçoit sa mission de saint Pierre, avec lequel, du reste, il est venu de Palestine à Rome, car il est juif d'origine et l'un des soixante-douze disciples du Sauveur. Il assista à la dernière Cène, au lavement des pieds; il fut témoin de la Passion, de la Résurrection, de l'Ascension et reçut le Saint-Esprit à la Pentecôte. Outre l'Auvergne et le Berry, cette nouvelle biographie lui fait évangéliser le Nivernais, même le Limousin et la deuxième Aquitaine. Il opère ainsi sur le même domaine, ou peu s'en faut, que celui qui est attribué à saint Martial par le faux Aurélien. Sa mort est datée avec précision, par l'année 64 de la Passion, soit 92 de l'ère vulgaire.

Cette pièce porte en tête un prologue fort banal, attribué à saint Prix : *Incipit prologus s. Praeiectionis in passionem s. Austremonii*. Il est fort douteux que ce prologue ait été emprunté à un exemplaire de la vie de saint Austremonie rédigé au VII<sup>e</sup> siècle par son successeur saint Prix et perdue depuis. Ce qui est plus croyable, c'est que le rédacteur de la troisième légende, ayant lu dans la vie de saint Prix que cet évêque avait jadis écrit la vie de saint Austremonie, a cru bon de se rattacher à lui par l'inscription du prologue (2). Cette pièce paraît avoir été compilée à Mozat comme les deux précédentes. Toutefois, deux des manuscrits qui la contiennent présentent trace d'une retouche faite par les moines de Charroux. Cette commu-

(1) *Val. Reg.*, 486 (XI<sup>e</sup> s.); *Paris.*, 5365 (XII<sup>e</sup> s.); un troisième ms., perdu, a été connu de Labbe (*Bibl.*, t. II, p. 482). Cf. *Paris.*, 14652 (XV<sup>e</sup> s.).

(2) Par une erreur monstrueuse, M. Krusch, *Neues Archiv*, t. XIX, p. 21 et suiv., attribue à saint Prix, non seulement le prologue, mais la légende elle-même, la troisième légende, dont les deux autres ne seraient que des abrégés. Cet étrange système a été écarté par le P. A. Poncelet, *Anal. Boll.*, t. XIII, p. 33, et par moi, *Mélanges Havel*, p. 36.

nauté, fondée sous Charlemagne par Roger, comte de Limoges, possédait une relique de saint Austremoine, son crâne, que Pépin avait donné à Roger, lors de la translation de Volvic à Mozat. Lors des invasions normandes, c'est-à-dire vers le milieu du IX<sup>e</sup> siècle, la communauté de Charroux mit ses reliques en sûreté dans un château fortifié d'Auvergne, *Petra Incisa* (Saint-Yvoine), qu'elle possédait tout près d'Issoire. Le chef de saint Austremoine revint ainsi à proximité de sa primitive sépulture. Peu à peu la colonie monacale envoyée à Pierre-Incise pour garder les trésors de l'abbaye s'émancipa de la communauté mère et s'organisa en monastère indépendant. Elle y parvint en reconstituant à Issoire même l'antique monastère de saint Austremoine. Cet événement se place aux environs de l'an 900. C'est dans le sein de cette communauté, à Pierre-Incise ou à Issoire, que la légende de saint Austremoine subit la retouche dont j'ai parlé, destinée à faire valoir l'importance de la relique donnée au comte Roger.

A la longue, les moines d'Issoire prétendirent avoir, non plus seulement le chef de saint Austremoine, mais son corps entier. L'abbaye de Mozat défendit sa possession et fit reconnaître ses reliques par acte solennel, dressé en 1197 (1).

### 3. — SAINT URSIN DE BOURGES

Les chrétiens de Bourges oublièrent de bonne heure le tombeau de leur premier évêque. Le VI<sup>e</sup> siècle était déjà sur son déclin lorsque l'abbé de Saint-Symphorien, assisté de saint Germain, évêque de Paris, le retrouva dans le sol d'une vigne qui avait fini par occuper et recouvrir l'emplacement d'un antique cimetière. Grégoire de Tours raconte cette découverte dans son *De gloria confessorum*, c. 79. Il en introduit le récit en disant que la ville de

(1) *Acta SS. nov.*, t. I, p. 80.

Bourges avait été évangélisée par Ursinus, qui, ordonné et envoyé en Gaule par les disciples des apôtres (1), fonda et gouverna le premier l'église de cette localité. Mais il avait été tellement oublié qu'on n'en parlait même plus, *ut... nullus de eo sermo haberetur*. Dans son *Historia Francorum*, après avoir parlé des sept évêques, Grégoire dit qu'un de leurs disciples se rendit à Bourges et y prêcha l'Évangile. Cette fois il n'exprime pas le nom du fondateur; mais il est difficile qu'il n'ait pas en vue saint Ursin. Les deux récits ne semblent pas entièrement concordants. Ils ont été aménagés et harmonisés par les deux derniers biographes de saint Austremoine, le dernier surtout, qui fait venir de Rome saint Ursin dans le cortège de saint Austremoine, au temps de saint Pierre, et le fait ensuite installer à Bourges comme évêque par le même saint Austremoine. Ce système précise la donnée grégorienne : au lieu d'être le disciple des sept évêques ou de quelqu'un d'entre eux, sans détermination, Ursin est rattaché spécialement à l'apôtre de l'Auvergne.

On conçoit que les Berrichons, dont l'évêque était le métropolitain de celui d'Auvergne, n'aient pas agréé cette mainmise sur leurs origines. Ils les racontaient d'une tout autre manière (2). Loin d'être disciple de saint Austremoine, Ursin avait été, tout comme lui, un des soixante-douze disciples; il avait même occupé le premier rang dans ce groupe. Comme Austremoine, il avait assisté à la dernière Cène, — c'était lui qui faisait la lecture (3), — à la Passion, à la Résurrection, à l'Ascension, à la Pentecôte,

(1) On a beaucoup abusé de cette qualification pour mettre Grégoire en contradiction avec lui-même. Mais dom G. Morin a signalé récemment la même expression appliquée, dans un texte du VI<sup>e</sup> siècle, à trois des sept envoyés de Grégoire et à un évêque du IV<sup>e</sup> siècle (*Mélanges Cabrières*, t. I, p. 122).

(2) Légende publiée incomplètement par Labbe (*Bibl.*, t. II, p. 455), intégralement par Faillon (*Monuments inédits*, t. II, p. 423), d'après un ms. (Paris, 13220) du XI<sup>e</sup> siècle. Cf. C. Chevalier, *Les origines de l'église de Tours*, p. 175 et suiv.; cf. p. 136.

(3) Le légendaire se représente la Cène comme un repas de moines.

où il reçut le Saint-Esprit. Il suivit les prédications de saint Etienne, assista à son supplice et recueillit de son sang. Puis il s'attacha à saint Pierre, qui l'emmena à Rome. Après la mort de l'apôtre, il fut envoyé en Gaule par saint Clément avec les sept évêques (1). Le récit de sa mission ne renferme que des banalités, sauf quelques rares épisodes : un des compagnons d'Ursin, saint Just, meurt avant d'arriver à Bourges, à neuf milles à l'est de la ville, *super Utrionis alveum*, où il est enterré par son maître ; Leocadius, dont il va être parlé, a deux fils, Lusor et Caremuselus : le premier se fait chrétien (saint Lusor de Déols), l'autre reste païen.

Il est question aussi de la construction de l'église de Bourges. Grégoire fournissait là-dessus des renseignements précis. On avait établi cet édifice dans une maison appartenant à Leocadius, premier sénateur des Gaules, lequel, quand il en fit la concession, était encore païen, bien qu'il fût de la famille de Vettius Epagathus, le célèbre martyr de Lyon. La nouvelle église fut enrichie de reliques de saint Etienne (2). La légende n'a pas manqué de cultiver ce thème. Outre la cathédrale, elle rattache aussi à Leocadius la fondation d'une première petite église, à la porte sud de la ville, qui fut mise plus tard sous le vocable de saint Hippolyte. Quant à saint Lusor, fils de Leocadius, il nous est, lui aussi, connu par Grégoire de Tours (3).

Sur la date de cette légende on n'a d'autre indication que sa présence dans un manuscrit du XI<sup>e</sup> siècle.

#### 4. — SAINT PRIVAT DE MENDE

C'est encore par Grégoire de Tours que nous connais-

(1) Avec les *sept* dans le texte de Labbe ; dans celui de Faillon, avec six seulement : saint Martial est omis.

(2) La cathédrale de Bourges, comme celle de Limoges et beaucoup d'autres, est encore sous le vocable de saint Etienne.

(3) *Gl. conf.*, 90.

sons saint Privat, évêque des *Gabales*. Il figurait, au VI<sup>e</sup> siècle, parmi les saints les plus vénérés, comme saint Denis, saint Saturnin, saint Martin, saint Martial. Son tombeau se trouvait, non pas au chef-lieu de la cité (Javouls), mais à Mende (1). Dans le premier livre de l'*Histoire des Francs* (c. 34), Grégoire raconte l'invasion des Alamans et de leur roi Chrocus. Poussé par les conseils de sa mère, ce chef barbare ravage la Gaule entière et détruit en particulier le grand temple des Arvernes. Après quoi, la bande des envahisseurs parvient dans le territoire des Gabales. L'évêque Privat est trouvé par eux dans une grotte du mont Mimmat, où il s'était retiré pour jeûner et prier ; le peuple, lui, se tenait renfermé dans les murs du *castrum Gredonense* (Grèze, à l'ouest de Mende). Les barbares essayèrent de se servir de Privat pour décider les assiégés à ouvrir leurs portes ; il refusa. On voulut le contraindre à sacrifier aux idoles ; comme il résistait, il fut assommé à coups de bâton et laissé pour mort. Il mourut tout-à-fait, peu de jours après le départ de l'ennemi. Chrocus finit par être arrêté à Arles et supplicié pour ses méfaits.

Grégoire place ces événements au temps de Valérien et de Gallien, avant le règne de Dioclétien. On a beaucoup discuté sur leur véritable date. Frédégaire (II, 60), qui ne parle pas de saint Privat, connaît Chrocus, les mauvais conseils de sa mère, les destructions d'édifices, la fin du chef barbare à Arles. Mais au lieu d'en faire un roi des Alamans, il le met à la tête des Vandales, des Suèves et des Alains, ce qui laisse croire qu'il a en vue l'invasion de 407, et lui fait suivre un itinéraire à peu près semblable à celui d'Attila en 451.

Diverses légendes, comme celles de saint Didier de Langres et de saint Antide de Besançon, dépendent de Frédégaire ; celle de saint Privat ne relève que de Gré-

(1) *H. Fr.*, X, 29 ; *Virt. s. Iuliani*, 30.

goire de Tours, dont elle n'est qu'une dilution assez étendue. On en ignore la date. Elle semble postérieure à la translation du siège de Javouls à Mende (1), car il y est dit que saint Privat avait son siège dans le petit bourg de Mende (*in Mimatense viculo*), parce que là les évêques ses prédécesseurs avaient eu leur demeure et leur sépulture. Ces prédécesseurs de saint Privat sont, on le voit, faiblement attestés.

Quant à la date de cet évêque, il me semble que le système de Grégoire de Tours doit être préféré à celui de Frédégaire. Toutefois, il y aurait lieu d'abaisser un peu l'époque de Chrocus. Un *Crocus* (ou *Erocus*), roi des Alamans, figurait parmi les troupes auxiliaires qui avaient suivi l'empereur Constance Chlore en Bretagne. Il s'y trouvait au moment où ce prince mourut; il eut même une part importante dans l'élévation de Constantin à l'empire (2). La coïncidence de nom et de la qualité de roi des Alamans fournit une donnée très importante. Je considère donc le Crocus des premiers temps de Constantin comme identique à celui de Grégoire de Tours. Après avoir entretenu d'excellents rapports avec la famille constantinienne, le roi barbare se sera brouillé avec elle — cela se voyait souvent — et son mécontentement se sera traduit par les déprédations relatées dans l'*Histoire des Francs*.

#### 5. — SAINT GENOU DE CAHORS (??).

L'abbaye de Strada (Saint-Genou), fondée en 828 sur les bords de l'Indre, s'appropriâ, sous le règne de Charles le Chauve, les reliques d'un saint *Genulfus*, lequel avait vécu autrefois à quelque distance de là en compagnie d'un autre moine, saint *Genitus*. On leur attribuait la fondation d'un oratoire sous le vocable de saint Pierre, où se trouvaient

(1) Le plus ancien manuscrit que l'on ait signalé est, autant que je sache, le *Paris.*, 11748, du X<sup>e</sup> siècle. Le rythme est assez fidèlement observé dans cette composition.

(2) Aurelius Victor, *Constantinus*.



leurs tombes. Ce lieu s'appelle actuellement Selles-sur-Nahon. La légende (1) de saint Genou fut rédigée à Strada longtemps après la translation de ses reliques, aux environs de l'an 1000. D'après cette pièce, Genitus et Genulfus, l'un père et l'autre fils, étaient romains d'origine. Sous le pape Sixte II, Genulfus, promu à l'épiscopat, fut envoyé en Gaule avec son père pour travailler à l'évangélisation du pays. Ils s'arrêtèrent d'abord dans une *civitas Geturnicensis*, dont la situation n'est pas indiquée d'une façon bien nette. Leur séjour n'y fut pas long, quelques mois seulement, pendant lesquels ils convertirent beaucoup de monde et construisirent une église en l'honneur de sainte Marie et des saints apôtres. Puis, s'étant remis en route, ils parvinrent en Gaule, où ils se fixèrent dans une solitude, sur les bords du Nahon. C'est là qu'ils vécurent et moururent, entourés de quelques disciples, sans avoir autrement étendu le cercle de leur activité apostolique.

On peut se demander comment on a pu déduire de là que saint *Genulfus* est le premier évêque de Cahors.

La *civitas Geturnicensis* n'est pas sûrement identique à la *civitas Cadurcensis* ou *Caturcensis*. Il y a, entre les deux noms, une différence assez notable (2). Les biographes, du reste, ne semblent pas avoir songé à Cahors (3). Il est vrai qu'ils manquent ici de précision et même de logique. Les saints, venant de Rome; entrent en Gaule (4); ils se trou-

(1) *Acta SS.*, 17 janvier. Il y en a deux rédactions.

(2) Cf. Holder, *Altceltische Sprachschatz*, p. 2017.

(3) L'inscription de Saint-Genou, publiée par M. Palustre dans le *Bulletin monumental* de 1889, p. 67, ne mentionne pas le séjour de saint Genou dans la *civitas Geturnicensis*; elle dépend, d'ailleurs, de la légende, et doit être du XI<sup>e</sup> siècle. Voici cette pièce :

*Hic pausat presul pius eximiusque Genulphus  
quem peperit numerus sibi pontificum duodenus,  
ecclesiae matris Romane fomite sancti  
imbutus Systi cui parebat chorus omnis  
quo monilore sui sacer hic virtute beavit  
hos fines nostros presenti corpore sacro.*

(4) *Incognitas partes Galliae coeperunt introintrare (A)... Transactis Alpihus Gallias pervenerunt (B).*

vent aussitôt dans la *civitas Geturnicensis*. Quand ils la quittent, ils arrivent encore en Gaule (*ad Gallias pervenerunt A*) ou en Aquitaine (*Galliam Aquitanicam petierunt B*). Il y a donc, au moins dans la première rédaction, une certaine incohérence. Il est difficile que des moines du Berry se soient exprimés d'une façon aussi défectueuse, s'ils avaient eu en vue le Quercy et Cahors.

Est-il besoin d'insister sur l'étrangeté du nom de Genulfus, assigné à un missionnaire romain du III<sup>e</sup> siècle? Que Genulfus ait été honoré au IX<sup>e</sup> siècle à Selles-sur-Nahon, puis à Strada, comme un saint moine, cela ne fait pas de doute. Que la tradition locale soit fondée à le qualifier d'évêque, c'est déjà moins assuré. Qu'elle l'ait rattaché à Cahors, c'est assez invraisemblable. L'y eût-elle rattaché dès la première rédaction de la légende, qu'il faudrait encore écarter la date consignée dans ce document, car un évêque de nom germanique n'est pas possible au III<sup>e</sup> siècle.

#### 6. — SAINT CLAIR D'ALBI ET DE LECTOURE

Saint Clair partit d'Afrique avec six compagnons pour se rendre à Rome. Les sept voyageurs s'arrêtèrent d'abord à Joppé, où ils prêchèrent l'Évangile. Chassés de là par les autorités, ils parvinrent au but de leur voyage et le pape leur fit bon accueil. Ayant appris que la persécution sévissait en Gaule et en Aquitaine, ils se décidèrent à s'y transporter, pour conquérir la palme du martyre. Le pape les encouragea dans ce dessein et leur conféra les ordres ecclésiastiques; Clair, leur chef, fut consacré évêque. De concert avec l'un de ses compagnons, Babilus, qui avait été ordonné prêtre, il s'établit dans une *civitas Colonia*, où il exerça quelque temps le saint ministère. De là il se rendit à Albi; mais, avant de partir, il choisit, dans le personnel des convertis, ceux qui devaient continuer son œuvre. C'étaient Sabin, évêque, Ramnulf et Ramfred, pré-



dicateurs, et quelques autres. A la garde de la nouvelle chrétienté, il préposa Aldemar et divers autres magistrats. Il emmena avec lui Florent, Eugène et Montan. A Albi, il trouva le terrain préparé par un des premiers citoyens appelé Ybold. Sa prédication eut un plein succès. Au bout de trois ans, il établit à sa place un évêque appelé Anthime et partit pour Lectoure. Là, ses travaux apostoliques furent interrompus par la persécution. Après divers supplices, il eut la tête tranchée.

Tel est le récit que nous trouvons, depuis le XII<sup>e</sup> siècle, dans les livres de chœur de la région (1). Il ne nous dit pas où se trouvait le tombeau du saint. Mais on sait que diverses églises de cette partie de l'Aquitaine, de Bordeaux jusqu'à Albi, de Limoges à Lectoure, se disent en possession de ses reliques. La légende a donné lieu de placer *Clarus* et *Anthimius* en tête de la série épiscopale d'Albi.

Outre Babilus, le groupe des six compagnons de saint Clair comprenait les saints Justin, Géronce et Sever, que l'on sait avoir été honorés dans le pays, plus un saint Polycarpe et un saint Jean, sur lesquels on n'a pas d'autre indication, à ma connaissance.

Je n'ai pas à renouveler ici les plaintes formulées par les Bollandistes à propos d'une pièce où l'on voit figurer Joppé sur le trajet entre l'Afrique et Rome, où des clercs et des magistrats du haut empire romain portent des noms comme Ramnulf, Ramfred, Aldemar, Ybold. Le nom du pape n'est pas marqué dans le texte tel que nous le connaissons. Dans les temps modernes, on découvrit qu'il s'appelait Anaclet, ce qui n'est pas pour atténuer la résistance du sens commun.

Telle que nous l'avons, cette histoire nomme trois localités gallicanes, la *civitas Colonia*, Albi et Lectoure. La première fut d'abord confondue par les exégètes avec la

(1) *Acta SS. iun.*, t. I, p. 11. Cf. *Parisin.*, 5365.

ville de Cologne; on semble n'avoir pas remarqué que le narrateur la dit voisine d'Albi (*proximam... Albiam nomine civitatem*). Les Bollandistes ont proposé Coulogne ou Cologne, localité de l'ancienne *civitas Tolosana*, actuellement dans le département du Gers, à laquelle les érudits indigènes du XVII<sup>e</sup> siècle n'avaient pas songé. Mais il semble difficile que le légendaire ait fait fonder un évêché dans une localité qui n'en avait pas de son temps et qui n'a jamais possédé un établissement ecclésiastique important. Il y a donc ici un petit problème.

Quand à l'idée de faire venir à Albi un saint d'Afrique, elle a pu être suggérée par le culte de saint Eugène, dont le nom figure parmi ceux des compagnons de saint Clair. Saint Eugène, évêque de Carthage, exilé pour la foi, était mort près d'Albi, en 505, au tombeau de saint Amarand (1).

#### 7. — SAINT FRONT DE PÉRIGUEUX

Le plus ancien témoignage que l'on ait sur saint Front de Périgueux, est un passage de la vie de saint Géry de Cambrai, où l'on décrit un miracle arrivé pendant une visite de Géry *ad sepulcrum b. Fronti confessoris*. Ce tombeau se trouvait dans une église (2). La qualité d'évêque lui est attribuée dans le martyrologe de Raban, qui dépend manifestement d'une composition biographique antérieure. Adon en fait le premier évêque de Périgueux, envoyé par saint Pierre avec un compagnon, le prêtre Georges, lequel meurt en route, mais ressuscite au contact du bâton apostolique.

Quant aux biographies proprement dites, nous n'en avons aucune, semble-t-il, qui remonte aussi haut que les martyrologes. Celles qui nous sont parvenues combinent toujours la vie du saint de Périgueux avec la légende de saint

(1) Greg. Tur., *H. Fr.*, II, 3; *Gl. marl.*, 56, 57.

(2) *Anal. Boll.*, t. VII, p. 394.

Fronton de Nitrie, relative à un personnage tout différent. La plus ancienne de ces rédactions postérieures, est celle qu'Adémar dit avoir été attribuée à Gauzbert, chorévêque de Limoges vers le milieu du X<sup>e</sup> siècle. Bosquet l'a publiée dans l'appendice (1) de son Histoire de l'Eglise gallicane ; on la trouve dans un grand nombre de manuscrits. La seconde dépend de la légende provençale de sainte Marthe ; elle ne peut donc être antérieure au XIII<sup>e</sup> siècle.

Voici ce que dit la première :

Frontus naquit dans une famille chrétienne du Périgord (*terminis urbis Petrocoricae*), en un lieu appelé *Linicassius* (2). Il commença ses études et apprit les psaumes, puis, renonçant au monde, il se fit clerc en compagnie de deux serviteurs. Son changement de vie attira l'attention du *praeses Isquirinus*, qui ne voulut pas le condamner à mort, à cause de sa noblesse, mais lui ordonna de laisser croître ses cheveux. Front préféra s'exiler et partit pour l'Egypte, où il se lia avec un solitaire nommé Apollonius, dont la cellule était gardée par deux serpents. Après un certain temps, il se transporta à Rome, où les démoniaques signalèrent sa présence. Saint Pierre, informé de sa vertu, le força d'accepter l'épiscopat et le renvoya à Périgueux, sa patrie, pour en être le premier évêque. Un prêtre Georges lui fut adjoint. Celui-ci étant mort le troisième jour du voyage, Front revint à Rome, où saint Pierre lui remit son bâton dont il se servit pour ressusciter le défunt. Ce prodige détermina beaucoup de conversions dans l'endroit où Georges avait été enterré. Sur ces néophytes, Front préleva soixante-dix collaborateurs avec lesquels il se pré-

(1) *Eccl. Gallicanae histor.*, app., p. 5. Le P. van Hecke (*Act. SS. oct.*, t. XI, p. 395) a refusé de la publier, sous prétexte qu'elle fut désapprouvée au concile de Limoges. En revanche, il a donné l'autre, beaucoup plus fabuleuse. L'étude consacrée à saint Front par ce bollandiste est dépourvue de toute valeur.

(2) Lenquais, localité située près de la rive gauche de la Dordogne, à trois lieues au-dessus de Bergerac. Dans la légende postérieure, on fait naître le saint en Lycaonie.

sent à Périgueux. En entrant dans la ville, il jugea opportun de les édifier par le récit d'une histoire arrivée récemment *in Cappadonis* (en Cappadoce?) :

Il y avait un vieillard, consacré à Dieu depuis son enfance, ordonné évêque par saint Pierre (1). Il réunit soixante-dix moines dans la cité de Périgueux où il avait reçu le jour. Avec leur aide, il opéra beaucoup de conversions, mais le *praeses Isquirinus* s'acharnait contre lui et faisait mourir tous ses néophytes. Fatigués de cette opposition, le saint et ses disciples se réfugièrent au désert en un endroit appelé *Nioialus*, sur la Dordogne, infesté de serpents, dont saint Front eut aisément raison. A la longue, les disciples ne trouvant rien à manger, se mirent à murmurer. Le saint les exhortait à la patience et priait Dieu. Il fut exaucé. Un ange apparut par trois fois au préfet Isquirinus et lui reprocha de vivre largement pendant que les saints mouraient de faim au désert. Il lui fallait pourvoir à leur subsistance. Les instances de l'ange étaient appuyées de corrections matérielles : Isquirinus s'exécuta. Comme il était propriétaire de chameaux, il en désigna soixante-dix qui furent chargés de provisions. Mais où les envoyer? L'ange n'avait indiqué aucun endroit. Les chameaux furent abandonnés à eux-mêmes. Ils trouvèrent le bon chemin. Saint Front et ses moines, une fois ravitaillés, renvoyèrent les animaux à leur maître, lequel ne manqua pas de se convertir. Il reçut le baptême des mains de saint Front, qui lui donna le nom de Georges.

Ici s'arrête l'histoire racontée par saint Front et celle de saint Front lui-même. Elles sont cousues, il faut le reconnaître, avec bien peu d'art. Si cette pièce est vraiment du chorévêque Gauzbert et qu'il l'ait rédigée aux frais des gens de Périgueux, ceux-ci n'en ont pas eu pour leur argent.

C'est à l'adaptation d'une vieille légende égyptienne (2)

(1) *A beatissimo Petro urbis Romae ordinalus episcopus.*

(2) Rosweyde, *Vitae PP.*, I; Migne, *P. L.*, t. LXXIII, p. 437.

que nous devons l'apparition étrange (1) d'une caravane de chameaux sur les bords de la Dordogne. Toute cette histoire de moines mourant de faim au désert et ravitaillés par un riche que les anges préviennent et dont les aumônes sont confiées à soixante et dix chameaux, se racontait depuis longtemps d'un saint Fronton (*Frontonius*), à qui cette aventure serait arrivée, dans le désert de Nitrie, sous l'empereur Antonin. Ce Fronton, bien entendu, n'a rien à voir avec le Périgord. La légende primitive n'en fait pas un évêque.

Rien ne prouve que cette contamination des deux légendes soit antérieure à Gauzbert. Il n'y en a pas trace dans Adon ni dans Raban, lesquels connaissent et distinguent saint Front de Périgueux et saint Fronton de Nitrie (2). On pourrait donc considérer ces deux martyrologistes comme représentant à eux deux la plus ancienne rédaction de la vie de saint Front. Cependant leurs indications, sans être absolument contradictoires, sont assez divergentes pour qu'on se demande si elles proviennent d'un même récit. D'après Raban, saint Front est né à Leniquais, dans le diocèse de Périgueux. Il vit au milieu des moines, opère beaucoup de miracles et de conversions et meurt en paix. Il est honoré comme évêque et confesseur; rien n'indique qu'il ait été fondateur d'église. Adon, lui, ne parle pas du lieu de sa naissance; il le fait ordonner à Rome par saint Pierre, qui l'envoie prêcher l'Évangile, accompagné d'un prêtre Georges. Suit l'histoire de la résurrection de celui-ci. Saint Front vient alors à Périgueux, y fait beaucoup de conversions et de miracles. Il n'est pas question de son séjour parmi les moines.

Dans la légende la plus récente (3), saint Front est de la tribu de Juda, en même temps que de Lycaonie (transfor-

(1) Voir cependant Greg. Tur., *H. Fr.*, VII, 35.

(2) Raban marque saint Front de Périgueux au 1<sup>er</sup> octobre au lieu du 25. L'autre saint est au 14 avril.

(3) *Acta SS.*, l. c., p. 407.

mation de Lenquais). Il est converti directement par Jésus-Christ, baptisé par saint Pierre, inscrit au nombre des soixante-douze disciples, dont il exerce tous les pouvoirs. Suivant l'usage, il assiste à la dernière Cène, à la Passion, à la Résurrection, à l'Ascension, et reçoit le Saint-Esprit avec les apôtres. Il s'attache ensuite à saint Pierre, qui l'envoie de Rome avec saint Georges. Ici, ils sont déjà évêques l'un et l'autre, et Georges est destiné à la cité des Vellaves. La suite du récit représente une quantité de broderies sur le texte antérieur. Je n'ai pas à m'y arrêter. A la fin on dit que l'histoire de saint Front a été écrite par Anianus et Cronopius, ses successeurs, et que l'évêque Sebaldus y ajouta beaucoup. Cronopius et Sebaldus sont du VI<sup>e</sup> siècle. S'ils ont écrit quelque chose sur le fondateur de l'église de Périgueux, il ne paraît pas que leur œuvre se soit conservée.

#### 8. — SAINT GEORGES DU VELAY

Ni le martyrologe d'Adon, ni la première légende de saint Front ne nous disent ce que devint le prêtre Georges, le compagnon ressuscité du premier évêque de Périgueux. La seconde légende de saint Front raconte qu'il avait été désigné par saint Pierre pour le siège du Velay. C'était, du reste, un ancien disciple de l'apôtre, venu avec lui de Palestine à Rome. Cette seconde légende de saint Front se réfère expressément, pour ce qui regarde saint Georges, à une légende spéciale : *ut supra in legenda b. Georgii continetur*.

Le texte de cette dernière légende a dû être peu copié, car je ne vois pas que les nouveaux Bollandistes en aient signalé aucun manuscrit. Nous l'avons cependant, imprimé par Du Bosquet, à la suite de la vieille légende de saint Front. Saint Georges y est représenté comme un des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur. Il vint de Jérusalem à Rome avec saint Pierre et saint Front. L'apôtre

les consacra évêques tous les deux. Suit le prodige de la résurrection, pour lequel on assigne une localité : *quoddam oppidum iuxta lacum Volsini*. Les deux évêques arrivent ensuite en Aquitaine, où ils fondent l'église de la *civitas Vetula* dans le « comté » de Velay. Front y laisse son compagnon et part pour Périgueux. Ici se place l'épisode de l'apparition de la Vierge sur le mont Anis. Puis le narrateur amène, sans détails, la mort de saint Georges, qui est enterré à *civitas Vetula*, appelée plus tard *villa s. Pauliani*, du nom d'un saint évêque qui y reçut aussi la sépulture. Le tombeau de saint Georges était dans une église de la sainte Vierge, celui de saint Paulien dans une église placée sous son propre vocable. Plus tard, à ce qu'on dit, le corps de saint Georges aurait été transporté au Puy, par l'évêque Norbert, et déposé dans une église à son nom. C'est du moins ce que racontent les chanoines de Saint-Georges. Mais cela est contesté par ceux de Saint-Paulien, qui n'admettent pas la translation. Le légendaire ne prend pas parti.

Tel était l'état des « traditions » au moment où la légende fut écrite. Ce moment, comme je l'ai dit, n'est pas facile à déterminer. La façon dont on y parle de la translation de saint Georges suppose que l'épiscopat de Norbert est déjà loin dans le passé. Je ne voudrais pas fixer avant le XI<sup>e</sup> siècle la limite supérieure de la date à déterminer.

#### 9. — SAINT AUSONE D'ANGOULÈME

Le culte de saint Ausone ne se manifeste pas avant la fin du X<sup>e</sup> siècle. Au temps du roi Robert (996-1031) et du comte d'Angoulême Guillaume, il y avait, aux portes de cette ville, une basilique placée sous le triple vocable des saints Ausone, Aptone et Césaire (1). Ce sanctuaire avait

(1) Charte résumée par Mabillon, d'après un exemplaire de l'abbaye de Saint-Ausone, *Annales*, t. IV, p. 306.



une légende, qui avait été publiée d'après un manuscrit du XII<sup>e</sup> siècle (1). Ausone et Aptone sont deux frères jumeaux, nés miraculeusement à Mortagne-sur-Gironde (diocèse de Saintes) de parents déjà justes et craignant Dieu, que saint Martial baptisa avec leurs enfants, à son passage dans la localité. Ils le suivent à Limoges, après la mort de leurs parents; il se les associe pour l'évangélisation de l'Angoumois et se décharge sur eux du gouvernement des fidèles de ce pays, dont Ausone est par lui consacré premier évêque. Conversion d'un personnage royal, Garrulus, d'une grande dame, Calphagia, et de son serviteur Arcadius, puis de Sigilbert, qui persécutait saint Front à Périgueux. Après quelques autres miracles, vient le dénouement. Angoulême, assiégée sept ans par les Vandales, se décide à ouvrir ses portes. L'évêque, chargé de traiter avec le roi des barbares, est massacré par un de ceux-ci. Dans le clergé qui l'entoure, l'archidiacre Césaire a un rôle particulier; mais c'est Aptone, son frère jumeau, qui recueille sa succession épiscopale.

Ce sont les trois patrons de l'église du XI<sup>e</sup> siècle. Le légendaire aura pris leur culte pour point de départ. Mais il est difficile de dire jusqu'à quel point il dépend d'une tradition antérieure pour les rôles qu'il assigne à ses personnages. Le seul connu des trois est Aptone, qui fut évêque d'Angoulême au temps du roi Childebert. Les noms d'Ausone et d'Aptone, séparés par un nom gratté, nous sont fournis par la liste épiscopale. Celle-ci, cela est clair, ne présentait pas Aptone comme le successeur immédiat du premier évêque. On voudrait savoir quel personnage elle intercalait entre eux. Était-ce Césaire? Il est sûr, de toute façon, qu'elle ne s'inspirait pas de la légende. On peut en dire autant de l'annotateur, qui admet un intervalle considérable (*per multos annos*) entre saint Aptone et

(1) Leyde, Voss., 108; publiée d'après ce ms. dans les *Anal. Boll.*, t. V, p. 295; cf. *Acta SS. mai.*, t. V, p. 138 (22 mai).



son prédécesseur, et qui rapporte Aptone au temps du roi Clovis. Cet annotateur, bien évidemment, n'ajoutait pas foi à la légende, que pourtant il ne pouvait ignorer. Ceci nous donne la mesure de l'autorité dont elle jouissait au XII<sup>e</sup> siècle dans le clergé d'Angoulême.

Mais depuis quand existait-elle? Dans le faux concile de Limoges (1031), Adémar prétend qu'un évêque d'Angoulême, mort depuis plus de quarante ans, c'est-à-dire Hugues (973-990), aurait ainsi parlé de saint Martial dans une composition (*in quadam sua editione*) : « En ces temps-là, la cité de Limoges brillait avant et au-dessus de toutes les autres villes de Gaule, à la tête du royaume d'Aquitaine. Saint Martial y vint, envoyé par le Seigneur et son représentant saint Pierre, pour être l'apôtre des nations aquitaines. Comme il se rendait à Bordeaux pour prêcher aux Gascons, il passa par Angoulême, y fit un long séjour, convertit le peuple au Dieu vivant et lui donna pour premier évêque Ausone, natif du pays, qu'il avait baptisé et qu'il consacra lui-même. »

Ce récit est assez conforme à la légende pour qu'on puisse l'en supposer extrait. Elle existait donc du temps d'Adémar; mais je ne saurais admettre sur sa parole qu'elle existât déjà au temps de l'évêque Hugues. D'ailleurs, comment croire que la liste épiscopale fût disposée comme elle l'est, si l'évêque Hugues eût accepté les idées consignées dans la légende sur la succession de saint Ausone?

Entre la légende d'Angoulême et la légende aurélienne de saint Martial il y a une ressemblance manifeste. Je suis très porté à croire que celle de saint Martial aura inspiré l'autre, à moins, ce qui est fort possible, qu'elles ne soient du même auteur. Adémar exerça, comme on sait, à Angoulême autant qu'à Limoges. Au cas où ce soupçon serait fondé, la légende de saint Ausone nous représenterait non ce qu'on racontait à la cathédrale d'Angoulême ou même à l'abbaye de Saint-Ausone, mais ce qu'imaginait Adémar de Chabannes dans son couvent de Saint-Cybar.

## 10. — SAINT EUTROPE DE SAINTES

Une église élevée en l'honneur de saint Eutrope, tout près de Saintes, fut réparée, peu après le milieu du VI<sup>e</sup> siècle, par l'évêque de Bordeaux, Léonce II. Fortunat composa à cette occasion un poème (I, 13) où il est dit formellement qu'Eutrope avait été le premier évêque du lieu : *urbis Sanctonicae primus fuit iste sacerdos*. Mais il n'attribue pas à Eutrope la qualité de martyr. Elle lui fut décernée, vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle, lors de la translation de ses restes dans la nouvelle basilique par l'évêque de Saintes, Palladius (1). Deux abbés, ayant soulevé le couvercle du sarcophage, distinguèrent sur le crâne du saint la trace d'un coup de hache, ce qui leur donna l'idée qu'il était mort martyr. Ils furent confirmés dans cette persuasion par un songe qu'ils eurent la nuit suivante. On partit de là pour rédiger une *historia passionis* qui avait fait défaut jusqu'alors. C'est sans doute le rédacteur de ce document qui aura imaginé le récit que Grégoire reproduit avec quelque réserve : Eutrope fut ordonné et envoyé en Gaule par saint Clément ; après avoir rempli ses fonctions d'évêque et prêché l'Évangile, il vit les païens se soulever contre lui et périt d'une blessure à la tête. Du moins, il est permis de le croire en rapprochant l'expression *non ADERAT historia passionis* des détails donnés ensuite par Grégoire. Cette rédaction primitive, si cependant elle a existé, dut disparaître depuis. De celles que nous avons, l'une, publiée par les Bollandistes (*Catalog. Paris.*, t. II, p. 225), d'après un manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle, avoue que toute tradition est perdue, et se borne à reproduire Grégoire et Fortunat ; l'autre, qui provient du fameux *Liber Calixtinus* de saint Jacques en Galice (XII<sup>e</sup> siècle), est un

(1) Greg. Tur., *Gl. mart.*, 55. Il est bien probable que cette basilique est celle dont parle Fortunat. L'épiscopat de Léonce II a fort bien pu se prolonger jusqu'aux premiers temps de celui de Palladius.

roman du genre de celui du Pseudo-Aurélien sur saint Martial (1). Les Bollandistes (30 avril) n'en ont voulu reproduire que quelques fragments.

#### 11. — SAINT GÉNY DE LECTOURE

Au pied de la colline sur laquelle est bâtie la ville de Lectoure, s'élève l'église Saint-Gény, qui conserve le nom et le culte d'un ancien saint, difficile à classer chronologiquement. Cette église était, au XI<sup>e</sup> siècle, le centre d'un établissement monastique ; elle fut brûlée pendant une guerre locale, en 1059. Les ruines du monastère furent alors données à l'abbaye de Moissac (2), laquelle eut ainsi occasion d'adopter le culte de saint Gény. La légende du saint ne nous est connue que par le Sanctoral de Bernard Gui (XIV<sup>e</sup> s.) (3). Gény est représenté comme un solitaire, qui vivait auprès de Lectoure, adonné à la prière et à la prédication. Sous des empereurs fabuleux, Maxime et Jovinien, il est poursuivi par les fonctionnaires d'Auch. Trente soldats, envoyés pour le prendre, sont convertis par lui, puis jugés, exécutés en un lieu appelé *Cruor Innocentium*, et enterrés. On ne dit pas où, ni si leur sépulture devint un sanctuaire. D'autres soldats sont désignés pour arrêter le saint, mais il les prévient en mourant paisiblement dans sa grotte. L'évêque Heuterius, entouré de son clergé et de son peuple, lui donne la sépulture dans une basilique qu'il avait construite lui-même ; Clara, mère de Gény, y avait été enterrée par son fils.

Le document de 1059, cité plus haut, parle de cette église en termes dignes d'être remarqués : *ipsa ecclesia pro matre ecclesiarum habebatur prima*. Il n'est pas impossible que cette prééminence, dont l'église Saint-Gény jouissait

(1) Le sarcophage avec l'inscription EVTROPIVS, découvert à Saintes en 1843, ne peut évidemment, vu ses dimensions, être celui dont parle Grégoire de Tours. Leblant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 579.

(2) *G. C.*, t. I, p. 36, *instr.*

(3) Labbe, *Bibl.*, t. II, p. 564; *Acta SS.*, 3 mai,

au XI<sup>e</sup> siècle, se fondât sur une réelle antiquité. Ici, comme en tant d'endroits, une église suburbaine conserve le souvenir du cimetière chrétien primitif ; et celui-ci paraît bien avoir été le plus ancien centre de la communauté des fidèles, en un temps où la cathédrale *intramuros* était encore à bâtir.

Je ne sais que penser de l'évêque *Heuterius* et de sa date. La légende est de basse époque ; il serait extrêmement imprudent de se fier à sa chronologie. Le règne des empereurs Maxime et Jovinien est imaginaire ; la persécution elle-même n'est qu'un épisode sans importance pour l'histoire personnelle du saint, car sa carrière est celle d'un ascète et non d'un martyr ou d'un confesseur proprement dit : il ne comparait même pas devant les magistrats. Je crains bien que les trente martyrs auxquels on ne paraît avoir jamais rendu aucun culte, n'aient été imaginés pour expliquer un nom de lieu, celui qu'on nous présente ici sous la forme *Cruor Innocentium*. Mais ces traditions secondaires peuvent être mises à part et isolées de la donnée principale : saint Gény, ancien solitaire, enterré dans une église suburbaine par un évêque Heuterius, près de sa mère Clara. Ceci peut fort bien être traditionnel.

## 12. — SAINT VINCENT DE DAX

Le plus ancien document de son culte est une note ajoutée après coup dans un manuscrit du martyrologe hiéronymien, celui de Wolfenbüttel. Le manuscrit est daté de 772. On y lit, de seconde main, au 1<sup>er</sup> septembre : *In Aquis civitate passio s. Vincentii episcopi et martyris*. Cette seconde main n'est pas très postérieure à l'écriture primitive. Nous avons donc ici un témoignage du temps de Charlemagne, ou à peu près.

Dans les calendriers mozarabes (1), on trouve, au 1<sup>er</sup> sep-

(1) Je cite celui que dom G. Morin a publié dans les *Anal. Maredsolana*, t. I, p. 402.

tembre également : *SS. Vincenti et Leti et comitum eorum martyrum*. Ici, la qualification d'évêque n'est pas jointe au nom de saint Vincent ; il a des compagnons, dont un est nommé Laetus.

Vincent, Laetus et leurs compagnons (1) sont célébrés dans les bréviaires (2) de Dax, dont le plus ancien est de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (3). L'auteur de la légende avoue qu'on ignore le temps, le jour, les circonstances de leur martyre et jusqu'au nom et à la qualité du persécuteur. Tout ce qu'on sait d'eux, c'est qu'après un long oubli ils se révélèrent à une sainte vierge appelée Maxima, et lui apprirent que le lieu de leur sépulture, qui avait été aussi celui de leur supplice, était à chercher près d'un ancien « temple » consacré à leur souvenir par l'évêque Gratien. Maxima communiqua cette révélation à Illidius, qui était alors évêque. Celui-ci détermina le 1<sup>er</sup> septembre comme jour anniversaire des saints, et son successeur, Revelatus, organisa le nouveau culte.

Je ne sais ce qu'il faut penser de cette histoire, du fond et des détails. La légende n'est pas aisée à déchiffrer ; il y en a eu diverses rédactions, en prose et en vers, qui ont été ensuite dépecées et un peu dispersées dans les diverses parties de l'office, leçons, antiennes, hymnes, répons. Ce qui est sûr, c'est l'existence du sanctuaire, plusieurs fois rebâti, mais toujours à la même place, à sept cents mètres environ des remparts de Dax, vers le sud-ouest. Des fouilles y ont été exécutées il y a quelques années. Elle ont ramené au jour, outre des traces importantes des anciennes églises, un grand nombre de sarcophages mérovingiens et quelques restes, colonnes, mosaïques, d'un

(1) Ceux-ci, toutefois, sont faiblement indiqués.

(2) *Bulletin de la Société du Borda*, 1893, p. 146 et suiv. (publication de M. l'abbé Cazauran).

(3) A. Degert, *Constitutions synodales de l'ancien diocèse de Dax*. Dax, 1898, p. 6, note 1. Je suis redevable à M. l'abbé Degert de la communication de divers opuscules relatifs à saint Vincent, et aussi de notes manuscrites dont j'ai fait ici mon profit.

édifice beaucoup plus ancien, peut-être la basilique primitive, peut-être un temple, peut-être un édifice privé. Cet ensemble paraît correspondre au cimetière primitif d'*Aquae Tarbellicae*, auquel cas il n'y aurait rien d'étonnant à ce que l'évêque Gratien y eût construit ou plutôt reconstruit une église, en se servant peut-être d'un édifice affecté primitivement à une autre destination. Quant à la découverte des saints sous l'évêque Illidius et grâce aux visions d'une sainte femme, c'est l'analogie de beaucoup de « révélations » du VI<sup>e</sup> siècle.

On voudrait cependant avoir, de cet événement, un récit mieux ordonné et plus anciennement transcrit que celui que nous offrent les vieux bréviaires de Dax. Sur la date du martyre, nous ne saurions être plus affirmatifs que le légendaire. Il est possible qu'il ait eu lieu au temps des persécutions romaines; mais rien ne s'oppose à ce qu'il se place au IV<sup>e</sup> siècle, ou même au V<sup>e</sup>, à ce qu'il soit un épisode de la lutte du christianisme déjà légal contre le paganisme populaire, ou de la civilisation romaine contre les envahisseurs barbares.

### 13. — SAINT VINCENT D'AGEN

Au lieu appelé *Pompeiacus*, maintenant le Mas d'Agenais, sur la rive droite de la Garonne, au-dessous d'Agen et du confluent du Lot, s'élevait, au temps du roi Gontran, une basilique en l'honneur d'un martyr local, saint Vincent (1). L'armée du roi de Bourgogne, lancée sur les traces de l'usurpateur Gondevald, y commit des violences sacrilèges qui furent bientôt vengées par des châtiments célestes (2). Ce sanctuaire avait une histoire, dont Gré-

(1) Le martyrologe hiéronymien le mentionne au 9 juin : *In Galliis, civitate Aginno, loco Pompeiaco, passio s. Vincentii martyris*. Toutefois, comme le ms. d'Epternach n'en parle pas, il n'est pas probable qu'il ait été marqué dès la première édition (v. 595).

(2) Greg. Tur., *H. Fr.*, VII, 35; *Gl. mart.*, 104. C'est cette église que

goire de Tours entendit parler, bien qu'il ne semble pas l'avoir lue. Il nous en reste divers textes, pour lesquels il y aurait encore beaucoup à faire (1). L'église avait eu à souffrir au temps des Goths. Un des *hospites* barbares installés dans cette région de l'ancien empire romain avait abusé de sa situation pour opprimer et dépouiller les propriétaires d'alentour. On était allé jusqu'à détruire l'édifice sacré : un évêque arien, nommé *Guetarius* dans certains textes, *Nicasius* dans d'autres, avait ouvert la tombe sainte et tenté, à tout le moins, d'enlever les restes du martyr. Mais ces violences n'avaient pas porté bonheur à leurs auteurs. L'opresseur goth, tombé en disgrâce auprès de ses chefs, avait été exilé, d'abord en Espagne, puis au fond de l'Italie, sur les bords du lac Averno ; rentré enfin en Espagne, il s'était noyé au passage d'une rivière.

Ces événements étaient encore récents au moment où le biographe écrivait, car les jeunes gens, sans parler des vieux, se souvenaient d'avoir vu les hérétiques perpétrer leur attentat contre la basilique vénérée.

Quant au saint lui-même, on racontait que ses reliques avaient été « révélées » à un saint homme, cent cinquante ans après son martyre. On les avait trouvées en un lieu appelé *Nemetum, in agro Vellauno*, à quatre ou cinq milles de Pompeiacus, également sur la Garonne (2). Là s'élevait autrefois un temple païen fort célèbre, dont la fête attirait beaucoup de monde. On y voyait un prodige, une roue de

Léonce II, évêque de Bordeaux, fit couvrir en étain (Fortunat, I, 8). Il y en a encore une, sur les lieux, de même vocable ; il y a même trace auprès d'elle du nom *Pompeiacus* (Longnon, *Géogr. de la Gaule*, p. 551).

(1) Du Bosquet, *Hist. eccl. gall.*, t. II, p. 171 ; *Acta SS. iun.*, t. II (9 juin), p. 164, 165 ; *Anal. Boll.*, t. II, p. 299.

(2) Ce lieu n'est pas identifié. Il est possible que ce soit le *Vernemetis* où Léonce II, évêque de Bordeaux, fit construire une basilique en l'honneur de saint Vincent (Fortunat, I, 9), bien que Fortunat, qui relate le fait, s'exprime en termes qui sembleraient plutôt correspondre au fameux saint Vincent de Saragosse. Grégoire de Tours confond le lieu de la passion avec celui de la sépulture définitive.



feu qui sortait, à un moment donné, du sanctuaire, dévalait le long de la colline jusqu'à la rivière, plongeait et remontait ensuite à son point de départ. L'une de ces fêtes fut troublée par un chrétien, inconnu de tout le monde, qui, d'un signe de croix, fit cesser les « prestiges du démon ». On l'arrêta ; le *praeses* de la cité d'Agen le fit mettre à la question, et ne put en tirer autre chose, sinon qu'il s'appelait Vincent et qu'il était chrétien. Il fut exécuté près du temple ; mais celui-ci perdit sa vogue et fut bientôt abandonné. Le martyr lui-même demeura oublié pendant plusieurs générations.

Je ne sais si son histoire, écrite aux environs de l'année 520, suffit à démontrer que son martyre remonte aux temps antérieurs à ce qu'on appelle la paix de l'Eglise. Quelle que soit la date que l'on admette pour saint Vincent, elle ne prouve ni pour ni contre l'existence d'une chrétienté, et surtout d'une église épiscopale, à Agen (1).

#### 14. — SAINT CAPRAIS ET SAINTE FOI

Grégoire de Tours mentionne, au cours de l'un de ses récits (2), la basilique Saint-Caprais, située près d'Agen. Cette église est maintenant dans la ville ; elle a même été substituée, depuis le Concordat, à l'ancienne cathédrale Saint-Etienne.

(1) Grégoire de Tours (*Gl. m.*, 104) dit bien que saint Vincent était diacre. Mais où a-t-il pris cela ? Sûrement pas dans la passion, qu'il ne semble du reste pas avoir lue. Je soupçonne qu'il aura fait une confusion momentanée avec l'histoire du célèbre diacre de Saragosse. M. L. Saltet, *Etude critique de la Passio s. Vincentii Aginninsis*, dans la *Revue de Gascogne*, mars 1901, a produit des observations et des conjectures intéressantes au sujet de la légende de s. Vincent d'Agen. Il ne m'a pas convaincu de l'identité de ce martyr avec celui de Saragosse. Je ne crois pas non plus que l'on doive chercher dans l'histoire de la sépulture violée par les Goths un souvenir des aventures de Gésalic.

(2) *H. Fr.*, VI, 12. Sainte Foi et saint Caprais sont marqués tous les deux au martyrologe hiéronymien, au 6 et au 18 octobre, sous la rubrique : *In Galliis, civitate Agenno.*



Sur le titulaire, il s'est conservé deux catégories de récits (1). Les uns ne font que reproduire, avec un changement de nom, la passion de saint Symphorien d'Autun. Les autres comprennent dans le même récit la passion de saint Caprais, celle de sainte Foi, et celle des saints Prime et Félicien. Cette seconde catégorie a été connue d'Adon, lequel, pourtant, ne parle pas des saints Prime et Félicien, et semble dépendre d'une rédaction un peu différente de celle qui nous est parvenue dans les manuscrits.

Les saints Prime et Félicien n'ont, dans la légende elle-même, qu'une faible attenance avec le corps du récit. Il y a tout lieu de croire que ce sont les martyrs de Nomentum, transférés à Rome sous le pape Théodore (642-649) (2), et dont le culte, grâce à quelque translation de reliques, se sera implanté à Agen. Leur fête tombait le même jour que celle de saint Vincent d'Agen, le 9 juin. Ils avaient et ils ont encore, tout près de cette ville, un sanctuaire commun avec saint Vincent, et précisément en un lieu où se conservait une tradition importante relativement à saint Caprais.

Abstraction faite de l'épisode de ces deux saints, la légende nous parle d'une vierge et d'un solitaire, l'un et l'autre indigènes. La vierge est persécutée par le gouverneur Dacien, au temps de Dioclétien et de Maximien. De son ermitage, situé sur les hauteurs qui dominent la ville du côté du nord, Caprais est témoin du supplice de sainte Foi. Son émulation est excitée; il veut être martyr lui aussi; toutefois, il croit devoir demander à Dieu de témoigner par un prodige que son désir lui est agréable. Une source jaillit de sa grotte. Caprais descend, se déclare, et Dacien le fait exécuter avec sainte Foi.

Les chrétiens cachèrent leurs corps, qui ne furent découverts que bien longtemps après (*multis annorum recur-*

(1) *Acta SS. oct.* (6 oct.), t. II, p. 815 et suiv.

(2) *Lib. pont.*, t. I, p. 332.

*sibus*) par un évêque d'Agen appelé *Dulcidius*. C'est lui qui construisit leur basilique.

Ce récit est loin d'avoir la même valeur que la passion de saint Vincent. L'auteur s'est évidemment inspiré de celle-ci, dont il a à peu près copié le prologue. Son gouverneur Dacien lui a été fourni, comme à tant d'autres hagiographes du midi de la Gaule, par la passion de saint Vincent d'Espagne. Je ne crois pas que l'on puisse faire fond sur la date que comporte ce nom ou ceux des empereurs Dioclétien et Maximien. Dans son ensemble, la pièce ne me paraît pas antérieure au IX<sup>e</sup> siècle.

Quoi qu'il en soit, il est bien évident qu'elle ne se prête nullement au système, imaginé depuis, que saint Caprais ait été évêque d'Agen. Ni ce saint, ni saint Vincent, dont on a fait son diacre et son successeur, ne sont présentés, dans leurs légendes respectives, comme des membres du clergé.

## CHAPITRE VI

### LA GAULE CELTIQUE

#### § 1<sup>er</sup>. — *Provinces et cités.*

Des trois provinces entre lesquelles Auguste répartit la Gaule conquise par César, la plus méridionale, l'Aquitaine, comprenait une région habitée par des populations étrangères à la nation celtique ; dans celle du nord, la Belgique, le fond celte était plus ou moins modifié par le voisinage de la Germanie. Entre les deux, la province Lyonnaise ne contenait que des éléments celtiques (1). Sous le haut empire, elle comprenait les cités suivantes :

Les *Segusiavi* avaient leur territoire entre la basse Saône et les montagnes d'Auvergne, dans le pays appelé maintenant Forez, du nom de leur capitale *Forum Segusiavorum* (Feurs). C'est chez eux que s'élevait l'autel de Rome et d'Auguste, au confluent de la Saône et du Rhône ; ils enclavaient aussi la colonie de Lyon. Celle-ci, à l'origine, n'avait pas de territoire propre. Au IV<sup>e</sup> siècle, apparemment, il lui en fut assigné un, formé de l'ancienne cité des Ségusiaves (départements de la Loire et du Rhône), et, sur la rive gauche de la Saône, du pays des *Ambarri* (dép. de l'Ain). Les *Ambarri*, souvent nommés par César, disparaissent

(1) A la surface, bien entendu, et dans ce qu'on appelle maintenant les classes dirigeantes ; car le fond primitif, recouvert par l'établissement des peuples celtiques, n'avait pas été supprimé pour autant.

sent ensuite ; ils furent sans doute adjoints par Auguste à quelque'une des cités voisines.

Les Ségusiaves et les Ambarres avaient été jadis dans la clientèle des Éduens (1).

Ceux-ci, l'un des peuples les plus puissants de la Gaule, avaient, avant la conquête, leur capitale à *Bibracte* (mont Beuvray, à 20 kilomètres à l'ouest d'Autun). Sous Auguste, ils la transportèrent à l'est, au bord de l'Arroux, et l'appelèrent *Augustodunum*. Son territoire s'étendait de la Saône à la Loire, comprenant sans doute les localités actuelles de Decize et de Nevers. Chalon et Mâcon, près de la Saône, en faisaient également partie. Il en était de même, vers le nord, de la célèbre localité d'Alesia, qui, au temps de César, était le chef-lieu d'une cité autonome, celle des *Mandubii*.

Au nord-ouest des Éduens se trouvaient les cités des *Senones* et des *Tricasses*, avec leurs capitales *Agedincum* (Sens) et *Augustobona* (Troyes). Dans le territoire des Sénoniens était comprise la localité d'Auxerre (*Autessiodorum*), qui finit par en être détachée et par former, sans doute avec l'adjonction de Nevers, une cité indépendante, que nous trouvons cataloguée dans la Notice des Gaules (2).

Plus au nord encore venaient les petites cités des *Meldi*, chef-lieu *Iatinum* ou *Fixtinnum* (Meaux), et des *Parisii*, chef-lieu *Lucotecia* ou *Lutecia* (Paris).

Au delà de Paris, sur la rive droite de la basse Seine, se suivaient les cités des *Veliocasses* (Vexin) et des *Caleti* (Caux), avec leurs capitales *Ratomagus* (plus tard *Rotomagus*, Rouen) et *Iuliobona* (Lillebonne). César les rangeait dans la Gaule Belgique ; Auguste les attribua à la Lyonnaise. A la fin du IV<sup>e</sup> siècle (Notice) elles avaient été réunies sous l'appellation unique de *civitas Rotomagensium*.

En face, sur sa rive gauche, la Seine limitait successi-

(1) César, *B. G.*, VII, 75.

(2) Cf. l'inscription *C. I. L.*, t. XIII, n° 921.

vement les cités des *Aulerci Eburones*, chef-lieu *Mediolanum* (Evreux), et des *Lexovii*, chef-lieu *Noviomagus* (Lisieux). Le long de la mer, entre Lisieux et la baie du mont Saint-Michel, se succédaient les cités, petites aussi, des *Viducasses*, chef-lieu *Aregenua* (Vieux), des *Baiocasses* (1), chef-lieu *Augustodorum* (Bessin, Bayeux), des *Unelli* ou *Venelli*, dont le centre fut d'abord *Crouciatonnum* (Carentan?), puis *Constantia*, nom auquel se rattachent les dénominations postérieures, Cotentin, Coutances, enfin les *Abrincatui*, chef-lieu *Ingena* ou *Legedia* (Avranches). Vers la fin du III<sup>e</sup> siècle ou au siècle suivant, il s'opéra, dans ces contrées, quelques changements administratifs. Le chef-lieu de la cité des *Viducasses*, avec une partie, à tout le moins, de son territoire, fut annexé à la cité des *Baiocasses*. En arrière il s'organisa une *civitas Saiorum*, dont l'ethnique, *Saius*, figure déjà sur une inscription de Bordeaux (2), peut-être antérieure au IV<sup>e</sup> siècle. D'après certains savants, ce serait un démembrement de la cité des *Viducasses*, qui elle-même aurait porté, au temps de César, le nom d'*Esubii*. Cette conjecture n'est pas établie ; mais le fait est que la *civitas Saiorum* n'est mentionnée ni par Pline ni par Ptolémée et que la première liste où on la trouve est celle de la Notice des Gaules. Enfin, on changea le nom et peut-être l'emplacement du chef-lieu des *Unelli*. Ce dernier nom se perdit même et fut remplacé par celui de la nouvelle capitale, Coutances.

Entre Seine et Loire, débordant même ce dernier fleuve au sud, s'étendait l'immense territoire des *Carnutes*, où se réunissait, au temps de l'indépendance, l'assemblée des druides. Sa capitale était à *Autricum* (Chartres). Sur la Loire il possédait le port de *Cenabum* (Orléans). L'empe-

(1) Ptolémée ne paraît avoir connu que les *Viducasses*, qu'il mentionne deux fois ; quant aux *Οὐαδικάσιοι*, avec leur chef-lieu *Νοιόμαχος*, qu'il place *πρὸς τῆ Βελγικῆ*, il n'est guère possible, vu le nom du chef-lieu et le voisinage de la Belgique, de les identifier avec les *Baiocasses*.

(2) *C. I. L.*, t. III, n° 630.

reur Aurélien démembra cette grande cité. *Cenabum* devint le centre du nouveau district, qui prit et communiqua à sa capitale le nom du souverain fondateur, *civitas Aurelianorum*.

En aval des *Carnutes*, la Loire traversait la cité des *Turonos*, chef-lieu *Caesarodunum* (Tours), puis celle des *Andecavi*, chef-lieu *Iuliomagus* (Angers); enfin, elle limitait au sud celle des *Namnetes*, chef-lieu *Condevincum* ou *Portus Namnetum* (Nantes), où se trouvait son embouchure.

Au nord de cette ligne s'étendaient les deux cités méditerranéennes des *Aulerci Cenomanni*, chef-lieu *Suindinum* (Le Mans), et des *Aulerci Diablintes*, chef-lieu *Noviodunum* (Jublains), qui finirent par se réunir, mais seulement après le temps de la Notice des Gaules. Les *Aulerci Eburones* (Evreux) et les *Aulerci Brannovices*, que l'on cherche entre Sens et Autun, avaient, avec ces cités, un rapport de parenté que constate la communauté de nom.

Venaient enfin les cités péninsulaires, celles des *Redones*, dont la capitale, *Condate* (Rennes), s'élevait au confluent des rivières d'Ille et de Vilaine; celle des *Veneti*, chef-lieu *Darioritum* (Vannes), sur la côte sud de la Bretagne actuelle; celle des *Coriosolites*, sur la côte nord, chef-lieu Corseul; enfin, à la pointe extrême, celle des *Ossismi*, dont le chef-lieu, *Vorganium* ou *Vorgium*, a donné lieu à beaucoup de controverses. Peut-être avait-il été d'abord à Coz-Castell-Ac'h, au bord de la mer (*Vorganium*?). Au déclin du haut empire il se trouvait sûrement à Carhaix (*Vorgium*?) (1).

Deux changements plus certains et plus considérables, peut-être corrélatifs l'un de l'autre, se produisirent de ce côté dans le courant du IV<sup>e</sup> siècle. La cité des Coriosolites disparut sur la côte nord, et son territoire fut an-

(1) Le milliaire de Kerscao, qui porte le nom de l'empereur Claude, indique une distance à *Vorgan. m. p. V...* qui ne peut avoir été comptée à partir de Carhaix. C'est en vain que l'on voudrait lire un X après *m. p.* Le moulage du musée de Saint-Germain (*C. I. L.*, XIII, p. 490, n° 9016) et la photographie publiée par Desjardins, *Géogr. de la Gaule*, t. IV, p. 178, donnent très certainement un V.

nexé à l'une des cités voisines, Ossismes ou Redons. Elle est encore mentionnée sur un milliaire (1) au nom de Constance César (292-305). Cent ans plus tard, la Notice des Gaules ne présente pas son nom. En revanche, elle nous offre une *civitas Coriosopitum*, et ce nom figure, aussi haut qu'on peut remonter, c'est-à-dire depuis le IX<sup>e</sup> siècle, dans la titulature des évêques de Quimper, sur la côte sud (2). Cette nouvelle cité se forma aux dépens de celle des Ossismes, peut-être aussi, pour une partie, aux dépens de celle des Vénètes (3).

Lors du remaniement du système provincial, sous Dioclétien, la province lyonnaise fut agrandie ; on lui adjoint la cité de Langres, qui, antérieurement, avait fait partie de la Germanie supérieure.

Mais aussi elle fut divisée en deux : à l'est, la *Lugdunensis I<sup>a</sup>*, dont Lyon resta la métropole, et la *Lugdunensis II<sup>a</sup>*, qui, au dire d'Ammien Marcellin, comprenait les cités de Rouen et de Tours (4). Encore cette division fut-elle compliquée vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle. C'est alors qu'apparurent la *Lugdunensis III<sup>a</sup>* et la *Senonia* (5). Celle-ci tirait son nom de sa métropole, Sens ; les Lyonnaises II et III eurent respectivement Rouen et Tours pour capitales. Telle est l'organisation que l'on trouve dans la *Notitia Dignitatum*, dans la *Notitia Galliarum* et dans les listes de Polemeus Silvius.

(1) *C. I. L.*, XIII, 8995.

(2) Sur cette question, voy. plus loin, c. IX.

(3) Outre les cités énumérées ici, Pline compte encore celles des *Boi* et des *Atesui*. Ptolémée ne les connaît pas. Il ignore aussi les *Bajocasses* et les *Coriosolites*. En revanche, il offre deux cités nouvelles : les *Arvii*, chef-lieu *Vagoritum*, et les *Vadicassii*, chef-lieu *Noviomagus*. On a beaucoup disserté sur ces noms, sans parvenir à les identifier d'une façon plausible. Cf. ci-dessus, p. 149, note 1.

(4) Ammien place en Lyonnaise I<sup>e</sup>, Lyon, Chalon, Sens, Bourges, Autun ; en Lyonnaise II<sup>e</sup>, Rouen, Tours, *Mediolanum* (Evreux?), Troyes. Il se trompe manifestement pour Bourges, sans doute aussi pour Troyes.

(5) Sur les bronzes d'Agen (*C. I. L.*, t. XIII, n<sup>o</sup> 921), cette province est appelée *Maxima Senonia*.

Voici le texte de la Notice des Gaules, en ce qui regarde les provinces lyonnaises, avec l'indication des anciennes cités correspondant à chacune de celles du V<sup>e</sup> siècle.

## LUGDUNENSIS PRIMA.

metrop. civ. Lugdunensium.	Segusiavi (Ambarri), col. Lugdunum.
civ. Aeduarum.	Haedui.
civ. Lingonum.	(Lingones <i>ex Germ. sup.</i> ).
castrum Cabillonense.	Haedui.
castrum Matisconense.	Haedui.

## LUGDUNENSIS SECUNDA.

metrop. civ. Rotomagensium.	Veliocasses, Caleti.
civ. Baiocassium.	Baiocasses, Viducasses.
civ. Abrincatum.	Abrincatui.
civ. Ebroicorum.	Aulerci Ebuovices.
civ. Saiorum.	Viducasses (?).
civ. Lexoviorum.	Lexovii.
civ. Constantia.	Unelli.

## LUGDUNENSIS TERTIA.

metrop. civ. Turinorum.	Turones.
civ. Cenomannorum.	Aulerci Cenomanni.
civ. Redonum.	Redones, Coriosolitae (?).
civ. Andecavorum.	Andecavi.
civ. Namnetum.	Namnetes.
civ. Coriosopitum.	Ossismi.
civ. Venetum.	Veneti.
civ. Osismorum.	Ossismi.
civ. Diablintum.	Aulerci Diablintes.

## LUGDUNENSIS SENONIA.

metrop. civ. Senonum.	Senones.
civ. Carnotum.	Carnutes.
civ. Autisiodorum.	Senones, Haedui.
civ. Tricassium.	Tricasses.
civ. Aurelianorum.	Carnutes.
civ. Parisiorum.	Parisii.
civ. Melduorum.	Meldi.

§ 2. — *Origines chrétiennes.*

La colonie romaine de Lyon, après avoir été, pour toute la Gaule celtique, un foyer et même un sanctuaire de



civilisation romaine, devint aussi, pour les mêmes contrées, le principal centre de la propagande chrétienne. Comment, à quelles dates, dans quel ordre les missions parties de là aboutirent-elles à la fondation de groupes chrétiens dans les diverses cités de la Lyonnaise? C'est ce que nous ne pouvons savoir, faute de documents. Sans doute, il s'est conservé, sur plusieurs points, des traditions martyrologiques, mais elles n'ont pas toujours une expression littéraire dans une passion écrite, et, quand il existe une pièce de ce genre, elle est toujours de faible autorité. Les plus anciennes paraissent être la passion de saint Symphorien d'Autun, rédigée au déclin du V<sup>e</sup> siècle, et celle des saints nantais Donatien et Rogatien, plus tardive encore. L'histoire de saint Symphorien est placée sous l'empereur Aurélien; le narrateur a conscience que, même alors (v. 270), les chrétiens n'étaient pas nombreux à Autun, car il fait dire au juge : *Christianus es?... nominis huius apud nos non magna professio est*. Le martyre des saints nantais est censé avoir eu lieu sous Dioclétien et Maximien. Ici, comme dans le cas précédent, la chronologie du passionnaire, si elle soulève quelque objection au point de vue de l'histoire des persécutions (1), n'est nullement en désaccord avec ce que l'on peut conjecturer sur le développement de la propagande chrétienne. Rien n'est, assurément, plus admissible que l'existence de fidèles isolés ou même de petits groupes chrétiens dans les principales localités de la Lyonnaise, aux temps indiqués par ces documents.

Quant à la constitution des églises épiscopales, ce qui est chose très différente, les renseignements que nous

(1) Aurélien ne peut avoir persécuté les chrétiens pendant son séjour en Gaule; il est peu croyable que, sous Dioclétien et Maximien, la Gaule, gouvernée par Constance Chlore, ait vu des martyrs proprement dits. Le nom d'Aurélien était facile à trouver dans le pays d'Autun. Cet empereur, fondateur de Dijon et d'Orléans, avait laissé une trace profonde. Quant à Dioclétien et Maximien, c'étaient, pour les gens du V<sup>e</sup> et du VI<sup>e</sup> siècle, les persécuteurs par excellence, les auteurs de la dernière et de la plus cruelle des persécutions.

avons ne nous autorisent pas à la faire remonter, pour toutes les cités, aux temps antérieurs à Constantin. Autun avait un évêque en 313, et rien ne prouve que ce soit le premier. Pour Rouen, on peut remonter un peu plus haut que cette date ; peut-être aussi pour Sens, Paris, Tours ; mais ici nous avons déjà quitté le terrain des faits acquis pour passer sur celui des vraisemblances. Il est sûr, en revanche, que les premiers évêques d'Orléans et d'Angers vivaient l'un en 344, l'autre en 372. Chartres, Auxerre, Troyes, Nantes ne peuvent pas non plus remonter au delà de Constantin. On peut donc dire, d'une manière générale et en réservant quelques exceptions, que la fondation des sièges épiscopaux, dans ces contrées, est une conséquence de la tolérance religieuse pratiquée par Constantin et proclamée par les édits de 311 et 313.

Les cadres ecclésiastiques, ici comme ailleurs, furent empruntés aux circonscriptions administratives. A peu d'exceptions près, les cités de la Notice se conservèrent dans les diocèses épiscopaux.

La fondation de l'évêché de Nevers semble être en rapport avec l'établissement d'une frontière entre les Burgondes et les Francs ; celui de Mâcon doit peut-être son origine à un arrangement analogue, conclu entre les princes mérovingiens, après la suppression de l'état burgonde. Mais là s'arrêtèrent les remaniements causés par les partages politiques. Des tentatives de fondations nouvelles, à Melun et à Châteaudun, échouèrent devant la résistance de l'épiscopat, et les vieilles circonscriptions celtiques se maintinrent comme diocèses épiscopaux, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Dans l'ouest seulement, il se produisit quelques modifications. La cité des Diablintes disparut, dans le courant du V<sup>e</sup> siècle, sans que nous puissions vérifier s'il y fut ou non fondé un siège épiscopal. L'établissement des Bretons dans la péninsule armoricaine détermina des changements plus importants, sur lesquels je reviendrai bientôt. Ces

changements furent surtout des fondations d'évêchés, Saint-Pol-de-Léon, Tréguier, Saint-Brieuc, Alet, Dol. On essaya d'aller plus loin et de créer au siège de Dol un ressort métropolitain, aux dépens de la province de Tours. Mais cette tentative, toujours contestée, finit par échouer complètement, et l'antique province réussit à maintenir ou à recouvrer son unité (1). Il n'en fut pas de même de la province de Sens, que l'on démembra en 1622 pour donner des suffragants au siège de Paris, érigé en métropole.

(1) Elle l'a perdue en 1859, par la fondation de l'archevêché de Rennes. D'autres changements modernes sont à signaler : la fondation des évêchés de Blois (1697), démembré de Chartres; de Dijon (1731), démembré de Langres; de Versailles (1802), Moulins (1817), Laval (1855). Les évêchés de Chalon, Mâcon, Avranches, Lisieux, Auxerre, supprimés à la Révolution, n'ont pas été rétablis.

## CHAPITRE VII

### LA PROVINCE DE LYON

La province de Lyonnaise I<sup>re</sup> passa, sans doute progressivement, du régime romain au régime burgonde. C'est vers l'année 470 que Lyon tomba aux mains des barbares ; vers 479 on les trouve à Langres. En 517, le concile national burgonde réunit les évêques de Lyon, Autun, Langres, Chalon-sur-Saône. Lors de la catastrophe définitive de l'état burgonde, en 534, la province fut partagée entre Childebert et le royaume d'Austrasie. Celui-ci obtint Autun, Langres et Chalon-sur-Saône ; Lyon échut à Childebert (1). C'est seulement après ces arrangements qu'il est question pour la première fois d'un évêché de Mâcon ; on ne sait auquel des deux royaumes appartenait ce siège (2). Clotaire hérita, en 555 et en 558, des deux parties de la province. Après sa mort, celle-ci fut comprise tout entière dans le royaume de son fils Gontran, et depuis lors jusqu'au traité de Verdun (843) elle fit partie de ce qu'on appelait le royaume de Bourgogne, lequel demeura indivis jusqu'après la mort de Louis le Pieux (3). En 843, Lyon fut

(1) Sur ce partage, cf. t. I, p. 83, note 2.

(2) Si sa fondation remonte précisément à cette date, la meilleure explication que l'on en pourrait donner consisterait à dire que Mâcon ayant été attribuée à Childebert, ce prince y aurait fondé un siège épiscopal, démembrant ainsi le diocèse (Autun ou Chalon) auquel cette localité appartenait antérieurement.

(3) Cependant le diocèse d'Autun avait été compris dans le royaume de Pépin I<sup>er</sup> d'Aquitaine (817-838).

attribué à Lothaire : le reste entra dans la part de Charles le Chauve. La situation de Lyon changea souvent dans le cours de ce siècle. D'abord soumise au roi de Provence Charles (855-863), elle passa ensuite sous l'autorité de Lothaire II (863-869), puis de Charles le Chauve et de Louis le Bègue (869-879). La province tout entière, moins Langres, s'engagea envers l'usurpateur Boson, en 879, mais elle fut ramenée l'année suivante sous le sceptre des fils de Louis le Bègue. Ce n'est qu'en 890 que Lyon fut définitivement rattachée au royaume de Provence.

## LYON

Le catalogue épiscopal de Lyon nous est parvenu dans une rédaction du milieu du IX<sup>e</sup> siècle. Le texte ci-dessous est tiré d'un évangélaire de ce temps, actuellement conservé au séminaire d'Autun, mais qui a appartenu à l'église de Lyon (1).

## NOMINA EPISCOPORUM ECCLESIE LUGDUNENSIS.

Fotinus.	Senator.
Hireneus.	Eukirius.
Zacharias.	20 Salonius.
Helius.	Veranius.
5 Faustinus.	Paciens,
Verus.	Lupicinus.
Iulius.	Rusticius.
Telomeus.	25 Stephanus.
Vocius.	Vivenciolus.
10 Maximus.	Lupus.
Tetradius.	Licontius.
Verissimus.	Sacerdos.
Iustus.	30 Nicetius.
Alpinus.	Priscus.
15 Martinus.	Aetherius.
Antiochus.	Secundinus.
Elpidius.	Arigius.

(1) Publié par M. H. Omont dans le *Cabinet historique*, 1882, p. 560.

35 Tetricus.	Foaldus.
Gandericus.	Madalbertus.
Viventius.	Ado.
Aonemundus.	45 Eldoinus.
Genesisius.	Leidradas.
40 Landebertus.	Agobardus.
Gudinus.	Amolo XLVIII.

Sous le titre *Nomina pontificum Lugdunensium ab initio*, Hugues de Flavigny inséra dans sa Chronique (1) un catalogue des évêques de Lyon, dérivé du précédent, mais avec quelques compléments et une continuation arrêtée d'abord à *Hugo Parvus* (1082-1106), puis à Humbert de Bugey (1148-1152). Voici cette pièce.

*Nomina pontificum Lugdunensium ab inicio.*

Photinus martyr.	Rustitius.
Hyreneus martyr.	25 Stephanus.
Zacharias.	Viventius.
Helius.	S. Lupus, tempore Sigismundi et Clodovei.
5 Faustinus.	Lyconcius.
Verus.	S. Sacerdos, tempore Childe- berti.
Iulius.	30 S. Nicetius, tempore Childe- berti eiusdem.
Tolomeus.	S. Priscus. Hic auctor synodo- rum XXI, XXII et XXIII extitit.
Vocius.	S. Etherius. Huic scribebat bea- tus papa Gregorius.
10 Maximus.	Secundinus.
Tretradius.	Arigius.
Verissimus. Hic interfuit Sar- dicensi synodo IIII.	35 Tetricus.
S. Iustus.	Gandericus.
S. Alpinus.	Viventius.
15 Martinus.	S. Aonemundus martir.
S. Antiochus.	S. Genesisius.
Elpidius.	40 S. Lamdebertus. Huius tempore obiit s. Bonitius et Lugduni est sepultus. Qui Clippiaco in
Senator.	
S. Eucherius.	
20 Salonius.	
S. Veranus.	
S. Paciens.	
S. Lupicinus, tempore Wanda- licae persecutionis.	

(1) *M. G. Scr.*, t. VIII, p. 321.

- palatio regali s. Ansbertum Rotomagensem consecravit antistitem.
- S. Gudinus.
- Fulcoaldus. Hic est Fulcoaldus episcopus qui corpus s. Boniti Arvernensibus reddidit.
- Madalbertus.
- Ado.
- 45 Eldoynus.
- Leidrads, tempore Karoli magni. Hic restauravit Lugdunensem aecclesiam post destructionem Wandalorum.
- Agobardus, doctrina clarus tempore Ludovici Pii.
- Amolo, cuius tempore, ut idem ipse testatur, et Egilmarus Viennensis, Bartolomeus quoque Narbonensis, Stephanus Belgicensis, Alteus Eduensis, Odolmannus Mattiscensis, in epistola missa Rodulfo Bytunum archiepiscopo et omnibus episcopis Aquitaniae, Novempopulanae et Narbonensis primae, per CCC fere annos Lugdunensis ecclesia primatum aecclesiarum in Gallia ab ipsis temporibus apostolorum optinens, vices Romanorum
- optinens, vices Romanorum pontificum pro suae sanctitatis merito optinuit.
- Remigius, tempore Karoli Calvi.
- 50 S. Aurelianus, legatus Romanae sedis, post quem fuit Agrinius Linguonensis qui non habetur in numero.
- Aluvala.
- Bernardus.
- Austerius.
- Remigius.
- 55 Anschericus.
- Wido.
- Amblardus.
- Borchardus senex.
- Borchardus iuvenis.
- 60 S. Oldericus.
- Halinardus.
- S. Gebuinus.
- Hugo *parvus*.
- Iosorrandus*.
- 65 *Humbaldus, Vizeliacensis abbas.*
- Rainaldus.*
- Falco.*
- Petrus.*
- Amedeus. Obiit in itinere Iherosolimitano.*
- 70 *Humbertus, qui superest adhuc.*

Une troisième rédaction du catalogue lyonnais nous est fournie par une copie moderne (XVII<sup>e</sup> s.), conservée à la bibliothèque de Lyon, dans le manuscrit n<sup>o</sup> 1385 (autrefois 1256), f<sup>o</sup> 68 v<sup>o</sup> (1). Elle ressemble beaucoup au texte de Hugues de Flavigny, sauf les notes historiques et la continuation, qui va jusqu'à l'archevêque Louis de Villars (1302-1308).

(1) M. l'abbé J.-B. Martin a bien voulu m'en envoyer la copie que je publie ici.

*Nomina pontificum sanctae Dei ecclesiae Lugdunensis ab initio.*

- |  |  |
|--|--|
| Photinus martyr.                                       | 40 Landebertus.  |
| Irenaeus martyr.                                       | Gudinus.   |
| Zacharias.   | Boaldus.   |
| Helius.  | Madalbertus.   |
| 5 Faustinus.   | Ado.   |
| Verus.   | 45 Eldomus.  |
| Iulius.  | Leidrads.  |
| Tholomus.  | Agobardus.   |
| Vocius.  | Amolo.   |
| 10 Martinus.   | Remigius.  |
| Tetradius.   | 50 Aurelianus.   |
| Verissimus.  | Alvuala.   |
| Iustus vir propheticus.                                | Bernardus.   |
| Alpinus ecclesiam et baptisterium s. Stephani.         | Austerius.   |
| 15 Martinus.   | Remigius.  |
| Antiochus.   | 55 Anschericus.  |
| Epidius.   | Wido.  |
| Senator.   | Rainardus.   |
| Eucherius.   | Brochardus.  |
| 20 Salonius.   | Ambladus.  |
| Veranus.   | 60 Brochardus (1).   |
| Patiens.   | Odolpriscus.   |
| Lupicinus.   | Halinardus.  |
| Rusticus.  | Umbertus [pontem lapideum super Sagonam contruxit, monetam cudit] 2 <sup>m</sup> . |
| 25 Stephanus.  | Robertus cognatus domini Odonis.   |
| Viventiolus.   | 65 Geduinus.   |
| Lupus.   | Hugo.  |
| Liconcius.   | Gaucerannus.   |
| Sacerdos ecclesiam s. Pauli et s. Eulaliae.            | Umbaudus.  |
| 30 Nicetius.   | Raynaudus.   |
| Priscus.   | 70 Petrus.   |
| Heterius.  | Radulphus.   |
| Secundinus.  | Folco.   |
| Arigius ecclesiam de s. Cruce et monasterium s. Iusti. | Amedeus.   |
| 35 Tetricus.   | Umbertus.  |
| Gandericus.  | 75 Heraclius [de Montboissier] 2 <sup>m</sup> .                                    |
| Viventus.  | Guichardus.  |
| Annemondus.  | Ioannes.   |
| Gensius.   | Aymericus.   |

(1) Burchardus corr.



Philippus [de Sabaudia] 2 <sup>m</sup> .	Beraldus cardinalis.
80 Petrus papa.	Henricus [de Villars] 2 <sup>m</sup> .
Aymarus.	85 Ludovicus [de Villars] 2 <sup>m</sup> .
Rodulphus.	

Dans leur partie commune, ces trois catalogues ont une teneur à peu près identique. Ils s'accordent même sur une faute assez grave, les deux noms *Salonius* et *Veranus* (20, 21), interpolés après celui d'Eucher. Cette interpolation doit être très ancienne. Quelqu'un aura d'abord inscrit les deux fils de saint Eucher en marge du nom de leur père, et de la marge ils auront passé dans le texte.

Entre les deux derniers exemplaires il y a des divergences, *Rainardus* inséré par le troisième à la suite de Wido, les deux évêques Burchard I et Amblard intervertis, enfin les successeurs d'Halinard (61) présentés de façons très diverses. Je n'ai pas à discuter ces variantes, qui n'intéressent que le X<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle.

1. — *Pothinus*. — Mort en prison pour la foi, en 177. La fête du 2 juin (1), consacrée à l'anniversaire collectif des martyrs de Lyon, ne peut pas correspondre au jour de sa mort.

2. — *Irenaeus*. — Successeur du précédent (2). Il vécut au moins jusqu'au temps de la controverse pascale (vers 195) (3). — Fête le 28 juin (4).

3. — *Zacharias*. — Mentionné dans le martyrologe d'Adon, comme ayant, encore prêtre, donné la sépulture à saint Irénée. Ce renseignement paraît provenir de quelque passion.

(1) Le martyrologe hiéronymien est son plus ancien document.

(2) Eusèbe, *H. E.*, V, 5.

(3) Eusèbe, V, 24.

(4) Martyrol. hiéronymien. Grégoire de Tours parle de son martyr et de son sanctuaire (*Hist. Fr.*, I, 29; *Gl. conf.*, 49). L'auteur des passions des saints Bénigne, Andoche, etc. (t. I, p. 48), croit aussi que saint Irénée a été martyr. Ce titre lui est donné en passant par saint Jérôme (*in Isaiam*, 64) et par l'auteur des *Quaestiones ad orthodoxos* (c. 115) publiées sous le nom de saint Justin.

4. — *Helius*. — Grégoire de Tours (1) visita sa crypte funéraire ; on lui dit que cet évêque avait vécu « au temps des païens. »

5. — *Faustinus*. — Connu par la lettre 68<sup>e</sup> de saint Cyprien (2) ; il vivait en 254.

6. — *Verus*.

7. — *Iulius*.

8. — *Ptolomaeus*.

9. — *Vocius*. — Assista, en 314, au premier concile d'Arles.

10. — *Maximus*.

11. — *Tetradius*.

12. — *Verissimus*. — Assista, en 343, au concile de Sardique ; son nom figure, en dehors des signatures de ce concile, dans la liste des adhérents (3).

13. — *Iustus*. — Assista, en 381, au concile d'Aquilée ; c'est probablement le *Iustus* qui prit part, en 374, au concile de Valence. Sa vie (4) paraît être de bonne note ; on y voit que, peu après le concile d'Aquilée, il s'enfuit en Egypte, où il vécut parmi les solitaires. Son corps fut rapporté à Lyon. Sidoine Apollinaire (5) parle de la basilique où se célébrait sa fête, au commencement de l'automne. Dans le martyrologe hiéronymien on trouve quatre fêtes en son honneur : le 4 août on célébrait sa translation ou son retour d'Egypte ; les autres avaient lieu le 2 septembre, le 14 et le 21 octobre ; dans cette dernière on associait à son souvenir celui d'un jeune lecteur de Lyon, nommé Victor ou Viator, qui l'avait accompagné au désert et mourut huit jours après lui.

14. — *Alpinus*. — Fête, le 15 septembre, marquée dans le martyrologe hiéronymien.

(1) *Gl. conf.*, 61.

(2) *Cf. t. I*, p. 41.

(3) *T. I*, p. 364.

(4) *Acta SS. sept.*, t. I, p. 373.

(5) *Ep.*, V, 17. Cette basilique porta d'abord le vocable des Machabées ; elle prit plus tard le nom de saint Just.

15. — *Martinus*.

16. — *Antiochus*. — Il est question de lui dans la vie de saint Just, qu'il alla visiter en Egypte. Enterré avec le saint dans l'église des Machabées. — Fête le 13 août, dans le martyrologe hiéronymien.

17. — *Elpidius*. — Adon indique sa sépulture à Saint-Just et sa fête au 2 septembre.

18. — *Senator* (1).

19. — *Eucherius*. — Saint Eucher n'était pas encore évêque lorsque Cassien écrivit le prologue de ses sept dernières conférences, où il le qualifie simplement de *famulus Christi*. En 441 on le trouve, en dehors de sa province, au concile d'Orange. En 449, Polemius Silvius lui dédia son *Laterculus* ; il mourut cette année-là même (2). — Fête au 16 novembre, dans le martyrologe hiéronymien.

20. — *Patiens*. — Plusieurs fois mentionné dans les lettres (3) de Sidoine Apollinaire, depuis que celui-ci fut élevé à l'épiscopat (469 ou 470). Il assista, en 474 ou 475, au concile tenu contre Lucidus. Son anniversaire est marqué au 11 septembre dans le martyrologe hiéronymien.

21. — *Lupicinus*. — Le même martyrologe marque son anniversaire au 3 février.

22. — *Rusticus*. — Mentionné par Ennodius dans la vie de saint Epiphane de Payie, comme ayant accueilli ce saint homme, lors d'un voyage qu'il fit dans les Gaules en 494 ou 495 (4). Son épitaphe, trouvée à Saint-Nizier, où il fut enterré, marquait l'année et le jour de sa mort, c'est-à-dire le 25 avril 501. Le jour est indiqué aussi dans le

(1) C'est sans aucun fondement que l'on a quelquefois transformé ce nom d'évêque en un qualificatif appliqué au suivant.

(2) Chronique de 452. Sur la légende de sainte Consortia, qui a porté quelques érudits à distinguer deux évêques de Lyon du nom d'Eucher, voir la discussion de Tillemont, *Hist. eccl.*, t. XV, p. 852.

(3) *Ep.*, II, 10; IV, 25; VI, 12.

(4) *Ennodii opp.*, éd. Hartel, p. 370.

martyrologe hiéronymien. Voici l'épithaphe, telle qu'elle fut lue en 1308 (1).

Cum tua, Rustice, recubent hic membra (2), sacerdos,  
 fama peregrini ridet opus tumuli (3),  
 actaque caeruleis (4) insultat vita latebris  
 nigra superfusi nec timet antra soli.  
 Astra fovent (5) animam, corpus natura recepit  
 hoc quoque mors vellet non licuisse sibi.  
 Denique pacato sociatur gloria celo  
 et meriti palmam lux comitatur amans.  
 Mira igitur res est vani per devia mundi (6)  
 quesitas celi promeruisse vias :  
 fascibus (7) emeritis et summo functus honore  
 eterni secum premia iuris habet.  
 Miti (8) legiferum moderatus corde tribunal  
 prebuit ingenio fortia (9) tela duci (10).  
 Lubrica sed curis hominum iam secla relinquens  
 suscepit sacri certa ministerii

*Et sequuntur alii versus qui legi non possunt propter fracturam marmoris. Et in margine tumuli est scriptum :*

Obiit VII kal. maias Abieno consule.

23. — *Stephanus*. — Des lettres d'Ennodius (III, 17) et de saint Avit (26 ; cf. 28, 58) lui furent adressées. Son

(1) Pour cette inscription et les suivantes, je me réfère à un procès-verbal de fouilles exécutées à Saint-Nizier en 1308, publié par M. Guigno dans le *Bulletin de la Soc. des Antiquaires de France*, 1876, p. 152 ; cf. *C. I. L.*, t. XIII, n° 2395.

(2) *Rustece... menbra* cod.

(3) Je ne puis accepter l'interprétation que Mommsen (*C. I. L.*) donne de ce vers. Ce qu'on a voulu dire, c'est ce qui est exprimé encore dans le distique suivant : « La renommée de Rusticus défie l'œuvre du tombeau, qui lui est étranger, » c'est-à-dire qui n'a rien à voir avec elle, n'a aucune prise sur elle.

(4) *Caruleis* cod.

(5) *Fonent* cod.

(6) *Mondi* cod.

(7) *Fastibus* cod.

(8) *Milite* cod.

(9) *Forcia* cod.

(10) Cf. Ennodius, *l. c.* . « Rusticius... qui et in saecularis tituli praefiguratione sacerdotem semper exhibuit et sub praetexta fori gubernatorem gessit ecclesiac. »

anniversaire figure dans le martyrologe hiéronymien, au 13 février.

24. — *Viventiolus*. — D'abord moine de Saint-Oyand. Correspondant de saint Avit (1), avant et après son élévation au siège de Lyon. Mentionné dans la vie des saints d'Agaune (2). Il assista au concile d'Epaone en 517 et présida le concile tenu à Lyon entre 518 et 523. Son épitaphe a été retrouvée à Saint-Nizier. Le procès-verbal de 1308 nous en a conservé un texte fort altéré, duquel il résulte que Viventiol était enterré dans le même tombeau que son frère, lui aussi *antistes summus* (Etienne?) (3).

Vir potens meritis nosterque sacerdos  
In hoc iacet Vivenciolus tumulo.  
Vox organi, prece verbi, decus fratrum,  
Ecclesie et populis speculum fuit.  
Nullum linquens quem non offi-  
Cii gradum promoverit divinum tulitque de mundo (4)

*et quedam linea que legi non potest.*

Lugduni inter sanctorum festa sit tibi  
Et iste festus celeberrimusque dies.  
Probata duorum fratrum requiescunt corpora  
Antestes summi, pares meritis coheredesque Christi.  
Pastor bone omnium diadema episcoporum  
Annue precibus nostris invocatusque memento.

*Et in fine tumuli est scriptum :*

III<sup>o</sup> idus iulii.

Le 12 juillet est, en effet, l'anniversaire de Viventiol dans le martyrologe hiéronymien.

25. — *Lupus*. — Présida, en 538, au III<sup>e</sup> concile d'Orléans. Mentionné, avec saint Euchère et Genesius, dans une lettre (5) de l'archevêque Leidrade, à propos du mo-

(1) Epp. 19, 59, 67, 69.

(2) *Acta SS. nov.*, t. I, p. 553. Agobard, ep. 8 (*M. G. Scr. Ep.*, t. V, p. 187), semble lui attribuer des écrits.

(3) *C. I. L.*, XIII, 2396. L'épitaphe est acrostiche : *Vivenciole papa*; elle n'est pas métrique.

(4) *Mondo cod.*

(5) *M. G. Scr. Ep.*, t. IV, p. 544.

nastère de l'Île-Barbe. Son anniversaire est marqué au 25 septembre dans le martyrologe hiéronymien. Adon dit de lui qu'il fut évêque *ex anachoreta*. En effet, la vie de saint Lubin de Chartres le mentionne comme un moine fort célèbre (v. 528) (1).

26. — *Leontius* (2).

27. — *Sacerdos*. — Présida le V<sup>e</sup> concile d'Orléans, en 549. Il mourut le 11 septembre 552, à Paris (3), où il s'était rendu pour un autre concile. De son épitaphe, trouvée à Saint-Nizier en 1308, un fragment a reparu en 1883 (4).

Nomine, mente, fide, meritis, pietate Sacerdus

officio, cultu, precio, corde, gradu,

dogmate, consilio, sensu, probitate, vigore,

stemate, censura, religione cluens,

gaudia cunctorum rapiens, lamenta relinquens

arcOBVS HIC CLAVSVS LAVDIBVS AMPLA TENENS

patriciVMQVE DECVS EREXIT CVLMINE MORVM

sic pARTOS FASCES FORTIA CORDA LEVANT

magnuM NAMQVE BONVM CAELESTI MVNIRE PERSTAT

corPORA CVM dESINT INCLITA GESTA MANENT

pignoris anNIXVs laTIRI HVC SORTI SUPREMA

sanguINE QVOS VITA SVMIRE IVNCXIT AMOR

cuus quanta VIRI MVNDO SAPIENTIA FVLSIT

ventVRI SAECLI GLORIA TESTIS ERIT

qui vixit IN AMORE ET TEMORE DĪ ANNIS · LXV OBIit iii id. sep .

[xii] p. c. iustinI VIRI CLARISSIMI CONSOLIS · INDictione prima.

28. — *Nicetius*. — Saint-Nizier. Son oncle Sacerdos le désigna au roi Childebert pour être son successeur au siège de Lyon (5). Grégoire de Tours a écrit sa vie (5); sa

(1) *M. G. Scr. Ant.*, t. IV, 2<sup>e</sup> p., p. 74. Sa vie à lui, que les Bollandistes (25 sept.) ont tirée d'un bréviaire lyonnais, n'en apprend guère plus que les documents cités.

(2) Le catalogue porte *Licontius*.

(3) *Greg. Tur.*, *H. Fr.*, IV, 36; cf. *Vitae PP.*, VIII, 3.

(4) *Bulletin des Antiquaires*, 1883, p. 160; cf. de Rossi, *Inscr. christ.*, t. II, p. 310; *C. I. L.*, XIII, 2398.

(5) *Greg. Tur.*, *H. Fr.*, IV, 36.

(6) *Vitae PP.*, VIII. Cf. *Hist. Fr.*, V, 5, 20; VII, 5; *Virtutes s. Iuliani*, 2, 50; *Gl. conf.*, 60, 61. Fortunat, *Carm.*, X, 10.

signature figure au bas du concile tenu à Lyon en 570. Son épitaphe fut retrouvée en 1308 dans l'église qui porte son vocable et qui fut d'abord dédiée aux saints apôtres Pierre et Paul :

Ecce sacerdotis tenuit qui iura sacerdos.  
 quo recubat tumulo nomine Nicecius.  
 Urbs Lugdune, tuum rexit per tempora clerum  
 ecclesiamque Dei cordis amore colens.  
 Quique Sacerdotis factus bis proximus eris (1)  
 sanguine coniunctus (2), culmina, sede simul.  
 Vir bonus indultus cunctis famulisque benignus  
 [quos (3) duro laesit] verberare quisque suo.  
 Mansuetus, patiens, mitis, venerabilis, aptus,  
 pauperibus promptus, simplicibusque pius.  
 Psallere precipue normamque tenere canendi  
 primus et alterutrum tendere voce chorum.  
 Noxia temnendi (4) vitans discrimina mundi  
 inque Dei solum vivere novit (5) opus.  
 Sic vigil (6) ac sobrius, sic castus carnis ubique  
 quo nichil in clero dulcius esse potest.  
 Causarum spreuit strepitus vanosque furores  
 et simplex mundo sed sapiens Domino  
 iura potestatum verbi terrore coercens  
 iurgia despiciens suspiciensque Deum,  
 sic erecto simul mitis (7) pietate serenus  
 transiit innocuus, regna superna tenet.  
 Huic (8) iam prima patet calcatis *poresdimittis*  
 iam paradisiacas (9) possidet aptus opes.  
 Obiit IIII non aprilis..... XXXIII<sup>o</sup> p. c. Iustini (10) et indic. sexta.

Le 2 avril de l'an 33 après le consulat de Justin (540) et de l'indiction VI, est le 2 avril 573 (11). Le martyrologe

(1) Pour *heres*.

(2) *Coniunctum* cod.

(3) Mots effacés; restitution conjecturale.

(4) *Tenendi* cod.

(5) Mot altéré : *vvnt* cod.

(6) *Vigilis atque* cod.

(7) *Mittis* cod.

(8) *Huc* cod.

(9) *Paradisi aquas* cod.

(10) *Post Iustinum* cod.

(11) Saint Nizier est donc mort dans la vingt et unième année de son

hiéronymien marque l'ordination de s. Nizier au 19 janvier, sa sépulture au 2 avril.

29. — *Priscus*. — Grégoire de Tours parle de lui à diverses reprises (1), peu favorablement. Il prit part au concile de Paris, le 11 septembre 573 ; présida, en 581, deux conciles, à Lyon et à Mâcon ; assista, le 22 juin 585, à celui de Valence, et présida, la même année, le second concile de Mâcon. Son épitaphe, retrouvée en 1308 à Saint-Nizier, nous est parvenue dans un assez mauvais état :

Quis nescit cuius hoc sit tam sublime sepulcrum

(2) . . . . .

Hoc tumulata loco Prisci pia membra recumbunt

qui retenit merito sidera celsa suo (3)

Progenie clarus, felix, generosus, opimus,  
mentis et arbitrio iusticiaque potens.

Indulsit (4) prudens mixto moderamine causis  
iurgia (5) componens more sereniferi.

Concomis et dignus regisque domesticus et sic  
promeruit summo mente placere Deo.

Hinc sibi Lugdunum celsa sacerdotis ad usum

(6) . . . . .

Edibus ad celum terris migravit ab ymis  
iunii mensis cultus honore pio.

Le dernier distique donne le jour de sa mort (*idibus iunii*), qui arriva au plus tôt en 586.

30. — *Aetherius*. — Elu évêque après la mort de saint Nizier, mais écarté alors par le roi Gontran, qui lui préféra Priscus, il dut attendre la mort de celui-ci. Il apparaît pour la première fois en 589, à la tête des signataires

épiscopat, et non dans la vingt-deuxième, comme le marque Grégoire de Tours.

(1) *Hist. Fr.*, IV, 36; VIII, 20; *Vitae PP.*, VIII, 5.

(2) *Et sequitur alius versus qui legi non potest. Et postea* : (Procès-verbal).

(3) *Retenit* (pour *retinet*) *merita... cesa cod.*

(4) *Indulxit cod.*

(5) *Georgio cod.*

(6) *Et secuntur plures versus alii qui legi bene non poterant* (Procès-verbal).



d'une lettre collective écrite par divers évêques relativement aux troubles qui agitaient le monastère de Sainte-Radegonde à Poitiers (1). Grégoire de Tours le nomme encore deux fois (2). Mentionné dans la vie de saint Austregisile (3). Il reçut à diverses reprises des lettres de saint Grégoire le Grand (4) ; la dernière est du mois de novembre 602. Aetherius mourut cette année-là même (5). C'est lui qui célébra l'ordination épiscopale de saint Augustin, le premier archevêque de Cantorbéry (6). C'est par ses soins que fut rédigée la vie anonyme de saint Nizier (7).

31. — *Secundinus*. — Frédégaire marque, à l'année 602, qu'il succéda à Aetherius.

32. — *Aregius*. — Mentionné plusieurs fois par Frédégaire (8) comme ayant joué un des premiers rôles dans les persécutions infligées à l'évêque de Vienne, saint Didier, et en général comme un des principaux conseillers de la cour de Bourgogne sous Thierry II et Brunehaut. Il présida, le 10 octobre 614, au concile de Paris.

33. — *Tetricus*. — Présida, en 627, au concile de Clichy (9).

34. — *Candericus*. — Signa le privilège pour Rebais (637-8) ; présida au concile de Chalon-sur-Saône, tenu en 650. Mentionné dans la vie de saint Baldomer (saint Germier (10)).

35. — *Viventius*. — Mentionné dans la vie de saint Baldomer, comme abbé de Saint-Just, situation qu'il occupa avant son épiscopat.

(1) Greg. Tur., *Hist. Fr.*, IX, 41.

(2) *H. Fr.*, X, 28; *Vitae PP.*, VIII, 8.

(3) *Acta SS. maii*, t. V, p. 61 (20 mai).

(4) Jaffé 1436, 1747, 1830, 1872.

(5) Frédégaire, IV, 22.

(6) Bède, *H. E.*, I, 27, qui en fait à tort un évêque d'Arles.

(7) *M. G. Scr. merov.*, t. III, p. 524.

(8) Frédégaire, IV, 24, 30, 32.

(9) Son nom est écrit *Treticus* dans le manuscrit de Diessen, *Theodoricus* dans le texte de Flodoard.

(10) *Acta SS. fev.* (27 fév.), t. III, p. 688.

36. — *Aunemundus*. — Sa signature figure au bas du privilège de Clovis II pour Saint-Denis, en date du 22 juin 654, et de ceux d'Emmon de Sens pour Saint-Pierre-le-Vif et Sainte-Colombe (660). Ses relations avec saint Wilfrid sont mentionnées dans l'*Histoire ecclésiastique* de Bède et dans la vie de Wilfrid par Heddi (1). On y voit en particulier que Wilfrid passa auprès d'Aunemundus les trois ans qui précédèrent la mort de celui-ci. Aunemundus fut massacré à Chalon-sur-Saône à l'instigation de la reine Bathilde. Ses restes furent déposés à Saint-Nizier ; en 1308, l'épithaphe était déjà illisible ; on ne put en déchiffrer que quelques mots :

Annem..... nobilis qui claro...

Fête, le 28 septembre.

37. — *Genesisius*. — D'abord abbé à la cour de Clovis II, puis attaché à la personne de la reine Bathilde, dans la vie de laquelle il est mentionné (2), il paraît pour la première fois, comme évêque de Lyon, parmi les signataires de la charte de Berthefred d'Amiens en faveur de Corbie, donnée le 6 septembre 664. Il signa aussi un privilège de l'évêque de Soissons, Drauscus, le 26 juin 667 (3). Il prit parti, en 675-6, pour saint Léger contre Ebroin (4). En septembre 677 il assista à l'assemblée de Maslay (*Malascum*). Son anniversaire est marqué au 1<sup>er</sup> novembre dans les calendriers de Lyon. Il mourut en 678, comme il résulte de la chronologie du suivant (5).

(1) Heddi, dans Mabillon, *Acta SS. O. S. B. saec.*, IV, 1, p. 678 ; Bède, V, 19. Les auteurs anglais Bède et Heddi parlent d'Annemundus en lui donnant le nom de *Dalfnus*, qui était peut-être un autre nom de cet évêque. — Sur la pièce fautive connue sous le nom de Testament d'Annemundus, v. Coville, *L'évêque Annemundus et son testament*, dans la *Revue d'histoire de Lyon*, 1902.

(2) *Vita Bathildis*, c. 4, 14.

(3) Cf. le plaid sans date du temps de Clotaire III, Pertz, p. 34.

(4) *Vita Leodeg.*, c. 8, 11.

(5) Vacandard, *Le règne de Thierry III*, dans la *Revue des questions historiques*, t. LIX (1896), p. 501 et suiv.

38. — *Landebertus*. — Abbé de Fontenelle, promu évêque de Lyon à la fin de 678; en 684, il consacra saint Ansbert comme évêque de Rouen (1). Sa signature figure au bas d'une charte mancelle de juin 683 (2). Son anniversaire est marqué au 16 mai dans un groupe de manuscrits du martyrologe hiéronymien, depuis le VIII<sup>e</sup> siècle (3).

39. — *Godinus*. — Mentionné comme évêque dans une charte de Thierry III, du 30 octobre 688 (4). En 693 (28 février), il assistait au plaid de Valenciennes (5). Le 29 juin de la même année, il célébra l'ordination épiscopale de Bertwald, métropolitain de Cantorbéry (6). Une charte de Childebert III mentionne, le 13 décembre 695, un contrat antérieurement passé par lui. C'est sous son épiscopat que saint Bonnet, évêque d'Auvergne, mourut à Lyon (7); ceci suppose qu'il atteignit au moins l'année 701.

40. — *Foaldus*. — Connu par la *Translation* de saint Bonnet, où il est appelé *Fulcoaldus*.

41. — *Madalbertus*.

42. — *Ado*. — Assista; en 769, au concile de Rome. Il siégeait encore (8) au temps du concile de Francfort (794), et atteignit sans doute l'année 798.

43. — *Eldoinus*. — Neveu du précédent. On sait par la chronique d'Adon de Vienne qu'il gouverna quelque temps l'église de Lyon, sans être évêque (*non episcopus*) et qu'il se retira au monastère de Lérins.

44. — *Laidradus*. — Bavaois d'origine, il jouit de bonne heure de l'amitié d'Alcuin (9). Il fut désigné en 798 pour le siège de Lyon. Avant d'être ordonné, il fut adjoint à l'évêque d'Orléans Théodulfe pour remplir en Septimanie

(1) Vie de saint Ansbert, *Anal. Boll.*, t. I, p. 186.

(2) *Bibl. de l'Éc. des Chartes*, t. LV, p. 40, 325.

(3) Sa vie (fragment) est dans les *Acta SS.* au 14 avril.

(4) Pardessus, 410.

(5) *Ibid.*, 431.

(6) Bède, *Hist. eccl.*, V, 9.

(7) *Acta SS. febr.*, t. II, p. 357. Cf. ci-dessus, p. 38.

(8) Adon, *Chron.*

(9) Alcuin, ep. 10 (Dümmler).

et en Provence une mission politique et religieuse (1). L'année suivante (799), déjà consacré évêque, il fut chargé d'aller à Urgel décider l'évêque du lieu, Félix, à se présenter devant Charlemagne; il retourna en 800 dans le même pays pour convertir les adoptianistes (2). On a de lui quatre lettres, dont la plus intéressante est un rapport adressé à Charlemagne sur son administration épiscopale (3). Il signa, en 811, le testament de l'empereur. Au commencement du règne suivant, en 814 ou 815, on le trouve mentionné, comme commissaire royal, dans une charte délivrée à l'évêque de Mâcon (4). Il se démit peu après (5) et se retira dans le monastère de Saint-Médard de Soissons. Son obit est marqué au 28 décembre dans le Nécrologe de Saint-Jean de Lyon (6).

45. — *Agobardus*. — Chorévêque (7) du précédent, choisi par lui et ordonné, lui vivant, par trois évêques (804), Agobard lui succéda en 816 (8), non sans opposition. On sait qu'il fut un des écrivains les plus distingués de son temps et qu'il joua un grand rôle dans les querelles entre Louis le Pieux et ses fils. Son attitude lui valut un exil momentané (834-837) pendant lequel il fut remplacé par Amalaire le liturgiste. Il mourut le 6 juin 840 (9), à Saintes, où il était arrivé dans l'entourage de l'empereur (10).

46. — *Amolo*. — Diacre du précédent. Ordonné le 16 janvier 841 (11). Mentionné plusieurs fois dans la correspondance de Loup de Ferrières. Il nous reste de lui quelques lettres et opuscules, notamment sur le sujet de la

(1) Alcuin, ep. 137, 141. Théodulfe, *M. G., Poet. Carol.*, t. I, p. 496.

(2) Alcuin, ep. 165, 172, 194, 199, 200, 201, 208.

(3) *M. G. Scr. Ep.*, t. IV, p. 542.

(4) Böhmer-Mühlb., 542.

(5) *Initio Imperii Ludovici* (Chronique d'Adon).

(6) Guigue, *Obituarium Lugd. ecclesiae*, p. 169.

(7) Adon, *l. c.*, qui proteste contre cette promotion.

(8) *Annales Lugd. M. G. Scr.*, t. I, p. 110.

(9) *Ann. Lugd.*, *l. c.*

(10) *In expeditione regia* (Adon).

(11) *Ann. Lugd.*, *l. c.*

prédestination et l'affaire de Gotteschalk (1). Un diplôme de Lothaire, en date du 31 mars, mais d'année incertaine, lui fut adressé (2). Mort en 852, le 31 mars (3).

47. — *Remigius*. — Il était depuis peu évêque de Lyon lorsque l'empereur Lothaire lui délivra le premier de ses diplômes, le 12 septembre 852 (4). Souvent mentionné dans les actes et les récits du temps. On sait qu'il prit, dans l'affaire de Gotteschalk, une position tout contraire à celle de son prédécesseur et qu'il lutta avec la plus grande énergie contre Hincmar et ses partisans (5). Sa dernière trace se trouve dans la signature qu'il apposa au privilège pour Tournus, en 875. — Obit, 28 octobre (6).

48. — *Aurelianus*. — Sa signature figure aussi au bas du privilège de Tournus ; elle a été ajoutée après coup, comme celle de son successeur Guy. Eu juin 876, il assista au concile de Ponthion, et, depuis lors, il est assez souvent question de lui, jusqu'au concile de Chalon, tenu le 1<sup>er</sup> mai 894. — Obit, 4 juillet (7).

49. — *Alwala*. — Mentionné dans un diplôme de Louis l'Aveugle, en 895 (8). Il y a, sur le terme de son épiscopat, conflit entre les diplômes. Il est sûr qu'il dépassa l'année 900. — Obit, le 10 avril (9).

(1) Migne, *P. L.*, t. CXVI, p. 77 et suiv.

(2) Böhmer-Mühlb., 1116.

(3) Guigue, *Obit.*, p. 30.

(4) Böhmer-Mühlb., p. 1122.

(5) Cependant les livres publiés sous son nom et écrits de son temps au nom de l'église de Lyon (Migne, *P. L.*, t. CXXI, p. 985 et suiv.) semblent avoir été rédigés par un autre (Weiszäcker, *Jahrbücher für deutsche Theologie*, t. IV, p. 572; cf. Schrörs, *Hinkmar*, p. 129).

(6) *Obituar.*, p. 145.

(7) *Obituar.*, p. 63.

(8) Severt, *Chronologia... Lugdunensis archiepiscopatus*, Lyon, 1608, p. 61. La date du diplôme, dont Severt ne donne d'ailleurs qu'un extrait, est incohérente. Elle mentionne l'année 895 et l'an I de l'empire de Louis l'Aveugle, lequel ne fut sacré empereur qu'en 901.

(9) *Obituar.*, p. 35.

## AUTUN

Grégoire de Tours parle, dans son *De Gloria Confessorum* (72-75), du cimetière d'Autun et de quelques-uns des anciens évêques de cette importante église. Il avait vu dans le cimetière les tombeaux de deux d'entre eux, Cassien et Simplicius; le premier était très vénéré des fidèles; l'autre, était celui d'un évêque que son peuple avait follement accusé d'adultère.

Après ces renseignements, donnés à propos des monuments funéraires, Grégoire passe à un récit relatif à l'évêque Reticus, puis il donne un fragment de série épiscopale : à Reticus succéda Cassien; à Cassien, Hegemonius; à Hegemonius, Simplicius. Sur celui-ci, il connaît une histoire (c. 75), analogue à celle qu'il vient de raconter de Reticus, et un récit populaire (c. 76), relatif à l'idole de Bérécynthe et à son conflit avec le saint. Grégoire n'a pas coutume de rapporter ainsi les successions épiscopales des anciens temps; il ne le fait que pour les églises de Tours et d'Auvergne, avec lesquelles il eut des relations très spéciales. D'autre part, l'histoire de Simplicius et de sa femme (c. 75) se retrouve dans une *Vita Simplicii* récemment et incomplètement étudiée (1). Les rapports entre ce texte et celui de Grégoire ne sont pas encore tirés au clair (2). J'inclinerais à croire, pour ma part, que Grégoire s'est servi

(1) Boll., *Cat. Bruxellensis*, t. I, p. 127, d'après le ms. 206 de Bruxelles (XIII<sup>e</sup> s.); *Cat. Parisiensis*, t. I, p. 476, d'après le ms. 5278 de Paris (XIII<sup>e</sup> s.); *Anal. Boll.*, t. XXVI, p. 37, d'après le ms. *Palatinus* 420, de Vienne (IX<sup>e</sup> s.); Krusch, *Neues Archiv*, t. XXXIII, p. 18.

(2) Le P. G. Vielhaber, qui a signalé le ms. de Vienne, le dit meilleur que les deux autres et considère son texte comme ayant été sous les yeux de Grégoire de Tours. M. Krusch croit au rapport contraire; il rapproche les deux textes en un passage qui semble bien justifier son opinion. Toutefois il faudrait être bien sûr que l'original de la *Vita*, si diversement reproduit dans les mss., est exactement reproduit dans le plus ancien d'entre eux. Si le biographe dérive de Grégoire de Tours, pourquoi a-t-il négligé l'épisode de Bérécynthe?

d'un petit livre sur les anciens évêques d'Autun, ou tout au moins d'un livre où l'on racontait des histoires de chasteté conjugale sur Reticus et sur Simplicius, en notant qu'entre ces deux évêques il y en avait eu deux autres, Cassianus et Hegemonius (1). Grégoire, en ce qui regarde Simplicius, dépend peut-être de deux traditions; tout au moins peut-on dire que l'expression d'adultère, dont il se sert d'abord (73) pour caractériser les imputations relatives à Simplicius, n'a rien à voir avec ce qu'il raconte ensuite (75).

En partant de ces considérations, on obtient la succession *Reticus, Cassianus, Hegemonius, Simplicius*. Le premier terme est fixé chronologiquement, Reticus ayant figuré à deux conciles, en 313 et 314. Quand au dernier, le document de 346 nous fournit un évêque d'Autun appelé Simplicius; mais la vie de saint Amator d'Auxerre, document de la fin du VI<sup>e</sup> siècle, nous en fournit un autre, qui aurait siégé en 418. D'autre part, le martyrologe hiéronymien nous présente deux Simplicius, dont les anniversaires tombaient au 24 juin et au 19 novembre. Le premier de ces deux anniversaires, est un anniversaire funèbre, *depositio*, l'autre n'est pas caractérisé. On pourrait, en somme, admettre les deux Simplicius.

Le martyrologe hiéronymien, dans sa rédaction gallicane (fin du VI<sup>e</sup> siècle), enregistre, outre les quatre ou cinq évêques

(1) Dans le ms. de Vienne de la *Vita Simplicii*, Hegemonius, dont les deux autres ne parlent pas, se présente d'une façon bien singulière, en interrompant le récit : *Interea Simplicius meritorum splendore ac doctrine luce conspicuus, Egemonius fuere medius, summi sacerdotii tituli apice sublimatur* (Krusch, *l. c.*). M. Krusch corrige *fuere* en *ferre* et fait dire à l'hagiographe que Simplicius était une moitié d'Hegemonius. Ce sens est bien peu naturel. Je crois plutôt que, dans ce passage, évidemment altéré, il y avait une référence à la situation de Simplicius par rapport à l'un de ses prédécesseurs, Reticus ou Cassien, quelque chose comme [*post Reticium, post quem Cassianus et*] *Egemonius fuere medi[i]*, ou [*post Cassianum, post quem*] *Hegemonius fu[il] medius*. La restitution est hardie; mais les manuscrits sont si divergents, si pleins de lacunes, que bien des accidents sont supposables. Les mots *Egemonius fuere medius* manquent aux mss. de Bruxelles et de Paris. Peut-être aussi y a-t-il ici une glose marginale très ancienne.

du *De gloria Confessorum*, cinq évêques de date inconnue : *Leontius* (1<sup>er</sup> et 6 juillet) (1), *Evantius* (12 septembre), *Piminus* (1<sup>er</sup> novembre) (2), *Proculus* (4 novembre), *Amator* (26 novembre) (3). Il en mentionne encore six autres, de la fin du V<sup>e</sup> siècle au déclin du VI<sup>e</sup>. Le dernier nommé, est Syagrius, dont l'ordination seule, arrivée en 561, est marquée.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, Robert de Torigny, ne pouvant se procurer un catalogue des évêques d'Autun, se borna à insérer dans son recueil la liste suivante :

Haec sunt nomina episcoporum Augustodunensium.

Adelgarius.

Ratbertus.

Gualo.

5 Stephanus.

S. Leodegarius.

Heriveius.

Les deux premiers sont de la fin du IX<sup>e</sup> siècle, le troisième du VII<sup>e</sup>, les deux suivants du XII<sup>e</sup>, le dernier du X<sup>e</sup>.

Les auteurs du *Gallia Christiana* mentionnent à diverses reprises des catalogues autunois qui ne leur inspirent aucune confiance, un entre autres, peint sur les murs de la sacristie de la cathédrale. Ils en donnent (4) le spécimen suivant, peu rassurant en effet : *Racho* (614), *Nectarius* (549), *Eupardus*, *Remigius*, *Agrippinus* (533), *Auspicius* (627), *Lefastus* (v. 600), *Flavinianus* (v. 500), *Odolricus*, *Syagrius* (561).

1. — *Reticius* (5). — Envoyé par Constantin au concile

(1) Peut-être y a-t-il eu aussi deux Léonce, évêques d'Autun, comme il y en a eu deux à Bordeaux.

(2) Identifié à tort, dans les *Acta SS.*, à l'évêque Primus d'Alexandrie.

(3) Le *G. C.* le place en tête de la série, suivant, dit-il, la tradition d'Autun. Il lui donne pour successeur un *s. Martinus*, qu'il dit être indiqué comme tel dans la légende de *Simplicius*. Je n'ai rien trouvé de tel dans le texte indiqué ci-dessus.

(4) *G. C.*, t. IV, p. 342.

(5) Une légende assez mauvaise, connue cependant d'Usuard, conserve le souvenir de saint Révérien, évêque martyr, qui aurait souffert, comme tous



de Rome (1), en 313; présent, en 314, au concile d'Arles. Saint Jérôme (2) parle de ses écrits, Grégoire de Tours de ses vertus et de son tombeau. Son anniversaire est marqué au 15 mai dans le martyrologe hiéronymien.

2. — *Cassianus*. — Grégoire de Tours (3) le présente comme le successeur de Reticius, et mentionne la vénération qui s'attachait à son tombeau (4). Anniversaire au 5 août dans le martyrologe hiéronymien. On a sa vie en deux rédactions (5); d'après cette tradition, il est vrai, fort suspecte, il aurait succédé à Simplicius au temps de l'empereur Valentinien I<sup>er</sup>.

3. — *Hegemonius*. — Successeur du précédent, d'après Grégoire de Tours (6); fête au 8 janvier dans le martyrologe hiéronymien.

4. — *Simplicius*. — Grégoire de Tours (7) en fait le successeur d'Hegemonius. D'après un récit qu'il reproduit, l'élection épiscopale avait trouvé Simplicius engagé dans les liens du mariage. Il vivait chastement avec sa femme; devenu évêque, il la garda avec lui. De là des soupçons, qui furent dissipés par une épreuve miraculeuse. On lui attribuait un autre miracle, qui avait détruit le prestige d'une idole et amené la conversion d'un grand nombre de paysans. Un Simplicius, évêque d'Autun, figurait au nombre des signataires du document de 346. La *depositio* d'un Simplicius est marquée dans le martyrologe hiéronymien, au 24 juin.

les martyrs de Bourgogne, sous l'empereur Aurélien. Les auteurs du *G. C.* n'ont pas jugé que cette tradition permit d'inscrire saint Révérien au nombre des évêques d'Autun.

(1) Eusèbe, *H. E.*, V, 5; Optat, *De schismate donal.*, I, 23; cf. Augustin, *Contra Iulianum*, I, 3, et *Op. imperf. contra Iulianum*, I, 55.

(2) *De viris*, 82; ep. 5, *ad Florentium*, 37, *ad Marcellam*.

(3) *Gl. conf.*, 73, 74.

(4) Cf. *Vita Germani Autiss.*, II, 1.

(5) *Acta SS. aug.*, t. II, p. 64; *Anal. Bolland.*, t. IV, p. 159. Cette pièce a été écrite en 845 ou peu après, à Saint-Quentin, où les reliques du saint avaient été transférées.

(6) *Gl. conf.*, 74.

(7) *Gl. conf.*, 75; cf. *Neues Archiv*, t. XXXIII, p. 18, et ci-dessus, p. 174:

5. — *Simplicius II* (?). — La vie de saint Amateur d'Auxerre (1), document à peu près contemporain de Grégoire de Tours, parle d'une rencontre entre cet évêque et un évêque d'Autun appelé Simplicius. L'événement aurait eu lieu en 418. Si ce renseignement est exact, nous avons évidemment affaire à un autre Simplicius, auquel il conviendrait peut-être de rapporter l'épisode de l'idole. Le martyrologe hiéronymien mentionne, au 19 novembre, un Simplicius, évêque d'Autun.

6. — *Euphronius*. — Mentionné pour la première fois dans la Chronique d'Idace comme ayant écrit à un comte Agrippinus à propos de certains signes célestes observés en Gaule vers la Pâque de 452. Il rédigea, conjointement avec saint Loup de Troyes, une réponse (2) à une consultation à eux adressée par l'évêque d'Angers Thalassius, ordonné en 453. Grégoire de Tours (3) raconte qu'il construisit la basilique de Saint-Symphorien et contribua à l'ornementation du tombeau de saint Martin de Tours. Il vivait encore vers 475, lorsque Sidoine Apollinaire correspondit avec lui (4), et lors du concile d'Arles, auquel le prêtre Lucidus présenta sa rétractation (5). Sa fête est marquée au 3 août dans le martyrologe hiéronymien.

7. — *Flavianus*. — Anniversaire au 22 août dans le martyrologe hiéronymien. Probablement identique à l'évêque d'Autun *Flavichonus*, mentionné dans la vie de saint Eptade (6) comme contemporain de Clovis.

8. — *Pragmatius*. — Assista, en 517, au concile burgois de d'Epaone. Le martyrologe hiéronymien marque son anniversaire au 22 novembre.

9. — *Agrippinus*. — Assista à deux conciles d'Orléans, en 533 et 538; Fortunat le mentionne dans la vie de saint

(1) Duru, *Bibl. hist. de l'Yonne*, t. I, p. 154.

(2) *Concilia Galliae*, t. I, p. 577.

(3) *Hist. Franc.*, II, 15.

) Sidoine, *Ep.*, VII, 8; IX, 2.

(5) T. I, p. 130.

(6) *Acta SS. aug.*, t. IV, p. 778; *M. G. Script. merov.*, t. III, p. 188.

Germain de Paris (c. 3); son anniversaire figure au 1<sup>er</sup> janvier dans le martyrologe hiéronymien.

10. — *Nectarius*. — Signa au concile d'Orléans de 549; mentionné aussi, et au même endroit que le précédent, dans la vie de saint Germain de Paris (1); anniversaire au 13 septembre dans le martyrologe hiéronymien.

11. — *Syagrius*. — Evêque célèbre, dont le nom revient souvent dans les écrits de ses contemporains, Grégoire de Tours, Fortunat, Grégoire le Grand (2). Saint Germain de Paris assista à son ordination (3), laquelle dut avoir lieu en 561 ou peu auparavant (4). D'après Frédégaire (III, 89), il aurait trempé dans l'affaire de Gundovald. Son nom se trouve au bas des conciles du roi Gontran, Lyon 570, Paris 573, Lyon 581, Mâcon 581 et 585. Les lettres de saint Grégoire le mentionnent depuis 596 jusqu'en juillet 599. Il dut mourir soit cette dernière année, soit l'année suivante, car dans les lettres pontificales adressées en France au mois de juin 601 (5) il n'est plus question de lui; dans une lettre de novembre 602 (6), saint Grégoire en parle comme d'un mort.

12. — *Leifastus* (?). — Un évêque bourguignon (*de Burgundia*) de ce nom est mentionné dans la vie de sainte Radegonde par Baudonivia (7); d'après une liste fort en désordre, conservée autrefois à la cathédrale, il y avait eu à Autun un évêque appelé *Lefastus*. Ce serait ici sa place.

13. — *Rocco*. — Assistait au concile de Paris en 614. Honoré comme saint : fêtes, le 28 janvier et le 5 décembre.

(1) Il est également question de lui dans la vie de saint Eman de Chartres (*Acta SS. mai.*, t. III, p. 593, 594).

(2) Grégoire de Tours, *Hist. Fr.*, V, 5; IX, 23, 41; X, 28; *Vitae Patrum*. VIII, 10; Fortunat, *Carm.*, V, 6; Greg. M., Jaffé, 1438, 1491, 1743, 1747, 1748, 1751-1754.

(3) *Vita Germani* (Fortunat), c. 63.

(4) Ceci résulte de la vie de sainte Rusticula. *Acta SS. Aug.*, t. II, p. 658 et suiv.

(5) Jaffé, 1824 et suiv.

(6) Jaffé, 1875.

(7) II, 26; *M. G. Script. merov.*, t. II, p. 391.

14. — *Auspicius (Babo)*. — L'évêque d'Autun au concile de Clichy (627) est appelé *Babo*; le texte rémois de ce concile le nomme *Auspicius*, soit par erreur, soit que ce personnage ait eu deux noms.

15. — *Ferreolus*. — Assista au concile de Chalon-sur-Saône en 650; il était déjà évêque au temps du roi Dagobert († 639), avec lequel il fit un échange de propriétés (1). Sa signature figure au bas du privilège de Rebais (637).

16. — *Ragnobertus*. — Un évêque de ce nom signa, en 660, les deux privilèges d'Emmon de Sens pour Sainte-Colombe et Saint-Pierre-le-Vif; dans le premier, il est qualifié d'*Augustodunensis*.

17. — *Leodegarius*. — L'épiscopat de saint Léger fut précédé d'une vacance de deux ans. D'après le second en date de ses biographes, Léger aurait été fait évêque dix ans avant la mort de Clotaire III († 673); sa mort à lui aurait précédé de près de trois ans celle d'Ebroïn († fin 683) (2). Les dates seraient donc 663-680. Elles comportent une certaine approximation, Léger fut chassé de son siège et interné à Luxeuil, par ordre de Childéric II, aux fêtes de Pâques de l'année 675. A la fin de cette année, la mort de Childéric lui rendit la liberté; il reprit le gouvernement de son église. Mais bientôt après, Ebroïn le fit assiéger dans Autun; l'évêque se livra; soumis à des tortures diverses et incarcéré loin de son diocèse, il cessa dès lors en fait de remplir ses fonctions épiscopales. Un concile réuni à la cour de Thierry III le déposa solennellement du sacerdoce; quelque temps après il fut exécuté par ordre du roi. Son « martyr » était commémoré le 2 octobre (3).

18. — *Hermenarius*. — Abbé de Saint-Symphorien au

(1) *Gesta Dagoberti*, c. 37.

(2) Krusch, *Die älteste Vita Leodegarii*, dans le *Neues Archiv*, t. XVI, p. 589. Voyez cependant, sur la date de la mort d'Ebroïn, Vacandard, *Rev. des q. hist.*, t. LIX, p. 505, note 1, où cette date est ramenée à 681.

(3) Sur les diverses rédactions de la vie de saint Léger, voir la discussion de M. Krusch, *Neues Archiv*, t. XVI, p. 565 et suiv. Cf. *Anal. Boll.*, t. XI, p. 104-110.

moment de la disgrâce de saint Léger, Hermenarius reçut l'évêché d'Autun des mains du roi Childéric II (675). Il dut, quelques mois plus tard, céder la place à Léger réinstallé. Quand celui-ci eut été livré aux commissaires d'Ebroïn, Diddo et Waimer, ils donnèrent l'évêché à Bobo, évêque déposé de Valence; mais Bobo ne se maintint pas longtemps, car Hermenarius reparait peu après, du vivant même de saint Léger, avec la qualité d'évêque d'Autun, qu'il possédait encore lorsque les reliques de son prédécesseur furent transférées du lieu de son supplice (*villa Sarcinium*, Sus-Saint-Léger, diocèse d'Arras) à l'abbaye de Saint-Maixent, c'est-à-dire en 684 au plus tôt (1).

19. — *Ansebercthus*. — Mentionné dans un diplôme de Clovis III pour Saint-Denis, en 693 (2), et dans deux privilèges datés de 695 et de 696 (6 mars), il figure aussi dans la vie de saint Eucher d'Orléans, dont il fut le parrain. Son testament s'est conservé (3) : il est du 5 août 696.

20. — *Hiddo*. — L'un des membres de l'assemblée d'Atigny, en 762 (4).

21. — *Modoinus*. — Evêque célèbre au temps de Louis le Pieux. Il apparaît d'abord dans un document du 22 juillet 815 (5). Ses relations avec les lettrés du temps, Théodulphe, Walafriid Strabon, Florus, sont fort connues. Il assista à l'assemblée de Thionville, en 835, où il fut un des trois *iudices electi* dans l'affaire d'Ebbon de Reims. Dans la lettre 28<sup>e</sup> de Loup de Ferrières, écrite le 11 août 840, il est mentionné comme exerçant en Aquitaine des fonctions d'ordre politique.

22. — *Alteüs*. — Reçut de Charles le Chauve un privi-

(1) Tout ce qu'on sait de cet évêque est tiré de la vie de saint Léger. J. Havet relève sa signature au bas d'une charte mancelle de juin 683 (*Bibl. Ch.*, t. LV, p. 41, 326).

(2) Mabillon, *De re diplom.*, p. 473; Pertz, p. 54.

(3) *G. C.*, t. IV, p. 43 *instr.*

(4) Hardouin, *Conciles*, t. III, p. 2009. *M. G. Concilia*, t. II, p. 73.

(5) Böhmer-Mühlb., 569; *G. C.*, t. IV, p. 45 *instr.*

lège daté du 5 juillet 843 (1). Une lettre du pape Léon IV à l'empereur Lothaire (2), écrite dans les premiers temps (847-9) de ce pontificat, écarte une demande de *pallium* adressée en faveur d'Alteus (3).

23. — *Jonas*. — Souvent mentionné dans les actes des conciles et autres documents du temps de Charles le Chauve. Il est nommé pour la première fois dans une charte de ce roi, en date du 7 août 850 (4); les dernières pièces où il figure sont datées de l'an 25 de Charles le Chauve (864-5) (5).

24. — *Liudo*. — Marqué dans plusieurs documents, dont le plus ancien est le concile de Soissons, du 18 août 866, le plus récent le concile de Chalon-sur-Saône, du 21 mai 873.

25. — *Adalgarius*. — Un des évêques les plus considérables de la fin du IX<sup>e</sup> siècle. Son ordination réunit à Chalon-sur-Saône, en 875, plusieurs évêques, dont nous avons un acte, le privilège pour Tournus (6). Il mourut en 893, d'après la Chronique de Hugues de Flavigny. Comme on soupçonnait un moine de Flavigny de l'avoir empoi-

(1) *G. C.*, t. IV, p. 46 *instr.* De la même année, un peu plus tard, sa signature au concile de Germigny (Mabillon, *Acta SS.*, s. IV<sup>b</sup>, p. 251).

(2) Jaffé, 2603.

(3) Dans le recueil de Loup de Ferrières (ep. 81) il y a une lettre de Wenilo, archevêque de Sens, et de Gérard, comte d'Autun, adressée, par ordre de Charles le Chauve, à l'archevêque de Lyon, Amolo, pour le prier de consacrer Bernus que le roi avait nommé évêque d'Autun. On ne sait si Bernus fut ordonné en effet. Dümmler (*M. G. Ep.*, t. VI, p. 72) date cette lettre de 843 à 845; comme elle est ou antérieure ou postérieure à l'épiscopat d'Alteus, ces limites ne sont pas acceptables. M. Levillain (*Bibl. del'Ec. des Chartes*, t. LXIII, 1902, p. 302) précise et indique l'année 843. Je crois qu'il a tort : Les limites entre les royaumes de Charles et de Lothaire apparaissent dans ce document comme si bien arrêtées que la lettre ne saurait être antérieure au traité de Verdun, c'est-à-dire au mois d'août 843. Or elle a été écrite pendant le carême. La mention de l'évêque Godelsad de Chalon ne prouve rien, comme on le verra plus loin.

(4) *G. C.*, t. IV, p. 47.

(5) L'une d'elles est du 26 juin, c'est-à-dire du 26 juin 864; car l'année de Charles le Chauve commençait au 20 juin; l'autre (*G. C.*, t. IV, p. 365 et p. 59 *instr.*) est du mois d'avril (865).

(6) Hardouin, *Conciles*, t. VII, p. 159.

sonné, le concile provincial se réunit à Chalon, le 1<sup>er</sup> mai 894, pour examiner cette affaire (1).

26. — *Gualo*. — Déjà en fonctions avant le concile dont je viens de parler, il siégea jusque vers l'année 919.

## LANGRES

Le catalogue épiscopal de Langres nous a été conservé en diverses copies dont les plus anciennes se trouvent dans les manuscrits suivants :

1° Un cartulaire de Saint-Etienne de Dijon, actuellement conservé aux archives de cette ville; le catalogue y a été transcrit au XII<sup>e</sup> siècle sur le f<sup>o</sup> 2.

2° Le ms. 6042 de Paris, où il figure dans la collection de Robert de Torigny (f<sup>o</sup> 2).

3° Le ms. 4910 de Paris, f<sup>o</sup> 30 v<sup>o</sup>, où il se trouve dans un recueil de pièces annexées à la Chronique de Girard d'Auvergne. Une de ces pièces est un catalogue des papes jusqu'à Innocent III, une autre une liste des rois de France jusqu'à Philippe le Bel.

Dans les deux premiers exemplaires, le catalogue s'arrête au même évêque, Gautier de Bourgogne, qui siégea de 1163 à 1179; dans le premier, il a été continué par diverses mains jusqu'à Guillaume de Joinville (1209-1219). Le troisième va beaucoup plus loin, et de première main, jusqu'à Jean de Rochefort, contemporain de Philippe le Bel. J'ai copié les deux manuscrits parisiens; quant à celui de Dijon, je le connais par l'édition de M. Holder-Egger (2).

C'est celui-ci que je préfère, comme ayant mieux conservé le type de ce genre d'écrits. Le mot *episcopus* y est répété après chaque nom d'évêque. Dans le texte de Robert de Torigny on ne le trouve que pour le premier, Senator.

(1) Labbe, *Bibl.*, t. I, p. 271, donne le résumé d'une chartre qui semble supposer Adalgar vivant encore le 2 février 895; cf. Bouquet, t. VIII, p. 487, note.

(2) *M. G. Scr.*, t. XIII, p. 379.



Le copiste de Robert a fait suivre de numéros d'ordre les noms des trois premiers évêques : I, II, III; puis il a cessé cette numérotation. Certains évêques sont qualifiés de saints dans les trois exemplaires; cependant ce titre manque à Tetricus dans la copie de Robert (1).

Quelques notes historiques ont été ajoutées au texte primitif, soit dans le manuscrit de Dijon, soit dans celui de Robert. Mais dans celui-ci elles sont de première main; je les ai notées aux variantes. Pour les autres, qui n'ajoutent rien à ce que nous savons d'ailleurs, je renvoie à l'édition de M. Holder-Egger.

Hec sunt nomina episcoporum urbis Lingonicæ.

Senator episcopus.	Eronus episcopus.
Iustus episcopus.	Astoricus episcopus.
S. Desiderius episcopus.	30 Wandraerius episcopus.
Martinus episcopus.	Erlulfus episcopus.
5 Honoratus episcopus.	Waldricus episcopus.
S. Urbanus episcopus.	Betto episcopus.
Paulinus episcopus.	Albericus episcopus.
Fraternus episcopus.	35 Teutbaldus episcopus.
it. Fraternus episcopus.	Isaac pius episcopus.
10 Abrunculus episcopus.	Geilo episcopus.
Ermentarius episcopus.	it. Teubaldus episcopus.
Venantius episcopus.	Argrimus episcopus.
Paulus episcopus.	40 Warnerius episcopus.
Patientius episcopus.	Gotzelinus episcopus.
15 Albison episcopus.	Letericus vocatus episcopus.
S. Gregorius episcopus.	Heyricus episcopus.
S. Tetricus episcopus.	Achardus episcopus.
Papolus episcopus.	45 Widricus episcopus.
Mumbolus episcopus.	Bruno episcopus.
20 Mietius episcopus.	Lambertus episcopus.
Dodoaldus episcopus.	Richardus episcopus.
Bertoaldus episcopus.	Hugo episcopus.
Sigoaldus episcopus.	50 Arduinus episcopus.
Vulfrannus episcopus.	Rainardus episcopus.
25 Godinns episcopus.	Robertus episcopus.
Adoinus episcopus.	Iocerannus episcopus.
Girbaldus episcopus.	Guilencus episcopus.

(1) Dans le *Paris.*, 4910, le mot *s̄s* est écrit après le nom.



55	Guillelmus de Sabran episcopus.	<i>Robertus episcopus.</i>
	Godefridus episcopus.	<i>Villermus episcopus.</i>
	Galterus episcopus.	<i>Hugo.</i>
	<i>Manasses episcopus.</i>	<i>Robertus.</i>
	<i>Guarnerius episcopus.</i>	65 <i>Hugo.</i>
60	<i>Siduinus episcopus.</i>	<i>Guido.</i>
		<i>Iohannes.</i>

## VARIANTES.

*Titre* : Hec sunt *om.* C — urb. Ling[on]ensium BC — 9 it. Fr[an]c[orum] Frat. alter C — 11 Exmentarius C — 12 Venancius A — 14 Pacientus A, Pacientius C — 15 Albisonus BC — 16 S. Gregorius comes Augustudunensis B — 17 Tetricus filius eius B — Thetricus C — sanctus *om.* B — 19 Bumbolus BC — 20 Miccius C — 21 Belcoaldus C — 24 Vulframnus C — 26 Adonius A — 27 Gildaldus B — 30 Wandreriarius B, Wandericus C — 31 Arlulfus BC — 32 Ariulfus B, *om.* C — 35 Theubaldus B, Teubaldus C — 36 Ysaac BC — pius *om.* BC — 37 Geylo C — 38 item *om.* BC — Thebaldus B, Teuthaldus C — 39 Agrimus B, Arginius C — 40 Garnerius A, Walnepius B, Varnerus C — 41 Gotcelinus A (*corr.* Gotcelmus), Gotzelmus B — 42 vocatus *om.* BC — 43 Heynricus A — 45 Vindricus C — 48 Ricardus B — 50 Harduinus A — 51 Raynardus A — 53 Gocerannus A, Iocerandus C — 54 Wil. B, Vil. C — 55 Willelmus B, Villelmus C — de Sabran *om.* BC — 56 Gotefridus B — 57 Walterius qui modo vivit B, *qui s'arrête ici*, Valterius C — 58 Manases A<sup>2</sup> — 59 Varnerius C — 60 Hoduinus C — 61 Rebertus C — 62 Villelmus C.

1. — *Senator.*

2. — *Iustus.*

3. — *Desiderius* (1). — Son nom figure dans le document de 346. D'après sa vie, écrite au commencement du VII<sup>e</sup> siècle par Warnachaire, il aurait été victime de l'invasion des Vandales (407). S'il y a quelque chose à tirer de cette tradition, elle doit se rapporter à une invasion antérieure.

(1) La date festive de saint Didier de Langres n'a pas été insérée dans le texte auxerrois (v. 595) du martyrologe hiéronymien. Warnachaire ne la marque pas. Adon, qui, pour le reste, dépend de Warnachaire, lui assigne le 23 mai, qui est précisément le jour attribué à saint Didier de Vienne par le livre épiscopal de Léger (t. I de cet ouvrage, p. 193), et qui est déjà marqué avec ce titre dans le ms. hiéronymien d'Épternach. Le ms. de Berne indique au 11 février la fête du saint de Langres. L'usage de Langres est de la célébrer le 23 mai, en conformité avec Adon et Usuard.

4. — *Martinus*.

5. — *Honoratus*.

6. — *Urbanus*. — Culte local, le 23 janvier (1).

7. — *Paulinus*.

8. — *Fraternus*.

9. — *Fraternus II*. — Au 9 juillet, le martyrologe hiéronymien (2<sup>e</sup> édition seulement) marque un évêque Fraternus sans en indiquer le siège.

10. — *Aprunculus*. — Une lettre de Sidoine Apollinaire (IX, 10) lui est adressée. Grégoire de Tours raconte (2) que, par crainte des Burgondes qui menaçaient de le tuer, il se transporta de Langres en Auvergne au moment de la mort de Sidoine et fut choisi pour lui succéder (479).

11. — *Armentarius*.

12. — *Venantius*.

13. — *Paulus*.

14. — *Patientius*.

15. — *Albiso*.

16. — *Gregorius*. — Cet évêque est fort connu par les récits de Grégoire de Tours (3), dont il fut le bisaïeul. D'abord comte d'Autun, il exerça ces fonctions pendant quarante ans avant d'être élevé à l'épiscopat. Il siégea près de trente-trois ans (4) et mourut nonagénaire le 4 janvier 539 ou 540. Son épiscopat avait donc commencé en 506 ou 507 (5). Il assista aux conciles d'Epaone et de Clermont en 517 et 535, et se fit représenter à celui d'Orléans, 5 mai 538. Son épitaphe a été composée par Fortunat (IV, 2).

17. — *Tetricus*. — Fils et successeur de Grégoire, il

(1) La vie de ce saint, publiée à ce jour par les Bollandistes, n'est pas antérieure au X<sup>e</sup> siècle et ne nous apprend rien sur son histoire.

(2) *H. Fr.*, II, 23.

(3) *Hist. Fr.*, III, 15, 19; IV, 15; V, 5; *Gl. mart.*, 50; *Vitae PP.*, VII.

(4) « Obiit autem trigesimo tertio episcopatus sui anno. » *Greg. Tur.*, *Vitae PP.*, VII, 6.

(5) La date de sa mort se déduit de la chronologie de son successeur et de ce que, vivant encore le 5 mai 538, il mourut un 4 janvier.

siégea, comme lui, trente-trois ans (1). Comme il avait déjà un successeur au commencement de septembre 573, et que son prédécesseur n'a pu mourir avant 539, son épiscopat a dû commencer en 540 au plus tard, peut être en 539. Grégoire de Tours parle souvent de lui (2); il lui avait même consacré — ou du moins avait eu l'intention de lui consacrer — un chapitre de son *De gloria confessorum*; mais cet écrit n'est pas venu jusqu'à nous (3). Il assista au concile d'Orléans en 549, à celui de Paris en 552, et députa, en 570, à celui de Lyon. Son épitaphe a été rédigée aussi par Fortunat (IV, 3). — On célèbre son anniversaire le 18 mars.

18. — *Pappolus*. — Grégoire de Tours (4) raconte comment Tetricus ayant été frappé d'apoplexie dans les derniers temps de sa vie, on lui désigna consécutivement deux successeurs dont l'un, Munderic, fut même ordonné évêque et, après diverses aventures, fut chargé du petit diocèse d'Arisitum (5); l'autre, Silvestre, mourut peu après Tetricus, sans avoir reçu la consécration épiscopale. Il ajoute que le siège finit par échoir à Pappolus, archidiaque d'Autun, lequel fut un assez mauvais évêque et mourut la huitième année de son épiscopat. Pappolus assista au concile de Paris, le 11 septembre 573. Il fut donc élu en 572 ou 573 et mourut en 579, 580 ou 581.

19. — *Mummolus*. — Antérieurement abbé de Saint-Jean de Réomé; Grégoire raconte son élévation, et dit qu'on le surnommait Bonus (6). Il assista aux deux conciles de Mâcon, en 581 (1<sup>er</sup> novembre) et en 585.

20. — *Miechius*. — Mentionné dans la vie de saint Co-

(1) Durée marquée dans son épitaphe.

(2) *Hist. Fr.*, IV, 16; V, 5; VII, 5; *Vitae PP.*, VII, 4.

(3) Il est annoncé dans la table des chapitres du *De gl. conf.* C'est sans doute à ce *libellus* que se réfère Grégoire dans *H. Fr.*, IV, 16.

(4) *H. Fr.*, V, 5.

(5) T. I, p. 316.

(6) *H. Fr.*, V, 5. Vie de saint Jean de Réomé, c. 10 (*M. G. Script. merov.*, t. III, p. 516).

lomban (c. 37) comme oncle de son célèbre disciple saint Eustase ; il était en fonctions au moment de l'exil de Colomban (608-9). Assista en 614 au concile de Paris.

21. — *Modoaldus*. — Assista, en 627, au concile de Clichy. Mentionné, sous le nom de Dodoaldus, dans une charte dont la date, au moins, est fort suspecte (1).

22. — *Bertoaldus*. — Signa, en 637, le privilège pour Rebais. Assista, en 650, au concile de Chalon-sur-Saône. Il est mentionné dans la vie de saint Frodobert de Troyes (2).

23. — *Sigoaldus*. — Une charte (3) de son successeur Wilencus (1126) mentionne un privilège accordé par lui à l'abbaye de Réomé.

24. — *Vulframnus*.

25. — *Godinus*.

26. — *Adoinus*.

27. — *Girbaldus*.

28. — *Eronus* (4).

29. — *Astoricus*. — Nommé dans une charte de 737 (5) ; il était à ce moment évêque et abbé de Saint-Bénigne de Dijon.

30. — *Wandreri*.

31. — *Erlolfus*. — Assista, en 769, au concile de Rome (6). Il est mentionné dans la vie de son frère et successeur, en particulier comme ayant été en rapport avec le pape Hadrien (772-795).

32. — *Hariolfus*. — Frère du précédent. Fondateur du

(1) Pardessus, 256. « Anno ab incarn. Domini DCXXXII... die tertio post kalendas septembris anno quinto regni d. n. Dagoberti regis. L'an 5 de Dagobert correspond à l'année 627 et tombe sous le règne de Clotaire II, qui aurait dû être nommé ici. — Dodoaldus est l'orthographe du catalogue.

(2) *Acta SS. ian.*, t. I, p. 507.

(3) *G. C.*, t. IV (*instr.*), p. 158.

(4) Les lettres pontificales d'après lesquelles on établissait la date de cet évêque (J., 2128, 2134) sont décidément reconnues fausses (Delisle, *Bibl. de l'Ec. des Chartes*, t. XXVIII, p. 455).

(5) Pardessus, 491.

(6) *L. P.*, t. I, p. 473 (*Erlolfos*).

monastère d'Elwangen dans le diocèse d'Augsbourg (764). Son biographe, qui écrivait vers le milieu du IX<sup>e</sup> siècle (1), dit qu'il succéda à son frère sur le siège de Langres ; mais il ne dit pas s'il occupa longtemps cette situation et s'il la quitta pour revenir à Elwangen. Il paraît en tout cas y être mort, car on y conservait son tombeau (2).

33. — *Waldricus*. — D'abord abbé de Saint-Bénigne, et mentionné comme tel dans un diplôme de 775. Il cumula plus tard cette fonction avec celle d'évêque. Les deux sont marquées dans deux autres chartes de 778 et 783 (3). — Je ne sais pourquoi *Hariolfus* et *Waldricus* ne se rencontrent pas ensemble dans les divers exemplaires de la liste épiscopale. Le premier est omis dans le manuscrit A, le second dans le manuscrit B ; le manuscrit C les exclut l'un et l'autre.

34. — *Betto*. — Charte de lui du mois de mai 791 (4), pour Saint-Etienne de Dijon. Obtint une charte de Louis le Pieux, en date de septembre 814 (5). Deux autres chartes de lui, de 815 et de 817, figurent dans la Chronique de Bèze (6).

35. — *Albericus*. — Mentionné pour la première fois dans une charte de 821, relative à Saint-Etienne de Dijon (7), puis en des documents divers jusqu'à l'année 838, où il mourut, le 21 décembre (8).

36. — *Theutbaldus*. — Successeur du précédent (9). Mentionné dans les chartes et les conciles à partir de 842. Il mourut le 16 août 856 (10).

(1) *M. G. Scr.*, t. VII, p. 11 ; cf. p. 35.

(2) *M. G.*, t. c., p. 14.

(3) Voy. ces chartes dans Pérard, *Recueil des pièces servant à l'hist. de Bourgogne*, p. 10, 11, 12.

(4) *G. C.*, t. IV, p. 128 *instr.* ; Pérard, p. 47.

(5) Böhmer-Mühlb., 520 ; texte interpolé dans *G. C.*, t. IV, p. 129 *instr.*

(6) Migne, *P. L.*, t. CLXII, p. 872.

(7) Pérard, *l. c.*

(8) « Albericus episcopus Lingonensis obiit XII kal. ian. » (*Annales de Bèze et de saint Bénigne*, *M. G. Scr.*, t. II, p. 248 ; V, p. 39).

(9) *Chron. s. Benigni*, Migne, *P. L.*, t. CLXII, p. 800.

(10) *Ann. Besuenses et s. Benigni*, ll. cc.

37. — *Isaac*. — Successeur de Theutbald, non sans difficulté, car le siège de Langres fut convoité et même occupé par deux compétiteurs, Wulfad d'abord, puis Anskar (1). Evêque célèbre, souvent mentionné dans les documents du temps. Sa mort est marquée, comme celle de ses deux prédécesseurs, dans les Annales de saint Bénigne, 17 juillet 880.

38. — *Geilo*. — Ancien abbé de Tournus (2). Une chartre de lui, pour Saint-Bénigne, est datée du 17 juillet 881 (3). Il mourut le 28 juin 888, peu après avoir sacré Guy de Spolète comme roi de France.

39. — *Theutbaldus*.

40. — *Argrimus*. — Deux évêques rivaux. Argrim paraît avoir été véritablement l'élu de la population ; il fut installé régulièrement par l'archevêque de Lyon, Aurélien. Mais l'archevêque de Reims, Fulco, qui tenait à gagner l'évêché de Langres à la cause de Charles le Simple, mit en avant la candidature de Theutbald, parent de ce prince. Il réussit à y intéresser le pape Etienne V ; celui-ci écrivit deux fois à l'archevêque de Lyon pour le décider à consacrer Theutbald et finit par le consacrer lui-même (4). Argrim, cependant, siégeait à Langres, où il reçut un diplôme du roi Eudes, en date du 19 décembre 889 (5). Au bout de deux ans et trois mois, il en fut évincé par Theutbald ; le pape Etienne avait recommandé à Foulques de se transporter à Langres pour l'installer. On était alors à l'automne 890. Theutbald députa en 894 au concile de Chalon-sur-Saône. A la fin de cette année, ses ennemis politiques se saisirent de sa personne et lui crevèrent les yeux (6). Il mourut, et Argrim recouvra son évêché. Le pape Formose

(1) Concile de Soissons (866), 4<sup>e</sup> des *schedulae* d'Hincmar ; concile de Savonnières (859), c. 5.

(2) Sur son ordination, voy. Flodoard, *Hist. Rem.*, IV, 1.

(3) Pérard, p. 158.

(4) J., 3432, 3451, 3453.

(5) G. C., t. IV (*instr.*), p. 135.

(6) *Ann. Vedastini*, 894.

chargea les meurtriers de ses anathèmes ; mais, loin de s'opposer à la réintégration d'Argrim, il le décora du *pallium* (1). Etienne VI, ennemi de Formose, lui envoya, l'année suivante (896), une sentence de déposition. Mais Argrim se rendit à Rome, y porta les protestations des cleres et du peuple de Langres, et fit si bien que Jean IX (899) revint sur la sentence d'Etienne VI (2). Sa décision fut confirmée par son successeur Benoît IV (3). Argrim put enfin siéger en paix jusque vers l'année 910. Alors il se démit et prit le froc à Saint-Bénigne. Son épitaphe (4), conservée au musée de Chalon-sur-Saône, est ainsi conçue :

† IN HOC SEPVLCHRO QVI  
 ESCIT ARGRIMVS MONV  
 QVONDAM EPS LINGONI  
 QVI OBIIT VII KL̄ FBR

## CHALON

L'église de Chalon célébrait le 30 avril (5) une fête commune à huit de ses anciens évêques, ainsi qu'à un prêtre : *SS. Silvestri, Ioannis, Agricolae, Flavi, Verani, Grati, Lupi, Tranquilli et Desiderii episcoporum Cabillonensium ac Desiderati presbyteri*. Les trois saints Loup, Silvestre et Agricola furent extraits de leurs tombeaux par l'évêque Girbald, le premier en 877, les deux autres en 878. Le pape Jean VIII, au retour du concile de Troyes, consacra cette translation par une dernière cérémonie, au cours de laquelle il autorisa le culte de ces anciens évêques (6). Sil-

(1) J., 3500, 3508.

(2) J., 3520, 3521.

(3) J., 3528.

(4) Cf. *C. I. L.*, t. XIII, n° 2628.

(5) *Acta*, SS. apr., t. III, p. 789, où l'on cite un propre imprimé en 1620. Mais il est aisé de voir, par la vie de saint Gratus (*Acta SS. oct.*, t. IV, p. 288), que cette fête remonte au moyen âge.

(6) De tout cela nous avons une relation écrite par un contemporain, *Acta SS. mart.*, t. II, p. 510. Il faut y corriger la date 879 en 878.



vestre et Agricola nous sont connus par Grégoire de Tours. L'auteur de la *Translatio* dit qu'on ne doit pas douter que des vies de ces deux saints n'aient été écrites autrefois ; il pense qu'elles ont dû disparaître dans les fréquents incendies de la ville de Chalon. La vie de saint Loup existe encore ; elle paraît antérieure à la translation de 877, sans cependant qu'elle puisse remonter au delà du IX<sup>e</sup> siècle. Les vies de saint Grat évêque et de saint Gervais martyr, où l'on trouve quelques données sur la série épiscopale, sont postérieures au X<sup>e</sup> siècle.

Un vieux manuscrit de la règle du chœur, conservé autrefois à la cathédrale de Chalon, contenait un catalogue épiscopal, sur lequel le *Gallia Christiana* donne quelques renseignements. Il commençait par la série suivante : *S. Flavius* (ou *Flavus*), *s. Tranquillus*, *s. Iohannes*, *Sylvester*, *Desiderius*, *Legontius*, *Theodorus*, *s. Agricola*, *s. Veranus*, *s. Lupus*, et il se prolongeait jusqu'à *Willermus* (1231-1245). On y trouvait aussi *Gebderinus*, connu par la vie de saint Gratus ; *Antestius*, dont le concile de 614 nous a rendu la date ; *Amblacus*, *Milo*, *Axoranus*, *Stacteus*, *Durandus*, *Radulfus*, *Lambertus*, *Wido*, etc. La série des dix premiers noms n'est évidemment pas en ordre, comme on peut le voir par ce qui suit. En admettant qu'elle n'ait compris que des évêques authentiques, quelques noms seraient à joindre à la liste que les documents nous permettent de constituer.

1. — *Donatianus*. — Un des signataires du document de 346.

2. — *Paulus*. — Mentionné par Sidoine Apollinaire, comme le prédécesseur du suivant. Il paraît avoir quitté l'épiscopat, jeune encore, et être mort peu après (1). La lettre de Sidoine est peu postérieure à 470.

3. — *Iohannes*. — Sidoine (*l. c.*) raconte son ordination.

(1) *Ep.*, IV, 25. « Postquam *iunior* episcopus Paulus discesserat decesseratque. » De ce *iunior* on a déduit un *senior* et dédoublé l'évêque Paul. Le catalogue du chœur omettait cet évêque.



C'est probablement lui qui est nommé en tête de la lettre de rétractation du prêtre Lucidus, en 474 ou 475 (1).

4. — *Silvester*. — Mentionné dans la vie de saint Césaire d'Arles (2), comme lui ayant donné la tonsure ; saint Césaire avait alors dix-huit ans. Ceci suppose que Silvestre était déjà évêque vers 486. Il siégea au concile d'Epaone (517) et au concile de Lyon, tenu entre 518 et 523. Grégoire de Tours (3) en parle comme d'un saint vénéré et dit que son épiscopat dura quarante-deux ans. — Fête, le 20 novembre.

5. — *Desiderius*. — Un *Desiderius* (4) était mentionné dans le catalogue tel quel que le *Gallia Christiana* nous a conservé en partie. D'autre part, la vie de saint Arey (*Aredius*) de Gap parle d'un évêque Didier, qui fut le parrain de ce saint. Il semble bien que le baptême ait été célébré à Chalon, et cela aux environs de l'année 530 (5).

6. — *Agricola*. — Grégoire de Tours, qui parle plusieurs fois (6) de lui, marque sa mort à l'année 580 ; il lui attribue quarante-huit ans d'épiscopat et quatre-vingt-trois ans d'âge. Il a donc été ordonné en 532. Il fut représenté au concile d'Orléans de 538, assista à ceux de 541 et de 549, aux conciles de Paris (552) et de Lyon (570). Fortunat le mentionne dans sa vie de saint Germain (7).

(1) On a trouvé en 1852, à Saint-Germain-du-Plain, près Chalon-sur-Saône, l'épithaphe d'un *Iamlychus ep[s]* du V<sup>e</sup> ou du VI<sup>e</sup> siècle (*C. I. L.*, t. XIII, n° 2601 ; Leblant, 661). Peut-être s'est-on trop hâté de l'identifier avec l'évêque de Trèves, du même nom, qui siégeait à peu près vers le même temps que Jean de Chalon. Rien ne prouve, après tout, que ce ne soit pas un évêque de Chalon-sur-Saône.

(2) I, 4. *M. G. Scr. merov.*, t. III, p. 458.

(3) *Gl. conf.*, 84.

(4) A la rigueur, on pourrait l'identifier avec le *Desideratus* qui suit. Cependant celui-ci avait dû laisser de bien mauvais souvenirs.

(5) Pour le texte de cette vie de saint, il faut recourir à l'édition de Labbe, *Bibl.*, t. I, p. 695 ; car les remaniements opérés ou publiés par les Bollandistes (*Acta SS. mai*, t. I, p. 109 ; *Anal. Boll.*, t. XI, p. 384) n'ont pas ici d'autorité.

(6) *Hist. Fr.*, V, 45 ; VII, 5 ; *Gl. conf.*, 85.

(7) C. 19. Je doute beaucoup que notre *Agricola* soit l'évêque auquel est adressé le poème III, 19.

7. — *Flavius*. — Successeur du précédent, d'après Grégoire de Tours (1), qui nous apprend que Flavius avait été d'abord référendaire du roi Gontran. Il prit part aux conciles de 581 (Lyon et Mâcon) et de 585 (Valence et Lyon). Frédégaire (III, 89) le range au nombre des principaux tenants de Gundovald. En 591 il assista au baptême de Clotaire II (2).

8. — *Lupus*. — Un des destinataires d'une lettre (3) de saint Grégoire, écrite en juin 601. On a sa vie (4), qui paraît être du IX<sup>e</sup> siècle. — Fête, le 27 janvier.

9. — *Antestis* (5). — Assista, en 614, au concile de Paris.

10. — *Gebderinus*. — Mentionné dans la vie de saint Gratius, comme son prédécesseur.

11. — *Gratus*. — Assista, en 650, au concile tenu dans sa ville épiscopale. Sa vie ne paraît pas antérieure au XI<sup>e</sup> siècle (6). — Fête, le 8 octobre.

12. — *Desideratus* ou *Diddo*. — Signa au privilège délivré par Drauscus de Soissons, le 26 juin 667, au monastère de Sainte-Marie. Partisan d'Ebroïn, il se fit l'exécuteur de ses vengeances contre Léger d'Autun et Genès de Lyon (675). D'après le second biographe de saint Léger (Ursinus), il aurait été déposé de l'épiscopat en même temps que son collègue d'Autun ; mais le renseignement est suspect (7).

13. — *Hucbertus*. — Reçut un diplôme de Charlemagne

(1) *H. Fr.*, V, 45.

(2) *H. Fr.*, X, 28.

(3) *J.* 1831.

(4) *Acta SS. ian.*, t. III, p. 392.

(5) Inconnu au *G. C.*, qui nomme ici, pour l'écarter, un *Wadelinus*. Un évêque de ce nom est nommé dans les *Gesta episcoporum Autisiod.*, c. 20 (p. 336 Duru), comme ayant échangé avec l'évêque d'Auxerre, Didier (v. 620), un immeuble situé dans la ville de Chalon. Il est possible, mais non certain, que ce soit un évêque de ce siège. Il ne figurait pas au catalogue du chœur.

(6) *Acta SS. oct.*, t. IV, p. 286. Le trait principal est que l'évêque se renferma pendant sept ans pour expier une faute assez légère commise dans l'exercice de ses fonctions. Son souvenir était attaché à l'église Saint-Laurent, sur la rive gauche de la Saône.

(7) *Neues Archiv*, t. XVI, p. 585.

en date du 30 avril 779 (1). C'est probablement le même évêque Huebertus qui est mentionné dans une lettre du pape Hadrien, écrite entre 784 et 791 (2).

14. — *Fova*. — En 826 ou 827 il se joignit aux archevêques de Lyon et de Vienne, Agobard et Barnard, pour adresser à Louis le Pieux un mémoire *de Iudaicis superstitionibus* (3). On trouve son nom au bas de divers actes, en 830, 834 (?), 835 (4), 837.

15. — *Godelsadus*. — Il signa au privilège pour Corbion, délivré à Germigny, en 843; mais de cette signature, ajoutée après coup, on ne saurait conclure qu'il siégeât en 843 (5). Son ordination est mentionnée dans une des lettres de la collection de Loup de Ferrières, écrite vers 849 (6). On le trouve ensuite parmi les signataires de diverses pièces conciliaires et autres, dont la plus récente est de 862 (concile de Pistes).

16. — *Girbaldus*. — C'est ainsi que son nom est écrit sur l'original du privilège pour Saint-Germain d'Auxerre, signé à Pistes en juin 864 (7), le premier document où soit mentionné cet évêque. Il figure en beaucoup d'autres jusqu'à l'année 885 (12 juin), date d'un diplôme (8) dans lequel Charles le Gros parle de lui comme d'un homme accablé par l'âge et les infirmités (9).

(1) Böhmer-M., 214; *G. C.*, t. IV, p. 225 *instr.*

(2) *J.*, 2473.

(3) Migne, *P. L.*, t. CIV, p. 78. Son nom est écrit ici *Eaof* ou *Eaor*. Sur la date de cette pièce, voy. Simson, *Jahrb. Ludwig. d. Fr.*, t. I, p. 395.

(4) Priv. pour Bèze, d'Achery, t. II (2<sup>e</sup> éd.), p. 406; priv. d'Aldric de Sens pour saint Remi; concile de Thionville, concile de Kiersy. — Sur la date du priv. de Bèze, cf. Sickel, *Acta Carol.*, p. 337; sur la valeur du document de Kiersy, Mühlb., 949.

(5) Mabillon, *Acta SS. saec. IV<sup>b</sup>*, p. 251. La signature de Godelsad fait partie d'un groupe de signatures épiscopales ajoutées après celles d'un certain nombre d'abbés. Parmi elles figure celle de Hildebrand de Séez (postérieure à 850), dont le prédécesseur Saxobod est un des signataires primitifs.

(6) Après la mort d'Alteus, évêque d'Autun; cf. ci-dessus, p. 182, n. 3.

(7) Quantin, *Cartulaire de l'Yonne*, n° 45.

(8) Böhmer-Mühlb., 1656.

(9) Le *Warnulfus* dont le *G. C.* discute ici les titres, est un évêque réel

17. — *Stephanus*. — Siégea aux deux conciles de Chalon, tenus le 18 mai 886 et le 18 mai 887 (1).

18. — *Ardradus*. — Apparaît pour la première fois au synode tenu dans sa ville épiscopale, en 894, pour juger le moine Girfred, soupçonné d'avoir empoisonné l'évêque d'Autun Adalgar. Il vécut au moins jusqu'en 919.

MACON

« Le catalogue des trentê-deux premiers évêques de Mâcon, depuis saint Nicet jusqu'à Haimon (1219-1241), se trouvait dans le cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon, connu sous le titre de Livre enchainé. Des copies en sont passées dans les papiers de Chifflet, conservés à Bruxelles avec le fonds des Bollandistes, dans ceux de Bouhier et dans ceux des bénédictins de Saint-Germain (2). » Le voici, d'après ces trois copies :

Nomina antistitum s. Matiscensis ecclesiae.

Primus Nicetius confessor.	Gundulfus vocatus episcopus.
Almus Iustus.	Adalrannus.
Sanctus Eusebius.	10 Braidemus.
Inclitus Decius.	Bernardus.
5 Egregius Momulus.	Lambertus.
Beatus Florentinus.	Gomtardus.
Sanctus item Decius.	Sacratus Giraldus.

comme on le voit par la pièce Böhm.-Mühlb., 1655 (Bouquet, t. IX, p. 337); mais il n'a été qualifié d'évêque de Chalon que par l'auteur d'une fausse lettre pontificale adressée à un pape Agapit, soi-disant contemporain de Charles le Chauve.

(1) Je crains bien que ces deux assemblées n'en fassent qu'une seule. Les deux documents émanés de la première sont datés 886, *ind. V.*; l'indiction est celle de 887; l'un d'eux, une charte pour Bèze, n'est connu que par une analyse dans la Chronique de ce monastère; c'est, du reste, le seul des deux qui ait la date du jour et du mois. — Le document où l'on trouve 887 est une charte de Geilo, évêque de Langres, pour Saint-Etienne de Dijon.

(2) Delisle, *l. c.*, p. 404. Les deux derniers manuscrits portent respectivement les cotes suivantes : *Parisinus* 17086 (p. 28) et *Parisinus* 13108 (f. 202). Waitz (*M. G. Scr.*, t. XIII, p. 379) a publié le texte du ms. de Bruxelles; Mabillon (*Anal.*, f<sup>o</sup> p. 221), le *Gallia christiana* (t. IV, p. 1039) et Ragot (*Cartulaire de Saint-Vincent*, p. 40) celui du *Parisinus* 17086.

15 Berno.	Drogo.
Mainbodus.	25 Landricus.
Tercelinus.	Berardus.
Ado.	Iocerannus.
Iohannes.	Pontius.
20 Milo.	Stephanus.
Ledbaldus.	30 Renaudus.
Gauslenus.	Poncius.
Walterius.	Haymo.

Cette liste est vérifiée depuis l'évêque Brindingus (n° 10), c'est-à-dire depuis le milieu du IX<sup>e</sup> siècle. Pour la partie antérieure, elle est étrangement incomplète et fautive. Sur sept évêques que nous connaissons par les documents, cinq font ici défaut.

Les trois premiers, *Nicetius*, *Iustus*, *Eusebius*, avec le cinquième, *Momulus*, sont nommés dans une charte (1) de l'évêque Maimbode, vers 950, comme ayant été évêques et confesseurs dans la ville de Mâcon et comme reposant dans l'église suburbaine de Saint-Clément. Eusèbe est connu d'ailleurs; il en est de même de *Momulus*, s'il est le même que le *Domnulus* dont il sera question plus loin. On ne sait rien sur *Nicetius* et *Iustus*, dont les noms ont une ressemblance inquiétante avec ceux de deux des plus célèbres évêques de Lyon. Rien non plus sur les deux *Decius*. Quant à *Gundulfus, vocatus episcopus*, la formule semble indiquer un de ces évêques laïques comme on en vit tant sous le gouvernement de Charles Martel. *Adalrannus*, qui vient ensuite, n'est attesté que par le catalogue, mais on n'est pas sûr qu'il y soit à son rang.

1. — *Placidus*. — Assista aux conciles d'Orléans en 538, 541, 549, et à celui de Paris en 552.

2. — *Florentinus*. — Dans sa vie de saint Germain de Paris, Fortunat raconte (c. 63) qu'à Autun, lors de l'ordination de Syagrius (v. 561), un *Florentinus inluster* fut

(1) *G. C.*, t. IV (*instr.*), p. 277.

guéri miraculeusement par l'évêque de Paris. Ce Florentinus était dès lors désigné pour être évêque ; il le fut depuis, mais à Mâcon : *Qui deinceps Matascone ordinatus est episcopus*. Je pense qu'il ne faut pas descendre beaucoup au-dessous de l'année 561 ; c'est ce qui me détermine à placer ici cet évêque, qui n'est pas autrement connu (1).

3. — *Caelodoni*us. — Assista au concile de Lyon, en 570.

4. — *Eusebius*. — Assista, en 581, aux conciles de Lyon et de Mâcon ; en 585, à ceux de Valence et de Mâcon.

5. — *Deodatus*. — Assista, en 614, au concile de Paris ; en 650, à celui de Chalon-sur-Saône. Il signa, en 632 (*Adeodatus*), le privilège pour Solignac.

6. — *Domnolus*. — Reçut une charte de Pépin le Bref encore maire du palais, en date du 1<sup>er</sup> janvier 743 (2).

7. — *Hildibaldus*. — Reçut trois chartes de Louis le Pieux, l'une du 10 septembre 814, l'autre du 10 février 816, la troisième du 3 juin 825 (3). Signa, le 20 novembre 830, un acte relatif au monastère de Bèze (4).

8. — *Braindingus*. — Mentionné, entre 853 et 862, par divers documents. Le plus ancien est le concile de Soissons, du 26 avril 853 ; le dernier est le concile de Pistes (862).

9. — *Bernardus*. — Conciles de Soissons, en 866, et de Chalon-sur-Saône en 873.

10. — *Lambertus*. — Se fit représenter, en 875, à l'ordination d'Adalgar, évêque d'Autun (privilège de Tournus) ; signa, en 876, au concile de Ponthion ; reçut une charte de Louis le Bègue, datée du 11 septembre 878 (5).

(1) Le *G. C.* le place après Eusèbe.

(2) Böhmer-Mühlb., 53 ; *G. C.*, t. IV, p. 263 *instr.* Les évêques *Leduardus* et *Wichardus*, que le *G. C.* insère ici, n'ont jamais existé. Dans les chartes d'où on les tire, un *Liutwardus* est nommé ; c'est Liutward, évêque de Verceil, archichancelier de Charles le Gros.

(3) Böhm.-M., 521, 589, 772 ; *G. C.*, t. c., p. 264, 265, 266.

(4) Hardouin, t. IV, p. 1365.

(5) Le *G. C.* distingue deux Lamberts, séparés par un *Evicinus*, lequel aurait siégé en 877. Cet évêque doit son existence à une bévue singulière. Dans l'histoire de l'élévation des saints Agricola, Loup, etc. (*Acta SS. marl.*,

11. — *Guntardus*. — Assista, le 15 octobre 879, à l'assemblée de Mantaille. Une charte de lui est datée du 16 juillet 881 (1).

12. — *Gerardus*. — Charte de lui, datée de l'an 887 (2). On trouve son nom au bas de divers actes épiscopaux, jusqu'en 926.

t. II, p. 510), il est dit que l'évêque de Chalon, Girbold, procéda à cette translation *adhibito secum e vicino Matiscensis urbis pontifice*.

(1) *G. C.*, t. IV, p. 271.

(2) Martène, *Anecd.*, t. I, p. 53.

## CHAPITRE VIII

### LA PROVINCE DE ROUEN

La II<sup>e</sup> Lyonnaise, aux temps mérovingiens, fut presque toujours attribuée intégralement au roi qui possédait Paris. Elle obéit ainsi à Clovis († 511), Childebert (511-558), Clotaire (558-561), Caribert (561-567), Chilpéric (567-584), Clotaire II (584-628), etc. Cependant, après la mort de Caribert, la cité d'Avranches échut au roi d'Austrasie Sigebert, celle de Séez au roi de Bourgogne Gontran. Leur possession fut longtemps troublée par Chilpéric. A la mort de celui-ci, son fils Clotaire II fut évincé de Paris par les autres rois ; mais il conserva Rouen et les cités côtières, Evreux, Lisieux, Bayeux, Coutances, jusqu'en 600. Alors ces quatre dernières cités lui furent enlevées par le roi de Bourgogne Thierry II. Mais en 614 il hérita de toute la monarchie franque. Depuis lors il n'y eut plus de partage. On n'a pas la preuve que, dans le courant du VII<sup>e</sup> siècle, Avranches ait été de nouveau rattachée à l'Austrasie. Dans son ensemble, la province ecclésiastique de Rouen formait la meilleure partie de ce que l'on appelait, aux temps mérovingiens, la Neustrie. Au IX<sup>e</sup> siècle, elle eut longtemps à souffrir de la piraterie des hommes du nord. Ceux-ci, après y avoir beaucoup détruit, finirent par s'y fixer et lui donnèrent leur nom : elle devint la Normandie.



## ROUEN

L'église de Rouen possède une bonne liste de ses évêques. Il nous en reste toute une série de recensions, qui ont été étudiées récemment avec le plus grand soin (1).

Les manuscrits qui nous l'ont conservée se divisent en deux catégories : dans les uns elle est isolée, dans les autres elle est jointe aux listes épiscopales des six églises suffragantes de la métropole de Rouen ; aucun de ceux du premier groupe ne dépasse le X<sup>e</sup> siècle ; les autres sont tous prolongés jusqu'au delà de l'année 1150.

*Manuscrits (2) de la première catégorie :*

A. — *Andegavensis* 266, de la fin du IX<sup>e</sup> siècle, provenant de Saint-Aubin d'Angers. Le catalogue (f<sup>o</sup> 110) va jusqu'à *Wanilo* (n<sup>o</sup> 32).

B. — *Portus Gratiae* (Le Havre) A, 34, du XI<sup>e</sup> siècle, provenant de Saint-Wandrille, dont il contient la chronique. La liste (f<sup>o</sup> 61 v<sup>o</sup>) offre un nom de plus que dans le manuscrit précédent ; elle s'étend jusqu'à *Adalardus* (n<sup>o</sup> 33).

C. — *Audomaropolitanus* (Saint-Omer) 764, du X<sup>e</sup> siècle. Son texte (f<sup>o</sup> 52) paraît provenir aussi de Saint-Wandrille ; la liste contient quatre noms au delà d'Adalard ; mais le dernier paraît être répété deux fois avec une variante d'orthographe ; c'est celui de *Witto* (n<sup>o</sup> 36).

C'. — *Parisinus* 5296 B, du XIII<sup>e</sup> siècle, de même provenance aussi, je crois. En tout cas, la liste (f<sup>o</sup> 188) y vient immédiatement après une vie de saint Wandrille. Pour tous les détails, elle concorde avec celle du manuscrit précédent.

(1) L. Delisle, *Histoire littéraire*, t. XXIX, p. 415 ; Sauvage, *Anal. Boll.*, t. VIII, p. 406. L'abbé Sauvage a publié jusqu'à 29 formes de la liste épiscopale, pour la partie antérieure au XIII<sup>e</sup> siècle.

(2) Je conserve les cotes de l'abbé Sauvage, sauf que, pour le ms. qu'il désigne par la double lettre CC, j'ai adopté le signe C'.

D. — *Parisinus* 1805, du X<sup>e</sup> siècle, provenant de l'abbaye de Fécamp. La liste y fait suite (f<sup>o</sup> 45 v<sup>o</sup>) à une vie de saint Romain de Rouen. Elle va jusqu'à *Wigo* ou Hugo, qui siégea de 948 à 989 environ.

*Manuscrits de la deuxième catégorie :*

K. — *Rotomagensis* U 46 (1), du XII<sup>e</sup> siècle pour les catalogues (f<sup>o</sup> 37 v<sup>o</sup>). Il provient de Jumièges et contient, comme les deux suivants, non seulement la liste épiscopale de Rouen, mais encore celle des églises d'Evreux, Avranches, Sées, Bayeux, Lisieux, Coutances. Il a dû être transcrit entre 1165, date de l'avènement de l'archevêque Rotrou, dont le nom y est encore de première main, et 1170, date de l'avènement de Gilles du Perche, évêque d'Evreux, dont le nom est déjà de seconde main (2).

L. — *Parisinus* 6042, du XII<sup>e</sup> siècle, provenant du Mont-Saint-Michel. C'est la collection de Robert de Torigny. Le texte primitif a été arrêté entre 1171, date de l'avènement de l'évêque Richard III d'Avranches, dernier nommé de première main, et l'année 1179, date de l'avènement de Guillaume de Tournebu, évêque de Coutances, qui ne figure pas encore sur sa liste.

O. — *Vaticanus Reginae* 533, du XIII<sup>e</sup> siècle, provenant de Saint-Wandrille. Ici les listes ont été prolongées jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle ; le texte a été arrêté sous l'épiscopat du métropolitain Maurice, entre 1231 et 1235.

Entre ces deux catégories de manuscrits, la principale différence consiste en ce que la deuxième ajoute un nom, en tête de la série, celui de saint Nicaise, martyr, qualifié de premier archevêque. Ce saint Nicaise est un saint du Vexin normand, honoré à Saint-Clair-sur-Epte. Sa lé-

(1) Antérieurement U 38-25 ; c'est la cote sous laquelle il est cité par M. Delisle.

(2) M. l'abbé Vacandard a bien voulu collationner ce manuscrit pour moi.

gende (1), écrite après Hilduin, présente Nicaise et ses deux compagnons, Quirinus et Scuvicule, comme des disciples de saint Denis l'aréopagite. Nicaise est venu de Rome avec lui, il a été ordonné par saint Clément. Quirinus est prêtre et Scuvicule diacre. Ils se vouent à l'évangélisation de la « métropole » de Rouen ; mais ils sont arrêtés au début de leur mission et ne dépassent pas la rivière d'Epte, près de laquelle ils sont martyrisés.

On ne sait au juste à quel moment fut rédigée cette passion. Mais elle ne tarda pas à influencer sur la tradition rouennaise. Au IX<sup>e</sup> et au X<sup>e</sup> siècle, les catalogues épiscopaux ignorent absolument saint Nicaise. Il n'en est pas de même, comme on le voit, de ceux de la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

Entre ces deux groupes de catalogues, l'histoire épiscopale de Rouen est représentée par deux compositions, l'une en prose, l'autre en vers, qui se sont conservées dans les livres officiels du pays, le *liber eburneus* de la cathédrale et le *liber niger* de l'abbaye (2) de Saint-Ouen. Les *Acta archiepiscoporum Rothomagensium* vont, de première main, dans le livre d'ivoire, le plus ancien des deux manuscrits, jusqu'à l'inauguration de Jean de Bayeux, en 1068 ; dans l'autre exemplaire, ils sont continués jusqu'à l'avènement de son successeur Guillaume Bonne âme (1079). Un peu postérieur, le catalogue métrique va, de première main, jusqu'à Guillaume dans le livre d'ivoire, et, dans l'autre, jusqu'à son successeur Geoffroy (1111).

Or, il est notable que le plus ancien des deux exemplaires, le livre d'ivoire, n'a pas trace de saint Nicaise, si ce n'est par interpolation, tandis que le livre noir lui fait accueil, de première main. C'est donc sous l'archevêque Guillaume Bonne âme (1079-1110) que la tradition des ca-

(1) *Anal. Boll.*, t. I, p. 628.

(2) Tous les deux sont maintenant à la Bibliothèque de Rouen, Y 27 et Y 41. Les *Acta* en prose ont été publiés, d'après le ms. de Saint-Ouen, par Mabillon, *Vet. Anal.*, p. 222 ; le catalogue métrique par Martène, *Coll. nov.*, p. II, p. 248 ; cf. Orderic Vital, *Hist. eccl.*, V, 9.

talogues rouennais fut modifiée par la légende de Saint-Clair-sur-Epte.

Je passe rapidement sur le catalogue métrique qui ne contient guère que des banalités. Les *Acta* en prose sont plus intéressants. L'auteur sait qu'Avitien assista au concile d'Arles et que Victrice reçut une lettre importante du pape Innocent. Il a lu Grégoire de Tours, duquel il tire, en le citant, ce qu'il dit des évêques Prétextat et Mélance. Pour les saints Gildard, Romain, Ouen, Ansbert, Hugues, il renvoie aux biographes. Il connaît la fondation de l'église Saint-Pierre par l'évêque Flavius; à partir du VIII<sup>e</sup> siècle, les chartes lui fournissent quelques détails sur les libéralités des évêques Grimo, Ragenfred, Remi, Riculf. Pour Remi, il dépend d'Adrevald de Fleury (1). A partir de Franco, qui baptisa le duc Rollon, se présentent les souvenirs du duché de Normandie et des traditions relativement fraîches.

Je crois devoir arrêter ici l'étude des traditions rouennaises sur les anciens archevêques, et renvoyer, pour le reste, au travail de l'abbé Sauvage (2). Le texte du catalogue que je vais maintenant donner se fonde uniquement sur les manuscrits énumérés plus haut.

Mallonus episcopus.	Gildardus episcopus.
Avicianus episcopus.	15 Flavius episcopus.
Severus episcopus.	Pretextatus episcopus.
Eusebius episcopus.	Melantius episcopus.
5 Marcellinus episcopus.	Hildulfus episcopus.
Petrus episcopus.	Romanus episcopus.
Victricius episcopus.	20 Audoenus episcopus.
Innocentius episcopus.	Ausbertus episcopus.
Evodus episcopus.	Grippio episcopus.
10 Silvester episcopus.	Rainlandus episcopus.
Malsonus episcopus.	Hugo episcopus.
Germanus episcopus.	25 Ratbertus episcopus.
Crescentius episcopus.	Grimo episcopus.

(1) Ci-dessous, p. 210, note 3.

(2) *Anal. Boll.*, t. VIII., p. 406 et suiv.

Ragenfredus episcopus.	Wigo.
Remigius episcopus.	Rothbertus.
Mainhardus episcopus.	Malgerius.
30 Willebertus episcopus.	Maurilius.
Ragnoardus episcopus.	45 Iohannes.
Guntbaldus episcopus.	Guillelmus.
Paulus episcopus.	Gaufridus.
Wanilo episcopus.	Hugo.
35 Adalardus.	Rotrodus.
Riculfus.	50 Walterius.
Iohannes.	Robertus.
Witto.	Theobadus.
Franco.	Mauricius.
40 Gunhardus.	

## VARIANTES.

*Ante Mallonum KLO Nicasium habent ita* : S. Nigasius martyr primus episcopus KO ; S. Nicasius archiepiscopus primus L. — 1 Malonus A, Mellonus B, Sallomus C', Mellonius O ; — Sanctus *praeponunt* BDFKLO, Beatus E ; — episcopus *A solus et ita infra* ; — *post Mallonus DEF addunt* primus. — 2 Avidanus A, Avitianus B, Anicianus C, Evicianus C', Avidianus E, Avidianus F ; — Sanctus *praeponit* L. — 3 Sanctus *praeponit* L. — 4 *Suppletum in C', prima, ut videtur, manu.* — 7 Victorius A, Vietritius F ; — Sanctus *praeponunt* KLO. — 8 Dicentius A ; — Sanctus *praeponunt* KLO. — 9 Evodius BO ; — Sanctus *praeponunt* EKLO. — 10 *om.* AB, *sed A spatium reliquit* ; episcopus *supplevi* ; sanctus *pr.* F. — 11 Malsonius A, Salsonus C'. — 13 Criscentius CC'D, Crescetus O. — 14 Gildaredus A ; — Sanctus *praeponunt omnes AF exceptis* (Beatus E). — 15 Sanctus *praeponunt* DKLO, beatus E. — 16 Pretaxtus C' ; — Sanctus *pr.* KLO, beatus E ; martyr *subdit* F. — 17 Gelantius C', Melantius D, Melancius O ; — Sanctus *pr.* D. — 18 Hidulfis A, Gidulfus C'. — 19 *om.* A ; episcopus *suppl.* ; — Sanctus *pr.* BDFKLO, beatus E. — 20 Audocinus C ; — Sanctus *pr. omnes, excepto F.* — 21 Sanctus *pr.* BCC'DKLO. — Ramlandus F, Ranilandus L. — 24 Sanctus *pr.* EKLO. — 25 Radbertus C, Hadbertus C', Ratherius L, Rathbertus O. — 26 Crimo C', *om.* L. — 27 Ragenfredus A, Ragenfridus BCC'D, Rainfredus E, Rainfridus F, Regenfredus L. — 28 Remegus A ; — beatus *pr.* E. — 29 Maynardus A, Meinhardus CD, Teinhardus C', Mainardus EF, Meinardus KLO. — 30 Wilebertus A, Guislebertus KL, Guilebertus EFO. — 31 Ragnoaldus CC', Ragnowardus D, Rainowardus EF, Ragnowardus KO, Ragnovadus L. — 32 Gunbaldus E, Gunhardus F, Conboldus K, Comboldus L, Conblodus O. — 34 Wenilo B. — *Hic desinit A.* — 35 Adelardus B, Adilardus KL, Ailardus O. — *Hic desinit B.* — 36 Ricolfus C', Ricurfus O. — 38 Wigo, Wito C, Wigo, Quinto C', *iteratione, ut videtur, eiusdem nominis ; omissum D reponit post 41.* — *Hic desinunt CC'.* — 40 Gonhardus F, Gumbardus O. — 41 Hugo EFKLO.

— *Hic desinit D.* — 42 Robertus KLO. — 43 Malgerus E. — 44 Sanctus praep. L. — 45 *Hic desinit E.* — 46 Guillelmus F, Willelmus K. — *Hic desinit F.* — 49 Rothrodus L, Rothroudus O. — *Hic desinunt KL.* — 50 *Manu secunda additum in K,* Gualterius O.

1. — *Mallonus.* — Fête le 22 octobre (1).

2. — *Avitianus.* — Présent, en 314, au concile d'Arles.

3. — *Severus.*

1. — *Eusebius.* — Un évêque de ce nom figure parmi ceux qui adhèrent, en 346, à la sentence du concile de Sardique en faveur de saint Athanase (1).

5. — *Marcellinus.*

6. — *Petrus.*

7. — *Victricius.* — Cet illustre évêque est connu d'abord par deux lettres de saint Paulin (3), qui raconte sa conversion, son élévation à l'épiscopat, son gouvernement et ses travaux apostoliques. Il envoya plusieurs de ses clercs à Rome et y vint lui-même vers la fin de 403; on lui faisait alors quelques reproches au point de vue de la foi. Sulpice Sévère (4) le mentionne comme s'étant rencontré à Chartres avec saint Martin et l'évêque de Chartres Valentin. Il reçut du pape Innocent une décrétale célèbre, datée du 15 février 404 (5). On a de lui une homélie *de laude Sanctorum* (6), prononcée au retour d'un voyage dans l'île de Bretagne, où les évêques l'avaient appelé pour apaiser certaines querelles. La date de son ordination épiscopale n'est pas plus connue que celle de sa mort; cependant Victrice paraît avoir été déjà évêque dès avant que saint Paulin se retirât du monde (7), c'est-à-dire avant 390. — Fête, le 7 août.

8. — *Innocentius.*

(1) La vie publiée par les Bollandistes à ce jour, *Acta SS. oct.*, t. IX, p. 570, est une pièce de très basse époque; cf. *Bulletin critique*, t. VI (1885), p. 4.

(2) T. I, p. 364.

(3) *Ep.*, 18, 37.

(4) *Dial.*, III, 2.

(5) J., 286.

(6) Migne, *P. L.*, t. XX, p. 443.

(7) Paulin, *ep.* 18, c. 9; cf. Tillemont, *Hist. eccl.*, t. X, p. 670.

9. — *Evodius*. — Fête, le 8 ou 10 octobre (1).
10. — *Silvester* (2).
11. — *Malsonus*.
12. — *Germanus*. — Assista, en 461, au concile de Tours.
13. — *Crescentius*.
14. — *Gildaredus*. — Assista, en 511, au premier concile d'Orléans (3). — Fête, le 8 juin (Usuard).
15. — *Flavius*. — Assista aux deux conciles d'Orléans, en 538 et 541.
16. — *Praetextatus*. — Assista au concile de Tours, en 567, ainsi qu'au concile tenu à Paris entre 556 et 573. En 577, il fut accusé de trahison par le roi Chilpéric devant un concile tenu à Paris ; puis, par mesure de police, interné dans une île. Rétabli après la mort de Chilpéric (584), il assista, en 585, au concile de Mâcon. L'année suivante, le jour de Pâques (14 avril), Frédégonde le fit assassiner dans son église (4).
17. — *Melantius*. — Substitué par Chilpéric à Prétextat exilé (5), il paraît avoir été complice du crime qui le débarrassa de Prétextat rétabli. En dépit des protestations de l'épiscopat du roi Gontran, il fut intronisé de nouveau sur le siège de Rouen ; il l'occupait encore en 601, car il figure parmi les destinataires d'une lettre pontificale expédiée au mois de juin de cette année (6).
18. — *Hildulfus*. — Siégea, en 614, au concile de Paris.
19. — *Romanus*. — Fête, le 23 octobre (7).

(1) Sa vie, publiée dans les *Acta SS. oct.*, t. IV, p. 246, n'a aucune valeur ; elle le fait naître au temps du roi Clotaire, le déplaçant ainsi d'au moins un siècle.

(2) Son nom manque aux deux plus anciens exemplaires du catalogue voy. ci-dessus, p. 204.

(3) C'est tout ce qu'on en peut dire de certain. Sur le reste, cf. *Acta SS. iun.*, t. II, p. 67.

(4) *H. Fr.*, V, 18 ; VII, 16 ; VIII, 20, 31, 41 ; IX, 20, 39.

(5) *H. Fr.*, VII, 19 ; VIII, 31, 41.

(6) *J.*, 1631.

(7) Saint Romain est très populaire à Rouen ; mais ses légendes (*Acta SS. oct.*, t. X, p. 91 et suiv.) sont de peu de valeur.



20. — *Audoenus*. — Ce célèbre évêque fut ordonné, d'après son propre témoignage (1), *XIIII* (l. *XIII*) (2) *die mensis tertii, tertio anno Clodovei, die dominica ante Litanias*, c'est-à-dire le 13 mai 641, jour où tombait en effet, suivant l'un des calculs de Victorius, le dimanche avant les Rogations. On trouve son nom parmi les signatures du concile de Chalon-sur-Saône, en 650, du privilège d'Emmon pour Sainte-Colombe en 660, de Bertefrid pour Corbie de 664, de Drauscius pour Sainte-Marie de Soissons (667). Il nous reste diverses rédactions de sa vie, dont une très ancienne (3); dans les biographies des autres saints de ce temps, il est souvent question de lui. La chronique de Frédégaire et la compilation neustrienne (peut-être rouennaise) du *Liber historiae Francorum* le mentionnent aussi (4). On voit, par ce dernier ouvrage (c. 47), qu'il survécut à Ebroïn. Il mourut lui-même à Clichy, le 24 août 684 (5).

21. — *Ansbertus*. — Abbé de Fontenelle, élevé au siège de Rouen après la mort de saint Ouen. Il présida à Rouen, en 688 ou 689, une assemblée d'évêques dans laquelle un privilège fut délivré à l'abbaye de Fontenelle. Interné à l'abbaye de Hautmont (diocèse de Cambrai) par ordre de Pépin d'Héristal (après 687), pour des motifs politiques, il

(1) *Vita Eligii*, II, 2.

(2) Cette correction, proposée par M. Krusch (*Forschungen z. deutschen Geschichte*, t. XXII, p. 470) est indispensable. Cf. Vacandard, *Revue des quest. hist.*, t. LIX, p. 504, note 4.

(3) *Acta SS. aug.*, t. IV, p. 794; cf. *Analecta Bolländiana*, t. V, p. 76.

(4) Frédég., IV, 78; *Liber hist. Francorum*, 42, 45, 47; cf. dans la correspondance de saint Didier de Cahors, I, 10; II, 4, 6.

(5) Le jour est donné par l'anniversaire festival, marqué dans les mss. hiéronymiens de la recension de Fontenelle (milieu du VIII<sup>e</sup> siècle); quant à l'année, elle se déduit de la date de l'ordination, combinée avec les quarante-trois ans d'épiscopat que marquent les deux recensions secondaires de la vie de saint Ouen. Cette durée pourrait être mieux attestée; cependant elle est confirmée par une charte de l'an XII de Thierry (684-5, de printemps à printemps) donnée au successeur de saint Ouen (*Vita s. Vulframni*, Mabillon, *Acta SS. O. S. B.*, t. III, p. 1, p. 358); cf. Vacandard, *l. c.*, p. 504.



y mourut, en 692 ou 693 (1), au moment où il venait de rentrer en grâce (2). — Fête obituaire, le 9 février, marquée dans les manuscrits hiéronymiens de la recension de Fontenelle.

22. — *Grippo*. — Un évêque *Grippho* signa, en 696-7, la charte d'Agerad de Chartres.

23. — *Rainlandus*.

24. — *Hugo*. — Il était déjà évêque de Rouen lorsqu'il devint, en 723, abbé de Fontenelle; plus tard il cumula encore les deux évêchés de Paris et de Bayeux, ainsi que l'abbaye de Jumièges. Mort le 8 avril 730 (3).

25. — *Ratbertus*.

26. — *Grimo*. — Mentionné dans les lettres du pape Zacharie, qui lui accorda le pallium en 744, à la demande de saint Boniface (4).

27. — *Ragenfridus*. — Très malmené dans les Gestes des abbés de Fontenelle, où il est rapporté qu'il était, comme Grimon, un illettré. Il fut, lui aussi, abbé de Fontenelle. Il figure, en 748, parmi les destinataires d'une lettre du pape Zacharie (5). Au bout de trois ans de gestion, il perdit son abbaye et ne garda que l'évêché, qu'il occupa quinze ans (6); mais il en fut aussi déposé.

28. — *Remigius*. — Fils de Charles-Martel. La Chroni-

(1) Les *Gesta abb. Fontan.* portent que son corps fut exhumé en 704, après être resté onze ans enterré (*M. G. Scr.*, t. II, p. 276).

(2) Il subsiste plusieurs recensions de sa vie; la meilleure a été publiée dans les *Anal. Bolland.*, t. I, p. 179; pour les autres, voy. *Acta SS. febr.*, t. II, p. 348, et *Catalog. hagiogr. Paris*, t. I, p. 144. Cette dernière et celle des *Analecta* ne contiennent aucune indication chronologique. Sur ces textes et sur celui du privilège, voy. le travail de M. l'abbé Legris dans les *Anal. Boll.*, t. XVII, p. 267.

(3) Voy. ci-dessous, aux évêques de Paris.

(4) Jaffé, 2270, 2271; cf. 2274.

(5) J., 2287.

(6) Cette chronologie concorde avec la date de 739, assignée par l'auteur des *Gesta* au commencement de l'épiscopat de Ragenfred. Mais cette date de 739 est sûrement inacceptable. Il est possible que les quinze ans de Ragenfred doivent se placer entre 745 et 760; peut-être aussi ce chiffre de quinze ans est-il fautif.

que de Fontenelle marque son avènement à l'année 755. En 760 il remplit une mission auprès du roi des Lombards Didier et du pape Paul (1). Il ramena de Rome un des chefs de l'école des chantres, pour instruire ses moines; mais ce maître, appelé Siméon, ayant été bientôt rappelé à Rome, Remi y envoya ses moines pour y compléter leur éducation (2). Il assista, en 762, à la réunion épiscopale d'Attigny (3).

29. — *Mainhardus*. — C'est probablement le *Maginhardtus*, qui figure parmi les évêques destinataires d'une lettre de Charlemagne (784-800) sur les sept dons du Saint-Esprit (4). Un métropolitain du nom de Magenardus est mentionné au concile de Francfort, en 794 (c. 10); il est probablement identique à l'évêque du même nom qui figure comme *missus* dans un capitulaire de 802 (5).

30. — *Willebertus*. — Mentionné dans un capitulaire de 825 comme *missus dominicus* (6), et dans une charte impériale non datée, mais probablement antérieure (7).

31. — *Ragnoardus*. — Convoqué, à la fin de 828, pour le synode de l'année suivante (8) auquel il assista (9). Mentionné dans le testament d'Ansegise, abbé de Fontenelle (831) (10); il signa le privilège d'Aldric de Sens pour Saint-Remi, et se trouva, en 835, au concile de Thionville.

32. — *Guntbaldus*. — Il avait, avant de devenir évêque et n'étant encore que moine, joué un certain rôle en 830,

(1) J. 2344.

(2) J. 2371 (avant 767).

(3) D'après un récit d'Adrevald (*Mirac. s. Ben.*, I, 17), il aurait été chargé par son frère Pépin de reporter au Mont-Cassin les reliques de saint Benoît. S'il a réellement reçu cette mission, ç'a été avant son élévation à l'épiscopat. La lettre du pape Zacharie (J., 2290) sur cette affaire est de 750 ou 751.

(4) Jaffé, *Bibl.*, t. IV, p. 374.

(5) *M. G. Capit.*, t. I, p. 100.

(6) *Böhm.-Mühlb.*, n° 775.

(7) *Ibid.*, n° 736. — Willebert est mentionné, avant son épiscopat, dans la vie anonyme de Louis le Pieux, c. 6.

(8) *Böhmer-Mühlb.*, n° 827; *M. G. Capit.*, t. II, p. 2 (Ragnowardus).

(9) Lasteyrie, *Cartul. de Paris*, p. 51.

(10) *M. G. Scr.*, t. II, p. 298; cf. Mabillon, *Ann.*, t. II, p. 540.

dans l'affaire de la restauration de l'empereur Louis (1). Sa présence à l'abbaye de Fontenelle, le 15 avril 842, est notée dans la Chronique de ce monastère (2). Le plus ancien document qui porte sa signature comme évêque est le concile de Germigny, en 843; on le trouve ensuite au concile de Paris, en 846. Cette même année on le voit chargé, par le pape Serge II, de juger le différend entre Ebbon et Hincmar (3). — Sa mort est marquée au 5 janvier 859 dans la Chronique de Fontenelle.

33. — *Paulus*. — La même Chronique marque à l'année 849, 6 janvier, la consécration de l'archevêque Paul. Il signa, vers la fin de l'année suivante, la lettre à Nominoë; assista, en 853 et 855, aux assemblées conciliaires de Soissons et de Bonneuil. En novembre 853, il fut désigné comme *missus dominicus* (4). Mentionné, sans doute comme vivant encore, dans un document de 856 (5).

34. — *Wenilo*. — Souvent mentionné dans les documents, depuis le concile de Kiersy, en novembre 858, jusqu'à l'assemblée de Gondreville, en novembre 869 (6).

35. — *Adalardus*. — Assistait, en août 871, au concile de Douzy. La Chronique de Fontenelle note une ordination célébrée par lui le 8 mars 872.

36. — *Riculfus*. — Une charte de lui mentionne une visite de reliques, accomplie le 16 novembre de sa première année d'épiscopat; on connaît aussi une charte de Charles le Chauve, à lui adressée, datée du 7 mars d'une année indéterminée (7).

37. — *Iohannes*. — Obtint de Charles le Chauve une

(1) Nithard, I, 3. Cf. Böhmer-Mühlb., n° 854.

(2) *M. G. Scr.*, t. II, p. 302; cf. Bouquet, t. VII, p. 40.

(3) Jaffé, 2589-91.

(4) *M. G. Cap.*, t. II, p. 275.

(5) Translation de saint Regnobert, *Acta SS. maii*, t. III, p. 616. Cf. ce que j'ai dit de cette pièce dans les *Anal. Boll.*, t. XXIV (1905), p. 109.

(6) Hincmar, *Opusc. LV cap., praef.*; Migne, *P. L.*, t. CXXVI, p. 290. 291.

(7) Ces chartes sont alléguées par le *G. C.* Je ne les ai pas vues et je ne voudrais pas les garantir.

charte datée du 26 mai 876 (1). C'est la première fois qu'on le rencontre ; il est ensuite assez souvent mentionné jusqu'à l'été de 888, date d'un diplôme (2) pour Corvey, où se trouve sa signature.

38. — *Witto*. — Mentionné dans un acte du 30 septembre 892 (3) ; assista, en 900, à l'ordination de l'archevêque de Reims Hérivée et du concile qui la suivit ; en 909 il était, avec cet archevêque, au concile de Trosly.

## BAYEUX

Le catalogue de Bayeux, tel que le présentent les trois manuscrits ci-dessus énumérés, est fort incomplet. Le voici :

## Nomina quorundam episcoporum Baiocensium.

S. Exsuperius primus episcopus.		Heiricus.
S. Ragnobertus.	15	Hugo.
S. Rufinianus.		Odo.
S. Lupus.		Tuoldus.
5 S. Patricius.		Richardus.
S. Manueus.		Richardus.
S. Cuntestus.	20	Philippus.
S. Vigor.		Henricus.
S. Framboldus.		Robertus.
10 S. Bobertus.		Thomas.
S. Geretrannus.		Guido.
S. Gerebaldus.	25	Odo.
S. Hugo.		

## VARIANTES.

*Titre* : Nomina Baioc. ep. O — 1 Primus Exuperius K — 7 om. KO — 9 Franboudus O — 11 Geretrannus O — 14 Henricus O — 18, 19 Ricardus K — 21. Ici s'arrêtent KL.

Ce catalogue se divise en deux parties : la première com-

(1) Bouquet, t. VIII, p. 650.

(2) Erhard et Wilmans, *Regesta historiae Westfaliae*, p. 29. Cf. Dümmler, *Gesch. des Ostfr. Reiches*, t. III, p. 306, 320.

(3) Bouquet, t. IX, p. 459.

prend quatorze noms, de saint Exupère à Henri, la seconde sept noms, de Hugues (Hugues III) à Henri II, qui siègea de 1165 à 1205. Cette seconde partie, correspondant au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècle, est vérifiée par les documents. Il n'en est pas ainsi de la première. Une douzaine d'évêques, bien attestés, du VI<sup>e</sup> siècle au X<sup>e</sup>, inclusivement, y font complètement défaut. Des quatorze noms qu'elle comprend, cinq seulement, ceux de saint Exupère, de saint Regnobert, de saint Vigor, de saint Hugues et de Henri, nous sont certifiés par des documents entièrement dignes de foi ; pour les autres, nous n'avons autre chose que la tradition hagiographique. Encore est-il sûr que l'évêque Regnobert, à qui le second rang est attribué ici, a vécu sous le roi Clotaire II, longtemps après saint Vigor, auquel on ne donne que le numéro 8.

Pour débrouiller, autant que cela est possible, ces questions difficiles, il importe de s'enquérir de l'état des traditions hagiographiques anciennes du diocèse de Bayeux.

Le martyrologe hiéronymien, ni dans sa première, ni dans sa seconde recension auxerroise, ne mentionne aucun saint du diocèse de Bayeux. La première est même absolument muette sur toute la province de Rouen. Adon est également silencieux ; Usuard ne connaît que saint Vigor (1<sup>er</sup> novembre).

Le manuscrit sénonais du martyrologe hiéronymien (1), qui est du X<sup>e</sup> siècle, mentionne les fêtes suivantes du diocèse de Bayeux et des diocèses voisins :

VIII k. apr. In Baiocassino, ad duos Gemellos, depositio Magnovei abbatis et Iohannis episcopi.

VI k. apr. In Baiocassino, Colonica vico, depositio Honorinae virginis.

k. mai. In Onellico, Nanto monasterio, depositio Marculfi abbati.

XVII k. iun. In Abrincatino, Patricii abbatis.

k. aug. Baiocas, depositio Exsuperi episcopi.

Il faut noter que ce martyrologe n'est pas complet, qu'il

(1) *Acta SSi nov.*, t. II, p. [xv].

y manque les jours compris entre le 6 juin et le 25 juillet, entre le 5 septembre et le 25 décembre. Il est bien probable qu'il contenait, au 1<sup>er</sup> novembre, la fête de saint Vigor, déjà marquée dans Usuard. On ne peut rien affirmer pour les autres fêtes qui tombent dans ses lacunes ; mais on constate aisément que le 25 mars et le 16 mai il n'y a pas trace de saint Regnobert, ni de saint Contest au 19 janvier.

Si des martyrologes on passe aux légendes, en se restreignant à celles qui concernent les évêques, on en trouve trois qui semblent d'abord plus autorisées que les autres : la légende de saint Vigor, publiée par les Bollandistes dans le tome I<sup>er</sup> de novembre, celle de saint Révérend, publiée par M. J. Lair (1), enfin celle de saint Loup, insérée par les Bollandistes dans leur catalogue des manuscrits hagiographiques de Paris (2). La première paraît être du VIII<sup>e</sup> siècle environ (3). Il n'y est question que de saint Vigor lui-même : on le place au temps de Childebert. La seconde parle de saint Exupère, dont le prêtre Révérend est le disciple ; la troisième suppose déjà le début de la liste épiscopale : Loup est le successeur de Rufinien, lequel est *tertius a s. Exuperio*. La vie de saint Loup paraît antérieure à sa translation à Cormery, vers la fin du IX<sup>e</sup> siècle (4).

Viennent ensuite les vies de saint Regnobert et de saint Exupère ; la première est un décalque de celle de saint Révérend, la seconde dépend de la première. L'auteur de la vie de saint Regnobert prétend être Loup, son successeur. Il se dit *tertius ab Exuperio* et néglige, en ceci comme en un autre endroit de sa narration, Rufinien, le prédécesseur de saint Loup dans la vie de celui-ci.

(1) *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, t. XXIII, p. 118.

(2) T. II, p. 61. Elle est donnée dans son titre comme une vie de saint Loup de Troyes. Celle que M. Lair a publiée, *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, t. XXIV, p. 309 (cf. *Acta SS. ocl.*, t. XI, p. 670) n'en est qu'un remaniement.

(3) *Acta SS. nov.*, t. I, p. 288.

(4) Cet épisode, marqué dans le remaniement publié par M. Lair (*Bibl.*, t. XXIV, p. 321), ne figure pas dans le texte des Bollandistes.

Quand cette pièce a-t-elle été écrite? Les Bollandistes l'ont analysée au 16 mai (1), sans en donner le texte; ils disent l'avoir trouvée en plusieurs manuscrits (2). M. J. Lair l'a publiée d'après une copie moderne, conservée à la Bibliothèque nationale. Dans cette copie, comme dans les manuscrits des Bollandistes, elle se divise en deux livres, dont l'un se donne comme l'œuvre de saint Loup et conduit le récit jusqu'à la mort de saint Regnobert, l'autre raconte une translation opérée en 846 et suivie de miracles. Celle-ci se termine par une note où l'auteur se désigne; c'est un certain Joseph, qui écrivait en 856 environ (3). M. Lair a cru que ce Joseph avait lui-même donné à l'ensemble de la compilation la forme sous laquelle elle nous est parvenue. Ainsi la vie apocryphe, œuvre du pseudo-Loup, aurait été disposée par Joseph en tête de son propre texte. Je ne crois pas qu'il en ait été ainsi. Il me semble plus naturel de croire que la *Translation* ait circulé d'abord isolément, puis qu'un faussaire venu plus tard ait joint cet écrit authentique à la vie fabuleuse. Chacune des deux pièces porte en tête, dans le texte de M. Lair, un petit prologue où elle est annoncée. Ces deux prologues et le récit du pseudo-Loup sont étroitement apparentés, tant pour le fond que pour la forme. La *Translation*, au contraire, ne contient aucune allusion aux détails caractéristiques de la biographie. Saint Regnobert y apparaît comme évêque; avec lui figure son archidiacre Zénon; on mentionne leur sépulture dans la basilique de Saint-Exupère, premier évêque de Bayeux. Tout cela était fourni par la tradition monumentale et liturgique; pour le dire on

(1) *Acta SS. maii*, t. III, p. 615.

(2) Je ne la trouve indiquée dans aucun des catalogues hagiographiques publiés jusqu'à présent. Les manuscrits des Bollandistes se trouvaient à Belfort, à Varzy en Bourgogne, à Auxerre. Ils ont disparu, assure M. Lair (*Bibl.*, t. XXIII, p. 93).

(3) M. J. Lair a démontré que cette signature, contestée par Papebrock, doit être considérée comme authentique (*Bibl.*, t. XXIII, p. 101 et suiv.). Cf. *Anal. Boll.*, t. XXIV (1905), p. 109.



n'avait nul besoin de consulter un texte biographique.

En somme, la date fournie par le nom de Joseph ne saurait être considérée comme postérieure à la vie de saint Regnobert et aux deux prologues. Tout cela peut avoir été rédigé longtemps après la *Translation*. Dans l'état présent de nos informations, les seules données qui puissent être utilisées pour déterminer l'âge des vies de saint Regnobert et de saint Exupère, ce sont celles que fournissent les dates des manuscrits qui nous les ont transmises.

Pour la première on ne signale aucun manuscrit du texte entier ou des bréviaires qui soit antérieur au XIII<sup>e</sup> siècle (1). Nous sommes plus heureux avec la vie de saint Exupère. M. J. Lair l'a publiée d'après une copie moderne d'un légendaire de Corbeil, lequel est actuellement perdu (2). Les Bollandistes en ont signalé un abrégé dans un manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle (3) et, ce qui est plus important, un remaniement en prose rimée, dans un manuscrit du XI<sup>e</sup> siècle (4). On peut donc admettre que les deux vies étaient déjà en circulation au XI<sup>e</sup> siècle. Par la langue, les procédés de composition, les prétentions d'antiquité, elles rentrent bien dans l'ordinaire des compositions hagiographiques rédigées du IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle.

Les deux vies de saint Regnobert et de saint Exupère supposent la série épiscopale commençant par les trois noms Exupère, Regnobert, Loup; le premier est dit avoir été envoyé par saint Clément : il est consacré par les trois saints Denis, Martial et Saturnin. La vie de saint Loup suppose une série un peu différente : Exupère, Regnobert, Rufinien, Loup; elle ne parle ni de saint Clément, ni des trois consécrateurs d'Exupère. Au contraire, en présentant Loup comme contemporain du patrice Ægidius et comme quatrième évêque de Bayeux, elle interdit de

(1) *Paris*. 14354.

(2) *Bibl.*, t. XXIV, p. 303.

(3) *Paris*. 14364.

(4) *Paris*. 15437.



faire remonter plus haut que le milieu du IV<sup>e</sup> siècle la fondation de cette église. La vie de saint Révérend et la *Translation* de saint Regnobert donnent à saint Exupère le titre de premier évêque; enfin la vie de saint Vigor ne fournit aucune donnée sur les origines.

Telle est la tradition hagiographique. On en peut d'abord déduire que saint Exupère était, au IX<sup>e</sup> siècle, considéré comme l'évêque fondateur. En second lieu, et en se fondant sur la vie de saint Loup, il faudra reconnaître que, dès la fin du IX<sup>e</sup> siècle, la série Exupère, Regnobert, Rufinien, Loup, était traditionnelle. Ceci est grave, car saint Regnobert est ainsi transporté du VII<sup>e</sup> siècle au IV<sup>e</sup> ou au V<sup>e</sup>. On a peine à s'imaginer que, deux cent cinquante ans après sa mort, une telle interversion ait pu se produire (1). Mais il faut tenir compte de la barbarie du VIII<sup>e</sup> siècle et aussi de certaines possibilités liturgiques dont je parlerai tout à l'heure.

L'ordre des deux premiers évêques est maintenu dans les légendes de saint Regnobert et de saint Exupère; mais saint Loup passe de la quatrième place à la troisième. Ce système est moins documenté que le précédent.

Il est sûr que ni l'une ni l'autre des deux listes ne saurait être considérée comme digne de foi. D'ailleurs il n'y avait pas de liste épiscopale à Bayeux au IX<sup>e</sup> siècle ou, s'il y en avait une, il faut dire qu'elle n'a laissé trace ni dans la série actuellement conservée, ni dans les légendes que nous venons d'étudier. La série actuellement conservée omet précisément les évêques du IX<sup>e</sup> siècle; quant aux légendes, ni celle de saint Loup ni les autres ne peuvent dériver d'un catalogue épiscopal du IX<sup>e</sup> siècle. Celui-ci, en effet, n'aurait pu antidater à ce point saint Regnobert. Un légendaire pouvait, à la rigueur, commettre une faute aussi

(1) Le biographe de saint Loup s'abstient, il est vrai, de nommer Regnobert, mais le catalogue, qui fait aussi de saint Loup le quatrième évêque, donne la deuxième place à Regnobert; en ceci il est d'accord avec les légendes de ce saint et de saint Exupère.

énorme ; mais que, dans un évêché régulièrement administré — et tel fut le cas de celui de Bayeux avant les invasions normandes, — on ait altéré à ce point la succession historique, c'est ce qui n'est pas imaginable.

Mais alors comment a-t-on pu en venir, dans ces légendes, à présenter Regnobert comme le deuxième évêque ? Voici une hypothèse, que l'on prendra pour ce qu'elle vaut. La série Exupère, Regnobert, vient du canon de la messe ou des litanies, en tout cas d'un document liturgique où les deux saints étaient nommés l'un après l'autre, sans égard à leur distance chronologique.

Au delà de saint Loup, notre catalogue nous offre un saint *Patricius*, sur lequel on n'est pas renseigné. Sa fête a été fixée au 1<sup>er</sup> novembre, le même jour que celle de saint Exupère, et aussi que celle de saint Patrice de Nevers, un saint très anciennement honoré (1), mais dont l'histoire est inconnue. Il faut noter que, sur le territoire d'Avranches, on honorait, au X<sup>e</sup> siècle, un saint Patrice, abbé, non pas, il est vrai, le 1<sup>er</sup> novembre, mais le 16 mai, jour consacré plus tard à saint Regnobert (2).

S. *Manueus*, qui vient ensuite, est bien peu attesté comme évêque de Bayeux. Aucun document, — et c'est aussi le cas du précédent, — ne le signale comme tel avant le catalogue (3). On lui a assigné une fête au *V kal. iun.* ou *iul.* (28 mai ou 27 juin). Le 25 mars, d'après le manuscrit déjà cité du martyrologe hiéronymien, on célébrait à Deux-Jumeaux l'anniversaire d'un *Magnoveus*, abbé, et d'un évêque Jean. Celui-ci a peut-être siégé à Bayeux. Quant à *Magnoveus*, ne pourrait-il pas se faire que, comme l'abbé Patrice, il ait été porté sur une liste de saints, puis inséré avec cette liste dans le catalogue épiscopal du XII<sup>e</sup> siècle ?

(1) Il figure au martyrologe hiéronymien.

(2) Cf. Lair, *Bibl.*, 1868, p. 552, qui l'identifie plutôt avec saint Patrice d'Irlande.

(3) La légende du bréviaire, publiée par les Bollandistes au 28 mai, n'a aucune valeur ; elle me semble bien postérieure au IX<sup>e</sup> siècle, date assignée conjecturalement par M. Lair (*Bibl. de l'Éc. des Chartes*, 1868, p. 34).

Sur saint *Contestus*, qui suit, nous avons une légende de bréviaire, publiée par les Bollandistes dans leur Supplément au 19 janvier (1). Je ne vois pas que cette légende soit antérieure au catalogue. Comme dans celui-ci, *Contestus* est dit avoir succédé à *Manueus*. Détail intéressant : on le présente comme *sextus a s. Exuperio*, ce qui concorde avec le système des légendes de saint Regnobert et de saint Exupère.

Après saint Vigor qui, lui, ne prête pas au doute, vient *s. Framboldus*. Ce saint était honoré à Senlis le 16 août, mais ce n'était pas un saint de Senlis ; il avait été apporté du diocèse du Mans, où il avait été moine et abbé. Son lieu saint, dans ce diocèse, était à Saint-Fraimbault-de-Prières (Mayenne), sur la haute Mayenne, pas très loin du diocèse de Bayeux (2).

Je ne vois pas qui sont les *ss. Bobertus* et *Geretrannus*, que le catalogue marque après *s. Fraimbault* (3). Les trois évêques suivants, *s. Gerebaldus*, *s. Hugo*, *Heiricus*, sont des personnages connus.

Dans la liste qui suit, je grouperai les noms pour lesquels on peut alléguer des textes sûrs ou du moins une tradition un peu sérieuse. Pour les autres, je m'en tiens à ce qui vient d'être exposé.

1. — *Exuperius*. — Désigné comme premier évêque par une tradition qui remonte, au moins, au IX<sup>e</sup> siècle. Son nom figure sur un plat d'argent donné par lui à son église (4).

2. — *Rufinianus*.

3. — *Lupus*. — Une tradition, qui paraît aussi ancienne que la précédente, présente saint Rufinien et saint Loup

(1) *Acta SS. ian.*, t. II, p. 760. Ici encore, M. Lair me semble avoir été trop loin en parlant du IX<sup>e</sup> siècle (*Bibl.*, 1868, p. 36).

(2) *Acta SS. Aug.*, t. III, p. 300.

(3) M. Lair, *Bibl.*, 1868, p. 551, 553, n'est pas plus avancé.

(4) Publié par dom G. Morin dans les *Mélanges de l'École de Rome*, t. XVIII, p. 363.

comme évêques de Bayeux aux anciens temps de cette église. Le biographe de saint Loup (v. ci-dessus, p. 216) le fait vivre au temps d'Ægidius, soit vers 465 ; il lui attribue trente-deux ans d'épiscopat.

4. — *Vigor*. — Mentionné dans la vie de saint Pair d'Avranches (1) par Fortunat, comme un contemporain de saint Melaine de Rennes et de saint Lô de Coutances, lesquels ont siégé, en 511, au concile d'Orléans. — On a sa vie, qui en fait un contemporain de Childebert (2).

5. — *Leucadius*. — Assista au concile d'Orléans en 538 ; se fit représenter aux deux suivants, en 541 et 549.

6. — *Lascivus*. — Un évêque de ce nom figure, sans indication de siège, parmi les signataires d'un concile d'année incertaine (557-573) tenu à Paris. Un évêque *Lascivius* est mentionné dans la vie de saint Pair comme ayant présidé aux funérailles de saint Scubilion ; les circonstances du récit donnent lieu de croire que c'était un évêque de Bayeux (3).

7. — *Leodoaldus*. — Envoyé en ambassade par Chilpéric en 581. En 586, après l'assassinat de Prétextat, il se rendit à Rouen, fit fermer les églises et commença une enquête contre les meurtriers. On le retrouve plus tard, vers 588, chargé d'une mission de Frédégonde à la cour de Gontran (4). Il siégea, en 614, au concile de Paris (*Leodoaldus*).

8. — *Regnobertus*. — Siégea, en 627, au concile de

(1) *M. G. Script. antiq.*, t. IV<sup>1</sup>, p. 37.

(2) *Acta SS. nov.*, t. I, p. 297.

(3) C'était évidemment un évêque voisin d'Avranches ; or ce n'est ni l'évêque de Coutances, ni celui du Mans, ni celui de Rennes.

(4) *Greg. Tur., H. Fr.*, VI, 3 ; VIII, 31 ; IX, 13. C'est seulement dans le dernier de ces trois textes que le nom du siège est indiqué ; pour les deux autres, il peut subsister de l'incertitude, car il y avait, sous Chilpéric, un évêque d'Avranches appelé *Leodoaldus* (*Greg. Tur., Virt. s. Mart.*, II, 36). Mais les faits de 581 et de 586 supposent, chez l'évêque dont il s'agit, une grande autorité à la cour neustrienne, tout comme l'ambassade de 588. Il est donc naturel de croire que c'est toujours le même personnage qui est nommé.

Clichy (*Regnoberhtus*) (1). — Sur sa vie et sa fête, v. ci-dessus.

9. — *Gerebaldus*. — Sa signature figurait au bas du privilège de Fontenelle (688 ou 689) analysé dans la vie interpolée de saint Ansbert. — Fête, le 7 décembre (2).

10. — *Hugo*. — Evêque de Bayeux en 723 au plus tôt ; il cumula avec cet évêché celui de Paris et celui de Rouen, sans parler d'autres bénéfiques. — Mort le 8 avril 730 (3).

11. — *Leodeningus*. — Signa, comme évêque de Bayeux, à la réunion d'Attigny, en 762 (4).

12. — *Carevillus*. — Sa signature se trouve au bas du privilège d'Aldric de Sens pour Saint-Remi (833).

13. — *Harimbertus*. — Assista à l'assemblée de Thionville, en 835, et à celle de Kiersy, en 838. Mentionné le 6 septembre de la même année, dans une charte du Mans (5).

14. — *Baltfridus*. — Sa signature figure au bas du privilège pour Corbion, à Germigny (843), mais elle a été probablement ajoutée après coup (6). Il était évêque, en 847, lorsque s'opéra la « translation » de saint Regnobert (7). En 858 il fut tué par les Normands (8).

15. — *Erchambertus*. — Lors de l'entrée de Louis le Germanique dans la France occidentale, l'archevêque de Sens, Wenilo, lui fit donner l'évêché de Bayeux à un de ses diacres, *Tortoldus*, qui essaya de se mettre en posses-

(1) Le *G. C.* lui attribue d'autres signatures, dont les unes sont attribuables à un évêque d'Autun, et les autres (privilèges de Corbie, 664, et de Soissons, 667) n'indiquent aucun siège.

(2) Légende manuscrite, des plus fabuleuses, citée et écartée par M. Lair, 1868, p. 554. Un Gerbold, évêque, ordonné à tort par le métropolitain de Rouen, est nommé au concile de Francfort, en 794 (c. 10).

(3) Voir ci-dessous aux évêques de Paris.

(4) Ici le *G. C.* insère un *Thiorus*, sans référence; cf. Lair, 1868, p. 557.

(5) *Gesta Aldrici*, p. 154, Froger; cf. Migne, t. CIV, p. 1290. — Ici le *G. C.* insère un saint Sulpice sur la foi d'un document hagiographique des moins recommandables, *Acta SS. ian.*, t. III, p. 402 (27 janvier).

(6) Mabillon, *Acta SS.*, saec. IV<sup>b</sup>, p. 251.

(7) Cf. ci-dessus, p. 215.

(8) *Annales Bertin.*, a. 859.

sion du temporel. Mais l'année suivante, au concile de Savonnières (14 juin 859), il y avait déjà un autre évêque de Bayeux, celui-là régulièrement installé, Erchambert. L'assemblée protesta (c. 4) contre l'usurpation de Tortold et confia à l'archevêque de Sens le soin de procéder contre son diacre. Erchambert paraît ensuite dans les réunions conciliaires, jusqu'au synode de Ponthion (876).

## AVRANCHES

Voici, tel qu'il nous est présenté par les manuscrits du XII<sup>e</sup> siècle, le catalogue épiscopal d'Avranches :

## Nomina quorundam episcoporum Abrincensium.

S. Leontius.	Michael.
S. Paternus.	Turginus.
S. Senator.	Richardus.
S. Severus.	15 Richardus.
5 S. Authbertus.	Herbertus.
Rahentrannus.	Achardus.
Norgotus.	Ricardus.
Hugo.	Guillelmus.
Iohannes.	20 Willelmus.
10 Mangisus.	<i>Willelmus frater minor.</i>
Iohannes.	

## VARIANTES.

*Titre* : quorundam om. O. — 1-3 S. Sinerius (Syn. O), S. Leontius, (Leun. O) s. Paternus KO — 5 Aubertus LO — 6 Rahentramus O — 7 om. KO — 8, 9 om. O, K les intervertit — 10 om. KO — 13 Turgisius O — 16 om. O — 18 lettres plus grandes K, peut-être ajouté après coup. Ici s'arrêtent KL.

L'évêque Richard III, auquel s'arrêtent les deux premiers manuscrits, siégea de 1171 à 1182.

Le catalogue d'Avranches est dans un état particulièrement lamentable. La plus ancienne rédaction, celle de Robert de Torigny, n'est en règle, ou à peu près, avec la réalité, que depuis la fin du X<sup>e</sup> siècle. Avant *Norgotus*, qui vit l'an mil, elle nous offre cinq noms de saints et celui

d'un *Rahentrannus*; celui-ci est connu comme ayant vécu vers la fin du VII<sup>e</sup> siècle. Saint Aubert, qui le précède immédiatement, est de date incertaine. Le récit de l'apparition de saint Michel à cet évêque (1) la place sous Childebert, ce qui donne lieu de croire que le narrateur considèrerait l'événement comme s'étant passé au temps des Mérovingiens. Les chronologistes postérieurs ont choisi, entre les divers Childeberts, Childebert III (695-711), sans y être invités par le texte. A en croire le catalogue, il faudrait plutôt remonter à l'un des deux premiers rois de ce nom, plutôt à Childebert II († 595), car le règne du premier est occupé par d'autres évêques, et le catalogue lui-même indique une date plus basse que le milieu du VI<sup>e</sup> siècle.

L'ordre des quatre premiers noms varie suivant les rédactions; il faut croire que, même au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle, on n'était pas fixé sur ce point. De ces quatre saints Léonce, Pair (*Paternus*), Senier (*Sinerius* ou *Senator*), Sever, un seul est bien daté, saint Pair. Le premier, saint Léonce, a été éliminé par les auteurs du *Gallia Christiana*, d'abord parce que l'église d'Avranches, ne lui rendant aucun culte, semble l'ignorer, ensuite parce que ce nom paraît avoir été tiré de la vie de saint Pair, où un *Leontianus* figure en effet, mais comme évêque de Coutances et non d'Avranches. Je ne sais si ces raisons sont suffisantes pour décider l'exclusion. Quant à saint Senier et à saint Sever, ils ont sûrement existé; mais la tradition qui leur assigne le siège d'Avranches n'est attestée que très tardivement. Pour saint Sever et son épiscopat temporaire, je ne vois rien de plus ancien que sa vie, écrite dans les dernières années du XI<sup>e</sup> siècle (2); pour saint Senier, il faut descendre encore plus bas (3). Saint Sever, qui, dit-on, trouva beau-

(1) *Acta SS. sept.*, t. VIII, p. 76.

(2) *Acta SS. febr.*, t. I, p. 187 (1<sup>er</sup> février).

(3) *Acta SS. sept.*, t. V, p. 780 (18 septembre). Pour ces saints cf. Pigeon, *Vies des saints de Coutances et Avranches*. Avranches, 1892-98.



coup de païens à convertir autour de son monastère, semble avoir vécu à une époque relativement ancienne ; mais il faut tenir compte de la colonie saxonne du Bayeusain, encore très florissante au temps de Frédégonde. Je crois donc devoir maintenir ici une large indétermination et laisser ces deux évêques en dehors de la série datée.

1. — *Nepus*. — Assista, en 511, au concile d'Orléans.

2. — *Perpetuus*. — Assista au concile d'Orléans de 533 ; se fit représenter à ceux de 538 et 541.

3. — *Ægidius*. — Assista au concile d'Orléans de 549 (1).

4. — *Paternus*. — Saint Pair. Fortunat a écrit sa vie, d'où il résulte qu'il fut avec saint Scubilion le fondateur du monastère de *Sesciacus* (Saint-Pair, près Granville), dans le diocèse de Coutances, et de beaucoup d'autres dans ceux d'Avranches, de Bayeux et de Rennes. Son activité monacale se place au temps du roi Childebert. Promu évêque d'Avranches à l'âge de soixante et dix ans, il vécut treize ans dans cette nouvelle dignité. C'est lui, sans doute, le Paternus qui signa au concile tenu à Paris entre 557 et 573. — Son anniversaire est marqué, avec celui de saint Scubilion, au 15 avril, dans certains manuscrits du martyrologe hiéronymien, provenant d'une copie faite à l'abbaye de Fontenelle, dans la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> siècle.

5. — *Leodoaldus*. — Mentionné par Grégoire de Tours (2), pour un fait de peu postérieur à l'année 576.

6. — *Hildoaldus*. — Assista aux conciles de Paris et de Clichy, en 614 et 627.

7. — *Ragertrannus*. — La vie de saint Philibert raconte que, pendant l'exil de ce saint abbé, Ragertrannus, archidiacre de Rouen, fut quelque temps préposé au monastère

(1) Un *Ægidius* est mentionné dans la vie de saint Sever comme ayant été un de ses principaux collaborateurs dans sa fondation monastique. On a conjecturé que c'était le même que l'évêque ; ceci daterait à peu près saint Sever. Mais bien des gens s'appelaient *Ægidius* ; le biographe ne trahit aucune connaissance de l'épiscopat du sien.

(2) *Virtutes. Martini*, II, 36.



de Jumièges ; puis que, vers le temps où mourut Ebroin (fin 681 ou 683), le siège d'Avranches étant venu à vaquer, on l'y installa (1).

8. — *Ansegaudus*. — Mentionné dans la Translation de saint Regnobert, pour un fait de l'année 847 ; il assista, en 853, aux conciles de Soissons et de Verberie.

9. — *Remedius*. — Assistait, en 855, au concile de Bonneuil.

10. — *Walbertus*. — Assistait au concile de Savonnières en 859, à celui de Thusey en 860 ; on trouve aussi sa signature au bas des privilèges pour Saint-Denis, en date de Pistes, 862.

## EVREUX

Les manuscrits du XII<sup>e</sup> siècle ne nous donnent, pour Evreux comme pour les diocèses voisins, qu'un catalogue fort incomplet.

## Nomina quorundam episcoporum Ebroicensium.

S. Taurinus.	Rotrodus.
S. Decdatus.	15 Egidius.
S. Laudulfus.	Iohannes.
S. Eternus.	Garinus.
5 S. Waldus.	Robertus.
S. Aquilinus.	Lucas.
Desiderius.	20 Radulfus.
Geruoldus.	Rioardus.
Sebar.	<i>Radulfus.</i>
10 Willelmus.	<i>Iohannes.</i>
Baldewinus.	<i>Nicholaus.</i>
Gillebertus.	25 <i>Matheus.</i>
Oinus.	

## VARIANTES.

*Titre* : quorundam om. O — 2 Deod.] Viator KO — 5, 6 S. Aquilinus s. Waldus KO — 10 Guill. KO — 11 Balduinus K, Baldiuinus O — 12 Gisl. K — 15 Ici s'arrêtent KL ; ce dernier a encore, de deuxième main, Iohannes et Garinus.

(1) *Vita s. Filiberti*, c. 21 (*Acta SS. Aug.*, t. IV, p. 79).

Gilles du Perche, auquel s'arrête le manuscrit de Robert de Torigny, siégea de 1170 à 1179.

Le catalogue n'est en règle avec l'histoire que depuis Guillaume I<sup>er</sup> (n<sup>o</sup> 10), qui commença son épiscopat peu avant le milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Au-dessus figure une série de six saints; de saint Taurin à saint Aquilin, puis trois évêques, Didier, Gervold et Sebar, qui sont, il est vrai, en ordre, mais ne représentent que très incomplètement la série épiscopale depuis la fin du VII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XI<sup>e</sup> avancé. Le premier est du VII<sup>e</sup> siècle, le second du VIII<sup>e</sup>, le troisième du IX<sup>e</sup>; il n'y a absolument personne pour le X<sup>e</sup> siècle.

Au temps de Charles le Chauve, saint Taurin était considéré à Evreux comme le premier évêque. Ceci résulte du récit de sa translation (1), écrit en ce temps-là. D'après l'auteur de ce récit, le saint se serait révélé au temps du roi Clotaire (on ne dit pas lequel) et de l'évêque Viator. Cependant ce n'est pas celui-ci, mais son successeur Landulfe, qui procéda à l'exhumation du sarcophage et construisit la basilique. Plus tard, à une date qui n'est pas indiquée, un monastère s'établit auprès de cette église, et le culte de saint Taurin prospérait, lorsque, postérieurement à l'année 846, les Normands ravagèrent le pays et obligèrent les moines à s'enfuir en Auvergne avec leurs reliques.

La légende de saint Taurin, postérieure, semble-t-il à ce récit, est dans la dépendance des écrits aréopagitiques d'Hilduin et ne saurait compter pour quoi que ce soit. C'est du reste un faux bien caractérisé. Elle se donne en effet comme l'œuvre d'un *Deodatus*, converti par le saint et élevé par lui à la dignité de prêtre. C'est évidemment celui qui occupe la seconde place dans le catalogue. S. *Laudulfus*, qui vient ensuite, est celui de la translation. Il est étonnant qu'on ait omis *Viator*, marqué dans ce document.

(1) Saint Taurin est marqué aussi dans le martyrologe d'Usuard, sans qu'il y soit présenté comme premier évêque.

Saint *Eternus* et saint *Aquilinus* sont connus par la légende de celui-ci. De cette légende on ne signale pas, à ma connaissance, de manuscrits antérieurs au XII<sup>e</sup> siècle ; le saint figure dans le manuscrit de Corbie du martyrologe hiéronymien : cet exemplaire est du commencement du XII<sup>e</sup> siècle. Le culte existait donc au XI<sup>e</sup> siècle, à tout le moins. D'après la légende, Aquilinus aurait d'abord servi sous un roi Clovis, puis il aurait été élevé à l'épiscopat, qu'il aurait occupé quarante-deux ans. Comme la signature d'Aquilinus, évêque d'Evreux, figure au bas d'un privilège de Fontenelle, daté de 688 ou 689, on est amené à identifier avec Clovis II le roi dont il est question dans le récit. Celui-ci est assez verbeux ; il semble bien être une rédaction délayée d'un texte plus ancien.

Quoi qu'il en soit de l'antiquité de cette légende, il est clair qu'elle ne présente pas les évêques dans le même ordre que le catalogue de Robert de Torigny. Saint Gaud, que ce catalogue place entre Eternus et Aquilinus, est négligé par la légende. De saint Gaud les Bollandistes n'ont publié, au 31 janvier, aucune vie, mais seulement une note d'André de la Saussaye, dans laquelle il est difficile de séparer ce qui peut provenir d'une tradition antérieure et ce qui résulte des combinaisons de l'auteur.

1. — *Taurinus* (1).

2. — *Maurusio*. — Assista, en 511, au concile d'Orléans (2).

3. — *Licinius*. — Assista aux trois conciles d'Orléans de 538, 541, 549 (3).

4. — *Viator*.

5. — *Laudulfus*. — Ces deux évêques sont suffisamment

(1) Voy. ci-dessus, p. 226. Après saint Taurin, le *G. C.* place saint Gaud.

(2) Les manuscrits varient sur la forme de son nom : on trouve *Maurusio*, *Maurisio*, *Maurusius*, *Maurusus*, *Mandrosus*.

(3) Après Licinius, le *G. C.* insère un évêque *Ferrocinctus*, qui assista, entre 557 et 573, au concile de Paris ; mais le siège de cet évêque n'est pas connu.

attestés, et comme consécutifs, par la Translation de saint Taurin; mais ce document ne permet pas de déterminer leur date avec précision. La place que je leur attribue ici n'est pas certainement la leur.

6. — *Erminulfus* (1). — Siégea, en 614, au concile de Paris.

7. — *Ragnericus*. — Assista, en 650, au concile de Chalon-sur-Saône.

8. — *Concessus*. — Signa, en 660, les deux privilèges d'Emmon; dans celui de Sainte-Colombe, il est dit *episcopus Dorreti*; dans celui de Saint-Pierre-le-Vif, *episcopus Ebrocini*. C'est très probablement le même Concessus que celui qui signa, en 667, au privilège de Drauscus de Soissons.

9. — *Aeternus*.

10. — *Aquilinus* (2). — La légende de saint Aquilin nous présente ces deux évêques comme consécutifs. Le nom d'Aquilinus figure au bas d'une charte mancelle datée de juin 683 (3) et du privilège de Fontenelle (688 ou 689).

11. — *Desiderius*. — Mentionné dans la vie de saint Leufroy (4), comme s'étant opposé à la fondation de son monastère (La Croix Saint-Leuffroy). Cette fondation eut lieu quelques années après la mort de saint Ouen († 684), saint Ansbert étant évêque de Rouen († 692-3) (5).

(1) Manque au *G. C.*, qui place ici *Deodatus* d'après une fausse charte pour laquelle il n'indique aucune référence.

(2) Entre *Æternus* et *Aquilinus*, le catalogue place un *s. Waldus*, que l'on identifie avec *s. Gaudus* dont les reliques furent trouvées en 1131 à Saint-Pair, diocèse d'Avranches, avec l'inscription : *Hic requiescit beatus Gaudus*. Le récit de cette découverte (Pigeon, *Vie des saints du diocèse de Coutances et Avranches*, t. I, p. 94) porte que, d'après la tradition des gens du pays, ce saint aurait d'abord été évêque d'Evreux, puis, qu'après s'être démis de ses fonctions, il serait venu mener à Saint-Pair la vie érémitique. Je ne vois pas pourquoi on contesterait cette tradition, mais il est impossible d'admettre que Waldus ait siégé au rang que lui assigne le catalogue, et tout aussi impossible de lui en assigner un autre avec quelque probabilité.

(3) *Bibl. Ch.*, t. LV, p. 41, 326.

(4) *Acta SS.*, t. V, p. 94 (21 juin).

(5) Après Didier, le *G. C.* marque un *Stephanus* dont on voyait le por-

12. — *Maurinus*. — Assista à l'assemblée épiscopale d'Attigny, tenue en 762 (1).

13. — *Gervoldus*. — Connu par les *Gestes* des abbés de Fontenelle (2). Chapelain de la reine Bertrade, il obtint de Charlemagne l'évêché d'Evreux, du vivant de cette princesse, laquelle mourut en 783. En 787, il abandonna son évêché pour devenir abbé de Fontenelle. Peut-être est-il identique à ce *Gaerbodus*, qui, reconnu comme évêque par le métropolitain de Rouen Magenard, fut évincé par le concile de Francfort (c. 10) (3).

14. — *Guntbertus*. — On a lu de lui un certain nombre de signatures, depuis la lettre adressée à Nominoé par l'épiscopat franc (en 850), jusqu'au concile de Thusey (860) et aux chartes du concile de Pistes (862) pour Saint-Denis.

15. — *Hilduinus*. — Signa, comme *vocatus Ebroicensis episcopus*, le privilège pour Saint-Germain d'Auxerre, en

trait au palais épiscopal; il était mentionné dans une vieille charte de Saint-Ouen et dans un manuscrit des archives de l'église d'Evreux. Ces indications sont bien vagues.

(1) *M. G. Cap.*, t. I, p. 221.

(2) *M. G. Scr.*, t. II, p. 291.

(3) Le *G. C.* intercale ici un *Oinus* (= Audinus, XII<sup>e</sup> siècle), d'après une mauvaise liste, et un Joseph dont je dois dire ici quelques mots. Un *Ioseph episcopus* posséda l'abbaye de Fontenelle *in divortio*, dit un des chroniqueurs de ce monastère (*M. G. Scr.*, t. II, p. 300), c'est-à-dire d'une façon irrégulière, du 27 août 833 au 12 mars 834. Ces dates correspondent au temps où Louis le Pieux était prisonnier à Saint-Denis et Lothaire à la tête de l'empire. Un évêque Joseph, dont le siège n'est pas davantage indiqué, siégea, en 840, parmi les prélats partisans de Lothaire, qui, assemblés à Ingelheim, rétablirent Ebbon sur le siège de Reims (*Ibid.*, p. 301). En février 841, il était de nouveau à la tête du monastère de Fontenelle. Cette fois, le chroniqueur (différent du précédent) le qualifie d'archevêque. Je serais disposé à croire que ce personnage n'est pas différent de l'évêque d'Ivrée, Joseph, qui fut archichapelain de l'empereur Louis II et l'un des hommes de confiance tant de ce prince que de son père l'empereur Lothaire. (Sur sa carrière comme évêque d'Ivrée, v. Savio, *Gli antichi vescovi d'Italia*, t. I, p. 184.) Il n'est même pas impossible qu'il soit identique avec le *Ioseph episcopus* qui exerça à Rome les fonctions de *missus* impérial en 824 (Mabillon, *Ann.*, t. II, p. 736). C'est peut-être sa qualité d'archichapelain qui aura porté le second chroniqueur de Fontenelle — lequel écrivait après 872 — à lui donner le titre d'archevêque. Nous n'avons, en tout cas, aucune raison de croire qu'il ait été évêque d'Evreux.

date de 864 (1). On peut le suivre dans les conciles jusqu'à celui de Verberie, en 869 (privilege pour Charroux).

16. — *Seibardus*. — Assista, le 25 juin 870, au concile d'Attigny (2). Il fut témoin, beaucoup plus tard, de la prise d'Evreux par Rollon et ses Normands, auxquels il parvint lui-même à échapper (3).

## SÉEZ

Voici d'abord le catalogue, d'après les trois exemplaires du XII<sup>e</sup> siècle :

## Nomina episcoporum Sagiensium.

	Sigilboldus.		Richardus.
	S. Latuinus.	20	Sigifridus.
	S. Landricus.		Ratbodus.
	Hilus.		Ivo.
5	Hubertus.		Robertus.
	S. Aunobertus.		Giraldus.
	S. Lotharius.	25	Serlo.
	Mileardus.		Iohannes.
	S. Hildebrandus.		Girardus.
10	S. Raverenus.		Frogerius.
	S. Adelelmus.		Lysiardus.
	S. Godegrannus.	30	Silvester.
	Robertus.		<i>Gervasius.</i>
	Hugo.		<i>Hugo.</i>
15	Benedictus.		<i>Gaufridus.</i>
	Ragenfridus.		<i>Thomas.</i>
	Rainaldus.		<i>Iohannes.</i>
	Ascio.		

## VARIANTES.

1 Sigisbodus KO — 2 Latunius O — 4 Hylus O — Millebardus KO — 9 Hildebrandus O — 10 Ravenerus KO — 11 Adelermus O — Ici KO intercalent un sūs Frogent (*sic*) — 12 Godegrandus mr KO — 13 Rodo-

(1) Quantin, *Cartulaire de l'Yonne*, n° 45.

(2) Hardouin, t. V, p. 1408.

(3) Dudon, II, 16 (Migne, P. L., t. CXLI, p. 641). L'événement est rapporté à l'année 892 par M. Lair (*Guillaume Longue-épée*, p. 2), à 886 par M. E. Favre (*Eudes*, p. 47, 48). Le nom de l'évêque est écrit *Sebur* dans le texte de Dudon.

bertus KO — 16 Reinaldus KO — 18 Ascio *bis* KO — 19 Ricardus O — 20 Sigef. KO — 21 Raboldus L, Rathboudus K, Rathoudus O — 22 Yvo O — 24 Girardus K, Gnardus O — 27 *ici s'arrête* L; K *a encore, de première main, Frogerius, et de deuxième main, Lysiardus.*

Le dernier de première main, Girard II, siégea de 1144 à 1157.

Le catalogue de Sééz contient, à la fin, une série vérifiable, qui commence à l'évêque *Sigefroy* (n° 20); celui-ci vivait peu après l'an mil. Au-dessus règne l'incertitude. La série *Hugo, Benedictus, Ragenfridus, Rainaldus, Ascio*, correspond peut-être, probablement même, au X<sup>e</sup> siècle. Plus haut, une suite de treize évêques qui ne sont sûrement pas en ordre. Deux d'entre eux, *Hildebrandus* et *Adelelmus*, sont connus pour avoir vécu dans la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle; mais ils sont mêlés à d'autres qui ont vécu avant eux. Négligeons d'abord les cinq premiers. *Aunobertus* et *Lotharius* semblent avoir été fournis par la vie de saint Evremond, document perdu ou inédit, dont il ne nous reste qu'un remaniement dans des bréviaires tardifs, *Milehardus* est nommé dans celle de saint Célerin; *Raverenus* est connu par les *Gestes* des abbés de Fontenelle; *Hildebrandus, Adelelmus, Godegrannus, Robertus*, par les vies de saint Godegrand et de sainte Opportune. Toute cette partie de la liste semble avoir été tirée des documents hagiographiques, sans que l'on se soit inquiété de l'ordre des temps. Cet ordre, nous pouvons maintenant le rétablir, grâce à d'autres renseignements et à une étude plus sévère de la tradition hagiographique. Disons tout de suite que, des huit noms considérés, aucun ne paraît pouvoir être placé au-dessus du VII<sup>e</sup> siècle. Pour la période antérieure il reste cinq noms seulement, qui ne sont connus ni par histoire ni par légende. Les traditions de culte relatives aux saints Sigibold, Latuin, Landry, ne peuvent même pas être suivies, en remontant, au delà du XV<sup>e</sup> siècle. Leur plus ancien témoignage, à ma connaissance, est le catalogue lui-même.



Il faut d'ailleurs noter que deux évêques du VI<sup>e</sup> siècle et deux du IX<sup>e</sup>, tous les quatre bien attestés, se chercheraient en vain dans ce catalogue.

De tout ceci il résulte que, pour les temps antérieurs à l'an 900, il n'y a aucun fond à faire sur une pièce comme celle-ci.

La vie de sainte Opportune (1) mentionne jusqu'à quatre évêques de Séez, *Godegrandus* et *Chrodobertus*, contemporains de la sainte; *Hildebrandus* et *Adelelmus*, qui siègèrent dans la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle. Les trois premiers se retrouvent aussi dans la vie de saint Godegrand (2). Ces deux vies ont été écrites au IX<sup>e</sup> siècle, celle de saint Godegrand par Hérard, archevêque de Tours (856-871), celle de sainte Opportune par Adelelme de Séez, vers 890. Il est très difficile de déterminer le temps où vécurent Godegrand, Chrodobert et Opportune; les deux biographies ne fournissent, à cet égard, aucun point d'attache. Godegrand était le frère de sainte Opportune; il est dit avoir abandonné son évêché pendant sept ans, pour aller en pèlerinage à Rome. Il avait confié, en partant, le soin de son église à un de ses parents, fonctionnaire dans le pays, appelé Chrodobert. Celui-ci, sur le bruit qui courut de la mort de l'évêque, se fit installer à sa place. Godegrand étant revenu au bout de sept ans, Chrodobert le fit assassiner pour conserver sa situation. Cette série de faits sent la barbarie du VII<sup>e</sup> siècle avancé ou de la première moitié du VIII<sup>e</sup>.

Un évêque *Mileharius* est mentionné dans la vie de saint Célerin (*Serenicus*), comme ayant terminé une église que ce saint avait commencée. Célerin paraît, d'après cette même vie, avoir vécu au temps de Clotaire III (657-673). On pourrait donc placer ce *Mileharius* après *Amlecharius*, que nous savons avoir vécu en ce temps-là. Il serait même

(1) *Acta SS. april.*, t. III, p. 62 (22 avril).

(2) *Acta SS. sept.*, t. I, p. 768 (3 septembre).



plus simple, vu la similitude des noms, de retrouver *Amlecharius* dans le *Mileharius* de la vie, dans le *Milehardus* du catalogue.

La vie de saint Evremond, au 10 juin (1), ne nous est malheureusement connue que par un bréviaire de Senlis du XIII<sup>e</sup> ou du XIV<sup>e</sup> siècle (2). Toute la carrière du saint, qui commence par vivre à la cour et qui mène ensuite assez longtemps la vie de solitaire et d'abbé, y est placée sous le règne d'un Chilpéric (561-584 ou 715-720). Deux évêques de Sééz sont mentionnés : *Alnobertus*, qui fait accueil au saint, et *Lotharius*, qui l'enterre, et installe saint Evroult à sa place. Ce dernier détail déciderait entre les deux Chilpéric si le document pouvait faire autorité. Malheureusement il est fort mauvais; les Bollandistes ne le publient qu'avec l'étiquette *suspectae fidei*. D'autre part, un *Alnobertus episcopus Sagiensis urbis* apparaît dans un document de Fontenelle de l'année 688 environ. Il ne faut donc pas songer à Chilpéric I<sup>er</sup>.

La vie de saint Evroult, qui paraît d'assez bonne note (3), fait mourir ce saint (29 décembre) au temps de Rodobert, évêque de Sééz, l'an 12 d'un roi Childebert; lequel? S'il s'agit de Childebert I<sup>er</sup>, c'est l'année 522, de Childebert II, l'année 586, de Childebert III, l'année 706. Ce Rodobert est-il identique au Chrodobert dont saint Godegrand eut à se plaindre? Faut-il l'identifier avec l'évêque Rodobert, de siège inconnu, que saint Ouén pria de revoir la vie de saint Eloi (4)?

1. — *Lithardus*. — Un évêque de ce nom, qualifié *Uxomensis* ou de *Uxoma*, figura au concile d'Orléans, en 511. C'est très probablement un évêque de la cité de Sééz (5).

(1) *Acta SS. iun.*, t. II, p. 282.

(2) *Paris*. 1031.

(3) *Acta SS. O. S. B.*, t. I, p. 354.

(4) *Migne, P. L.*, t. LXXX, VII, p. 592.

(5) Ci-dessous, p. 244, note.

2. — *Passivus*. — Assista aux conciles d'Orléans tenus en 533, 538, 541 et 549; la première fois le nom de son siège n'est pas indiqué; la seconde il se dit *ecclesiae Bexotenaë episcopus* (1), les deux autres fois *episcopus Sagensis ecclesiae*.

3. — *Leudobaudis*. — Assista, en 567, au concile de Tours; en 573, à celui de Paris; c'est seulement dans celui-ci que le nom du siège (*ecclesiae Sagensis*) est exprimé.

4. — *Amlacarius*. — Assista, en 650, au concile de Chalon-sur-Saône; sa signature est au bas des deux privilèges d'Emmon (660) et de celui de Saint-Omer pour Sithieu (663) (2). Probablement identique au *Milehardus* du catalogue et de la vie de saint Célerin.

5. — *Aunobertus*. — Signa le privilège de Fontenelle, au concile de Rouen, en 688 ou 689.

6. — *Lotharius*.

7. — *Godegrandus*.

8. — *Chrodobertus*. — Sur ces quatre évêques, dont la chronologie est incertaine, mais qui paraissent avoir vécu vers la fin du VII<sup>e</sup> siècle ou le commencement du VIII<sup>e</sup>, v. ci-dessus, p. 233.

9. — *Ingelnonus*. — Sa signature se lit au bas du privilège d'Aldric de Sens pour Saint-Remi.

10. — *Saxobodus*. — Assista au concile de Germigny, en 843, où il signa le privilège pour Corbion (3); on le rencontre aussi en 846, à Paris, où il signa le privilège de Corbie; enfin, en 850, il signa la lettre de l'épiscopat franc au prince breton Nominoé.

11. — *Hildebrandus*. — Souvent mentionné depuis 853 (conciles de Soissons et de Verberie) jusqu'à l'année 878, où il figure parmi les destinataires d'une lettre de

(1) Il y a cependant une variante où le nom *Saius* est substitué à *Bexotenaë*.

(2) Pardessus, n° 344.

(3) Mabillon, *Annal.*, t. II, p. 599; cf. *Acta SS.*, IV<sup>b</sup>, p. 250. Le même document porte aussi la signature de son successeur Hildebrand, ajoutée après coup.

Jean VIII (1). Il reçut, en 883 au plus tôt, une lettre de son voisin l'évêque Lambert du Mans (2). Quand le pays de Séez fut désolé par les Normands, il se réfugia d'abord à *Monciacus* (Moussy le Neuf, Seine-et-Marne), avec les reliques de sainte Opportune, puis il finit par se fixer à Paris, près d'une église consacrée à cette sainte.

12. — *Adalhelmus*. — L'auteur de la vie et des miracles de sainte Opportune. L'empereur Charles le Gros (885-887) lui donna l'évêché de Séez, qui ne consistait guère alors que dans les deux églises de sainte Opportune, à Moussy et à Paris. Il fut pris par les Normands et emmené en Angleterre; mais il s'échappa et revint se fixer auprès du sanctuaire de la sainte. C'est alors, du vivant même de Charles le Gros, qu'il écrivit son histoire, suivant un vœu formé au moment où il brigait l'épiscopat, puis mis en oubli.

## LISIEUX

De tous les catalogues normands, celui de Lisieux est le plus incomplet.

## Nomina quorundam episcoporum Luxoviensium.

Aetherius.	10	Padulfus.
Freculfus.		Guillelmus.
Rotgerius.		Iordanus.
Herbertus.		<i>Willelmus</i> .
5 Hugo.		<i>Fulco</i> .
Gislebertus.	15	<i>Guido</i> .
Fulcherius.		<i>Guillelmus</i> .
Iohannes.		<i>Guido de Haricuria</i> .
Arnulfus.		

## VARIANTES.

*Titre* : quorundam *om.* O — 1 Etherius KL — 3 Rogerius KO — 6 Gill. L — 9 *ici s'arrêtent* KL; K *a encore, de deuxième main*, Padulfus et Guillelmus.

(1) Jaffé, 3145.

(2) Migne, *P. L.*, t. CXXXII, p. 467.

L'évêque Arnoul, le dernier de première main, a siégé de 1141 à 1182.

Ce fragment de catalogue se distingue des autres listes de Normandie en ce qu'il ne débute pas par des noms de saints. On y trouve d'abord deux évêques connus, Ætherius et Fréculfe, l'un du VI<sup>e</sup> siècle, l'autre du IX<sup>e</sup>, puis une série commençant à l'évêque Roger. Celui-ci vivait dans les dernières années du X<sup>e</sup> siècle et au commencement du siècle suivant. A partir de lui la série est en ordre et complète. On n'y trouve pas, il est vrai, l'évêque Robert, mais cela tient sans doute à une circonstance particulière. Robert changea de siège avec Herbert de Coutances (1). Herbert a été omis dans le catalogue de Coutances, Robert dans celui de Lisieux.

1. — *Theudobaudis*. — Assista aux conciles d'Orléans, tenus en 538 et en 549; se fit représenter à celui de 541.

2. — *Edibius*. — Un évêque de ce nom assista au concile de Paris, tenu entre 557 et 573. Son siège n'est pas indiqué; mais le prêtre de Lisieux qui remplaça son évêque au concile de 541 s'appelait précisément Edibius. Il est possible qu'il ait succédé à Theudobaudis.

3. — *Aetherius*. — Grégoire de Tours raconte (2), à l'année 584, par quelle intrigue de ses clercs il fut obligé de quitter Lisieux pour y rentrer peu après, rappelé par la population.

4. — *Chamnégisilus* ou *Launomundus*. — Ces deux évêques figurent parmi les signataires du concile de Paris, tenu en 614; l'un est dit *ex civitate Lexovia*, le second *ex civitate Lexovias*. Y a-t-il erreur dans le manuscrit, ou bien l'évêché avait-il été momentanément divisé? Je ne saurais le dire.

5. — *Launobaudis*. — Assista, en 650, au concile de Chalon-sur-Saône.

(1) Gestes de Geoffroi de Montbrai, G. C., t. XI, p. 218.

(2) H. Fr., VI, 36.

6. — *Hincho*. — Signa, en 660, les privilèges d'Emmon (1).

7. — *Freculfus*. — Célèbre évêque. Il fut envoyé à Rome, en 825, pour y faire valoir les idées de l'épiscopat franc sur le culte des images (2). Depuis lors on le trouve souvent mêlé aux affaires ecclésiastiques et politiques. Le dernier acte auquel il prit part est de l'année 850; c'est la lettre de l'épiscopat franc à Nominoé.

8. — *Hairardus*. — Mentionné comme présent à divers conciles, depuis celui de Soissons, en avril 853, jusqu'à celui de Ponthion, en 876.

## COUTANCES

Voici le catalogue, beaucoup plus complet que les précédents :

## Nomina omnium episcoporum Constantiensium.

S. Ereptiolus.	Hinifridus.
S. Exuperatus.	Aldebertus.
S. Leonatus.	Iosue.
S. Possessor.	Leontius.
5 S. Laudus.	25 Angulo.
S. Runfarius.	Hucbertus.
S. Leo.	Widlardus.
S. Leontius.	Herluinus.
S. Ussinus.	Sigenaudus.
10 S. Ulfobertus.	30 Lista.
S. Lupitius.	Ragenardus.
S. Nepus.	Herleboldus.
S. Macharius.	Agebertus.
S. Widericus.	Theodericus.
15 S. Waldomarus.	35 Heibertus.
S. Trahus.	Algerundus.
S. Rothmundus.	Gislebertus.
S. Salomon.	Hugo.
S. Agatheus.	Robertus.
20 Liminius.	40 Gaufridus.

(1) Après lui, le *G. C.* marque un *Leodeboldus* qui signa, en 664, le privilège de Bertefrid pour Corbie (Pardessus, n° 345); mais le nom de l'évêché n'est pas marqué dans la charte.

(2) Concile de Paris. Baronius, *Annales*, ad a. 825.

Radulfus.		<i>Gillanus.</i>
Rogierius.	50	<i>Iohannes.</i>
Richardus.		<i>Eustachius de ordine fratrum</i>
Algarus.		<i>minorum, natus in civitate</i>
45 Richardus.		<i>Rothomagensi.</i>
Gillelmus.		<i>Robertus filius domini de Ha-</i>
Vivianus.		<i>ricu(ria).</i>
Hugo.		

## VARIANTES.

*Titre* : Const. episcopi O — 1 Primus s. Er. K, Erciolus O — 2 Exs. O — 6 Rupharius L — 8 Leunt. O — 9 Ulfinus O — 11 Lupicius KO — 14 Wild. KO — 15 Waldem. — 16 Orahus L, Tharbus O — 17 Rotm. K, Botm. O — 21 Hinef. KO — 23 Yos. O — 24 Leonus KO — 26 Huchertus O — 27 Wilardus K, Uvilandus O — 29 Sigenandus O — 30 Hista O — 32 Herleboudus O — 34 Teod. KL — 36 Ag. O — 37 Gill. O — 42 Rogerus O — 43, 45 Rigardus KO. — *Ici s'arrêtent* KL; K a encore, de deuxième main, Willelmus.

Le catalogue de Coutances, conservé, comme les précédents, dans trois copies du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle, dont la plus ancienne s'arrête à Richard de Bohm (1150-1178), existait déjà, vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, dans sa forme actuelle. En effet, l'auteur des *Gestes* de Geoffroi de Montbrai (1), qui écrivait en 1093, dit que, jusqu'à sa désolation par les Normands (888), l'église de Coutances avait eu trente-trois évêques; il commence ensuite une autre série à Thierry, le premier des évêques réfugiés à Rouen. Ceci signifie, je crois, qu'il connaissait à ce Thierry trente-trois prédécesseurs, juste le même compte que dans le catalogue. Il ne faut pas trop se fier aux dates que ce narrateur assigne à l'invasion normande, ni même considérer le prédécesseur immédiat de Thierry comme identique à l'évêque de Coutances qui périt en 890, lors du massacre de la population de Saint-Lô par les Normands.

Quant à ce catalogue de trente-trois évêques, il n'est pas aisé à vérifier. Depuis Thierry, il ne soulève aucune

(1) G. C., t. IX, p. 217 instr.

difficulté; on peut même constater que, depuis le règne de Louis le Pieux, sur sept évêques mentionnés ici, quatre se retrouvent dans d'autres documents et dans le même ordre. Il y a donc lieu de croire que notre catalogue fait foi pour le IX<sup>e</sup> siècle. En remontant au delà, on trouve bien la série des quatre noms *Leonatus (Leontianus)*, *Possessor*, *Lauto*, *Rumpharius (Romacharius)*, en ordre et suffisamment attestée. Le *Frodomundus* de 679 se reconnaît dans le saint *Rothmundus*. Mais on chercherait en vain le *Charibonus* de 650. En revanche, on y voit deux évêques de Constance en Alamannie, saint *Ursinus* et saint *Salomon*. Dans ces conditions, il y a lieu de se défier du commencement de ce catalogue. Les auteurs du *Gallia Christiana* ont écarté les nos 7, 8, 9, 12, 13, 14, 16, 18; ils transposent ou identifient arbitrairement les nos 15 et 22. Je me bornerai à indiquer quels évêques sont, jusqu'à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, attestés par des documents qui puissent être considérés comme indépendants du catalogue.

1. — *Leontianus*. — Assista, en 511, au premier concile d'Orléans; dans l'un des manuscrits, il est marqué comme *ex civitate Briovere (Saint-Lô)*. Mentionné dans la vie de saint Pair d'Avranches (c. 30, 46).

2. — *Possessor*. — Mentionné dans la vie de saint Marcouf (1), qui semble le placer au temps du roi Childebart, c'est-à-dire après le précédent.

3. — *Lauto*. — Saint Laud ou Lô. Il prit part aux conciles d'Orléans de 533, 538, 541 (par procureur), 549. A ce dernier il signa *episcopus ecclesiae Constantinae vel Brioverensis*. Il enterra saint Pair et saint Marcouf (2). — Fête, le 22 septembre.

(1) *Acta SS. maii*, t. I, p. 77; c'est la seconde des deux vies publiées par les Bollandistes, la meilleure des deux.

(2) Vies de ces deux saints; celle de saint Laud (*Cat. hagiogr. Par.*, t. I, p. 496) n'a aucune valeur; il n'y a pas à s'arrêter non plus à ce que dit la vie de saint Melaine (*Ibid.*, t. II, p. 536) de la présence de saint Laud aux

4. — *Romacharius*. — Assista à la dédicace de l'église de Nantes (1), avec Euphronius de Tours, ce qui place l'événement avant 573; il doit, du reste, être postérieur à la venue de Fortunat en France (565). Grégoire de Tours (2) raconte qu'il rendit les honneurs funèbres à son métropolitain Prétextat (586). — Fête, le 18 novembre.

5. — *Chairibonus*. — Assista, en 650, au concile de Chalon-sur-Saône (3).

6. — *Frodomundus*. — Fonda, en 679, avec le concours du roi Thierry III, un monastère et une église en l'honneur de la sainte Vierge au Ham, près Valognes. Le fait est relaté dans l'inscription dédicatoire, encore conservée; la dédicace eut lieu le 15 août (4).

7. — *Widlardus*. — Un évêque *Wiladus* signa, en juin 829, une charte d'Inchad, évêque de Paris; le même nom se rencontre parmi les signataires du concile de Thionville, en 835; il correspond à peu près à celui que le catalogue de Coutances présente en un endroit qui convient à ces dates.

8. — *Herluinus*. — Mentionné dans plusieurs chartes et conciles depuis 843 (privilege pour Corbion) jusqu'en 862 (privileges pour Saint-Denis et Saint-Waast).

9. — *Sigenandus*. — Il assista, en 866, au concile de Soissons, en 876 à celui de Ponthion; dans l'intervalle, son nom se trouve au bas de quelques chartes.

10. — *Lista*.

obsèques de saint Aubin d'Angers en compagnie de saint Victor du Mans, mort au V<sup>e</sup> siècle.

(1) Fortunat, III, 6.

(2) *H. Fr.*, VIII, 31.

(3) Le *Baldomerus* du privilege de Clovis II pour Saint-Denis (654), que l'on avait cru pouvoir identifier avec le s. *Waldomarus* du catalogue, n'est autre que saint Omer (*Audomarus*). Rien n'autorise à identifier l'évêque *Hughierius* qui signa, en 660, le privilege d'Emmon pour Saint-Pierre-le-Vif, à l'un quelconque des évêques du catalogue de Coutances.

(4) Leblant, 91; voir ce que j'ai dit de cette inscription dans le *Bulletin des Antiquaires de France*, 1886, p. 285. La date *anno sexto iam regnante Theodorico rege* doit être ramenée à 679.



11. — *Ragenardus*. — L'un de ces deux prélats doit avoir été l'évêque qui périt, en 890, lors de la prise de Saint-Lô par les Normands (1).

12. — *Herleboldus*. — Mentionné dans un diplôme de Charles le Simple, relatif au maintien du corps de saint Marcouf au monastère de Corbigny (2). Cette pièce est du 22 février 906.

(1) Reginon, *Chron.*, ad a 890. Le nom de l'évêque n'est pas indiqué

(2) *Acta SS. maii*, t. I, p. 81.

## CHAPITRE IX

### LA PROVINCE DE TOURS (GÉNÉRALITÉS)

#### § 1. — *Les diocèses aux temps romains.*

La Notice des Gaules nous offre (1), pour la Troisième Lyonnaise, une liste de neuf cités. Six d'entre elles se sont sûrement conservées dans les diocèses de Tours, Le Mans, Rennes, Angers, Nantes, Vannes. Pour les trois autres, pour les *civitates Coriosopitum, Osismorum, Diablintum*, il y a lieu à quelques explications.

D'abord, à en juger par le nombre des évêques que les conciles du V<sup>e</sup> siècle supposent en fonctions dans la province, il semble bien que, dès le milieu de ce siècle, une des cités avait disparu. Comme les noms des Coriosopites et des Ossismes reviennent au IX<sup>e</sup> siècle dans la titulature des évêques de Quimper et de Léon et que d'ailleurs il y a trace, aux temps mérovingiens, d'établissements épiscopaux dans ces localités; comme, d'autre part, le territoire des Diablintes était, dès le VII<sup>e</sup> siècle (2) et demeura depuis, annexé à la cité du Mans; comme enfin on ne trouve jamais, ni dans les conciles mérovingiens ni ailleurs, le moindre vestige d'un évêché des Diablintes, il y a lieu de croire que c'est précisément cette cité qui avait été désorganisée dans la première moitié du V<sup>e</sup> siècle. Peut-être avait-elle eu, comme les autres, un évêque spécial; mais

(1) Ci-dessus, p. 152.

(2) Voir la charte de Béraire, J. Havet, *Œuvres*, t. I, p. 441.

cette situation n'avait pu durer que peu d'années, depuis le déclin du IV<sup>e</sup> siècle jusqu'à une date peu postérieure à la rédaction de la Notice, c'est-à-dire au commencement du V<sup>e</sup> siècle.

Une autre difficulté à résoudre, c'est celle que présente le nom de la *civitas Coriosopitum*. Dans la dernière édition de la Notice des Gaules (1), M. Mommsen a imprimé à cet endroit *civitas Coriosolitum*. Je dois dire pourquoi je ne saurais accepter cette leçon.

L'édition de M. Mommsen se fonde, en ce qui regarde le mot en litige, sur 97 manuscrits : 12 sont favorables à la terminaison *-litum*, 85 à la terminaison *-pitum*. Sur les 12 premiers, 5 (71-75) sont des copies du XV<sup>e</sup> siècle, prises sur un manuscrit du IX<sup>e</sup> ou du X<sup>e</sup>, lequel avait été exécuté dans les Alpes (2); un autre (70) trahit une origine italienne; un autre encore (55) a été copié en Angleterre, vers le commencement du XII<sup>e</sup> siècle. Deux de ces manuscrits sont du IX<sup>e</sup> siècle, quatre du X<sup>e</sup>; le *Spirensis* perdu était du IX<sup>e</sup> siècle ou du X<sup>e</sup>. Sur les manuscrits favorables à *Coriosopitum*, 1 est du VI<sup>e</sup> siècle, 2 du VII<sup>e</sup>, 5 du VIII<sup>e</sup>, 9 du IX<sup>e</sup>, 31 du X<sup>e</sup>. Les huit premiers, à tout le moins, ont été exécutés en un temps où leurs copistes n'ont pu être influencés ni par la renaissance carolingienne, ni par la connaissance des cadres réels de l'épiscopat breton. Je m'explique. Eginhard, qui avait lu César, connaît le nom des Coriosolites; d'autres que lui ont pu rencontrer ce nom soit dans César, soit dans Eginhard lui-même, et corriger *Coriosopitum* en *Coriosolitum*. Mais il est moralement impossible que cela ait eu lieu avant la renaissance des lettres dans les écoles carolingiennes. D'autre part, *Coriosopitum* n'est pas une leçon arbitraire, qui puisse être expliquée par un accident paléographique. C'est le nom d'un évêché réel, attesté au temps de Louis le Pieux et antérieur à No-

(1) *M. G. Auct. antiq.*, t. IX, p. 586.

(2) *Ibid.*, p. 529-531.

minoé. Pour éliminer cette leçon, il faut admettre que ceux qui l'ont mise en avant connaissaient l'existence de cet évêché et que c'est cette connaissance qui les portait à modifier le texte de la Notice. Mais d'abord pourquoi, s'ils tenaient tant à l'adapter à l'état réel des diocèses, pourquoi, dis-je, n'ont-ils pas supprimé la *civitas Diablintum* ? Ensuite est-il probable que des clercs francs du VI<sup>e</sup> et du VII<sup>e</sup> siècle aient montré tant d'empressement à accepter les fondations bretonnes, et même que ce petit évêché, perdu au fond de la péninsule armoricaine, ait eu assez de notoriété pour influencer à ce point sur les textes de géographie administrative ?

Je ne vois donc pas moyen d'expliquer *Coriosopitum* comme une faute et *Coriosolitum* comme l'orthographe originale. C'est *Coriosopitum* qui me semble avoir été la leçon primitive ; l'autre est une correction facile à trouver au IX<sup>e</sup> siècle. Si M. Mommsen a préféré *Coriosolitum*, ce n'est pas en vertu de son appareil critique, c'est parce qu'il a considéré la cité indiquée par la Notice comme identique à celle que nomment César, Pline et les inscriptions. S'il avait tenu compte de l'évêché de *Coriosopitum*, il en eût agi autrement.

Aux derniers temps du régime romain, cela résulte des conciles du V<sup>e</sup> siècle et de ce qui a été dit plus haut sur la disparition de la cité des Diablintes, chacune des deux cités des Coriosopites et des Ossismes avait son évêque. Mais si ces prélats assistaient aux conciles d'Angers (453) et de Vannes (vers 465), on ne les rencontre jamais (1), en

(1) J'ai cru longtemps qu'un évêque *Litardus Oximensis*, qui figura au concile d'Orléans, en 511, était un évêque des Ossismes. La nouvelle édition des conciles mérovingiens par M. Maassen nous fixe désormais sur l'orthographe *Uxoma*, *Uxomensis*, et celle-ci doit être rapprochée du *pagus Uxomensis* mentionné par Fortunat dans sa vie de saint Germain de Paris (c. 144). Or, ce *pagus* est le pays d'Exmes, dans le diocèse de Séez, appelé plus ordinairement *Oximensis*. Litard aura donc été un évêque de Séez, habitant momentanément hors du chef-lieu de sa cité. Ces considérations sont un peu affaiblies par deux faits. D'abord, le même nom *Oximensis* servit, au IX<sup>e</sup> siècle et depuis, à désigner le diocèse de Léon, dans

revanche, aux assemblées épiscopales des temps mérovingiens. C'est qu'alors le pays était occupé par les Bretons, et que leurs évêques n'avaient pas coutume de fréquenter les conciles francs. Je reviendrai bientôt sur ce sujet.

La Troisième Lyonnaise, comme la Deuxième, se trouvait exposée, par l'étendue de son littoral, aux ravages des pirates saxons. Elle en eut beaucoup à souffrir. A la suite de l'invasion de 407-409, les cités armoricaines, c'est-à-dire surtout celles des Lyonnaises II et III, se formèrent en confédération et s'émancipèrent du joug impérial. Après diverses alternatives de succès et de revers, ce mouvement finit par être comprimé. Aetius, vers 450, était le maître de la situation. Toutefois, l'autorité impériale sentant le besoin de renforcer son action dans ces contrées, on y voit se perpétuer un grand commandement militaire, confié, après Aetius, à Ægidius († 464), puis à Syagrius son fils, qui parvint à se maintenir, même après la chute de l'empire d'Occident, jusqu'en 486. Alors les Francs, qui depuis longtemps circulaient dans les régions armoricaines en qualités d'auxiliaires de l'empire, y recueillirent définitivement sa succession.

## § 2. — *Les conciles du V<sup>e</sup> siècle.*

La province ecclésiastique de Tours avait dû se consti-

l'ancienne cité des Ossismes. Ensuite, l'évêque de Séez se qualifia au concile d'Orléans, en 538, d'*episcopus ecclesiae Bexolenaë*. C'est beaucoup de résidences. — Quant à l'idée de faire de ce Litard un évêque d'Osma, en Espagne (J. Loth, *l'Emigration bretonne*, p. 80; cf. F. Lot, *Mélanges d'histoire bretonne*, p. 203, n. 4), il n'est rien de moins fondé. Elle part de ce fait que le nom de cet évêque était *Litharedus* et qu'un nom en *edus* ne peut avoir été porté que par un goth. C'est, dit M. F. Lot, « un goth catholique, probablement expulsé par les Ariens de la péninsule. » Mais d'abord les meilleurs mss. du concile d'Orléans portent *Lithardus* ou *Lidardus*, comme on peut le voir par l'appareil de l'édition Maassen. De plus, dans ce même concile figure un *Geldaredus* ou *Gildaredus*, qui n'est pas un évêque espagnol, mais un évêque de Rouen. On dit même, mais je ne me porte pas garant de cette tradition, qu'il était frère de saint Médard, lequel naquit d'un père franc et d'une mère romaine (*Vita Medardi*, éd. Krusch, *M. G. Scr. antiq.*, t. IV<sup>1</sup>, p. 68).

tuer sous l'épiscopat de saint Martin. Sulpice Sévère n'en parle pas. Une cinquantaine d'années après saint Martin, on la voit organisée et fonctionnant régulièrement. Un heureux hasard nous a conservé quelques documents conciliaires qui en témoignent de la façon la plus intéressante. Je vais les énumérer.

1° D'abord une lettre (1) adressée par les évêques *Leo*, *Victurius* et *Eustochius* à *Sarmatio*, *Chariato*, *Desiderius*, évêques, et aux prêtres de toutes les églises de la Troisième province. Elle paraît bien être émanée d'un concile, car elle a pour but de notifier une décision prise en commun, *quae communi sedit arbitrio*. Cette décision est relative à l'usage du for épiscopal, que les clercs négligeaient pour le for séculier. Les signataires, qui, du reste, n'indiquent pas plus leurs sièges que ceux des destinataires, sont les métropolitains de Bourges (Léon) et de Tours (Eustochius) avec l'évêque du Mans (Victurius). Parmi les destinataires, un seul est connu, l'évêque de Nantes Desiderius. Il est évident que les deux autres doivent être de la Troisième province. L'évêque d'Angers, cela est sûr, ne figure pas parmi eux. Cette circonstance, jointe à la similitude des noms, donne lieu de croire que la lettre des trois évêques doit avoir quelque lien avec la pièce suivante, et qu'elle fut écrite pendant la vacance du siège d'Angers entre saint Maurille et Thalassius.

2° L'épître synodale du concile d'Angers, datée du 4 octobre 453. — Cette assemblée s'était réunie *ad ordinandum episcopum* dans la ville d'Angers et avait déjà ordonné Thalassius (2). Étaient présents : Léon de Bourges, Eustochius de Tours, Victurius du Mans, Thalassius d'Angers, Chariato, Rumoridus et Viventius. Nous avons déjà vu que Chariato appartenait à la Troisième province. Il doit en être de même de Rumoridus et de Viventius, dont les

(1) Migne, P. L., t. LIV, p. 1239.

(2) Le 4 octobre 453 était un dimanche. La lettre semble donc datée du jour même de l'ordination.

sièges ne sont pas non plus indiqués. Les ordinations épiscopales étaient, en effet, l'affaire des comprovinciaux. Si parfois, comme dans le cas présent, on y voit intervenir un évêque étranger (le métropolitain de Bourges), c'est un cas spécial, qui ne doit pas être présumé. Du reste, les listes épiscopales des provinces voisines, autant qu'on les connaît (1), excluent les noms de Rumoridus et de Viventius, de même que ceux de Chariato et de Sarmatio. Il y a donc lieu de considérer comme certain que ces quatre évêques appartenaient à la Troisième province, tout comme ceux de Tours, Angers, Nantes, Le Mans. L'objet de la lettre est de notifier quelques réglemens de discipline ecclésiastique. Elle rappelle, en commençant, l'obligation de recourir au for épiscopal, visant ainsi, quoique non expressément, la lettre précédente.

Ces deux premières lettres ont un intérêt spécial en ce que, réunies, elles nous donnent (2) tout le personnel épiscopal de la Troisième Lyonnaise en 453 :

Tours,	Eustochius;
Le Mans,	Victurius;
Angers,	Thalassius;
Nantes,	Desiderius;
Rennes,	Sarmatio;
Vannes,	
Coriosopites,	
Ossismes,	
	Chariato;
	Rumoridus;
	Viventius.

3° Une lettre adressée à l'évêque d'Angers Thalassius par saint Loup de Troyes et saint Euphrone d'Autun, en réponse à une consultation du nouvel évêque sur quelques points de liturgie et de discipline. Cette lettre doit être peu postérieure à l'ordination de Thalassius.

4° Les canons du concile de Tours, datés du 18 novembre 461, en la fête de la « réception » de saint Martin. Il

(1) Poitiers, Rouen, Chartres, Orléans, Paris, Sens, Auxerre, Troyes.

(2) En tenant compte, bien entendu, de ce qui a été dit ci-dessus (p. 242) de la cité des Diablintes.

ne s'agit pas ici d'un concile provincial. Un certain nombre d'évêques, attirés par la fête de saint Martin, se trouvent réunis à Tours. Ils en profitent pour rédiger quelques règles de discipline, confiants que l'intercession de saint Martin en assurera l'observation. Ils comptent aussi sur l'adhésion d'autres évêques (*sacerdotum Domini*). Ces autres évêques sont indiqués de la façon la plus générale, sans distinction de province. Les signataires sont les évêques de Tours (Perpetuus), du Mans (Victurius), de Nantes (Eusèbe), de Rennes (Athenius), de Bourges (Léon), de Rouen (Germain), de Châlons (Amandinus), un *Mansuetus*, qualifié d'*episcopus Britannorum*, enfin un *Venerandus*, aveugle, sans siège indiqué.

L'évêque d'Angers n'assistait pas au concile; mais on lui en envoya les canons et il y adhéra. C'est même par son exemplaire que nous connaissons cette pièce. Il l'avait signée ainsi qu'il suit : *Thalassius peccator hanc definitionem dominorum meorum episcoporum ab ipsis ad me transmissam in civitacula mea relegi, subscripsi et consensi.*

5° La lettre synodale du concile de Vannes. Comme celui d'Angers, ce concile se tint à propos d'une ordination d'évêque : *Quoniam nos in ecclesia Venetica causa ordinandi episcopi congregavit.* Deux seulement des prélats de la Troisième province, les évêques du Mans et d'Angers, n'avaient pu se rendre à Vannes : ils y fussent venus, mais ils avaient été retenus par quelque nécessité (*necessitate faciente*). Les évêques réunis se considèrent évidemment comme comprovinciaux : un de leurs décrets recommande l'unité liturgique dans les limites de la province : *intra provinciam nostram sacrorum ordo et psallendi una sit consuetudo.* L'idée de la province s'exprime jusque dans le titre : *Epistola synodi ad episcopos eiusdem provinciae qui concilio non interfuerant.*

Ici encore nous avons un état complet de l'épiscopat de la Troisième Lyonnaise :

Tours,

Perpetuus;



Le Mans,	Victurius ;
Angers,	Thalassius ;
Nantes,	Nunechius ;
Rennes,	Athenius ;
Vannes,	Paternus ;
Coriosopites, )	{ Albinus ;
Ossismes, )	{ Liberalis.

La tradition paléographique de ces cinq pièces n'est pas la même que celle des conciles de la province d'Arles (1). Elle paraît dériver d'un recueil formé à Angers par l'évêque Thalassius. Les trois conciles ont un lien avec lui. Il prit part au premier, tenu à l'occasion de son ordination ; les deux autres lui furent envoyés, et c'est précisément par un exemplaire annoté de sa main que nous est venu celui de Tours. Il dut aussi avoir copie de la lettre des trois évêques ; celle de Loup et Euphrone lui est directement adressée.

Cette activité littéraire de l'évêque d'Angers ou de ses clercs doit être rapprochée d'un autre fait, l'existence d'annales angevines, précisément pour le temps qui nous occupe. Grégoire de Tours, qui ne parle pas des conciles tenus avant lui dans sa province, a tiré parti des annales, et c'est par son histoire (II, 18, 19) que nous les connaissons.

Les conciles de la province de Tours firent autorité de bonne heure ; en 506, le grand concile de la Gaule wisigothique, tenu à Agde, emprunta au concile de Vannes plusieurs de ses canons. On l'inséra, au VI<sup>e</sup> siècle, dans le *liber canonum* dit de Corbie. D'autres *libri canonum*, qui remontent aussi haut, notamment ceux des manuscrits de Pithou, de Saint-Maur, de Reims, de Beauvais, de Saint-Amand, contiennent l'un ou l'autre des trois conciles ou des documents annexes. Mais ce qui est plus intéressant que cette diffusion, c'est la constitution même de ce petit

(1) Cf. t. I, p. 144.

recueil de droit canonique, c'est la tenue des conciles, c'est l'effort de réorganisation ecclésiastique dont ils témoignent à cette extrémité de la Gaule, aux dernières heures du régime impérial romain. Les synodes d'Eustochius et de Perpetuus font, dans la région armoricaine, un remarquable pendant à ceux de saint Hilaire et de saint Césaire d'Arles.

§ 3. — *La province aux temps mérovingiens.*

Clovis recueillit en 486 l'héritage de Syagrius et de l'empire romain. Comme Syagrius, il ne fut d'abord obéi que jusqu'à la Loire, frontière du royaume wisigoth. C'est seulement en 507 qu'il franchit ce fleuve et conquiert la ville de Tours, jusqu'alors annexée à l'Aquitaine wisigothique.

A la mort de Clovis, Clodomir eut Tours dans son partage, et, après sa mort (524), cette ville passa aux mains de Clotaire. D'autre part, les légendes bretonnes mettent souvent leurs saints en rapport avec Childebart, ce qui suppose que son royaume s'étendait du côté du Mans et de Rennes. Mais il serait difficile de tracer des limites exactes, surtout pour les années 511-524.

Après la mort de Childebart (558), Clotaire et, plus tard, son fils Caribert (561-567), furent les maîtres de toute la province. Dans la succession de Caribert, Nantes échut à Gontran, Tours à Sigebert, roi d'Austrasie. Le reste fut attribué à Chilpéric, qui, de 575 à sa mort (584), s'appropriait aussi Tours et Nantes. Le traité d'Andelot (587) reconnut les droits de la couronne d'Austrasie sur la cité de Tours. Celle-ci formait avec Poitiers au sud-ouest, Vendôme et Châteaudun au nord-est, une des enclaves austrasiennes dans la France occidentale (1). Cette distinction disparut vers la fin du VII<sup>e</sup> siècle et les cités de l'ancienne Lyonnaise III<sup>e</sup> relevèrent désormais des mêmes princes que leur métropole.

(1) 595-612 (Théodebert II), 639-656 (Sigebert III), 663-673 (Childéric II).

Mais ceci doit s'entendre seulement des cités dont les Bretons ne s'étaient pas rendus maîtres.

Nous avons déjà trouvé en 461 un évêque des Bretons, *Mansuetus, episcopus Britannorum*, parmi les prélats assemblés au tombeau de saint Martin. Il est possible que cet évêque eût son siège dans l'île de Bretagne et qu'il fût venu par occasion aux fêtes de Tours; il est possible également qu'il fût le pasteur spirituel d'une troupe d'émigrés déjà établis en Gaule. Très peu d'années après le concile de Tours (467), l'empereur Anthemius, soucieux de défendre contre les Wisigoths d'Euric ce qui lui restait de l'Aquitaine, fit appel aux armes des Bretons. Un de leurs rois, Riotime, franchit l'océan à la tête de douze mille de ses compatriotes et vint s'installer sur le territoire de Bourges (1), près de la Loire (2). Ce Riotime était un prince religieux et de quelque culture; Sidoine Apollinaire fut en correspondance avec lui. Vers 475, les Wisigoths le mirent en déroute et le forcèrent à se réfugier chez les Burgondes, avec les débris de son armée.

Ni Riotime, ni Mansuetus n'ont d'attaches bien claires avec l'émigration bretonne que, peu après, nous trouvons installée en Armorique. Les premiers documents (3) de celle-ci nous la présentent au temps du roi Clovis et nullement comme chose nouvelle. Il y a donc lieu de croire que les colonies bretonnes avaient commencé assez longtemps avant la fin du V<sup>e</sup> siècle. Leur origine est fort obscure. Toutes les traditions s'accordent à les faire venir de la grande île. D'autre part, il n'est pas douteux que l'émigration ne soit contemporaine, au moins partiellement,

(1) Jordanes, *Getica*, 237.

(2) Sid. Apoll., *Ep.*, I, 7. Les mots *Britannos supra Ligerim sitos* ne peuvent évidemment s'entendre de Bretons établis dans le nord ou l'ouest de la péninsule armoricaine, fort loin de la Loire; le contexte prouve, d'ailleurs, qu'il s'agit d'un corps de troupes installé sur le territoire romain, entre Euric et les Burgondes. C'est tout à fait la situation du corps de Riotime, dans la cité de Bourges.

(3) Greg. Tur., *H. Fr.*, IV, 5; cf. la lettre citée plus loin, p. 253.

de l'établissement des Anglo-Saxons dans l'île de Bretagne (1). Cependant aucun indice ne conduit à croire que les émigrés soient partis des contrées envahies les premières, le Kent, le Sussex, l'Essex, l'Est-Anglie. Les légendes des saints font venir presque tous leurs héros de Cambrie, du pays de Stratclyde, même d'Irlande, c'est-à-dire de contrées qui conservèrent leur indépendance pendant tout le VI<sup>e</sup> siècle et même beaucoup plus tard. Deux dénominations introduites en Armorique par les nouveau-venus, celles de *Dumnonia* et de *Cornubia*, paraissent indiquer que le gros de l'émigration provenait des pays occupés dans l'île par les *Dumnonii* et les *Cornovii*. Aucune légende n'explique ces termes, bon nombre les supposent en usage. Or, les *Dumnonii* et les *Cornovii* ne furent menacés par les Saxons que dans le courant du VI<sup>e</sup> siècle. Il est donc possible que le courant principal de l'émigration remonte, partiellement au moins, à une autre cause que celle qui est communément acceptée. La crainte des Scots et des Pictes aura eu ici son rôle à côté de l'invasion saxonne. Peut-être le déplacement des *Dumnonii* et des *Cornovii* est-il en rapport avec l'abandon de l'île par les troupes romaines.

Ces colonies formaient de véritables tribus, de petits états dirigés par des rois, comme il y en avait alors beaucoup dans la grande île bretonne. Les fils de Clovis eurent assez d'autorité sur les nouveau-venus pour obliger leurs chefs à ne plus porter officiellement le titre de roi et à se contenter de celui de comte. On ne sait rien de leurs rapports ni avec Clovis ni avec le gouvernement romain dont il avait recueilli l'héritage en ces contrées.

(1) Gurdestin, l'auteur de la vie de saint Guérolé, est le seul, je crois, des anciens hagiographes bretons qui ait conscience de cette chronologie; *Tempore non alio quo gens barbara... Saxonum maternum possedit cespitem*. Cf. J. Loth, *L'émigration bretonne en Armorique*, p. 168. Gildas (c. 4, 25) parle de concitoyens partis pour l'exil sur des navires, de personnes réduites, par les horreurs de l'invasion saxonne, à fuir au delà de la mer (*transmarinas petebant regiones*); mais il ne dit pas où ils allèrent se fixer. Gurdestin avait lu Gildas. Ingomar, au XI<sup>e</sup> siècle, dépend des vies de saints antérieures.

Quelle qu'ait été l'importance réelle du changement de titre imposé à leurs chefs nationaux, les Bretons se maintinrent dans l'ouest et le nord de la presqu'île armoricaine et ne furent pour les rois francs que des clients assez indociles. Au déclin du VI<sup>e</sup> siècle, on les voit gagner sur la côte sud, dans le territoire de la cité des Vénètes, guerroyer sans cesse contre les armées de Chilpéric, de Gontran et de Childebert II. Au siècle suivant, un de leurs rois apparaît avec ce titre dans l'histoire de Dagobert. Ce roi, Judicael, ne régnait peut-être que sur une partie des Bretons. Le temps de Charlemagne et de Louis le Pieux est une période de soumission plus effective, bien qu'elle ait été coupée encore de quelques révoltes. L'indépendance bretonne s'affirma sous Nominoé; un état breton fut fondé alors aux frais de Charles le Chauve, qui y perdit les cités de Rennes et de Nantes, avec ce qui restait aux Francs dans la cité de Vannes et même un coin de celle de Poitiers. Le titre du souverain ou des souverains fut d'abord indécis et se modifia par la suite; mais la Bretagne, principauté, royaume ou duché, demeura autonome jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle.

#### § 4. — *Les églises bretonnes avant Nominoé.*

A deux reprises différentes, en 453 et au temps du concile de Vannes (vers 465), nous avons pu dénombrer l'épiscopat de la Troisième province. Il ne comptait alors que huit membres. La *civitas Diablintum* avait disparu déjà et avait été annexée à celle du Mans.

Les progrès de l'émigration bretonne amenèrent bientôt des changements plus importants. Le plus ancien témoignage ecclésiastique sur l'émigration bretonne en Armorique est une lettre (1) adressée à deux prêtres bretons, Louocat

(1) Voir mon article *Louocat et Calihern*, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1885, p. 5. Mon édition a été reproduite par M. de la Borderie dans son *Histoire de Bretagne*, t II, p. 527.

et Catihern, par le métropolitain de Tours Licinius et deux de ses comprovinciaux, Melanius de Rennes (saint Melaine) et Eustochius d'Angers. L'intervention de Licinius, qui siégea de 509 à 521, nous donne la date de cette pièce. C'est un rappel aux règles canoniques sur les garanties du célibat ecclésiastique et sur le ministère des diaconesses. Les prêtres incriminés circulaient chez leurs compatriotes, de cabane en cabane, munis d'autels portatifs sur lesquels ils célébraient les saints mystères. Ils se faisaient assister par des femmes qualifiées en latin de *conhospitae*, ce qui semble indiquer qu'elles logeaient avec eux ; elles allaient jusqu'à distribuer l'eucharistie sous l'espèce du vin. Les trois évêques réprouvent ces abus et menacent les délinquants, au cas où ils persisteraient, de les retrancher de la communion.

Les évêques de Rennes et de Vannes étaient, par leur situation géographique, les plus rapprochés des pays occupés par les Bretons. Le fait que c'est celui de Rennes qui se met ici en avant semble indiquer que les abus se produisaient plutôt dans son voisinage, dans la Bretagne du nord, dans le pays auquel les nouveau-venus donnèrent le nom de Domnonée. Qu'étaient devenus les évêchés plus lointains, ceux qui correspondaient aux cités des Coriosopites et des Ossismes ? Nous n'en savons rien. Peut-être avaient-ils momentanément disparu ; peut-être avaient-ils été simplement occupés par des prélats émigrés. Vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle, les Bretons installés sur le territoire de Vannes parvinrent à placer pour quelque temps un de leurs chefs, Macliaw, sur le siège épiscopal. Un succès de ce genre, apparemment plus durable, fut obtenu à Coriosopitum (Quimper) ; la légende présente saint Corentin comme le premier titulaire de race bretonne.

Le chef-lieu de la cité des Ossismes, Carhaix, n'a pas conservé trace d'un établissement épiscopal. Saint-Pol de Léon est une fondation bretonne. Lorsque ce lieu devint le centre d'un diocèse proprement dit, sa circonscription

ne s'étendit pas jusqu'à Carhaix. Du reste, ce n'est pas seulement de ce côté, c'est dans toute la péninsule que les circonscriptions furent modifiées par l'établissement des Bretons. En s'étendant à l'est de la Rance, ils s'attribuèrent un pays qui, bien vraisemblablement, appartenait à la *civitas Redonum*. On admet généralement, sans pourtant en avoir la preuve, qu'ils maintinrent, tout en la franchissant, la frontière occidentale du diocèse de Vannes. Le diocèse de Quimper, qui s'étendit vers le nord-est jusqu'au delà de Carhaix, absorba sûrement une partie notable de la cité des Ossismes. A l'est de celle-ci, l'ancien territoire des Coriosolites fut tout entier occupé par les Bretons. C'était la partie centrale de leur royaume de Domnonée. Dans celui-ci il s'établit beaucoup de monastères, dont plusieurs durent leur origine à des moines revêtus de la dignité épiscopale. Saint Paul Aurélien fonda celui de Léon, saint Tutwal celui de Tréguier (1), saint Briec celui du Champ du Rouvre, où son nom s'est perpétué, saint Lunaire celui de Pontual, saint Malo celui d'Alet, saint Samson celui de Dol.

Comment ces fondations se partageaient-elles le ministère pastoral sur le territoire breton? Nous ne le savons guère. Les hagiographes, qui sont ici nos seules autorités, s'attachent plus à relever les vertus et les miracles des saints qu'à déterminer les limites de leur juridiction. Cependant, on voit par la plus ancienne vie de saint Tutwal que le monastère de Tréguier exerçait son autorité sur un grand nombre de paroisses éparses dans toute la Domnonée. Il en était de même de celui de Dol; pour celui-ci, l'éparpillement du ressort s'est maintenu jusqu'à la Révolution. Il est fort possible qu'il en ait été ainsi des autres grands monastères.

Une telle situation était le désordre même; il était inévitable qu'on en sortit un jour ou l'autre. Aucun docu-

(1) D'après une autre tradition (Vie de saint Briec, dans les *Anal. Boll.*, t. II, p. 179, 180), c'est saint Briec qui aurait aussi fondé ce monastère.



ment bien concluant ne prouve que ce changement nécessaire se soit produit avant Charlemagne.

Quant aux rapports entre ces établissements religieux et la hiérarchie épiscopale du pays franc, il est à croire qu'ils étaient des plus rares. Saint Samson paraît avoir assisté, sous Caribert (561-567), à un concile tenu à Paris; mais c'est le seul évêque breton que l'on trouve parmi les signataires des conciles mérovingiens. Au commencement, les nouveau-venus recouraient, pour les consécration épiscopales, au ministère des évêques francs les plus rapprochés. Mais comme ils se passaient du métropolitain de Tours, celui-ci protesta. Au concile tenu dans sa ville épiscopale, en 567, par des évêques du royaume de Caribert, il fit insérer un canon (1) par lequel il était défendu de consacrer en Armorique des évêques bretons ou romains sans l'assentiment oral ou écrit du métropolitain et des comprovinciaux. En cas de contravention, le délinquant devait se considérer comme excommunié jusqu'au prochain synode.

Une telle prohibition ne pouvait concerner que des évêques, et des évêques habitués à fréquenter les conciles francs. On avait donc montré, dans les diocèses voisins des Bretons, quelque complaisance à leur recruter un épiscopat (2). Ils parvinrent sans doute à se suffire entre eux et continuèrent de vivre à part. Leurs congénères de la grande île se brouillèrent bientôt avec les missionnaires romains envoyés par saint Grégoire pour convertir les

(1) Conc. Tur., c. 9 : *Ut in Britannia sine consensu metropolitani vel comprovincialium episcopi non ordinentur.* — Adicimus etiam ne quis Britannum aut Romanum in Armorico sine metropolis aut comprovincialium voluntate vel literis episcopum ordinare praesumat. Quod si quis contraire temptaverit, sententiam in anterioribus canonibus prolatam observet, et a nostra caritate usque ad maiorem synodum se cognoscat esse remotum, quia merito a caritate nostra vel nostris ecclesiis segregantur qui patrum statuta contemnunt.

(2) Félix, évêque de Nantes, était assez bien vu des Bretons. Il assista au concile de Tours. L'ordination de Macliau comme évêque de Vannes tombe précisément au temps que peut viser le décret du concile.



Anglo-Saxons. Pendant le VII<sup>e</sup> siècle et le VIII<sup>e</sup>, ils menèrent grand ramage de certaines particularités rituelles, relatives surtout à la fête de Pâques et à la forme de la tonsure, s'entêtèrent dans ces futilités et se mirent en schisme avec le Saint-Siège. Rien ne prouve que ceux d'Armorique les aient suivis jusque là. Mais ils conservèrent très tard plusieurs des usages pour lesquels les autres témoignaient tant d'enthousiasme ; leurs traditions encore toutes fraîches, la parenté, la langue, les rapports religieux, tout les rattachait aux Bretons de l'île. Les Gallo-Francis étaient pour eux des étrangers, souvent des ennemis.

Charlemagne parvint à les dompter, tout à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle. Peu après nous trouvons la Bretagne, car ce terme est maintenant entré dans l'usage, divisée en quatre circonscriptions ecclésiastiques, en quatre diocèses, dont les évêques résident à Vannes, à Quimper, à Saint-Pol-de-Léon et à Alet. Le diocèse d'Alet s'étend alors jusqu'à Roz, Plerguer, Miniac (1), localités qui seront plus tard attribuées au diocèse de Dol ; vers le sud, il atteint les bords de l'Oust, et, vers Guipry, ceux de la Vilaine. Au même siège est rattaché le grand monastère de Saint-Méen, dont le fondateur passait pour avoir été disciple de saint Samson.

Tel était l'état des choses au moment où Nominoé, prince indigène, mais fonctionnaire de l'état franc, s'insurgea contre Charles le Chauve, le battit (845), l'obligea à traiter (846) et finit par se créer une principauté avec les pays bretons et les cités franques de la frontière.

### § 5. — *La métropole de Dol.*

L'abbaye de Redon fut fondée sous le règne de Louis le

(1) *Vie de saint Malo*, I, 57, 102 ; p. 68, 95, Plaine. Saint Malo est représenté comme fondateur du monastère de Roz (*Raus*) ; Plerguer (*Plebs Arcar*) est pour lui une *plebs propria* ; à Miniac (*Meneac*) aussi il est chez lui. La sollicitude du biographe pour ces localités semble bien indiquer qu'on avait eu en effet, à Alet, des droits sur elles et qu'on était heureux de les rappeler, même après leur annexion au nouveau diocèse de Dol.

Débonnaire, par un clerc du diocèse de Vannes, saint Conwoïon. L'empereur Louis favorisa la nouvelle fondation, non sans se faire quelquefois tirer l'oreille; mais elle fut surtout bien vue de son représentant en Bretagne, le comte Nominoé. Quand celui-ci se fut rendu indépendant en fait du roi Charles le Chauve, Conwoïon continua de jouir de sa confiance, et son monastère s'en trouva bien. Personne ne contestera que l'abbé de Redon ait été le conseiller du prince des Bretons pour les affaires ecclésiastiques. Ce n'est pas, en tout cas, son biographe qui fournirait des raisons d'en juger autrement. « Or il advint, » nous dit cet auteur, qui n'est pas très éloigné des événements (1), « il advint que l'hérésie de Simon le Magicien s'éleva en Bretagne au temps de Nominoé et qu'elle souilla toute l'Eglise, de sorte que, du plus petit au plus grand, tout le monde s'adonnait à l'avarice. Le principal fauteur de cette hérésie était Susannus, évêque de Vannes (2). « Ici, il faut remarquer que l'évêque de Vannes est la bête noire du biographe. C'est dans son diocèse qu'avait eu lieu la fondation de l'abbaye de Redon; il y a peut-être là-dessous quelque rancune monacale. Conwoïon, désolé des progrès de l'hérésie, c'est-à-dire de la simonie, s'empressa d'en informer le prince, le menaçant de la colère divine s'il ne l'extirpait radicalement. Nominoé entra dans une grande fureur. Le biographe ne peut cacher ici que le prince breton avait le zèle de Dieu, mais non selon la science. C'est un grand aveu de la part d'un ami. Les évêques, docteurs et légistes de Bretagne furent convoqués. On lut les canons de l'Eglise; les évêques, interpellés sur leurs procédés simoniaques, firent la déclaration suivante : « Nous n'avons reçu de nos prêtres ni

(1) M. F. Lot a donné des raisons de croire qu'il écrivit entre 868 et 876 (*Ann. de Bretagne*, t. XXII, p. 1 et suiv.). Sa composition, sous le titre de *Gesta sanctorum Rotonensium*, se trouvera dans Mabillon, *Acta SS. O. S. B.*, t. IV, 2<sup>e</sup> partie, p. 211, ou dans l'histoire de Bretagne de dom Morice' *Preuves*, t. I, p. 229 et suiv.

(2) L. II, c. 10 (Morice, p. 251).

» dons ni présents, mais nous avons reçu et recevrons  
 » d'eux l'honneur qui nous est dû. » C'était nier la faute  
 qui leur était reprochée. L'évêque de Vannes, Susannus,  
 se défendit avec plus d'énergie que les autres, ce pourquoi  
 le biographe l'accuse de contredire les saints canons d'une  
 façon plus atroce.

En présence de ce conflit, l'assemblée décida que l'affaire serait portée devant le pape. Deux des prélats incriminés, Susannus de Vannes et Félix de Coriosopitum, furent chargés d'aller à Rome soutenir leur cause et celle de leurs collègues. L'accusation devait être présentée par Conwoïon lui-même, fondé de pouvoirs de Nominoé, qui le chargea d'offrir à saint Pierre une couronne d'or ornée de pierres précieuses et de demander au pape le corps de l'un de ses prédécesseurs martyrs pour l'église abbatiale de Redon. Léon IV réunit un concile et l'on y débattit l'affaire des évêques de Bretagne, en présence de Conwoïon. Les prélats de la cour du pape leur reprochant d'avoir accepté des présents pour les ordinations, ils répondirent : « Si nous en avons reçu, c'était par ignorance. » — « Comment ! » dit l'archevêque Arsène, « aucun évêque ne doit être ignorant ; votre excuse n'est pas recevable. » Pour qui connaît le personnel romain de cette époque, ce zèle de l'archevêque Arsène (1) est bien sujet à caution. Ce prélat, non point archevêque (2) mais évêque d'Orte, après avoir essayé, à la mort de Léon IV, de faire de son fils Anastase un antipape, parvint, sous Nicolas I<sup>er</sup>, à diriger la diplomatie pontificale. Tous les contemporains parlent de son avarice et de sa cupidité. Par un exemple rare en ces temps-là, il mourut dans l'impénitence finale, après avoir plusieurs fois volé la caisse du Saint-Siège et

(1) Sur Arsène, voir Lapôte, *L'Europe et le Saint-Siège à l'époque carolingienne*, 1<sup>re</sup> partie, *Le pape Jean VIII*, p. 41.

(2) Ce n'est pas sans raison que le biographe le qualifie d'archevêque. Arsène était un très grand personnage ; il vint en Gaule sous Nicolas I<sup>er</sup> en qualité de légat, et y fut reçu d'une façon extraordinairement imposante.

causé, par lui-même et par ses enfants, les plus grands embarras aux papes Nicolas I<sup>er</sup> et Hadrien II. Conwoïon s'était mis là sous un patronage bien extraordinaire, surtout en une cause comme celle qu'il était allé défendre à Rome.

Mais je reprends le fil de la narration. Après Arsène, le pape lui-même prend la parole : « Il faut, » dit-il, « obéir » à l'Évangile. Le Seigneur lui-même a dit : Si le sel » perd sa saveur, qui le salera ? C'est-à-dire, si l'évêque » se trompe, qui le corrigera ? Les saints canons disent » aussi que si un évêque, un prêtre, un diacre, est ordonné » pour de l'argent, il doit être déposé et son consécrateur » avec lui. » Ainsi, continue le biographe, il fut défini dans ce synode que nul évêque ne doit avoir l'audace d'accepter des présents de la part des ecclésiastiques ; autrement il perdra sa dignité, et sa place sera donnée à un autre. Le synode terminé, les évêques demandèrent congé au pape pour rentrer dans leur patrie. Léon IV accorda à Conwoïon le corps de saint Marcellin, pape et martyr ; ils partirent tous, heureux d'emporter un tel trésor. Nominoé averti vint à leur rencontre avec les évêques et les nobles bretons, et l'on fit un accueil solennel au corps saint.

A partir de ce moment, le biographe ne parle plus des évêques soi-disant simoniaques. Tout ce qu'il en a dit n'a évidemment pour but que de montrer quelle a été l'occasion du voyage de saint Conwoïon à Rome et comment il en a rapporté le corps de saint Marcellin. Il essaye de donner à entendre que saint Conwoïon et son protecteur Nominoé eurent gain de cause devant le pape, ce qui est loin d'être la vérité. Nous verrons tout à l'heure ce que les pièces officielles permettent de savoir sur cette affaire.

En attendant, nous pouvons produire un document (1) moins ancien, peut-être, que la vie de saint Conwoïon,

(1) *Indiculus de episcoporum Britonum depositione*, Bouquet, t. VII, p. 288; Morice, t. I, p. 288. Voir sur cette pièce R. Merlet, *La Chronique de Nantes*, p. XLIX, et *Bulletin critique*, 1897, p. 4.

mais écrit dans un autre esprit que le fragment de panégyrique dont je viens de rapporter le contenu. C'est l'*Indiculus de episcoporum Brittonum depositione*, publié d'abord par Sirmond (1), d'après un manuscrit du Mont-Saint-Michel. Ce récit a dû faire partie d'un mémoire en faveur de la métropole de Tours, dans son conflit avec celle de Dol. Il a été mis à contribution, au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, par la chronique de Nantes (2). On ne peut le considérer comme tout à fait contemporain. Cependant les inexactitudes que l'on y relève n'ont rien d'exorbitant et ne dépassent guère la mesure de ce que se permettent, à propos des mêmes événements, les *Gesta sanctorum Rotonensium*. Suivant ce récit, Nominoé, voulant se faire consacrer roi et trouvant de l'opposition chez les prélats de Bretagne, les fit accuser de simonie afin d'avoir un prétexte pour les déposer. Comme les prélats ne se reconnaissaient point coupables,

(1) Dans son édition des capitulaires de Charles le Chauve, notes, p. 132 (Paris, 1623); cf. Mabillon, *Acta SS. saec. IV*, p. II, p. 186; Bouquet, t. VII, p. 288; Morice, t. I, p. 288.

(2) Bien que M. Ferd. Lot (*Annales de Bretagne*, t. XXII, p. 425 et suiv.), reprenant la thèse de M. Merlet, ait affirmé de nouveau que l'*Indiculus* a été copié sur le ch. XI de la Chronique de Nantes, je persiste à croire, au contraire, que la Chronique dérive de l'*Indiculus*. S'il en était autrement, comment expliquerait-on que des longs développements de la Chronique sur le rôle de Conwoïon et l'intervention du pape Léon IV, l'*Indiculus* n'ait pas conservé la moindre trace? L'esprit des deux documents est sûrement le même, très hostile à la métropole de Dol et à l'indépendance des princes bretons. Comment, ayant sous les yeux un récit où les entreprises de Nominoé sont contrecarrées par le pape, aurait-on renoncé à un tel argument? Du reste, le début de l'*Indiculus*, « Nomenoius valde superbus, « urbem Namneticam, Redonicam, ac etiam Andegavense territorium et « Cenomanense usque Meduanam invasit », transcrit dans la Chronique, y fait évidemment double emploi avec le récit des conquêtes de Nominoé, tracé quelques lignes plus haut. Dans l'*Indiculus*, l'évêque d'Alet Salocon est qualifié d'*Aletensis*; dans la Chronique, cet ethnique devient *Dialetensis*, et cela non seulement en cet endroit (c. XI), mais au c. IV, où il est question de *Britanni Dialetenses*. Cette différence d'orthographe, pour n'avoir rien à faire avec le nom de la *civitas Diablintum* (cf. plutôt la dénomination postérieure de *Quidalet*), est pourtant bien faite pour suggérer l'idée de deux auteurs distincts. — De ces considérations, toutefois, il ne résulte que l'antériorité de l'*Indiculus* à la Chronique : entre les deux documents il y aura une distance plus ou moins grande. Je n'ai pas à la mesurer ici.

il leur fit conseiller en secret, par un de ses confidents, de s'empreser de le faire, autrement ils seraient tous égorgés. Les malheureux cédèrent à la force (1), et Nominoé leur donna des successeurs. Ils étaient au nombre de quatre : Susannus de Vannes, Salocon d'Alet, Félix de Coriosopitum, Liberalis de la cité des Ossismes. De leurs quatre diocèses, il en fit sept, dont un eut son siège au monastère de Dol. Nominoé décréta que son titulaire serait archevêque ; de même les monastère de Saint-Brieuc et de Pabu-Tutwal furent érigés en évêchés. Ainsi il y eut trois sièges constitués par usurpation ; les quatre autres furent maintenus avec de nouveaux titulaires. Ces changements opérés, Nominoé réunit ses évêques à Dol et se fit consacrer roi.

Quoi qu'il en soit de l'onction royale, qui est sans doute une transformation légendaire de quelque cérémonie politique mais caractérisée, ce que je retiens dans cet exposé c'est : 1° la nouvelle circonscription des évêchés, dont le nombre se trouve porté de quatre à sept ; 2° les noms des anciens sièges et ceux des nouveaux ; 3° les noms des titulaires déposés ; 4° la constitution d'une métropole à Dol. Ce dernier point n'est contesté par personne ; quand aux noms des évêques déposés, trois sur quatre nous sont connus d'ailleurs (2). Restent les circonscriptions et les nouveaux sièges. De tels détails n'ont assurément rien de légendaire, et l'on ne voit pas que le controversiste tourangeau eût intérêt à les inventer. Qu'il s'effarouche de voir constituer une métropole rivale de celle de saint Martin et que Nominoé, responsable de la fondation nouvelle, soit maltraité par lui, cela est très naturel. Qu'il s'irrite de voir déposer des évêques sans raisons valables, cela se

(1) L'événement eut lieu aux environs de Redon, *in aula quae vocatur Coillouh*, localité qui n'est pas encore identifiée, en mars ou avril 848.

(2) Félix de Quimper est mentionné avec Susannus de Vannes dans les *Gesta* de Redon ; Susannus et Salocon sont marqués dans une lettre du concile de Soissons, en 866 ; v. plus loin, p. 275.

conçoit encore. Mais qu'il ait inventé de toutes pièces ce qu'il dit de la multiplication des évêchés, c'est ce qui paraît invraisemblable. Quel intérêt avait-il à imaginer ce fait ? Il était plutôt à l'avantage de Nominoé. Sans doute il traite d'irréguliers (*usurpatitii*) les nouveaux évêchés. C'est le point de vue tourangeau, ou plutôt franc. Les Bretons devaient voir les choses autrement. Avant Charlemagne, les monastères de Dol, Saint-Brieuc et Tréguier avaient été des centres de ministère pastoral ; leurs abbés, revêtus ou non du caractère épiscopal, avaient, à la mode celtique, juridiction sur un grand nombre de paroisses. Il est même à croire que cette juridiction leur avait été maintenue, avec quelques réserves, sous le régime franc. En les reconnaissant comme évêques diocésains, en les mettant sur le même pied que les titulaires de Vannes, de Quimper, de Léon et d'Alet, Nominoé n'introduisait pas un bien grand changement par rapport à la situation présente ; il restaurait plutôt un état de choses dont le souvenir ne pouvait avoir disparu, car le régime des quatre diocèses ne fonctionnait que depuis quarante à cinquante ans. Le récit de l'*Indiculus* correspond donc en gros à la situation qu'il décrit. Toutefois il est incomplet en ceci qu'il ne prononce pas le nom de Conwoïon et qu'il néglige les négociations avec Rome ainsi que la protestation tant du pape que des conciles francs.

Ouvrons maintenant les lettres pontificales et les actes des conciles, qui sont assurément, en pareille matière, les documents les plus autorisés.

Vers la fin de l'année 847 (1), le pape Léon IV reçut une députation d'évêques bretons, porteurs d'une lettre écrite au nom de tous leurs collègues. Dans sa réponse (2)

(1) Sur cette date, voy. R. Merlet, *L'émancipation de l'Eglise de Bretagne*, dans la revue *Le Moyen âge*, 1898, p. 10, note.

(2) Le texte de cette lettre a pu être reconstitué intégralement en y faisant rentrer quelques fragments qu'on jugeait autrefois appartenir à d'autres lettres du même pape (Jaffé, 2599; *M. G. Ep.*, t. V, p. 593).



il commence par dire qu'il est heureux de voir les évêques s'occuper des affaires ecclésiastiques, lesquelles, à en juger par le caractère des personnes qui jusque-là écrivaient au pape (1), semblaient être tombées entre les mains des laïques. Chacune des questions posées par les prélats au chef de l'Eglise va être l'objet d'une réponse. Je néglige ici les points relatifs à la discipline commune, aux sortilèges, au mariage, au pillage des biens ecclésiastiques, aux dîmes et à l'abstinence. Il y en avait d'autres, qui concernaient plus ou moins directement l'affaire soulevée par Nominoé. Les évêques avaient demandé si des clercs simoniaques pouvaient faire pénitence en conservant leur dignité ou si on devait les déposer sans retour. Le pape répond, conformément à la discipline antique, qu'il n'est pas possible de les maintenir en fonctions et qu'ils doivent être déposés. Il ajoute que la sentence ne peut être prononcée que par un tribunal composé de douze évêques et que les faits criminels doivent être prouvés par soixante-douze témoins (2). Que si les inculpés sont évêques et désirent être jugés par le pape, nul ne doit porter contre eux une sentence définitive. Il indique même quels sont les textes de loi ecclésiastique qui doivent régler la procédure et la pénalité dans les jugements conciliaires.

Les évêques demandaient ensuite qui a le droit de diriger les affaires ecclésiastiques. Le pape répond que ce sont évidemment les évêques et les clercs qui ont reçu l'ordination. Cette réponse du pape, comme la question elle-même, suppose que les évêques bretons avaient à se plaindre de l'ingérence des laïques (Nominoé ?) et des moi-

(1) Ceci suppose une correspondance antérieure, relative sans doute aux mêmes affaires, entre le pape et Nominoé, conseillé évidemment par le fidèle Conwoion.

(2) Ceci est du droit canonique de fantaisie, inspiré par certains apocryphes dont le succès préludait à celui qu'allait obtenir, peu après, l'imposition des Fausses Décrétales. Exiger qu'un fait soit attesté par 72 personnes pour qu'il soit considéré comme établi judiciairement, c'est, au fond, opposer à ceux qui l'allèguent une fin de non recevoir.



nes (Conwoïon?) dans les affaires ecclésiastiques. Une autre question portait sur les eulogies ou présents que les évêques exigeaient des prêtres quand ils venaient au synode. Le pape dit qu'il n'y a rien de réglé à ce sujet ; mais qu'il est peut-être à craindre que, si l'on exige quelque redevance de ce genre, les prêtres soient moins empressés à venir au synode. Il est sage de ne rien imposer et de se borner à accepter ce que l'on apporterait volontairement.

On attendrait que cette lettre dit quelque chose des relations métropolitaines. Or, elle est entièrement muette sur les rapports entre les évêques bretons et l'archevêque de Tours. Le pape ne traite que les questions qui lui ont été posées. A ce moment, sans doute, le métropolitain de Tours n'avait pas encore porté à Rome ses réclamations. Il est même très improbable que la métropole de Dol fût déjà constituée.

Nous n'avons plus le texte entier de la réponse du pape à Nominoé ; mais nous savons, par les passages que Nicolas I<sup>er</sup> en cita plus tard, dans une lettre au roi Salomon (1), qu'elle était entièrement conforme à la précédente ; il y était dit, en particulier, que l'affaire des simoniaques devait être jugée, d'après les canons, par un tribunal compétent et suivant une procédure régulière (2).

En comparant ces documents avec la vie de saint Conwoïon, on constate que le biographe a péché plutôt par réticence que par mensonge. Le pape condamna certainement la simonie d'une manière théorique ; mais là n'était pas la question. Il s'agissait de savoir si les évêques bretons étaient réellement simoniaques et si leur prince avait

(1) Ecrite en 862 ; Jaffé, 2708 ; Migne, *P. L.*, t. CXIX, p. 806.

(2) *J.*, 2600. — Il n'y a pas lieu d'identifier avec cette lettre celle où il était question de Gislard et d'Actard (Migne, *P. L.*, t. CXV, p. 672 ; t. CXIX, p. 806). Je ne crois pas non plus qu'il y ait lieu d'admettre, sur le témoignage de la *Chronique de Nantes*, que le pape ait eu à répondre à une consultation de Nominoé sur la « restauration du royaume de Bretagne. » Merlet, *l. c.*, p. 7 et suiv.

qualité pour les déposer. Sur ce point, le pape s'opposa très carrément à ses prétentions. Quant à juger lui-même les évêques accusés, on ne voit pas qu'il en ait été requis d'un côté ou de l'autre. Mais renvoyer la cause à un tribunal de douze évêques, c'était la renvoyer aux évêques francs, qui, certes, se seraient bien gardés d'entrer dans les prétendus scrupules de l'usurpateur breton.

Le biographe semble pourtant dire que les évêques avaient fait des aveux devant le synode romain, et qu'ils s'étaient défendus en prétextant leur ignorance. Cette assertion peut, je crois, être conciliée avec la lettre du pape. Dans celle-ci, en effet, il est question d'eulogies que les évêques avaient l'habitude d'exiger de leurs prêtres quand ils venaient au synode. Ils croient devoir demander au pape s'ils en ont le droit. On voit par la réponse du pape que la question n'était pas claire pour lui-même. Sur ce point, si je ne me trompe, les évêques auront avoué la pratique qu'ils observaient. C'est apparemment sur cet usage que se fondait toute l'accusation de simonie soulevée avec tant de zèle par Nominoé. C'est l'histoire des animaux malades de la peste : Nominoé, à qui il arrivait souvent de manger le berger, se scandalisait des peccadilles d'évêques peu dévoués à ses prétentions politiques.

Pour ne pas tout lui refuser, Léon IV accorda au prince armoricain les reliques qu'il demandait. Le biographe nous dit bien qu'on les reçut en grande pompe, mais il garde un silence prudent sur l'accueil qui fut fait à la lettre pontificale. Nominoé n'en tint aucun compte ; il expulsa purement et simplement les évêques des quatre diocèses bretons et en mit d'autres à leur place (1).

On ne trouve nulle part la liste de ces prélats mercenaires, pour parler comme les conciles francs, intrus, voleurs et larrons, pour employer les propres expressions des lettres pontificales. Courantgen était évêque de Vannes

(1) Lettre du concile franc à Nominoé (Migne, P. L., t. CXIX, p. 554).

en 850 ; au temps d'Erispoé (851-857) Rethwalatre siégeait à Alet, Clutwoïon à Saint-Pol, Anaweten à Quimper.

Parmi les expulsés, deux, Félix et Liberalis, se réconcilièrent avec Salomon, le second successeur de Nominoé, et furent réintégrés sur leurs sièges en 866. Quant à Susannus et Salocon, ils étaient encore exilés en France à la même époque. Salocon mourut à Flavigny; il y a lieu de croire que Susannus ne revint pas non plus en Bretagne.

L'attentat consommé par le prince breton ne pouvait manquer de soulever les protestations les plus vives à Rome (1) et dans le sein du clergé franc. Du reste, Nominoé était l'ennemi national pour les prélats du royaume de Charles le Chauve. Ses conquêtes, qu'il poussait jusqu'à la Mayenne et au delà, étaient accompagnées de meurtres, d'incendies, de pillages, de violences de toute espèce. Les pirates normands n'en faisaient pas davantage. Les évêques des quatre provinces de Tours, de Sens, de Reims et de Rouen, réunis en concile (fin 850 ou commencement de 851), lui écrivirent une lettre solennelle, dans laquelle ils lui reprochaient tous ses méfaits, l'engageant à les réparer. En particulier, ils lui faisaient un grand crime de ce qu'il avait refusé de recevoir un envoyé du pape et la lettre dont il était porteur, lui déclarant que, s'il persistait dans cette attitude schismatique, ils prononceraient l'anathème contre lui, qu'il n'aurait aucune place au ciel et ne vivrait pas longtemps sur la terre (2).

(1) Voy. la note suivante.

(2) M. Merlet, *Le Moyen âge*, 1898, p. 21, propose de fixer au mois de février 851 la rédaction de cette lettre. Suivant lui, la lettre pontificale refusée par Nominoé aurait été adressée à ce personnage sur les réclamations de l'évêque Actard, chassé de Nantes vers le mois d'octobre 850 et remplacé par un intrus appelé Gislard. Une lettre de Léon IV a sans doute été écrite à ce propos (cf. J., 2600); mais je doute que ce soit d'elle qu'il s'agit ici. D'après la façon dont le concile parle de la lettre refusée par Nominoé, celle-ci devait être antérieure à la trahison de Lambert (été 850); elle paraît avoir été plutôt une protestation contre la déposition des évêques de Bretagne et la fondation de la métropole de Dol. Du reste, il est difficile d'expliquer, dans le système de M. Merlet, qu'Actard n'ait pas assisté au concile, que celui-ci se soit tenu à Tours ou ailleurs.

Nominoé ne semble pas s'être inquiété des menaces de l'épiscopat franc. Il comptait apparemment sur les prières de Conwoïon et de ses moines pour se maintenir en grâce auprès de Dieu. Mais, comme le lui avaient prédit les évêques, il ne tarda pas à mourir (7 mars 851). Sa mort, du reste, n'apporta aucun changement à la situation. Elle se maintint sous Erispoé (851-857), son fils et successeur. Erispoé ayant été assassiné et remplacé par Salomon, celui-ci présenta, apparemment au pape Benoît III, une requête en vue de faire régulariser la situation du corps épiscopal de Bretagne. Mais Benoît III répondit avec l'accent de la plus douloureuse indignation qu'il n'admettrait jamais que l'on chassât de leurs sièges des évêques qui n'auraient point été jugés par douze de leurs collègues (1). En 859, les évêques des trois royaumes de Charles le Chauve, de Lothaire II et de Charles de Provence, réunis en concile à Savonnières, près Toul, adressèrent deux lettres, l'une à des seigneurs bretons dont on avait fort à se plaindre, l'autre à quatre évêques du même pays, Fastcarius, Wernarius, Garnobrius et Félix. Cette lettre était signée des sept métropolitains de Lyon, Rouen, Tours, Bourges, Reims, Cologne et Besançon. On y reprochait aux destinataires d'avoir négligé d'assister au concile, bien qu'ils y eussent été invités, et de ne pas rendre au métropolitain de Tours l'obéissance qui lui était due ; on leur rappelait que le schisme introduit sous Nominoé leur avait valu d'être excommuniés ; on les invitait à réparer leurs torts ; ils {devaient exhorter leur prince à rentrer dans le devoir, tant au point de vue religieux qu'au point de vue politique.

Les noms des évêques bretons auxquels cette lettre est adressée offrent un certain intérêt. Le premier, Fastcarius, est ordinairement identifié avec le Festgen du cartulaire

(1) La lettre est perdue, mais elle est citée dans une lettre de Nicolas I<sup>er</sup> au même Salomon (Jaffé, 2708).

de Redon et le Festinien (*Festinianus*), évêque de Dol, dont il est question dans la correspondance de Nicolas I<sup>er</sup>. Wernarius est l'évêque de Rennes. Ce prélat signait encore, en 843, comme prélat franc, un privilège du monastère de Germigny, dans le diocèse d'Orléans. Depuis 850, il était entré dans l'obédience des chefs bretons. Les sièges des deux autres prélats n'ont point encore été déterminés. Ce sont, je crois, les évêques de Saint-Brieuc et de Tréguier. Nous savons en effet quels étaient, en 859, les titulaires de Nantes, de Vannes, de Quimper, d'Alet et de Léon. Aucun d'eux ne s'appelle Garnobrius ou Félix. Il ne reste que les sièges de Saint-Brieuc et de Tréguier à qui nous puissions attribuer ces deux prélats. On voit ainsi quel principe avait guidé l'épiscopat franc et dans la convocation adressée aux prélats bretons et dans le choix des destinataires de sa lettre synodale. L'évêque de Rennes était dans une situation régulière ; la conquête seule l'avait séparé de l'épiscopat franc ; mais aucun doute ne pouvait s'élever sur sa légitimité. Les évêques de Dol, de Saint-Brieuc et de Tréguier devaient, il est vrai, leur situation à Nominoé (1) ; mais c'était une situation spéciale, très différente de celle des successeurs donnés aux évêques indûment déposés. On n'avait pas été obligé de chasser quelqu'un pour les installer. Autre chose était de découper de nouvelles circonscriptions épiscopales dans les anciennes, autre chose de chasser des évêques sans forme de procès, uniquement pour des motifs politiques. Les droits de ceux-ci sur leurs anciens sièges avaient été manifestement violés ; leurs successeurs n'étaient que des intrus. En les considérant comme tels, les évêques francs ne faisaient qu'appliquer les règles les plus élémentaires du droit ecclésiastique. Il n'est donc pas étonnant qu'ils n'aient point invité à leur concile Courantgen de Vannes, Anewethen

(1) Rien n'empêche d'admettre que les prélats installés par Nominoé sur ces trois sièges n'aient été tout simplement les abbés alors en fonctions,

de Quimper, Clutwoïon de Saint-Pol et Rethwalatre d'Alet, et qu'ils n'aient pas daigné les désigner dans la suscription de leur lettre.

Celle-ci demeura sans effet, comme les admonestations précédentes. Salomon, cependant, ne désespérait pas de s'entendre, sinon avec l'épiscopat franc, au moins avec le pape. Il envoya, en 862, une ambassade à Nicolas I<sup>er</sup>, avec des lettres où il lui disait que les évêques déposés l'avaient été sur le conseil et avec l'autorité du pape Léon IV. Nicolas fit vérifier dans ses archives (1) et ne tarda pas à découvrir que les choses s'étaient passées d'une façon contraire aux assertions du roi des Bretons. Celui-ci ajoutait que les condamnés avaient avoué leurs crimes. A cela le pape avait à objecter que l'aveu pouvait avoir été arraché par la terreur et n'être pas conforme à la vérité ; que d'ailleurs il aurait dû, pour être valable, être présenté dans un procès conforme aux règles, et non devant des laïques dévoués au roi et conspirant manifestement la perte des accusés (2). Il répondit dans ce sens au roi Salomon, l'engageant avec bienveillance à porter cette affaire devant le métropolitain de Tours, assisté de douze évêques ; que s'il lui répugnait de s'adresser à ce métropolitain, il lui offrait de juger lui-même l'affaire, à Rome, pourvu qu'on lui envoyât deux des évêques déposés et deux des évêques installés à leur place, avec un représentant du roi. L'affaire de la métropole lui avait été soumise avec celle des prélats. Le pape ne refuse pas de l'examiner, quand la paix sera faite entre les Bretons et les Francs.

Cette paix ayant été conclue en 863, Salomon reprit les négociations avec le pape, se bornant à demander le pallium pour l'évêque de Dol, sans insister davantage pour la reconnaissance des prélats intrus. Le roi breton et ses

(1) Migne, *P. L.*, t. CXIX, p. 806.

(2) Remarquer la coïncidence entre ce passage de la lettre pontificale et la façon dont l'*Indiculus* présente les choses.

évêques n'étaient guère au courant des usages épistolaires ; ils écrivaient au pape en mettant leurs noms avant le sien et sans sceller leurs lettres. Dans les réponses qu'on leur fait, il est beaucoup insisté sur ces formalités. A une première demande de pallium faite par le roi, en 865, Nicolas répond (1) en indiquant les conditions dans lesquelles une pareille faveur doit être sollicitée ; la première est l'envoi à Rome des lettres pontificales qui ont accompagné les concessions antérieures faites aux prédécesseurs du postulant. C'était mettre le roi breton et l'évêque de Dol dans le plus grand embarras, car ils n'avaient évidemment aucun document de ce genre à produire. Ils insistèrent néanmoins et écrivirent au pape chacun de son côté. Dans sa lettre Festgen (Festinien, Fastcaire) se bornait à dire que l'un de ses prédécesseurs, Restoald, avait été consacré archevêque par le pape Sévérin, comme on le lisait dans les *Gesta romains* (2), et que le pape Hadrien avait envoyé le pallium à un certain Juthinaël.

Nicolas répondit (3) qu'on avait eu tort de ne tenir aucun compte de ses prescriptions ; il avait demandé qu'on réglât la question de savoir qui était le métropolitain des évêques bretons et quels pouvaient être leurs titres à s'émanciper de la juridiction de Tours ; on n'en avait rien fait (4). Il avait indiqué aussi, comme condition essentielle, que la demande du pallium fût accompagnée de l'envoi des lettres pontificales par lesquelles des concessions semblables avaient été faites aux anciens évêques de Dol. Au lieu de lui faire tenir ces pièces, on le renvoyait aux *Gesta ponti-*

(1) Jaffé, 2789; Migne, *P. L.*, t. CXIX, p. 925.

(2) *Sicut in nostris legitur gestis*, dit le pape ; en reproduisant la phrase de Festgen, il est obligé de changer le possessif ; l'évêque de Dol avait dû écrire *in vestris*.

(3) Jaffé, 2806, 2807; Migne, *P. L.*, CXIX, p. 969, 970.

(4) A ce propos, le pape remarque qu'il n'y avait que sept évêchés en Bretagne. « Quia vos, qui tantum septem episcopos habetis, quae causa ecclesiasticae traditionis vos sinat habere metropolim ignoramus. » Ce sont évidemment les quatre évêchés primitifs, plus les trois qui en furent démembrés par Nominoé. Rennes et Nantes sont en dehors du compte.



*ficum*. Eh bien, ces *Gesta*, il les avait parcourus et il n'y avait rien trouvé de semblable.

Ici j'ouvrirai une parenthèse sur les documents de Festinien. Ce que l'on entendait par *Gesta* des papes, au VIII<sup>e</sup> et au IX<sup>e</sup> siècle, ce n'est pas autre chose que le *Liber pontificalis*. Si l'on avait voulu parler des registres où se conservaient les copies des lettres expédiées par la chancellerie pontificale, on se serait servi de l'expression *regesta*, ou bien on aurait désigné l'*archivium* ou le *scrinium* du Saint-Siège, où ces registres étaient déposés (1). Il faut remarquer que Festinien ne semble avoir cité les *Gesta* que pour Sévérin, et qu'il dit, non pas précisément que ce pape avait donné le pallium à Restoald, mais qu'il l'avait ordonné archevêque : *Scriptistis praeterea nobis ut huius Romanae sanctae ecclesiae praesul Severinus Restoaldum decessorem vestrum, sicut in nostris legitur gestis, in archiepiscopum consecrasset, et Adrianus cuidam Juthinaelo pallium dedisset. Sed nos utrorumque gestis revolutis nihil in eis super his penitus valuimus reperire*. Nicolas fit vérifier pour les deux papes et ne trouva rien ; en effet, il n'y a rien de semblable ni dans la vie de Sévérin, ni dans la vie d'Hadrien I<sup>er</sup>. Cependant, la citation de Festinien n'était pas absolument imaginaire ; je suis parvenu à la retrouver, non pas, il est vrai, dans la vie de Sévérin, mais dans celle de Sergius (687-701).

Il est dit, à la fin de celle-ci : *Hic ordinavit Bertoaldum Britanniae archiepiscopum*. Le nom de Sergius aura été changé par inadvertance en celui de Severinus, soit par le secrétaire de Festinien, soit par celui du pape ; mais la référence est nette et claire. Le changement de Bertoald

(1) C'est ce que fait Nicolas I<sup>er</sup> dans sa première lettre à Salomon, en parlant des lettres de ses prédécesseurs Léon IV et Benoît III : « Sciat prudentia tua, nos de eiectis et in locis illorum aliis subrogatis episcopis diligenter in archivis sanctae Romanae ... ecclesiae requisisse. — De Gislardo autem et Actardo episcopis, de quibus scripsisti, multo aliter quam tua referebat epistola in scrinio nostro reperimus. » Migne, P. L., t. CXIX, p. 806, 807.



en Restoald est de ceux que l'on peut imputer aux copistes (1).

Malheureusement pour les prétentions de l'évêque de Dol, le Bertoald nommé archevêque de Bretagne par Sergius est bien connu et n'a rien à voir avec le siège de Dol. C'est le huitième archevêque de Cantorbéry, consacré en 693. Il y a donc lieu d'effacer de la liste des évêques de Dol ce prétendu prédécesseur de Festinien.

Une autre conclusion à tirer de là, c'est que Festinien, non seulement n'avait point dans ses archives les documents que le pape lui demandait, mais qu'il ne se faisait aucun scrupule de se chercher des prédécesseurs en dehors de toute tradition locale.

Le cas de Juthinaël est moins clair. La façon dont le pape rapporte l'allégation de Festinien ne permet pas d'affirmer que l'évêque de Dol ait présenté Juthinaël comme son prédécesseur (2). En tout cas, ce Juthinaël devait être, dans la pensée ou dans l'imagination de Festinien, un évêque breton. Or, il est bien difficile de croire que le pape Hadrien (772-795) ait concédé le pallium à un prélat armoricain de cette nationalité. C'est à peine si l'on peut affirmer que, dans les dernières années de ce pape, le pallium fût accordé à tous les métropolitains francs. Jusqu'à Charlemagne, cet insigne était une décoration spéciale, donnée à quelques évêques comme symbole d'une certaine délégation de la juridiction pontificale. Il arrivait parfois qu'elle fût accordée à des évêques qui n'étaient pas métropolitains. Au temps de saint Grégoire, l'évêque Syagrius d'Autun, au temps de Pépin, l'évêque de Metz Chrodegang, au temps de Charlemagne l'évêque d'Orléans Théo-

(1) Le *Liber pontificalis* était connu en Bretagne au temps de Nicolas I<sup>er</sup>. Indépendamment de l'usage qu'en fait ici l'évêque Festinien, on peut citer la vie de saint Conwoïon, qui en reproduit plusieurs passages, à propos de la translation de saint Marcellin. C'est sans doute Conwoïon lui-même qui l'aura rapporté de Rome avec ce corps saint.

(2) *Restoaldum, decessorem vestrum ... cuidam Juthinaelo.*

dulphe, au temps d'Hadrien II, successeur de Nicolas, Actard, évêque de Nantes, en furent honorés; mais ce sont là des cas exceptionnels. Quoi qu'il en soit, du reste, du rapport qui existait, au temps d'Hadrien, entre la situation de métropolitain et le droit de porter le pallium, il est certain que ce droit était un privilège octroyé par le pape et une marque toute spéciale de sa bienveillance et de sa confiance. Jusqu'à ce que la Bretagne n'eût été soumise par les armes du grand roi des Francs, la collation du pallium à un évêque breton eût été, de la part du pape, un acte contraire à la politique de Charlemagne, son ami et son protecteur. Une chose aussi invraisemblable ne saurait être crue à la légère; en tout cas, elle ne peut être admise sur le témoignage d'une personne que l'on vient de prendre en flagrant délit ou de mensonge ou d'erreur grossière.

Quoi qu'il en soit de son pallium, du moment où il n'est pas sûr que Juthinaël ait été présenté par Festinien comme un évêque de Dol, je ne crois pas qu'on puisse le maintenir sur la liste des évêques de ce siège. Fût-il sûr qu'il eût été présenté comme évêque de Dol, je me permettrais encore d'en douter, car l'homme qui s'est fausement donné un prédécesseur dans la personne d'un archevêque de Cantorbéry a bien pu s'en donner un second avec tout aussi peu de fondement.

Les lettres par lesquelles Nicolas repoussait les prétentions de l'évêque de Dol (1) furent expédiées le 17 mai 866. Il n'y était pas question des évêques dépossédés, le pape ayant sans doute jugé inutile d'insister sur un point où ses réclamations n'étaient pas écoutées. Peu après, cette affaire lui fut rappelée par le concile tenu le 18 août 866, à Soissons, où assistèrent sept métropolitains et vingt-trois évêques du royaume de Charles le Chauve. Dans une

(1) La lettre d'Hadrien II (J., 2950; Migne, t. CXXIX, p. 1020) par laquelle ce pape aurait concédé le pallium refusé d'abord, est une des nombreuses falsifications qui se produisirent plus tard dans cette affaire.

lettre spécialement consacrée aux questions bretonnes et confiée à l'évêque de Nantes Actard, légat du concile, on énumère les méfaits des Bretons et en particulier la déposition illégale de plusieurs évêques :

De episcopis autem ab eisdem temere et irreverenter non solum absque vestri pontificatus notitia, verum etiam absque ullius synodici conventus examine atque consensu eiectis, id est de Salacone Dolense, adhuc quidem licet expulso superstite, cui loco se iactitant sedem metropolim contra fas habere, praedicto fratre expulso, atque duobus in ipsa sede nuncupative (1) subrogatis absque metropolitanae scientia vel consensu; Susanno etiam Venetense adhuc superstite, alioque suae sedi indebite substituto, frequens ad sanctam Romanam ecclesiam processit mentio, cum adhuc ipsi exules demorentur; licet quosdam idem dux Britannicus infra praesentis anni spatium, vestrae auctoritatis institutis praemonitus, quos non solummodo (2) suae gentis et linguae esse noverat, absque synodi praesentia, sine ullo reconciliationis vel restitutionis ordine, verbo suo solummodo restituerit, et quomodo qualiterque placuerit sedes amissas recipere, non ecclesiastica determinatione sed barbarica deliberatione permiserit.

On voit, par ce document, que Salomon avait donné une demi-satisfaction aux protestations soulevées par les violences de Nominoé. Deux des évêques dépossédés, Susannus et Salocon, avaient été il est vrai maintenus en exil; mais les deux autres, qui se trouvaient être de nationalité et de langue bretonne, Félix de Quimper et Liberalis de Léon, étaient rentrés en grâce et avaient recouvré leurs sièges.

Nous n'avons plus la réponse que Nicolas 1<sup>er</sup> fit à cette

(1) Cette *nuncupativa subrogatio* doit s'entendre d'une substitution illégale et nulle, qui ne donna aux successeurs de Salocon aucun droit réel, mais seulement un titre. On peut se demander s'il s'agit de deux intrus qui se seraient succédé sur le siège de Dol, ou de deux intrus entre lesquels on aurait partagé le diocèse primitif. Cette question serait résolue s'il était sûr que Festgen, en fonctions au temps du concile, avait été installé dès l'origine du changement. On sait qu'il siégeait en 859, et nul autre nom d'archevêque de Dol n'est prononcé avant le sien. Mais ceci ne donne qu'une probabilité.

(2) Le texte est évidemment altéré en cet endroit, bien que le sens demeure clair.

lettre. Il mourut le 13 novembre 867. Son successeur Hadrien II s'occupa d'assurer une situation à l'évêque légitime de Nantes, Actard ; il lui accorda le pallium (1) et ratifia bientôt après sa promotion à l'archevêché de Tours, comme successeur d'Hérard (871). Dans une lettre écrite à celui-ci (2), trois ans avant sa mort (868), il déclare avoir maintenu et vouloir maintenir tant qu'il le faudra les droits de la métropole de Tours contre les revendications du duc Salomon et de son peuple (3).

Jean VIII (872-882), successeur d'Hadrien II, observa dans la question bretonne la même attitude que ses prédécesseurs. Dans une lettre écrite en 878, peu après le concile de Troyes, à Mahen, évêque de Dol (4), et à tous les évêques bretons, il leur reproche non seulement de s'être séparés de la métropole de Tours, mais encore d'avoir été ordonnés irrégulièrement, au mépris du droit des évêques légitimes expulsés par la force : *Audivimus ut vos non antiquo more a vestro metropolitano consecrati fuissetis, sed expulsis legitimis episcopis de sedibus, sola potentia ducis vestri, alter ab altero consecratus fuit*. Il les menace d'excommunication s'ils ne viennent pas à résipiscence et ne rentrent pas dans l'obéissance de l'archevêque de Tours. C'est à celui-ci et aux autres évêques francs, — il le dit en propres termes, — qu'il doit ses renseignements. Tout ce que nous avons vu jusqu'ici concourt à établir que ces renseignements étaient conformes à la vérité.

Les documents nous manquent pour suivre cette affaire pendant les vingt dernières années du IX<sup>e</sup> siècle et pendant le siècle suivant. Le temps, la mort des derniers prélats dépossédés, Salocon et Susannus, enfin la catastrophe de l'invasion normande, passèrent l'éponge sur les irrégu-

(1) Jaffé, 2904, 2905.

(2) Jaffé, 2906.

(3) Cf. Sirmond, *Concilia Galliae*, t. III, p. 684; Migne, *P. L.*, t. CXIX, p. 805, note b.

(4) Jaffé, 3144; Migne, *P. L.*, t. CXXVI, p. 801.

larités tyranniques de Nominoé. L'érection des trois nouveaux sièges n'avait été blâmée officiellement et directement par personne. Quand l'ordre fut rétabli et que la Bretagne fut à peu près rendue à elle-même, un point seulement pouvait demeurer en litige, la juridiction métropolitaine de l'évêque de Dol. On peut dire qu'elle ne fut jamais ou à peu près jamais étendue aux évêchés de Rennes et de Nantes. Pour les autres, il y eut de longs débats ; les évêchés créés au IX<sup>e</sup> siècle, ceux de Tréguier et de Saint-Brieuc, demeurèrent plus longtemps que les autres attachés à la métropole bretonne. Enfin, un décret définitif du pape Innocent III vint rétablir les relations antiques et subordonner toutes les églises de Bretagne au siège de saint Martin, mais sans toucher aux fondations épiscopales de Nominoé, qui ont subsisté en fait jusqu'à la Révolution.

De ces changements il résulta, en somme, un état de choses qui peut s'exprimer par le tableau suivant :

Provincia Turonensis.

Metrop. civ. Turonum.

Civ. Cenomannorum.

Civ. Redonum.

Civ. Andecavorum.

Civ. Namnetum.

Civ. Dolensium (metropolis?)

Civ. Venetum.

Civ. Corisopitum.

Civ. Ossismorum.

Civ. Aletensium.

Civ. Briocensium.

Civ. Trecorensium.

Au Concordat, ces douze évêchés furent réduits à huit, par la suppression des sièges de Dol, Saint-Pol (*Ossismorum*), Alet (Saint-Malo), Tréguier. En 1855, l'érection de Laval en évêché a fait revivre, au point de vue ecclésiastique, l'antique cité des Diablintes. L'évêché actuel de Quimper et Léon reproduit à peu près l'ancienne cité

des Ossismes ; celui de Saint-Brieuc et Tréguier, l'ancienne cité des Coriosolites. On est donc revenu à un état de choses antérieur à la Notice des Gaules. D'autre part, la création à la métropole de Rennes (1859), avec l'assignation des églises suffragantes de Vannes, Quimper et Saint-Brieuc, a consacré d'une certaine façon, sept siècles après la décision d'Innocent III, mille ans après Nominoé, le démembrement de la province de Tours opéré par le prince des Bretons.

§ 6. — *Catalogues épiscopaux. Généralités.*

Les manuscrits nous ont conservé un certain nombre de catalogues épiscopaux afférents à la province de Tours. Quelquefois on les rencontre à l'état isolé. Mais d'autres fois ils sont groupés soit entre eux, soit avec des catalogues de provinces voisines. Je dois décrire ici les recueils de catalogues, pour éviter des répétitions inutiles ; quant aux catalogues isolés, je les étudierai au moment d'en faire usage.

1. — *Le premier recueil de Saint-Aubin d'Angers, conservé dans le manuscrit n° 465 du fonds de la reine Christine, au Vatican, XI<sup>e</sup> siècle.*

Ce livre a été évidemment exécuté pour une église du diocèse d'Angers. Il contient les vies de quatre saints évêques de ce siège : saint Maurille (f. 1), saint Lizin (f. 24'), saint Magnobode (f. 36'), saint Aubin (f. 74'). Entre les deux dernières sont intercalés des extraits d'une vie de saint Samson de Dol (1). A la suite de la vie de saint Aubin (f. 81') se trouve un catalogue des évêques d'Angers,

(1) C'est le même texte que celui qui a été publié par dom Plaine dans les *Analecta Bollandiana*, t. VI, p. 77 et suiv. Cf. *Bulletin critique*, 1887, p. 397. Dom Plaine considère cette rédaction comme la plus ancienne de toutes, en quoi il se trompe, car elle est du X<sup>e</sup> siècle.

disposé d'abord en deux colonnes encadrées, sur le f. 81', puis en une seule, également encadrée, sur le folio suivant, r°. Ce catalogue paraît avoir d'abord terminé le manuscrit. Mais peu après on y joignit le chapitre xciv du *De gloria confessorum* de Grégoire de Tours, où il est question de saint Aubin (f. 82'), puis des catalogues épiscopaux de Nantes (f. 83), de Sens (f. 83'), d'Orléans et du Mans (f. 84).

Les catalogues contenus dans ce manuscrit s'arrêtent respectivement :

Celui d'Angers à Hubert (1010-1047),

Celui de Nantes à Gautier II (1008-1041),

Celui de Sens à Archembald (959-968),

Celui d'Orléans à Odolric (1021-1035),

Celui du Mans à Avesgaud (1000-1036).

Cependant le catalogue d'Orléans contient encore de première main le nom de Rainier, troisième successeur d'Odolric, les deux prélats intermédiaires, Isembard et Harderic, étant omis. De cette circonstance, on doit conclure que les quatre derniers catalogues n'ont été transcrits à la fin du manuscrit que depuis l'année 1070, date de l'avènement de Rainier (1070-1080). Par ailleurs, le texte des catalogues d'Angers, de Nantes, d'Orléans et du Mans représente la tradition telle qu'elle existait avant le milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Avec celui de Sens on remonte plus haut encore.

## 2. — *Le recueil du manuscrit de Vendôme.*

Ce manuscrit, *Parisinus* 13758, du XI<sup>e</sup> siècle, provient de l'abbaye de la Trinité, à Vendôme; il contient plusieurs vies de saints, notamment les diverses rédactions de celle de saint Maurille d'Angers; outre les listes épiscopales d'Angers et de Tours, on y trouve aussi celle de Chartres.

La liste angevine s'y arrête, de première main, à Eusèbe (1047-1081), celle de Tours à Arnulf (1023-1052), celle



de Chartres à *Aguiertus* (1052-1062) (1). Ce recueil est donc à peu près contemporain du précédent.

3. — *La collection de Robert de Torigni.*

Cette collection, dont il a été souvent question, comprenait les catalogues épiscopaux de Tours, d'Angers, du Mans et de Nantes. Les deux premiers étaient sur un feuillet disparu ; il ne reste donc plus que ceux du Mans et de Nantes, arrêtés le premier à Guillaume de Passavant (1143-1187), le second à Bernard (1148-1169).

4. — *Le second recueil de Saint-Aubin d'Angers.*

« Vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, un moine de Saint-Aubin d'Angers copia, à la suite des Annales de son monastère, la notice des provinces, la notice des cités de la Gaule, un tableau généalogique des rois de France et les catalogues des archevêques de Tours et des évêques de Poitiers, d'Angers, du Mans et de Nantes. De ce recueil, contenu dans le manuscrit latin 4955 de la Bibliothèque nationale (f<sup>o</sup> 102 v<sup>o</sup>-103 v<sup>o</sup>) doivent être rapprochés ceux qui se trouvent dans les manuscrits 450 et 711 du fonds de la reine de Suède au Vatican (2). »

Le manuscrit 711 du fonds de la Reine a été divisé en deux : la première partie (f<sup>os</sup> 1-27), qui conserve le n<sup>o</sup> 711, est un Girard d'Anvers, copié au XIV<sup>e</sup> siècle ; la seconde, cotée 711 *a*, est un recueil de fragments de différents manuscrits. Nous n'avons à considérer ici que les dix premiers feuillets, qui comprennent : 1<sup>o</sup> (f<sup>o</sup> 28) les listes épiscopales ci-dessus, moins pourtant celle de Nantes ; 2<sup>o</sup> (f<sup>o</sup> 29) les deux notices des provinces et des cités de la Gaule ; 3<sup>o</sup> (f<sup>os</sup> 30-37) des annales angevines, de 813 à 1178, continuées, de seconde main, jusqu'à 1212.

(1) Les noms de Barthélemy I dans la liste de Tours, de Hugo et de Robert dans celle de Chartres, me paraissent avoir été ajoutés après coup.

(2) Delisle, *Hist. litt.*, t. XXIX, p. 392.



En tête de ce groupe de feuillets on lit l'indication suivante : *Iste liber est de armario sancti Albini*. Entre les évêques de Poitiers et ceux d'Angers une main postérieure intercala une liste des abbés de Saint-Aubin, depuis Albert (970) jusqu'à Geoffroi I (1190) ; cette liste fut plus tard prolongée jusqu'à l'abbé Jean de Moze (v. 1300).

Le manuscrit 450, du même fonds de la Reine, est aussi un recueil de livres divers. Les feuillets qui nous intéressent sont au nombre de six ; ils forment un cahier à part, en écriture du XII<sup>e</sup> siècle (f<sup>o</sup> 122-126). Les deux derniers sont blancs ; sur les deux premiers on lit des documents intitulés *Dona monachatus*, qui ont rapport au prieuré de Sainte-Marie de Talloires (1). Viennent ensuite les cinq catalogues épiscopaux.

Comme le manuscrit 711 *a* de la reine Christine, le *Parisinus* 4955 provient de Saint-Aubin d'Angers. La description ci-dessus en fait suffisamment foi. Elle se rapporte à un fragment de manuscrit, réuni à d'autres débris du même genre sous la même reliure moderne.

Ces trois manuscrits représentent un même original, dans lequel les listes épiscopales avaient été réunies aux annales angevines, vraisemblablement par le rédacteur de celles-ci, en 1178 ou peu après. C'est en 1178 que s'arrête la première rédaction de ces annales. D'autre part, la comparaison des trois manuscrits démontre que les listes épiscopales s'arrêtaient ainsi qu'il suit :

Tours, à Barthélemy II (1174-1206).

Poitiers, à Jean (1162-1181).

Angers, à Raoul (1178-1197).

Le Mans, à Guillaume (1144-1187).

Nantes, à Robert (1170-1185).

Elles ont donc été recueillies, au plus tôt en 1178, au plus tard en 1181. Le *Parisinus* 4955 est celui où le texte primitif s'est le mieux conservé ; des deux autres, l'un,

(1) Ce prieuré, situé dans le diocèse de Genève, au sud du lac d'Annecy, relevait de l'abbaye de Savigny.

le n° 450 de la Reine, ajoute un nom à la série des évêques du Mans, celui de Rainaud (1187-1190) ; l'autre, le 711 *a* du même fonds, termine la liste poitevine par le nom de Guillaume Tempier (1184-1197).

5. — *Le cartulaire de Quimperlé.*

C'est un manuscrit du XII<sup>e</sup> siècle, dont l'original appartient à lord Beaumont, mais dont la Bibliothèque nationale possède une bonne copie (Nouvelles acquis., n° 1427) ; il contient, à la suite d'une liste des papes arrêtée d'abord à Victor III (1086-1087), puis continuée successivement jusqu'à Jean XXII, les quatre listes épiscopales de Tours, de Nantes, de Vannes et de Quimper. La liste de Tours a été transcrite après l'avènement d'Hildebert (1125-1133), celle de Nantes va jusqu'à Robert (1170-1185), celle de Vannes jusqu'à l'évêque Cadioc (1235-1254), celle de Quimper jusqu'à Ranold (1219-1245). Ces deux dernières ont été ajoutées ou, tout au moins, complétées après coup.

6. — *Le recueil de la Grande Chronique de Tours.*

L'auteur de la Grande Chronique de Tours avait joint à son texte un certain nombre de catalogues historiques, épiscopaux et autres, qui n'intéressent pas notre région : Mais il compléta ce recueil en y faisant entrer des listes des archevêques de Tours, des évêques du Mans, de Nantes et de Poitiers. Ces listes figurent dans les deux manuscrits qui nous sont parvenus de la Grande Chronique, le *Cheltenhamensis* 1852 (1) et le *Parisinus* 4991. Ce recueil a dû être formé en 1226 ou 1227. On y trouve en effet l'évêque de Poitiers Philippe, nommé en 1226 ; d'autre part, les derniers titulaires de Nantes et de Tours sont Etienne de la Bruère, mort en 1227, et Jean de Faye, mort en 1228.

(1) La Bibliothèque Nationale possède deux copies du *Cheltenhamensis*, le ms. latin 11478 et le t. XLVI des mélanges Colbert ; la première est de la main de Sirmond, la seconde de la main d'André Duchesne.

## CHAPITRE X

### LA PROVINCE DE TOURS (SÉRIES ÉPISCOPALES)

#### TOURS

Le chapitre *De episcopis Turonicis*, par lequel se termine l'Histoire des Francs de Grégoire de Tours, est de beaucoup la plus ancienne imitation du *Liber pontificalis* de Rome (1), le plus ancien livre épiscopal qui nous soit parvenu. L'église de Tours a possédé, dès la fin du VI<sup>e</sup> siècle, une série de notices sur ses évêques, depuis la fondation, et elle la doit à l'homme le mieux placé pour connaître ses traditions, le plus qualifié pour les produire, le plus capable de les exposer sincèrement. Il est bien regrettable que l'œuvre du sage et consciencieux Grégoire n'ait pas trouvé de continuateur (2). Cependant on ne peut dire que le clergé de Tours ait perdu, après lui, tout souci de son histoire. Le catalogue épiscopal fut tenu à jour et pourvu d'indications chronologiques. On ne manqua pas de le rattacher au *libellus* de Grégoire.

Malheureusement les essais de ce genre qui nous sont parvenus ne sont représentés que par des textes d'assez

(1) Voy. mon édition du *Liber pontificalis*, t. I, p. LIII.

(2) Ironie du sort! Tandis que cette œuvre sincère vieillissait sans que l'on sentit le besoin de la continuer, l'audacieuse imposture intitulée *Actus episcoporum Cenomannensium* fut reprise et tenue à jour par des écrivains sérieux.

basse époque. Encore les plus anciens sont-ils les moins complets. De la liste seule, sans aucun chiffre, on peut produire, après un mauvais essai du neuvième siècle, un bon exemplaire qui remonte au milieu du onzième. Quant aux catalogues avec chiffres, les plus anciens spécimens ne remontent qu'aux dernières années du XII<sup>e</sup> siècle.

Je ne veux point rééditer le *libellus* de Grégoire de Tours, qui est entre toutes les mains. Je me bornerai à dégager le catalogue chronologique qu'il contient, en signalant les variantes que nous offre çà et là l'*Historia Francorum*.

- I. Gatianus an. L (1) (*ut ferunt*).  
vacance an. XXXVII.
- II. Litorius an. XXXIII (anno Constantis I [337/8] ordinatur).
- III. Martinus an. XXVI m. IIII d. XVII (anno VIII Valentis et Valentiniani ordinatur [371] (2)).
- IV. Bricius an. XLVII (3) (ordin. anno Archadii et Honorii II [396]).  
(Iustinianus).  
(Armentius).
- V. Eustochius an. XVII (4).
- VI. Perpetuus ann. XXX (5).
- VII. Volusianus an. VII m. II (6).
- VIII. Verus an. XI d. X.
- IX. Licinius an. XII m. II d. XXV (7).
- X. Theodorus et Proculus an. II (8).

(1) Ce chiffre n'est pas au-dessus de tout soupçon; il manque dans plusieurs mss. de Grégoire, et non des moindres.

(2) *H. Fr.*, I, 48 : « Arcadi vero et Honori secundo imperii anno [396] s. Martinus... anno episcopatus XXVI<sup>o</sup> migravit ad Christum. Transiit autem media nocte quae dominica habebatur, Attico Caesarioque consulibus [397]. »

(3) *H. Fr.*, II, 1 : « Cui post XLVII<sup>o</sup> episcopatus anno defuncto s. Eustochius successit. »

(4) *H. Fr.*, II, 14 : « Defuncto Eustochio episcopo XVII<sup>o</sup> sacerdotii sui anno ... »

(5) *H. Fr.*, II, 26 : « Perpetuus... impletis XXX in episcopatu annis in pace quievit. »

(6) *H. Fr.*, *ibid.* : « Volusianus... a Gothis suspectus habitus, episcopatus sui anno VII<sup>o</sup> in Hispaniis est quasi captivus abductus, sed protinus vitam finivit. »

(7) *H. Fr.*, II, 39 : « Migrante *Eustochio*... Licinius... ordinatur. » — Grégoire a eu ici une distraction.

(8) *H. Fr.*, III, 2 : « Licinio... defuncto... Dinifius cathedram pontificalem ascendit. » — III, 17 : « Dinifio... decedente, Ommatius *tribus* annis praefuit... Illo quoque migrante, Leo *septem* mensibus ministravit... Quo de-

- XI. Dinifius m. X.  
 XII. Ommatius an. IIII m. V.  
 XIII. Leo m. VI.  
 XIV. Francilio an. II m. VI.  
 XV. Iniuriosus an. XVI m. XI d. XXVI (1).  
 XVI. Baudinus an. V m. X (2).  
 XVII. Guntharius ann. II m. X d. XXII.  
     *vacance* an. I.  
 XVIII. Euphronius an. XVII.  
     *vacance* d. XVIII.

Que cette chronologie soit exacte dans son ensemble, c'est ce qui doit être supposé tout d'abord, eu égard à son âge et à sa provenance. Du reste, elle ne heurte aucune des dates qui peuvent servir à la vérifier. Cependant il y a çà et là quelques retouches à introduire. Entre l'évêque Perpétue, mort le 30 décembre 491 et l'avènement de Grégoire, en 573, il n'y a pas tout à fait 82 ans. Or, si l'on s'en tient aux chiffres du catalogue, cet intervalle atteindrait 84 ans 3 mois 12 jours. Il doit y avoir trois ans de trop, mais il n'est pas aisé de dire quels évêchés devraient être raccourcis. Grégoire corrige lui-même, dans son *libellus*, quelques points de la chronologie épiscopale de l'*Historia Francorum*. La plus remarquable de ces corrections se rencontre aux environs de l'année 530 : les quatre évêchés de Théodore et Proculus (3), Dinifius, Ommatius et Léon sont rangés autrement dans le *libellus* qu'ils ne l'avaient été dans l'*Historia*. L'évêché simultané de Théodore et Proculus avait d'abord été placé après les trois autres. Grégoire a su plus tard qu'il devait être placé auparavant.

functo, Theodorus et Proculus episcopi... *tribus* annis Turonicam rexerunt ecclesiam. Quibus defunctis Francilio... substituitur. Anno igitur tertio episcopatus sui, cum dominici Natalis nox... effulsisset, ... spiritum fudit. Quo decedente, Iniuriosus... cathedram... sortitus est. »

(1) *H. Fr.*, IV, 3 : « Obiit... XVII<sup>e</sup> episcopatus sui anno. »

(2) *H. Fr.*, IV, 4 : « Obiit... anno VI<sup>e</sup> episcopatus sui. »

(3) Ces deux évêques, comme on le dira plus loin, siégèrent ensemble, par une anomalie fort rare.

Il ne paraît pas être très sûr du chiffre de cinquante ans attribué par lui au premier évêque. Du moment où il acceptait l'année 250 (*Decio et Grato*) comme date de la mission de Gatien, et l'année 337 (*Constantis primo*) comme celle de l'avènement du second évêque, il se trouvait devant un espace de 87 ans, trop long pour un seul épiscopat. Il explique cette longue durée en disant que, grâce à l'opposition des païens, la cité de Tours demeura longtemps sans évêque (1). Tel est le système proposé dans le premier livre de l'*Historia Francorum*. Le *libellus* précise et répartit les 87 ans en un épiscopat de 50 ans et une vacance de 37. Jusqu'à quel point l'explication et surtout les chiffres correspondent-ils à une tradition antérieure à Grégoire, c'est ce qu'il n'est pas aisé de définir.

Une difficulté plus grave, si elle était réelle, serait celle qui résulte de la signature apposée aux conciles nationaux d'Orléans, en 549, et de Paris, en 552, par un évêque de Tours, appelé Agrestius, inconnu à Grégoire. D'après ce qui vient d'être dit, l'évêque de Tours était, en 549, Baudinus, en 552, soit ce même Baudinus, soit Guntharius. Il y a donc conflit. Mais, d'abord, l'Agrestius en question n'indique nullement, au concile de Paris, le siège dont il était évêque. S'il y est qualifié d'évêque de Tours dans les éditions des conciles, c'est par suite d'une conjecture de quelque éditeur ; les manuscrits n'en disent rien. Il est même à noter que la signature d'Agrestius ne figure pas, à ce concile, parmi celles des évêques métropolitains, ce qui aurait eu lieu, s'il avait été évêque de Tours. Au concile de 549, ce n'est pas Agrestius lui-même qui signe, mais son légat, un prêtre appelé Vitalis. Comme il n'y a pas d'ordre de préséance pour les signatures de légats, on ne peut rien tirer de la place occupée par celle-ci. Le conflit se réduit donc au fait qu'un *episcopus Tornice* (*sic*) se fit représenter au concile d'Orléans, en 549, et que cet évêque

(1) *H. Fr.*, I, 48.

n'est pas reconnu par Grégoire de Tours pour un de ses prédécesseurs. Est-il possible que Grégoire se soit trompé à ce point? Qu'il ait ignoré un de ses prédécesseurs à la distance d'une vingtaine d'années? C'est tout à fait invraisemblable. Et si l'on considère que le concile de Paris semble faire d'Agrestius un évêque ordinaire et l'écartier du nombre des métropolitains, la question sera tranchée en faveur de Grégoire et de sa liste (1).

Venons maintenant aux catalogues. Il y en a qui sont pourvus de chiffres; d'autres ne sont que de simples listes.

Les catalogues avec chiffres sont au nombre de trois :

1° Celui qui figure sur un feuillet de parchemin, tout à fait isolé, mais relié avec beaucoup d'autres fragments, pour former le manuscrit 92 A de la bibliothèque de Berne. Dans ce recueil, il porte le n° 32. La copie que je publie a été exécutée par M. le vicomte Romuald Desbassayns de Richemont, qui a bien voulu la mettre à ma disposition. Le feuillet en question est déchiré de telle façon que l'on ne peut voir jusqu'à quel évêque le catalogue se poursuivait de première main. Il allait, en tout cas, au delà de l'avènement de Barthélemy I (1052). L'écriture est estimée du XII<sup>e</sup> siècle par M. Delisle; au verso on a ajouté, après coup, le nom et les chiffres de l'archevêque Jean de Faye, mort en 1228. Ce catalogue commence à saint Gatien; du *libellus* de Grégoire il n'a pris que les chiffres.

2° Le catalogue contenu dans le Cartulaire de Quimperlè. Il va jusqu'à l'archevêque Gilbert et donne même la

(1) Reste à savoir d'où cet Agrestius était évêque. On pourrait lui attribuer le siège de Tournay. Un *Eleutherius* était évêque de Tournay vers 520; ceci résulte de la vie authentique de saint Médard, c. 2 (dans le *Fortunat* de Krusch, p. 68). Grégoire de Tours (*Hist. Fr.*, V, 22) parle, à l'année 577 environ, d'un autre évêque du même siège, sans le nommer. On attribue ordinairement à saint Médard († v. 560) l'union des deux sièges de Tournay et de Noyon; mais cette assertion ne repose que sur le témoignage tardif de Ratbode, auteur d'un remaniement de la vie primitive du saint évêque. Sur une confusion semblable entre un évêque de Tours et un évêque de Tournay, voy. *Gallia christ.*, t. XIV, p. 43.



durée de la vacance après lui, ce qui suppose qu'il a été arrêté à la fin de l'année 1125. Comme le précédent, il commence à saint Gatien ; mais au lieu des chiffres, il emprunte au *libellus* un petit résumé de chacune des notices épiscopales.

3° Le catalogue de la Grande Chronique de Tours. Il débute par le *libellus* de Grégoire, dont il a le texte à peu près complet. Vient ensuite la série des successeurs de Grégoire, avec la durée du pontificat jusqu'à l'avènement de Jean de Faye, en 1208.

Outre les manuscrits de la Grande Chronique indiqués plus haut, ce catalogue figure ou plutôt figurait dans les manuscrits suivants :

a) La seconde Pancarte noire de Saint-Martin. Ce livre est perdu, mais il nous reste deux copies du catalogue, l'une de Baluze, l'autre de dom Le Sueur, toutes deux conservées à la Bibliothèque nationale (1). La série s'y arrêtait à Geoffroy de la Lande († 1208) ; dans le manuscrit de Le Sueur, elle se continue jusqu'à l'archevêque Victor Bouteiller (1630 1670), mais d'après une autre source (2).

b) Un autre manuscrit copié par Le Sueur (3) ; le catalogue y commençait à Pélage, successeur de Grégoire, et n'allait que jusqu'à Hardouin († 980). Le Sueur ne dit pas si avant Pélage on y trouvait le *libellus* de Grégoire et si l'interruption après Hardouin était accidentelle. Je suis bien porté à croire qu'il en était ainsi et que ce catalogue n'était pas plus ancien que celui de la Grande Chronique : les variantes, la disposition du texte, d'où sont exclues les indications de vacances, la coupure si nette au-dessous du *libellus*, tout le rapproche des précédents.

c) Le catalogue que Maan, dans son histoire de l'église

(1) Coll. Baluze, t. LXXVI, f° 331 ; ms. latin 13898, f° 207.

(2) Après Geoffroy, qui porte le n° d'ordre 69, Le Sueur note : « *Huc usque procedit chartularius. Ex altero vero ms. optimae notae : 70 Joannes de Faza... 108 Victor Bouteiller.* »

(3) Ms. latin 13898, f° 208.



de Tours, cite sous le nom de Catalogue d'Amboise. On n'en connaît qu'un petit nombre de leçons ; M. André Salmon les a relevées dans le texte de Maan (1), qui s'en sert jusqu'à Jean II de Montsoreau (1271-1285). On ne sait au juste où il s'arrêtait.

## 1° CATALOGUE DU MANUSCRIT DE BERNE.

*Turonorum archiepiscopi.*

- I. Gacianus episcopus sed. annos L.  
 II. Lidorius annos L.  
 III. Maranus annos X..... VI.  
 IIII Brictius annos XL..... V.  
 V. Eustochius annos XVII.  
 VI. Perpetuus annos XXX.... V d. XII.  
 VII. Volusianus annos VI et mens. II.  
 VIII. Verus annos XI et d.....III.  
 IX. Lizinius annos XII mens. V d. XXV.  
 X. Proculus anno I.  
 XI. Teodorus anno I.  
 XII. Dinisius annos X.  
 XIII. Omatius annos III mens. V.  
 XIII. Leo anno I mens. VI.  
 XV. Francilius anno I mens. VI.  
 X[VI]. Iniuriosus annos XV m. XI d. VI.  
 XVII. Baldenus annos V mens. X.  
 XVIII. Guntarius anno I mens. X d. XXI.  
 Intervallum fuit anno I.  
 XIX. Eufronius XVII ann. mens. IX d. XV.  
 XX. Gregorius annos XXI.  
 XXI. Peladius ann. VII mens. I.  
 XXII. Leupacharius ann. XII mens. III.  
 XXIII. Aigiricus ann. III mens. II.  
 XXIII. Guualachus ann. I mens. III.  
 XXV. Sigilaicus ann. II mens. IX.  
 XXVI. Leobaldus ann. VI.  
 XXVII. Medesgisilus ann. XI.  
 XXVIII. Latinus ann. XIII.  
 XXIX. Carigisilus ann. (2). . . . .  
 XXX. Rigobertus ann. . . . .  
 XXXI. Papolenus ann. V m. . . . .

(1) *Chroniques de Touraine*, p. XLVI.

(2) A partir d'ici, une déchirure du feuillet a emporté la fin des lignes.

XXXII.	Crodertus ann. XV. . . . .
XXXIII.	Bertus ann. X. . . . .
XXXIII.	Peladius ann. III. . . . .
XXXV.	Ebar[c]ius ann. . . . .
XXXVI.	I[b]o episcopus ann. . . . .
[XXXVII.]	Gu[ntramnus] ann. . . . .
[XXXVIII.]	Dido ann. . . . .
XXXIX.	R. . . . .
XL..	. . . . .
	Ostaldus (1) ann. XII.
	Euanius (?) ann. XX.
	Herlingus ann. XX////////
	Ioseph ann. XXII mens. V (2). . . . .
	Landrannus ann. XVIII (?). . . . .
	Ursmarus ann. //// mens. V. . . . .
	Item Landrannus ann. III. . . . .
	Amalricus ann. III. . . . .
	Herardus ann. XV mens. V. . . . .
	Aitardus ann. III mens. I. . . . .
	Adalaldus ann. XVI mens. . . . .
	Erbernus ann. XXVII. . . . .
	Robertus ann. XIII. . . . .
	Intervallum fuit m. . . . .
	Teuteio ann. X.. . . . .
	Intervallum fui. . . . .
	Ioseph ann. X. . . . .
	Froterius ann. . . . .
	Harduinus ann. . . . .
	Fuit inter. . . . .
	Archan. . . . .
	Fuit. . . . .
	Hug. . . . .
	Fu. . . . .
	A. . . . .
	F.. . . . .
	. . . . .

Le reste a été emporté par la déchirure du feuillet. Au dos, d'une main postérieure :

*Iohannes ann. XIX mens. III d. XXI.*

(1) Ici commence la colonne de droite, dans laquelle les numéros d'ordre ne figurent pas à gauche des noms.

(2) A partir d'ici les fins de ligne ont disparu.

2<sup>o</sup> CATALOGUE DU CARTULAIRE DE QUIMPERLÉ.*Haec sunt nomina archipraesulum Turonorum.*

Primus Gatianus episcopus ; anno imperii Decii primo a Romane sedis Sixto papa ad urbe Turonorum transmissus est, a quo eciam aliis civitatibus hi missi sunt : Arelatensibus Trophimus episcopus ; Narbone Paulus episcopus ; Tholose Saturninus episcopus ; Parisiacis Dionisius episcopus ; Arvernibus Stremonius episcopus ; Lemovicinis Marcialis episcopus.

Secundus, sanctus Lidorius, ordinatus episcopus anno imperii Constantis primo.

Tercius, sanctus Martinus episcopus, anno VIII Valentis et Valentiniani.

Quartus, sanctus Briccius episcopus, anno Archadii et Honorii secundo. [Justinianum (1) et Armentium Turonici episcopos statuerunt, vivente sancto Briccio.]

Quintus, sanctus Eustochius episcopus, ex genere senatorio.

Sextus, sanctus Perpetuus episcopus, ex genere senatorio, propinquus sui decessoris.

Septimus, sanctus Volusianus episcopus, ex eodem genere, Perpetui episcopi propinquus.

Octavus, Virus episcopus ; et a Gothis in exilium deductus, vitam finivit.

Nonus, Licinius episcopus, civis Andegavensis.

Decimo loco, Theodorus et Proculus iubente Erodiede regina subrogantur, eo quod de Burgundia iam episcopi ordinati ipsam secuti fuissent et ab hostilitate de suis urbibus expulsi fuerant. Erant autem ambo senes valde, rexeruntque ecclesiam Turonicam simul annis duobus, et sepulti sunt in basilica sancti Martini.

Undecimus, Difinius episcopus, et ipse ex Burgundia veniens, qui per electionem praefate regine ad episcopatum accessit.

Duodecimus, Omatus episcopus, de senatoribus Arvernibus.

Tertius decimus, Leo episcopus, ex abbate basilice sancti Martini.

Quartus decimus, Francilio episcopus, ex senatoribus ordinatus.

Quintus decimus, Iniuriosus episcopus, civis Turonicus.

Sextus decimus, Baudinus episcopus, ex referendario Clotharii regis ordinatur.

Septimus decimus, Guntarius, ex abbate monasterii Sancti Venantii ordinatur episcopus.

Octavus decimus, Eufronius episcopus, ex genere senatorio.

Nonus decimus, Gregorius episcopus, qui ecclesiam urbis Turonice in

(1) Cet article est en interligne dans le cartulaire original.

qua sanctus Martinus ceterique sacerdotes Domini ad pontificatus officium consecrati sunt, ab incendio dissolutam dirutamque in ampliori altiorique fastigio reedificatam dedicavit.

Vicesimus, Peladius episcopus, sedit ann. VII mense I.

Leupacharius episcopus sedit ann. XII mensibus III.

Aiginchus episcopus sedit ann. tribus, mensibus II.

Guualachis episcopus sedit anno uno, mensibus III.

Sigilaicus episcopus sedit ann. duobus, mensibus novem.

Leobaldus episcopus sedit annis sex.

Medesgisilus episcopus sedit annis undecim.

Laanus episcopus sedit annis tredecim.

Carigisilus episcopus sedit annis duobus.

Rigobertus episcopus sedit annis duobus.

Papolenus episcopus sed. ann. V mensibus duobus.

Crobertus episcopus ann. XV mensibus XI.

Bertus episcopus sed. ann. XV mensibus XI.

Peladius episcopus sed. ann. IIII mensibus IIII.

Ebartius episcopus sed. annis novem. diebus X.

Ibo episcopus sed. ann. octo, diebus XV.

Guirannus episcopus sed. ann. XI mensibus II.

Dido episcopus sed. anno uno, mense uno.

Ragambertus episcopus sed. ann. XXVIII mensibus V.

Autbertus episcopus sed. ann. XV diebus VI.

Ostaldus episcopus sed. annis XII.

Eusebius episcopus sed. annis XX.

Herlingus episcopus sed. ann. XXVII.

Ioseph episcopus sed. ann. XXIII mensibus V diebus III.

Landrannus episcopus sed. annis XXIII mensibus VI.

Ursmarus episcopus sed. ann. XI mensibus V.

Item Landrannus episcopus sed. ann. IIII mensibus IIII.

Amalricus episcopus sedit ann. IIII mensibus XI.

Herardus episcopus sed. ann. XV mensibus III d. decem.

Actardus episcopus sed. ann. III mense I d. XXI.

Adalardus episcopus sed. ann. XVI mensibus d. XIII.

Erbernus episcopus sed. ann. XXVII mensibus IIII.

Rodbertus episcopus sed. ann. XIII mensibus III.

Intervallum fuit mensibus sex.

Teotolo episcopus sed. ann. XIII mensibus III d. XII.

Intervallum fuit mensibus XI.

Ioseph episcopus sed. ann. XI mensibus duobus, d. XV.

Frøterius episcopus sedit annis tribus.

Harduinus episcopus sed. ann. XVIII mensibus quatuor, d. novem.

Intervallum fuit ann. tribus, mensibus VII diebus VI.

Archembaldus episcopus sed. ann. XVIII mensibus XI d. VIII.

Intervallum fuit mense uno, diebus XVIII.

Hugo episcopus sed. ann. XVIII mensibus V diebus novem. Quo

gubernante Turonorum ecclesiam Alanus cognomento Cainard abbatiam in honore sancte Crucis apud Kemperele fundavit.

Fuit intervallum mensibus V diebus X.

Arnulfus episcopus sed. ann. XX<sup>ti</sup> uno, mensibus X octo d.

Fuit intervallum mense uno, diebus XVI.

Bartholomeus episcopus sed. ann. XIII<sup>ti</sup> mensibus VI d. XI.

Radulfus venerabilis episcopus sed. XVII ann. minus XVIII diebus.

Fuit intervallum uno anno, d. XI.

Radulfus secundus episcopus sed. ann. XXVI mensibus X, diebus quatuor.

Intervallum fuit annus unus, d. XIII.

Gislebertus episcopus sed. ann VII mensibus octo, d. XV.

Intervallum fuit mensibus VI diebus VI.

3<sup>o</sup> CATALOGUE DE LA GRANDE CHRONIQUE DE TOURS.

Peladius ann. VII m. I.

Leupicarius ann. XII m. III.

Aigiricus ann. III m. II.

Guwaldus ann. I m. III.

5 Sigilaicus ann. II m. IX.

Leobaldus ann. VI.

Medegisilus ann. XI.

Latinus ann. XIII.

Carigisilius ann. II.

10 Chropertus ann. II.

Papolenus ann. V m. II.

Crobertus ann. XXV m. II.

Bertus ann. XV m. XI.

Peladius ann. III<sup>ti</sup> m. III d. X.

15 Ebartius ann. IX.

Ibo ann. VIII.

Guntrannus ann. XI m. II.

Dido ann. I m. I.

Rigambertus ann. VIII m. V.

20 Aubertus ann. XV d. V.

Ostaldus ann. XII.

Eusebius ann. XVI.

Herlingus ann. XXVII.

Joseph ann. XXIII m. V d. III.

25 Landrannus ann. III.

Ursmarus ann. X m. VI.

Amalricus ann. II m. XI.

Heraldus ann. XV m. III d. X.

Actardus ann. II m. I d. XXI.

30 Adalardus ann. XVI m. II d. XIII.

- Herbernus ann. XXVII m. IIII.  
 Robertus ann. XXIII.  
 Theotolo ann. XIII m. IIII d. XII.  
 Ioseph ann. XI m. II d. XVIII.
- 35 Froterius ann. V.  
 Hardoinus ann. XVIII m. X d. IX.  
 Archembaldus ann. XXI m. X d. VIII.  
 Hugo ann. X m. V d. IX.  
 Arnulphus ann. XXXI m. X d. VIII.
- 40 Bartholomeus ann. XXI m. VI d. XI.  
 Radulphus ann. XVII minus XVIII dies.  
 Radulphus ann. XXVI m. X d. IIII.  
 Gislebertus ann. VII.  
 Hildebertus ann. VI m. VI.
- 45 Hugo ann. XIII m. II, VI diebus minus.  
 Engelbaldus ann. VIII m. VI d. II.  
 Ioscius ann. XVI.  
 Bartholomeus ann. XXXII m. VI d. XV.  
 Gaufridus ann. I m. III; et cessavit episcopatus.
- 50 Iohannes. Iste consecratus est anno Domini MCCVIII.

## VARIANTES (1).

1 a. VI D — 2 Leupicanus C<sup>1</sup> — 3 III om. C<sup>1</sup> — 4 Gunaldus D —  
 5 Sigilliacus C<sup>1</sup> : Sigilliacus C<sup>2</sup> — 7 Medesgisilius B C<sup>1</sup> : Medegisillus  
 C<sup>2</sup> : Medegisilius D — 9 Carigisilus C<sup>2</sup> — 10 Crop. A : Chrob. B :  
 Chropt. C<sup>2</sup> — 12 Erob. A : Cotb. C<sup>1</sup> : Culb. C<sup>2</sup> : Crab. B D — m. XII  
 B — 13 Bertus <episcopus> C<sup>1</sup> D — a. V C<sup>1</sup> — 14 m. III om. C<sup>1</sup> —  
 d. XI C<sup>2</sup> — 15 Ebarcius C<sup>1</sup> — VIII C<sup>1</sup> — 16 VIII C<sup>1</sup> — 17 Guntram-  
 nus C<sup>2</sup> — 18 Bido C<sup>1</sup> — 19 Sigam. C — a. XXVII C<sup>1</sup> — 21 Oitaldus A  
 — 22 a. XX C<sup>1</sup> — 23 XVIII A — 25 a. XIII m. VI C — a. XX m.  
 VI E — 26 Ursinarus A — a. XI C — <Landrannus a. III m. IIII>  
 C<sup>2</sup> — a. II m. VI E — 27 Almaricus A — a. III C — 29 Hact. C —  
 a. III C<sup>1</sup> — 30 a. XXVI C — d. XIII om. C — 31 Erb. C — 32 ann. III  
 m. III C — 33 d. XII om. C — 35 a. III C — 36 Ard. C — d. IX om. C  
 — a. V D *qui menses et dies omittit neque ultra procedit.* — a. XIX m.  
 III E — 37 Archambaudus a. XVIII C, *qui om. menses et dies* — m. X  
 om. B — 38 a. XVIII m. II (III C<sup>2</sup>) d. VIII C — a. XVIII m. V d. X E  
 — 39 Arnulfus B C — d. VIII om. C — 40 Bartholomeus C<sup>1</sup> — a.  
 XIII C — d. XI om. C — a. XIII m. V d. XII E — 41 Radulfus B C —  
 a. XXI m. X C *qui om. dies* — 42 Radulfus B C — a. XVII m.

(1) A = Paris. 4991; B = ms. de Cheltenham, d'après l'édition Salmon;  
 — C = Pancarte noire (C<sup>1</sup> copie de Baluze, C<sup>2</sup> copie de Le Sueur); —  
 D = 2<sup>o</sup> catalogue de Le Sueur; — E = Catalogue d'Amboise, variantes  
 relevées par Salmon.

XVIII C (VIII C<sub>2</sub>) *qui om. dies* — 43 Silosb. C<sub>1</sub>, Gillelb. C<sup>2</sup> — 55 minus VI d. B — 46 Engebaldus a. VIII B C — 48 Bartholomaeus C<sup>1</sup> — 49 m. III < d. III > B — et cess. ep] d III C *qui hic desinit.*

Quant aux listes qui ne contiennent que les noms des archevêques, on en connaît trois :

- 1° La liste du manuscrit *Paris*. 10848, neuvième siècle ;
- 2° La liste du manuscrit de Vendôme, onzième siècle ;
- 3° La liste du second recueil de Saint-Aubin, douzième siècle.

#### 4° LISTE DU MANUSCRIT DE SAINT-MARTIN.

Le manuscrit latin n° 10848 de la bibliothèque nationale, neuvième siècle, est un livre essentiellement tourangeau. Il contient tout le *Corpus Martinianum* de Sulpice Sévère, le petit écrit (1) sur la description et les inscriptions de la basilique de Saint-Martin, le *liber S. Martini de Trinitate*, divers extraits de Grégoire de Tours sur saint Martin, la vie de saint Brice, enfin le *libellus episcopalis* qui termine l'*Histoire des Francs*. Après l'explicit de cette dernière pièce, on lit encore, sur le verso du dernier feuillet du manuscrit, les noms suivants, en deux colonnes, que je reproduis ici telles quelles :

Latinus episcopus.	Raganbertus episcopus.
Charegiselus episcopus.	Austaldus episcopus.
Medegiselus episcopus.	Eusebius episcopus.
Sigilaicus episcopus.	Herlenus episcopus.
Rigobertus episcopus.	Ioseph episcopus.
Chrodobertus episcopus.	Landramnus episcopus.
Bertus episcopus.	
Gunthramnus episcopus.	
Ibbo episcopus.	
Gauzbertus episcopus.	
Dido episcopus.	

Cette liste, sauf les cinq derniers noms, n'est sûrement

(1) Sur ce recueil, v. de Rossi, *Inscriptiones christianae U. R.*, t. II, p. 186 et suiv.

pas en ordre. Il est certain, en effet, que *Medegisilus*, qui siégeait au concile de Clichy, en 627, a précédé *Latinus*, qui fut représenté vers 650 au concile de Chalon-sur-Saône. Les rares vérifications auxquelles les documents des derniers temps mérovingiens permettent de soumettre le catalogue de Tours le vérifient en gros, et lui donnent raison contre ce fragment. Il ne faut y voir qu'un essai mal venu, tenté par quelque personne privée pour reconstituer le catalogue.

## 5° CATALOGUE DU MANUSCRIT DE VENDÔME.

*Nomina Turonensium praesulum.*

Gatianus (1).	25 Sigilaicus.
Lidorius.	Leobaldus.
Martinus.	Medegisilus.
Brictius.	Latinus.
5 Eustochius.	Charigisilus.
Perpetuus.	30 Rigobertus.
Volusianus.	Papolenus.
Verus.	Chrotbertus.
Licinius,	Bertus.
10 Proculus.	Paladius.
Teodorus.	35 Ebartius.
Dimfius.	Ibbo.
Omachius.	Gundrannus.
Leo	Dido.
15 Francilius.	Ragabertus.
Iniuriosus.	40 Autbertus.
Baldenus.	Ostaldus.
Guntarius.	Eusebius.
Eufronius.	Erlingus.
20 Gregorius.	Ioseph.
Peladius (2).	45 Landrannus.
Leupacharius.	Ursmarus.
Aigiricus.	Landrannus.
Walacus.	Amalricus.

(1) Ajouté longtemps après dans l'entreligne : *Qui fuit a sancto Clemente papa ordinatus.*

(2) Aux trois noms 21, 22, 23, on a ajouté, de seconde main, la qualification *episcopus*, puis à neuf autres, depuis Walacus jusqu'à Chrotbertus, celle d'*archiepiscopus*, sauf Medegisilus qui est appelé *episcopus*.



	Herardus.	Frottherius.
50	Actardus.	Harduinus.
	Adalaldus.	Archembaldus.
	Erbertus.	Hugo.
	Rotbertus.	60 Arnulfus.
	Theotolo.	Bartolomeus (1).
55	Ioseph item.	•

## 6° LISTE DE SAINT-AUBIN D'ANGERS.

*Turonenses archiepiscopi.*

	Gatianus.	Papolenus.
	Liddorius.	Chrobertus.
	Martinus.	Ebartius.
	Briccius.	Ibo.
5	Eustochius.	35 Guntramnus.
	Perpetuus.	Dido.
	Volusianus.	Ragambertus.
	Verus.	Autbertus.
	Licinius.	Ostaldus.
10	Proculus.	40 Eusebius.
	Theodorus.	Erlingus.
	Dionisius.	Ioseph.
	Omatius.	Landrannus.
	Leo.	Ursmarus.
15	Gramcilius.	45 Landrannus.
	Iniuriosus.	Amalricus.
	Balrus.	Herardus.
	Guntarius.	Actardus.
	Eufronius.	Adalaudus.
20	Gregorius.	50 Herbernus.
	Peladius.	Theutelo.
	Leupacarius.	Ioseph.
	Aigiricus.	Froterius.
	Guualarus.	Herduinus.
25	Segelaicus.	55 Archembaldus.
	Leobaldus.	Hugo.
	Medesilus.	Hernulfus.
	Latinus.	Bartholomeus.
	Garigisilus.	Radulfus.
30	Rigobertus.	60 Gislebertus.

(1) Il est douteux que ce Barthélemy soit de première main. On lit en marge, d'une main postérieure : *Hic desunt quamplures ... dus episcopus, Ioscus episcopus, Bartolomeus episcopus.*

Hildebertus.	Iuhellus.
Hugo.	Gaufridus Martelli.
Ingelbaudus.	70 Petrus.
Ioscius.	Vincencius.
65 Bartholomeus.	<i>Iohannes de monte Sorelli.</i>
<i>Gaufridus.</i>	<i>Bachardus.</i>
<i>Iohannes.</i>	

## VARIANTES (1).

1 Gratianus A C — 2 Lildorius A C : Liddorus B — 4 Bricius A C — 13 Omacius C — 23 Algiricus C — 29 Garigisius A C — 31 Papolonus A C — 32 Cigobertus C — 35 Guntranus B — 37 Ramg. B — 38 Authbertus A : Authebertus C — 39 Ostalous C — 45 Amoricus B — 50 Herbertus A C — 51 Hteudolo A : Theudolo C — 52 Iosep A — 57 Heruulfus C — 58 Barthomeus B — 61 Gildebertus A C — 53 Ingenbaldus A C — 64 Iostius A C — 65 *Gaufridus et Iohannes* sont de seconde main dans les trois manuscrits. A ne va pas au delà de Jean. — 68 .....lus C — 69 Gaufredus C, *qui n'ajoute pas Martelli.* — Iuhel et Geoffroi Martel sont de troisième main dans B et dans C; dans B les deux suivants sont encore de troisième main, dans C ils sont de quatrième. C ne va pas au delà de *Vincentius.*

Il suffit de comparer les trois catalogues avec chiffres, pour se convaincre qu'ils dérivent d'un même original. Celui-ci n'était autre chose que le *libellus* de Grégoire, continué par un catalogue avec années, mois et jours, pour les évêques du VII<sup>e</sup>, du VIII<sup>e</sup> et du IX<sup>e</sup> siècle; au delà, on y avait marqué aussi la durée des vacances. La forme la plus ancienne sous laquelle ce document nous soit parvenu est probablement (2) celle du cartulaire de Quimperlé: le catalogue s'y arrête à l'année 1125. Mais cette date n'est évidemment qu'une limite inférieure; on verra bientôt que les indications chronologiques sont exactes tout le long de la série, sauf les erreurs de copistes; il y a donc lieu de croire que le catalogue a été tenu à jour par des mains contemporaines, depuis le temps de Grégoire et de son successeur Pélage.

(1) A = Paris. 4955; B = Reg. 711 a; C = Reg. 450.

(2) L'état de conservation du feuillet de Berne ne permet pas de savoir jusqu'où le catalogue s'y prolongeait de première main.

Les rédacteurs auxquels nous devons nos trois types de ce catalogue n'ont pas copié de la même façon leur original commun. Les deux premiers, ceux de Berne et de Quimperlé, ne s'accordent que depuis Pélage ; pour la partie antérieure, ils dérivent tous deux du *libellus* ; mais, tandis que le premier n'y prend que la durée des pontificats, le second néglige ces données chronologiques pour reproduire quelques menues indications historiques. Le catalogue de la Chronique de Tours, quoique moins ancien et moins complet que les précédents, a mieux conservé qu'eux le *libellus* initial. En revanche, il omet de noter les intervalles de vacance.

Quant à la liste épiscopale sans chiffres, la forme conservée dans le recueil de Saint-Aubin d'Angers est la moins ancienne ; on y voit le nom de Barthélemy II (1174-1206). Il y a d'ailleurs des lacunes : les évêques Bertus et Palladius, du VII<sup>e</sup> siècle, Rotbertus, du X<sup>e</sup>, sont omis. Le manuscrit de Vendôme, au contraire, nous offre une liste arrêtée à l'évêque Arnulf (1023-1052), peut-être à son successeur Barthélemy I (1052-1068). Cette liste est donc antérieure de près d'un siècle au plus ancien catalogue avec chiffres (1).

Je donne ici le catalogue et les chiffres, depuis le successeur de Grégoire, d'après tous ces textes, en notant,

(1) Deux autres listes, postérieures aux précédentes, doivent être mentionnées ici. La première figure dans le texte du *De commendatione Turonicae provinciae*, écrit du treizième siècle, publié par M. André Salmon, *Chroniques de Touraine*, p. 296, 298. Après le *libellus* de Grégoire vient la série de ses successeurs, depuis Pélage jusqu'à Jean de Fayc. Il n'y a d'autre omission que celle de Gilbert (1118-1125), vers la fin de la liste. La seconde se trouve en tête du cartulaire de l'archevêché de Tours, dit cartulaire des Bonnes gens, manuscrit perdu, mais dont il existe une copie de l'année 1783 aux archives d'Indre-et-Loire ; la Bibliothèque nationale (*Nouv. acq.*, lat. 1217) possède un double de cette copie. La série avait été prolongée jusqu'à la fin du dix-septième siècle ; dans la rédaction, on constate des temps d'arrêt au milieu du quinzième siècle et à l'année 1534. Cette liste commence à saint Gatien ; il n'y a d'autre omission que celles de Raoul II (1087-1118) et Hildebert (1125-1133). L'épithète *sanctus* est jointe aux noms des sept premiers évêques, à ceux de Baldennus (17), d'Eufronius (19), de Grégoire (20) et d'Arnulfe (1052).

pour les chiffres, les variantes de nos trois manuscrits : le fragment de Berne (B), le cartulaire de Quimperlé (Q), la Chronique de Tours (T).

- XX. Peladius ann. VII m. I.  
 XXI. Leupacharius an. XII m. III.  
 XXII. Aigiricus an. III m. II.  
 XXIII. Gualachus an. I m. III.  
 XXIV. Sigilaicus an. II m. VIII.  
 XXV. Leobaldus au. VI.  
 XXVI. Medegisilus an. XI.  
 XXVII. Latinus an. XIII.  
 XXVIII. Charigisilus an. II.  
 XXVIII. Rigobertus an. II.  
 XXX. Papolenus an. V m. II.  
 XXXI. Chrolobertus an. XV m. XI.  
 XXXII. Bertus an. XV m. XI.  
 XXXIII. Peladius an. III m. III.  
 XXXIII. Ebartius an. VIII d. X.  
 XXXV. Ibbo an. VIII d. XV.  
 XXXVI. Gunthramnus an. XI m. II.  
 XXXVII. Dido an. I m. I.  
 XXXVIII. Ragambertus an. VIII m. V.  
 XXXVIII. Gauzbertus an. XV d. VI.  
 XL. Austaldus an. XII.  
 XLI. Eusebius an. XVI.  
 XLII. Herlenus ann. XXVII.  
 XLIII. Ioseph ann. XXIII m. V d. III.  
 XLIII. Landramnus an. XVIII m. VI.  
 XLV. Ursmarus an. XI m. V.  
 XLVI. Landramnus an. III m. III.  
 XLVII. Amalricus an. III m. XI.  
 XLVIII. Herardus an. XV m. III d. X.  
 XLVIII. Actardus an. III m. I d. XXI.  
 L. Adalardus ann. XVI m. II d. XIII.  
 LI. Erbernus an. XXVII m. III.  
 LII. Rodbertus an. XIII m. III.  
     vacat m. VI.  
 LIII. Theotolo an. XIII m. III d. XII.  
     vacat m. XI.  
 LIII. Ioseph an. XI m. II d. XV.  
 LV. Froterius an. III.  
 LVI. Harduinus an. XVIII m. III d. VIII.  
     vacat. a. III m. VII d. VI.  
 LVII. Archembaldus.

## VARIANTES.

31 a. XXV m. II (T). — 33 a. IIII m. III d. X (T). — 34 d. X *om.* T. — 35 d. XV *om.* T. — 38 a. XXVIII (Q). — 39 d. V (T). — 41 a. XX (BQ). — 43 a. XXII B. — 44 a. XXIII Q, *om.* T. — 45 a. X m. VI T. — 47 a. II T. — 48 m. V B. — 49 a. II T. — 50 m. II *om.* Q, — 52 an. XXIII T. — 53 m. IIII T. — 54 d. XVIII T. — 55 an. V T. — 56. a. XVIII m. X d. IX T.

Ce catalogue ne paraît pas avoir été rédigé de la même façon d'un bout à l'autre ; tantôt on marque les fractions d'années, tantôt on se contente d'un chiffre rond : bon signe qu'il a été dressé au fur et à mesure des décès. A partir du X<sup>e</sup> siècle, on note aussi la durée des vacances. Au commencement, il n'y a pas de variantes entre les trois textes ; on n'en rencontre pas avant Chrodobert, le douzième de cette nouvelle série. De plus, les dates obituaires calculées d'après le catalogue concordent notablement avec les renseignements que l'on a d'ailleurs. Ainsi Leupacharius a dû mourir vers la fin de l'année 614. Or justement au concile de Paris, le 8 octobre 614, on rencontre tous les métropolitains et tous les évêques de la province de Tours, sauf leur métropolitain. Le siège de Tours était donc vacant alors ou sur le point de l'être. Cette concordance se maintient pendant tout le VII<sup>e</sup> siècle. Je ne vois guère qu'un point qui fasse difficulté. Leobaldus devrait, d'après le catalogue, avoir siégé jusqu'à la fin de l'année 627 ; cependant le 27 septembre de cette année son successeur était déjà en fonctions. Mais il faut remarquer que le chiffre d'années de Léobald est précisément un de ces chiffres ronds qui comportent une certaine approximation ; 6 ans veut dire ici 5 ans plus quelques mois.

Le VIII<sup>e</sup> siècle ne nous offre guère de vérifications. Cette partie de la série doit comporter quelques erreurs de transcription. En effet, si l'on additionne les durées inscrites au catalogue, l'épiscopat d'Herling devrait finir en 808 ;

or Joseph était déjà évêque en 802. Joseph devrait, si l'on prenait cette année comme sa première, avoir atteint l'année 824 ; mais son successeur apparaît déjà en 816. A part cela, et au delà de Joseph, le catalogue est, autant qu'on peut s'en assurer, d'accord avec la réalité chronologique. Il y a donc lieu d'en tenir compte, même pour les chiffres, comme d'un document sincère.

1. — *Catianus* (1). — L'un des sept envoyés, le fondateur de l'église de Tours. Au temps de Grégoire, on disait qu'il avait exercé son ministère à Tours pendant cinquante ans. Son tombeau se voyait dans le cimetière suburbain.

2. — *Litorius* (2). — Ordonné l'an I de Constant (337-8). Il était originaire de Tours. C'est lui qui bâtit la première église cathédrale intra-muros et, dans la maison d'un sénateur du lieu, une basilique où il fut enterré et à laquelle son nom demeura attaché. — Fête le 13 septembre, inscrite au martyrologe hiéronymien. De la chronologie de saint Martin, il paraît résulter que Litorius est mort le 13 septembre 371.

3. — *Martinus*. — L'épiscopat de saint Martin est trop connu pour que l'on en relate ici les événements, même les principaux. Il suffit d'en marquer les dates extrêmes. On sait qu'elles sont fort discutées (3). Ce qui me paraît le plus probable, c'est que saint Martin a été ordonné le 4 juillet 372, qu'il est mort le dimanche 8 novembre 397 et qu'on l'a enterré à Tours trois jours après, le 11 novembre (4).

(1) Greg. Tur., *H. Fr.*, I, 30, 48; X, 31; *Gl. conf.*, 4, 29.

(2) *H. Fr.*, I, 48.

(3) Tillemont, *Hist. eccl.*, t. X, p. 774 et suiv.

(4) M. E. Babut (*Annales du Midi*, t. XX, 1908, p. 18 et suiv.) conteste cette date du 11 novembre et reporte la mort de s. Martin au commencement de l'année 397. Les raisons qu'il allègue n'ont aucune valeur. Le poème XV de Paulin de Nole (*Nat. IV*) ne dépend nullement de la *Vita Martini* de Sulpice Sévère; l'épître XI du même auteur ne suppose pas que s. Martin soit mort; il n'est d'ailleurs pas sûr que cette lettre soit de 397. Enfin M. Babut s'est complètement mépris sur le sens d'un passage de

4. — *Briccio* (1). — Tourangeau de naissance, disciple de saint Martin, auquel il paraît avoir causé d'abord beaucoup de chagrins (2). Ses anciens confrères les lui firent payer après la mort du maître ; ils portèrent plainte contre lui de concile en concile jusqu'à ce que celui de Turin (3) lui eût rendu justice. Pendant ces procédures, le siège de Tours lui fut disputé par deux prélats successifs (4) :

5. — *Iustinianus*. — Mort à Verceil au cours de sa querelle contre Brice.

6. — *Armentius*.

Brice reprit son siège après la mort de celui-ci. Il siégea, d'après Grégoire, quarante-sept ans en tout, ce qui permet de fixer sa mort à l'année 444 environ. Brice fut enterré dans la basilique qu'il avait fait élever sur le tombeau de saint Martin. Sa fête est marquée au 13 novembre dans le martyrologe hiéronymien. La façon dont Sidoine parle de Perpetuus (v. ci-dessous) prouve que *Iustinianus* et *Armentius* étaient considérés de son temps comme des successeurs légitimes de saint Martin. Ils ne sont pas reconnus comme tels dans les catalogues du moyen âge.

7. — *Eustochius*. — Grégoire lui assigne dix-sept ans d'épiscopat, chiffre rond (5). Il assista au concile d'Angers,

Paulin de Périgueux (*De Vita Martini*, VI, v. 351 et suiv.). Il y est question, non de la fête de s. Martin, mais d'un pèlerinage à Marmoutier, qui avait lieu tous les ans dans la semaine de Pâques, conformément à l'usage, très répandu alors, de visiter, au cours des fêtes pascales, les lieux saints de la ville et de la banlieue. M. Babut déduit de là que la fête de s. Martin était célébrée le jour de Pâques et que, « aux environs de 465 », la fête du 11 novembre était inconnue à Tours. Il n'a pas remarqué que le protocole du concile de 461 suppose que les évêques se sont réunis à Tours *ad sacratissimam festivitatem qua domni Martini receptio celebratur*. Le document est daté *Severino v. c. consule, sub die XIII kal. decemb.* La fête de s. Martin figure, du reste, au calendrier de Perpetuus (Greg. Tur., *H. Fr.*, X, 32).

(1) C'est l'orthographe de Sulpice Sévère et du martyrologe hiéronymien. Grégoire de Tours écrit *Briccius*, le pape Zosime *Britius*.

(2) Sulpice Sévère, *Dial.*, III, 15.

(3) Jaffé, 331.

(4) Tout cela est raconté d'une façon très légendaire dans l'*Hist. Franc.*, II, 1, et X, 31.

(5) Greg. Tur., *H. Fr.*, II, 1, 14 ; X, 31.



daté du 4 octobre 452, et signa la lettre adressée vers le même temps, par quelques évêques, aux prélats de la III<sup>e</sup> Lyonnaise (1). Enterré dans la basilique Saint-Martin. — Fête, le 19 septembre.

8. — *Perpetuus* (2). — Reconstruisit la basilique Saint-Martin et fonda celle de Saint-Pierre. Sidoine Apollinaire rédigea, pour le premier de ces deux édifices, une inscription en vers (*Ep.* IV, 18), où Perpetuus est dit *sextus ab ipso (Martino)*; il lui adressa aussi le discours qu'il avait prononcé à Bourges lors de l'élection de l'évêque Simplicius (3). Il siégeait déjà, en 461, aux fêtes de la Saint-Martin de novembre, alors que fut tenu le concile de Tours; il présida peu après celui de Vannes (4). On a de lui un règlement sur les jeûnes et les vigiles (5). Grégoire lui assigne trente ans d'épiscopat à partir de la soixante-quatrième année après la mort de saint Martin (461), ce qui place la sienne à l'année 491. Il fut enterré aussi dans la basilique Saint-Martin; sa fête est marquée au 30 décembre, dans la deuxième recension du martyrologe hiéronymien.

9. — *Volusianus*. — Cet évêque (6) était de rang sénatorial, comme ses deux prédécesseurs immédiats; tous trois appartenaient à la même famille. Une des lettres de Rurice de Limoges (II, 64) lui est adressée. On y voit que sa femme vivait auprès de lui et qu'elle était d'un caractère désagréable. Volusien était alors en proie à des craintes du côté des ennemis (*metu hostium*). La septième année de son épiscopat, devenu suspect aux Wisigoths qui lui at-

(1) Ci-dessus, p. 253.

(2) Greg. Tur., *H. Fr.*, II, 14, 26; X, 31; *Virt. s. Mart.*, I, 2, 6.

(3) Les conciles d'Angers en 453 et de Tours en 461 montrent qu'il y avait des relations suivies entre cette métropole et celle de Bourges. Tours et Bourges étaient encore romaines; elles ne tardèrent pas à tomber aux mains des Wisigoths.

(4) Ci-dessus, p. 248.

(5) Greg. Tur., *H. Fr.*, X, 31.

(6) Greg. Tur., *H. Fr.*, II, 26; X, 31.



tribuaient des sympathies franques, il fut exilé à Toulouse, où il mourut bientôt, après un épiscopat de sept ans et deux mois.

10. — *Verus* (1). — Il mourut aussi en exil pour la même raison que son prédécesseur, après avoir siégé onze ans et huit jours. Il s'était fait représenter au concile d'Agde, en septembre 506, par un diacre appelé Léon. Cette circonstance est mentionnée, en dehors des actes du concile, dans une lettre de saint Césaire à Rurice de Limoges (2). Sa mort a dû arriver au moment où les Francs triomphaient des Wisigoths.

11. — *Licinius* (3). — Originaire d'Angers, il visita les lieux saints de Palestine ; puis, de retour en Gaule, il fonda un monastère sur une de ses propriétés, dans le diocèse d'Angers ; il devint ensuite abbé de Saint-Venance, près de Tours. C'est de là qu'il fut élevé au siège épiscopal, qu'il occupa douze ans, deux mois et vingt-cinq jours. Il accueillit à Tours le roi Clovis, vainqueur des Wisigoths, et assista, le 10 juillet 511, au premier concile d'Orléans. Il est un des trois évêques qui écrivirent la lettre aux deux prêtres bretons Louocat et Catihern (4).

12, 13. — *Theodorus* et *Proculus*. — Deux évêques qui étaient venus de Burgundie avec la reine Clotilde, chassés de leurs sièges par les ennemis. Ils étaient très vieux. La reine Clotilde leur donna l'église de Tours, qu'ils gouvernèrent ensemble pendant deux ans. — Tel est le récit que Grégoire fait à leur propos dans son *libellus* ; il n'en parle pas autrement dans l'*Historia Francorum* (III, 17), mais là il leur assigne un autre rang et les place après Léon. De plus, il leur attribue trois ans au lieu de deux.

14. — *Dinifius*. — Dans l'*Historia Francorum* (5), il suc-

(1) Greg. Tur., *H. Fr.*, II, 26 ; X, 31.

(2) *Fausti ep.*, 12 (*M. G. Scr. antiq.*, t. VIII, p. 274).

(3) Greg. Tur., *H. Fr.*, II, 39 ; III, 2 ; X, 31.

(4) Ci-dessus, p. 253.

(5) III, 2, 17.

cède directement à Licinius. Le *libellus* nous apprend qu'il venait aussi de Burgundie et qu'il avait été désigné par la reine Clotilde. Il ne siégea que dix mois.

15. — *Ommatius*. — Fils de Rurice I, évêque de Limoges (1), il appartenait par sa mère à l'aristocratie d'Auvergne ; aussi Grégoire dit-il qu'il était *de senatoribus civibusque Arvernīs*. C'est le roi Clodomir qui l'éleva au siège de Tours. Il construisit en ville la basilique des saints Gervais et Protais, et commença celle de Sainte-Marie. Il siégea quatre ans et cinq mois suivant le *libellus*, trois ans seulement suivant l'*Historia Francorum* (III, 17).

16. — *Leo*. — Ancien abbé de Saint-Martin, habile ouvrier en bois. Siégea six mois selon le *libellus*, sept selon l'*Histoire des Francs*.

17. — *Francilio*. — « Sénateur » et citoyen de Poitiers ; il avait encore sa femme, appelée Clara. Il siégea deux mois et six jours et mourut empoisonné la nuit de Noël (2).

18. — *Iniuriosus* (3). — Tourangeau de condition ordinaire. Il acheva l'église Sainte-Marie. C'est de son temps que la reine Clotilde mourut (544) à Tours, sa résidence habituelle. Il réussit à faire retirer par le roi Clotaire un édit financier qui lésait les intérêts des églises. Il assista aux conciles d'Orléans de 533 et de 541 et se fit représenter à celui de 538.

19. — *Baudinus*. — Ancien officier (4) du roi Clotaire ; il siégea cinq ans et dix mois (5).

20. — *Guntharius* (6). — Ancien abbé de Saint-Venance. Devenu évêque, il s'adonna à l'ivrognerie. Il siégea deux

(1) Rurice lui écrivit deux lettres, I, 18, et II, 28 ; quand cette dernière lui fut adressée, il était déjà prêtre. Dans les lettres II, 56, 57, il mentionne une démarche faite auprès de lui par Ommatius et son frère Eparchius, tous deux alors membres du clergé d'Auvergne.

(2) *H. Fr.*, III, 17.

(3) *H. Fr.*, III, 17 ; IV, 1, 2, 3 ; X, 31.

(4) *Domesticus*, IV, 3 ; *referendarius*, X, 31.

(5) *H. Fr.*, IV, 3, 4 ; X, 31 ; *Virt. s. Mart.*, I, 9.

(6) *H. Fr.*, IV, 4, 11 ; X, 31 ; *Gl. conf.*, 8.

ans, dix mois et vingt et un jours. Après lui, l'évêché demeura vacant pendant un an.

21. — *Euphronius*. — Grégoire de Tours (1) parle souvent de son prédécesseur immédiat. Il était de la même famille « sénatoriale » que certains des évêques antérieurs. Sous son épiscopat, la ville de Tours fut brûlée avec toutes ses églises ; un autre incendie dévora la basilique Saint-Martin. Le 18 novembre 567 il présida, à Tours, un concile national du royaume de Caribert ; il figure aussi au nombre des sept évêques qui, probablement à l'occasion de ce concile, adressèrent une lettre collective à sainte Radegonde (2). Grégoire lui attribue dix-sept ans d'épiscopat et dit que le siège vauqua dix-neuf jours après Euphrône.

22. — *Gregorius*. — Il fut ordonné l'an XII<sup>e</sup> de Sigebert (573) (3) par le métropolitain de Reims Ægidius (4). Le dernier chapitre de son *Historia Francorum* fut écrit l'an 21 de son épiscopat, l'an 5 du pape saint Grégoire, l'an 19 de Childebert II. Ces indications correspondent à une date tombant dans l'un des derniers mois de 594 (5). C'est à peu près le terme où s'arrête le IV<sup>e</sup> livre des Miracles de saint Martin, un ouvrage auquel Grégoire travailla jusqu'à la fin de sa vie. Son anniversaire était célébré le 17 novembre ; nous le connaissons par sa vie, composition tardive, il est vrai, du X<sup>e</sup> siècle environ, mais qui, pour ce point, semble digne de créance. On peut donc fixer la mort de l'illustre évêque au 17 novembre 594.

(1) *H. Fr.*, IV, 11, 15, 26; V, 49; IX, 30, 39, 40; X, 31; *Virt. s. Marl.*, I, 28, 29, 30, 32; II, 1; *Vitae PP.*, XV, 1; *Gl. conf.*, 9, 18, 19.

(2) *Greg. Tur.*, *H. Fr.*, IX, 39.

(3) *Virt. s. Marl.*, II, 1. — Le jour n'est pas déterminable, car on ne sait quel jour est mort son prédécesseur. La date du 4 août, pour ce dernier événement, n'est pas traditionnelle (v. *Boll.* à ce jour); elle paraît avoir été suggérée par celle de saint Euphrone d'Autun (3 août).

(4) Fortunat, *Carm.*, V, 3.

(5) Après le 3 septembre, date initiale du pape Grégoire. Le même passage de *H. Fr.* mentionne aussi la 31<sup>e</sup> année de Gontran, ce qui est une énigme, car la 31<sup>e</sup> année de Gontran correspond à 592, et ce prince est sûrement mort avant l'année 594.

23. — *Pelagius* (1). — Une lettre du pape saint Grégoire, datée du mois de juillet 596 (2), lui recommande ses missionnaires partis pour l'Angleterre.

24. — *Leupacharius*. — Hébergea saint Colomban conduit en exil, l'an 14 de Thierry II (608-9) (3). Il est à croire qu'au moment du concile de Paris, 8 octobre 614, il était mort ou mourant, car le siège de Tours est le seul siège métropolitain dont le titulaire n'ait pas assisté à ce concile. On arrive du reste à peu près au même résultat en calculant d'après le catalogue.

25. — *Aigiricus*. — Mentionné dans le testament de saint Bertram du Mans (27 mars 616) (4) comme ayant passé un contrat avec cet évêque.

26. — *Gwalachus*.

27. — *Sigilaicus*. — Père de saint Cyran de Brenne, dans la vie duquel il est mentionné (5).

28. — *Leobaldus*.

29. — *Medigisilus* (6). — Assista, le 27 septembre 627, au concile de Clichy. Signa les deux chartes de fondation des monastères de Solignac (20 novembre 632) et de Rebais (1<sup>er</sup> mars 638) (7).

30. — *Latinus*. — Se fit représenter au concile de Chalon, le 25 octobre 650.

31. — *Charegiselus*.

32. — *Rigobercthus* (8). — Signature au bas du diplôme de Clovis II pour l'abbaye de Saint-Denis, 22 juin 654.

33. — *Papolenus*.

(1) *Peladius* est l'orthographe des catalogues.

(2) Jaffé, 1435; Reg. VI, 50.

(3) Jonas, *Vita Columbani*, c. 42; cf. Frédégaire, IV, 36. Jonas l'appelle *Leoparius*.

(4) Pardessus, t. I, p. 206, avec l'orthographe *Agericus*.

(5) Labbe, *Bibl.*, t. II, p. 440.

(6) Orthographe du concile; var. : *Madegisolus* (Solignac), *Magdegisilus* (Rebais); pour les catalogues, voy. ci-dessus.

(7) Pardessus, 254, 275.

(8) Orth. du privilège original, d'après J. Havet, *Questions mérov.*, p. 240. Cf. Pardessus, 322.

34. — *Chrodebertus*. — Connu surtout par le célèbre privilège du pape Adéodat (1) (672-6) en faveur de Saint-Martin. Il nous reste de lui une lettre adressée à une dame à propos d'une religieuse en rupture de vœu. Nous avons aussi quelques lettres, peu édifiantes, échangées entre lui et Importunus de Paris († v. 668) (2). Enfin il est mentionné dans la vie de saint Praejectus d'Auvergne, comme ayant été son collègue dans l'épiscopat.

35. — *Bertus*. — Mentionné dans le récit (3) de la translation de saint Léger (680), où son nom est écrit *Robertus*. On croit le retrouver dans l'évêque *Ratbertus*, dont la signature se trouve au bas du concile de Rouen, tenu en 688 ou 689 (4).

36. — *Peladius* (5).

37. — *Ebarcius* (6). — Figure parmi les signataires de deux chartes originales, datées l'une par l'an II, l'autre par l'an III de Childebert III (7). La première est du 1<sup>er</sup> mars, la seconde du 6 mars. Ces dates correspondent aux années 696 (ou 697) et 697 (ou 698).

38. — *Ibbo* (8). — On a de lui une charte en faveur de Saint-Martin (9).

39. — *Guntramnus*.

40. — *Dido*. — Un *Dido peccator* a mis son nom au bas du privilège d'Ibbo. C'est peut-être celui-ci, qui aura ainsi confirmé l'acte de son prédécesseur.

41. — *Ragambertus*.

42. — *Autbertus*.

(1) Jaffé, 2105. Pardessus, 374.

(2) *M. G. Form.*, p. 494, 496.

(3) *Acta SS. oct.*, t. I, p. 480.

(4) *Acta SS. febr.*, t. II, p. 353; cf. Bouquet, t. III, p. 618.

(5) *Var. Paladius*.

(6) *Ebartius*, catalogues.

(7) Pardessus, 435, 440.

(8) Orthographe de la charte et d'une partie des catalogues; les autres ont *Ibo*.

(9) Pardessus, 512; cf. *M. G. Form.*, p. 501.

43. — *Ostaldus*.

44. — *Eusebius*. — Présent aux assemblées de Compiègne (privilège pour Gorze), en 757, et, en 762, à celle d'Attigny (1).

45. — *Herlingus* (2).

46. — *Ioseph*. — Mentionné dans un document du 23 avril 802 (3). C'est vers le même temps qu'il se trouva mêlé à un conflit entre les moines de Saint-Martin et les gens de l'évêque d'Orléans Théodulfe (4). Alcuin en fait un grand éloge (ep. 149). Joseph présida aux funérailles de l'illustre moine, mort le 19 mai 804 (5).

47. — *Landramnus*. — D'après les Actes des évêques du Mans, il aurait été le consécrateur de Franco II, en 816 (29 juin). Il fut nommé *missus* en 825 (6). Convoqué en novembre 828 au concile de Paris, qui se tint l'année suivante (7). Sa signature figure au bas d'une charte d'Inchad, évêque de Paris, datée de juin 829. Le 22 décembre 832 il sacra l'évêque Aldric dans la cathédrale du Mans (8). Une charte de cet évêque mentionne l'approbation donnée par Landramne à certains actes de son suffragant (9). Le privilège de l'autre Aldric, l'archevêque de

(1) *Gaugenus episcopus civitate Toronensis* assista, en 769, au concile de Rome (*L. P.*, t. I, p. 473). Ce nom manque au catalogue. L'autorité de celui-ci me semble trop forte pour que je me croie permis d'admettre un évêque de Tours qui n'y figure pas. *Gaugenus* est peut-être un évêque d'un autre siège; sur des confusions de ce genre, voy. ci-dessus, p. 286. On pourrait songer aussi à une dyonymie : *Eusebius qui et Gaugenus*, comme *Sindulfus qui et Landolenus*, *Aredius sive Petruinus* (t. I, p. 208, 263). Il ne faut pas oublier que, pour cette partie de la série, le texte du catalogue se fonde sur un manuscrit du temps de Louis le Pieux (ci-dessus, p. 295).

(2) *Herlenus*, var.

(3) Böhmer-Mühlb., 379.

(4) Alcuin, ep. 245, 246, 247, 249; cf. 299 (*M. G. Ep.*, t. IV); cf. Mabillon, *Annales*, t. II, p. 337. Noter toutefois que le nom de l'évêque de Tours n'est pas exprimé dans ces lettres.

(5) Vie d'Alcuin, 32 (Migne, *P. L.*, t. C, p. 106; *Acta SS.*, 19 mai).

(6) *Commém. missis data* (*M. G. Capit.*, t. I, p. 308); Böhmer-Mühlb., 775.

(7) Böhm.-M., 827.

(8) Cf. les deux lettres de Drogo sur ce sujet, *Gesta Aldrici*, p. 160, 161.

(9) *Gesta Aldrici*, p. 79, 80 (éd. Charles et Froger).

Sens, pour Saint-Remi, porte sa signature (833?) (1). En février 835 il assista au concile de Thionville.

48. — *Ursmarus*. — Mentionné dans divers actes de l'évêque Aldric du Mans (2), dont deux sont datés de l'année 837, 1<sup>er</sup> avril. La dernière fois qu'il apparaît dans les documents, c'est en 846, à la tête d'un concile de ses suffragants (3).

49. — *Landramnus II*. — Il a dû siéger dès l'année 847, au concile de Paris. C'est du moins ce qui résulte d'un renseignement fourni par Flodoard (*Hist. Rem.*, II, 2) sur l'une des affaires qui furent traitées dans cette assemblée. Il signa, vers la fin de 850 (4), la lettre adressée par l'évêque franc au prince breton Nominoé.

50. — *Amalricus*. — Siégea en 853 aux conciles de Soissons (avril) et de Verberie (août) (5). On le trouve encore au concile de Bonneuil, le 24 août 855. Mentionné dans la correspondance d'Hincmar (6).

51. — *Herardus*. — En partant de sa date obituaire et en calculant d'après les chiffres du catalogue, on peut fixer son ordination au 21 mars 856, qui était un dimanche. Ses statuts diocésains (7), datés de l'an III de son épiscopat et du mois de mai 858, supposent qu'il avait été consacré entre mai 855 et mai 856. Tout cela se tient. Son nom se rencontre souvent dans les documents du temps. Le der-

(1) Sur ce document, voy. la dissertation de B. Simson, *Jahrbüch. d. Ludwig d. Fromm*, t. II, p. 291.

(2) *Gesta Aldrici*, éd. cit., p. 72, 85, 94, 98.

(3) *M. G. Capit.*, t. II, p. 261.

(4) Je crois devoir négliger ici un diplôme de Charles le Chauve (Bouquet, VIII, p. 501) par lequel ce prince exempta de la fiscalité de l'évêque de Poitiers les églises dépendant du monastère de Saint-Florent, dans les pays de Mauges et de Tiffauges. Cette pièce, déjà fort extraordinaire dans l'ensemble de sa rédaction, se dit de l'an IX de Charles le Chauve, c'est-à-dire de 849; cependant elle serait postérieure à l'invasion de la France occidentale par Louis le Germanique (858). De plus, elle nomme des évêques de Poitiers, Limoges, Périgueux, Angoulême, qui n'ont jamais existé. C'est une pièce apocryphe. Cf. Merlet, dans le *Moyen âge*, 1898, p. 21 et suiv.

(5) *M. G. Capit.*, t. II, p. 264, 421.

(6) Flodoard, *H. R.*, III, 21.

(7) Migne, *P. L.*, t. CXXI, p. 763.



nier où il soit question de lui, le concile de Douzy, tenu au commencement d'août 871, le mentionne comme décédé depuis peu. Un nécrologe nous a conservé le jour de sa mort, le 30 juin.

52. — *Actardus*. — Transféré de Nantes à Tours (1) à la fin de l'année 871. D'après le catalogue il aurait siégé jusqu'au commencement de 875.

53. — *Adalardus*. — Sa signature figure au bas du privilège pour Tournus, lequel est de 875. On la trouve aussi sur un acte du 3 décembre 876 (2), et depuis lors il figure en divers documents, dont le dernier bien daté est un privilège délivré par Charles le Gros, le 29 octobre 886 (3). Obiit, le 19 mai. L'année doit être 891, en calculant d'après le catalogue. Cela étant admis, l'ordination devrait avoir eu lieu le dimanche 27 mars 875.

54. — *Erbernus*. — Il assista, en juillet 891, au concile de Mehun-sur-Loire. Un nécrologe de Saint-Martin donne sa date obituaire le 16 novembre, ce qui suppose, en tenant compte du catalogue, qu'il aurait été ordonné au mois de juillet (4). Si l'on accepte le chiffre d'années du catalogue, il serait mort en 918 (5).

#### LE MANS

Saint Victeur (*Victurius*), évêque du Mans († 490), était, aux temps mérovingiens, le grand saint de cette localité. On l'honorait, le 1<sup>er</sup> septembre, dans une basilique située au delà de la Sarthe, à proximité de la ville épiscopale. Cette basilique, *basilica sancti (ou domni) Victurii*, est men-

(1) Voy. ci-dessous, aux évêques de Nantes. Cf. Flodoard, *H. R.*, III, 21.

(2) Baluze, *Capit. App.*, 105.

(3) Böhmer-Mühlb., 1683.

(4) Il y a peut-être quelque lien entre son ordination et le synode de Mehun.

(5) Une charte (Bouquet, IX, p. 325) est datée par le mois de mai, l'an III du roi Raoul, l'an IX de Robert, archevêque de Tours, et l'an 925 de l'Incarnation. Le mois de mai de l'an III de Raoul est le mois de mai 926. Il y a donc lieu de corriger la date de l'Incarnation.



tionnée, dès le VII<sup>e</sup> siècle, dans les testaments des évêques Bertram et Hadoind (1). Tout près s'élevait une chapelle sous le vocable de saint Julien, évêque, *basilica s. Iuliani episcopi* (2). Au commencement du IX<sup>e</sup> siècle, ces deux églises étaient desservies par des monastères distincts, l'un grand et l'autre petit (*monasterium, monasteriolum*). Tel est l'état des choses dans une charte impériale de 832 (3). Alors la basilique Saint-Victeur portait aussi le nom des Douze Apôtres. On en attribuait la fondation à saint Julien, que l'on présentait comme le premier évêque du Mans. Là reposaient, avec Victeur lui-même, plusieurs autres saints personnages, notamment saint Liboire, lui aussi ancien évêque du lieu. Nous sommes renseignés sur ce point par Idon; auteur de la *Translatio s. Liborii* (4), où sont conservés les souvenirs d'un témoin absolument contemporain, qui avait visité les lieux en 836 (5).

En ce temps-là siégeait au Mans l'évêque Aldric. Il considéra que les églises Saint-Victeur et Saint-Julien étaient trop mal desservies, trop abandonnées, pour que l'on pût y laisser les restes de tant de saints personnages. Il transféra dans sa cathédrale les corps des saints Julien, Turibe, Pavace, Romain, Liboire et Hadoind. Ces translations n'eurent pas lieu en même temps (6). Celle de Liboire est

(1) Pardessus, t. I, p. 210; t. II, p. 70.

(2) Pardessus, t. I, p. 213 (testament de Bertram).

(3) Böhmer-M., 883.

(4) Texte publié pour la première fois par A. Poncelet, dans les *Anal. Boll.*, t. XXII (1903), p. 156. Celui des *M. G. Scr.*, t. IV, p. 152, n'en est qu'un remaniement.

(5) Il convient toutefois de noter que ce témoin oculaire n'écrivit qu'après la mort d'Aldric, vers 860, à Paderborn, et qu'il eut sous les yeux les *Gesta* et les *Actus manceaux*.

(6) Le chapitre 44 des *Gesta Aldrici* (p. 123, éd. Charles et Froger), où Aldric est supposé mort, ne peut appartenir à la rédaction primitive, arrêtée en 840. Aussi manque-t-il de précision, en faisant un bloc de toutes les translations. Ni dans ce chapitre ajouté, ni dans le corps de l'ouvrage il n'est fait mention de l'envoi de s. Liboire à Paderborn. Toutefois, le chapitre ajouté porte que Liboire et Hadoind ne furent transportés que partiellement à la cathédrale. En réalité Liboire y fut transporté tout entier, puis remis aux représentants de l'évêque de Paderborn; mais il est possible

de l'année 836, celle de Pavace, de 840 (1). Sur les autres nous ne sommes pas renseignés. La vie d'Aldric, *Gesta domni Aldrici*, rapporte à l'année 835, 21 juin, la consécration d'un autel de la cathédrale où Aldric déposa des reliques des saints manceaux, notamment des évêques *Victurus* et *Victurius*, Julien, Turibe, Pavace, Liboire. Cette énumération est significative. Les translations d'Aldric avaient réveillé l'attention sur ses plus lointains prédécesseurs. L'ordre dans lequel ils devaient se présenter dans les catalogues que l'on allait constituer, était déjà fixé pour le commencement de la série (2).

Les *Gesta Aldrici* (3) sont, pour le Mans, le premier essai d'histoire épiscopale. Aldric, installé en 832, ne mourut qu'en 857. Son biographe, cependant, s'est arrêté à l'année 840. C'était évidemment un des clercs de son entourage (4).

Peu après, toujours du vivant d'Aldric (5), un autre clerc manceau, aussi bien placé que le précédent pour connaître les traditions et les documents de l'évêché, entreprit de constituer le livre épiscopal en entier, depuis saint Julien jusqu'à Aldric. Ce dernier ouvrage (6), intitulé *Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium*, nous est parvenu dans une rédaction postérieure au IX<sup>e</sup> siècle. On en connaît

qu'on ait gardé quelque chose de ses reliques. On peut supposer qu'un fait analogue se sera produit pour Hadoind.

(1) *Gesta Aldrici*, c. 45, p. 127.

(2) Ed. Charles et Froger, p. 17.

(3) Ed. Charles et Froger, Mamers, 1889, p. 1-127.

(4) Sur les *Gesta Aldrici*, voy. le travail capital de J. Havet, *Œuvres*, t. I, p. 275-317. Quelques points où mon opinion diffère de celle de Havet ont été indiqués dans le *Bulletin critique*, 1896, p. 221.

(5) Une charte impériale, délivrée le 22 mars 836 à l'évêque Aldric (Froger, p. 48), mentionne des titres relatifs à l'église Notre-Dame, titres faux ou interpolés, évidemment identiques à ceux qui figurent, dans les *Actus*, aux notices d'Innocent et d'Aiglibert. En partant de ce fait, M. L. Celier (*Moyen Age*, 1905, p. 271) conjecture que déjà, en 836, cette partie des *Actus* devait être rédigée. Mais rien ne prouve que les titres n'aient pas été fabriqués avant les *Actus*. Sur la date des *Actus*, v. P. Fournier, dans le *Bulletin critique*, 1904, p. 381.

(6) J. Havet, *ibid.*, p. 318 et suiv.

deux manuscrits, l'un du XIII<sup>e</sup> siècle, provenant de la cathédrale du Mans et conservé maintenant à la bibliothèque de cette ville (n<sup>o</sup> 224) ; l'autre actuellement perdu, mais dont on a une copie exécutée au XVII<sup>e</sup> siècle par André Duchesne (1). Ils vont tous deux au delà d'Aldric : le premier jusqu'à l'évêque Guillaume de Passavant († 1186), après lequel vient encore la notice de Geoffroi de Loudon (1234-1255) ; le second s'arrête dans la vie de Guy (1125-1135). Les vies des six premiers évêques manquent à la copie d'André Duchesne ; celles des neuf premiers successeurs d'Aldric font défaut au manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle. Les deux exemplaires diffèrent aussi pour la vie d'Aldric ; le manuscrit du Mans reproduit, pour cet évêque, une partie des *Gesta Aldrici* ; la copie de Duchesne nous présente ici : 1<sup>o</sup> la notice originale d'Aldric, rédigée de son vivant, et par laquelle se termina d'abord le livre épiscopal ; 2<sup>o</sup> une lettre apocryphe du pape Grégoire IV ; 3<sup>o</sup> une note où la mort d'Aldric est relatée (2).

Avec ce livre épiscopal sont étroitement apparentés deux catalogues épiscopaux qui figurent dans les manuscrits 99 et 224 du Mans, l'un en tête des *Gesta Aldrici*, l'autre en tête des *Actus pontificum*. Les voici :

1<sup>o</sup> CATALOGUE DES GESTA ALDRICI.

*Nomina episcoporum Cenoman(is) in urbe degentium.*

Domnus Iulianus episcopus sed. annis XLVII mens. III dies XX.

Domnus Turibius episcopus sed. annis V dies XVI.

Domnus Pavatius episcopus sed. XLIII.

Domnus Liborius episcopus sed. annis XLVIII.

Domnus Victurius episcopus sed. annis XXIII menses VII dies XIII.

Domnus Victurius episcopus sed. annis XL menses VII dies XVI.

(1) Bibl. Nat., Baluze, t. XLV, f. 53 et 68-144.

(2) L'édition de Mabillon, *Vetera Analecta*, t. III, p. 50 de l'édition in-8<sup>o</sup>, p. 239 de l'édition in f<sup>o</sup>, est fondée sur ces deux mss. Il en est de même de la nouvelle édition publiée dans les *Archives historiques du Maine*, t. II, par MM. Busson et Ledru, Le Mans, 1902. Sur cette utile publication, précédée d'une préface des plus critiquables, v. l'étude de P. Fournier, *Bull. critique*, 1904, p. 341 et suiv.

- Domnus Severius episcopus sed. annis VIII mens. I dies XXI.  
 Domnus Innocens episcopus sed. annis XLV mens. X dies XXV.  
 Domnus Domnolus episcopus sed. annis XLVI mens. XI dies XXIII.  
 Domnus Hadoindus episcopus sed. annis XXX menses XI dies XXIII.  
 Domnus Berarius episcopus sed. annis XXV menses III dies XVIII.  
 Domnus Bertigrannus episcopus sed. annis XXXVII.  
 Domnus Aiglibertus episcopus sed. annis XXXIII menses VI dies XI.  
 Domnus Berarius episcopus sed. annis III et dim(idio).  
 Domnus Herlemundus episcopus sed. annis XXVI menses VIII  
 dies XIII.  
 Domnus Gauziolenus episcopus sed. annis L.  
 Domnus Herlemundus episcopus sed. annis VIII.  
 Domnus Hodingus episcopus sed. annis II.  
 Domnus Merolus episcopus sed. annis XXX.  
 Domnus Ioseph episcopus sed. annis VIII.  
 Domnus Franco prior natus episcopus sed. annis XXII menses III  
 dies XIII.  
 Domnus Franco posterior episcopus sed. annis XVI menses V dies V.  
 Domnus Aldricus episcopus feliciter multa vivat per tempora; sed.  
 annis XXIII menses III dies II. *Isti (1) sunt corepiscopi : Petrus core-*  
*piscopus, Seutfredus, Desideratus, Bertodus, David.*  
 Domnus Rotbertus episcopus sed. annis XXVI.  
 Domnus Lambertus episcopus sed. annis.  
 Domnus Gunherius episcopus sed. annis XXIII.  
 Domnus Hucbertus (2) episcopus sed. annis XXXVII menses X  
 dies XI.  
 Domnus Mainardus episcopus sed. annis XX menses V dies VI.  
 Domnus Siginfredus episcopus sed. annis XXXIII menses XI  
 dies XVI.  
 Domnus Avesgaudus episcopus sed. annis.  
 Domnus Gervasius sed. ann.

2<sup>o</sup> CATALOGUE DES ACTUS PONTIFICUM.

*In nomine Domini incipiunt nomina vel tempora vitae iustorum vel iniustorum pontificum Cenomannis in urbe degentium. Primus (3) beatissimus Iulianus Cenomannice urbis episcopus, qui fuit temporibus Domiciani, Nerve ac Traiani imperatorum sub quibus Iohannes apostolus et evangelista apocalipsim et evangelium scripsit.*

Beatissimus Iulianus episcopus s. ann. XLVII m. III d. X.

(1) Cette liste de chorévêques est de seconde main.

(2) Le *c* de *Hucbertus* a été gratté.

(3) Ce qui suit est la reproduction du titre spécial de la notice de saint Julien : *Incipiunt gesta domni Iuliani primi*, etc., sauf que dans ce titre on lit *Decii* ou lieu de *Domiciani*.

- Beatus Turibius episcopus s. ann. V d. XVI.  
 Beatus Pavatius episcopus s. ann. XLIII.  
 Beatus Liborius episcopus s. ann. XLVIII.  
 Beatus Victurus episcopus s. ann. XXIII m. VII d. XIII.  
 Beatus Victurius episcopus s. ann. XL m. VI d. XIII.  
 Beatus Principius episcopus s. ann. XXVIII m. I d. XXI. Petrus  
 corepiscopus.  
 Beatus Innocens episcopus s. ann. XLV m. X d. XXV. Scienfridus  
 corepiscopus. *Gauzioleni* (1).  
 Beatus Domnolus episcopus s. ann. XLVI m. XI d. XVIII. Desi-  
 deratus corepiscopus.  
 Domnus Baldegisilus episcopus s. in episcopatu ann. V. Besthodus  
 corepiscopus *et Merolus*.  
 Beatus Bertichramnus episcopus s. ann. XXXVII.  
 Beatus Hadoindus episcopus s. ann. XLVII. m. XI d. XXIII.  
 Beatus Berarius episcopus s. ann. XXXV m. III d. XVII. David  
 corepiscopus.  
 Domnus Aiglibertus episcopus s. ann. XXXIII m. VI d. XI. In  
 cuius tempore Petrus fuit corepiscopus.  
 Domnus Herlemundus episcopus s. ann. XXVI m. VIII d. XIII.  
 Domnus Gauziolenus episcopus s. ann. L.  
 Domnus Herlemundus alter episcopus s. ann. VIII.  
 Domnus Odingus episcopus s. ann. II.  
 Domnus Merolus episcopus s. ann. XXX.  
 Domnus Ioseph episcopus s. ann. VIII.  
 Domnus Franco prior natu episcopus s. ann. XXII m. III d. III.  
 Domnus Franco iunior natu episcopus s. ann. XVI m. V d. V.  
 Beatus Aldricus episcopus s. XXIII m. d.  
 Domnus Rotbertus episcopus s. ann. XXVI.  
 Domnus Lanbertus episcopus s. ann. VII.  
 Domnus Gunherius episcopus s. ann. XXIII.  
 Domnus Hubertus episcopus s. ann. XXXVII m. X d. XII.  
 Domnus Mainardus episcopus s. ann. XX m. V d. VI.  
 Domnus Segenfredus episcopus s. ann. XXXIII m. XI d. XVI.  
 Domnus Avesgaudus episcopus s. ann. XLII, intervallo quinquaginta  
 dierum.  
 Domnus Gervasius episcopus s. ann. XX.  
 Domnus Vulgrinus episcopus qui et monachus s. ann. VIII m. VIII  
 d. XI, duorum annorum et quatuor mensium intervallo.  
 Domnus Arnaldus episcopus s. ann. XIII mens. IX.  
 Intervallum ann. integrum, menses III<sup>or</sup> dies XXIII.  
 Domnus Hoellus episcopus sed. ann. XII menses III dies VII.  
 Post hunc cessavit episcopatus III<sup>or</sup> mensibus.

(1) *Gauzioleni*, et ci-dessous *et Merolus*, ont été ajoutés après coup vers le treizième siècle.

Domnus Ildebertus episcopatus s. ann. XXVIII mens. VI.

Intervallum mens. XIII.

Domnus Guido episcopus s. ann. VIII mens. V.

Cessavit episcopatus mens. VII.

Domnus Hugo episcopus s. ann. VII menses IIII d. XVII.

Cessavit episcopatus menses XI (1).

Domnus Willelmus s. ann. XLIII menses IIII d. XXV.

Post hunc cessavit episcopatus menses VI.

Domnus Reginaldus s. annis duobus dies octo.

Post hunc cessavit episcopatus menses IIII<sup>o</sup> (2).

Le premier catalogue va jusqu'à l'évêque Avesgaud (994-1036), sous lequel il a été copié, et dont les années ne sont pas indiquées. Le nom de son successeur, Gervais (1036-1055), est de seconde main. Mais cette limite n'a rien à voir avec la rédaction première; celle-ci se terminait, comme le livre épiscopal, par des vœux en l'honneur d'Aldric vivant.

L'autre catalogue s'arrête, de première main, à Guy, lequel était déjà mort quand on l'écrivit, et même remplacé, puisque la durée de la vacance marquée après lui est aussi de première main. Cette limite, surtout si on la rapproche de celle de la copie du livre épiscopal exécutée par André Duchesne, donne lieu de croire que nos deux manuscrits de ce livre dérivent d'un exemplaire qui n'allait pas au delà de Guy († 1135) (3).

Comme celui des Gestes, le catalogue du livre épiscopal est en rapport étroit avec cette dernière compilation. Ni pour l'un ni pour l'autre la coïncidence n'est absolue. Le catalogue du livre épiscopal contient le nom de Badegisile, qui n'a pas de notice dans le texte. Cependant il faut noter que la formule employée pour Badegisile diffère de celle dont on s'est servi pour les prélats voisins; il est appelé *domnus* et non *beatus*; au lieu de *sedit* tout simplement,

(1) Le ms. *Paris.* 4999 A contient, f. 47, un catalogue des évêques du Mans qui s'arrête ici, de première main.

(2) Pour le reste de cette continuation, v. Mabillon, *l. c.* Après Reginald, mort en 1190, l'écriture est tout à fait différente et bien postérieure.

(3) J. Havet, *l. c.*, p. 323.

on dit *sedit in episcopatu*. Badegisile aura été inséré ici après-coup, peut-être très tardivement.

A part cela, le second catalogue est d'accord avec le texte *actuel* du livre épiscopal. Il n'en est pas de même du premier. Les différences se produisent dans la partie de la série qui comprend les évêques du VI<sup>e</sup> et du VII<sup>e</sup> siècle.

## CAT. I.

Victurius.  
Severius.  
Innocens.  
Domnolus.  
Hadoindus.  
Berarius.  
Bertigrannus.  
Aiglibertus.  
Berarius.  
Herlemundus.

## CAT. II.

Victurius.  
Principius.  
Innocens.  
Domnolus.  
Bertichramnus.  
Hadoindus.  
Berarius.  
Aiglibertus.  
Herlemundus.

Le désaccord porte sur trois points : 1<sup>o</sup> le *Severius* de la première liste est remplacé dans la seconde par un *Principius* ; 2<sup>o</sup> l'évêque Bertram est placé, dans la seconde liste, deux rangs plus haut que dans la première ; 3<sup>o</sup> celle-ci insère, entre Aiglibert et Herlemund, un deuxième Béraire qui manque à la seconde liste.

Mais il est aisé de voir que, dans le principe, le livre épiscopal avait été constitué conformément à la première liste et non à la seconde. A la place de *Principius* on y trouvait un *Severius* ou *Severianus*. Dans la notice d'Innocent (1), qui est actuellement précédée de celle de Principius, on lit qu'Innocent, après la mort de son prédécesseur Sévérien, *post beati viri Severiani antecessoris sui transitum*, se mit à l'œuvre pour agrandir la cathédrale. Ainsi,

(1) Cette notice commence ainsi : *Domnus Innocens, natione Gallus, Cenomannicae urbis episcopus, successorque praenominati beati successoris videlicet domni Victorii...* Il est clair qu'il manque un nom après *beati*. C'était sans doute celui de Sévérien, qui aura été effacé, mais non remplacé.



lorsque la notice d'Innocent a été rédigée pour la première fois, il y avait avant elle une notice de *Severianus*. De même, avant la notice d'Herlemund, il y eut d'abord un deuxième Béraire. En effet, Herlemund est dit avoir été *successor posterioris domni Berarii* (1).

Sur les trois points où la première liste est corrigée par la seconde, deux des leçons primitives ont laissé des traces évidentes dans le livre épiscopal ; il y a donc lieu de croire que la troisième s'y trouvait aussi, et que les vies des évêques Hadoind, Béraire, Bertram ont été d'abord disposées dans cet ordre et non dans l'ordre actuel (2). Il est bien possible que ces retouches, en tout ou en partie, aient été faites par l'auteur lui-même : la dernière surtout lui était imposée par l'un de ses documents, le testament d'Hadoind, où Bertram est nommé comme antérieur à lui.

Le livre épiscopal manceau a été composé sur le modèle du *Liber pontificalis* romain ; il en reproduit les formules et la distribution. Cependant, il a cela de particulier qu'il intercale à la suite ou dans le corps de la plupart des notices, un assez grand nombre de documents d'archives intégralement reproduits.

Ce n'est pas un livre sincère : tout le monde le reconnaît. Mais c'est un livre précieux. Il nous a conservé, sur une cinquantaine de pièces d'archives, une vingtaine de chartes authentiques, presque toutes de l'époque mérovingienne. Il serait à désirer que, dans ses récits, ou plutôt dans ceux qui ne sont pas déduits de ses chartes, il y eût une aussi grande proportion de bons éléments. Ce n'est pas le cas. Du reste, le narrateur ne s'intéresse guère qu'à la mense épiscopale ; c'est pour la défendre qu'il a inventé nombre de faits et fabriqué ou remanié nombre de chartes.

(1) Cet évêque Béraire a réellement existé. Voy. J. Havet, *l. c.*, p. 411, et ce qui en est dit ci-dessous. Mais il n'a pu siéger au Mans qu'après Herlemund.

(2) C'est, du reste, ce que suppose une autre série de vies d'évêques du Mans, rédigée par le même auteur. Cf. Havet, p. 363.



L'abbaye de Saint-Calais, fort convoitée par l'évêché du Mans, le préoccupe d'une façon particulière.

Quand on cherche à se représenter ce qu'il a pu trouver de traditions sérieuses propres à compléter les renseignements fournis par les chartes, on constate d'abord qu'il ne disposait pas d'un catalogue officiellement dressé et conservé. Il a omis deux évêques certains, Principe et Badegisile ; il a déplacé de deux rangs l'évêque Bertram, interverti Hermelund et Béraire II. Au commencement, contrairement aux indications chronologiques relevées sur les inscriptions et insérées dans son propre texte, il a fait de Turibe le deuxième évêque du Mans et de saint Victeur le cinquième, alors que Turibe doit sûrement se placer à la suite de Victeur. Pour cette partie de la série, il est d'accord avec les *Gesta Aldrici*, c'est-à-dire avec la chronologie de fraîche date que l'on suivait à l'évêché du Mans.

Quand aux chiffres d'années, mois et jours, qu'il adjoint à chaque nom d'évêque, il ne faudrait pas s'y fier. Un point de départ en remontant est fourni par l'avènement de Francon I, en 793. En arrière, les trois évêchés de Joseph, Merolus, Hoding, donnent un total de 41 ans, et conduisent jusqu'à l'année 752 au moins. Gauziolen devrait être mort au plus tard cette année-là (1) ; or on le trouve encore en 762. Il y a donc ici un chiffre trop fort, probablement celui de Merolus. Aiglibert, à qui on donne trente-quatre ans, ne peut avoir siégé trente ans. Les quatre évêchés de Bertrand, Hadoind, Béraire I, Aiglibert, s'étendent de 586 à 698 environ, comprenant ensemble cent douze ans ; le catalogue leur en assigne cent vingt-sept.

Jusqu'ici, cependant, on pourrait croire que de simples fautes de copiste ont maléficié une chronologie primitivement sincère. Il n'en est plus de même au delà. L'évêque

(1) En suivant le système du narrateur, d'après lequel Herlemund II aurait été simultané avec Gauziolen ; s'il fut son successeur, le calcul remonterait jusqu'en 743.

Domnole n'a siégé que vingt-deux ans : on lui en attribue quarante-six. Sur les neuf premiers évêques, six auraient siégé plus de quarante ans, ce qui est bien extraordinaire. Du reste, alors que pour le nombre et l'ordre des évêques le catalogue mérite si peu de confiance, comment accepter les autres éléments de sa chronologie ?

Sur les quatre prédécesseurs immédiats d'Aldric, Merolus, Joseph, Francon I et Francon II, la tradition encore vivante pouvait lui fournir quelque chose. De Merolus, sauf ses antécédents, dont je parlerai tout à l'heure, il n'a rien à dire, sinon que Charlemagne prit de son temps quelques mesures pour reconstituer le patrimoine de l'église du Mans. Ajoutons un miracle qui se serait produit à l'enterrement de l'évêque. Son successeur Joseph est représenté comme ayant eu de graves difficultés avec son clergé ; la cruauté qu'il aurait montrée (1) à ce propos lui valut d'être déposé de l'épiscopat. Ce fait n'est pas autrement connu ; mais on ne voit pas pourquoi il aurait été imaginé. Il sait que Francon I restaura la cathédrale et constitua la mense des chanoines ; il lui attribue aussi quelques menues fondations. Mais, pour lui, l'événement capital de cet épiscopat c'est l'adjonction de Saint-Calais à la mense épiscopale, adjonction que nous savons s'être produite par concession temporaire, mais qu'il présente comme une restitution à titre perpétuel. Dans la notice de Francon I, il insère trois diplômes de Charlemagne, un de Louis le Pieux ; ce dernier seul est authentique. De Francon II il ne rapporte qu'un seul fait, la consécration de l'église abbatiale de Saint-Calais ; il est tellement pressé d'arriver à Aldric, qu'il ne se tient pas de parler de lui dès la notice de son prédécesseur. Pour les deux Francon il donne les dates obituaires, 816 et 832, et aussi les épitaphes, composées par ordre d'Aldric.

La période antérieure à Charlemagne lui apparaît comme

(1) « Flagellare, ... quosdam caecare et castrare » (Mab., *Anal.*, p. 291).

un temps de troubles et d'usurpations. Ceci n'a rien que de vraisemblable, car on sait ce que nos églises eurent à souffrir au temps de Charles-Martel et même de Pépin le Bref. Mais de cette vraisemblance d'ensemble on n'a pas le droit de conclure à l'exactitude des détails rapportés ici. Je vais les résumer.

Après la mort de l'évêque Herlemund (v. 723), nous dit-on, le siège demeura vacant plusieurs années. L'évêché et ses biens étaient tombés aux mains d'un comte Rothgaire et de son fils Harivius, qui se contentaient d'en jouir sans s'inquiéter de pourvoir aux besoins religieux de la population. Celle-ci, mécontente, finit par obliger ses maîtres à lui donner un évêque. Rothgaire choisit son autre fils, Gauziolen, et le fit ordonner, non pas à Tours, mais à Rouen, contre tous les usages. On était alors au commencement du règne de Childéric III (743). Au bout de quelques années, Pépin, mécontent de cet arrangement de famille, fit ordonner à Cotogne un autre évêque, Herlemund, qu'il envoya au Mans. Rothgaire et les siens furent contraints de le recevoir et il put siéger près de neuf ans. Mais Gauziolen parvint à l'attirer dans un guet-apens et lui fit crever les yeux. Herlemund se retira alors dans le monastère des Deux-Jumeaux, au diocèse de Bayeux, où son frère était abbé. Pépin, irrité, fit crever les yeux à Gauziolen, sans cependant lui enlever l'évêché. Les fonctions épiscopales furent confiées à des chorévêques, qui se succédèrent dans l'ordre suivant : *Seufredus*, *Desideratus*, *Berthodus*, *Merolus*. Ce dernier, nommé sous Charlemagne, aurait été ordonné par trois évêques. Quant à Gauziolen, il continua de gouverner ou plutôt de dissiper le temporel de l'église du Mans, secondé par son vidame Abraham, qui trouva le moyen de perpétuer le pillage après la mort de son maître et, en punition, mourut d'une mort effrayante. L'épiscopat de Gauziolen dura cinquante ans. Après sa mort, Charlemagne lui donna pour successeur un prêtre de son palais, appelé Hoding, lequel trouva l'église du

Mans en un tel état qu'il s'empressa de demander son changement. Au bout de deux ans il fut transféré à Beauvais. On lui donna pour successeur le chorévêque Merolus, qui se trouvait avoir une ordination suffisante.

A ce récit des *Actus* doit être rattaché un épisode, probablement du même auteur, qui figure dans une des pièces ajoutées en supplément aux *Gesta Aldrici* (1). Pépin se trouvant à passer par le Maine, Gauziolen et son frère Hariivius ne voulurent pas le recevoir dans la ville du Mans ; ils se livrèrent même contre lui à des hostilités qui coûtèrent la vie à l'échanson du roi.

Qu'il y ait dans tout cela une large part de fables, c'est ce dont on ne peut douter. Mais l'épiscopat de Gauziolen est mentionné dans les documents depuis 743 jusqu'à 762 ; aucun autre évêque n'est attesté pour la période qui s'étend de 724 à 774 (2). Hariivius n'est pas un personnage fictif ; nous savons, par un bon document, qu'il eut quelque temps l'évêché en son pouvoir, et cela officiellement, avec reconnaissance royale ; nous savons aussi que, peu après, les fonctions épiscopales furent exercées par un prélat qui, sous l'ancien évêque Herlemund, avait sa résidence dans le diocèse du Mans. Ces faits concordent avec certains traits du récit précédent, relativement à la promotion de Gauziolen et à celle de Merolus. Quant aux chorévêques, il semble bien que nous ayons la signature de l'un d'eux, *Desideratus*, au bas d'une précaire concédée par Gauziolen et datée de 756.

En revanche, il est inadmissible que Pépin ait pu laisser l'évêché du Mans à un homme qui se serait rendu coupable de tels méfaits et dont la promotion aurait été aussi irrégulière. Si le roi le remplaça, neuf ans durant, par Herlemund, c'est qu'il ne le considérait pas comme légitime ; s'il eut assez d'autorité pour lui faire crever les yeux, on

(1) Ed. Froger, p. 131.

(2) Je n'entends pas, par cette observation, justifier le chiffre de 50 ans attribué ici à Gauziolen.

ne voit pas pourquoi il n'eût pas eu le pouvoir de lui ôter sa prébende. Du reste, cet évêque soi-disant aveugle, signait, en 762, avec de nombreux collègues, deux documents différents, sans que les protocoles portent la moindre trace de l'assistance d'autrui. Il y a donc, dans le récit du biographe, des contradictions manifestes.

Les trois vies de Béraire, Aiglibert, Herlemund I, correspondent à la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle et aux vingt premières années du VIII<sup>e</sup>. Outre ce qu'il a pu tirer des chartes, notre auteur s'est aidé, en ce qui regarde Béraire, de la translation de saint Benoît et de sainte Scholastique, par Adrevald de Fleury. C'est là qu'il a pris tout ce qu'il raconte sur l'arrivée au Mans des reliques de sainte Scholastique. Le nom de Béraire ne figure pas dans l'écrit d'Adrevald ; c'est notre auteur qui l'a introduit, à tort, car la translation de saint Benoît est de l'année 703, bien postérieure à cet évêque. D'Aiglibert il raconte qu'il était archichapelain, chef (*princeps*) des évêques du royaume, et qu'il portait le pallium, « comme les métropolitains. » Tout cela est sûrement faux. Il ajoute qu'Aiglibert dut se donner un coadjuteur, le chorévêque Pierre (*chorepiscopus et adiutor domni Aigliberti*). Ceci, sauf le titre de chorévêque, n'a rien qui répugne absolument.

En remontant plus haut, la tradition orale, depuis longtemps inaccessible, ne pouvait lui être d'aucune utilité. Il n'avait que des chartes, les deux testaments de Bertram et d'Hadoind avec quelques pièces d'importance beaucoup moindre. L'ordre des anciens évêques, leurs noms même, n'étaient assurés par aucun document. Sous Aldric on mit en évidence les tombeaux des évêques enterrés à Saint-Victeur ; ils portaient des inscriptions. Notre auteur en tira parti, mais sans pouvoir se retrouver dans les notes consulaires que contenaient les plus anciennes. Je ne saurais dire si les dates obituaires qu'il assigne à chaque prélat lui ont été fournies par ces marbres, ou s'il a dû en tirer quelques-unes, soit des calendriers, soit de son imagination si

complaisante. Voici, en tout cas, ce qu'il dit des lieux et dates de sépulture :

1. Julien. — *V. kal. febr.* — Enterré au delà de la Sarthe, dans un oratoire préparé par ses disciples. On voit, par d'autres documents, que cet oratoire était voisin de la basilique des Apôtres (S. Victeur).
2. Turibe. — *XVI kal. mai., p. c. Viatoris II v. c.* (497 ou 496), basilique des Apôtres.
3. Pavace. — *IX kal. aug.*, basilique des Apôtres.
4. Liboire. — *V id. iun.*, basilique des Apôtres.
5. Victurus. — Basilique des Apôtres.
6. Victurius. — *kal. sept. Fausto iun. et Longino II cons.* (490).
7. Principe. — *XVI kal. oct.*, basilique des Apôtres.
8. Innocent. — *XIII kal. iul.*, id.
9. Domnole. — *kal. decemb.*, à Saint-Vincent.
10. Bertram. — ... *kal. iul.*, Saint-Pierre-de-la-Couture.
11. Hadoind. — *XIII kal. sept.*, basilique des Apôtres.
12. Béraire. — *XVI kal. nov.*, Saint-Martin-de-Pontlieue.
13. Aiglibert.
14. Herlemond. — *IX kal. nov.*
15. Gauziolen. — Saint-Pierre-de-la-Couture.  
Seufred, chorévêque, Saint-Victeur.  
Berthod, id. id.
16. Merolus. — *XV kal. apr.* id.
17. Franco I. — *III kal. febr.*, 816, Saint-Vincent.
18. Franco II. — *VIII id. nov.*, 832, id.

Quant aux renseignements sur les ordinations, sur la patrie ou la famille des évêques, il n'y a pas lieu, je crois, de les prendre au sérieux, sauf peut-être, en ce qui regarde la patrie, pour les deux ou trois prédécesseurs d'Aldric. Les indications sur les fondations d'églises ou de monastères se rattachent à ce qu'il y a de plus suspect dans les tendances et dans la documentation de l'ouvrage. Il est difficile d'y ajouter foi, quand on n'a pas, pour se rassurer, quelque charte authentique ou quelque vocable bien établi.

Notre auteur n'est guère scrupuleux à cet égard. Saint Julien qui est, selon lui, un des 70 disciples, arrive au Mans avec ses deux compagnons, Turibe (1) et Pavace, qui

(1) Celui-ci est, en réalité, de la fin du V<sup>e</sup> siècle.

siègent après lui, l'un sous Antonin (138-161), l'autre sous Maximin (235-238) et sous Aurélien (270-275). Pavace aurait vécu plus de deux siècles. Liboire, qui est censé succéder à Pavace, atteint le temps de Valentinien (364-375).

Il est surprenant qu'un auteur qui écrivait si près de Tours n'ait connu ni l'*Historia Francorum*, ni aucun autre ouvrage de Grégoire. Il y aurait pourtant trouvé plus d'un détail intéressant (1). On ne voit pas non plus qu'il ait eu entre les mains un de ces *libri canonum* où figuraient, pour chacun des conciles francs, les signatures des évêques. Quelques vies de saints moines, notamment celles de saint Calais et de saint Longis, l'ont renseigné sur les origines de certaines fondations.

M. J. Havet a pensé que l'auteur de cette compilation pouvait être déterminé, et il l'a attribuée à David, chorévêque du Mans au temps d'Aldric. Son principal argument repose sur ce fait que le rédacteur des *Actus* défend les chorévêques contre la proscription dont ils sont l'objet dans les Fausses Décrétales. Il me semble plutôt que, obligé de constater que l'église du Mans avait eu par le passé des évêque auxiliaires et qu'elle en avait peut-être encore de son temps, il cherche à expliquer ces faits incommodes. C'est pour cela qu'il a crevé les yeux à Gauziolen, le mettant ainsi dans un cas d'excuse. Des quatre chorévêques qu'il place sous ce prélat, les trois premiers (2) remontaient, dit-il, à un temps qui n'était pas celui de la sagesse et du droit canonique; le quatrième, Merolus, fut installé sous Charlemagne, alors que l'on était revenu aux bonnes traditions (celles des Fausses Décrétales). On le fit consacrer par trois évêques, comme les Fausses Décrétales l'exigent; on lui assigna, pour son entretien, divers bénéfices, et il fut ordonné au titre d'une église qui s'élevait sur l'un d'entre eux. Ceci n'est pas tout à fait l'idéal des

(1) Havet, p. 340.

(2) Je ne comprends pas que J. Havet ait pu contester l'existence de ces chorévêques; deux d'entre eux avaient leurs tombeaux à Saint-Victeur.



Fausses Décrétales; mais puisque des circonstances exceptionnelles exigeaient un chorévêque, il fallait bien concéder quelque chose. Du reste, il fut spécifié que Merolus n'exercerait les fonctions épiscopales que sur l'autorisation de Gauziolen empêché.

Tout ceci me semble inspiré, non par une opposition quelconque à la doctrine des Fausses Décrétales sur le choréépiscopat, mais par le désir de concilier avec cette doctrine des souvenirs qu'il était impossible de supprimer et qui formaient objection. Rien ne s'oppose donc à ce que l'on maintienne l'hypothèse « si plausible à d'autres points de vue (1) » qui attribue les Actes des évêques du Mans et les Fausses Décrétales à un seul et même auteur. Loin que le chorévêque David me paraisse avoir des titres certains à la paternité du livre épiscopal, il me semble au contraire qu'il est visé par celui-ci, tout comme par les Décrétales. Nul, d'ailleurs, ne peut dire combien de temps ce chorévêque vécut après l'année 837, date à laquelle il apparaît dans les signatures de deux chartes (2). Il serait singulier qu'il eût été encore en vie ou en place douze ou quinze ans plus tard. On ne s'expliquerait pas comment les secrétaires de l'évêque Aldric auraient pu faire de telles charges contre le choréépiscopat, alors que leur maître était lui-même assisté d'un chorévêque. C'eût été la guerre civile à l'évêché. Le mieux est de croire que David avait été légué par l'administration précédente à l'évêque Aldric, qu'il fut toléré par celui-ci, mais que ses clercs le voyaient de mauvais œil. Sa mort ou son éloignement leur permit de donner carrière à leurs rancunes contre le chorévêque en s'attaquant au choréépiscopat en général.

Le livre épiscopal et les Gestes d'Aldric s'interrompent,

(1) J. Havet, p. 335. Cette hypothèse a été récemment soutenue à nouveau, avec succès, je crois, par M. Paul Fournier, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain*, t. VII et VIII (1906, 1907).

(2) *Gesta Aldrici*, p. 85, 95. L'année précédente, il figure à la translation de saint Liboire (*M. G. Scr.*, t. IV, p. 152).



comme il a été dit plus haut, dans l'histoire d'Aldric. Il ne semble pas qu'ils aient été continués aussitôt. Dans un des manuscrits des *Actus*, la série ne reprend qu'au déclin du XI<sup>e</sup> siècle, à l'évêque Arnaud (1067-1081). L'autre manuscrit insère, après la vie interrompue d'Aldric, une fausse lettre de Grégoire IV relative à ce prélat, puis une sorte de finale où l'on note qu'Aldric mourut après vingt-quatre ans d'épiscopat et fut enterré à Saint-Vincent. On ajoute qu'après Aldric le pays fut désolé par les païens, comme on peut le voir dans les Gestes et Annales des rois francs. Puis vient une série de notices sur les évêques Robert, Lambert, Gunherius, Hubert, Ménard, Segenfroï, Avesgaud, Gervais, Vulgrin († 1064). Il est clair que ces notices n'ont point été ajoutées une à une. Il y est parlé de Robert d'après un dossier sur l'affaire de Saint-Calais ; ce dossier ne contenant pas la sentence définitive, contraire aux prétentions de l'évêque du Mans, le biographe s'est figuré que Robert avait eu gain de cause. Il sait que Robert a siégé vingt-quatre ans, son successeur Lambert six seulement ; c'est tout ce qu'il peut dire de ce dernier. Pour les deux évêques suivants, il est tellement à court de renseignements, qu'il remplace le récit par la transcription de deux chartes. Il en sait un peu plus long sur Ménard, dont la générosité à l'égard du chapitre avait laissé des traces dans les archives de celui-ci. Mais Ménard (1) avait vécu fort longtemps avant son biographe. Les souvenirs un peu vivants ne se présentent que dans les notices de Segenfroï et de son neveu Avesgaud, évêques assez peu recommandables. Il paraît bien que le biographe ait vécu sous Gervais, neveu d'Avesgaud. Gervais transféré à Reims (1055), la dynastie épiscopale de Segenfroï prit fin, et le siège du Mans fut confié à un moine, Vulgrin, abbé de Saint-Serge d'Angers. Sa carrière, avant son épiscopat,

(1) Il avait été élu *consentiente clero simul et rege ILLIUS TEMPORIS et populo*.

est racontée avec détail ; mais de ses actes d'évêque il est dit fort peu de chose. Je serais porté à croire que cette notice, avec tout ce qui précède, depuis et y compris la finale d'Aldric, est l'œuvre d'un seul et même auteur, qui vivait au temps de Vulgrin, au moment où la réforme ecclésiastique commençait à atteindre le diocèse du Mans. La notice de Vulgrin, comme autrefois celle d'Aldric, aurait été d'abord interrompue, puis complétée. Cette conclusion, tirée de l'étude des notices elles-mêmes, concorde avec la tradition paléographique (1).

Le catalogue des *Gesta Aldrici*, qui va jusqu'à Avesgaud vivant, ne dépend pas de ces notices. Il contient les jours et les mois d'Aldric, qui ne sont pas marqués dans le livre épiscopal ; en revanche, il ne marque pas les années de Lambert, que la continuation du livre épiscopal, si elle avait existé au temps d'Avesgaud, aurait pu lui indiquer.

C'est évidemment du catalogue des *Gesta* que dépendent deux listes des évêques du Mans, copiées l'une à Angers au XI<sup>e</sup> siècle, l'autre à Tours au XIII<sup>e</sup>.

### 3<sup>o</sup> PREMIER CATALOGUE DE SAINT-AUBIN D'ANGERS.

Ce catalogue s'est conservé dans le manuscrit 465 du fonds de la reine de Suède, au Vatican. Le voici :

#### *Nomina episcoporum Cenomannensium.*

Sanctus Iulianus, vir apostolicus, sed ann. (2).

Turibius.	Innocens.
Pavatius.	Donnolus.
Liborius.	Hadoindus.
Victurus.	Berarius.
Victurius.	Beragrannus.
Severius.	Aiglibertus.

(1) Sur cette continuation, v. R. Latouche, *Essai de critique sur la constitution des Actus Pontificum Cenomannis in urbe degentium* (857-1255) dans le *Moyen âge*, t. XX (1907), p. 226-247.

(2) La reliure a fait disparaître le bord du feuillet, où se trouvait sans doute un chiffre.

Berarius.	Robertus.
Herlemundus.	Lambertus.
Gautiolenus.	Gunherius.
item Herlemundus.	Hucbertus.
Hodingus.	Mainardus.
Merolus.	Siginfredus.
Ioseph.	Avesgaudus.
Franco prior.	////////// (1).
Franco posterior.	//////////
Aldricus.	

Cette liste est identique à celle des *Gesta Aldrici*. Comme elle, elle se termine à Avesgaud; elle a les mêmes fautes, les mêmes changements ou déplacements de noms, les mêmes particularités de rédaction, comme *Franco prior*, *Franco posterior*; enfin on voit, par la première ligne, qu'elle a été relevée sur un catalogue pourvu d'indications chronologiques. Je crois, d'ailleurs, que l'original n'est pas autre que le manuscrit 99 du Mans. Dans celui-ci, en effet, le nom du cinquième évêque avait d'abord été écrit *Victurius*; un grattage fit disparaître l'*i* de la finale, de sorte qu'on lit maintenant *Victurus*, leçon qui se retrouve dans le manuscrit 465 du fonds de la Reine.

#### 4<sup>o</sup> CATALOGUE DE LA CHRONIQUE DE TOURS.

Voici maintenant la liste de la Chronique de Tours :

Sanctus Iulianus.	S. Bertigrannus.
S. Turibius.	S. Aiglibertus.
S. Pavatius.	S. Berarius.
S. Liborius.	Herlemondus.
S. Victurus.	Gauziolenus.
S. Victurus.	Herlemondus.
S. Severus.	Hodingus.
S. Innocens.	Merolus.
S. Donnolus.	Ioseph.
S. Hadoindus.	Franco.
S. Berarius.	Franco.
S. Baldegisius.	Aldricus.

(1) Ici, deux noms de main postérieure ont été grattés.

Robertus.	Hoellus.
Lambertus.	Hildebertus.
Gunherius.	Guido.
Hubertus.	Hugo.
Mainardus.	Guillelmus.
Sigenfredus.	Rainardus.
Avesgaudus.	Hamelinus.
Gervasius.	Nicholaus.
Vulgrinus.	Mauricius.
Hernandus.	

Le dernier nommé est Maurice, qui siégea de 1216 à 1231, et fut alors transféré à Rouen. La parenté de cette liste avec la précédente est parfaitement claire. On remarquera cependant la correction relative à *Baldegisilius* ; cet évêque, omis indûment dans le plus ancien catalogue manceau, a été rétabli ici, avant *Bertigrannus*, son successeur, sans cependant que l'on ait modifié l'ordre des noms, très fautif à cet endroit. Cette correction aura, je le suppose, été inspirée par le second catalogue de Saint-Aubin, que je vais donner plus loin, et notamment par le manuscrit 711 *a*, du fonds de la Reine, où la liste mancelle se trouve avoir été prolongée jusqu'au nom de Maurice. Ce qui me porte à soupçonner cette dérivation, c'est que le qualificatif *sanctus* est joint, dans le second catalogue de Saint-Aubin, comme dans la *Chronique de Tours*, aux noms des premiers évêques, y compris Badégisile, jusqu'à Béraire inclusivement.

Après Vulgrin, le livre épiscopal fut continué, plus amplement et sur de plus présentes informations. Nos deux manuscrits s'accordent à nous donner les vies d'Arnaud, Hoël, Hildebert (1067-1125); celui d'André Duchesne s'arrête dans la vie de Guy (1125-1135); celui du Mans contient encore celle de Hugues et de Guillaume de Passavant (1135-1186); puis, après une interruption qui s'étend à cinq évêques, celle de Geoffroi de Loudun (1234-1255) (1).

(1) Pour ces continuations, v. le mémoire cité p. 330, n. 1, p. 247 et suiv.

Le catalogue placé en tête du manuscrit du Mans s'arrête après la mort de Guy.

## 5° CATALOGUE DE ROBERT DE TORIGNI.

Le catalogue inséré dans la collection de Robert de Torigni n'est autre que celui des *Actus pontificum*, mais avec quelques fautes spéciales. Badégisile y manque, ce qui vient peut-être de ce que la copie envoyée à Robert avait été relevée sur un exemplaire où le nom de cet évêque n'avait pas encore été rétabli ; mais Herlemund II, entre Gauziolen et Oding, y manque également. Il va jusqu'à Guillaume de Passavant (1143-1187), pour lequel aucun chiffre n'est marqué ; il a donc été rédigé au temps de cet évêque. Pour quelques-uns des prédécesseurs, depuis Avesgaud, le catalogue des *Actus* donnait, outre la durée du pontificat, celle de la vacance du siège. Le copiste de Robert a additionné ces derniers avec les autres ; ainsi Vulgrin siégea huit ans, neuf mois, onze jours, et le siège demeura vacant pendant deux ans et quatre mois ; Robert attribue à Vulgrin un épiscopat de dix ans, treize mois et onze jours. Ceci montre avec quelle négligence a été dressée sa liste. La voici :

*Nomina episcoporum Cenomannice urbis.**Primus*

- S. Iulianus primus episcopus sed. a. XLVII m. III d. X.
- S. Tyribius a. V d. XVI.
- S. Pavatius a. XLIII.
- S. Liborius a. XLVIII.
- S. Victurus a. XXIII m. VII d. XIII.
- S. Victurius a. XL m. VI d. XVII.
- S. Principius a. XXVIII d. XXI.
- S. Innocentius a. XLVI m. X d. XXV.
- S. Donnolus a. XLVI m. XI d. XXIII.
- S. Bertrannus a. XXXVII.
- Hadoindus a. XLVII m. XI d. XXIII.
- S. Berarius a. XXXV m. III d. XVII.

Aiglibertus a. XXXIII m. VI d. XI.  
 Erlemundus a. XXV m. IX d. XIII.  
 Gauziolenus ann. L.  
 Odingus a. II.  
 Merolus a. XXX.  
 Ioseph a. IX.  
 Franco prior natu a. XXII m. III d. XIII.  
 Franco iunior a. XVI m. V d. V.  
 Aldricus XXIII annis.  
 Robertus a. XXVI.  
 Lanbertus a. VII.  
 Gunherius a. XIII.  
 Hubertus a. XXXVII m. X d. XII.  
 Mainardus a. XX m. V d. VI.  
 Sigefredus a. XXXIII m. VI d. VI.  
 Avesgaudus XLII d. I.  
 Gervasius a. XX.  
 Wlgrinus a. X m. XIII d. XI.  
 Arnaldus a. XV m. XIII d. XXII.  
 Hoellus a. XII m. VII d. VII.  
 Hildebertus a. XXXIX m. VII.  
 Guido a. IX m. XIII.  
 Hugo a. VII m. XIII.  
 Guillelmus.

6<sup>e</sup> SECOND CATALOGUE DE SAINT-AUBIN D'ANGERS.

Du catalogue des *Actus* dérive aussi celui qui fut recueilli, au XII<sup>e</sup> siècle, à Saint-Aubin d'Angers ; il en existe trois manuscrits, décrits ci-dessus, le *Parisinus* 4955, les *Vaticani Reginae* 711 a et 450. Voici le texte commun à ces trois manuscrits ; il s'arrête, comme la liste de Robert de Torigni, à Guillaume de Passavant. Cependant le *Regin.* 450 a aussi de première main le nom de Rainald, son successeur (1187-1190) ; dans le *Regin.* 711 a, il y a une continuation ajoutée après coup et à plusieurs fois (1).

(1) A = Par. 4955 ; B = *Reg.* 711 a ; C = *Reg.* 450. Je suis presque toujours l'orthographe de B, mieux conservée que celle des deux autres manuscrits et plus voisine de celle du catalogue original.

*Nomina presulum Cenomannensium.*

S. Iulianus.	Aldricus.
S. Turibius.	Rotbertus.
S. Pavatius.	Lanbertus.
S. Liborius.	25 Gunherius.
5 S. Victurus.	Hucbertus.
S. Victurius.	Mainardus.
S. Principius.	Segenfredus.
S. Innocens.	Avesgaudus.
S. Baldegisilus.	30 Gervasius.
10 S. Bertichramnus.	Ulgrinus.
S. Hadoindus.	Arnaldus.
S. Berarius.	Hoellus.
Aiglibertus.	Hildebertus.
Herlemundus.	35 Guido.
15 Gauziolenus.	Hugo.
Herlemundus.	Guillelmus.
Odingus.	Rainaldus (1).
Merolus.	Hamelinus (2).
Ioseph.	40 <i>Nicolaus</i> (3).
20 Franco.	<i>Mauricius</i> .
Franco.	

## VARIANTES.

3 Pavacius B — 7 Prinpius A C — 9 Bardegisilus A C — 10 Bertrannus A C — 11 Hardoindus A C — 14 Herlemondus A C — 16 Hellemondus A C — 20 Francho B — 21 Francho B — 23 Robertus A C — 25 Gonhertus A : Gonbertus C : Hunherius B — 26 Hubertus A C — 32 Ainardus C — 35 Guido B.

1. — *Iulianus*. — Le plus ancien document qui présente saint Julien comme le premier évêque du Mans c'est le livre des *Gesta Aldrici* (840) (4). Ses restes furent trouvés, vers 836, avec ceux des évêques Turibe, Pavace, Liboire et Hadoind, et transférés dans la cathédrale (5).

(1) C seul ; B de deuxième main.

(2) B seul et de deuxième main.

(3) B seul et de troisième main.

(4) Ch. 3, éd. Charles et Froger, p. 17.

(5) *Gesta Aldrici*, c. 44, p. 124 (Froger). Cf. ci-dessus, p. 312.

2. 3. — *Liborius, Pavatius*. — Mentionnés avec s. Julien dans le même passage des *Gesta Aldrici* (1). L'ordre est incertain.

4. — *Victurius*. — Marqué au 1<sup>er</sup> septembre dans le martyrologe hiéronymien (2). Il assista, en 453 et 461, aux conciles d'Angers et de Tours. Vers l'année 453, il écrivit, avec les évêques de Tours et de Bourges, une lettre collective à leurs collègues de la III<sup>e</sup> Lyonnaise. Peu après le concile de Tours se tint celui de Vannes, dont les canons lui furent envoyés. Les *Actus* disent qu'il mourut *kl. septembris, Fausto iuniore et Longino bis consulibus* (1<sup>er</sup> septembre 490), dates qui paraissent avoir été relevées sur son épitaphe (3). Grégoire de Tours (*Gl. conf.*, 55) en parle comme d'un confesseur vénéré. On disait qu'il avait arrêté miraculeusement un incendie qui menaçait de consumer la ville du Mans (4). Sa fête est marquée dans le martyrologe

(1) Avec le corps de s. Liboire les envoyés de Paderborn reçurent des reliques *Pavacii nec et Guindanisoli confessorum Christi* (*Anal. Boll.*, t. XXII, p. 161).

(2) La même fête est indiquée sur un authentique de reliques de la fin du VII<sup>e</sup> siècle, publié par M. L. Delisle, *Mélanges de l'Ecole de Rome*, t. IV (1884), p. 3.

(3) J. Havet, *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, t. LIV, p. 677. Il est possible qu'on y ait trouvé aussi la durée de l'épiscopat, 40 ans, 7 mois et 16 jours, qui est marquée dans le catalogue. Il aurait été consacré le dimanche 15 janvier 450. Cette date concorde avec les données des conciles.

(4) Le livre épiscopal distingue deux *Victurii*, ou plutôt un *Victurus* et un *Victurius* (la première forme n'est évidemment qu'une cacographie de la seconde). Les pièces qui mentionnent l'église Saint-Victeur ne parlent que d'un seul saint (chartes de Domnole en 581, de Bertram en 616, d'Hadoin en 643, de Louis le Pieux en 832). Dans le récit de la dédicace de la cathédrale, que contiennent les Gestes d'Aldric (p. 17), les deux saints sont, à la vérité, distingués ; mais un texte parallèle et contemporain, qui énumère, comme les Gestes, les autels de la cathédrale et leurs reliques (p. 128), ne mentionne qu'un seul saint *Victurius*. L'auteur des *Actus pontificum* les distingue, mais non sans embarras. Il représente le second comme fils du premier ; il les fait consacrer tous les deux par saint Martin de Tours, ce qui est insensé ; c'est du reste tout ce qu'il peut dire de l'un et de l'autre. Dans les indications relatives à la sépulture, il répartit entre les deux des renseignements qu'il a coutume de réunir pour chaque évêque : il marque le lieu de sépulture dans la notice de *Victurus*, la date du jour et de l'année dans celle de *Victurius*. Tout cela, étant connu le peu de scrupule de notre auteur, rend bien suspecte la distinction des deux évêques.



hiéronymien ; il en est d'ailleurs question dans une charte de son successeur Domnole, du 4 septembre 581.

5. — *Turibius*. — Son épitaphe a dû fournir aux *Actus* les dates et chiffres qu'ils donnent à propos de cet évêque : *sedit annos V, menses VI, dies XVI; obiit XVI kal. maias p(ost) c(onsulatum) Viatoris vv. cc.* (1). Ceci donne pour sa mort le 16 avril 496, et, pour son ordination, le dimanche 30 septembre 490. C'est donc le successeur de saint Victeur.

6. — *Principius*. — Assista, en 511, au concile d'Orléans.

7. — *Innocentius*. — Siégea, en 533 et 541, aux conciles d'Orléans. Grégoire de Tours mentionne sa mort, qui se produisit en 559 (2).

8. — *Domnolus*. — Ancien abbé de Saint-Laurent à Paris. Il fut promu par Clotaire à l'évêché du Mans après avoir refusé celui d'Avignon. Grégoire de Tours (3), qui nous a conservé ces détails, marque sa mort à l'année 581 et lui attribue vingt-deux ans d'épiscopat. On a de lui deux chartes, l'une du 6 mars 572, l'autre du 4 septembre 581 (4). Il aura été ordonné en 559. Frappé de paralysie, il demanda au roi Chilpéric de lui donner pour successeur un abbé Théodulfe ; le roi consentit d'abord, puis son choix se porta sur Badégisile. Domnolus mourut en renom de miracles. On le trouve, en 567, au concile de Tours ; il signa, vers le même temps, deux lettres collectives, l'une aux

(1) J. Havet, *l. c.*

(2) La précaire de Ténestine, conservée dans les *Actus* (cf. J. Havet, p. 427 et 378-391), mais gravement interpolée et remaniée, porte la date du *V kal. mai.* de l'an XIII de Childebert (27 avril 524). Si cette date appartient au texte primitif, et si la mention de l'évêque Innocent au début de la charte est primitive aussi, il faudra dire que cet évêque siégeait dès l'année 524.

(3) *H. Fr.*, VI, 9.

(4) *Gesta Aldrici*, p. 22 ; J. Havet, *Œuvres*, t. I, p. 417, 421. — Sur diverses biographies, sans valeur aucune, de l'évêque Domnole, v. L. Celier, *Les anciennes vies de s. Domnole*, dans la *Revue hist. et archéol. du Maine*, t. LV (1904).

fidèles de la province de Tours (1), l'autre à sainte Rade-  
gonde (2).

9. — *Batechisilus*. — Cet évêque est connu, fort peu  
avantageusement, par Grégoire de Tours (3). Majordome de  
Chilpéric, il fut choisi pour remplacer Domnole, lequel  
mourut quarante jours après que son successeur eut été  
tonsuré. Les Manceaux eurent beaucoup à souffrir de l'avi-  
dité de Badégisile et de la cruauté de sa femme. Il assista,  
en octobre 585, au concile de Mâcon, et mourut en 586,  
comme il inaugurerait sa sixième année d'épiscopat.

10. — *Bertechnamus*. — Archidiacre de Paris, il fut  
promu à la place du précédent. Grégoire de Tours en parle  
plusieurs fois (4). En 590, il fut un des commissaires char-  
gés de régler l'affaire des religieuses de Poitiers. Après la  
mort de Gontran, il eut beaucoup à souffrir pour la défense  
des droits de Clotaire II; il fut même contraint de quitter  
son diocèse pour se retirer près du roi neustrien. Il assista,  
en 514, au concile de Paris. Nous avons encore son testa-  
ment, daté du 27 mars 616 (5).

11. — *Hadoindus*. — Assistait au concile de Clichy, en 627,  
et se fit représenter à celui de Chalon-sur-Saône, en 650.  
Son testament, que nous avons encore, est daté du 6 fé-  
vrier 643 (6).

12. — *Beracharius*. — Nommé comme partie au procès  
dans une charte de Clotaire III, de 659 ou 660 (7) (no-  
vembre). On retrouve son nom au bas des deux privilèges  
d'Emmon (8), en 660. Il obtint de Clotaire III et de sa mère  
Bathilde un privilège pour son église (9).

(1) Maassen, *Concilia*, p. 136.

(2) Greg. Tur., *II. Fr.*, VIII, 39.

(3) *II. Fr.*, VI, 9; VII, 15; VIII, 39; X, 5; *Virt. s. Martini*, III, 35.

(4) *H. Fr.*, VIII, 39; IX, 18; IX, 41.

(5) Pardessus, 230.

(6) Pardessus, 300.

(7) Pardessus, 332.

(8) *Ibid.*, 333, 335.

(9) Mentionné dans Pardessus, 446.

13. — *Aiglibertus*. — Obtint de roi Childéric II une charte datée du 27 août, XI<sup>e</sup> année du règne (673 ou 674) (1), et du roi Thierry III, deux autres, du 6 décembre 675 (2) et du 5 mars 676 (3). Il en donna lui-même en juin 683 (4) et le 9 juillet 692 (5). Sa signature figure au bas de la charte d'Agerad de Chartres, datée du 6 mars an II de Childebert III (696 ou 697) (6).

14. — *Herlemundus*. — Son épiscopat est mentionné dans les chartes depuis le 3 mars 698 ou 699 (7) jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 721 (8). Dans ces limites tombent deux chartes de Dagobert III, du 2 et du 10 mars 713 (9), une de Herlemund lui-même, sans date certaine (10); enfin une d'un évêque Béraire pour Herlemund (11 février 710 (11)).

15. — *Charivius*. — Une charte d'immunité du 5 mars 723, est délivrée par le roi Thierry IV à un de ses fidèles, l'*illustrer vir Charivius, qui matrem ecclesiae Cenomannicae s. Gervasii ac Protasii martyris in regimine habere videtur*. Ce Charivius est nommé seul à deux endroits de la charte, qui est évidemment délivrée à une seule et même personne. Au commencement, avant les mots que j'ai reproduits, on a interpolé le nom de l'évêque Herlemund (12),

(1) Pardessus, 366. Cf. Julien Havet, *Quest.*, p. 271.

(2) Pardessus, 379; Havet, p. 408, 438.

(3) Pardessus, 381; Havet, p. 401, 436.

(4) Pardessus, 451; Havet, p. 394, 430.

(5) Pardessus, 427; Havet, p. 394, 429.

(6) Pardessus, 435. Je néglige le diplôme (Pardessus, 405) par lequel Thierry III aurait concédé à Aiglibert le droit de monnayage (27 avril 687), car ce diplôme doit être considéré comme faux.

(7) Deux chartes de Childebert III, datées du 3 mars an. *IIII* (Pardessus, 445, 446; cf. Havet, p. 271).

(8) Charte des agents d'Aldramne, de l'an I de Thierry IV (Pardessus, 517; cf. Havet, p. 272).

(9) Pardessus, 486, 487; cf. Havet, p. 272.

(10) Pardessus, 484; Havet, p. 414, 443.

(11) Pardessus, *Add.*, 85; Havet, p. 411, 440.

(12) Voici le texte : *Theodoricus rex Francorum v. ill. Si facta parentum etc. Ideo fidelis Deo propitio noster [vir apostolicus et in Christo pater noster Herlemundus episcopus] illustrer vir Charivius...* — Il est clair qu'il faut écarter les mots entre crochets.

mais on l'a fait d'une façon si maladroite que personne ne s'y pourrait tromper. D'autre part, la charte dit que le demandeur allègue des privilèges semblables délivrés par les anciens rois à ses prédécesseurs (*antecessores sui*). Il a donc, malgré sa situation de laïque (*illuster vir*) autorité sur l'évêché, au moins au temporel. Je crois qu'il faut voir en lui un de ces évêques *vocati sed non episcopi*, comme nous en trouvons d'autres à cette époque, notamment à Nantes et à Rennes.

16. — *Berarius*. — L'évêque Béraire, qui vivait au Mans au temps d'Herlemund, finit par devenir son successeur. C'est à lui, du moins, que je crois être adressée la charte d'Hunald et de Ceodata, relative à la terre de Gauriac en Bordelais, datée du 2 juillet an IV de Thierry (724) (1).

17. — *Gauziolenus*. — Reçut de Childéric III une charte d'immunité (2) pour le domaine d'*Ardunum*, en date du 2 mars de l'an I du règne (743 ou 744). Mentionné dans une charte de 743 (*anno VII Childerici*) (3) et dans les précaires de 752 (4) et de 756 (5). Il signa, en 762, la charte (6) de fondation du monastère de Prum et assista, la même année sans doute, à l'assemblée d'Attigny.

18. — *Hodingus*. — Connu seulement par le livre épiscopal, comme ayant siégé deux ans, entre Gauziolen et Merolus; le même document nous dit qu'il fut transféré à Beauvais.

19. — *Merolus*. — Mentionné dans un diplôme de Char-

(1) Pardessus, n° 384; J. Havet, *l. c.*, p. 271 (1°). Quant à la charte d'immunité délivrée par Thierry IV à Béraire, le 2 mars 723, elle est inconciliable avec celle de Charivius. Elle a été fabriquée de toutes pièces à l'aide du privilège d'immunité de Dagobert III (Pardessus, 487) et de la charte de Charivius.

(2) Pardessus, 569; cf. Havet, p. 272.

(3) Havet, p. 272; Mabillon, *Anal.*, in-f°, p. 287.

(4) *Gesta domni Aldrici*, éd. Charles et Froger, p. 179. Baluze, *Miscell.*, t. I, p. 115, n° LXII.

(5) Mabillon, *Anal.*, in-f°, p. 288.

(6) Böhmer-Mühlb., 93.

lemagne relatif à Saint-Calais et daté du 19 février 774 (1), dans une précaire du mois de mai 778 (2), et dans trois autres (3) datées de 797 et de 800 (*Karoli a. XXVIII* et *XXXI*) ; mais les dates de ces dernières pièces sont sujettes à caution ; en 797 et 800, l'évêque du Mans était Franco l'ancien.

20. — *Ioseph*. — Les *Actus* racontent qu'il se rendit coupable de sévices graves à l'égard de son clergé, ce qui lui valut d'être déposé de l'épiscopat. Si les chiffres du catalogue ont quelque valeur pour ce temps-ci, son avènement devrait se placer vers 784, sa déposition en 793.

21. — *Franco prior*. — D'après la chronologie des *Actus*, qui est peut-être recevable pour les deux prédécesseurs d'Aldric, il aurait siégé vingt-deux ans trois mois et treize jours (var. 3 j.). Le chiffre de vingt-deux ans est confirmé par l'épithaphe. Sa mort est marquée dans les *Actus* au 30 janvier 816 ; son avènement serait donc du mois d'octobre 793. Une précaire de l'an 799 (*XXXI Karoli*) mentionne son épiscopat (4). Il obtint de Charlemagne le monastère de Saint-Calais, qu'il garda neuf ans. L'auteur des *Actus* rattache cette concession à l'année 800 ; cette année-là, en effet, Charlemagne, allant de Rouen à Tours, passa par Le Mans (5). On a de lui une lettre formée adressée à l'archevêque de Sens Magno, en 810 (6). Il est mentionné dans une charte impériale du 20 août 814 (7).

22. — *Franco posterior*. — Neveu du précédent. Toujours d'après les *Actus*, il mourut le 6 novembre 832, après un épiscopat de seize ans cinq mois et cinq jours, inauguré

(1) Böhmer-Mühlb., 156; Havet, p. 169.

(2) Mabillon, *Anal.*, p. 280.

(3) *Gesta Aldrici*, éd. Charles Froger, p. 183, 181, 182 ; Baluze, n° 66, 64, 65.

(4) Elle s'est conservée, avec celles de Gauziolen et de Merolus, dans l'appendice des *Gesta Aldrici*, éd. Ch. et Fr., p. 179 ; Baluze, n° 63.

(5) Charte de 863 pour Saint-Calais (Havet. *t. c.*, p. 189).

(6) *M. G. Formulae*, p. 219.

(7) Böhmer-M., 511 ; je n'ose pas alléguer celle du 25 avril 802 (*Ibid.*, n° 379), car le texte en est au moins fort remanié.

ainsi le dimanche 1<sup>er</sup> juin 816. Cependant la date d'ordination, fournie aussi par les *Actus*, est le 29 juin.

23. — *Aldricus*. — Consacré évêque le 22 décembre 832 à Tours. Les *Gesta Aldrici* décrivent amplement sa carrière avant son élévation à l'épiscopat et depuis, jusqu'en l'année 840. D'origine il était transrhénan; dans sa généalogie se croisent des éléments saxons, alamans, bavarois. Elevé à l'école du palais, il entra dans le clergé canonical de Metz et fut ordonné prêtre par le célèbre évêque Drogon. L'empereur Louis le rappela au palais et en fit son confesseur; puis, l'évêché du Mans étant venu à vaquer, il le lui donna. Aldric avait déjà des disciples quand il entra au chapitre de Metz; nous le retrouvons au milieu d'un entourage semblable dans son évêché du Mans. Les disciples chantent en vers la gloire du maître; ils écrivent en prose l'histoire de sa carrière, histoire tirée en grande partie de ses confidences. Ils ne se bornent pas là. Aldric étant en procès avec les moines de Saint-Calais, qui défendaient contre lui leurs biens et leur indépendance, les fidèles disciples lui fabriquent nombre de chartes propres à établir ses droits sur l'abbaye. Ils constituent même une prétendue histoire de ses prédécesseurs, dont le dessein visible est d'authentifier les revendications de la mense épiscopale, notamment en ce qui regarde Saint-Calais. Ils vont encore plus loin. Etendant leur protection aux intérêts généraux de l'église franque, ils fabriquent, pour la défendre contre les attaques incessantes des seigneurs laïques, les collections connues sous les noms d'Angilram, du diacre Benoît et d'Isidore. Dans cette immense production de faux, ils n'ont garde d'oublier les choses qui les touchent de plus près, les entreprises de l'usurpateur breton Nominoé contre la province de Tours et l'usage des évêques coadjuteurs auxquels, depuis le renouveau du droit canon, on attribuait le titre antique et oriental de chorévêques.

A la mort de Louis le Pieux les moines de Saint-Calais

recouvrèrent un moment leur liberté en se joignant aux adversaires de Charles le Chauve. Aldric, chassé par ceux-ci de sa ville épiscopale et évincé de Saint-Calais, eut un mauvais moment à passer; mais il eut sa revanche après la bataille de Fontanet, et, le 1<sup>er</sup> août 841, un diplôme royal le remettait en possession du monastère contesté (1). Ces contestations ne finissaient jamais. Le 24 mai 850, l'abbé de Saint-Calais, Rainaud, élu évidemment en dépit d'Aldric, parvint à se faire reconnaître par le roi, lequel, se référant à une charte impériale de 825, garantit les franchises de l'abbaye (2). En 855, Rainaud profita d'une réunion d'évêques qui se tint à Bonneuil, le 24 août, pour se faire délivrer un privilège muni de vingt-huit signatures épiscopales, au nombre desquelles figurent celles du métropolitain de Tours et des évêques de Nantes et d'Angers. Aldric avait perdu son procès. A ce moment, du reste, il était fort malade. On le voit figurer dans des actes de 845, 846, 849. Frappé de paralysie, il ne put assister, en 853, au concile de Soissons. D'après les indications du catalogue (XI<sup>e</sup> siècle), sa mort devrait tomber au 24 mars 857. Son anniversaire est pourtant fêté, au moins depuis le XV<sup>e</sup> siècle, le 7 janvier.

24. — *Robertus*. — Mentionné dans les documents depuis le concile de Savonnières (juin 859) jusqu'à celui de Troyes (878). Les catalogues lui attribuant vingt-six ans, il doit avoir siégé jusqu'en 883. Un nécrologe marque son anniversaire au 21 mai. C'est de son temps que la mense épiscopale du Mans perdit définitivement le procès que, depuis Aldric, elle soutenait contre Saint-Calais (3).

25. — *Lambertus*. — Le livre épiscopal lui attribue six ans de pontificat, le catalogue placé en tête sept ans. Celui des *Gesta* ne donne aucune indication. Il aurait ainsi siégé

(1) *Gesta Aldrici (Suppl.)*, p. 159. La charte n'est connue que par la mention qui en est faite dans ce document.

(2) J. Havet, *Œuvres*, t. 1, p. 176-179.

(3) Assemblée de Verberie, 29 octobre 863 (J. Havet, p. 187).



de 883 à 889 ou 890. On a de lui une lettre (1) adressée à l'évêque de Séz, Hildebrand, où il se plaint d'un de ses diocésains, Raino. Il reçut, en 888 ou 889, une lettre du pape Etienne V (2). — Obit, le 12 décembre.

26. — *Gunherius*. — Avec celui-ci nous atteignons le X<sup>e</sup> siècle, car les catalogues lui assignent vingt-trois ans d'épiscopat. Il eut beaucoup à souffrir d'un seigneur appelé Rotgaire, comme celui du temps de Gauziolen. Nous connaissons ses plaintes par une lettre de protestation que le continuateur des *Actus* a inséré dans sa compilation (3).

#### RENNES

1. — L'un des quatre évêques *Sarmatio*, *Chariato*, *Rumoridus*, *Viventius*, qui siégeaient en 453 dans la province de Tours (4).

2. — *Athenius*. — Assista, en 461, au concile de Tours et, postérieurement, au concile de Vannes (5).

3. — *Melanius*. — Assista au concile d'Orléans, en 511. Son nom figure en tête d'une lettre collective adressée vers 515-520 par les évêques de Tours, de Rennes et d'Angers à deux prêtres bretons (6). Grégoire de Tours (7) raconte un miracle arrivé dans l'église qui abritait son tombeau. Un érudit sans autorité, du VIII<sup>e</sup> siècle au plus tôt, au-

(1) Migne, P. L., t. CXXXII, p. 467.

(2) J. 3445.

(3) Mabillon a publié, à la suite des Actes des évêques du Mans (*Anal.*, éd. in-f<sup>o</sup>, p. 338), un fragment de lettre du même évêque adressé à Rodulfe, évêque de Laon (894-921).

(4) Ci-dessus, p. 247.

(5) Avant saint Melaine, on insère ordinairement un s. *Amandus*, honoré à Rennes le 13 novembre. A cette date, le martyrologe hiéronymien marque la fête de saint *Amandus* ou *Amanlius* de Rodez. Cette coïncidence de nom et de date est déjà propre à exciter la défiance. D'autre part, le saint Amand de Rennes n'a d'autre document que la vie interpolée de saint Melaine publiée par les Bollandistes au 6 janvier, ce qui n'est pas rassurant. Il est donc possible que saint Amand de Rennes ne soit pas différent de saint Amand de Rodez. Cependant, je ne veux rien définir.

(6) Ci-dessus, p. 253.

(7) *Gl. conf.*, 54.



quel nous devons une série de notes sur les conciles mérovingiens, lui attribua un rôle spécial dans la rédaction des canons du concile d'Orléans (1). Cette donnée a été exploitée par l'auteur de sa vie, lequel a dû écrire au plus tard au XI<sup>e</sup> siècle, car certains manuscrits remontent jusqu'à ce temps-là (2). Saint Melaine était un saint très honoré. Le martyrologe hiéronymien marque sa sépulture (*depositio*) au 6 novembre et son *natale* (ordination) au 6 janvier (3).

4. — *Fybediolus*. — Assista, en 549, au concile d'Orléans.

5. — *Victurius*. — Assista, en 567, au concile du royaume de Caribert, tenu à Tours. Il signa la lettre des sept évêques à sainte Radegonde (4). Fortunat (5) le nomme parmi les évêques qui célébrèrent la dédicace de la cathédrale de Nantes. Il avait été marié : Grégoire de Tours parle de sa fille Domnola (6).

6. — *Haimoaldus*. — Ancien archidiacre du Mans. Il assista, en 614, au concile de Paris. Il vivait encore en 616 (27 mars), au moment où saint Bertram du Mans signait son testament (7).

7. — *Rioterus*. — Se fit représenter au concile de Chalon-sur-Saône, en 650, par un abbé Bartolfe (8).

(1) *Neues Archiv*, t. XIV, p. 50.

(2) Editée par les Bollandistes, *Catal. Paris.*, t. 1, p. 71; cf. la nouvelle, mais partielle, édition de M. Krusch, *M. G. Scr. merov.*, t. III, p. 370 et suiv.; v. aussi mon mémoire *S. Melaine, évêque de Rennes*, dans le recueil de mémoires publié, à propos de son centenaire (1904), par la Société des Antiquaires de France.

(3) Au 6 janvier : *In civitate Redonis nat. s. Melani episcopi*. Telle est la première recension (ms. E.); dans la seconde on remplace *nat.* par *nativitas et ordinatio*, ce qui me porte à croire qu'il y avait d'abord *natale ordinationis*; mais on ajoute *et transitus*, ce qui paraît tout à fait incorrect. Le ms. de Berne témoigne d'un souci spécial de ce saint : au mot *episcopi*, il ajoute, formule insolite, *ibidem celebratur*; de plus, au 5 novembre, il indique une vigile pour la fête de la *depositio*.

(4) *Greg. Tur.*, *H. Fr.*, IX, 39.

(5) *Carm.*, III, 5.

(6) *H. Fr.*, VIII, 32, 43.

(7) *Pardessus*, t. 1, p. 204.

(8) Je ne saurais admettre au nombre des évêques certains le saint *Desiderius* connu par une légende (*Acta SS. sept.*, t. V, p. 789) comme origi-

8. — *Moderamnus*. — Flodoard (1) raconte qu'un évêque de Rennes ainsi nommé voyagea en Italie au temps du roi lombard Liutprand et du roi franc Chilpéric (715-720). Il se retira au monastère de Berceto, au-dessus de Lucques, où il finit ses jours. — Fête, le 22 octobre ou le 16 mai.

C'est vers ce temps qu'il convient de placer les deux comtes-évêques *Agatheus* et *Amitto*, dont il sera question à propos de Nantes (2).

9. — *Wernarius*. — Assista, en 843, au concile de Germigny (3). Il était encore en fonctions en 859 : une lettre du concile tenu cette année à Savonnières lui fut adressée (4).

10. — *Electramnus*. — Une charte de Redon, du 12 août 866 (5), mentionne déjà son épiscopat. Cependant il ne fut consacré que le 29 septembre de cette année. On a encore l'acte de sa consécration épiscopale, célébrée *in parochia Turonica*, par les évêques de Tours, de Nantes et du Mans (6). Une autre charte de Redon (n° 244) le mentionne à la date du 2 mai 871.

naire et évêque d'une civitas *Rhodonis*, *Rhodonensis*, *Hyrodomensis*. Il est dit dans ce récit que l'évêque Didier mourut assassiné en Alsace avec son diacre Regnifrid, au retour d'un voyage de Rome, au temps d'un roi Childéric. La tradition rennais ignore ce saint. On a essayé de le dater avec plus de précision en l'identifiant avec un évêque *Desiderius* dont la signature, sans indication de siège, figure au bas du privilège de Fontenelle, v. 683 (ci-dessus, p. 208). Si c'est le même, il n'a sûrement pas fait son voyage de Rome au temps de Childéric II ni de Childéric III. Quant à la désignation de la cité épiscopale, le texte de la légende est obscur et peu autorisé. — M. Julien Havet a proposé d'attribuer au siège de Rennes, un évêque *Berarius* ou *Beracharius* mentionné dans plusieurs chartes, en 683, 696 (ou 697), 710. Ce Béraire avait dans le diocèse du Mans des bénéfices qu'il tenait de l'évêque du lieu. Je ne vois pas que l'on ait allégué des raisons suffisantes pour lui assigner le siège de Rennes (J. Havet, *Œuvres*, t. I, p. 398, 411 et suiv.). Si la conjecture de J. Havet venait à être vérifiée, il est clair qu'elle exclurait l'évêque *Desiderius*, signataire du privilège de Fontenelle.

(1) *Hist. Rem.*, I, 20.

(2) Ci-dessous, p. 368.

(3) Mabillon, *Acta SS.*, t. IV<sup>b</sup>, p. 251.

(4) Ci-dessus, p. 266.

(5) *Cart.*, 52.

(6) *G. C.*, t. XIV, p. 163 (*instr.*). Cf. *Le Moyen Age*, 1904, p. 109.

## ANGERS

1<sup>o</sup> LE CATALOGUE PRIMITIF (IX<sup>e</sup> siècle).

La plus ancienne forme connue du catalogue épiscopal d'Angers est celle que contient le manuscrit *Parisinus* 3837, à la fin d'un recueil canonique composé des deux collections de Denys le Petit, celle des conciles et celle des décrétales. Il en est séparé par un provincial de Gaule et de l'empire romain. Voici cette liste :

*Breve de illis (1) episcopis Andegavinis.*

Defensor episcopus.	15 Magnobodus episcopus.
Epodemius episcopus.	Niulfus episcopus.
Prosperius episcopus.	Lupus episcopus.
Maurilio episcopus (2).	Acglibertus episcopus.
5 Thalasius episcopus.	Godobertus episcopus.
Eumerius episcopus.	20 Gariharius episcopus.
Eustochius episcopus.	Boso episcopus.
Adelfius episcopus.	Colathobus episcopus.
Albinus episcopus.	Benignus episcopus.
10 Domicianus episcopus.	Bertus episcopus.
Baudigyselus episcopus.	25 Sadrius episcopus.
Audoinus episcopus.	Mauriolus episcopus.
Licinius episcopus.	Gentianus episcopus.
Chaidulfus episcopus.	Benedictus episcopus.

2<sup>o</sup> LE CATALOGUE D'ARCHANALD (X<sup>e</sup> siècle).

La seconde forme du catalogue se rencontre dans un certain nombre de manuscrits isolés ou de recueils :

1<sup>o</sup> Un manuscrit de l'abbaye de Jumièges, du XII<sup>e</sup> siècle, *Rothomagensis* 1387, dont une copie, pour la liste épisco-

(1) Le mot *illis* a été gratté; cette transformation du pronom *ille* en article, assez commune en France au VIII<sup>e</sup> siècle, fut naturellement répudiée au siècle suivant par les clercs instruits.

(2) Dans l'entre-ligne, au-dessous de Maurilio, une main du XVI<sup>e</sup> ou du XVII<sup>e</sup> siècle a écrit : *Hic veteres cartae Andecavensis ecclesiae Renatum*. L'origine de cette variante est expliquée plus loin.

pale d'Angers, figure dans les papiers des Bénédictins (*Parisin.* 13059);

2° Un manuscrit de l'abbaye de Fécamp, du XI<sup>e</sup> siècle (*Parisin.* 5359), contenant quelques vies de saints, entre autres celle de saint Maurille, remaniée par Archanald;

3° Le manuscrit (1) de l'abbaye de Vendôme, du XI<sup>e</sup> siècle (*Parisin.* 13758), contenant aussi des vies de saints et notamment les diverses vies de saint Maurille;

4° Le manuscrit (2) de Saint-Aubin d'Angers, du XI<sup>e</sup> siècle (*Vat. Regin.* 465), contenant un recueil de vies de saints d'Angers, saint Maurille, saint Licinius, saint Magnobode et saint Aubin;

5° Les trois manuscrits (3) du second recueil de Saint-Aubin d'Angers (XII<sup>e</sup> siècle);

6° Le recueil de la *Grande Chronique de Tours* (4).

Dans les quatre premiers manuscrits, le catalogue est précédé d'un titre :

*Nomina praesulum qui ex initio christianitatis per successiones Andegavensem rexerunt ecclesiam.*

Ce titre est abrégé dans le second recueil de Saint-Aubin : *Nomina praesulum Andegavensium*. Il a disparu dans la *Chronique de Tours*.

Tous ces textes, sauf celui de Tours, ajoutent au nom de Defensor la qualification de *primus* : *Primus Defensor*; tous ils ont, de plus que la liste du IX<sup>e</sup> siècle, un *Renatus* au cinquième rang, entre saint Maurille et Thalassius. Les trois derniers recueils ont de plus un *Eutropius*, qui, dans le manuscrit n° 4, occupe la huitième place, entre Eustochius et Adelfius; dans le second recueil de Saint-Aubin, la onzième, entre Albinus et Domitianus; enfin dans le recueil de la *Chronique de Tours*, la quatorzième, entre Audoinus et Lizinius.

(1) Voy. ci-dessus, p. 279.

(2) Voy. ci-dessus, p. 278.

(3) Ci-dessus, p. 280.

(4) Ci-dessus, p. 282.

Les deux premiers s'arrêtent à Rainaldus († 1010), le troisième à Eusèbe († 1081), le quatrième à Hubert († 1047), le second recueil de Saint-Aubin à Raoul († 1197), la *Chronique de Tours* à Guillaume de Beaumont (1203-1240).

Au premier examen, on reconnaît que le nom d'Eutropius, dans les trois derniers manuscrits ou groupes de manuscrits, représente une interpolation postérieure. Ce nom manque au catalogue du IX<sup>e</sup> siècle et aux plus anciens exemplaires de celui que nous étudions présentement. Quant à ceux qui le contiennent, ils ne s'accordent pas sur la place à lui donner, signe caractéristique, en ce genre de choses, d'une retouche faite après coup. Il faut donc, pour avoir le catalogue d'Angers tel qu'il était reçu au commencement du XI<sup>e</sup> siècle, s'en tenir aux trois premiers manuscrits. Voici leur texte (1) :

*Nomina praesulum qui ex initio christianitatis per successiones  
Andecavensem rexerunt ecclesiam.*

Primus Defensor episcopus.	Lupus episcopus.
Apotemius episcopus.	Aglibertus episcopus.
Prosperius episcopus.	20 Godobertus episcopus.
Maurilius episcopus.	Gariharius episcopus.
5 Renatus episcopus.	Boso episcopus.
Thalasius episcopus.	Colathobus episcopus.
Eumerius episcopus.	Benignus episcopus.
Eustochius episcopus.	25 Bertus episcopus.
Adelfius episcopus.	Satrius episcopus.
10 Albinus episcopus.	Mauriolus episcopus.
Domitianus episcopus.	Gentianus episcopus.
Baudigisilus episcopus.	Benedictus episcopus.
Audoinus episcopus.	30 Flodegarius episcopus
Licinius episcopus.	Aiglecharius episcopus.
15 Chaidulfus episcopus.	Dodo episcopus.
Magnobodus episcopus.	Raino episcopus.
Niulfus episcopus.	Rothardus episcopus.

(1) Dans les variantes, A désigne le manuscrit de Jumièges; B celui de Fécamp; C celui de Vendôme. Je dois à feu l'abbé Sauvage une collation du premier de ces manuscrits.

35 Rainaldus episcopus.	Rainaldus episcopus.
Herveus episcopus.	40 Hucbertus episcopus.
Aimo episcopus.	Eusebius episcopus.
Nefingus episcopus.	

## VARIANTES.

*Titre* : presulum A C — inicio B — Andegavensem A B — æccl. A — 1 *Au-dessus de Defensor. dans l'entre-ligne, C, m. postér. : Hic est qui s. Martinu////* — 6 Talasius A B — 7 Numerius A : Iumerius (?) C — 10 *Après Albinus* : Eutropius episcopus C, *ajouté après coup dans l'entre-ligne* — 11 Domicianus A B. — 12 *Bandægisilus C, mais les lettrés en italique sont de deuxième main* — 15 Cahaidulfus A B — 21 Gariarius A B — 23 Colatobus A B — 28 Gencianus B — 30 Frodegarius B — 31 Aigleharius episcopus *om.* A B — 33 Rayno B — 35 Rainaldus episcopus *om.* A B — 36 Herveus episcopus *om.* A B — 37 Haymo A B — 38 Nesingus A — 39 Raynaldus A B — 40 Hucbertus episcopus *om.* A B — 41 Eusebius episcopus *om.* A B. — *Après Eusèbe, une main postérieure a ajouté dans C : Goffridus episcopus, Goffridus episcopus, Rainaldus episcopus, Vigerius episcopus, Normannus episcopus, Matheus episcopus, Goffridus episcopus, Radulfus episcopus, Guillelmus episcopus. En marge du nom de Normannus, une main encore plus tardive a écrit : Auxilius, Eutropius. — Les manuscrits A et B ne répètent pas le mot episcopus après le nom de chaque évêque. Ils ne le joignent qu'au nom de Defensor.*

Ce texte, encore une fois, nous est attesté par des manuscrits du XI<sup>e</sup> siècle; mais on peut démontrer qu'il remonte beaucoup plus haut et qu'il a été constitué aux environs de l'an 900.

L'église d'Angers possédait, depuis le commencement du VII<sup>e</sup> siècle, une vie de saint Maurille, rédigée en 619 ou 620 par son successeur Magnobode (1). En 905, sur l'ordre de l'évêque Raino, le diacre Archanald en écrivit une autre, qui fut mise en circulation sous le nom de Grégoire de Tours, pour lui donner plus d'autorité (2). Comme il n'était pas possible de dissimuler l'œuvre de

(1) Voir la préface de M. Bruno Krusch à son édition des vies de saints attribués à Fortunat, p. xxix.

(2) Publiée par M. Krusch à la suite du Fortunat authentique, dans les *Monumenta Germaniae, Script. antiquiss.*, t. IV.

Magnobode, ni de la concilier, sur certains points, avec la nouvelle rédaction, on eut soin de la démarquer elle-même et d'en attribuer la paternité à Fortunat. De cette façon le nouveau récit pouvait être présenté non seulement comme un remaniement de l'ancien, ce qu'il était en réalité, mais encore comme un remaniement presque contemporain et très autorisé.

Dans cette œuvre si peu sincère, on avait surtout pour but d'accréditer la légende de saint René, l'enfant mort sans être confirmé, par la faute involontaire de saint Maurille, enterré, puis ressuscité sept ans après par le pieux évêque, dont il aurait été le successeur. Que cette histoire ait été inventée par Raino ou par Archanald, c'est ce qui n'est nullement prouvé. Il est probable qu'elle circulait avant eux, à l'état de tradition populaire, et qu'ils y croyaient. On n'est pas fondé à leur reprocher autre chose que d'avoir cherché à lui créer, par des moyens repréhensibles, un document littéraire.

Cela étant, il est très remarquable que le catalogue que nous étudions en ce moment ait, avec la nouvelle légende de saint Maurille, une parenté manifeste. D'abord ces deux pièces nous viennent des mêmes manuscrits : les quatre meilleurs exemplaires du catalogue contiennent aussi la légende, à laquelle il est joint comme une sorte d'appendice. Dans le catalogue, le ressuscité, le rené, *Renatus*, figure entre saint Maurille et Thalassius. Le titre, *Nomina praesulum*, etc., présente des particularités qui cadrent parfaitement, tant avec la substance même de la légende qu'avec la rédaction de la note où Raino et Archanald ont déposé le témoignage involontaire de leur paternité. Cette note (1) est ainsi conçue :

Raino, quondam sancti Martini cotidianus discipulus et semper canonicus ac postmodum sanctae Andecavensis ecclesias *ex initio christianitatis* XXXIII humilis episcopus, ob honorem omnipotentis Dei necnon

(1) Ed. Krusch, *loc. cit.*, p. 84.



et eiusdem sancti Maurilii atque remissionem peccaminum animae suae, anno Incarnationis dominicae adhuc in DCCCCV et ordinationis episcopatus sui in XXV, hanc vitam beati Maurilii scribere ac requirere iussit. Archanaldus, sancti Martini discipulus et diaconus, iussu praefati domni Rainonis scripsit et requisivit.

Les mots *ex initio christianitatis*, communs au titre du catalogue et à cette note ; la circonstance que Raino, à compter les évêques d'Angers comme le fait le catalogue du IX<sup>e</sup> siècle, serait le trente-deuxième évêque, tandis qu'il se dit le trente-troisième : voilà deux liens qui rattachent étroitement notre catalogue à l'entreprise hagiographique de Raino et d'Archanald. Des personnes assez avisées pour combiner des effets historiques comme celui qui résulte de l'opposition de Grégoire de Tours à Fortunat, étaient fort capables de modifier elles-mêmes le catalogue traditionnel des évêques d'Angers. A tout le moins peut-on dire que cette nouvelle forme ne leur est pas postérieure, et c'est à cela surtout que je tiens pour le moment.

Je viens maintenant aux catalogues, tous postérieurs à l'an 1000, qui contiennent le nom d'Eutrope. On sait d'où vient ce nom. Le pseudo-Fauste, dans sa vie de saint Maur (1), présente Eutrope comme l'évêque d'Angers qui accueillit dans son diocèse le célèbre disciple de saint Benoît et qui consacra les églises de son monastère de Glanfeuil. Il n'est plus permis de douter que cette vie de saint Maur ne soit une imposture ; on en connaît l'auteur, Eudes, abbé de Glanfeuil, et la date, 863. La tradition d'Angers, représentée par le catalogue primitif, ne connaît aucun Eutrope. Archanald, postérieur à la publication de la vie de saint Maur, se garda bien d'accueillir Eutrope au nombre des prédécesseurs de son évêque Raino. Jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle, comme le prouvent nos trois premiers manuscrits, on persista à ne point l'introduire. Vers le milieu de ce siècle, le moine de Saint-Aubin à qui nous devons

(1) *Acta SS. O. S. B.*, t. I, p. 112.



le catalogue n° 4, l'inséra entre Eustochius et Adelfius, au jugé sans doute, et d'après une appréciation sommaire des synchronismes fournis par le prétendu Fauste. Voici ce catalogue ; on remarquera que, sauf l'interpolation d'Eutrope, il est exactement semblable au précédent.

*Nomina presulum qui ex initio christianitatis per successiones Andegavensem rexerunt aecclesiam.*

Primus Defensor episcopus.	Godobertus episcopus.
Apotemius episcopus.	Gariarius episcopus.
Prosperius episcopus.	Boso episcopus.
Maurilius episcopus.	Colathobus episcopus.
5 Renatus episcopus.	25 Benignus episcopus.
Thalasio episcopus.	Bertus episcopus.
Emerius episcopus.	Satirius episcopus.
Eustochius episcopus.	Mauriolus episcopus.
Eutropius episcopus.	Gentianus episcopus.
10 Adelfius episcopus.	30 Benedictus episcopus.
ALBINVS EPISCOPVS.	Flodegarius episcopus.
Domitianus episcopatus.	Aigleharus episcopus.
Baudigisilus episcopus.	Dodo episcopus.
Audoynus episcopus.	Raino episcopus.
15 Licinius episcopus.	35 Rothardus episcopus.
Chaidulfus episcopus.	Herveus episcopus.
Magnobodus episcopus.	Aymo episcopus.
Niulfus episcopus.	Nefingus episcopus.
Lupus episcopus.	Rainaldus episcopus.
20 Aglibertus episcopus.	40 Ubertus episcopus.

Plus tard il fut admis qu'Eutrope avait été le successeur de saint Aubin. Ce système est suivi par l'auteur d'un récit (1) de translation de ce saint, écrit peu après 1128 ; il est accepté aussi par le rédacteur du catalogue qui figure dans le second recueil de Saint-Aubin d'Angers. Dans celui-ci la rédaction d'Archanald est simplifiée : le titre est réduit à trois mots et la qualité d'évêque n'est plus répétée à la suite de chaque nom.

(1) Mabillon, *Acta SS. O. S. B.*, t. I, p. 112.

*Nomina presulum Andecavensium.*

Primus Defensor.	Bertus.
Apotemius.	Satrius.
Prosperius.	Mauriolus.
Maurilius.	Gentianus.
5 Renatus.	30 Benedictus.
Thalasio.	Flodegarius.
Eumerius.	Aiglebarius.
Eustochius.	Dodo.
Adelphius.	Raino.
10 Albinus.	35 Rothardus.
Eutropius.	Rainaldus.
Domitianus.	Herveus.
Baudegisilus.	Aimo.
Audoinus.	Nefingus.
15 Licinius.	40 Rainoldus.
Chaidulfus.	Hubertus.
Magnobodus.	Eusebius.
Niulfus.	Gaufridus.
Lupus.	Gaufridus.
20 Aglibertus.	45 Rainaldus.
Godobertus.	Ulgerius.
Gariarius.	Normandus.
Boso.	Matheus.
Colatobus.	Gaufridus.
25 Benignus.	50 Radulfus.

## VARIANTES (1).

*Titre* : Andecavensium C — 1 primus om. B — 9 Adelfus B — 12 Domicianus C — 13 Baudigisilus B — 15 Licinsus A — 16 Chardulfus C — 22 Garibarius B — 24 Colathobus — 27 Satirus C.

Une troisième migration d'Eutrope se rencontre dans le catalogue de la *Grande Chronique de Tours*. Cette dernière rédaction est la plus défectueuse de toutes celles que j'ai étudiées. La qualité de protévêque (*primus*) n'est pas marquée, comme dans les trois précédentes, à côté du nom de Defensor ; le titre a disparu : les évêques d'Angers sont

(1) Dans les variantes A = *Paris*. 4955; B = *Vatic. Reg.*, 711 a; C = *Vatic. Reg.*, 450.

énumérés dans le recueil de Tours à la suite des évêques du Mans, sans aucun intervalle.

	Defensor.		Satrius.
	Ypotemius.		Mauriolus.
	Prosperius.		Gentianus.
	Maurilius.	30	Benedictus.
5	Renatus.		Flodegarius.
	Halasius.		Algearius.
	Eumerius.		Bodo.
	Eustochius.		Raino.
	Adelfius.	35	Rotardus.
10	Albinus.		Rainaldus.
	Domicianus.		Herveus.
	Baudigisilius.		Aimo.
	Audoinus.		Nefingus.
	Eutropius.	40	Ranaldus.
15	Lizinius.		Hubertus.
	Chaidulfus.		Eusebius.
	Magnobodus.		Goffredus.
	Hiulfus.		Rainaldus.
	Lupus.	45	Ulgerius.
20	Aglibertus.		Normannus.
	Godebertus.		Matheus.
	Gauharius.		Goffredus.
-	Boso.		Radulfus.
	Colathobodus.	50	Guillelmus.
25	Benignus.		Guillelmus.
	Bertus.		

## VARIANTES (1).

27 Satirus B — 29 Gencianus A — 47 après Matheus Michael A, de seconde main.

Ainsi le catalogue primitif des évêques d'Angers a subi deux interpolations susceptibles d'être constatées : l'une, celle de René, se produisit au commencement du X<sup>e</sup> siècle et obtint un succès complet; l'autre, celle d'Eutrope, ne parvint pas à se classer nettement à un point déterminé

(1) A = Paris. 4991; B = ms. de Cheltenham, d'après les deux copies Paris. 11478, et *Mélanges Colbert*, t. XLVI. Les variantes particulières à une seule de ces copies sont négligées ici.

de la série. Une troisième tentative échoua tout à fait. Je veux parler de celle qui regarde Auxilius. Les noms d'Auxilius et d'Eutrope figurent en marge du catalogue dans le manuscrit de Vendôme, et même celui d'Eutrope y a été intercalé dans l'entre-ligne après saint Aubin. Mais ce sont là des retouches de basse époque : aucun manuscrit ne présente, de première main, le nom d'Auxilius. Ce nom provient de la légende de saint Firmin d'Amiens (1). Des savants très autorisés (2) ont contesté que, dans ce texte hagiographique, le mot *auxilium* soit un nom propre ; ils n'y voient que le substantif commun *auxilium*, secours. La chose ne me paraît pas aussi claire : la légende de saint Firmin n'a pas été jusqu'ici l'objet d'une édition vraiment critique ; les manuscrits allégués par les Bollandistes présentent à cet endroit des divergences notables. Quoi qu'il en soit, que le biographe de saint Firmin ait ou non parlé d'un Auxilius évêque d'Angers, son autorité, fort peu considérable en elle-même, a ici contre elle toute la tradition angevine, jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle au moins. Et ce n'est pas seulement une tradition négative : l'exclusion est formelle. Le titre de *primus episcopus* reconnu à Defensor dans les catalogues du X<sup>e</sup> siècle, du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup>, prouve que leurs rédacteurs n'avaient pas la moindre idée que cet évêque eût pu avoir des prédécesseurs. Or ce serait le cas pour Auxilius, puisque, d'après la légende de saint Firmin, il aurait vécu au temps des persécutions romaines.

1. — *Defensor*. — Présent en 372 à l'élection de l'évêque de Tours, il combattit avec beaucoup d'ardeur la candidature de saint Martin.

2. — *Apodemius* (3). — Un évêque *Epetemius* figura en

(1) *Acta SS. Sept.*, t. VII, p. 49.

(2) *Gallia christiana*, t. XIV, p. 543. M. Hauréau cite ici l'opinion de dom Housseau, d'après ses œuvres manuscrites.

(3) *Apolemius* est la leçon du catalogue d'Archanald ; c'est elle qui a pré-

396 au concile de Nîmes, auquel nous savons que saint Martin avait été convoqué. Il est fort possible que ce soit le même, malgré la différence d'orthographe.

3. — *Prosperius*.

4. — *Maurilio*. — Saint Maurille mourut en 453, le 13 septembre. Sa fête est marquée à ce jour dans le martyrologe hiéronymien. Nous avons sa vie, rédigée en 619-620 par son successeur Magnobode, d'après un écrit antérieur, *secundum titulos Iusti presbyteri* (1). Suivant ce document, qui n'est pas très sûr au point de vue de la chronologie, Maurille aurait siégé trente ans. Il aurait donc été promu à l'épiscopat vers 423.

5. — *Thalassius*. — Ordonné le dimanche 4 octobre 453, il siégeait encore au moment du concile de Tours (461) et du concile de Vannes. Sur son activité littéraire, voyez ci-dessus, p. 249.

6. — *Eumerius*.

7. — *Eustochius*. — Assista, en 511, au concile d'Orléans. Signataire de la lettre écrite aux deux prêtres bretons Louocat et Catihern (2).

8. — *Adelfius*.

9. — *Albinus*. — Originaire du pays de Vannes, saint Aubin fut d'abord moine, puis abbé du *monasterium Tincillacense* (3). Elevé à l'épiscopat, il assista aux conciles d'Orléans de 538 et 541 et se fit représenter à celui de 549 (28 octobre) par un abbé Sapaudus. Il mourut le 1<sup>er</sup> mars, jour où sa fête est marquée au martyrologe hiéronymien.

valu; le cat. du IX<sup>e</sup> siècle lit *Epodemius*. Je crois qu'il faut restituer *Apodemius*, nom assez fréquent au IV<sup>e</sup> siècle. Un *Apodemius*, venu de *Oceani littore atque ultimis Galliarum finibus*, porta, en 406 ou 407, à Bethléem, des lettres adressées à saint Jérôme par deux grandes dames de son pays, Hedibia et Algasia (*Hier.*, ep. 120, 121; Migne, *P. L.*, t. XXII, p. 981, 1007). Ce ne peut être le nôtre, car il n'était encore ni évêque, ni prêtre, et saint Jérôme l'appelle son fils.

(1) *Acta SS. sept.*, t. IV, p. 72; une rédaction postérieure (X<sup>e</sup> siècle) circule sous le nom de Fortunat (*M. G. Scr. antiq.*, t. IV, p. 84 B).

(2) Ci-dessus, p. 253.

(3) Situation inconnue.

L'année ne peut être antérieure à 550. Sa vie, écrite par Fortunat (1), lui assigne vingt ans et six mois d'épiscopat. Grégoire de Tours mentionne son culte (2).

10. — *Domitianus*. — C'est à lui que Fortunat dédia la vie de saint Aubin. Il assista aux deux conciles du royaume de Caribert, celui de Paris et celui de Tours (567). Vers le même temps, il signa la lettre pastorale des évêques de la province de Tours (3), et aussi celle des sept évêques à sainte Radegonde (4). Mentionné deux fois dans les vers de Fortunat, comme ayant pris part à la dédicace de la cathédrale de Nantes et comme ayant invité le poète à la fête de saint Aubin (5).

11. — *Baudigyselus*.

12. — *Audoveus* (6). — Mentionné dans une charte (7) du 4 septembre 581, comme ayant assisté, au Mans, à la fête de saint Victeur. Grégoire de Tours (8) rapporte un accident qui lui arriva à Angers, en 590.

13. — *Licinius*. — Reçut une lettre de saint Grégoire le Grand, en 601 (9). Mentionné dans le testament de saint Bertram du Mans (10). Sa vie, document bien suspect, au moins pour la chronologie (11), le fait mourir le 1<sup>er</sup> novembre. Sa fête est marquée au 13 février dans les martyrologes, depuis Usuard.

14. — *Chaidulfus*.

15. — *Magnobodus*. — Auteur de la vie de saint Mau-

(1) Dernière édition, *M. G. Scr. Ant.*, t. IV, p. 27 B.

(2) *H. Fr.*, VI, 16; *Gl. conf.*, 94.

(3) Imprimée dans les recueils de conciles à la suite du concile de 567.

(4) *Greg. Tur.*, *H. Fr.*, IX, 39.

(5) Fortunat, *Carm.*, III, 6, et XI, 25.

(6) *Audoinus cat.*; *Audoveus Grég. de Tours*.

(7) *Gesta Aldrici*, p. 26; J. Havet, *Œuvres*, t. I, p. 421.

(8) *H. Fr.*, X, 14.

(9) *J.*, 1831.

(10) *Pardessus*, t. I, p. 205.

(11) Elle le fait élever d'abord à de grandes charges de cour, puis à l'épiscopat, par un roi Clotaire, qui ne peut être ni Clotaire I<sup>er</sup>, ni Clotaire II. Celui-ci fut, il est vrai, contemporain de saint Lizin; mais ce n'est qu'après la mort de Lizin qu'il eut autorité sur la ville d'Angers.

rille (1). Dans le prologue de cette pièce, il dit l'avoir composée l'an 36 de Clotaire II, étant lui-même dans sa dixième année d'épiscopat. Il avait donc été ordonné en 610. Il assista aux conciles de Paris, en 614, et de Clichy, en 627. — Fête, le 16 octobre. On a sa vie, écrite à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, par Marbode, qui devint ensuite évêque de Rennes; une autre rédaction, antérieure à celle-ci (2), n'est pas moins fautive au point de vue chronologique.

16. — *Niulfus*.

17. — *Lupus*.

18. — *Aiglibertus*. — Un évêque de ce nom signe, en 683, une charte du Mans (3).

19. — *Godobertus*.

20. — *Gariharius*.

21. — *Boso*.

22. — *Colathobus*.

23. — *Benignus*.

24. — *Bertus*.

25. — *Sadrius*. — Signa, en 757, le privilège pour Gorze.

26. — *Mauriolus*. — Assistait au concile d'Attigny, en 762; en 770, il reçut de Charlemagne un diplôme d'immunité (4).

27. — *Gentianus*.

28. — *Benedictus*. — Mentionné dans un diplôme de Louis le Pieux, du 23 octobre 816 (5).

29. — *Flodegarius*. — Mentionné dans un document du 27 janvier 829 (6).

30. — *Aigleharius*.

31. — *Dodo*. — La première fois que l'on trouve son

(1) *Acta SS. sept.*, t. IV, p. 72.

(2) *Acta SS. oct.*, t. VII, p. 940.

(3) J. Havet, *Œuvres*, t. I, p. 398, 435.

(4) Böhmer-Mühlb., 134; *G. C.*, t. XIV, p. 144 (*instr.*).

(5) Böhmer-M., 614.

(6) *Ibid.*, 834.

nom, c'est au bas de deux chartes du 1<sup>er</sup> avril 837, délivrées par Aldric, évêque du Mans (1). Il est mentionné ensuite dans un grand nombre de documents dont le dernier connu est une charte de Charles le Chauve (2) du 16 avril 872. Un obituaire de la cathédrale marque sa mort au 9 novembre [879].

32. — *Raino*. — D'après la note citée p. 351, il fut promu en 880 et siégeait encore en 905.

#### NANTES

Le catalogue des évêques de Nantes s'est conservé dans les recueils suivants :

- 1° Le premier recueil de Saint-Aubin ;
- 2° Le recueil de Robert de Torigni ;
- 3° Le second recueil de saint Aubin (*Vat. Reg.* 450 et *Paris.* 4955) ;
- 4° Le cartulaire de Quimperlé ;
- 5° La Grande Chronique de Tours.

Ce dernier est prolongé jusqu'à Etienne de la Bruère (1213-1227) ; les deux précédents s'arrêtent à Robert (1170-1185) ; Robert de Torigni a un nom de moins ; le dernier est celui de Bernard (1148-1169). Avec le premier recueil nous atteignons une rédaction beaucoup plus ancienne, puisque l'évêque Gautier, le dernier nommé, siégea de 1008 à 1041.

Le texte de Quimperlé, conformément à l'usage des plus anciens catalogues, joint à chaque nom la qualification *episcopus*. Toutefois il est à noter que cette disposition s'arrête à l'évêque Adalard, qui vécut au commencement du X<sup>e</sup> siècle. Je serais disposé à voir dans cette particularité la trace d'une rédaction plus ancienne que tous nos manuscrits et contemporaine d'Adalard.

(1) *Gesta Aldrici*, p. 85, 95.

(2) Bouquet, t. VIII, p. 638.



Ce soupçon est confirmé par un autre fait. Deux évêques du VIII<sup>e</sup> siècle environ sont désignés comme des intrus, par la formule *vocatus sed non episcopus*. Cette formule, pour le dire en passant, semble supposer que, dans le catalogue, le mot *episcopus* était joint à chaque nom. Quoiqu'il en soit, le catalogue du XI<sup>e</sup> siècle admet ces deux évêques intrus, et, s'il faut s'en tenir à ce que l'on raconte de l'un d'eux (1), non consacrés. Cependant il omet absolument deux évêques qui, vers la fin du X<sup>e</sup> siècle, soulevaient exactement les mêmes objections, Guérec et Judicaël (2). Pourquoi cette différence? Je ne vois pas qu'on la puisse expliquer si ce n'est en admettant que déjà, pour le rédacteur du XI<sup>e</sup> siècle, Agatheus et Amito avaient au catalogue une possession dont il était impossible de les évincer. Il appliqua, pour les temps plus rapprochés de lui, les principes de droit canonique qui lui parurent dominer la question; mais il reproduisit fidèlement, pour les temps antérieurs, le catalogue traditionnel. Des cinq rédactions de ce catalogue, le texte de Quimperlé est le seul où l'on ait biffé tout à fait les noms d'Agatheus et d'Amito; mais ceci est l'effet d'un scrupule postérieur.

En dehors de ce que je viens de dire, les cinq rédactions ne diffèrent que par des variantes orthographiques. Cependant il faut noter que, dans le second recueil de Saint-Aubin, un certain nombre de noms sont précédés de l'abréviation *s.* ou *scs.* du mot *sanctus*. Ce sont d'abord les quatorze premiers évêques, de *Clarus* à *Epiphanius* inclusivement. Puis *Felix* (n<sup>o</sup> 16), *Pascharius* (n<sup>o</sup> 20), *Gunhardus* (n<sup>o</sup> 30) et *Landrannus* (n<sup>o</sup> 34).

Je rétablis, ainsi qu'il suit, le texte du catalogue du XI<sup>e</sup> siècle, en tenant compte des observations que je viens de présenter.

(1) Voy. ci-dessous.

(2) Entre Gautier I<sup>er</sup> et Hugues.

## NOMINA EPISCOPORUM NANNETENSIIUM.

Clarus episcopus.	Deormarus episcopus.
Emius episcopus.	Odilardus episcopus.
Similinus episcopus.	Alannus episcopus.
Eumelius episcopus.	Trutgarius episcopus.
5 Marcius episcopus.	30 Gunhardus episcopus.
Arifius episcopus.	Gislardus episcopus.
Desiderius episcopus.	Haitardus episcopus.
Leo episcopus.	Ermengarius episcopus.
Eusebius episcopus.	Landrannus episcopus.
10 Nonnechius episcopus.	35 Fulcherius episcopus.
Cariundus episcopus.	Esaias episcopus.
Cerunius episcopus.	Adalardus episcopus.
Clematius episcopus.	Walterius.
Epiphanius episcopus.	Hugo.
15 Eumelius episcopus.	40 Hervisus.
Felix episcopus.	Walterius.
Nonnechius episcopus.	<i>Budichus</i> (1).
Eufronius episcopus.	<i>Erardus</i> .
Leobardus episcopus.	<i>Quiriacus</i> .
20 Pascharius episcopus.	45 <i>Benedictus</i> (3).
Taurinus episcopus.	<i>Briccius</i> .
Haico episcopus.	<i>Iterius</i> .
Salapius episcopus.	<i>Bernardus</i> .
Agatheus vocatus, sed non episcopus.	<i>Robertus</i> .
25 Amito vocatus, set non episcopus.	50 <i>Mauricius</i> .
	<i>Goffredus</i> .
	<i>Stephanus</i> .

## VARIANTES (4).

Haec sunt nom. Namnetensium pontificum 4 — Nanneticensium 2, Namnetine civitatis 5 — 1 Primus Clarus 2 — 2 Emilius 2, Emilius 5 — 3 Similius 1, Similianus 4 — 4 Martius 4 — 6 Arifrius 5 — 11 Nariundus 1, Rariundus 2, Kariundus 3, 5 — 14 Epif. 1, 2, 3 — 20 Pascarius

(1) *Le ms. de Quimperlé ajoute* : « Quo presule Alanus Cainard Iudith filiam Iedecaelis Namnetensium comitis duxit uxorem. »

(2) *Quimperlé* : « filius Alani Cainardi. »

(3) *Quimperlé* : « frater eius qui Namnetensem et Kemperlegiensem ecclesiam simul rexit. »

(4) Les manuscrits sont désignés par les numéros qu'ils portent à la p. 336; quand il y a diversité entre les deux exemplaires du second recueil de saint Aubin (n° 3), 3' indique le *Val. Reg.*, 450 et 3'' le *Parisinus* 4955.

2. Pasquarius 3' 4 — 22 Naico 1, Haito 2 — 24 *om.* 4; *voc. sed. n. ep. om.* 5 — 25 *om.* 3', 4; *sed in fine catalogi restituit* 3'' (Amitto); Anuto 5 *qui om. voc. sed n. ep.* — 29 Trugarius 1, Drutgarius 3', Turtgarius 5 — 31 Gisslardus 1, Sislardus 3 — 34 Landrancus 2 — 35 Fulericus 4 — 36 Esayas 3' — 38 Galterius 3 (*Galc.* 3''), 5; Gualterius 4 — 40 Hernisus 3', Herinsus 3'', Hervisins 4, Evisus 5 — 41 Walterius *item* 3'', Gualterius 4, Galterius 5. *Hic desinit* 1 — 43 Airardus 4, Ayrardus 5 — 46 Briccius 3 — 47 Interius 2, Ictrierius 5 — 48 Bern. *Hic desinit* 2 — 49 Robertus 4. *Hic desinunt* 3 et 4.

Cette liste est généralement d'accord avec les documents. Les vérifications commencent à l'année 453 et, depuis lors, sont assez nombreuses. Il y a, toutefois, une observation à faire. Entre l'évêque *Salapius*, que l'on trouve en 652 et en 650, et l'évêque *Deormarus*, constaté en 757, il n'y a que deux noms, et encore deux noms d'évêques intrus. C'est trop peu. En revanche, trois noms, ceux de *Pascharius*, *Taurinus* et *Haico*, se suivent entre Leobardus et Salapius, qui vivaient l'un en 627, l'autre en 632. C'est beaucoup. D'autre part, des documents, dont l'autorité mérite considération, nous présentent les évêques Pascharius et Taurinus comme ayant vécu vers la fin du septième siècle. On peut donc soupçonner que la liste épiscopale a subi, à une époque ancienne, une transposition de lignes et que Salapius doit être reporté immédiatement après Leobardus. C'est ce que j'admettrai, jusqu'à plus ample informé, dans le commentaire qui va suivre.

Quant à la partie antérieure au VII<sup>e</sup> siècle, elle paraît digne de confiance. En la prenant pour guide, il n'est guère possible d'admettre que l'église de Nantes ait été organisée avant le temps de Constantin. Et cette impression est renforcée par ce que l'on sait de l'origine des églises voisines, celle de Tours et surtout celle d'Angers.

Cependant on ne doit pas négliger l'indication qui ressort de la passion des saints Donatien et Rogatien. Ces deux saints sont les seuls martyrs qui, dans toute la Gaule occidentale, puissent être rapportés avec quelque confiance aux persécutions romaines. D'après leur passion, rédigée

tardivement, il est vrai, mais sur des traditions encore vivantes, l'un d'eux, Rogatien, aurait été empêché de recevoir d'autre baptême que le baptême du sang, par une circonstance que l'hagiographe appelle *sacerdotis absentia fugitiva*.

Ceci porterait à croire, en traduisant *sacerdos* par évêque, qu'il y avait un évêque à Nantes au temps de la persécution de Dioclétien (304), date indiquée par le passionnaire.

Je ne puis dissimuler toutefois que l'autorité du passionnaire ne me paraît pas suffisante pour écarter tous les doutes. La façon dont il parle de la persécution de Dioclétien ne dénote pas un homme bien au courant de la situation administrative de la Gaule au commencement du IV<sup>e</sup> siècle. On sait d'ailleurs combien il est douteux que, sous le gouvernement de Constance Chlore, des chrétiens aient été condamnés à la peine capitale pour le simple fait de professer le christianisme, c'est-à-dire précisément dans les conditions que suppose la tradition nantaise. Ceci porterait à écarter la date de l'hagiographe et à rattacher le martyr des saints nantais à une persécution plus ancienne, celle de Dèce, par exemple. Dès lors, on ne voit pas pourquoi l'on accepterait, sur un témoignage aussi faible, le trait de la fuite de l'évêque. La tradition avait sans doute conservé le souvenir d'une différence d'initiation entre les deux martyrs : l'un était baptisé, l'autre simple catéchumène. On aura voulu expliquer cela, et, pour l'expliquer, quoi de plus simple que de supposer l'évêque absent ? En temps de persécution, un évêque absent est, pour bien des gens, un évêque en fuite. La genèse de ce détail s'aperçoit très bien.

Enfin, quand on voudrait accorder sur ce point une entière confiance à l'hagiographe, on aurait encore à se défier du sens qu'il a lui-même attaché au mot *sacerdos*. Il peut signifier évêque, mais on peut aussi le traduire par prêtre.

En somme, la passion des saints Donatien et Rogatien ne prouve pas absolument qu'il y eût un évêque à Nantes

dès le commencement du IV<sup>e</sup> siècle ; elle introduit cependant, par son conflit, apparent ou réel, avec la liste épiscopale, un problème historique sur lequel il est difficile de se prononcer en toute confiance.

1. — *Clarus* (1).

2. — *Emius* (2).

3. — *Similianus*. — Grégoire de Tours en parle (3), le qualifiant d'évêque (*antistes*) et de grand confesseur. Dès le temps de Clovis, il y avait à Nantes une église sous son vocable. Sa fête est marquée au martyrologe hiéronymien (16 juin) (4).

4. — *Eumelius*. — Un évêque *Eumerius* siégea, en 374, au concile de Valence ; il n'est pas sûr que ce soit celui-ci. Ces noms sont assez fréquents.

5. — *Marcus*.

6. — *Arifus*.

7. — *Desiderius*. — L'un des évêques destinataires de la lettre (5) de Léon de Bourges, Victurius du Mans et Eustochius de Tours, écrite en 453.

8. — *Leo*.

9. — *Eusebius*. — Signa, en 461, au concile de Tours.

10. — *Nonnechius*. — L'un des évêques du concile de Vannes, tenu peu après celui de Tours. Je ne vois pas de raison suffisante pour l'identifier avec un évêque du même nom, auquel Sidoine Apollinaire (ep. VIII, 13) recommande un juif converti. Le nom *Nunechius* (Νουνέχιος) est assez commun en ces temps-là.

(1) Honoré d'un culte dont le plus ancien indice est le deuxième catalogue de Saint-Aubin, ci-dessus, p. 361 ; vient ensuite un livre liturgique nantais de 1263 (Card. Richard, *Etude sur la légende liturgique de saint Clair*, Nantes, 1885, p. 31).

(2) Nom altéré.

(3) *Gl. mart.*, 59.

(4) *In civitate Namnelis nat. s. Similiani*. La variante *Similini* se trouve dans quelques manuscrits du martyrologe. C'est l'orthographe de Grégoire et de la plupart des catalogues.

(5) Ci dessus, p. 245.

11. — *Cariundus*.

12. — *Cerunius* (1).

13. — *Clematius*.

14. — *Epiphanius*. — Siégea, en 511, au concile d'Orléans.

15. — *Eumerius* (2). — Assista aux conciles d'Orléans en 533 et 541; se fit représenter à celui de 538 par le prêtre Marcellianus. L'évêque de Saintes, Trojanus, lui adressa une lettre qui s'est conservée (3). Fortunat composa son épitaphe (4), morceau banal, où l'on voit qu'Eumerius était de noble famille et qu'il commença la reconstruction de la cathédrale.

16. — *Felix*. — Installé en 549 (5). Il assista aux deux conciles tenus sous le roi Caribert, à Tours (567) et à Paris; puis, en 573, à un autre concile de Paris convoqué par le roi Gontran. En 567 il signa, avec six autres évêques, une lettre adressée à sainte Radegonde (6). C'est vers ce temps-là qu'il dédia sa cathédrale, le 30 septembre (7). La ville de Nantes lui dut plusieurs travaux d'utilité publique fort célébrés dans les poèmes que Fortunat lui adressa (8). Il intervint plusieurs fois dans les affaires que les Bretons avaient entre eux ou avec les rois francs. C'est ainsi qu'on le voit (550) sauver de la mort Macliavus (9) et députer aux Bretons vainqueurs, pour arrêter leurs ravages (10) (579). Il n'était pas l'ami de Grégoire de Tours, qui se plaint vi-

(1) *Ceraunius* probablement.

(2) C'est l'orthographe des conciles, de Fortunat et de Trojanus; les catalogues donnent, pour la plupart, *Eumelius*.

(3) *Coll. Conc. Galliae*. t. I, p. 1007.

(4) *Carm.*, IV, 1.

(5) Cette date se déduit de Grég. de Tours, *H. Fr.*, VI, 15, où il est dit que Félix mourut l'an VII de Childebert II (582), la trente-troisième année de son épiscopat; son anniversaire était célébré le 8 janvier.

(6) Grég. Tur., IX, 39.

(7) Fortunat, III, 6. Cf. *Chronique de Nantes*, éd. Merlet, p. 1-3.

(8) *Carm.*, III, 4-10, et V, 7; cf. III, 2; IV, 1. Toutes ces compositions sont postérieures à 565.

(9) Greg. Tur., IV, 4.

(10) Greg. Tur., *H. Fr.*, V, 31.

vement de lui, soit à propos de lettres injurieuses envoyées ou provoquées par Félix (576) (1), soit à propos des intrigues du prêtre Riculfus, qui voulait supplanter Grégoire sur le siège de Tours et qui trouva refuge et appui auprès de l'évêque de Nantes (580) (2). Vers la fin de sa vie, il voulut se donner un successeur dans la personne de son neveu Burgundio; mais Grégoire le trouva trop jeune et refusa de le consacrer. Sur ces entrefaites, Félix mourut (3), le 6 janvier 582.

17. — *Nonnechius*. — Cousin du précédent (4), il fut désigné pour lui succéder par le roi Chilpéric (5). En 587, il eut des difficultés avec les magistrats du roi Gontran, à cause de son fils, impliqué dans une affaire criminelle; il dut comparaître devant le roi, après les fêtes de Pâques (6). Il est mentionné encore à propos de la guérison miraculeuse d'un de ses serviteurs, à la Saint-Martin d'été (4 juillet), en 591 (7).

18. — *Eufronius*. — Mentionné dans la vie de saint Colomban (c. 47), sous le nom de *Suffronius*, comme ayant présidé à l'embarquement du moine exilé. Le fait eut lieu en 606 ou 609. Il assista, en 614, au concile de Paris.

19. — *Leobardus*. — Siégea, en 627, au concile de Clichy.

20. — *Salapius*. — Signa le privilège de saint Eloi (8) pour Solignac, daté du 20 novembre 632. En 650, il se fit représenter au concile de Chalon-sur-Saône (9) par son archidiacre Chaddo.

(1) *H. Fr.*, V, 5.

(2) *H. Fr.*, V, 49.

(3) *H. Fr.*, VI, 15. Grégoire parle encore de lui à propos de la mort de saint Priard, en 573 (*H. Fr.*, VI, 37; cf. *Vitae PP.*, X, 4). Il tenait de lui une histoire intéressante sur un ancien évêque de Nantes (*Gl. conf.*, 77).

(4) C'est peut-être le *Nonnichius illustris* que saint Germain de Paris visita en revenant du Nantais (Fortunat, *Vita Germ.*, 158).

(5) *Greg. Tur.*, *H. Fr.*, VI, 15.

(6) *Ibid.*, VIII, 43.

(7) *Virt. b. Martini*, IV, 28.

(8) Pardessus, 254 (var. Galapius).

(9) Son nom est orthographié *Sallappius* dans les signatures du concile.



21. — *Pascharius*. — Mentionné dans la vie de saint Hermeland (1) comme ayant accueilli ce saint moine, venu de Fontenelle et l'ayant aidé à fonder le monastère d'Indre.

22. — *Taurinus*. — Un évêque de ce nom signe, sans indication de siège, le privilège de saint Ansbert pour Fontenelle (688 ou 689).

23. — *Haico*.

Après Salapius (ou *Haico*) (2), le catalogue nous présente deux noms de personnages que l'on appelait évêques, mais qui ne l'étaient pas, *Agatheus* et *Amitto*. Le premier est mentionné dans la vie de saint Hermeland comme ayant réuni abusivement les pouvoirs de comte et d'évêque dans les deux cités de Rennes et de Nantes. C'était un homme fort cruel. Il est à croire que le second de ces deux usurpateurs aura hérité de la situation du premier. Le temps où ils ont vécu est celui de Pépin d'Héristal et de Charles-Martel, temps fertile en anomalies de ce genre (3).

24. — *Deormarus*. — Assista en 757 à l'assemblée de Compiègne, où il signa le privilège de Gorze.

25. — *Odilardus*. — Mentionné dans une charte du 17 fé-

(1) *Acta SS. martii*, 25. — La vie de saint Hermeland, connue par un ms. du X<sup>e</sup> siècle (Bruxelles, 7666-71), présente Pascharius comme ayant été le contemporain de Lambert, abbé de Fontenelle. Or celui-ci devint évêque de Lyon en 678 au plus tard (ci-dessus, p. 170); il ne fut abbé que dix années environ. Le monastère d'Indre, aussitôt fondé, fut muni d'un privilège de Childebart III (695-710). Il est visible que le biographe, qui a pourtant écrit avant la destruction de l'établissement en 843, s'est un peu embrouillé dans la chronologie.

(2) Voir ci-dessus, p. 363.

(3) Le *G. C.* insère ici un saint Emilien, évêque guerrier, qui aurait, au temps de Charlemagne, combattu en Bourgogne contre les Sarrasins. Il n'est pas question de cette histoire et de ce personnage avant le XVI<sup>e</sup> siècle (Voir la discussion des Bollandistes, au 25 juin). Si la légende bourguignonne est fondée à qualifier ce saint Emilien d'évêque de Nantes, il faudra l'identifier avec le saint Similien du V<sup>e</sup> siècle et rapporter le voyage de Bourgogne à quelque translation de reliques. Mabillon (*Œuvres posthumes*, t. II, p. 15) l'identifie avec un saint Emilien, que le martyrologe hiéronymien (22 août) semble joindre à saint Symphorien d'Autun. — Le *Salvius* que mentionne ensuite le *G. C.* et qui aurait combattu à Poitiers en 732, est une invention de Travers (*Histoire de Nantes*, t. I, p. 100 et suiv.)



vrier 797, comme ayant donné antérieurement un témoignage dans une question de propriété (1).

26. — *Alannus* (2).

27. — *Drutcarius* (3). — Mentionné dans une charte de Redon (4), de l'an XXI de Louis le Pieux (834).

28. — *Gunhardus*. — Mentionné dans le testament de l'évêque Aldric du Mans, pièce datée du 1<sup>er</sup> avril 837 et, avant l'année 840, dans une charte de Redon (5). Massacré par les Normands dans la cathédrale de Nantes, le 24 juin 843 (6).

39. — *Actardus*. — Installé vers la fin de 843 ou au commencement de l'année suivante (7). Il était abbé d'un monastère du diocèse de Tours. Adversaire décidé du comte Lambert et du prince breton Nominoé, il fut chassé par eux de sa ville épiscopale et remplacé par *Gislardus*, cleric de Vannes (8). Plus tard, vraisemblablement lors de la conclusion de la paix entre Erispoé et Charles le Chauve (851), il fut réintégré et Gislard reçut l'ordre de se retirer à Saint-Martin de Tours (9). D'après la Chronique de Nantes, les Bretons avaient constitué à Guérande, pour leur ami Gislard, un siège épiscopal dont le ressort comprenait

(1) Böhmer-Mühlb., 326; Migne, *P. L.*, t. XCVII, p. 1068.

(2) Le *G. C.* insère ici un Atto, d'après une charte d'Inchad de Paris, de 869; d'après le privilège d'Aldric de Sens pour saint Remi; enfin d'après la charte de fondation de Montieramey (*G. C.*, t. XII, p. 247, *instr.*) en 837. C'est très probablement l'évêque de Spire (*Nemetensis*), Atto, qui figure au catalogue de cette église vers le temps qui nous occupe.

(3) Orthographe de la charte.

(4) *Cart. de Redon*, p. 357.

(5) *Cart.*, App. 12.

(6) *Chronique de Nantes*, éd. Merlet, p. 16.

(7) *Chronique de Nantes*, p. 26. M. Merlet (*ad. h. l.*) remarque avec raison que, la réconciliation de la cathédrale de Nantes ayant été célébrée le 30 septembre 843 par l'évêque de Vannes, le siège de Nantes devait être encore vacant à cette date.

(8) La ville de Nantes fut livrée à Nominoé au déclin de l'année 850. C'est probablement alors qu'Actard fut évincé.

(9) Hincmar, *Ep.*, 31. Hincmar dit que ces deux décisions furent prises par Charles le Chauve, sur le conseil des évêques, *fugato eodem Brittonum duce* (Nominoé). Ce dernier détail est sûrement inexact, car Nominoé ne fut point mis en fuite.

tout le pays entre l'Erdre et la Vilaine. Le diocèse effectif d'Actard commençait, du côté de l'ouest, aux murs de Nantes (1). La situation de cet évêque était fort singulière. Il entretenait des rapports avec le roi Erispoë, qui lui concéda la moitié du tonlieu de Nantes, par une charte de l'année 857; son évêché est mentionné dans une série de chartes de Redon (2), depuis le 8 juillet 857 jusqu'au 24 mai 869. D'autre part il se considérait toujours comme évêque franc et assistait aux conciles avec ses collègues du royaume de Charles le Chauve (conciles de Bonneuil, 856, Pistes, 862, Soissons, 866 (3), Troyes, 867, Verberie, 869, Douzy, 871), auprès desquels il ne cessait de défendre ses droits. Il fit plusieurs fois le voyage de Rome, comme envoyé du roi ou des conciles. Sa situation devenait de plus en plus intenable. Gislard détenait toujours la moitié de son diocèse (4). Bretons et Normands s'entendaient pour le piller et lui rendre impossible le séjour dans les ruines de sa ville épiscopale. Enfin, les pirates s'y étant installés à demeure, il se décida à demander un autre poste. En 868, le pape Hadrien II lui accorda le pallium et autorisa son transfert à un autre siège (5). Pendant quelque temps il vécut sur les revenus de l'évêché de Théroutan (6); puis, en 871, le siège métropolitain de Tours étant venu à vaquer (30 juin), il y fut élu et installé, malgré les répugnances d'Hincmar, par l'autorité du pape Hadrien II (7).

(1) Lettre du concile de Soissons au pape Nicolas, citée p. 271.

(2) *Cartulaire de Redon*, 26, 30, 57, 69, 72, 242.

(3) Il assista aussi, le 29 septembre 866, à Tours, à l'ordination d'Electramne, évêque de Rennes.

(4) Jaffé, 2708.

(5) Jaffé, 2902-4.

(6) Hincmar, *Ep.*, 31.

(7) Concile de Douzy, lettre au pape Hadrien II. Lettres du pape, J., 2945, 2946. Hincmar, *ep. cit.* Actard était venu suivre cette affaire à Rome, en même temps qu'il apportait au pape les lettres de Charles le Chauve et du concile de Douzy. Il retourna une dernière fois à Rome l'année suivante (J., 2951).

30. — *Hermengarius*. — Transféré à Tours, Actard ne se pressa pas de se donner un successeur sur le siège de Nantes ; cela lui valut des critiques assez vives de la part d'Hincmar (1). Il finit par se décider et choisit, dit la Chronique (2), le doyen de l'église de Nantes, appelé Hermengaire. Le nom de celui-ci se conservait au XI<sup>e</sup> siècle sur un reliquaire (3). Mentionné dans une charte de Redon (4), du 12 juin 878.

31. — *Landramnus*. — Cet évêque fut contraint, en 886 (5), par une nouvelle invasion normande, de s'enfuir à Angers, auprès de l'évêque Raino. Il y vécut avec ses clercs aux frais de l'empereur Charles le Gros. Puis, les Normands ayant été chassés par le duc Alain, Landramne revint à Nantes. Il est mentionné dans un diplôme d'Alain, de l'année 889 (6). Il vécut encore huit ans dans son église désolée, jusqu'au 5 février 897. Son tombeau se trouvait dans la basilique des saints Donatien et Rogatien (7).

32. — *Fulcherius*. — Il construisit et fortifia sa cathédrale. Il chercha même à reconquérir l'ancien diocèse de Gislard, que les princes bretons avaient annexé à celui de Vannes (8). On trouve sa signature au bas d'une charte datée du 13 septembre 900 (9). Il mourut vers l'an 910 (10).

## CORISOPITES (QUIMPER)

Il subsiste deux anciennes rédactions du catalogue des évêques de Quimper, l'une dans « un cartulaire de l'église

(1) Ep., 31.

(2) Chron. de Nantes, c. 20, p. 65.

(3) Ibid.

(4) Cart., 235.

(5) Chron. de Nantes, p. 66, note 3.

(6) Chron. de Nantes, p. 69.

(7) Ibid., p. 70. « Postea in ecclesia Namnetensi cum maerore et tristitia VIII annis vivens... Le mot *postea* se rapporte, dans la rédaction du chroniqueur, à la concession de la charte.

(8) Chron. de Nantes, c. 24-26.

(9) Bibl. de l'École des Chartes, t. XXX, p. 445.

(10) Merlet, op. cit., p. 73, n. 1, et p. 80, n. 1.

de Quimper où le catalogue a été copié vers l'année 1417, avec des notes historiques sur les évêques du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle (1) », l'autre dans celui de Quimperlé (2). Elles ne diffèrent que par des compléments ajoutés de part et d'autre au texte primitif. Les voici :

## CARTULAIRE DE QUIMPER.

*Hec sunt nomina presulum Corisopitensium.*

- Sanctus Chorentinus episcopus  
cuius est ecclesie primatus.  
Sanctus Goennoc episcopus.  
Sanctus Allorus episcopus.  
Bundic episcopus.  
5 Gunthebed episcopus.  
Harnotaothern episcopus.  
Morguethen episcopus.  
Tremerein episcopus.  
Ragan episcopus.  
10 Salauum episcopus.  
Abaret episcopus.  
Golohet episcopus.  
Buidic episcopus et comes, filius  
Budic Castellin.  
Orscant episcopus, frater Chauart  
15 Bundic episcopus, filius Orscant.  
Robertus episcopus, qui fuit eremita apud Locuan.  
Radulphus episcopus, qui dormit in capitulo abbacie de Langonio.  
Bernardus de Moelan, bonus clericus tempore suo.  
Gaufridus episcopus.  
20 Theobaldus episcopus.  
Guillermus episcopus.  
Ranulphus de genere Francus.  
Herveus de Landelav, bonus clericus.

## CARTULAIRE DE QUIMPERLÉ.

*Nomina Cornubie presulum.*

- Sanctus Chorentius episcopus  
cuius est ecclesie primatus.  
Sanctus Guenuc.  
Sanctus Allorus.  
Bundic.  
Gurthebed.  
Harnguethen.  
Morguethen.  
Tremerein.  
Ragian.  
Salamun.  
Aluret.  
Golohet.  
Bundic episcopus et comes filius  
Budic Castellin.  
Orscant, frater Alani Cainardi.  
Bundic, filius eiusdem Orscandi.  
Rotbertus.  
Radulfus.  
*Bertrardus* (3).  
*Gaufridus.*  
*Teobaudus.*  
*Guillelmus.*  
*Ranoldus Gallicus.*

(1) Delisle, *loc. cit.*, p. 446. Ce cartulaire est à la Bibl. Nationale, n° 9891.

(2) Voy. ci-dessus, p. 282.

(3) Les cinq noms suivants ont été ajoutés après coup; l'écriture est du treizième siècle.

- Guido de Ploenevez.
- 25 Ivo Cabellic, bone vite.  
Evenus de Foresta, verus pastor et defensor ecclesie.  
Alanus Morelli de Riec.  
Thomas de Nart, amator Ecclesie et legista; et fuit receptio sua in ista civitate et ecclesia XII kal. aprilis anno Domini millesimo CCC<sup>o</sup> vicesimo primo.
- Bernardus, frater ordinis Fratrum Minorum, episcopus, qui fuit translatus de civitate ista ad episcopatum Noviomensem XX die mens. iulii anno Domini millesimo CCC<sup>o</sup> vicesimo quarto.
- 30 Eodem mense et anno provisio Guidonis de Valle de la Vaugion, gratus homo et legista, a summo pontifice; qui fuit translatus de episcopatu Corisopitense ad episcopatum Cenomanensem.  
Anno millesimo CCC XXVI<sup>o</sup> die dominica ante festum beate Marie Magdalene receptio Iacobi episcopi de ordine Fratrum Predicatorum in ecclesiam istam per provisionem I. Romani pontificis (1).  
Ivo Beubosel, qui fuerat ante ea episcopus Trecorensis et postea fuit episcopus Macloviensis.  
Alanus Gontery, bonus clericus et audax magister in theologia, natus de Cornubia.  
Magister Alanus Angall de Riec, vir discretus et bone vite et legista.
- 35 Gaufridus de Qoetmozan (2), qui postea fuit episcopus Dolensis.  
Gaufridus Le Marec, perfectus clericus, vir conversationis honeste, doctor sacre pagine.  
Theobaldus de Malestricto, vir nobilis, qui de episcopatu Trecorensi fuit translatus ad istam ecclesiam. Moritur anno M<sup>o</sup>CCCCVIII<sup>o</sup>.  
Gacianus de Motellis, sagax et discretus, de civitate Nannetensi, qui per octo annos et XXVIII dies laudabiliter istam Corisopitensem rexit Ecclesiam, cuius vastas super chorum et plura alia opera durante dicto tempore fieri fecit, molendinaque iuxta domum episcopalem incepit edificare. In quorum edificatione operatus, pro complemento eorum cotidie insistens (3), ab hoc seculo migravit in villa de Fougeres Redonensis diocesis, die XV mensis octobris. Et deinde in ipsa ecclesia, in nova capella beate Marie, ante altare fuit inhumatus, die XX mensis predicti, anno Domini millesimo CCC<sup>o</sup> XVI<sup>o</sup>. In cuius et benefactorum per eum dicte ecclesie memoriam debet qualibet die dominica ad stationem processionis in dicta ecclesia pro ipso specialiter Deus exorari et ita consuetum est fieri (4).

(1) Romane cod. — Il s'agit de Jean XXII.

(2) Une main contemporaine a ajouté ici, et après le nom de l'évêque suivant, l'épithète *Trecoren(sis)*.

(3) *insistentibus cod.*

(4) Suit un état des largesses testamentaires faites par l'évêque défunt à la cathédrale.

L'évêque Radulfus, auquel s'arrête, de première main, le catalogue du cartulaire de Quimperlé, mourut en 1158.

Depuis le commencement du XI<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire depuis Bundic, évêque et comte de Cornouaille (n<sup>o</sup> 13), les listes sont d'accord avec les documents et vérifiées nom par nom. Pour la période antérieure, le contrôle est très difficile.

1. — En 453, l'un des quatre évêques *Sarmatio*, *Chariato*, *Rumoridus*, *Viventius* (1).

2. — *Albinus* ou *Liberális*. — Au temps du concile de Vannes (après 461) (2).

3. — *Corentinus*. — Sa vie, d'assez basse époque (3), le présente comme le premier évêque de Quimper. Il aurait été ordonné par saint Martin. La vie de saint Guénolé, qui est de la fin du IX<sup>e</sup> siècle, mentionne son épiscopat et le donne comme contemporain du roi Gradlon et de saint Guénolé (4). Avant cette triade de saints personnages, un moine appelé *Tutgualus* aurait édifié le pays de ses vertus monacales et de ses miracles. Guénolé et Tutgual (*Tudi*) sont aussi donnés, par la vie de saint Corentin, comme contemporains de celui-ci. — La fête de saint Corentin tombe le 12 décembre (5).

4. — *Felix*. — Il se trouvait en 835 à l'assemblée de Thionville, avec l'évêque d'Alet Ermor (6). Il fut, en 848, au nombre des évêques dépossédés par Nominoé. A cette occasion, il fit le voyage de Rome (7).

5. — *Anaweten*. — Mentionné dans des chartes de Re-

(1) Ci-dessus, p. 245.

(2) Ci-dessus, p. 248.

(3) *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XII, p. 148.

(4) *La Borderie, Cartulaire de Landevenec*, p. 82; cf. *Anal. Boll.*, t. VII, p. 231.

(5) Je n'ose donner place ici aux deux saints *Goennoc* (ou *Guenuc*) et *Allorus*, dont la liste fait les successeurs immédiats de saint Corentin. Saint Alori est honoré comme évêque de Quimper (26 oct.; *Acta SS. oct.*, t. XI, p. 883), mais d'après une tradition difficile à vérifier.

(6) *Gesta ss. Rotonensium*, Morice, *Preuves*, t. I, p. 241.

(7) Ci-dessus, p. 259 et suiv.

don (1), l'une du temps d'Erispoé (851-857), l'autre du 9 mars 859.

6. — *Felix iterum*. — Le concile de Soissons (18 août 866) nous apprend que le roi Salomon avait fini par se réconcilier avec Félix et lui avait rendu son siège (2).

## VANNES

La liste épiscopale de Vannes ne s'est conservée que dans le cartulaire de Quimperlé (3). La voici :

*Haec sunt nomina praesulum Venetice civitatis.*

Sanctus Paternus, tempore Hildeberti regis Francorum, qui cepit regnare anno DCLXXVII, quo obiit Clodoveus eius pater.	20 Sanctus Iustocus.
Sanctus Doininius.	Iagu.
Sanctus Clemens.	Galgon.
Sanctus Amans.	Luethuarn.
5 Sanctus Saturninus.	Bili.
Sanctus Guinninus.	25 Cunadan.
Sanctus Vignorocus, tempore Ogerii comitis.	Blinlivet.
Rainaldus.	Orscant.
Susannus.	Alm.
10 Iunhenguel.	Orscant.
Budocus.	30 Iedecael, qui fuit frater Gaufridi ducis, qui Gaufridus cepit regnare anno IX <sup>e</sup> III <sup>xx</sup> XII.
Sanctus Hinguethenus.	Budicus.
Sanctus Meriadocus.	Maengius.
Sanctus Meldrocus.	Morvanus.
15 Haimon.	Iacobus.
Mabon.	35 Evenus.
Sanctus Comeanus.	Rodaltus.
Diles.	Gehenocus.
Kenmonocus.	Robertus.
	Cadiocus.

La première partie de cette liste, jusqu'à Bili ou Blinlivet, ne mérite aucune confiance. Sur les quinze évêques

(1) App. 31, et *Cart.*, 30.

(2) *Ci-dessus*, p. 276.

(3) *Voy. ci-dessus*, p. 282.



que l'on peut répartir d'après d'autres documents, entre le V<sup>e</sup> siècle et le X<sup>e</sup>, huit au moins font ici défaut (1). Six seulement, dont cinq des temps carolingiens (2), sont marqués. Saint Paterne est le seul évêque des anciens temps qui n'ait pas été négligé. A la place de ceux qui manquent, on a inséré dix-sept ou dix-huit noms dont la moitié appartiennent à des saints (3) honorés dans le pays. Aucun document antérieur au catalogue ne nous les présente comme des évêques de Vannes. Il est à croire que plusieurs d'entre eux l'ont été en effet; mais il serait impossible de dire lesquels et de les ranger dans l'ordre chronologique.

Les synchronismes ne valent pas mieux que le reste. Saint Paterne est placé au temps de Childebert fils de Clovis, et le règne de ce Childebert est dit avoir commencé en 677, au lieu de 511, date réelle. Saint Vignoroc et le comte Oger, son contemporain, sont également inconnus.

Après Blinlivet le catalogue est assez bien vérifié. L'évêque Morvan (4) se disait le septième successeur de Blinlivet; il y a en effet six noms entre le nom de Blinlivet et le sien. Un *Auriscandus* figure dans des documents de 971 et de 990; *Judicael* était évêque avant le 27 juin 992; il siégeait encore en 1032, lors de la fondation de Saint-Georges de Rennes. *Budic* est nommé dans les Chartes de Quimperlé et de Redon, en 1066 et en 1082; *Morvan* figure dans les mêmes documents depuis 1089 jusqu'à 1117.

(1) Les n<sup>os</sup> 1, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 12. *Iunhenguel* est peut-être le même que *Winhaelhoc*, p. 378.

(2) N<sup>os</sup> 7, 11, 13, 14, 15.

(3) Je n'ai rien à dire sur les saints *Doininius*, *Clemens*, *Amans*, *Vignorocus*, *Hinguethenus*, *Meldroclus*. Saint Guénin et saint Mériadec sont honorés comme anciens évêques le 19 août (*Acta SS. aug.*, t. III, p. 662) et le 7 juin (*Acta SS. iun.*, t. II, p. 36). Les saints Saturnin, Comean, Justoc ou Judoc, ont aussi leur commémoration au 25 octobre, au 8 juin et au 9 décembre. Le premier paraît être identique à un saint gallois du même nom (en gallois *Sadwrn*).

(4) Voir le curieux récit fait par ce prélat aux moines de Saint-Julien de Tours, dans la chronique métrique de ce monastère (Salmon, *Recueil de chroniques de Touraine*, p. 240).



1. — En 453, un des quatre évêques *Sarmatio*, *Chariato*, *Rumoridus*, *Viventius*, connus par des documents de cette année (1).

2. — *Paternus*. — Le concile de Vannes se tint à l'occasion de son ordination (2) épiscopale, à une date postérieure à l'année 461, antérieure à 490.

3. — *Modestus*. — Assista, en 511, au concile d'Orléans.

4. — *Macliavus*. — Grégoire de Tours (3) raconte que ce personnage survécut, grâce à l'intervention de l'évêque de Nantes, Félix, au massacre de sa famille par son frère aîné, le comte breton Chanao. Réconcilié avec celui-ci, il lui manqua de parole et, comme Chanao se mit de nouveau à le poursuivre, il se fit passer pour mort et lui échappa une seconde fois. Chanao s'empara de sa principauté ; mais Macliaw se réfugia à Vannes, se fit tonsurer et devint même évêque. A la mort de Chanao il abandonna son évêché, reprit l'habit laïque, retrouva sa femme et se réinstalla dans le « royaume » de son frère. Les évêques l'excommunièrent. Ces événements se passaient vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle (4).

5. — *Eunius*. — Envoyé par le comte Waroch auprès de Chilpéric (578), lequel, irrité contre les Bretons, exila leur ambassadeur. L'année suivante, Eunius fut interné à Angers. C'était un ivrogne. Il lui arriva un accident, à Paris, pendant qu'il célébrait la messe (5).

6. — *Regalis*. — Il était en fonctions en 590, lorsque

(1) Ci-dessus, p. 247.

(2) *Quoniam nos in ecclesia Venetica causa ordinandi episcopi congregavit...* Je me crois dispensé de discuter l'interprétation donnée à ce texte si clair par M. de la Borderie, qui voulait y trouver la fondation de l'évêché de Vannes. — Il existe une légende de saint Paterne, écrite vers le XI<sup>e</sup> siècle (Ross, *Lives of the Cambro-British Saints*, p. 188). Saint Paterne y est confondu avec un saint homonyme du pays de Galles. Un document vannetais beaucoup plus jeune, dont M. de la Borderie fait grand état (*Hist. de Bretagne*, t. I, p. 204, note 2), dépend de cette pièce et ne peut servir à l'autoriser.

(3) *H. Fr.*, IV, 4.

(4) Grégoire les rapporte au temps de l'évêque de Tours Baudinus (547-553).

(5) *Greg.*, *H. Fr.*, V, 26, 29, 40.

Ebrachaire, général du roi Gontran, se présenta devant Vannes (1).

7. — *Agus*. — Attesté par une charte datée *regnante Karolo imperatore, Ago episcopo in Venetis civitate* (2). C'est peut-être le *Iagu* du catalogue (3).

8. — *Isaac*. — Siégeait au temps de Charlemagne. Le cartulaire de Redon le mentionne *anno XXX<sup>mo</sup> regnante d. n. Karolo imperatore*, ce qui indique (4) l'année 797, puis en 814 (5) et en une année indéterminée *Karoli imperatoris* (6).

9. — *Winhaelhoc*. — Mentionné en 820 et 821 (3 février) dans les chartes de Redon (7).

10. — *Raginarius*. — Mentionné dans les chartes de Redon depuis le 1<sup>er</sup> avril 821 jusqu'au 18 juin 834 (8). Une autre charte, demeurée en dehors du cartulaire (9), le nomme plus tard encore, le 24 janvier 838. C'est sous son épiscopat que saint Conwoïon exerça à Vannes les fonctions de diacre (10).

11. — *Susannus*. — Mentionné dans les chartes de Redon depuis le 16 avril 838 (11) jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 848 (12).

(1) Greg., *H. Fr.*, X, 9.

(2) *Cart. de Redon*, 168. Dans cette charte et dans celle qui porte le n° 191, le mot *imperatore* doit avoir été ajouté par le rédacteur du cartulaire.

(3) Dans son travail sur la *Chronique du Cartulaire de Redon (Annales de Bretagne, t. V, p. 592)*, M. de la Borderie identifie cet *Agus* avec *Isaac*.

(4) *Cart.*, 191. Les dates par le règne de Charlemagne en France partent toujours du 9 octobre 768, jamais de la mort de Carloman (décembre 771).

(5) *Ibid.*, 135.

(6) *Ibid.*, 166.

(7) *Cart.*, 151, 146; cf. 212.

(8) *Cart.*, 131, 2; cf. 4, 7, 8, 9, 10, 12, 131, 133, 155, 156, 181, 196, 199, 252, App. 4.

(9) Morice, *Preuves*, t. I, p. 272.

(10) Vie de saint Conwoïon, Morice, *Preuves*, t. I, p. 229.

(11) *Cart.*, App. 10.

(12) *Cart.*, 64. La charte n° 58, du 30 avril, peut être de 838 ou de 849. — Une charte du 29 juillet 849 (*Cant.*, 251) semble supposer que le siège de Vannes était inoccupé en ce moment. Telle est du moins l'opinion de M. de la Borderie (*Annales de Bretagne, t. V, p. 602*), qui remarque que toutes les autorités en fonctions sont nommées dans cette charte, sauf l'évêque. Autres chartes qui mentionnent *Susannus* : 53, 97, 111, 112, 113 (v. le texte), 117, 121, 141, 148, 160, 171, 187, 188, 195, 220, 264, 265; App. 11, 16, 17, 21, 23, 26. Cf. 356.

Le 30 septembre 843, il réconcilia la cathédrale de Nantes, profanée cinq mois auparavant par les Normands. Il a été question plus haut (1) de sa destitution par Nominoë (848). Le souvenir de cet événement a laissé trace dans une des chartes de Redon (n° 113), datée du 6 mai 848 : *Actum est hoc II non. mai., illo anno quo synodus facta est in Britannia in aula que vocatur Coitlough contra episcopos, temporibus Lotharii atque Karoli, seu Ludowici reges, Nominoe gubernante Britanniam, Susanno episcopo deiecto*. Il vivait encore en 866 (2).

12. — *Courantgen*. — Les chartes de Redon commencent à le mentionner le 14 mai 850 (3), et continuent jusqu'au 7 août 868 (4). Il fut fait prisonnier par les Normands, en 854 ; une charte du 11 mars de cette année (5) est datée *in Veneti civitate, in solario episcopi, Normandis ipsum episcopum captivum tenentibus*.

13. — *Dilis*. — Une charte de Redon (6), du 5 février 870, date de la première année de son épiscopat (7).

14. — *Kenmonoc*. — Mentionné dans plusieurs chartes de Redon : la plus ancienne est du 3 mai 878, la moins ancienne du 1<sup>er</sup> août 888 (8). Une lettre du pape Jean VIII lui fut adressée en 875 (9).

15. — *Bili*. — Les chartes de Redon le nomment depuis le 2 mai 892 jusqu'au 25 octobre 913 (10).

(1) P. 258 et suiv.

(2) Cf. ci-dessus, p. 257 et suiv. ; p. 275.

(3) *Cart.*, App. 27.

(4) *Cart.*, 221. — Autres chartes : 20, 22, 23, 26, 32, 35, 44, 49, 57, 62, 70, 72, 84, 95, 98, 104, 110, 114, 120, 126, 140, 143, 162, 172, 177 (date fautive), 185, 213, 215, 249, 256 ; App. 30, 31, 33, 34, 39, 42, 44, 46. Cf. 356.

(5) *Cart.*, App. 40.

(6) N° 234.

(7) Le G. C. et M. de la Borderie (*Ann. de Bretagne*, t. V, p. 603) insèrent ici un *Herenna* ou *Jeremias* sur la foi d'une lettre suspecte (*Cart. de Redon*, 89), laquelle, du reste, n'indique pas le siège de l'évêque Jérémie.

(8) *Cart.*, 238, 239. — Autres chartes : 201, 235, 263, 269.

(9) Jaffé, 3010.

(10) *Cart.*, 271, 276. Autres chartes : 266, 274, 275, 277, 278. Cf. Morice, *Preuves*, t. I. p. 333.

## OSSISMES (SAINT-POL DE LÉON)

1, 2. — D'après ce qui a été dit plus haut, un des quatre évêques *Sarmatio*, *Chariato*, *Rumoridus* et *Viventius*, qui siégeaient en 453, doit être attribué à la cité des Ossismes. Un évêque appelé *Albinus* ou *Liberális* occupait le même siège au temps du concile de Vannes (v. 465) (1).

On a vu plus haut que le diocèse de Quimper s'étendit assez loin vers le nord-est pour que le chef-lieu de la cité des Ossismes (Carhaix) y fût compris. Cependant un évêché ossismien existait au IX<sup>e</sup> siècle; son ressort comprenait la partie septentrionale de l'ancienne cité et son centre se trouvait dans la localité de Saint-Pol de Léon, ainsi appelée de saint Paul Aurélien, qui fonda là un monastère dans le courant du VI<sup>e</sup> siècle. La légende de ce saint (2), écrite en 884, nous a conservé les traditions qui couraient alors dans le pays sur les origines du monastère et de l'évêché.

3, 4, 5, 6. — Paul Aurélien, moine gallois, venu du pays de Glamorgan, avait d'abord fondé quelques monastères dans l'île d'Ouessant et sur la côte nord-ouest de la péninsule. Il se fixa définitivement dans le pays qui porte son nom, où il installa deux monastères, l'un dans l'île de Batz, l'autre dans une forteresse abandonnée. C'est celui-ci qui devint le siège de l'évêché, dont la fondation, réclamée par la population et favorisée par un comte breton Withur, fut obtenue du roi Philibert (*lisez* Childebert). Paul Aurélien fut sacré à Paris, et le roi lui assigna pour diocèse les pays d'Achm et de Léon. Il vécut très vieux; on parle de cent quarante ans. Désireux de se consacrer tout entier à la vie monacale, il prit successivement trois coadjuteurs, dont les deux premiers, *Iahoevius* et *Tigernomaglus*

(1) Sur l'évêque *Litardus de Uxoma*, qui siégea en 511 au concile d'Orléans, voy. p. 244, note.

(2) *Anal. Boll.*, t. I, p. 209.

n'auraient siégé qu'un an chacun ; le troisième, *Cetomerinus*, lui survécut et gouverna après sa mort.

Ainsi, vers la fin du IX<sup>e</sup> siècle, les moines bretons considéraient l'évêché de Léon comme une fondation mérovingienne ; il ne se présentait pas à eux comme une continuation de l'antique évêché des Ossismes. Ceci s'explique par le fait que non seulement le siège épiscopal nouveau n'était pas au même lieu que l'ancien, mais que le lieu de l'ancien était désormais annexé à un autre diocèse. Sur les destinées de cet établissement, après le fondateur et ses premiers disciples, nous n'avons aucun renseignement. Il ne réapparaît qu'au milieu du IX<sup>e</sup> siècle.

7. — *Liberalis*. — L'un des évêques destitués par Nominosé (1).

8. — *Clutwoion*. — Mentionné dans la vie de saint Malo (2) comme contemporain du biographe. Il siégeait au temps du roi Erispoé (851-857) ; son nom se trouve dans une charte de ce temps (3).

9. — *Liberalis iterum*. — Rétabli par le roi Salomon avant la réunion du concile de Soissons, tenu en 866 (4).

10. — *Hinworet*. — La vie de saint Paul Aurélien lui fut dédiée, en 884, par Wrmonoc, moine de Landevenec (5).

#### ALET

La localité d'Alet était, au temps de l'empereur Honorius, la résidence du commandant d'un corps de troupes appelé *milites Martenses* (6), l'un des postes romains échelonnés sur le littoral. Il y eut là, évidemment, au déclin de l'empire romain, un noyau de population. Les chrétiens

(1) Ci-dessus, p. 257 et suiv.

(2) II, 17 ; p. 118, 120, éd. Plaine. Cf. éd. Lot, l. c., p. 428. La leçon *Dotwoion*, de Plaine, est défectueuse ; il faut lire *Clutwoion*.

(3) *Cart. de Redon*, App. 31.

(4) Ci-dessus, p. 275.

(5) *Anal. Boll.*, t. I, p. 209 (Plaine) ; *Revue celtique*, t. V, p. 412 (Cuissard).

(6) *Not. dign. occid.*, c. 37.

de ce lieu, quand il y en eut, se rattachèrent vraisemblablement à l'église de Rennes. Vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle on y voit apparaître, à la tête d'une émigration galloise venue du pays de Gwent (1), un saint moine, Malo, qui fonda, comme saint Paul Aurélien, un établissement monastique dans la forteresse abandonnée et un autre dans une île voisine. Sa légende, dont nous avons deux rédactions (2) du IX<sup>e</sup> siècle, est un peu antérieure à l'écrit de Wrmonoc, mais, comme celle-ci, elle n'est guère croyable que pour l'ensemble des faits. La tradition était alors tellement peu fixée, que les uns pouvaient affirmer que saint Malo était venu d'outre-mer déjà pourvu de l'ordination épiscopale, tandis que les autres le faisaient consacrer par le métropolitain de Tours. L'une des légendes dit qu'à son arrivée la « cité » d'Alet était depuis longtemps abandonnée de ses habitants; l'autre n'a pas ce détail. Ni l'une ni l'autre ne parle de la fondation de l'évêché. Quand il est question de la promotion du saint, on se sert des mêmes termes que s'il s'agissait d'un siège épiscopal déjà existant (3).

(1) Monmouthshire, dans le pays de Galles.

(2) Publiées l'une par dom Plaine, l'autre par M. de la Borderie, dans le même volume, *Vie inédite de saint Malo*, Rennes, 1884. Cf. l'étude que j'ai consacrée à ces textes dans la *Revue celtique*, t. XI, et celle, plus étendue, de M. F. Lot dans les *Annales de Bretagne*, t. XXII, et XXIII (réimpression sous le titre *Mélanges d'histoire bretonne*, Paris, Champion, 1907). M. Lot montre que des deux rédactions, celle de Bili est postérieure à l'autre et que celle-ci est mieux représentée par le texte de la *Bibliotheca Floriacensis* de Jean du Bois que par celui de M. de la Borderie; il le republie, et aussi celui de Bili, l'un et l'autre avec de notables améliorations.

(3) Je voudrais pouvoir admettre avec M. F. Lot (*Mélanges d'histoire bretonne*, p. 202) que l'évêché d'Alet représente la continuation ecclésiastique de l'ancienne *civitas Coriosolitum*. Si l'on veut croire au témoignage des manuscrits et ne pas y substituer des conjectures, il faut reconnaître que, dès le temps où fut rédigé la *Notitia Galliarum*, la cité des Coriosolites avait cessé d'exister. Le fait que l'on ait trouvé à Corseul des monnaies postérieures à cette date prouve seulement que cette localité avait continué d'être habitée, non qu'elle n'avait pas cessé d'être le centre d'une administration départementale, comme nous dirions. Les biographes de s. Malo parlent de *civitas* à propos d'Alet; mais dans le sens de siège épiscopal; le mot *urbs*, que le plus ancien d'entre eux (Lot, p. 313) emploie à propos de Dol, a exactement le même sens. Le même auteur s'en sert à propos de Saintes (p. 322, 323), Du reste, il n'est nullement établi qu'Alet ait été une

Saint Malo doit être mort aux environs de l'année 640. Sur ses continuateurs immédiats dans la direction du monastère d'Alet et de son ressort religieux, nous n'avons que des traditions éparses et incertaines. Un saint *Maelmon* est présenté par la vie de saint Judicael (1) comme ayant été l'ami de ce prince, ce qui suppose qu'il aurait vécu peu après saint Malo. Son biographe, du XI<sup>e</sup> siècle, le qualifie d'évêque *Aletis civitatis*, et lui attribue la fondation de deux établissements religieux en des localités qui n'ont pas encore été identifiées (2). Des traditions pour lesquelles nous n'avons pas d'attestations antérieures aux bréviaires locaux du XVI<sup>e</sup> siècle, parlent de trois autres évêques, *Enogat*, *Gurval* et *Coal'finit*, qu'il faudrait placer avant saint Maelmon. Tout cela est très incertain.

Ce qui est sûr, c'est que le siège et le diocèse d'Alet existaient au temps de Charlemagne. Le monastère de Gaël (Saint-Méen) faisait alors partie de la mense épiscopale. Le diocèse s'étendait au sud jusqu'à l'Oust et à la Vilaine ; à l'est, il embrassait les environs de Dol, et atteignait peut-être le Couesnon (3) ; à l'ouest, il dépassait la Rance ; la localité de Corseul, le chef-lieu de l'ancienne cité des Curiosolites, y était compris. Tout ceci résulte clairement des chartes ou des légendes locales.

Voici les noms des évêques que l'on trouve au IX<sup>e</sup> siècle :

1. — *Helogar*. — Siégeait en 811 et en 816, comme il résulte d'une charte de Louis le Pieux, datée du 26 mars de cette dernière année (4).

localité coriosolite. Si le territoire des Coriosolites avait dépassé la Rance, on ne voit pas comment César (*Bell. Gall.*, II, 34 ; VII, 75) aurait pu ranger la cité de Rennes parmi les cités littorales.

(1) *Parisinus* 9889, f. 135 v<sup>o</sup>. Je cite d'après M. de la Borderie, *Histoire de Bretagne*, t. I, p. 486, note 1.

(2) *Ibid.*, p. 485.

(3) Si le *Raus* mentionné dans la vie de saint Malo est Roz-sur-Couesnon, il n'y a pas de doute. M. de la Borderie, *op. cit.*, p. 487, note 5, croit que le monastère de Lan-Maelmon se trouvait auprès du Couesnon. Or, Lan-Maelmon était sûrement une localité aléthienne.

(4) Böhmer-M., n<sup>o</sup> 591. Bouquet, t. VI, p. 489 ; Morice, *Preuves*, t. I, p. 225.



2. — *Ermor*. — Mentionné dans les chartes de Redon (1), en 833 (depuis le 1<sup>er</sup> mai) et en 834. Assista, en 835, à l'assemblée de Thionville (2).

3. — *Iarnwalt*. — La signature d'un évêque de ce nom figure au bas d'une charte de Redon (3) relative à une localité du diocèse d'Alet (Guer) et datée du mois de décembre 837.

4. — *Mahen*. — Plusieurs chartes de Redon (4) le mentionnent, depuis l'année 841 jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 846.

5. — *Saloco*. — L'un des quatre évêques dépossédés par Nominoé en 848 (5). Après sa déposition, il se retira dans le diocèse d'Autun, où il servit de coadjuteur à l'évêque Jonas. Il mourut moine à Flavigny (6).

6. — *Rethwalatr*. — Evêque au temps d'Erispoé (851-857) (7). Mentionné, au moins depuis le 18 janvier 856, dans les chartes de Redon; on l'y rencontre jusqu'au 5 mars 864 (8). Il est question de lui dans la Vie de saint Malo, écrite sous son successeur (9). C'est peut-être lui le *Rivoladrus* à qui le pape Nicolas I<sup>er</sup> écrivit à propos d'un cas pénitentiel (10).

7. — *Ratuili*. — Mentionné dans les chartes de Redon depuis le 13 juillet 866 (11) jusqu'au 10 février 872. C'est à

(1) *Cart.*, 5, 6, 116, 123, 128, 219; App. 7.

(2) *Gesta ss. Roton.*, Morice, *Preuves*, t. I, p. 241.

(3) *Cart.*, 179.

(4) *Cart.*, 126, 194, App. 15, 24. La charte App. 15 porte la date : *Factum est illo anno quando dimicavit Hlotarius cum fratribus suis*; la charte App. 24 : *in anno quando venit Karolus ad Nominoe in Ballon*.

(5) Ci-dessus, p. 258 et suiv.

(6) Bouquet, t. VII, p. 363; *M. G. Scr.*, t. XV<sup>4</sup>, p. 450; t. VIII, p. 286.

(7) *Cart. de Redon*, App. 31.

(8) *Cart.*, 193, 174; cf. 25, 36, 37, 173, 204.

(9) II, 13, 16; éd. Plaine, p. 114, 116.

(10) J., 2852; Migne, *P. L.*, t. CXIX, p. 1130.

(11) Les deux chartes 173 et 174, où figure le nom de Rethwalatr, ont été mal datées par l'éditeur du cartulaire. La deuxième, postérieure à l'autre (ceci résulte du contenu), est évidemment d'une année bissextile, laquelle avait d'abord la lettre dominicale B (XII kal. mart. = feria VI), puis la lettre dominicale A (III non. mart. = dom.). Or ceci, sous le roi Salomon (857-874), ne se vérifie qu'en 864. La charte n° 174 est donc de cette année, et la charte n° 173 d'une année antérieure (861, lettre dom. E).



lui que Bili, diacre d'Alet, dédia la Vie de saint Malo. Il présida aux funérailles de saint Conwoïon, premier abbé de Redon (1).

8. — *Bili.* — D'abord diacre de Ratuili, et, dans cette situation, auteur de la Vie de saint Malo. C'est sous son épiscopat que, d'après un récit, les reliques du saint furent rapportées dans son pays (2).

## DOL

La fondation du monastère de Dol est marquée dans la Vie de saint Samson, la plus ancienne, semble-t-il, des vies de saints bretons (3). Malheureusement, il n'y a pas grand chose à tirer de ce document, consacré pour les cinq sixièmes à la carrière insulaire du saint, et, pour la plus grande partie du sixième restant, à la fondation du monastère de Pental, près de la basse Seine. Tout ce qu'on en peut tirer, c'est que saint Samson fonda le monastère de Dol et qu'il y fut enterré. Le biographe ne le présente nullement comme le fondateur d'un évêché, comme le premier d'une série épiscopale. L'idée de diocèse, de *parochia*, ne se révèle nulle part.

Saint Samson, d'après cette tradition, était déjà évêque quand il franchit la mer. Un évêque de ce nom figure

(1) Morice, *Preuves*, t. I, p. 233 : *Exequias funeris eius procurante Rivallino Aletensi*. Le nom est altéré par l'auteur du récit, postérieur de deux siècles à l'événement. D'après M. Ferd. Lot (*Ann. de Bretagne*, t. XXII, p. 8), ce serait lui l'auteur des *Gesta sanctorum Rotonensium*.

(2) Plaine et La Borderie, *Vie inédite de saint Malo*, p. 124. D'après cette histoire, d'ailleurs sujette à caution (*Revue celtique*, 1890, p. 20), la translation aurait eu lieu sous Alain le Grand (877-907).

(3) Elle ne peut être antérieure au VII<sup>e</sup> siècle, car l'auteur connaît les homélies de saint Grégoire le Grand (comparer l'endroit où il est question des *gesta emendatiora*, I, 1, avec Greg. M., *hom. 3 in evang.*), ni postérieure à la fondation de métropole de Dol sous Nominoë; j'inclinerais pour une date assez rapprochée du commencement de cet intervalle; cette conclusion s'imposerait tout à fait s'il était sûr que le vénérable octogénaire dont il est question dans le prologue eût été vraiment le neveu d'Hénoc, neveu lui-même de saint Samson. Mais le texte est trop défectueux pour que l'on puisse avoir ici toute sécurité.

parmi les signataires du deuxième concile de Paris, tenu, je crois, au temps de Caribert (561-567). C'est probablement le nôtre, mais cela n'est pas tout à fait sûr. Sa légende, d'autre part, le met en rapport avec le roi Childebert († 558); mais la description qu'elle nous donne de ce roi et de sa femme convient peu à ce que l'on sait de Childebert et de la reine Ultrogothe, personnes recommandables; il semble plutôt que l'on ait en tête le souvenir de Chilpéric et de Frédégonde. Quoi qu'il en soit, on doit admettre que les monastères de Dol et de Pental ont été fondés par saint Samson au déclin du VI<sup>e</sup> siècle.

Dans la Vie de saint Samson il n'est fait aucune allusion à ses successeurs immédiats. Elle est dédiée à un évêque *Tigernomaglus* qui semble avoir eu, comme le biographe lui-même, sa résidence à Pental. Un autre évêque, *Leucherus*, est mentionné dans un récit de miracle, comme résidant à Dol. Il doit avoir vécu en un temps peu antérieur à celui du biographe.

Au XII<sup>e</sup> siècle, alors que l'église de Dol soutenait son célèbre procès contre la métropole de Tours, elle avait coutume de produire (1) une série d'archevêques qui commençait à saint Samson et se poursuivait par saint Magloire, saint Budoc, saint Genevée, saint Restoald, saint Armel, saint Jumaël, saint Turian; après celui-ci venaient cinq autres archevêques que l'on ne nommait pas, et l'on arrivait ainsi à Festinien, contemporain du pape Nicolas I<sup>er</sup>. On voit que la tradition doloise ne tenait compte ni de Tigernomaglus ni de Leucherus. La vieille Vie de saint Samson avait été remplacée par d'autres, où ces noms ne figuraient pas.

Quant aux sept que l'on pouvait citer, il y en a deux à éliminer tout d'abord, ceux de Restoald et de Jumaël. Je me suis déjà expliqué sur leur provenance (2). Saint Magloire

(1) Morice, *Hist. de Bretagne, Preuves*, t. I, p. 753.

(2) Ci-dessus, p. 272.

est un saint de l'île de Serk, un apôtre de l'archipel anglo-normand. Le souvenir de saint Budoc se rattache au Goello (1) dolois. Saint Armel, dont le corps, disait le document, reposait à Ploërmel dans le diocèse d'Alet, a encore moins à voir avec l'évêché de Dol. De saint Genevée le nom seul est connu (2).

Le plus dolois de ces saints est saint Turiau ou Turian ; sa légende est évidemment postérieure à la fondation de l'archevêché (3). On y a groupé quelques traditions locales, sur le détail desquelles il serait imprudent de faire fond. Il y est donné comme le successeur de l'archevêque Tyarmail. Ce nom a peut-être été fourni par la plus ancienne légende de saint Samson (*Tigernomaglus*), bien que le catalogue dolois du XII<sup>e</sup> siècle ignore absolument ce prédécesseur de saint Turian. Du reste, ni du catalogue ni de la légende on ne peut tirer aucune indication sur le temps précis où Turian vécut.

En somme, il semble bien que les communautés bretonnes de Dol et de Pental aient eu souvent à leur tête, après saint Samson comme de son temps, des abbés revêtus du caractère épiscopal. Mais il n'y a pas lieu d'en conclure qu'il existât à Dol une succession épiscopale régulière, ni que Dol fût le chef-lieu d'un diocèse délimité. Dol était un monastère et non une cité. C'est ce dont témoigne aussi le texte du martyrologe hiéronymien, tel qu'il fut complété à l'abbaye de Fontenelle, vers le milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, plus précisément entre 734 et 756 (4). Or, l'abbaye de Fontenelle était voisine du monastère de Pental, et c'est évi-

(1) Littoral ouest de la baie de Saint-Brieuc.

(2) *Acta SS. iul.*, t. IV, p. 94 (29 juillet).

(3) Et même à la publication du martyrologe d'Usuard (875), dont elle copie l'éloge : *mirae simplicitatis et innocentiae viri*. Saint Turian a dû être transporté de bonne heure à Saint-Germain-des-Près, car c'est sans doute cette translation qui l'a fait admettre par Usuard dans son martyrologe (v. 875). Il le connaît comme évêque et confesseur : *In Britannia minori s. Turiani episcopi et confessoris, mirae simplicitatis et innocentiae viri*.

(4) Sur cette date, voy. *Acta SS. novembris*, t. II, p. [xxi].

demment la tradition des disciples de saint Samson dont nous trouvons l'écho dans le martyrologe neustrien : *Dolo monasterio, depositio s. Samson abbatis*.

Sous Charlemagne et Louis le Pieux, les environs de Dol, Roz, Plerguer, Miniac, et le monastère de Saint-Méen, fondé, d'après la tradition, par un disciple de saint Samson, étaient compris dans le diocèse d'Alet. En était-il de même du monastère de Dol, ou celui-ci jouissait-il d'une exemption? On ne saurait le dire, les documents faisant défaut. Ce qui est sûr, c'est que l'évêque d'Alet évincé, Salocon, porta dans l'exil le titre d'évêque de Dol (1).

1. — *Festgen*. — C'est probablement lui qui est mentionné, avec les évêques de Vannes, Cornouaille, Alet, Saint-Pol, dans une charte d'Erispoé (851-857) (2); mais peut-être n'était-il pas encore évêque (3). On retrouve son nom, sous la forme *Festien*, au bas de deux chartes de Redon (4), du 2 mars 859 et du 29 novembre 869. Dans cette

(1) Le titre d'évêque d'Alet est donné expressément à Salocon par l'*Indiculus* (Morice, *Preuves*, t. I, p. 288); du reste, tout ce document suppose qu'il n'y avait pas de diocèse de Dol distinct de celui d'Alet avant les « réformes » de Nominoé. D'autre part, la lettre du concile de Soissons au pape Nicolas I<sup>er</sup> (Hardouin, t. V, p. 628) qualifie Salocon d'évêque de Dol. Cette lettre est de l'année 866. Salocon mourut quelque temps après à Flavigny; le nécrologe de cette abbaye (*M. G. Scr.*, t. VIII, p. 286) lui donne le même titre : *Salocho episcopus Dolensis monachus Flaviniacensis obiit*. Les prélats aléthiens variaient souvent leurs titres. On trouve, dans les chartes de Redon, les désignations suivantes : *episcopus Aletis, Aletensis, in Aleta, in Poutrocoet, super episcopatum s. Macutis*. Le titre d'*episcopus in Poutrocoet* exprimait leur juridiction sur le *pagus trans sylvam*, du côté de l'Oust. Il est possible que, se trouvant en possession du monastère de Dol, ils aient pris aussi le titre d'*episcopus Dolensis*. Au temps du concile de Soissons, on parlait beaucoup en France de la nouvelle métropole de Dol. Salocon a pu choisir, parmi ses titres, celui qui était le plus propre à accentuer son opposition aux changements survenus. Il est possible aussi que Salocon ait été, dès avant son élévation au siège d'Alet, supérieur du monastère de Dol. Je ne saurais ni méconnaître le lien spécial qui le rattache à Dol, lien dont témoignent les documents allégués ci-dessus, ni écarter l'assertion de l'*Indiculus* qui le qualifie d'évêque d'Alet, sans qu'on ait l'ombre d'une raison de suspecter son témoignage.

(2) *Cart. de Redon*, App. 31.

(3) F. Lot, *Ann. de Bretagne*, t. XXII, p. 14.

(4) *Cart.*, 30, 109.

dernière, il figure à côté de Ratuili d'Alet, lequel est qualifié d'*episcopus super episcopatum s. Macutis*, tandis que son confrère de Dol prend le titre corrélatif d'*episcopus super episcopatum s. Samsonis* (1). Le concile de Savonnières, en 859, lui adressa une lettre où son nom prend la forme de *Fastcarius*. J'ai parlé plus haut (2) des tentatives faites par le roi Salomon pour lui faire accorder le pallium romain. Dans les lettres du pape Nicolas, écrites à ce sujet, il est appelé *Festianus* (3).

2. — *Mahen*. — Deux lettres du pape Jean VIII lui furent adressées, en 874 et en 878 (4).

3. — *Iohannes*. — On lit dans la vie de saint Leufroi (5) que le corps de ce saint fut transféré de son tombeau primitif dans l'église principale de son monastère, par Jean, « vénérable évêque de l'église de Dol et abbé du lieu. » Le biographe dit que cela est arrivé de son temps, *nostris temporibus*. Malheureusement son écrit n'est pas daté avec précision. Il est postérieur à Charlemagne, dont le règne (*in diebus magni et gloriosissimi principis Caroli*) lui semble éloigné par rapport à des événements arrivés *nuper, recenti tempore*. Jean, évêque de Dol, est donc postérieur à Charlemagne. Est-il du temps de Louis le Pieux? Cela est difficile, car le règne de Charlemagne semble un peu éloigné du biographe et, d'ailleurs, il est au moins douteux qu'il y eût alors des évêques de Dol distincts de ceux d'Alet, dont la série nous est connue. S'il faut dépasser l'année 846, nous trouverons le siège de Dol occupé ou réclamé par une suite de prélats, Salocon, Festgen, Mahen, ce qui nous force à descendre jusqu'au delà de 878. Du reste, on ne conçoit guère, de 846 à 878, un évêque breton installé à la tête d'un mo-

(1) Cette symétrie dans les titres cadre assez bien avec l'idée que les deux diocèses avaient fait partie d'un même ensemble.

(2) Ci-dessus, p. 271.

(3) J., 2789, 2806, 2807.

(4) J., 3003, 3144. Ci-dessus, p. 276.

(5) Diocèse d'Evreux. *Acta SS.*, 21 juin, t. V (Paris), p. 96.

nastère neustrien. Force est de descendre jusqu'au temps où les invasions normandes chassèrent de chez eux les évêques bretons, vers la fin du IX<sup>e</sup> siècle (1).

4. — *Louenan*. — Contemporain du roi d'Angleterre Edouard I<sup>er</sup> (901-925), il a pu commencer son épiscopat dans les dernières années du IX<sup>e</sup> siècle (2).

#### SAINT-BRIEUC

La fondation du monastère de Saint-Brieuc est racontée dans la vie du saint fondateur, laquelle nous représente la tradition du XI<sup>e</sup> siècle. Brieuc, moine gallois, venu avec une troupe de ses confrères, du pays de Cardigan (*Coriti-ciana regio*), avait d'abord fondé, sur le Jaudy, le monastère de Tréguier, dont il laissa le gouvernement à son neveu *Pabu Tugual*, d'abord provisoirement, puis définitivement. Il vint ensuite s'installer sur le plateau ondulé qui domine, près de son embouchure, la rive droite du Gouet, en un endroit appelé le Champ du Rouvre; il y construisit une « basilique », autour de laquelle s'épanouit d'abord un monastère, puis une ville.

La légende ne donne pas à saint Brieuc le titre d'évêque; il lui est attribué dans une inscription qui se lisait sur son tombeau, à Saint-Serge d'Angers, où il aurait été transporté sous le roi Erispoé (851-857). L'inscription est

(1) C'est ce qu'a fait M. de la Borderie (*Hist. de Bretagne*, t. II, p. 327), qui rattache l'exode de Jean aux derniers temps d'Hastings (866-882). Je ne sais si l'on est fondé à être aussi précis. Rien ne prouve que le corps de saint Turian ait été apporté alors à la Croix-Saint-Leuffroi; le continuateur d'Aimoin ne le dit pas; c'est d'ailleurs un témoignage peu sûr. Quant au fait que l'on montrait, au XVII<sup>e</sup> siècle, le tombeau vide de saint Turian dans l'église de ce monastère, je ne saurais lui attribuer une grande importance. Les moines montraient aussi le tombeau de saint Barsenore, qu'ils disaient avoir été un de leurs abbés; or, saint Barsenore est un moine palestinien, qui vécut en Orient longtemps avant saint Leuffroi et sa fondation. Quoi qu'il en soit de ces difficultés, une chose est sûre, c'est que la vie de saint Leuffroi, écrite notablement avant la translation de ce saint à Saint-Germain-des-Prés (918), nous fournit un évêque de Dol du IX<sup>e</sup> siècle, probablement de la fin de ce siècle.

(2) Migne, *P. L.*, t. CLXXIX, p. 1105.



bien postérieure à Erispoé ; cependant elle existait au XI<sup>e</sup> siècle.

Quoi qu'il en soit de la situation épiscopale du fondateur, il est sûr que le monastère de Saint-Brieuc demeura, jusqu'à Nominoé, un simple monastère. On doit même noter qu'aucune légende ne s'est formée sur les successeurs du saint dans le gouvernement de sa fondation.

En 859, comme on l'a vu plus haut (1), l'évêque de Saint-Brieuc s'appelait *Felix* ou *Garnobrius*. C'est le seul que l'on puisse indiquer avant le XI<sup>e</sup> siècle.

#### TRÉGUIER

Tréguier fut, comme Saint-Brieuc, d'abord un monastère, puis un évêché. La biographie du fondateur, saint Tugdual (Tudual, Tutwal), le représente comme un évêque transmarin, qui débarque sur la côte ouest du pays d'Achm, et, après un séjour temporaire dans cette région, vient se fixer au lieu appelé *Trecher*, au confluent du Jaudy et du Guindy. Là s'éleva son grand monastère, auquel les princes bretons assignèrent beaucoup de terres et de paroisses. Tugdual, soucieux de s'en faire confirmer la possession par l'autorité royale, se rend à la cour de Childebart, et le roi le fait consacrer évêque.

Là s'arrête le récit du plus ancien biographe, qui écrivit peu après le milieu du IX<sup>e</sup> siècle (2). Les légendes posté-

(1) P. 269.

(2) *Bulletin critique*, 1889, p. 226 ; cf. *Revue celtique*, t. X, p. 253. Je ne puis que maintenir les conclusions exprimées dans ces articles. Dans les objections de M. de la Borderie (*Hist. de Bretagne*, t. I, p. 558), je ne vois rien qui les atteigne. Sans doute, le troisième biographe de saint Tudual a connu des gens qui avaient vu Goeder, un charpentier employé à la reconstruction de la cathédrale, après l'invasion normande. Mais quand a eu lieu cette reconstruction ? Nul ne le sait. Rien à tirer de ce fait pour constater que la troisième vie de saint Tudual est de la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou du commencement du XII<sup>e</sup>. La première est, dit-on, l'œuvre de Louënan, disciple de saint Tudual ; elle ne doit donc pas être du IX<sup>e</sup> siècle, mais du VI<sup>e</sup>. A cela je réponds en indiquant la page 351 du présent volume, où l'on peut voir des « disciples de saint Martin » qui vivaient au X<sup>e</sup> siècle.

rieures racontent que saint Tudual désigna pour lui succéder un de ses disciples appelé *Ruilin*, lequel eut à vaincre l'opposition d'un compétiteur, l'archidiacre *Pebrecat*.

Au temps de *Nominoé*, le monastère de Tréguier devint un siège épiscopal. En 859, il avait pour titulaire *Felix* ou *Garnobrius*, comme il a été dit plus haut (p. 269).

*Gorennanus* est nommé dans la troisième vie de saint Tudual (1), comme ayant été chassé de Tréguier par les Normands; il transporta les reliques du saint fondateur à Château-Landon et à Chartres. Il est possible que cet événement soit du X<sup>e</sup> siècle.

(1) La Borderie, *Les trois vies anciennes de saint Tudual*, p. 41.



## CHAPITRE XI

### LA PROVINCE DE SENS

La Sénonie est vraiment le cœur de l'ancienne France. Les régions qui l'entourent ont présenté de bonne heure soit un mélange de races, soit même une certaine complexité politique. Les Francs dans les provinces belgiques, les Burgondes dans la Lyonnaise I<sup>re</sup>, les Normands et les Bretons dans les Lyonnaises II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup>, diversifièrent plus ou moins la population. Ce n'est que très tard que Lyon et l'Aquitaine furent définitivement rattachées à l'unité française. La province sénonaise ne comptait guère, à l'origine, que des Gallo-Romains ; les éléments hégémoniques introduits par les Francs n'y furent pas assez puissants pour modifier sensiblement la race. Les capitales les plus anciennes, Paris et Orléans, y maintinrent toujours le centre des relations, au temps où l'on était divisé, et de l'organisation, quand on parvenait à vivre ensemble.

Dès le temps de Clovis, la ville d'Orléans avait été choisie pour être le siège du grand concile national de 511. Childebert, après la mort de son frère Clodomir, reprit les idées du chef de la dynastie. Il réunit souvent, avec une sorte de périodicité, des conciles où se rencontraient les évêques de son royaume et du royaume de Clotaire. Presque tous (1) se tinrent à Orléans, en 533, 538,

(1) La seule exception certaine est celle du concile de Paris de 552, qui ne fut qu'une assemblée judiciaire réunie pour juger l'évêque du lieu. Quant au deuxième concile de Paris, auquel on assigne souvent la date de 557, il

541, 549. Le clergé franc trouvait dans ces assises fréquentes une occasion de perfectionner la législation ecclésiastique, de l'adapter aux exigences du nouvel état de choses, de réformer les abus par une surveillance mutuelle. L'épiscopat y prenait contact avec le gouvernement royal; ces deux forces dirigeantes de l'état franc avaient là d'utiles occasions de concerter leurs efforts.

Ainsi placée au centre de l'empire, la province de Sens ne pouvait manquer de se ressentir plus que les autres des partages de succession dans la famille mérovingienne. Deux des fils de Clovis, Childebert et Clodomir, y eurent leurs capitales, Paris et Orléans. Il est à croire que Clodomir, qui déploya tant d'acharnement contre le royaume des Burgondes, confinait à cet état, c'est-à-dire qu'il possédait Sens et Auxerre. La cité de Chartres lui appartenait probablement aussi (1). Paris était à Childebert, Nevers en dehors de l'état franc. De Troyes et de Meaux, on ne peut rien dire alors.

Après la mort de Clodomir et le partage de la Bourgogne, les cités de la Sénonie furent réparties entre les deux royaumes de Théodebert et de Childebert. Celui-ci eut la partie occidentale, Chartres, Orléans, Paris, Meaux; Théodebert les cités les plus à l'est, Troyes, Auxerre, Nevers. La cité métropolitaine fut divisée. La ville de Sens elle-même devint austrasienne; mais les régions situées à l'ouest, Melun, Château-Landon, Etampes, furent rattachées au royaume de Paris. Childebert voulut faire consacrer cette division par la création d'un nouvel évêché à Melun. L'évêque de Sens, Léon, protesta et parvint à empêcher le démembrement de son diocèse (2).

est difficile de lui en attribuer une, avec précision, entre les années 556 et 573. Voy. l'édition de Maassen, p. 141. Je serais disposé à y voir un concile du royaume de Caribert et à le placer ainsi entre 561 et 567; mais rien ne prouve absolument qu'il ne puisse être du temps de Chilpéric, entre 567 et 573.

(1) Longnon, *Géographie de la Gaule au VI<sup>e</sup> siècle*, p. 94.

(2) Cf. ci-dessous, p. 415.

En 561, Paris, Meaux et Chartres firent partie du royaume de Caribert. Le reste de la province appartenait à Gontran, roi d'Orléans (1). Caribert mort, les cités de Paris et de Chartres furent partagées entre les trois frères survivants; Meaux passa au roi d'Austrasie Sigebert. Dans la partie de la cité de Chartres qui lui était échue, Sigebert voulut fonder un évêché. Châteaudun fut désignée pour en être le siège; un prêtre du pays, Promotus, pour en être le premier titulaire. Le métropolitain de Reims, Ægidius, célébra la consécration de l'élu. Mais l'évêque de Chartres, Pappolus, protesta; ses réclamations, appuyées par un grand concile tenu à Paris en 573, furent agréées, à ce qu'il paraît, car l'évêché de Châteaudun n'a laissé aucune trace en dehors de ce concile.

A la mort de Sigebert (575), Chilpéric s'empara de ce qu'il avait possédé dans la Sénonie; il occupa même la ville de Paris, laissée en dehors du partage. Gontran gardait toujours Orléans, Sens et les cités de l'est. Chilpéric mort (584), il y joignit la totalité des cités de Paris et de Chartres; Meaux seule revint à l'Austrasie. Elle paraît lui être restée pendant tout le VII<sup>e</sup> siècle, avec la partie occidentale de la cité de Chartres.

## SENS

1<sup>o</sup> LA LISTE ÉPISCOPALE.

Le catalogue des évêques de Sens nous a été transmis par quatre anciens exemplaires :

1<sup>o</sup> Un manuscrit de Fontenelle, du XI<sup>e</sup> siècle, actuellement à la bibliothèque du Havre (n<sup>o</sup> 332, p. 140) (2).

2<sup>o</sup> Un manuscrit de Jumièges, actuellement perdu, dont nous avons une copie dans le *Parisinus* 13069 (f<sup>o</sup> 75).

(1) Cependant il y a incertitude pour Sens et même pour Troyes.

(2) J'en dois une copie à l'obligeance de M. O. Join-Lambert.

3° Le célèbre sacramentaire de Stockholm, exécuté à Saint-Amand et possédé, depuis la fin du IX<sup>e</sup> siècle, par la cathédrale de Sens. M. Delisle l'a décrit et en a reconstitué l'histoire (1).

4° Le manuscrit 465 du fonds de la reine de Suède, au Vatican, provenant de Saint-Aubin d'Angers (2).

Les deux premiers exemplaires s'arrêtent à l'archevêque Evrard (883-887), les deux autres à l'archevêque Archangebaud (959-968). Dans le sacramentaire on a ajouté après coup les noms des trois archevêques Anastase, Sewin et Léotéric; quelques ornements et interpolations sont aussi à signaler dans ce manuscrit (3). En somme, cependant, les quatre textes sont sensiblement identiques. Voici d'abord le catalogue des manuscrits de Fontenelle et de Jumièges :

*Nomina episcoporum Senonicae urbis.*

Savinianus.	Artemius.
Potentius.	Lupus.
Leontius.	20 Mederius.
Severinus.	Hildegarius.
5 Audactus.	Aumbertus.
Eraclianus.	Armentarius.
Lunarius.	Arnulfus.
Simplicius.	25 Emmus.
Ursicinus..	Landebertus.
10 Theodorus (4).	Vulfrannus.
Siclinus.	Giricus.
Ambrosius	Ebbo.
Agritius.	30 Merulfus.
Eraclius.	Autbertus.
15 Paulus.	Lupus.
Leo.	Vuilarius.
Constitutus.	Godescalcus (5).

(1) *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XXXII, 1<sup>re</sup> p., p. 106. A la fin de ce mémoire, p. 371, M. Delisle a publié le texte du catalogue.

(2) Sur ce ms., cf. ci-dessus, p. 279.

(3) V. ci-dessus, p. 397, note 1.

(4) Teodorus *Fontan.*

(5) Godoscaltus *Gemmet.*

35 Guntbertus.	Hieremias.
Petrus.	Aldricus.
Vuillebaldus.	Vuenilo.
Berradus.	Egil.
Ragenbertus.	45 Ansigisus.
40 Magnus.	Evrardus.

Voici ensuite le texte du sacramentaire (1) et du manuscrit de Saint-Aubin :

*Nomina episcoporum civitatis Senonum.*

Savinianus.	25 Emmo.
Potentianus.	Landebertus.
Leontius.	Vulfrannus.
Severinus.	Giricus.
5 Audactus.	Ebbo.
Eraclianus.	30 Merulfus.
Lunarius.	Autbertus.
Simplicius.	Lupus.
Ursicinus.	Wiliarius.
10 Theodorus.	Godescalcus.
Siclinus.	35 Gunbertus.
Ambrosius.	Petrus.
Agritius.	Vuillebaldus.
Eraclius.	Berradus.
15 Paulus.	Ragenbertus.
Leo.	40 Magnus.
Constitutus.	Hieremias.
Artemius.	Aldricus.
Lupus.	Wenilo.
20 Mederius.	Egil.
Hildegarius.	45 Ansegisus.
Aumbertus.	Evrardus.
Armentarius.	Gualterius.
Arnulfus.	it. Gualterius.

(1) Dans le sacramentaire, plusieurs noms sont précédés du sigle *sc̄s* (*sanctus*); ce sont ceux de Savinien, Potentien, Ursicin, Ambroise, Agrèce, Héraclius, Paul, Léon, Artème, Loup, Emmon, Vulfran, Ebbo, Aldric, autrement dit les n<sup>os</sup> 1, 2, 9, 12-16, 18, 19, 25, 27, 29, 42. Leurs noms sont écrits en capitales rouges. Les noms d'Egil et d'Ansegise (44, 45) sont aussi en capitales rouges, celui de Gerlannus (51) en capitales noires. Quelques interpolations sont à signaler : après Loup (19), *sanctus Amatus*; après Ebbon (29), *sanctus Honobertus*, *sanctus Honulfus*. Ces additions sont du seizième siècle.

Adalaldus.	Archenbaldus.
50 Guillelmus.	<i>Anstasius.</i>
Gerlannus.	<i>Sevvinus.</i>
Hildemannus.	<i>Leotericus.</i>

## VARIANTES.

*Titre* : Nom. presulum Sennensium B — 4 Sjvirinus B — 5 Auc lac-  
 tus A, Adactus B — 6 Eraclius A — 7 Lunanus A, Launarius B —  
 8 Simplitius B — 10 Teodorus A. Theoderus B — 16 Leonius B —  
 18 Arthemius A — 20 Mederus B — 22 Auripertus A, Auūbertus B —  
 23 Erm. A — 24 Aunulfus B — 25 Emme A, *qui le place après Lande-  
 bertus* — 27 Vultfr. B — 29 Ibbo B — 31 Arbertus B — 34 Gotesc. A —  
 37 Vuildebaudus B — 38 Benr. B — 39 Ragem. B — 44 Agilo B —  
 46 — Eurardus B — 47, 48 Walt. B — 49 Aldaldus A — 50 Will. B —  
 53 Archenbaudus B, *qui ne va pas plus loin.*

Certaines particularités du texte du sacramentaire se retrouvent dans les exemplaires du XII<sup>e</sup> siècle et au-des-  
 sous : la qualité de saint exprimée à propos de certains évêques, l'interversion de Landebert et d'Emmon, l'ortho-  
 graphe *Auripertus* (n<sup>o</sup> 22). Il y a donc lieu de croire qu'ils dérivent du sacramentaire, et cela est bien naturel. On y  
 trouve, de première main, trois évêques, *Amatus*, *Hono-  
 bertus* et *Honulfus*, qui ne figurent pas dans les textes an-  
 térieurs et qui, dans le sacramentaire, n'ont été interpolés  
 que très tard. Le premier est sûrement un évêque de  
 Sion, introduit dans le catalogue de Sens par suite d'une  
 confusion entre les deux ethniques *Sedunensis* et *Senonensis*  
 ou *Sennensis*. Les deux autres ont de meilleurs titres ; j'y  
 reviendrai plus loin.

Entre les exemplaires, fort nombreux, du catalogue sé-  
 nonais dans sa nouvelle forme, je me bornerai aux sui-  
 vants :

A. Un manuscrit du chroniqueur Clarius, le *Parisi-  
 nus* 5002, f<sup>o</sup> 8 v<sup>o</sup> ; le catalogue s'y arrête à Hugues de  
 Toucy (1142-1168) ;

B. La Chronique de Robert de Saint-Marien (Auxerre,  
 n<sup>o</sup> 132, p. 90), qui va de première main jusqu'à Michel de  
 Corbeil (1194-1199) ;

C. Un manuscrit de Saint-Victor, du XIV<sup>e</sup> siècle, le *Parisinus* 14663 (f<sup>o</sup> 23), où la liste va jusqu'à Pierre, successeur de Michel (1200-1229).

*Nomina episcoporum Senonensium.*

S. Savinianus.	35 Lupus.
S. Potentianus.	Wiricarius.
Leuntius.	Gothescalcus.
Severinus.	S. Gumbertus.
5 Audactus.	Petrus.
Eraclius.	40 Villeboldus.
Lunanus.	Berradus.
Simplicius.	Rainbertus.
S. Ursicinus.	Magnus.
10 Theodorus.	Ieremias.
Siclinus.	45 S. Aldricus.
S. Ambrosius.	Wenilo.
S. Agricius.	Egil.
S. Eraclius.	Ansegisus.
15 S. Paulus.	Evrardus.
S. Leo.	50 Gualterius.
Constitutus.	it. Gualterius.
S. Artemius.	Aldaldus.
S. Lupus.	Willermus.
20 S. Amatus.	Gerlannus.
Mederius.	55 Hildemannus.
Hildegarius.	Archenbaldus.
Auripertus	Anstasius.
Ermentarius.	Sevinus.
25 Arnulfus.	Leothericus.
Landebertus.	60 Gelduinus.
S. Emmo.	Mainardus.
S. Vulfrannus.	Richerius.
Giricus.	Dainbertus.
30 S. Ebbo.	Henricus.
S. Honobertus.	65 Hugo.
S. Honulfus.	Guillelmus.
Merulfus.	Guido.
Ohtbertus.	Michael.

VARIANTES.

*Titre* : Archiepiscopi Senonenses BC — 5 Audatus BC — 7 Lucianus C  
22 Hudeg. C — 23 Autpertus C — 25 Ainulfus A — 34 Othbertus BC

— 37 Godescaldus BC — 41 Berrardus A, Bernardus C — 49 Euardus A — 50, 51 Galt. AC — 51 item *om.* AC — 52 Audaldus B, Adaldus C — 57 Anastasius BC — 63 Lambertus C — 66 etc. B *seul.* — 69 C *seul.*

## 2° LES TRADITIONS DE SAINT-PIERRE-LE-VIF.

Sens avait, au VI<sup>e</sup> siècle, un souvenir martyrologique d'un certain relief, celui de sainte Colombe. Cette sainte, dont le tombeau se voyait à quelque distance au nord de la ville, est marquée dans la plus ancienne recension auxerroise du martyrologe hiéronymien, ce qui lui donne une attestation de l'année 595 environ. L'évêque saint Loup, au temps de Clotaire II, voulut être enterré dans sa basilique. D'après sa passion, qui pourrait bien remonter jusqu'au temps de Childebart, sainte Colombe aurait été victime de la persécution d'Aurélien. Un monastère se forma autour de la basilique de Sainte-Colombe et de Saint-Loup. Il en était encore, semble-t-il, à son premier abbé, lorsque l'évêque Emmo lui délivra un privilège dont la teneur s'est conservée (660).

Plus près de la ville, à l'opposé de Sainte-Colombe, il y avait un autre monastère, placé sous le vocable de saint Pierre, et appelé, on ne sait pourquoi, Saint-Pierre-le-Vif. D'après certains indices, on peut croire qu'il s'élevait près de l'antique cimetière chrétien de la cité sénonaise. Sa fondation avait été l'œuvre d'une princesse mérovingienne appelée Théodechilde. Cette circonstance est mentionnée dans un autre privilège d'Emmon, de la même année que le précédent, c'est-à-dire dans le plus ancien document authentique où il soit question de Saint-Pierre-le-Vif.

Le privilège en faveur de Sainte-Colombe dit expressément que la martyre et saint Loup reposaient dans la basilique de ce monastère. Aucun tombeau de saint n'est mentionné dans le privilège pour Saint-Pierre-le-Vif. Cependant, en 847, l'archevêque Wenilo découvrit, non dans l'église abbatiale elle-même, mais dans le cimetière voisin, les tombeaux des deux premiers évêques de Sens, Savi-



nien et Potentien, et de quelques autres saints. Leurs reliques furent transportées solennellement dans l'église du monastère.

Cette translation n'est attestée directement que par les chroniqueurs de Saint-Pierre-le-Vif, dont le premier en date, Odoranne, écrivait vers l'année 1032. Elle n'est pas marquée dans les Annales, autrement anciennes, de Sainte-Colombe. Cependant, en ce qui regarde les saints Sabinien et Potentien, nous avons le témoignage implicite des martyrologes du temps. Dès l'année 848, Wandelbert de Prüm (1) les marque dans le sien, en les qualifiant de *primi patroni* de l'église de Sens. Ceci, c'est la tradition du catalogue. Adon, sénonais de naissance, longtemps moine à Ferrières, séjournait alors au monastère de Prüm. C'est sans doute par lui que Wandelbert fut informé. Dans le martyrologe qu'il publia lui-même peu d'années après, la tradition se trouve précisée : *Apud Senonas natale beatorum Sabiniani et Potentiani qui a beatis apostolis ad praedicandum directi praefatam urbem martyrii sui confessione illustrem fecerunt*. Deux choses sont ici affirmées : la mission donnée par les apôtres et le martyre. De ces deux choses, la dernière seule fut retenue par Usuard (2), lorsque, vers 875, il emprunta la note d'Adon pour l'insérer dans son martyrologe ; les mots *a beatis apostolis* y sont remplacés par *a pontifice Romano*, ce qui est de conséquence, surtout pour la date (3).

Le système d'Usuard prévalut, même à Sens. Nous avons encore un livre liturgique du X<sup>e</sup> siècle, un martyrologe qui, exécuté en dehors de Sens, fut apporté dans cette ville et approprié par des retouches et des complé-

(1) On voit, par les lettres de Loup de Ferrières (ep. 122), que le monastère de Prüm avait des correspondants parmi les moines sénonais.

(2) « Apud Senones beatorum Sabiniani episcopi et Potentiani, qui a pontifice Romano ad praedicandum directi, eandem metropolim martyrii sui confessione illustrem fecerunt. »

(3) Dans les Gestes des évêques d'Auxerre (c. 1), la mission des saints sénonais est rapportée à saint Clément et non aux apôtres.

ments à l'usage sénonais. Au 31 décembre, il contient, de seconde main, c'est-à-dire de main sénonaise, la note d'Usuard, avec les mots *a pontifice Romano* (1).

Le culte des saints Savinien et Potentien, — car il ne s'agit encore que de ces deux évêques, — ne semble pas avoir eu un grand rayonnement. Je n'en vois pas trace dans les litanies, ni dans les calendriers, sauf ceux qui dérivent d'Adon et d'Usuard. Sainte Colombe était bien autrement connue. Il n'est guère, en France, de litanie un peu développée où elle n'ait sa place dans le chœur des vierges. Des saints Savinien et Potentien, on ne paraît s'être préoccupé que dans le diocèse de Sens, à la cathédrale (2), et surtout à Saint-Pierre-le-Vif, où se conservaient leurs reliques.

Cette abbaye, située en dehors des murs de Sens, était fort exposée aux ravages de la guerre. Quand les assiégeants étaient des chrétiens, les moines n'avaient pas beaucoup à craindre, au moins pour leurs personnes et leurs reliques. Il en fut autrement en 886 et en 937, quand les Normands d'abord, les Hongrois ensuite, parurent sous les murs de la cité métropolitaine. Il fallut alors se réfugier en ville, avec ce que l'on put transporter d'objets précieux. En 937 (3), l'archevêque Guillaume engagea les moines à déposer leurs reliques dans sa cathédrale; puis, les Hongrois partis, il éleva la prétention de les garder. Grande désolation des moines. Heureusement pour eux, il se produisit de tels prodiges que l'archevêque, redoutant la colère des saints, se décida à les laisser réintégrer leur demeure traditionnelle. Toutefois, l'abbé Samson, pour couper

(1) *Acta SS. nov.*, t. II, p. [xiv].

(2) Le sacramentaire de Stockholm en témoigne; les noms des saints Savinien et Potentien y ont été ajoutés au *Memento* de la messe; leur fête, 30 décembre, a été aussi ajoutée au calendrier. Sur ce ms., voy. L. Delisle, *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XXXII, 1<sup>re</sup> p., p. 106.

(3) Le narrateur du onzième siècle (Duru, *Bibliothèque historique de l'Yonne*, t. II, p. 356 et suiv.) confond ici l'invasion hongroise et l'invasion normande.

court à de nouvelles entreprises, se décida à cacher ses reliques dans un souterrain très profond.

Elles y restèrent jusqu'au commencement du XI<sup>e</sup> siècle. L'archevêque Léotéric et l'abbé Rainard s'entendirent alors pour en faire la visite. Les ossements sacrés furent retrouvés, lavés et déposés dans des cercueils de plomb. Rainard mourut en 1015. La même année, la ville de Sens passa sous l'autorité directe du roi de France Robert, lequel, à la demande de sa femme Constance, témoigna beaucoup d'intérêt aux moines de Saint-Pierre-le-Vif. Une belle châsse fut exécutée par l'un d'eux, Odoranne, habile artiste, et l'on y déposa, en 1031, les ossements de saint Savinien avec quelques autres reliques.

L'abbaye renaissait alors, après les dures épreuves du X<sup>e</sup> siècle. Les Hongrois avaient brûlé l'église en 937. Une vingtaine d'années plus tard, l'abbé Notranne avait commencé à ruiner la communauté en vendant ses biens; puis vint l'archevêque Archambaud (958-967), qui s'empara de l'abbaye, s'y installa même, pour y mener la vie la moins édifiante, aliéna ce qui restait des biens, chassa ou extermina les religieux. Après la mort d'Archambaud (967), son successeur Anastase (967-977) s'intéressa à ce qui restait de la communauté; elle reprit vie sous les archevêques suivants, Sewin et Léotéric. Mais on peut se figurer en quel désordre devaient se trouver les souvenirs et les traditions.

Cette circonstance doit entrer en ligne de compte dans l'appréciation des écritures relatives à l'histoire des saints et de leurs diverses translations. Aucune de ces pièces ne nous est parvenue en des exemplaires antérieurs à l'année 1045, date du manuscrit original d'Odoranne (1). La plupart sont postérieures à ce manuscrit, d'un quart de siècle à tout le moins. Cependant il n'est pas impossible que, dans ces compositions tardives, il soit entré quelques tra-

(1) *Val. Reg.*, 577.

ditions et même quelques documents écrits que l'on puisse rapporter à un temps plus ancien.

Après Odoranne se place un recueil actuellement conservé à la bibliothèque d'Auxerre; il a été publié intégralement par l'abbé Duru (1) : je vais l'examiner en détail. Après ce recueil vient la chronique de Clarius (v. 1120), puis celle de Geoffroy de Courlon (fin du XIII<sup>e</sup> siècle).

Dans le recueil d'Auxerre, une seule pièce me semble pouvoir être rapportée à une date relativement ancienne. C'est un récit de la première translation (2), celle de 847, auquel il faut peut-être rattacher trois ou quatre miracles (p. 320-323), assez indifférents à l'histoire. Ce récit nous est parvenu en diverses rédactions, toutes plus ou moins retouchées. Mais l'une d'elles a conservé trace d'un temps peu éloigné de l'événement (3). Quelle était au juste la teneur primitive de ce petit écrit? A quel jour y était rapportée la translation? Quels noms de saints y figuraient? Autant de questions auxquelles nous ne saurions répondre avec sécurité.

Cela, du reste, n'importe guère au but que nous poursuivons ici, c'est-à-dire à l'élucidation des traditions sénonaises sur la date et l'histoire des premiers évêques du lieu. Les documents postérieurs à cet ancien écrit concordent à tout le moins en ceci que les corps de saint Savinien et de saint Potentien furent retrouvés, avec d'autres, près de Saint-Pierre-le-Vif, au temps de l'archevêque Wenilo, probablement en 847, transférés par ce prélat dans l'église de l'abbaye, et considérés comme des

(1) *Bibliothèque historique de l'Yonne*, t. II, p. 288-372. Le manuscrit portait, au temps de l'abbé Duru, le n<sup>o</sup> 45; il est maintenant coté 198. Il provient de l'ancienne bibliothèque capitulaire de Sens (*Catal. gén. des mss., Départements*, t. VI, p. 68).

(2) Duru, p. 315-319; cf. p. 353 et *Catalog. hagiogr. Paris.*, t. II, p. 332; t. III, p. 353.

(3) *Catal. Par.*, t. III, p. 353 : « *Nuper a venerabili Wenilone praedictae sedis antistite translati sunt.* »

corps de martyrs, d'après l'inspection des ossements. Quelle était au juste la valeur de cette expertise ? Comment a-t-on pu s'assurer que les lésions constatées sur les crânes constituaient la preuve indubitable du martyre ? Comment même a-t-on identifié les tombes avec celles des personnages auxquels on les a attribuées (1) ? Nous ne le savons pas, mais cela ne nous regarde pas.

Une chose est certaine, c'est que, avant le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, si l'on pouvait raconter quelque chose sur la découverte de l'année 847 et sur les faits subséquents, nul ne savait encore quoi que ce soit sur l'histoire antérieure des saints et de leur culte. Des récits peu clairs et peu concordants sur les diverses translations, on peut déduire que le cimetière de Saint-Pierre-le-Vif contenait, dès avant le IX<sup>e</sup> siècle, deux édifices d'affectation funéraire, dont l'un abritait le tombeau d'un personnage appelé Serotinus, l'autre le groupe de tombes où l'on reconnut celles des premiers évêques de Sens. Ce dernier édifice n'était peut-être autre chose que l'ancienne basilique cimetériale ; il devint par la suite l'église paroissiale affectée à la population qui entourait le monastère. Comme le monastère lui-même, cette petite basilique eut beaucoup à souffrir au X<sup>e</sup> siècle. Reconstituée d'abord par un certain Titulfe, puis, en 1068, par Baudouin, maire de l'abbaye, et sa femme Pétronille, elle existe encore. On y peut voir des inscriptions de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, qui ne sont pas sans relation avec le développement littéraire dont nous avons maintenant à nous occuper (2).

Baudouin et Pétronille ne se chargèrent de cette reconstruction qu'au défaut et après la mort du prêtre Eudes, desservant de l'église, peu zélé pour l'entreprise qui lui incombait. Les tergiversations de ce prêtre, son avarice,

(1) Le nom de l'un des martyrs, Eodald, est bien inquiétant. M. G. Julliot, *L'église de Saint-Savinien et ses inscriptions* (Sens, 1884), p. 19, estime que cette forme est postérieure au neuvième siècle.

(2) Sur ces inscriptions, voir la brochure de M. G. Julliot citée plus haut.

son indolence, sont dépeintes dans un récit par où débute la plus ancienne histoire des saints sénonais.

Le recueil contenu dans le manuscrit d'Auxerre s'ouvre par la passion des saints Savinien et Potentien avec leurs compagnons. L'auteur de cette composition, un moine de Saint-Pierre-le-Vif, l'a entreprise par l'ordre et sous l'inspiration de son abbé, Gerbert (1046-1079). Il paraît s'y être repris (1) à trois fois. La première fois (2), après un prologue assez banal, il entre en matière par l'histoire du prêtre Eudes ; mais il s'interrompt au beau milieu. La seconde fois, il commence en rappelant à Gerbert la tâche qu'il a reçue de lui, raconte tout au long l'affaire d'Eudes, puis introduit les deux saints Savinien et Potentien. Mais à peine ont-ils reçu leur mission de saint Pierre, qu'il les abandonne et s'interrompt de nouveau (3). Une troisième fois il reprend la plume (4). Cette fois, sans s'inquiéter d'Eudes et de ses constructions, il entre tout de suite en matière et suit ses héros jusqu'à leur sépulture. C'est la pièce qu'on peut appeler la légende gerbertine, du nom de celui qui l'a inspirée et patronnée.

C'est une composition d'une certaine étendue où, pour la première fois, se révèlent des notions fort précises sur saint Savinien et ses compagnons. Odoranne savait que saint Savinien et d'autres avec lui avaient souffert le martyre. Il nomme Potentien, Altin, Eodald, comme ayant été transférés en 847 par l'archevêque Wenilo. Il sait aussi

(1) Plusieurs des pièces contenues dans ce manuscrit sont interrompues. Comme le ms. n'est pas original, il y a place à deux hypothèses. Ou bien son copiste a transcrit directement une série de pièces originales, et alors, pour la rédaction de celles-ci, les choses se sont passées comme je le marque dans le texte. Mais il peut se faire aussi que, les pièces originales ayant été d'abord complètes, certaines parties s'en soient perdues dans l'intervalle entre la première composition et l'exécution de notre manuscrit. On verra plus loin qu'un autre manuscrit nous a conservé certaines phrases qui font défaut dans celui d'Auxerre.

(2) Duru, p. 289-290 : *Investigare divinatorum — cui congregat.*

(3) Ibid., p. 290-294 : *Fratrum infimus — fidei obedientiam.*

(4) Ibid., p. 294-312 : *In diebus priscis — Amen.*

que Potentien fut associé aux voyages (*in itineris labore*) de saint Savinien et qu'il lui succéda dans l'épiscopat. Il connaît aussi saint Sérotin. Quant à la mission reçue de saint Pierre ou des bienheureux apôtres, il n'en parle nulle part. Tout ce qu'il dit s'explique aisément, tant par le martyrologe d'Usuard que par la présence des corps saints dans l'église abbatiale (1).

(1) Il en serait autrement si Odoranne était vraiment l'auteur de la pièce *Sancte Saviniane martyr Christi*, qui figure dans l'édition de ses œuvres (Duru, t. II, p. 431) et dans son manuscrit original. Cette pièce dérive, en effet, de la légende gerbertine dont il va être question. Si Odoranne l'avait connue, il faudrait lui attribuer une date un peu plus ancienne que celle que je vais proposer. Ce changement affecterait l'histoire littéraire de Saint-Pierre-le-Vif; il ne serait d'aucune conséquence pour l'autorité de la légende, qui resterait fabuleuse après comme avant. Mais il n'y a aucun changement à faire, et la disposition présente du manuscrit, propre, je le reconnais, à égarer les gens, n'autorise nullement à attribuer le *Sancte Saviniane* au moine Odoranne. Voici le fait. Le ms., mutilé au commencement, s'ouvre au milieu du prologue d'Odoranne (suivre sur l'édition Duru, p. 387). Puis vient la table des opuscules; les 12 premiers articles sont de première main, le 13<sup>e</sup> a été ajouté après coup dans un blanc assez large. Vient ensuite une note : *Convalescens... Odorannus inc. dom. a. MXLV... ne forte... praesentia opuscula deperirent, ea in uno corpore collegit, etc.*, puis les 12 premiers opuscules, de première main. Le dernier se termine avec le f<sup>o</sup> 90 v<sup>o</sup>. Les quatre feuillets suivants, d'écriture manifestement différente, semblent avoir été d'abord laissés en blanc. Sur le f<sup>o</sup> 95, la première main reparait. Elle contient le colophon : *Finis huius operis et admonitio lectori. Auctore et gubernatore deo, hunc, licet vigente ingenio, tamen iam caligante oculo et frigescente articulo, librum Odoramnus paene sexagenarius exaravit monachus. Vos qui legitis, orate pro eo.* Sur les pages précédentes, f<sup>o</sup> 91 v<sup>o</sup>, 92, 93 et 94 r<sup>o</sup> (94 v<sup>o</sup> est blanc), figure la pièce *Sancte Saviniane*. C'est un office noté. Non seulement l'écriture est différente de celle du reste, mais la notation musicale, qui ailleurs est toujours en neumes, se trouve ici sur des portées. Sur le f<sup>o</sup> 91 r<sup>o</sup> figure la pièce cataloguée après coup dans la table des opuscules sous le n<sup>o</sup> XIII. C'est une lettre d'Odoranne, mais elle est incomplète et s'interrompt juste au bas du f<sup>o</sup> 91 r<sup>o</sup>. Il est clair que, quand on l'a transcrite ici, le v<sup>o</sup> de ce feuillet était déjà occupé par l'office noté.

De cette description, il résulte, je crois, qu'Odoranne, après avoir catalogué et transcrit ses 12 opuscules, a pensé qu'il y aurait probablement lieu d'y ajouter quelque chose. C'est dans cette prévision qu'il a laissé de la place à la suite de sa table et après le 12<sup>e</sup> opuscule. Le colophon, au lieu de venir à la fin du f<sup>o</sup> 90, a été écrit au f<sup>o</sup> 95. Malheureusement, le moine mourut peu après. Le blanc qu'il avait laissé au bout de son texte fut employé, soit dans le dernier tiers du onzième siècle, soit un peu plus tard, à la transcription d'une série d'antiennes et de répons composés d'après la

Gerbert en sait autrement long. Les deux saints ont figuré en Palestine parmi les soixante et douze disciples ; puis saint Pierre les a envoyés de Rome, accompagnés d'Altin, pour évangéliser la Gaule. Ils se dirigent vers Sens, qui était alors la plus riche et la plus noble des cités de ce pays. Arrivés près de la ville, ils s'arrêtent dans un faubourg (celui de Saint-Pierre), où ils sont reçus par deux habitants du lieu, Sérotin et Eodald, qui se convertissent les premiers et sont élevés au diaconat. Bientôt il se forme dans ce faubourg une petite chrétienté, patronnée par un homme riche, Victorius, lequel se convertit avec toute sa famille, notamment son jeune fils, et s'attache d'une façon toute particulière à la personne de Savinien. Celui-ci commence par transformer en église un édifice suburbain rempli d'idoles ; il le dédie au nom du Sauveur (Saint-Savinien), puis il s'occupe de la ville elle-même. Pendant qu'il y prêche, ses compagnons sont détachés pour évangéliser les cités voisines : Altin, accompagné d'Eodald, se dirige vers l'Occident, Potentien et Sérotin vers l'Orient. Les deux premiers se rendent d'abord à Orléans, où ils convertissent beaucoup de monde et fondent l'église Saint-Etienne (la cathédrale). Ils font de même à Chartres. Ici l'église est mise sous le vocable de Notre-Dame. Un gouverneur, Quirinus, les fait arrêter ; quelques-uns de leurs disciples chartrains, parmi lesquels la vierge Modeste, sont arrêtés aussi. On leur tranche la tête et on jette leurs corps dans un puits voisin de l'église. Mais il arrive malheur au juge cruel ; le peuple délivre les missionnaires, et ceux-ci s'en vont vers Paris, où ils n'ont qu'un succès fort mince, quelques conversions isolées dans la ville. A Créteil, ils sont plus écoutés : les convertis, sous la conduite de deux d'entre eux, Agoard et Aglibert, renversent un temple païen et provoquent ainsi l'interven-

légende gerbertine. Quand on voulut suivre son idée et ajouter un 13<sup>e</sup> opuscule à la série des 12 premiers, il n'y avait plus assez de place.



tion du préfet Agrippinus, qui les fait exécuter avec beaucoup d'autres.

De leur côté, Potentien et Sérotin sont allés à Troyes, où ils ont fait beaucoup de conversions et fondé la cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul. Arrêtés par le comte de Troyes, ils sont simplement battus de verges et peuvent rentrer à Sens, où ils se retrouvent avec Altin et Eodald. Savinien, de son côté, opère beaucoup de miracles; il détruit un grand temple païen et fonde en ville jusqu'à trois églises : Sainte-Marie, Saint-Etienne et Saint-Jean. Les autorités finissent par s'apercevoir des progrès du christianisme. Le duc Severus Gallus, prince des Sénons, fait arrêter Savinien et Victorin. Emprisonnés, condamnés à mort, ils sont conduits au supplice, précisément dans le faubourg où l'œuvre sainte avait commencé. Avant l'exécution, Savinien a le temps d'exhorter ses disciples et ses collaborateurs, qui se trouvent tous réunis auprès de lui; Potentien est désigné par lui pour être son successeur. Enfin le martyre se consomme : Savinien est tué avec Victorin et le fils de celui-ci. Les survivants les enterrent dans l'église du Sauveur, le 31 décembre.

Un an après, le diacre Sérotin, surpris en prières près du tombeau de son maître, est assommé à coups de bâton. On l'enterre dans le même cimetière; ses parents lui élèvent une basilique, dont Potentien célèbre la dédicace. Le tour du nouvel évêque ne tarde pas à venir. Il est arrêté avec Altin et Eodald; le duc Severus les condamne à mort. On les exécute dans le cimetière déjà consacré par les précédents supplices; ils sont enterrés près de Savinien, le 31 décembre, juste deux ans après lui.

Telle est cette histoire. On voit qu'elle répartit les martyrs en trois exécutions, qui ont toutes lieu le même jour, en trois années consécutives. Cette répartition était suggérée par l'état des sépultures : Sérotin avait, dans le cimetière commun, un « mausolée » à part. Dans la basilique cimitériale, le tombeau de Savinien s'était trouvé contenir

d'autres ossements que les siens, parmi eux ceux d'un enfant; Potentien et les deux autres avaient chacun sa tombe, dans la même basilique.

Mais ce qu'il y a de plus intéressant, c'est la mainmise sur les origines des églises d'Orléans, Chartres, Troyes. Des sept églises suffragantes (1), c'étaient les seules sur lesquelles on pût entreprendre ainsi. Paris était réclamé par saint Denis, Meaux par saint Saintin, Auxerre par saint Pélerin, tous fondateurs en possession de culte et de traditions; Nevers était au delà d'Auxerre; on savait sans doute que ce siège ne remontait pas à une haute antiquité (2). Restaient Orléans, Chartres et Troyes. Là seulement Gerbert a fait fonder les cathédrales par les envoyés du premier évêque de Sens. De Paris on ne touche guère qu'un point de la banlieue. A Créteil comme à Chartres, on aura relié à la légende des traditions de culte préexistantes.

Tout cela ne manque pas d'une certaine habileté; mais il n'y a que de l'habileté. A Chartres, à Troyes, à Orléans, on ne relève, sur le fait de la mission (3), aucune tradition indépendante de celle-ci et capable de l'appuyer. A Sens même, et cela dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif, ce n'est pas seulement le silence qui est constaté, c'est une opposition très nette. Continuons l'examen du manuscrit d'Auxerre.

Après la passion gerbertine, nous y rencontrons d'abord trois pièces de faible étendue : 1° une courte passion de

(1) On a toujours eu, à Sens, un vif sentiment de la métropole et de son autorité. Un mot, *CAMPONT*, avait été fabriqué avec les initiales des sept cités suffragantes (Chartres, Auxerre, Meaux, Paris, Orléans, Nevers, Troyes) et servait à les rappeler.

(2) La Notice des Gaules n'en parle pas.

(3) Le martyrologe de la cathédrale de Chartres, actuellement conservé à Saint-Etienne, n° 104, ne contient, de première main, autre chose que la note d'Usuard, au 31 décembre; ce manuscrit a été exécuté entre 1026 et 1028. Au douzième siècle, au plus tôt, on a marqué en marge du 19 octobre : *Apud Senones ss. mm. Potentiani, Allini et Eodaldi*. Merlet et Clerval, *Un manuscrit chartrain du XI<sup>e</sup> siècle*, p. 31, 32.

saint Potentien, dérivée du texte précédent, mais peu précise (1); 2° une collection (2) de récits sur la translation de 847 et sur des miracles arrivés depuis; c'est une des meilleures parties du manuscrit; j'ai dit plus haut que ceci a dû être tiré d'un écrit antérieur; 3° une homélie (3) sur l'évangile *Designavit Dominus*, qui se lisait à la fête des saints; elle commence par un éloge des martyrs, dérivé de la passion; cet éloge se continue par celui des autres saints évêques de Sens, Ursicin, Ambroise, Agræcius, Heraclius, Paul, Léon, Artème, Loup, Emmon, Vulfram, Ebbon, Aldric. Le morceau n'est pas achevé: la dernière phrase, *Superest nobis Aldricus, vir singulari sanctitate præditus et pastoralis curæ administrator industrius*, ne saurait être considérée comme une finale. Du reste, nous avons constaté que le manuscrit contient déjà deux pièces ainsi interrompues (4).

L'opposition se trahit dès la pièce suivante. C'est une rédaction abrégée de la grande passion (5). Elle est précédée d'un prologue (6) adressé à l'inspirateur, à l'auteur responsable de celle-ci, c'est-à-dire à l'abbé Gerbert. On s'y plaint beaucoup des critiques soulevées par son travail. « Ces récits, nous ne les avons pas autrefois; ils avaient » existé, mais nos ancêtres les avaient perdus, par négligence ou par force majeure; vous vous êtes donné la » peine de les rechercher; vous les avez trouvés (7), vous » nous les avez rendus. Mais l'envie s'acharne contre cet » écrit. Des jaloux prétendent que vous nous avez servi » des fictions sous le nom de vieilles traditions, que vous » avez introduit le mensonge dans l'Eglise (8). » Puis

(1) Duru, p. 313-315 : *Si dignum — Amen.*

(2) Duru, p. 315-323 : *Beatorum igitur — martyrum patrocinio.*

(3) Duru, p. 323-328 : *Huius sancti evangelii — administrator industrius.*

(4) Cf. ci-dessus, p. 406, note 1.

(5) Duru, p. 329-339 : *Igitur post gloriosum — et rudera.*

(6) Ibid., p. 328 : *In suis quidem — satis dictum est.*

(7) Prétention perpétuelle des faussaires.

(8) *Cum enim hæc olim apud nos non haberentur et nescio qua maio-*

l'abbé est loué de ne pas tenir compte de ces mauvais propos et de travailler à répandre l'histoire de saint Savinien. C'est à cette intention qu'il a fait exécuter cette nouvelle légende, identique au fond avec la précédente, mais plus courte et partant plus facile à lire.

L'abbé Gerbert mourut en 1079. De plus en plus attaquée par les moines, qui n'y voyaient qu'un long mensonge, la passion fut sacrifiée. Ou plutôt on la remplaça par une rédaction nouvelle, qui avait la prétention de ne dire que la vérité. C'est cette pièce qui, dans le manuscrit d'Auxerre, continue la série que nous étudions (1). Elle commence, après une table de chapitres, par un prologue, où l'on dit que « louer les saints est une bonne œuvre, que saint Savinien, en particulier, est digne de tout éloge, mais que sa vie, malheureusement, n'existe plus ; c'est sans doute aux Vandales que l'on doit imputer sa disparition. Aussi faut-il s'en tenir à quelques traits, empruntés à des écrits antérieurs et à la tradition des fidèles » (2).

Suit une petite dissertation sur les papes qui ont envoyé des missionnaires en Gaule, saint Pierre, saint Clément, saint Sixte. L'auteur estime, sans insister, que Savinien a été envoyé par saint Pierre : c'était déjà le système d'Adon.

*run negligentia aul necessitate deperissent, vos, in bonis infatigabilis, tantum laborem subiistis ut haec longe lateque perquirentes tandem inventa nostro desiderio redderetis. Sed quos ista (sic) quantum invidiae dentes acuit. Dictum est enim ab aemulis vos (éd. nos) nova pro veteribus commenta finxisse, et in ecclesiam Dei falsitatem, quod de vobis satis perverse sentitur introduxisse.*

(1) Duru, p. 339-354 : *Patet fidelium mentibus — sine fine. Amen.*

(2) Ce passage manque dans le texte de l'abbé Duru. Le voici, d'après le ms. de Paris 16735 (*Catal. hagiogr. Paris.*, t. III, p. 353) ; il se joint aux derniers mots de la p. 341 Duru : *De cuius quidem gestis plura admiratione digna in medio proferrî poterant, si libelli textus de catalogo virtutum eius a patribus digestus prae manibus haberetur. Verum quoniam ea tempestate qua Wandalorum acerbitas per universam Galliam tanta caede grassata est ut omnium paene urbium atque ecclesiarum apothecas variamque suppellectilem direptione populaverit, flammis vastaverit, eiusdem historiae tomum deperisse credimus. Ut eorum quae scriptis de eo paternae traditionis didicimus vel relatu fidelium comperimus quaedam succincte expediamus, legimus, etc.*

Il continue par un long panégyrique *de communi*, où toutes les vertus sont attribuées au premier évêque de la grande ville de Sens. Son martyre est raconté aussi en termes généraux ; on y associe les saints Potentien, Allin, Eodald, Sérotin, selon la tradition dont Odoranne avait déjà témoigné ; puis Victorin, dont les ossements ont été trouvés avec ceux de Savinien, preuve que, lui aussi, il a été martyr avec le saint fondateur. Toutefois, avant de parler du martyre des uns et des autres, l'auteur s'excuse de ne donner aucun détail. Il ne veut pas mentir ; il ne veut dire que ce qu'il sait, bien convaincu que les saints n'ont pas pour agréables les fables qui se débitent sur leur compte (1).

On ne saurait mieux dire, ni réprover avec plus de tact et de netteté les fantaisies de l'abbé Gerbert. Cependant l'honnête moine à qui nous devons cette nouvelle passion n'eut pas le dernier mot dans l'affaire. Au chœur, le *de communi* est un pis-aller ; une légende précise aura toujours plus de succès. La critique historique ne compte guère auprès des supérieurs, peu renseignés sur l'état réel des documents, très édifiés en revanche sur les conséquences pratiques de telle ou telle façon de parler. Déjà, dans le manuscrit d'Auxerre, on trouve une pièce, la dernière, où, sans reprendre la légende gerbertine, on range saint Savinien parmi les soixante et douze disciples.

C'est un recueil (2) intitulé *Exercitiunculae de gestis s. Saviniani*, etc. On y parle d'abord, assez rapidement, des saints fondateurs, de leur martyre et de la translation de leurs restes sous l'archevêque Wenilo ; puis viennent divers souvenirs relatifs au X<sup>e</sup> siècle : j'en ai parlé plus

(1) *Ut pro Deo eloqui contendens, non mendacii elogio denotari sed veracium contubernio participari merear, praecipue cum beatos martyres Christi, Savinianum videlicet eiusque pedisequos vel successores, Potentianum loquor, Allinum, Eodaldum et Serotinum, nullatenus nostrae eruditionis panegyricis consentire, capitis motu adquietescere aut connivere noverim.* Ibid., p. 352.

(2) Duru, p. 354-372 : *Magnificum — patris nostri Adae.*

haut. Le narrateur se plaint de ce que ces souvenirs n'ont point encore été mis par écrit : *ab antiquis patribus minime exarata manent abolita et posteris ignota* ; il annonce qu'il va révéler ce que ses confrères, morts ou vivants, lui ont raconté et ce qu'il les a « vus » exposer sous ses yeux : *Conamur itaque ea dumtaxat detegere quae moderno tempore a nostris praecedentibus vel commanentibus patribus audivimus et vidimus nostris declarare obtutibus*. Les derniers mots de cette phrase, assez obscurs, semblent se rapporter à la finale du morceau, laquelle est empruntée mot pour mot aux dernières pages de la chronique d'Odo-ranne, et relative au temps du roi Robert.

Tel est ce curieux manuscrit d'Auxerre, copie d'un livre de Saint-Pierre-le-Vif où toutes ces écritures avaient été, semble-t-il, ajoutées les unes à la suite des autres, dans l'ordre même de leur rédaction. La légende gerbertine s'y présente d'abord, avec ses premiers essais de rédaction, ses appendices, sa forme abrégée. Sous celle-ci elle polémique déjà avec une forte opposition intérieure, car tout se passe entre les murailles de Saint-Pierre-le-Vif. L'opposition prend le dessus et impose quelque temps un autre récit (1). Cependant le dernier recueil trahit quelque regret des fables gerbertines. Ce regret eut satisfaction sous l'abbé Arnaud (1096-1124) : la chronique de Clarius, rédigée vers 1120, reprit la légende primitive et l'accrédita définitivement. Depuis lors, bien que l'on ait encore copié le contradicteur de Gerbert, il semble que ce dernier ait pris tout à fait le dessus, au moins à Sens.

De ce que je viens d'exposer, il résulte bien clairement qu'il n'y a rien à tirer de la légende gerbertine ni de ses annexes ou dépendances pour l'histoire des anciens évêques de Sens.

(1) Ce succès a dû être obtenu sous l'un des deux premiers successeurs de Gerbert, Hamon (1079-1085) ou Hermuin (1085-1096).

3<sup>e</sup> SÉRIE ÉPISCOPALE.

1. — *Sabinianus*.
2. — *Potentianus*.
3. — *Leontius*.
4. — *Severinus*. — Figure dans le document de 346.
5. — *Audactus*.
6. — *Heraclius*.
7. — *Lunarius*.
8. — *Simplicius*.
9. — *Ursicinus* (1).
10. — *Theodorus*.
11. — *Siclinus*.
12. — *Ambrosius* (2).
13. — *Agroecius*. — Sidoine Apollinaire lui écrivit (*Ep.* VII, 5), peu avant 475, pour l'inviter à prendre part à l'installation du métropolitain de Bourges (3).
14. — *Heraclius*.
15. — *Paulus*.
16. — *Leo*. — Martyrologe hiéronymien, 22 avril. C'est probablement lui l'un des trois évêques (*Heraclius, Leo, Theodosius*) qui, s'étant avisés de blâmer un acte de saint Remi de Reims, s'attirèrent une verte réponse de celui-ci (4).

(1) Honoré comme saint et marqué comme tel dans le sacramentaire de Stockholm. Mais il résulte de sa notice dans les *Acta SS.*, au 24 juillet, t. V, p. 545, que l'on ne sait rien de son histoire. Les moines de Saint-Pierre-le-Vif, au treizième siècle, avaient une vie de lui (Julliot et Prou, *Le Livre des reliques*, p. 92).

(2) Honoré aussi, le 3 sept. (*Acta SS. sept.*, t. I, p. 660), mais tout aussi inconnu qu'Ursicinus. Sa fête est marquée, de seconde main, dans le martyrologe de Sens (*Acta SS. t. II nov.*, p. [115]; cf. p. [xv]. note 7).

(3) C'est tout ce qu'en savent les Bollandistes au 13 juin, t. III, p. 180. Cette date du 13 juin se rapporte peut-être à une translation. Dans le sacramentaire de Stockholm on lit : *Id. iun. Senones, depositio s. Agrilii episcopi et confessoris, qui sepultus fuit in monasterio s. Petri ab Ansegiso venerabili episcopo*. Ceci prouve que le culte remonte au moins à l'épiscopat d'Ansegise.

(4) *M. G. Scr. Ep.*, t. III, p. 114. Héraclius de Paris et Théodose d'Auxerre assistèrent, en 511, au concile d'Orléans. Saint Remi, quand il écrivit cette

Il se fit représenter au concile d'Orléans de 533, et assista à celui de 538. On a de lui une lettre où, déjà vieux, il proteste contre l'érection de Melun en évêché (1).

17. — *Constitutus*. — Assista aux conciles nationaux de 549 (Orléans), 552 et 573 (Paris).

18. — *Artemius*. — Assista aux conciles de Mâcon, en 581 et 585. Grégoire de Tours parle une fois de lui (2). Mentionné dans la vie de son successeur.

19. — *Lupus*. — Siégea, en 614, au concile de Paris. La vie de ce prélat, composition d'assez bonne note, nous apprend qu'il siégeait déjà au temps de Brunehaut et de Thierry II († 613), et qu'il fut exilé pendant quelque temps par le roi Clotaire II, pour des motifs d'ordre politique. Son tombeau était à Sainte-Colombe. — Fête le 1<sup>er</sup> septembre (3).

20. — *Mederius*. — Assista, en 627, au concile de Clichy. Son nom est transformé, dans le texte de Flodoard, en *Richerius*.

21. — *Hildegarius*. — Signature (*Ildegarius peccator*) au bas de la charte de fondation de Solignac, datée du 20 novembre 632 (4). Mentionné dans le privilège de Rebais, 1<sup>er</sup> mars 637 ou 638.

22. — *Aumbertus*.

23. — *Armentarius*. — Assista, en 650, au concile de Chalon-sur-Saône. Signa le privilège de Clovis II pour Saint-Denis, 22 juin 654.

24. — *Arnulfus*.

25. — *Emmo*. — On a de lui deux privilèges (5), tous

lettre, était évêque depuis quarante-trois ans. On sait que Sidoine Apollinaire (v. 475) correspondit avec lui (*Ep.*, IX, 7).

(1) *M. G. Scr. Ep.*, t. III, p. 437.

(2) *H. Fr.*, VIII, 31. L'événement est de 585, Les Bollandistes, au 27 avril, t. III, p. 584, n'en savent rien de plus. Sa fête est marquée de deuxième main dans le martyrologe de Sens.

(3) C'est ici que les catalogues du douzième siècle intercalent l'évêque de Sion *Amatus*. Voy. t. I, p. 246.

(4) Pardessus, 254.

(5) Quantin, *Cartulaire de l'Yonne*, 6, 7. Pardessus, nos 333, 335.



deux de l'an III de Clotaire III, c'est-à-dire de 660. Le premier, en faveur de Sainte-Colombe, est du 26 août; le second, pour Saint-Pierre-le-Vif, ne porte pas la date du jour. Il souscrivit le privilège de Corbie, en date du 6 septembre 664. Vers la fin de l'année 668, il reçut chez lui le moine Hadrien, envoyé en Angleterre avec l'archevêque Théodore (1).

26. — *Landebertus*. — Assista, en 680, à l'assemblée de Marlay (?). Signa une charte mancelle de juin 683 (3).

27. — *Vulframnus*. — Il nous reste une vie de cet évêque; elle est d'assez bonne note, mais peu explicite au point de vue de la chronologie (4). Vulfran passa de la cour de Thierry III (673-691) à l'évêché de Sens. Quelques années après, désireux de se vouer à la conversion des Frisons, il se rendit à Fontenelle et de là en Frise. Mais il n'obtint que peu de succès. Au bout de quelques années il se retira à Fontenelle, après avoir pourvu à son remplacement sur son siège métropolitain. Il mourut le 20 mars d'une année qui n'est pas indiquée, mais qui est sûrement antérieure à 704. A cette dernière date, en effet, ses restes furent l'objet d'une translation (5).

28. — *Giricus*. — Mentionné dans la vie du suivant. Son nom, mutilé, paraît figurer au bas du privilège d'Agerad de Chartres (696 ou 697).

29. — *Ebbo*. — La vie de saint Ebbon (6), écrite bien longtemps après sa mort, dit qu'il était le neveu de Giricus. Elle le fait élever à l'épiscopat sous Childebert III (695-711), et rattache à son souvenir celui de l'invasion

(1) Bède, *H. E.*, IV, 1.

(2) Pardessus, n° 388.

(3) *Bibl. Ch.*, t. LV, p. 40, 325.

(4) Mabillon, *Ann.*, t. I, p. 558, relève une signature confirmative apposée par saint Vulfran au privilège d'Emmon pour Sainte-Colombe. Mais cette signature n'est pas datée.

(5) *Gesta Fontanellensium abbatum*, c. 2. Cf. la nouvelle édition du martyrologe hiéronymien (*Acta SS. nov.*, t. II) au 31 mars.

(6) *Acta SS. aug.*, t. VI, p. 98.

arabe en Bourgogne (725). Signature au bas d'une charte (1) de Saint-Pierre-le-Vif, du 21 octobre *a. I Dagoberti* (711). — Fête, le 27 août (2).

30. — *Merulfus*.

31. — *Hartberctus*. — Mentionné dans la correspondance du pape Zacharie (3). Saint Boniface avait d'abord demandé le pallium pour lui, en même temps que pour les évêques de Rouen et de Reims. Ce fut Hartbert qui porta cette demande à Rome, avec des lettres de Carloman et de Pépin. Boniface se ravisa ensuite et ne demanda plus le pallium que pour l'évêque de Rouen. Cette négociation eut lieu en 744.

32. — *Lupus*. — Signature au privilège pour Gorze, en 757, et à la convention d'Attigny, en 762.

33. — *Wilcharius*. — Un évêque de ce nom, qui occupait le siège suburbicaire de Nomentum, fut employé, à plusieurs reprises, dans les rapports diplomatiques des papes Etienne II et Paul avec les rois francs (4). Il avait accompagné Etienne II dans son célèbre voyage en France

(1) Quantin, n° 9 : Pardessus, n° 480.

(2) Après Ebbon, les catalogues, depuis le douzième siècle, insèrent deux évêques, *Honobertus* et *Honulfus*, inconnus à la tradition la plus ancienne. Cette insertion a été suggérée par la présence de leurs tombeaux dans l'église Saint-Didier de Sens, où ces deux saints étaient l'objet d'une commémoration liturgique le 5 janvier. Ceci résulte d'une note signalée par M. L. Delisle dans un martyrologe de Sens (*Paris.*, N. A. 1604; *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1<sup>re</sup> p., p. 424) ainsi conçue : *Non. ian. Senonis depositio ss. episcoporum Honoberti et Honnulfī eiusdem civitatis. Fuerunt autem pater et filius, Honobertus pater et Honulfus filius, et filius primum episcopus fuit. Requiescunt in ecclesia s. Desiderii Senonensis.* Cf. Julliot et Prou, *Le livre des reliques*, p. 93. La note est du dixième siècle; les documents ne permettent ni de la vérifier ni de la contester. On ne peut contester non plus la valeur du vieux catalogue; pour les concilier, le mieux serait de chercher dans le catalogue les noms des évêques en question et dans l'ordre *Honulfus Honobertus*. Les deux noms *Merulfus* et *Hartbertus* se prêtent un peu à l'identification, d'autant plus que l'orthographe de ces temps-là laisse place à beaucoup d'incertitude. Cependant, la question peut se résoudre autrement; Honulfe et Honobert ont pu être des évêques auxiliaires (chorévêques), qui n'étaient pas qualifiés pour figurer sur la liste officielle. Nous sommes au temps de Charles Martel:

(3) J., 2269, 2270, 2271.

(4) *Liber pontif.*, t. I, p. 446; J., 2323, 2335, 2338, 2348, 2352, 2357.

(753-4) ; il fit plusieurs séjours dans ce pays, de 754 à 766 environ. En 769, un évêque de Sens, du même nom, conduisit à Rome une députation de l'épiscopat franc, invitée au concile de Latran. Il signa les actes de cette assemblée avec le titre d'*archiepiscopus provinciae Galliarum, civitatis Senonensis*. On le retrouve, dans la correspondance du pape Hadrien et de Charlemagne, avec le titre d'*archiepiscopus, archiepiscopus Galliarum* (1), tantôt comme intermédiaire diplomatique, tantôt comme dépositaire de pouvoirs spirituels extraordinaires, correspondant à la situation que son titre indique. Je suis porté à croire que, dans toutes ces pièces, dont la dernière est de peu postérieure à l'année 785, il est question de la même personne. Comme Georges d'Ostie, qui, à la suite de semblables missions, finit par devenir évêque d'Amiens, Wilchar aura été transféré de Nomentum à Sens, et, comme c'était un homme expérimenté, jouissant de la confiance des papes et des princes francs, on n'aura pas hésité à lui conférer un titre et une autorité tout à fait hors ligne (2).

34. — *Gotescalcus*.

35. — *Gumbertus*. — Mentionné dans la charte impériale de 825 comme ayant fait reconstituer par Charlemagne les titres perdus de son église.

36. — *Petrus*.

37. — *Willebaldus*.

38. — *Berardus*. — D'abord abbé d'Echternach (*Beonradus, Berneradus*), jusqu'en 797 au moins, puis élevé au siège de Sens. Mentionné dans les chroniques d'Echternach (3).

39. — *Ragembertus*.

40. — *Magnus*. — Mentionné dans un acte de mars 802,

(1) J., 2413, 2429, 2479, 2445 ; cf. *Neues Archiv*, t. IX, p. 122.

(2) C'est probablement lui (peut-être aussi son homonyme de Sion) qui est mentionné dans un document de 777, Mühlb., n° 208.

(3) *M. G. Scr.*, t. XXIII, p. 25, 31, 68. Il n'est pas sûr que ce soit lui qui est nommé dans la lettre pontificale J., 2478.

comme un des *missi* de Charlemagne. Vers l'année 810, il reçut de la cour, comme les autres métropolitains, l'invitation d'envoyer au souverain une explication des cérémonies du baptême. Comme il possédait parmi ses suffragants un savant distingué, l'évêque d'Orléans Théodulfe, il se déchargea sur celui-ci de la rédaction du mémoire (1). Nous avons encore, outre cette pièce, la lettre d'envoi de Théodulfe à Magnus et celle de Magnus à Charlemagne. L'archevêque de Bourges Ebroïn et l'évêque du Mans, Franco I, lui envoyèrent, en 810, des lettres de recommandation qui se sont conservées (2). De Magnus, nous avons encore un petit traité *De notis iuris*, également adressé à Charlemagne (3). C'est de lui que se réclame l'auteur de la vie de saint Séverin d'Agaune (4). Il assista, en 817, au concile d'Aix-la-Chapelle, et reçut, peu après, de la part de l'empereur Louis, un exemplaire des règlements édictés par cette assemblée (5).

41. — *Hieremias*. — Chancelier dans les derniers temps de Charlemagne (6), il obtint de Louis le Pieux trois chartes (7), une du 18 mai 822, une autre du 9 mai 825; la troisième, du 9 mai 827, est perdue. Il joua un rôle important dans les négociations relatives au culte des images et fut délégué à Rome pour porter au pape Eugène II le résultat des délibérations de l'épiscopat franc réuni à Paris en 825. Il mourut le 7 décembre 828, date marquée dans les Annales de Sainte-Colombe et dans le martyrologe de Sens (8). La vacance du siège est indiquée dans la lettre de convocation aux grands conciles de 829, expédiée d'Aix-la-Chapelle peu avant Noël 828.

(1) Martène, *De antiquis Eccl. ritibus*, t. I, p. 158; Jaffé, *Bibl.*, t. IV, p. 413, 414.

(2) *G. C.* t. II, p. 2, *instr.*; *M. G. Form. merov.*, p. 218, 219.

(3) Keil, *Grammatici latini*, t. IV, p. 285 (éd. Mommsen).

(4) *M. G. Scripl. merov.*, t. III, p. 168.

(5) Böhm.-M., 637; Hardouin, t. IV, p. 1178.

(6) Böhm.-M., 464 (813).

(7) Böhm.-M., 731, 770. Quantin, 17, 18, 19.

(8) Delisle, *Mém. de l'Ac.*, t. XXXI<sup>4</sup>, p. 165.

42. — *Aldricus*. — Trois lettres du recueil de Frothaire (1) nous apprennent qu'à la mort de Jérémie l'église de Sens élut consécutivement deux candidats, dont aucun ne fut agréé de l'empereur. Le même recueil contient une lettre d'Aldric à Frothaire (2) lui annonçant sa promotion. Moine, puis abbé de Ferrières, il avait exercé à la cour la charge de *praeceptor palatii* et rempli diverses missions de confiance. Il existe une vie de saint Aldric, qui n'est pas, je crois, très postérieure au temps où vécut cet archevêque (3). Peu après le concile de Paris (829) auquel il assista, déjà ordonné (4), il fut chargé par l'empereur de réformer, conjointement avec l'archevêque de Reims et avec leurs suffragants, le personnel monacal de Saint-Denis (5). Les documents le mentionnent les années suivantes; son biographe le fait naître en 775 et mourir à 61 ans, c'est-à-dire en 836; le jour est fourni par les calendriers, où saint Aldric trouva place; c'est le 10 octobre.

43. — *Wenilo*. — Le siège de Sens était encore vacant au moment (837, fin) où Louis le Pieux constitua un royaume pour son dernier fils Charles le Chauve. Celui-ci pourvut à la vacance en désignant un de ses clercs familiers, Wenilo. Très mêlé aux affaires du temps du roi Charles, Wenilo est fréquemment nommé dans les documents; il mourut le 3 mai, en 865, d'après la Chronique d'Odoranne.

44. — *Egilo*. — Abbé de Flavigny, promu en 865 ou 866. Nous avons encore la lettre par laquelle le pape Nicolas lui conféra le pallium (6). Il mourut le 29 mai (7) 871.

45. — *Ansegisus*. — Abbé de Saint-Michel dans le diocèse

(1) Migne, P. L., t. CVI, p. 873, n<sup>os</sup> 15, 16, 17.

(2) N<sup>o</sup> 13; Duru, t. I, p. 227.

(3) *Acta SS. iun*, t. I, p. 741. Sur la carrière d'Aldric, cf. B. Simson, *Jahrbücher des fr. R. unter Ludwig dem Frommen*, p. 259.

(4) Voy. la charte d'Inchad, Lasteyrie, *Cart. de Paris*, n<sup>o</sup> 35.

(5) Mühlb., 876; Hardouin, t. IV, p. 1365.

(6) Jaffé, 2809.

(7) Nécrol. de Flavigny, *M. G. Scr.*, t. VIII, p. 286.

de Beauvais. On a encore le procès-verbal de son élection au siège de Sens, daté du 27 juin 871 (1). A l'occasion du couronnement impérial de Charles le Chauve, le pape Jean VIII lui délivra, le 2 janvier 876, des lettres de vicaire apostolique pour la Gaule et la Germanie (2). Il mourut, d'après son épitaphe, le 25 novembre 883.

46. — *Evrardus*. — Reçut, vers le printemps 884, une lettre du pape Marin (3). Il mourut le 1<sup>er</sup> février 887, date marquée dans la Chronique de Sainte-Colombe. Les Normands assiégeaient alors la ville de Sens depuis le 30 novembre précédent.

47. — *Walterius*. — Ordonné le 2 avril 887, la ville de Sens étant encore assiégée par les Normands, qui ne s'en allèrent qu'au mois de mai. Il mourut le 15 novembre 923 (4), après avoir sacré successivement les rois Robert en 922 et Raoul en 923.

#### CHARTRES

Le plus ancien exemplaire du catalogue épiscopal de Chartres nous est fourni par un manuscrit de la Trinité de Vendôme, *Parisinus* 13.758, du onzième siècle (A). De première main, il ne va pas au delà d'*Aquiertus*, lequel siégea de 1048 à 1060 (5); mais il a été continué jusqu'à Rainaud de Monçon (1183-1217). Vient ensuite la copie de Robert de Torigny (B), *Paris*. 6042, f<sup>o</sup> 2, qui atteint l'épiscopat de Goslein de Lèves (1149-1155).

Entre ces deux copies, la différence ne porte guère que sur l'orthographe, assez maltraitée par Robert. Cependant celui-ci omet l'évêque Boetharius (n<sup>o</sup> 19).

(1) *G. C.*, t. XII, p. 11, *instr.*

(2) Jaffé, 3032.

(3) *J.*, 3394; Flodoard, *Hist. Rem.*, IV, 1. Marin mourut le 15 mai 884.

(4) Chronique de Sainte-Colombe. Cependant le martyrologe sénonais marque sa mort au 13 novembre 921 (Delisle, *Mém. de l'Ac.*, t. XXXII<sup>1</sup>, p. 165).

(5) Les deux derniers noms, *Hugo* et *Robertus*, me semblent avoir été ajoutés après coup. Cependant il peut y avoir doute.

*Nomina episcoporum Carnotensium.*

Adventus.	Leobertus.
Optatus.	Hado.
Valentinus.	Flavinus.
Martinus.	Godalsaldus.
5 Anianus.	40 Bernoinus.
Severus.	Helias.
Castor.	Burchardus.
Africanus.	Frotbaldus.
Possessor.	Gislebertus.
10 Polochronius.	45 Haimo.
Arboastus.	Girardus.
Flavius.	Haimericus.
Sollemnis.	Wantelmus.
Adventinus.	Haganus.
15 Aetherius.	50 Rainfredus.
Leobinus.	Harduinus.
Caletricus.	Wulfaldo.
Pabulus.	Odo.
Boetharius.	Radulfus.
20 Magnebodus.	55 Fulbertus.
Sigoaldus.	Teodericus.
Mainulfus.	Aguiertus.
Theodaldus.	Hugo.
Bertegisilus.	Rotbertus.
25 Malardus.	60 Adraldus.
Gautbertus.	<i>Rotbertus (1).</i>
Grodobertus.	<i>Ivo.</i>
Deodatus.	<i>Gaufredus.</i>
Domo.	<i>Goslenus.</i>
30 Promo.	65 <i>Robertus.</i>
Bertharius.	<i>Guillelmus.</i>
Bertegrannus.	<i>Iohannes.</i>
Haiminus.	<i>Petrus.</i>
Hairgradus.	<i>Rainaldus.</i>
35 Agatheus.	

## VARIANTES.

*Le titre manque dans A ; après coup on a suppléé : Incipiunt nomina*

(1) Omis par Robert de Torigny, sans doute parce que son élection avait été annulée par Grégoire VII. Les deux catalogues s'accordent à omettre ensuite Geoffroy de Boulogne, évêque de mauvaise vie, qui fut déposé par Urbain II.

praesulum Carnotensium — 8 Affr. B — 10 Polocronius B — 13 S. Solennes B — 15 Eth. B — 16 S. Leob. B — 19 *om.* B — 20 Magnebotus B — 22 Mainulfus C — 23 Teod. A, Theobaldus B — 24 Bertegisil B — 26 Gauzb. B — 28 Bondanus B — 30 Probo A<sup>2</sup>, Dromo B — 31 Beth. B. — 31 Bertecannus B — 34 Hilgr. B — 35 Agathenus B — 37 Ado B — 39 Godalfadus B — 42 Burcardus B — 43 Frotardus B — 44 Gislev. B — 45 Aimo B — 46 Giraldus B. — 47 Aim. B. — 48 Waltelinus B — 50 Ragenfr. B — 52 Wlfardus B — 54 Rod A<sup>2</sup>B — 56 Teodor. B — 57 Agobertus B — 58 *om.* B — 61 *om.* B — 63 Goffridus A<sup>2</sup> — 64 *Ici s'arrête* B.

1. — *Adventus.*

2. — *Optatus.*

3. — *Valentinus.* — Un évêque Valentinus se trouva un jour à Chartres en compagnie de saint Martin de Tours et de Victrice, probablement saint Victrice de Rouen. Le fait (1) a dû se passer aux environs de l'année 395. C'est évidemment le même Valentin que celui du catalogue.

4. — *Martinus.*

5. — *Anianus.* — Il y avait à Chartres une église Saint-Aignan, qui brûla en 1134 (2). On croyait alors que le titulaire en était, non le célèbre évêque d'Orléans du même nom, mais le cinquième évêque de Chartres. Du reste, comme l'avoue l'auteur de la légende qui fut écrite peu d'années après l'incendie, on ne savait rien de particulier sur le saint Aignan de Chartres; même le jour de son anniversaire était inconnu; il n'est pas question de lui dans le martyrologe chartrain du onzième siècle.

6. — *Severus.*

7. — *Castor.*

8. — *Africanus.*

9. — *Possessor.*

10. — *Polychronius.*

11. — *Arbogastus.* — Il n'est pas impossible qu'il soit

(1) Sulpice Sévère, *Dial.*, III, 2.

(2) Voy. les textes et explications publiés par M. l'abbé Clerval dans les *Anal. Boll.*, t. VII, p. 321; cf. Merlet et Clerval, *Un manuscrit chartrain du XI<sup>e</sup> siècle*, Chartres, 1893, p. 44.



identique au comte de Trèves du même nom, l'un des correspondants de Sidoine Apollinaire (1).

12. — *Flavius*. — Mentionné dans la vie interpolée de saint Solenne (2) comme ayant été son prédécesseur; il est probable que ceci dérive du catalogue.

13. — *Sollemnis*. — Grégoire de Tours (3) parle d'un saint de ce nom dont le tombeau, longtemps ignoré, fut découvert à Maillé (Luynes), à l'ouest de Tours. Il n'en fait nullement un évêque, de Chartres ou d'ailleurs. On l'identifia tardivement avec le *Sollemnis* du catalogue chartrain. Celui-ci nous est connu par une vieille légende (4) déjà résumée dans le martyrologe de Raban (25 sept.). La tradition chartraine consignée dans ce document représente Sollemnis comme contemporain de Clovis, à la conversion duquel il aurait concouru. Elle lui attribue douze ans d'épiscopat (*tres olympiadas*), et compte cette durée à partir d'une guerre entre Francs et Goths, distincte probablement de celle de 507. En décrivant les funérailles du saint, elle ne laisse aucunement soupçonner que son tombeau ait été éloigné de Chartres.

14. — *Adventinus*. — Il assista au concile d'Orléans, en 511. Sa signature varie suivant les manuscrits; les uns le marquent *de Carnotas*, les autres *de Duno* ou *Dunensis*. Cette circonstance est en rapport avec l'un des épisodes de la légende de saint Solemne. Celui-ci, désigné par le roi Clovis pour être évêque de Chartres, se cache et ne reparaît que lorsque, en désespoir de le trouver, on a ordonné Aventin à sa place. On finit cependant par le découvrir, on le consacre, et Aventin se retire à Châteaudun où il attend

(1) *Ep.*, IV, 17; cf. *M. G. Ep.*, III, p. 137.

(2) *Acta SS. sept.*, t. VII, p. 67.

(3) *Gl. conf.*, 21.

(4) *Acta SS. sept.*, t. VII, p. 62. Meilleure édition dans le *Jahrb. des Vereins von Alterthums fr. im Rheinlande*, t. CIII, p. 78, en appendice à une étude de M. Levison sur la chronologie du règne de Clovis. M. Levison y a traité, avec beaucoup de sagacité, des divers témoignages sur le lieu, la date et autres circonstances du baptême de Clovis; il admet comme fondée en tradition l'intervention de l'évêque de Chartres.

patiemment que Solemne achève son épiscopat (1). — Fête, le 4 février (2).

15. — *Aetherius*. — Assistâ aux conciles d'Orléans, en 533, 538, 541; très mêlé à la vie monacale et ecclésiastique de son successeur, il est mentionné plusieurs fois dans la vie de celui-ci (3).

16. — *Leobinus*. — Assistâ au concile d'Orléans, en 549, et à celui de Paris, en 552; antérieurement à la tenue de celui-ci, il avait été du nombre des juges qui prononcèrent la déposition de l'évêque de Paris, Saffaracus (4). — Fêtes, le 14 mars (*depositio*) et le 15 septembre (*translatio*) (5).

17. — *Chaetricus*. — Mentionné dans la vie du précédent. Il assistâ au concile de Tours, en 567, et à celui qui fut tenu à Paris entre 556 et 573. Son tombeau a été trouvé en 1703, avec l'épithaphe (6) originale :

† HIC REQUIESCIT CHALETRICVS EP̄S CIVIS DVLCIS MEMORIA  
PRIDIE NONAS SEPTEMBRIS VITAM TRANSPORTAVIT IN CAELIS

Fortunat (IV, 7) en rédigea une autre, qui n'a peut-être pas été gravée. — Fête primitive (*depositio*), le 4 septembre; translation, le 7 octobre.

18. — *Pappolus*. — A peine élu, cet évêque eut à repousser une tentative de morcellement de son diocèse. Le roi Sigebert, à qui appartenait non la ville de Chartres, mais Châteaudun et les environs, essaya de fonder en cette localité un évêché pour la partie austrasienne de l'ancienne *civitas Carnotum*; son choix tomba sur un clerc

(1) V. aussi le fait de Promotus, ci-dessous, p. 427.

(2) Omise encore dans le martyrologe du onzième siècle (Merlet et Clerval, p. 44).

(3) Sur le saint Prest dont il aurait développé le culte, voy. Merlet et Clerval, p. 39 et suiv.

(4) Sur sa vie, publiée en dernier lieu par Br. Krusch, *M. G. Auct. antiq.*, t. IV, 2, v. *Anal. Boll.*, t. XXIV (1905), p. 25-31.

(5) Merlet et Clerval, p. 32 et suiv.

(6) Leblant, n° 211; cf. pl. 139. A la suite d'une translation, la date *pr. non. sept.* a été transformée par martelage et surcharge en *nonas octobris*. Cf. Merlet et Clerval, p. 34.

appelé *Promotus*. Mais Pappolus déféra cette entreprise à un grand concile tenu à Paris en 573; ce concile, où ne figurait aucun évêque austrasien, lui donna gain de cause. Toutefois, tant que vécut Sigebert, c'est-à-dire jusqu'en 575, Promotus se maintint, en dépit du concile. Evincé après la mort de son protecteur, il essaya, en 584, de reprendre ses fonctions; mais le roi Gontran y mit ordre (1). Pappolus fut chargé par ce même roi, en 585, de donner la sépulture à Mérovée, fils de Chilpéric (2). Il siégea cette année au grand concile de Mâcon.

19. — *Boetharius*. — Cet évêque n'est connu, en dehors du catalogue, que par sa vie (3), qui paraît avoir été rédigée au IX<sup>e</sup> siècle. D'après ce document, Béthaire, d'abord chapelain de Clotaire II, aurait été élevé par lui au siège épiscopal de Chartres; cette promotion n'a pu avoir lieu avant l'année 595, lorsque, Childebert II étant mort, Clotaire II et Frédégonde se saisirent de Paris et « d'autres cités » qui devaient revenir aux fils du roi défunt (4). Chartres aurait donc été du nombre de ces cités. Moins de six ans après, dans la sixième année de l'épiscopat de Boetharius, Clotaire II fut battu à Dormelles par les fils de Childebert (5); Thierry reprit la ville de Chartres, dont l'évêque, partisan du vaincu, eut beaucoup à souffrir. Emmené captif à la cour de Bourgogne, il parvint à apaiser le

(1) Sur cette affaire, voy. le concile de 573 et Grég. de Tours, *H. Fr.*, VII, 17.

(2) Greg. Tur., *H. Fr.*, VIII, 10,

(3) *Acta SS. aug.*, t. I, p. 169. *M. G. Scr. merov.*, t. III, p. 613. M. Br. Krusch (*M. G. l. c.*) déclare, avec la décision qui lui est familière, que *res Francorum quales in vita Betharii enarrantur ab imperito falsario confictae sunt*. Je constate, tout au contraire, que le récit du biographe concorde très bien avec celui de Frédégaire. Si la rédaction actuelle est sûrement dans la dépendance du *Liber historiae Fr.* (VIII<sup>e</sup> s.), si même, soit pour l'ensemble du style, soit pour certains détails (l'archichapelain, la formule *adnectere huic scedulae* [c. 7; cf. *Gesta Aldrici*, éd. Charles et Froger, p. 130]), elle trahit une main du neuvième siècle, rien n'empêche que le fond ne provienne de quelque notice ou chronique locale.

(4) Frédég., IV, 17.

(5) Frédég., IV, 20.

roi, qui le remit en liberté. Il assista ensuite à un concile tenu à Sens, sans doute un concile provincial. — Fête, le 1<sup>er</sup> août (1).

20. — *Magnebodus*.

21. — *Sigoaldus*.

22. — *Mainulfus*.

23. — *Theodoaldus*. — Assistait, en 614, au concile de Paris.

24. — *Berhtigisilus*. — Assistait, en 627, au concile de Clichy.

25. — *Malardus*. — Mentionné en tête du privilège de Rebais (637 ou 638) (2); il assistait, en 650, au concile de Chalon-sur-Saône.

26. — *Gauciobertus*. — Il signa les privilèges d'Emmon de Sens, délivrés en 660; en 667, celui de Drauscus de Soissons.

27. — *Grodobertus* (3).

28. — *Deodatus*. — Mentionné dans la charte d'Agerad.

29. — *Domo*.

30. — *Promo*.

31. — *Bertharius*.

32. — *Bertegrannus*.

33. — *Haiminus*.

34. — *Haigradus*. — Assistait, en 688 ou 689, au concile de Rouen, où fut délivré le privilège pour Fontenelle. Nous avons encore, en original, un privilège délivré par *Ageradus*, évêque de Chartres, à un monastère de son diocèse, en date du 6 mars an II de Childebert III (696 ou 697) (4).

35. — *Agatheus*.

(1) Actuellement, le 2 août.

(2) Il est marqué là parmi les « comprovinciaux » de l'évêque de Meaux, dans les signatures, au lieu de son nom, on en trouve un autre : *Albridus Carnotenae urbis episcopus subscripsi*.

(3) Confondu par le G. C. avec le précédent.

(4) Pardessus, n° 435. J. Havet le reconnaît dans l'*Aclaldus* signataire d'une charte mancelle datée du mois de juin 683 (*Bibl. Ch.*, t. LV, p. 41, 325).

36. — *Leobertus* ou *Leudisbertus*. — On trouve citée, à ce nom, dans le *Gallia christiana*, une inscription de reliques datée du *XIII kal. decemb. in anno quinto ordinationis (sic) domno Leudisberto episcopo... in anno III Rotrud reginae Teheuderico rege*. L'inscription est actuellement perdue (1); il n'est pas possible d'en contrôler la teneur. L'évêque *Leudisbertus* est sans doute identique au *Leobertus* du catalogue; quant à la date finale, évidemment mal transcrite, elle vise le règne d'un roi Thierry, qui ne peut être que Thierry IV (720-737).

37. — *Hado*.

38. — *Flavinus*.

39. — *Godalsaldus*.

40. — *Bernoinus*. — Il assista, en 829, au concile de Paris. Son nom figure au bas du privilège d'Aldric de Sens; il est mentionné dans la translation de saint Li-boire (2) comme siégeant encore en 836.

41. — *Helias*. — Apparait pour la première fois (3) au concile de Beauvais (avril 845). Signa, à la fin de 850, la lettre contre Nominoé. Il se fit donner par le roi l'abbaye de Saint-Père; aussi les moines se plainquirent beaucoup de lui (4). Il vécut jusqu'en 853.

42. — *Burchardus*. — Le siège était vacant en 853; le roi désigna pour l'occuper Burchard, clerc du royaume de Lothaire, contre lequel il y avait des objections très graves; il fut cependant ordonné au mois de juin de cette année (5). Au mois de novembre il reçut la charge de *missus dominicus* (6); l'année suivante il est mentionné dans les

(1) Communication de M. l'abbé Clerval.

(2) *Acta SS. iul.*, t. V, p. 422, c. 31.

(3) La signature apposée au diplôme de Corbion (Germigny, 843) ne prouve rien; elle se trouve là en compagnie d'autres signatures, par exemple celle d'Hincmar de Reims, qui ont été ajoutées après coup (Mabillon, *Acta SS.*, t. IV<sup>2</sup>, p. 251).

(4) *Cart. de Saint-Père de Chartres*, t. I, p. 9.

(5) Audradus Modicus, *Revel.*, c. 15 (Migne, *P. L.*, t. CXV, p. 27); concile de Soissons de 853, can. 3.

(6) *M. G. Capit.*, t. II, p. 276.

Annales comme ayant organisé la résistance à l'invasion normande.

43. — *Frotbaldus*. — Présent à l'assemblée de Bonneuil, en juillet 856 (1). Il est question de lui, la même année, à propos du remplacement de l'évêque de Paris Ercanrad (2). Il périt le 12 juin, en 857, quand les Normands prirent la ville de Chartres (3).

44. — *Gislebertus*. — Mentionné souvent dans les conciles et autres documents, depuis le concile de Toul (Savonnières), en 859, jusqu'à celui de Troyes, en 878. — Obiit, le 3 janvier, dans le Nécrologe du XI<sup>e</sup> siècle.

45. — *Haimo*. — Il accueillit à Chartres, le 21 novembre 885, les reliques des saints Wandrille et Ansbert, avec les religieux de Fontenelle qui fuyaient devant les Normands (4).

46. — *Girardus*. — Sa note obituaire, dans le Nécrologe, rappelle qu'il obtint un diplôme de l'empereur Charles le Gros; ce qui n'a pu avoir lieu qu'en 886 ou 887. — Obiit, le 13 juin.

47. — *Haimericus*. — On a de lui une charte de 890 (*Odonis II*) (5); en 891 il signa le privilège de Mehun-sur-Loire pour Saint-Pierre-le-Vif. — Obiit, le 10 février.

#### AUXERRE

Les plus anciens monuments de l'historiographie épiscopale, à Auxerre, sont les vies de saint Germain et de saint Amator. La première (6) se réclame du nom de Constance, savant prêtre de Lyon au temps de Sidoine Apol-

(1) *M. G. Leg.*, t. 1, p. 447. Il ajoute, après coup, son nom à la liste des signatures du concile de Soissons (853).

(2) Loup de Ferrières, ep. 99.

(3) Pour l'année, je suis les annales; pour le jour, le Nécrologe (Merlet et Clerval, p. 166) de la cathédrale.

(4) *Acta SS. iul.*, t. V, p. 289.

(5) *G. C.*, t. VIII, p. 1, *instr.*; *Cart. de Saint-Père*, t. I, p. 15.

(6) Cf. Duru, *Bibliothèque historique de l'Yonne*, t. I, p. 47.

linaire, dont il était l'ami, et de l'évêque Patiens, qui l'exhorta à se mettre à l'œuvre. Constance la fit précéder d'une dédicace à Patiens, et, comme l'évêque d'Auxerre Censurius avait désiré en prendre connaissance, Constance lui écrivit aussi en la lui envoyant. Les deux lettres sont conservées dans les manuscrits, en tête de la vie du saint.

Celle-ci, telle qu'elle a été publiée, au 31 juillet, par Surius et par les Bollandistes, ne saurait être considérée comme le texte primitif de Constance : il est évident qu'elle a été très largement interpolée. Le départ entre les parties originales et les adjonctions a été fait, ces temps derniers, tant par les nouveaux Bollandistes (1) que par M. Levison (2).

La vie de saint Amator (3) fut commandée par l'évêque Aunachaire (fin du VI<sup>e</sup> siècle) à un prêtre africain d'origine, appelé Etienne. Nous avons, je crois (4), cette composition; elle porte en tête la lettre d'Aunachaire et la réponse d'Etienne. De larges emprunts ont été faits à ce document (c. 24-32) par l'interpolateur de la vie de saint Germain (2-8).

La passion de saint Pèlerin (5), le premier évêque, ne paraît pas être de beaucoup postérieure, si elle l'est, aux deux vies précédentes. Son auteur semble s'inspirer de la passion des saints Andoche et Thyirse, du diocèse d'Autun (6). Elle n'offre aucun détail qui ne puisse avoir été écrit au temps où remonte celle-ci. Or la passion des saints Andoche et Thyirse est de la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle.

Il est possible que, dès le temps d'Aunachaire, il existât à Auxerre une passion de saint Bris (*Priscus*) et de ses compagnons. A huit kilomètres vers le sud-est de la ville

(1) *Bibl. hagiogr. latina*, t. I, p. 515.

(2) *Neues Archiv*, t. XXIX (1904), p. 97 et suiv., avec une excellente étude sur les sources, la valeur et l'histoire du texte.

(3) Duru, *l. c.*, p. 135; *Acta SS. mai.*, t. I, p. 53 (1<sup>er</sup> mai).

(4) C'est aussi l'opinion de M. Levison, *l. c.*, p. 158.

(5) Duru, *l. c.*, p. 123; *Acta SS. mai.*, t. III, p. 563 (16 mai).

(6) *Acta SS. sept.*, t. VI, p. 675.

s'élevait un monastère qui, dans un règlement du temps d'Aunachaire, portait le nom de *monasterium Cociacense*. Là, d'après une histoire qui circulait certainement au IX<sup>e</sup> siècle, une multitude de chrétiens avaient été massacrés au temps de l'empereur Aurélien. Ils n'étaient pas indigènes : c'étaient des gens de Besançon qui fuyaient la persécution, déchainée dans leur pays, et qui finirent par y succomber aux environs d'Auxerre. Saint Germain, disait-on, avait retrouvé leurs restes et bâti deux églises, l'une au lieu du supplice, où les ossements avaient été entassés dans un puits, l'autre à trente stades de là, à l'endroit où l'on avait retrouvé la tête de saint Bris, le chef de cette troupe de martyrs (1). Celle ci paraît avoir survécu à l'autre, détruite de bonne heure ; c'est auprès d'elle que se maintint la tradition.

Outre ces documents historiques, l'église d'Auxerre possédait, dès la fin du VI<sup>e</sup> siècle, un calendrier où étaient représentés tous les anciens souvenirs des origines et de la succession épiscopale. Il a passé, avec quelques pièces analogues, dans la compilation du martyrologe hiéronymien, arrangée à Auxerre, précisément au temps de l'évêque Aunachaire.

Ce prélat, si zélé pour les antiques traditions de son église, trouva à son tour un biographe, dont l'œuvre est venue jusqu'à nous (2). Ce n'est pas une pièce contemporaine ; elle ne peut guère être antérieure au IX<sup>e</sup> siècle, mais elle est citée et copiée dans les *Gesta*.

On connaissait donc, au IX<sup>e</sup> siècle, les vies de quatre des anciens évêques d'Auxerre. On voulut compléter la série, ou plutôt, à l'imitation du *Liber pontificalis* de Rome, constituer un recueil de biographies épiscopales dans l'ordre chronologique, s'étendant à la série toute entière. Sous l'évêque Wala (v. 875), deux chanoines d'Auxerre,

(1) *Acta SS.*, 26 mai. Cf. Duru, *Bibl. de l'Yonne*, t. I, p. 319. Ces textes distinguent assez mal, mais distinguent cependant les deux églises.

(2) *Acta SS.*, t. VII (25) sept., p. 97.



Rainogala et Alagus, se consacrèrent à ce travail, dans lequel ils furent aidés par un moine de Saint-Germain, Herrius, connu par divers autres écrits. Le *Liber episcopalis* d'Auxerre (1) fut d'abord arrêté à Christian, prédécesseur de Wala. Vers le milieu du X<sup>e</sup> siècle (2), on lui adjoignit une première continuation, et l'usage d'écrire ainsi la vie des évêques défunts se maintint pendant fort longtemps. Le manuscrit n<sup>o</sup> 123 de la bibliothèque d'Auxerre, exécuté au XII<sup>e</sup> siècle, contient de première main les vies de cinquante-cinq évêques, depuis saint Pélerin jusqu'à Hugues, abbé de Pontigny († 1151); puis la série se continue jusqu'à Erard de Lésigne († 1278).

Les premiers auteurs ont pris le *Liber pontificalis* pour modèle. Les notices épiscopales d'Auxerre reproduisent le formulaire romain : *N, natione N, ex patre N, sedit an. m. d. . Fuit autem temporibus... N et N consulibus*. Ici on ajoute le synchronisme des papes; puis vient le corps de la notice, mention des vertus, des constructions, des largesses, des actes divers; enfin la date et le lieu de la sépulture, et souvent la durée de la vacance. Que les synchronismes des empereurs et des papes, et aussi les dates consulaires, soient fournis par le *Liber pontificalis*, c'est ce qui est évident. Quant aux chiffres d'années, mois et jours, qui expriment la durée de l'épiscopat, il y a lieu de croire qu'ils auront été, au moins en partie, tirés de quelque catalogue local. J'y reviendrai tout à l'heure.

Outre le *Liber pontificalis*, nos auteurs ont connu les passions de saint Pélerin et de saint Bris (c. 1), celles aussi de sainte Colombe, des saints Bénigne, Andoche et Tyrse, et celle de saint Symphorien (2); les vies de saint Amator (4,

(1) La meilleure édition est celle de Duru, *l. c.*, p. 309; cf. Labbe, *Nova bibl.*, t. I, p. 411; Migne, *P. L.*, t. CXXXVIII, p. 219.

(2) Dans la vie de Wibald (879-887) il est dit qu'il y avait encore beaucoup de gens qui l'avaient connu (Duru, *l. c.*, p. 359); le même propos se rencontre à propos d'Hérifrid (887-909), dont le biographe parle au passé du règne de Charles le Simple, ce qui suppose qu'il écrivait après 923 ou même après 929 (Duru, *l. c.*, p. 361, 364).

5, 6, 19), de saint Euverte d'Orléans (4), de saint Germain, rédaction interpolée (6, 7, 8, 10), de saint Marien (7, 8), de saint Aunachaire (19). Ils s'inspirent du texte de Grégoire de Tours sur les sept envoyés, mais en le retouchant (1) ; en effet, ils substituent les saints Savinien de Sens, Ursicin de Bourges, Memmius de Châlons, aux saints Trophime, Gatien, Paul, Austremoine, de sorte qu'au lieu de sept envoyés, il n'y en a plus que six. Ils ont lu aussi (26) le *Liber historiae Francorum*, c. 51. Ils connaissent plusieurs conciles francs, ceux d'Orléans en 511 (12) et 538 (16), de Mâcon en 581 et 585 (19), celui d'Auxerre (19). Les martyrologes qu'ils allèguent (14) ne peuvent être que des exemplaires hiéronymiens. Ils ont eu entre les mains deux lettres du pape Pélage II à Aunachaire (19) : l'une d'elles était en si mauvais état qu'on ne pouvait plus la lire complètement. L'autre est reproduite, comme aussi (20) une lettre de saint Grégoire à Didier de Vienne, que l'on s'est imaginé avoir été adressée à Didier d'Auxerre.

Les archives épiscopales ont fourni divers règlements qui remontaient au temps des évêques Aunachaire (19) et Tetricus (23). Mais c'est surtout en fait de donations qu'elles étaient riches. Les renseignements donnés, dans la vie de saint Germain (7), sur ses fondations, ses translations, ses générosités, ne peuvent pas relever tous de la tradition orale ; c'est aussi d'après un document écrit que l'on a enregistré les donations d'Aunachaire (19). Le testament de Didier est largement extrait dans sa notice (20). Des deux suivantes, la première (21), celle de Palladius, doit probablement beaucoup à un document du même genre ; l'autre (22), celle de Vigile, s'y réfère expressément. D'autres emprunts de ce genre se relèvent dans les notices de Tetricus (24), Hainmar (27), Quintilius (29), Maurin (33), Angeleme (35). Les monuments ont dû fournir quelques renseignements par leurs vocables ou leurs inscriptions ; à plusieurs reprises il est question de vaisselles sacrées qui portaient des noms d'évêques.

Les rédacteurs ont recueilli aussi des traditions. Après l'évêque Alodius, Auxerre demeura dix ans sans évêque, à cause des barbares qui dévastaient la Gaule. Fraternus, élu enfin après un si long intervalle, fut massacré par les barbares le jour même de son ordination. Cette histoire (c. 8, 9), eu égard au temps où elle aurait dû se passer, est bien invraisemblable. Il en est de même de celle de Romanus (17), contemporain de Grégoire de Tours, qui aurait eu la tête tranchée, *decisione capitis martyrium consummavit*, sans que l'historien en ait eu le moindre vent. Plus recevable est la tradition (11) sur l'incendie éteint par le reclus Ursus, lequel, en récompense, fut élevé à l'épiscopat. L'assassinat de Vigile, arrivé dans la forêt Cotia et attribué au maire Waraton (22), rentre dans la catégorie des choses vraisemblables, de même que le meurtre de Tetricus, poignardé par son archidiaque (24). Avec l'histoire de Savaric, évêque séculier et guerrier (26), nous entrons dans les souvenirs du temps de Pépin d'Héristal et de Charles-Martel, un temps dont on parlait, sous Charles le Chauve, dans la plupart des évêchés de France, avec la même horreur et la même exactitude approximative que l'on y parle maintenant de la Révolution. Savaric et Hainmar, son successeur, étaient des capitaines beaucoup plus que des prêtres ; tous deux trouvent la mort dans les aventures. Il est question d'un évêque, Theodrannus, qui exerçait à Auxerre les fonctions ecclésiastiques pendant que le titulaire bataillait au loin. C'est peut-être aussi le cas pour ses deux ou trois premiers successeurs, bien que cela ne soit pas marqué. Après les évêques en cuirasse, auxquels il faut des coadjuteurs, vient la dispersion, sous une autre forme, du patrimoine ecclésiastique : six nobles bavarois se partagent les terres de l'évêché. Nous sommes au temps de Pépin le Bref. Pour comble d'infortune, les évêques sont affligés d'infirmités ; l'un, Clément, devient aveugle ; l'autre, Aidulfe, est frappé de paralysie. On est obligé de les mettre à l'hôpital. Enfin, *Maurinus* voit luire des jours meilleurs :

Charlemagne commence à reconstituer le patrimoine ecclésiastique. Le travail de récupération se poursuit sous Aaron, successeur de Maurin.

Avec Angeleme nous atteignons le règne de Louis le Pieux, c'est-à-dire un temps sur lequel les chanoines d'Auxerre pouvaient déjà avoir des souvenirs personnels.

Cependant, même pour cette dernière période, à plus forte raison pour les premiers temps carolingiens, ils sont sujets à s'embrouiller dans les synchronismes. A propos d'Hainmar, ils mettent à tort Pépin le Bref en rapport avec Eudes d'Aquitaine; c'est de Charles-Martel qu'ils auraient dû parler. Ils font ordonner Angeleme et même Héribold par des archevêques de Sens qui n'étaient pas encore en fonctions, du moins si l'on s'en tient à leurs chiffres d'années, et l'on a toute raison de s'y tenir. D'Héribold ils racontent qu'il fut archichapelain, ce qui est au moins invraisemblable. Il est extraordinaire qu'ils aient dit si peu de chose d'Abbon et de Christian, les deux derniers évêques dont ils ont eu à s'occuper. Leur horizon, du reste, est assez borné; il ne s'étend guère au delà de la ville et surtout de la mense épiscopale.

Revenons maintenant à leur chronologie. Les noms et les chiffres suivants se dégagent de leur texte.

## VACANCE.

1. Peregrinus.		
2. Marcellianus.	a. XXVIII.	
3. Valerius.	a. XVII.	
4. Valerianus.	a. XXX.	
5. Eladius.	a. XXIII.	
6. Amator.	a. XXX m. I d. V.	d. XXX.
7. Germanus.	a. XXX d. XXV.	a. III.
8. Alodius.	a. XXX m. I d. XII.	a. X.
9. Fraternus.	d. I.	d. VI.
10. Censurius.	a. XXXVIII m. III d. VI.	a. I m. II.
11. Ursus.	a. VI m. III.	a. I m. VI.
12. Theodosius.	a. VIII d. XXVIII.	a. I.
13. Gregorius.	a. XII m. VI.	m. VII.
14. Optatus.	a. I m. VIII d. V.	a. I.
15. Droctoaldus.		

16. Eleutherius.	a. XXVIII m. VIII d. VIII.	a. I m. II d. X.
17. Romanus.	a. III d. XV.	m. VI d. VI.
18. Ætherius.	a. VIII m. VI.	d. III.
19. Aunarius.	a. XLIII m. X d. XX.	d. VII.
20. Desiderius.	a. XVIII d. XXV.	
21. Palladius.	a. XXXVI m. III.	d. X.
22. Vigilius.	a. XXV m. V.	d. V.
23. Scopilio.	a. VIII.	
24. Treticus.	a. XV m. III.	a. III.
25. Focoaldus.	a. V m. III d. X.	d. VII.
26. Savarius.	a. X m. III.	
27. Ainmarus.	a. XV.	
28. Teodrannus.		
29. Quintilianus.		
30. Cillianus.	a. VI m. II.	
31. Clemens.	a. V m. I d. X.	
32. Aidulfus.	a. XV.	
33. Maurinus.	a. XXVIII.	
34. Aaron.	a. XIII.	
35. Angelelmus.	a. XVII.	
36. Heribaldus.	a. XXXIII.	
37. Abbo.	a. II m. X.	
38. Christianus.	a. XIII.	

De ces noms, les dix-neuf premiers, sauf Valerius (3) et Droctoald (15), figuraient, vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle, dans les calendriers d'Auxerre, d'où ils ont passé dans le martyrologe hiéronymien. Les n<sup>os</sup> 8, 9, 11, 13, 14, 17, 18, ne sont connus que par le martyrologe et les Gestes; les autres, 1, 2, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 15, 16, 19, ont encore d'autres attestations. Au delà d'Aunachaire (19), le martyrologe nous fait défaut. Mais d'autres documents permettent de vérifier la qualité d'évêque d'Auxerre et le rang chronologique pour les n<sup>os</sup> 20, 21, 22, 24, 35, 36, 37, 38.

La liste est, en somme, assez souvent vérifiée pour qu'il y ait lieu de lui accorder créance. Cependant il y a un point où son témoignage, contredit par une tradition plus ancienne, doit être sacrifié. C'est le cas de Valerius. Cet évêque ne figure pas au martyrologe hiéronymien, au moins en tant que distinct de Valerianus. Il n'y a, au 6 mai, qu'un seul évêque d'Auxerre, dont le nom est écrit, dans

la plus ancienne recension, *Valeriani*, dans la recension secondaire, *Valeri*. L'auteur des *Gesta*, qui distingue Valerius et Valerianus, leur assigne à tous deux le même jour d'anniversaire, ce qui donne lieu de croire que le dédoublement du personnage vient précisément de la double leçon du martyrologe. D'autre part, Valerius ne figure pas dans la *Visio Mamertini* (1), où l'on représente saint Pèlerin célébrant une sorte de messe-fantôme avec ses quatre premiers successeurs, Marcellianus, Valerianus, Helladius et Amator. Au temps où cette pièce a été écrite, on ne connaissait que *Valerianus*, il y a donc lieu de s'en tenir à lui et d'écarter Valerius. Sauf cette correction, la liste est acceptable.

Il n'en est pas de même des chiffres. Il n'y en a aucun pour saint Pèlerin. Quant à ses quatre premiers successeurs, dont on ne donne que les années, le fait que l'un d'eux est imaginaire donne lieu de craindre que ces premiers chiffres ne le soient aussi. En tout cas, il n'y a aucun moyen de vérification. Il en est de même pour la durée de l'épiscopat d'Amator.

D'après son biographe (c. 81), Amator serait mort un mercredi 1<sup>er</sup> mai, ce qui, eu égard à la chronologie ambiante, conduit à l'année 418. Je ne vois pas qu'il y ait lieu d'écarter cette donnée, qui peut provenir d'une épitaphe ou d'un catalogue et n'a rien de légendaire. Le 1<sup>er</sup> mai est le jour anniversaire d'Amator ; on le connaissait par l'usage liturgique ; quant au mercredi, quel intérêt l'hagiographe avait-il à faire mourir son héros ce jour de la semaine plutôt qu'un autre ?

Cette donnée chronologique en rejoint une autre, la durée de l'épiscopat de s. Germain, successeur d'Amator, fixée dans les *Gesta* à 30 ans et 25 jours. Le biographe Constance ne rapporte aucun chiffre, mais celui de 30 ans,

(1) Récit interpolé (c. 17-37) dans la vie de s. Germain ; on le trouve aussi, à l'état isolé, dans certains manuscrits. Cf. Levison, *l. c.*, p. 160.

à tout le moins, était traditionnel à Auxerre bien avant les *Gesta* : il figure, en effet, dans une préface du *Missale gallicanum vetus*, manuscrit des environs de l'an 700 (1). La précision des 25 jours, fournie par les *Gesta*, semble bien provenir d'une épitaphe. Il est possible aussi que, comme cela s'est fait pour tant d'évêques, le jour de l'ordination de s. Germain ait été inscrit dans les calendriers : il n'en fallait pas davantage pour conduire aux 25 jours. Comme on sait que s. Germain mourut un 31 juillet, on obtient, en combinant toutes ces données, les résultats suivants :

1<sup>er</sup> mai 418, mort d'Amator ;

7 juillet 418, ordination de Germain ;

31 juillet 448, mort de Germain.

Le fait qu'en 418 le 7 juillet tombe précisément un dimanche (2) est une remarquable confirmation de cette chronologie.

La vacance de trente jours, que les *Gesta* marquent entre Amator et Germain, est sûrement inexacte.

Après saint Germain, les invraisemblances, les impossibilités même, recommencent à se produire. Alodius, successeur de Germain, est dit avoir siégé plus de trente ans ; son épiscopat est précédé d'une vacance de quatre ans et suivi d'une autre vacance de dix ans. Donc quarante-quatre ans entre saint Germain († 448) et Censurius. Celui-ci ne devrait avoir commencé qu'en 482. Or nous le trouvons, vers 475, en correspondance avec Sidoine Appollinaire.

L'évêque Théodose siégeait au concile d'Orléans en 511. Or, en additionnant les deux épiscopats de Censurius et d'Ursus avec les deux vacances qui les suivirent, on obtient une durée de quarante-cinq ans. Que l'on parte de 492 ou de 475 pour le début de Censurius, il est clair que le chiffre est trop fort.

(1) Mabillon, *De liturgia gallicana*, p. 330 ; cf. L. Delisle, *Mém. de l'acad. des inscr.*, t. XXXII, p. 73 ; et mes *Origines du culte chrétien*, 4<sup>e</sup> éd., p. 153.

(2) M. Levison, qui demeure hésitant sur ce point, n'a pas pris garde à cette dernière coïncidence.

Ainsi, jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle, les chiffres, sauf ceux de saint Germain, sont faux ou tout au moins suspects. Il n'y a pas à s'y arrêter.

Les dates extrêmes d'Aunachaire peuvent être déterminées en partant des considérations suivantes. Le martyrologe hiéronymien fournit le jour de son ordination, 31 juillet. L'évêque Eleuthère, qui figure au catalogue deux rangs avant lui, mourut le 26 août, en 550, au plus tôt. Lui-même figure dans un concile, en 573. Or, après 550, le 31 juillet ne tombe un dimanche que dans les années 561, 567, 572. C'est donc une de ces années qu'Aunachaire a été ordonné. Sa vie lui attribue quarante-quatre ans d'épiscopat, plus un mois et vingt-trois jours. Les chiffres des mois et des jours cadrent avec l'intervalle entre la date d'ordination, fournie par le martyrologe et la date obituaire, 25 septembre, fournie par les *Gesta*. Il y a donc lieu d'accepter aussi le chiffre des années. On a ainsi, pour la mort d'Aunachaire, le choix entre 605, 611 et 616. Cette dernière solution est éliminée par la présence de Didier, successeur d'Aunachaire, au concile de 614. Restent les deux autres. En acceptant 611, les dix-huit ans que les *Gestes* attribuent à Didier supposent que son épiscopat se prolongea jusqu'en 629 : or, en 627, son successeur Palladius siégeait au concile de Clichy. Il faut donc revenir à la première solution et fixer entre les années 561 et 605 la durée de l'épiscopat d'Aunachaire. Cette solution contredit, il est vrai, une des données de sa biographie, à savoir qu'il aurait d'abord servi dans le palais du roi Gontran ; mais le biographe a pu se tromper de roi.

Une chose est sûre, c'est que les rédacteurs des *Gestes*, qui ont pourtant eu la vie d'Aunachaire entre les mains, ont mal copié les chiffres de ses mois et de ses jours (*m. X d. XX*) ; en revanche, ils ont à peu près conservé le chiffre des années.

La vacance avant Aunachaire est bien assignée, quatre jours ; c'est juste ce qu'il y a entre le 27 juillet, date de la



mort d'Ætherius, et le 31, jour de l'ordination d'Aunachaire. Mais au-dessus, la vérification donne des résultats moins satisfaisants. En additionnant les durées des épiscopats d'Ætherius et de Romain avec les vacances qui les précèdent, on arrive à un total de quatorze ans et trois mois, ce qui conduit au mois d'avril 547. Or, Eleuthère, prédécesseur de Romain, siégeait encore dans un concile de 549; il est mort le 26 août 550 au plus tôt. Il n'y a donc pas plus de onze ans entre Eleuthère et Aunachaire. En ne retenant de la chronologie des Gestes que les chiffres d'années, trois pour Romain, neuf pour Ætherius, on arrive à peu près. Encore l'un de ces chiffres doit-il être diminué d'une unité; il faut faire aussi, ici comme ailleurs, le sacrifice des longues vacances qui reviennent si souvent dans les Gestes.

Aucune vérification n'est possible pour les chiffres assignés à Théodose, Grégoire, Optat, Eleuthère. Celui-ci, cependant se rencontre aux conciles pendant dix-sept ans; il n'est donc pas étonnant qu'on lui attribue un long épiscopat (28 ans).

Après Aunachaire, les chiffres des Gestes ne heurtent plus la chronologie réelle. Il y a même des coïncidences notables. Ainsi, l'espace compris entre les deux dates obituaires d'Aunachaire et de Didier coïncide exactement avec la somme des deux chiffres assignés à la vacance après le premier et à l'épiscopat du second; ces deux chiffres se rencontrent au 2 octobre. Or, en 605, le 3 octobre était un dimanche, jour convenable pour une ordination épiscopale.

En comptant d'après les Gestes, l'épiscopat de Didier va du 3 octobre 605 au 27 octobre 623. Palladius, qui vient ensuite, siège trente-six ans et trois mois, ce qui nous conduit à l'année 659. Or, Didier est mentionné en 614, Palladius de 627 à 654.

Après Palladius, Vigile dure vingt-cinq ans et cinq mois, ce qui conduit au 21 septembre 684, si l'on tient compte

de l'intervalle indiqué entre Pallade et lui; au 11 mars 685, si l'on se règle sur la date obituaire de Vigile. L'année tombe bien sous le majordomat de Waraton, à qui la tradition attribuait le meurtre de Vigile. Il n'y a de difficulté que pour le chiffre de vacance après Pallade. Je crois qu'il faut le sacrifier, comme aussi celui d'après Vigile, car cinq jours c'est trop peu, étant données les circonstances dans lesquelles la succession s'était ouverte.

En mettant bout à bout les durées assignées aux cinq évêques suivants et la vacance de trois ans, assez vraisemblable, après l'assassinat de Tetricus, on obtient un total de cinquante-sept ans, ce qui conduit à l'année 742 environ. Ni cette somme, ni ses détails ne soulèvent d'objections. On peut en dire autant de la période suivante, des 120 ans qui vont jusqu'à la mort d'Abbon, 3 décembre 859.

En résumé, la liste épiscopale, sauf le dédoublement de Valérien, peut être considérée comme sûre. Quant aux chiffres, ils n'ont de valeur que depuis le commencement du VII<sup>e</sup> siècle.

En tête des *Gesta episcoporum* il y avait, et il y a encore, une table qui fut copiée et continuée par les collecteurs de catalogues. J'en vais donner le texte, en me bornant aux deux plus anciennes copies, celle de Robert de Torigny (A) (1) et celle de Robert de Saint-Marien (B) (2).

*Nomina episcoporum Autisiodorensium numero quinquaginta  
quinque.*

S. Peregrinus episcopus et martir.	S. Alodius.
S. Marcellianus.	S. Fraternus.
S. Valerius.	10 S. Censurius.
S. Valerianus.	S. Ursus.
5 S. Eladius.	S. Theodosius.
S. Amator.	S. Gregorius.
S. Germanus.	S. Optatus.
	15 S. Droctoaldus.

(1) Paris, 6042, f<sup>o</sup> 122 v<sup>o</sup>.

(2) Auxerre, n<sup>o</sup> 132, p. 90.

S. Eleutherius.	Christianus.
S. Romanus martyr.	Wala.
S. Etherius.	40 S. Wibaldus.
S. Annarius.	S. Herifridus.
20 S. Desiderius.	Gerrannus.
S. Palladius.	Betto.
S. Vigilus.	Galdricus.
Scopilio.	45 S. Guido.
S. Tetricus martyr.	Ricardus.
25 Focoaldus.	Heribertus.
Sabaricus.	Iohannes.
S. Aimarus martyr.	Hugo.
Theodrannus.	50 Heribertus.
S. Quintilianus.	S. Gofridus.
30 Chillianus.	Robertus episcopus et comes.
Clemens.	S. Humbaldus.
S. Aidulfus.	Hugo.
S. Maurinus.	55 Hugo.
S. Aaron.	Alanus.
35 S. Angelelmus.	Guillelmus.
Heribaldus.	Hugo.
Abbo.	

## VARIANTES.

*Titre* : Autissiodorenses episcopi B — 3 *om.* A — 5 Elodius A — 12 Teod. A — 17 Sanctus *om.* A — 18 Eterius A — 23 Scospilio A — 24 Treticus B — 25 Focoardus A — 26 Sabarius A — 28 Teod. A — 30 Gislianus A — 37 Albo A — 39 Vala B — 41 Herifredus B — 43 Bebtho A — 45 Gauda A — 46 Rich. B — 48 *om.* B — 50 Her. II<sup>us</sup>, Iohannes B — 52 ep. et com. *om.* B, Roberthus B — 55 item Hugo B — 56 Henricus A, *qui s'arrête à ce nom.*

Dans la table (1), le libellé est différent : *De beato Peregrino*, etc. Sauf ce détail, il est assez fidèlement reproduit par Robert de Torigny, moins scrupuleusement par Robert de S. Marien. Le chroniqueur du Mont-Saint-Michel avait été frappé du grand nombre d'évêques auxquels on attribuait le titre de saint. Il s'en explique dans la table des catalogues épiscopaux, en tête de son recueil (2). *Nomina episcoporum Authisiodorensium, qui fuerunt quinquaginta*

(1) Duru, t. I, p. 518.

(2) Paris., 6042, f° 1.

*quinque, quorum triginta duo fuerunt sancti et quatuor ex ipsis triginta duobus fuerunt martyres, reliqui viginti tres simpliciter episcopi; hoc cognovi ex catalogo pontificum illius ecclesiae, quē quidam presbyter noster usque ad nos attulit; quod vix aut nunquam in alio episcopatu invenies, tot sanctos episcopos in uno episcopatu fuisse.* En réalité, la table des Gestes canonise trente-trois évêques; elle a deux saints de plus que celle de Robert de Torigny : saint Valère (n° 3) et saint Ethère (n° 18), et un de moins, saint Geoffroy (n° 51).

Robert de S. Marien, qui vivait sur les lieux, ne reconnaît comme saints que les anciens évêques, jusqu'à Vigile (1-22) et le second successeur de celui-ci, Tetricus. Il ne marque jamais le titre de martyr, pourtant indiqué par la table des Gestes.

Le compilateur du Mont-Saint-Michel s'arrête à Hugues de Mâcon (1136-1151), après lequel il ajoute un *Henricus*, qui n'a nul droit de figurer ici. Robert de S. Marien pousse jusqu'à Hugues de Noyers (1183-1206) (1).

1. — *Peregrinus*. — La tradition locale, depuis le martyrologe hiéronymien (vers 595), nous le montre honoré comme martyr. — Fête, le 16 mai.

2. — *Marcellianus*. — Martyr. hiér., 12 mai.

3. — *Valerianus* (2). — Signature au document athanasien de 346. Martyr. hiér., 6 mai. Mentionné dans la vie de saint Amator.

4. — *Helladius*. — Martyr. hiér., 8 mai. Mentionné dans la vie de son successeur Amator.

5. — *Amator*. — Martyr. hiér., 1<sup>er</sup> mai. Une basilique s'éleva de bonne heure sur son tombeau. Vie écrite vers

(1) J'ai négligé ci-dessus diverses continuations qui, dans le ms. d'Auxerre, atteignent Pierre de Mornay (1296-1306).

(2) La forme *Valerianus* est la mieux attestée dans le martyrologe hiéronymien. C'est aussi celle que présente la vie de saint Germain. Sur l'identité de ce *Valerianus* et du *Valerius* que les *Gesta* lui donnent comme prédécesseur, voy. ci-dessus, p. 438.

la fin du VI<sup>e</sup> siècle. D'après cette pièce, il mourut un mercredi 1<sup>er</sup> mai, ce qui donne l'année 418, laquelle concorde bien avec la chronologie ambiante.

6. — *Germanus*. — Saint-Germain, comme il a été dit plus haut (1), fut ordonné le 7 juillet 418 et mourut à Ravenne le 31 juillet 448. Son anniversaire est marqué au martyrologe hiéronymien. On a sa vie, par Constance, prêtre de Lyon, qui écrivit vers 480. En dehors des faits relatés dans cette pièce, on sait, par la Chronique de Prosper, qu'en 429 il fut envoyé dans l'île de Bretagne par le pape Célestin, pour y combattre les Pélagiens, et, par la vie de s. Hilaire d'Arles (c. 16), qu'en 444 il s'associa à celui-ci pour déposer l'évêque Chelidonius de Besançon.

7. — *Elladius*. — Martyr. hiér., 28 septembre. Il ne faut pas le confondre avec l'abbé Alogius, dont il est question dans la *Visio Mamertini* (2).

8. — *Fraternus*. — Martyr. hiér., 29 septembre.

9. — *Censurius*. — Martyr. hiér., 10 juin. C'est à lui que Sidoine Apollinaire adressa, vers 475, sa lettre VI, 10. La vie de saint Germain lui fut envoyée, vers le même temps, par le prêtre Constance, son auteur.

10. — *Ursus*. — Martyr. hiér., 29 juillet. Une tradition recueillie par les *Gesta* le représente comme un saint solitaire, qui aurait été élu évêque pour le récompenser d'avoir préservé miraculeusement la ville d'Auxerre, menacée d'être consumée par un incendie.

11. — *Theodosius*. — Assista, en 511, au concile d'Orléans. Tancé énergiquement par saint Remi de Reims, dans une lettre du même temps (3). — Martyr. hiér., 17 juillet.

12. — *Gregorius*. — Martyr. hiér., 19 décembre.

13. — *Optatus*. — Martyr. hiér., 31 août. Le même martyrologe marque au 2 mai la translation de cet évêque,

(1) P. 439.

(2) Vie interpolée de s. Germain, c. 37. Je suis ici le système de Tillemont, *Hist. eccl.*, t. XV, p. 839.

(3) *M. G. Scr. Ep.*, t. III, p. 114.

avec les deux prêtres Memorius et Sancianus. D'après les *Gesta*, ces trois personnages avaient d'abord été enterrés dans une basilique de Saint-Christophe, construite par Optat, à l'est de celle de Saint-Germain (1).

14. — *Droctoaldus*. — Le seul des évêques antérieurs au VII<sup>e</sup> siècle qui ne figure pas au martyrologe hiéronymien. Les *Gesta* marquent son obit au 8 novembre, en déclarant qu'on ne sait rien de plus sur ce prélat.

15. — *Eleutherius*. — Assista à quatre conciles d'Orléans, en 533, 538, 541 et 549 (28 octobre). — Martyr. hiér., 26 août.

16. — *Romanus*. — Martyr. hiér., 6 octobre.

17. — *Aetherius*. — Martyr. hiér., 27 juillet.

18. — *Aunacharius*. — Le jour de son ordination est marqué au 31 juillet dans le martyrologe hiéronymien. Il assista en 573 au concile de Paris, en 581 et 585 à ceux de Mâcon ; signa en 589 une lettre collective relative à l'affaire des religieuses de Poitiers (2) ; se trouva, le 11 novembre de cette année, à Tours, lors de la fête de saint Martin (3). Le pape Pélage II lui écrivit à deux reprises, en 580 et en 586 (4). On a de lui un synode diocésain dont malheureusement la date est perdue ; des règlements sur les litanies et les vigiles, conservés dans les *Gesta* ; enfin la lettre qu'il écrivit au prêtre africain Etienne pour le déterminer à rédiger en prose la vie de saint Amator et en vers celle de saint Germain. Les *Gesta* donnent le jour de sa mort, 25 septembre. Ils citent un *libellus de vita ipsius*, qui paraît bien être celui que les Bollandistes, après Labbe, ont publié au 25 septembre (5). Aunachaire mourut en 605 (6).

(1) Il est assuré maintenant, par ce que nous savons sur l'âge du martyrologe hiéronymien, que cette translation est antérieure au septième siècle.

(2) Greg. Tur., *H. Fr.*, IX, 41.

(3) Greg. Tur., *Virt. s. Mart.*, IV, 13.

(4) Jaffé, 1048, 1057.

(5) *Acta SS. sept.*, t. VII, p. 97.

(6) Sur cette date et, en général, sur la chronologie d'Aunachaire, v. ci-dessus, p. 439.

19. — *Desiderius*. — Frédégaire (IV, 19) raconte qu'en 599, Brunehaut, chassée d'Austrasie, fut recueillie aux environs d'Arcis-sur-Aube par un pauvre homme qui la conduisit au roi de Bourgogne Thierry II, en récompense de quoi on lui donna l'évêché d'Auxerre. Cette aventure ne peut être arrivée qu'à Didier. Le détail de la pauvreté s'accorde bien peu avec ce que les *Gesta* racontent sur la famille de cet évêque. Ils le représentent comme un parent de la reine et le disent originaire d'Aquitaine, où se trouvait, à Saint-Amans de Cahors, le tombeau de sa mère Necteria. A les en croire, Didier aurait été promu à l'épiscopat avant la mort de Thierry II et de Brunehaut, ce qui est, du reste, fort possible. Malheureusement il y a, dans la notice qu'ils lui consacrent, plusieurs confusions fort graves : une lettre de saint Grégoire à Didier de Vienne est adressée ici à Didier d'Auxerre ; Ingonde, la femme de Clotaire I, est donnée comme celle de Clotaire II. Les auteurs auront mal compris les documents dont ils disposaient, parmi lesquels, entre diverses chartes de donation et de fondation, il faut signaler le testament de l'évêque, dont quelques lignes sont citées et reproduites. La date obituaire est le 27 octobre. — Didier assista, en 614, au concile de Paris.

20. — *Palladius*. — Assistait, en 627, au concile de Clichy ; en 650, à celui de Chalon-sur-Saône. Il signa, le 22 juin 654, au privilège de Clovis II pour Saint-Denis. Une lettre de lui, adressée à saint Didier de Cahors (630-655), figure dans la collection épistolaire de celui-ci (1). Une charte de lui (2) est datée de l'an VIII de Dagobert, *ind. VII*.

21. — *Vigilius*. — On a de lui une charte, malheureusement sans date, en faveur de l'église Notre-Dame

(1) II, 18, *M. G. Scr. Ep.*, t. III, p. 213.

(2) Quantin, *Cartulaire de l'Yonne*, n° 4. Pardessus, 273. L'an VIII de Dagobert correspond à 630, *ind. III*.

d'Auxerre (1). C'est probablement lui le *Virgilius* dont le nom se trouve au bas d'une charte de Drauscius, évêque de Soissons, datée du 26 juin 667 (*Clot. X*) (2). Les *Gesta* racontent qu'il fut assassiné par ordre du maire Waraton, successeur d'Ebroïn (v. 684), et marquent son obit au 11 mars.

22. — *Scopilio*. — Son nom se lisait sur certains vases précieux de la cathédrale. Les *Gesta* le font siéger huit ans (684-692?).

23. — *Tetricus*. — D'après un document vu par Mabillon, il aurait signé une confirmation de privilège en faveur de Sainte-Colombe l'an I de Childebert (695) (3). On croit le reconnaître dans la signature d'un *Tretector*, au bas d'un privilège d'Agerad de Chartres, de 696 ou 697 (4). Les *Gesta* reproduisent un règlement qu'il fit sur la desservance de sa cathédrale. Ils ajoutent qu'il fut assassiné par son archidiacre Ragemfred. Obit, le 18 mars. Comme on lui assigne quinze ans et trois mois, son épiscopat devrait se placer entre 692 et 707 environ.

24. — *Flocoaldus*. — Obit, le 16 mars (5), après un épiscopat de cinq ans quatre mois dix jours (707-712?).

25. — *Savaricus*. — Les *Gesta* le représentent comme un prélat guerrier, conquérant même. Après avoir conquis l'Orléanais, le Nivernais, le Tonnerrois, l'Avallonnais et le pays de Troyes, il serait mort subitement, au cours d'une expédition contre Lyon, peu après la bataille livrée dans la forêt de Cuise (715). On lui attribue cinq ans et quatre mois d'épiscopat, ce qui le ferait mourir en 717 ou 718.

26. — *Ainmarus, vocatus episcopus*, disent les *Gesta*, ce

(1) Mabillon, *Ann.*, t. I, p. 694; Pardessus, 363; l'original provient de Saint-Marien. Lebeuf, *Hist. eccl. d'Auxerre*, éd. Challe et Quantin, t. IV, p. 6; *Cart. de l'Yonne*, n° 8.

(2) Pardessus, 355.

(3) *Annales*, I, p. 603.

(4) Pardessus, 435.

(5) *XVIII k. apr.* portent les *Gesta*; ce jour ne se trouve pas au calendrier. Je corrige *XVII*.



qui semble indiquer un prélat tout à fait séculier, qui n'aurait pas reçu l'ordination épiscopale. Il est dit avoir siégé quinze ans. On raconte (1) aussi que Pépin, fils de Charles l'Ancien (lisez Charles-Martel, fils de Pépin d'Héristal), lui donna à deux reprises un commandement dans les expéditions d'Aquitaine, mais que, s'étant brouillé avec lui, il l'emprisonna à Bastogne dans les Ardennes. Le prélat s'échappa, mais fut rattrapé près de Toul et tué à coups de lance. Ce fait semble s'être passé vers l'année 731.

27. — *Theodrannus*, évêque auxiliaire ou chorévêque du précédent. — Obit, le 2 décembre.

28. — *Quintilianus*. — Ancien abbé de Saint-Germain ; son père, également appelé Quintilien, fut le fondateur de Moutiers-en-Puisaye (*mon. Meleretense*), où se trouvait un hospice pour les Bretons qui se rendaient à Rome. C'est tout ce qu'en disent les Gestes.

29. — *Cillianus*. — Obit, le 4 août. Six ans et deux mois d'épiscopat (740-746?).

30. — *Clemens*. — Cessa ses fonctions, étant devenu aveugle. — Obit, le 20 mars. Il aurait siégé, d'après les Gestes, cinq ans, un mois, dix jours (746-751?).

31. — *Aidulfus*. — Cessa aussi ses fonctions, à la suite d'une attaque de paralysie. Obit, le 13 novembre. Les Gestes le présentent comme contemporain de Charles-Martel (?) et de la sécularisation des biens ecclésiastiques. Ils lui assignent quinze ans d'épiscopat (751-766?).

32. — *Maurinus*. — Les Gestes le font commencer son épiscopat du vivant d'Aidulfe ; ils lui attribuent vingt-huit ans (766-794?) et le placent sous Charlemagne, avant qu'il ne devint empereur ; il en aurait obtenu un diplôme (perdu). — Obit, le 6 août.

33. — *Aaron*. — Les Gestes disent qu'il accompagna Charlemagne à Rome sous Léon III (800) et en obtint alors

(1) Tout ce récit est plein d'anachronismes.

l'abbaye de Saint-Marien. — Obit, le 13 février. Il aurait siégé treize ans (794-807?).

34. — *Angelelmus*. — Les Gestes lui attribuent dix-sept ans, ce qui reporterait son avènement à l'année 807 environ. C'est évidemment à tort qu'ils le font consacrer, sur l'ordre de Charlemagne, par Jérémie, archevêque de Sens; celui-ci, en effet, n'a commencé qu'après l'année 817. Angeleme obtint un diplôme de Louis le Pieux (1), du 12 novembre 819. — Obit, le 7 juillet. Si son successeur a été réellement consacré par l'archevêque Aldric, Angeleme aura dû vivre au moins jusqu'en 828.

35. — *Heribaldus*. — Neveu du précédent. Les *Gesta* (2) lui attribuent trente-trois ans d'épiscopat et le font ordonner par l'archevêque de Sens Aldric (829-836), deux choses inconciliables, car si Héribold a siégé trente-trois ans, il a dû être consacré en 824, et Aldric n'est devenu archevêque de Sens qu'en 829. Il prit part, en juin 829, au concile de Paris; en octobre 833, à l'assemblée de Compiègne, où Louis le Pieux fut déposé; l'année d'après il suivit Lothaire en Italie (3). Le 1<sup>er</sup> septembre 841 il transféra solennellement les reliques de saint Germain (*Gesta*); le 16 janvier 849 il reçut un diplôme de Charles le Chauve (4). L'année suivante il signa la lettre collective adressée à Nominéo par l'épiscopat franc. Il figure à diverses reprises dans la correspondance de Loup de Ferrières (5); une épigramme de Walafriid Strabon lui est adressée. Parmi les actes où son nom figure, les derniers sont la charte royale du 24 août 855 en faveur de Saint-Calais, et la lettre des évêques de la province de Sens au clergé de Paris, à l'occasion de l'élection d'Enée, de la fin de 856 ou du com-

(1) Böhmer-Mühlb., n° 684; Quantin, n° 16.

(2) Ils lui font exercer les fonctions d'archichapelain, ce qui est impossible.

(3) Flodoard, *H. Rem.*, 11, 20.

(4) Lebeuf, t. IV, p. 22, n° 6.

(5) *Ep.*, 19, 21, 37, 63, 84, 95, 99.

mencement de 857. — Obit, le 25 avril; l'année ne peut être que 857.

36. — *Abbo*. — Frère du précédent. Siègea, d'après les *Gesta*, deux ans et dix mois, ce qui, eu égard à la date de sa mort, reporterait son avènement au mois de février 857. Mais la chronologie d'Héribald ne permet pas de remonter si haut. Il doit y avoir erreur, dans l'un des chiffres, de mois ou d'années. Il prit part aux réunions épiscopales de 859 (Metz, 28 mai; Savonnières, 14 juin). Son obit étant du 3 décembre, il a dû mourir le 3 décembre 859 (1).

37. — *Christianus*. — Il apparaît pour la première fois parmi les plénipotentiaires du traité de Coblençe, 7 juin 860. Sa signature figure parmi celles des canons de Thusey, le 22 octobre de la même année (2), et au bas de beaucoup d'actes de ce temps. Le dernier paraît être le concile de Douzy, septembre 871, auquel il fut représenté par son archidiacre. Les *Gesta* fixent sa mort au 22 novembre; elle ne peut d'ailleurs tomber qu'en 871. Quant au chiffre d'années, *XIII*, assigné par les *Gesta*, il doit évidemment être corrigé en *XII*.

38. — *Wala*. — Siègea sept ans et quarante-huit jours. On le trouve en 876 au concile de Ponthion; en 877 il est mentionné dans le capitulaire de Kiersy (15, 25). — Obit, le 9 mars. D'après les dates du suivant, son épiscopat a dû commencer le dimanche 20 janvier 872.

39. — *Wibaldus*. — Nommé par Louis le Bègue et consacré par l'archevêque Anségise, le 5 avril 879 (3). Il mourut le 12 mai 887 (4).

(1) Cependant sa signature figure au bas de l'une des pièces du concile de Thusey (22 oct. 860), bien loin après celle de son successeur Christian. Le même fait se constate aussi pour Noyon : l'ancien évêque réapparaît dans les signatures de cette pièce, beaucoup plus bas que le nouveau.

(2) Celle d'Abbon aussi; v. note précédente.

(3) Les *Gesta* n'indiquent pas l'année, mais elle résulte de la coïncidence du dimanche et de ce que Wibald fut nommé par Louis le Bègue, lequel mourut le 10 avril 879.

(4) Année marquée dans les *Annales de Limoges* (*M. G. Scr.*, t. II, p. 251). Il y a donc lieu de corriger le chiffre d'années indiqué par les *Gesta*, et de

39. — *Herifridus*. — Nommé par Charles le Simple et consacré par l'archevêque Gautier, le 29 août 887 (1). Il siégea vingt-deux ans, un mois et seize jours, soit jusque vers le 15 octobre 909.

## TROYES

Le catalogue épiscopal de Troyes n'est connu que par Robert de Saint-Marien et ses copistes ordinaires. Je le reproduis ici d'après Robert lui-même, manuscrit 132 d'Auxerre, p. 91. Il va, de première main, jusqu'à Manassès de Pougy (1181-1190); mais il a été continué, dans ce manuscrit, jusqu'à Nicolas de Brie (1233-1269).

*Nomina Trecensium episcoporum.*

Amator.	Aldebertus.
Obtacianus.	25 Fredebertus.
Leo.	Gaucherius.
Heraclius.	Arduinus.
5 Melanus.	Censardus.
Aurelianus.	Bobinus.
Ursus.	30 Amingus.
Lupus.	Adelgarius.
Camelianus.	Osulfus vocatus.
10 Vincentius.	Beltulfus.
Ambrosius.	Elyas.
Gallomannus.	35 Adalbertus.
Agrécus.	Prudentius.
item Lupus.	Fulchericus.
15 Evodius.	Ottulfus.
Modegilus.	Bodo.
Ragnegisilus.	40 Rihtueus.
Leuconius.	Othbertus.
Belthoaldus.	Anseisus.
20 Wanmirus.	Gualo.
Abbo Felix.	Milo.
Vulfredus.	45 Manasses.
Ragembertus.	Raynaldus.

lire *an. VIII* au lieu de *an. VII*. Les autres chiffres, *m. I d. VIII* sont exacts. Il en est de même des chiffres de vacance, *m. III d. XVII*.

(1) Gautier fut lui-même consacré en 887, le 2 avril. Cf. ci-dessus, p. 422.

Fromundus.	55 Henricus.
Mainardus.	Matheus.
item Fromundus.	Manasses.
50 Hugo.	Hai.
item Hugo.	Garnerius.
Phylippus.	Herveus.
Raynaudus.	Robertus.
Atto.	Nicholaus.

Malgré son attestation un peu tardive, ce catalogue doit inspirer confiance. Les documents, comme on va le voir, le vérifient presque constamment, depuis le V<sup>e</sup> siècle. Du reste, nous avons la preuve qu'il existait déjà au IX<sup>e</sup> siècle, tel que nous l'avons maintenant. Dans une charte de l'année 891, l'évêque Bodo est qualifié de *trigesimus nonus episcopus Trecorum*. C'est exactement le rang qu'il occupe dans notre série. Vers le même temps, l'auteur de la vie de saint Frodobert (1) sait que l'évêque Ragnesisile était le dix-septième de la liste et qu'Abbon venait quatre rangs après lui.

1. — *Amator*.

2. — *Optatianus*. — L'un des signataires du document athanasien de 346.

3. — *Leo*.

4. — *Heraclius*.

5. — *Melanius*.

6. — *Aurelianus*.

7. — *Ursus*.

8. — *Lupus*. — L'avènement de saint Loup doit se placer en 426 ou 427 (2) Sidoine Apollinaire lui adressa plusieurs lettres (3), dont la dernière mentionne sa cinquantième année d'épiscopat; il siégea encore deux ans, c'est-à-dire

(1) *Acta SS. ian*, t. I, p. 506.

(2) Son biographe le fait siéger deux ans entiers avant son voyage de Bretagne, en compagnie de saint Germain d'Auxerre. Or, ce voyage est marqué à l'année 429 dans la Chronique de Prosper.

(3) *Ep.*, VI, 1, 4, 9; IX, 11.

jusqu'en 478 ou 479. Sa vie (1) a été écrite peu après. Les points saillants en sont d'abord le voyage de Loup en Bretagne avec saint Germain d'Auxerre, ensuite l'attitude énergique de l'évêque de Troyes lors de l'invasion d'Attila. Il écrivit, vers 454, conjointement avec l'évêque d'Autun, Euphronius, une lettre adressée à Thalassius, évêque d'Angers (2). — Fête, le 29 juillet. Grégoire de Tours (*Gl. conf.*, 66) parle d'un miracle arrivé dans sa basilique.

9. — *Camilianus*. — Mentionné comme successeur de saint Loup dans la vie de celui-ci ; il est nommé aussi dans la vie de saint Aventin (3). Il assista, en 511, au concile d'Orléans. — Fête, le 28 juillet.

10. — *Vincentius*. — Marqué dans la vie de saint Aventin (*l. c.*), comme lui ayant fait élever une église.

11. — *Ambrosius*. — Assistait, en 549, au concile d'Orléans.

12. — *Gallomagnus*. — Assistait aux conciles de Paris et de Lyon en 573 et 581. Mentionné par Grégoire de Tours (4).

13. — *Agroecius*. — Se fit représenter, en 585, au concile de Mâcon. Le roi Gontran l'associa peu après à une ambassade envoyée à son neveu Clotaire II (5).

14. — *Lupus II*.

15. — *Evodius*. — Un évêque de ce nom est mentionné dans les *Gesta episcoporum* d'Auxerre (6) comme ayant fait un échange avec l'évêque Didier.

16. — *Modegisilus*.

(1) *Acta SS. iul.*, t. VII, p. 80. *M. G. Scr. merov.*, t. III, p. 120. Les objections de M. Krusch contre l'antiquité de ce document sont dépourvues de toute valeur.

(2) Hardouin, t. II, p. 791.

(3) *Acta SS. febr.*, t. I, p. 482. La vie de saint Fidole, Mabillon, saec. I, p. 196, le nomme aussi, mais dans une rédaction de basse époque ; l'ancien texte de cette vie, publié par les Bollandistes au 16 mai, ne parle pas de *Camilianus*.

(4) *Vitae Patrum*, VIII, 8.

(5) *Greg. Tur., H. Fr.*, VIII, 31.

(6) *Duru*, p. 339.

17. — *Ragnesisilus*. — Mentionné dans la vie de saint Frodobert comme siégeant vers le milieu du septième siècle (1). Le même document dit qu'il était Aquitain d'origine et qu'il avait fondé une église en l'honneur de sainte Sabine. Le privilège de Rebais (637-8) mentionne un évêque de ce nom.

18. — *Leuconius*. — Honoré comme saint, le 1<sup>er</sup> avril.

19. — *Berthoaldus*. — Signataire des privilèges d'Emmon de Sens (660).

20. — *Wanmirus* (2).

21. — *Abbo*. — Un évêque de ce nom signa, en 667, sans indication de siège, le privilège de Drauscius, évêque de Soissons, pour le monastère de Sainte-Marie. Il est question de lui dans la vie de saint Frodobert (c. 1, 21, 24), qui lui assigne le 4<sup>e</sup> rang après Ragnesisile. C'est lui qui enterra ce saint, fondateur du monastère de Monstier-la-Celle. Le catalogue lui donne le surnom de *Felix*.

22. — *Vulfredus*.

23. — *Ragembertus*.

24. — *Aldobertus*. — Mentionné comme *vir summi ingenii et praecipuae sanctitatis* par le biographe de saint Frodobert (c. 13). C'était un moine de Monstier-la-Celle.

25. — *Fredebertus*.

26. — *Gaucherius*.

27. — *Arduinus*.

(1) *Acta SS. ian.*, t. I, p. 506.

(2) Le *G. C.* transporte cet évêque après le suivant, parce qu'il l'identifie avec le *Waimirus* qui joua un rôle important dans les violences exercées contre saint Léger d'Autun. En récompense des services qu'il rendit alors à Ebroin, celui-ci l'aurait fait élever à l'épiscopat. Ce détail est raconté dans une des vies de saint Léger (*Acta SS. ocl.*, t. I, p. 475, n° 45), mais c'est un témoignage des moins autorisés, comme l'a très bien montré M. Br. Krusch (*Neues Archiv*, t. XVI, p. 586). Le biographe de s. Praejectus (*Acta SS. ian.*, t. I, p. 246) dit que ce personnage, qu'il appelle *Ugimeris*, *postea Treccassinam incubavit urbem*. Comme on sait d'ailleurs qu'il était ou devint *dux Campaniae*, il a pu opprimer la ville de Troyes sans y être évêque. Je crois donc devoir maintenir ici l'ordre du catalogue. Cf. d'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, t. I, p. 45, note.

28. — *Censardus*.
29. — *Bobinus*. — Mentionné aussi dans la vie de saint Frodobert (*l. c.*), comme moine et bienfaiteur de l'abbaye. — Fête, le 31 janvier.
30. — *Amingus*.
31. — *Adelgarius*. — Un évêque de ce nom fut envoyé au Mont-Cassin par Charlemagne, entre 787 et 797 (1); mais il n'est nullement sûr que ce soit celui de Troyes.
32. — *Osulfus vocatus*. — Ce *vocatus* paraît indiquer un évêque élu, mais non ordonné.
33. — *Bertulfus*.
34. — *Elias*. — Il assista, en 829, au concile de Paris. Ce fut un des partisans les plus déclarés de Lothaire. Il mourut (2) au delà des Alpes, à l'automne 836. Sa signature figure au bas du privilège d'Aldric de Sens pour Saint-Remi.
35. — *Adalbertus*. — Signa, en 837, la charte de fondation de Monstier-Ramey (3). On trouve aussi son nom au bas du privilège pour Corbion, donné à Germigny, en 843 (4).
36. — *Prudentius*. — Le nom de ce célèbre évêque figure parmi les signatures du privilège de Corbie (5), en 846 (?). En 850, il prit part à la démarche de l'épiscopat franc contre Nominoé. Il est souvent question de lui dans l'histoire du temps. Sa mort est marquée à l'année 861, dans les Annales dites de Saint-Bertin, qu'il rédigea lui-même tant qu'il vécut. — Fête, le 6 avril.
37. — *Fulchericus*. — Son nom figure au bas des divers privilèges qui se réclament du concile de Pistes, en 862.

(1) Jaffé, *Bibl.*, t. IV, p. 359.

(2) *Vita Ludov.*, c. 56 (Migne, *P. L.*, t. CIV, p. 970).

(3) *G. C.*, t. XII, p. 247, *instr.*; d'Arbois de Jubainville, *Hist. des ducs et des comtes de Champagne*, t. I, p. 438.

(4) Mabillon, *Acta SS.*, t. IV<sup>b</sup>, p. 251.

(5) *Anno 846, ind. X*; l'indiction correspondrait à la fin de l'année (sept.-déc.), et cependant la pièce se donne comme rédigée pendant le grand concile du mois de février.



C'est sa première apparition. Les dernières sont de l'année 869 (1).

38. — *Ottulfus*. — Assista, le 25 juin 870, au concile d'Attigny; se fit représenter à celui de Douzy, en août 871. C'est sous son épiscopat que le pape Jean VIII vint à Troyes et y tint synode (2). Après cet événement il n'est plus question de lui.

39. — *Bodo*. — Son épiscopat est mentionné dans une charte, actuellement perdue (3), de Carloman, datée de 882. Une autre charte, du 1<sup>er</sup> mars 891, le qualifie de trente-neuvième évêque de Troyes (4).

40. — *Rieveus*. — Il fut installé en 895. L'archevêque Gautier avait d'abord imposé un autre candidat étranger à Troyes; mais le pape Formose intervint et ordonna lui-même ou fit ordonner Riévée (5). Il est question de lui dans la vie d'Hérifrid, évêque d'Auxerre, mais pour un événement qui n'est pas daté (6).

## ORLÉANS

Le catalogue des évêques d'Orléans ne nous a été conservé que par le premier recueil de Saint-Aubin d'Angers (7). Robert de Torigny en avait inséré une autre copie dans sa collection de catalogues, mais celle-ci a disparu depuis longtemps.

La série, dans le recueil de Saint-Aubin, se termine par le nom de Rainier, qui siégea de 1066 à 1082 environ. Mais avant ce Rainier il manque deux évêques certains,

(1) Charte d'Egil de Sens pour Saint-Pierre-le-Vif (Hardouin, t. V, p. 1215), concile de Verberie, 30 avril.

(2) Jaffé, 3179.

(3) Le *G. C.* la cite; M. d'Arbois de Jubainville, *op. cit.*, t. I, p. 67, déclare n'avoir pu la retrouver.

(4) Bouquet, t. XIV, p. 491; d'Arbois, *l. c.*, p. 449.

(5) Flodoard, *De Christi triumphis*, XII, 5 (Migne, *P. L.*, t. CXXXV, p. 829).

(6) *Gesta epp. Duru*, t. I, p. 363.

(7) Ms. 465 du fonds de la Reine, au Vatican; ci-dessus, p. 278.

Isembard et Haderic. Odolric, prédécesseur d'Isembard, siégea depuis 1021 jusqu'à 1033 ou 1035. D'autre part, les catalogues d'Angers, de Nantes et du Mans, qui figurent dans le même recueil, s'arrêtent à des évêques contemporains non de Rainier, mais d'Odolric. Dans ces conditions, il semble que le catalogue d'Orléans a été copié d'abord sur un texte qui s'arrêtait à Odolric, et que, lors de la transcription de cette copie dans le manuscrit d'Angers, on y aura ajouté le nom de l'évêque alors en fonctions. Encore ce nom a-t-il été écrit d'une façon inexacte : les documents, en effet, — et ils sont fort nombreux, — nous donnent la forme *Rainerius*, tandis qu'ici nous trouvons *Rainardus*. Ce changement ne peut guère être imputé à un orléanais.

Une omission moins explicable, si elle était réelle, c'est celle d'un Manassès et d'un Arnulf, après l'*Arnulfus* qui porte le n° 45. Voici l'état des choses. Nous savons par le témoignage de Létalde (1), alors moine à Micy, qu'Arnulf succéda à son oncle Ermentheus, et la chronologie des chartes d'Arnulf prouve que son avènement eut lieu au plus tard en 972. Un évêque de ce nom se constate à Orléans jusqu'en 997 (2) pour le moins. Dans l'intervalle, on trouve un *Manasses Aurelianensis episcopus* parmi les signataires d'une charte de Saint-Pierre-le-Vif, de l'année 980 (3). Partant de ce fait, Mabillon et beaucoup d'autres après lui avaient distingué deux Arnulf, entre lesquels ils intercalaient un Manassès. Mais il est maintenant démontré que cette signature a été ajoutée après coup, et l'histoire de Richer, publiée en ce siècle, a permis de rétablir l'unité d'Arnulf. Le *Manasses* de la charte sénonnaise doit être considéré comme l'évêque du XII<sup>e</sup> siècle auquel le *Gallia christiana* attribue le n° II (4).

(1) *Mirac. s. Maximini*, c. 41 (Migne, P. L., t. CXXXVII, p. 816).

(2) Gerbert, ep. 210, éd. J. Havet, p. 198.

(3) D'Achery, *Spicil.*, t. II, p. 472.

(4) Sur ceci, voy. l'étude de M. E. de Certain dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 3<sup>e</sup> série, t. IV (1853), p. 425 et suiv.

La vie de saint Euverte qui, bien que fabuleuse, remonte néanmoins à la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle, suppose déjà ce catalogue. Elle place en effet cet évêque, comme le catalogue, entre *Desinianus* et saint Aignan; les autres données chronologiques de ce morceau sont, il est vrai, inconciliables avec une telle succession, et les auteurs modernes qui ont cru pouvoir ajouter créance aux assertions du biographe se sont trouvés de ce chef dans un embarras inextricable (1). Mais le témoignage donné au catalogue par l'hagiographe du IX<sup>e</sup> siècle n'en a pas moins sa valeur.

Il est vrai que la vie de saint Eucher nous offre un fait de sens contraire. Le biographe fait succéder Eucher à Suavaric, tandis que le catalogue insère entre les deux quatre évêques. Mais le biographe, bien qu'il soit assez sérieux, n'est pourtant pas contemporain du saint; on lui a dit qu'Eucher avait eu un oncle évêque d'Orléans, qui s'appelait Suavaric et qu'il lui avait succédé sur ce siège. Il aura peut-être compris que Suavaric avait été le prédécesseur immédiat d'Eucher et arrangé son récit en conséquence. Quoi qu'il en soit de cette explication, je ne crois pas qu'il y ait lieu de sacrifier le catalogue officiel à cette biographie anonyme et de date incertaine.

Depuis Théodulfe, la liste est certifiée, tant par les documents que par le témoignage de Létalde.

*Nomina episcoporum Aurelianensium.*

Diclopitus.	10 Prosper.
Alitus.	Flosculus.
Desinianus.	Dago.
Euurcius.	Eusebius.
5 Anianus.	Leonatus
Magnus.	15 Antoninus.
Febatus.	Marcus.
Gratianus.	Treclatus.
Monitor.	Baudacus.

(1) Cuissard, *Les premiers évêques d'Orléans*, p. 106 et suiv.

	Rigomirus.	35	Deotimius.
20	Namacus.		Teodulfus.
	Austrenus.		Ionas.
	Leodigisilus.		Agius.
	Audo.		Vualterius.
	Vuado.	40	Trohannus.
25	Sigebertus.		Berno.
	Savericus.		Anselmus.
	Dalfinus.		Theodericus.
	Adalmarus.		Hermenteus.
	Leodebertus.	45	Arnulfus.
30	Leodegarius.		Fulco.
	Eucherius.		Teodericus.
	Bertinus.		Odolricus.
	Audulfus.		Rainardus.
	Nadavilius.		

1. — *Diclopitus*. — Figure au nombre ( $\Delta\eta\chi\lambda\omicron\pi\epsilon\tau\acute{o}\varsigma$ ) des évêques de Gaule qui ratifièrent, en 346, l'absolution de saint Athanase.

2. — *Alitus* (*Alethius?*).

3. — *Desinianus*.

4. — *Evurtius*. — Un évêque *Eortius* assista, en 374, au concile de Valence; il n'est nullement sûr que ce soit le même. — La fête de saint Euverte (*Euortius*) est marquée au 7 septembre dans le martyrologe hiéronymien (1).

5. — *Anianus*. — Evêque d'Orléans au moment de l'invasion d'Attila. Les habitants d'Orléans, échappés d'une façon inespérée à la catastrophe qui les menaça de très près, attribuèrent leur délivrance à son intervention. C'est tout ce qu'on peut savoir d'une manière certaine (2) sur ce saint évêque, dont le nom demeura particulièrement vénéré. — Deux fêtes sont marquées au martyrologe hiérony-

(1) Sa vie, *Acta SS. sept.*, t. III, p. 52 (meilleur texte, *Cat. hagiogr. Paris.*, t. II, p. 312), bien qu'elle ait été connue de Raban et d'Usuard, n'est qu'un tissu de fables; elle ne me semble pas antérieure au neuvième siècle. La vie de saint Aignan place à tort plusieurs évêques (*multis episcopis decedentibus*) entre saint Evurce et lui.

(2) Sidoine Apoll., *Ep.*, VIII, 15; *Vita Genovefae*, c. 42; *Greg. Tur.*, *H. Fr.*, II, 7; *Vita Aniani. M. G. Scr. Merov.*, t. III, p. 108. Ce dernier document est tout au plus de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle.

mien, le 17 novembre, anniversaire de la sépulture, et le 14 juin, anniversaire d'une translation (1).

6. — *Magnus*.

7. — *Febatus*.

8. — *Gratianus*.

9. — *Monitor*. — Fête, le 10 novembre.

10. — *Prosper*. — Une lettre de Sidoine (VIII, 15) lui est adressée. — Fête, au 29 juillet, dans le martyrologe hiéronymien.

11. — *Flosculus*. — Fête, au 2 février, dans le martyrologe hiéronymien.

12. — *Dago*.

13. — *Eusebius*. — Assista, en 511, au premier concile d'Orléans (2).

14. — *Leontius*. — Assista, en 533, au deuxième concile d'Orléans.

15. — *Antoninus*. — Assista, en 538, au troisième concile d'Orléans.

16. — *Marcus*. — Assista, en 541, au quatrième concile d'Orléans; le cinquième, en 549, fut convoqué pour juger sa cause, car il avait été incriminé et exilé. Le concile reconnut son innocence et le rétablit (3). Il est mentionné dans la vie de saint Lifard (4).

17. — *Treclatus*.

18. — *Baudacus*.

19. — *Ricomerus*. — Représenté, en 573, au concile de Paris.

20. — *Namatius*. — Assista, en 581 et 585, aux conciles de Mâcon. Il mourut en 587, au retour d'un voyage en Bretagne, entrepris par ordre du roi Gontran (5).

(1) Le ms. de Berne ajoute ici : *et liberatio civitalis ipsius a Chunis*.

(2) C'est tout ce qu'on peut savoir; les vies de saint Mesmin où il est question de lui, à plus forte raison les faux diplômes qui en dépendent, ne sauraient être prises ici en considération.

(3) Greg. Tur., *Vitae PP.*, VI, 5.

(4) *Acta SS. iun.*, t. I, p. 294.

(5) Greg. Tur., *H. Fr.*, IX, 18.

21. — *Austrinus*. — Grégoire de Tours (1) marque son avènement. — Mentionné par Frédégaire, pour un fait de l'année 604 (2), et dans les Gestes des évêques d'Auxerre (c. 19), comme frère de l'évêque Aunachaire.

22. — *Liudigisilus*. — Assista, en 614, au concile de Paris (3).

23. — *Audo*. — Un abbé de ce nom assista, en 627, au concile de Clichy; en 650, Audo, évêque d'Orléans, siégea au concile de Chalon-sur-Saône. Signa, en 660, 664 et 667, les privilèges d'Emmon de Sens, de Bertefrid d'Amiens et de Drauscus de Soissons.

24. — *Vuado*.

25. — *Sigobertus* (4). — J. Havet le reconnaît dans le *Rigobertus* signataire d'une charte mancelle datée de juin 683 (5).

26. — *Suavaricus*. — Mentionné dans plusieurs diplômes (6) royaux et autres chartes du temps des rois Clovis III et Childebart III, de 693 à 697.

27. — *Dalpinus*.

28. — *Adalmarus*.

29. — *Leodebertus*.

30. — *Leodegarius*.

31. — *Eucherius*. — Le biographe de cet évêque (7) le fait succéder immédiatement à Suavaricus, dont il était le neveu. Ceci n'est guère d'accord avec le catalogue. Il dit aussi que l'élection d'Eucher fut ratifiée par Charles-Martel, ce qui supposerait qu'elle n'eut pas lieu avant 719. Au retour

(1) *L. c.*

(2) IV, 55.

(3) Le *G. C.* insère ici un *Leodegarius* qui provient, par une interprétation arbitraire, d'une charte fautive (Pardessus, n° 358).

(4) Mentionné dans une charte fautive, Böhmer-M., n° 924; *G. C.*, t. VIII, p. 482, *instr.*

(5) *Bibl. Ch.*, t. LV, p. 41, 325.

(6) Pardessus, 431, 435, 440; cf. Mabillon, *Ann.*, t. I, p. 603.

(7) *Acta SS. feb.*, t. III, p. 221.

de l'expédition de Charles contre les Sarrasins (732) (1), il fut arrêté par ordre de ce prince, exilé à Cologne, puis interné à Saint-Trond, où il mourut six ans après. — Fête, le 20 février.

32. — *Bertinus*.

33. — *Audulfus*.

34. — *Nadavilius*.

35. — *Deotimius* — Mentionné dans une charte royale de 990 (2).

36. — *Theodulfus*. — Un des plus célèbres évêques du temps de Charlemagne. Il est difficile de déterminer la date initiale de son épiscopat (3). On peut du moins affirmer qu'il était évêque en 798 (4). En 818, au mois d'avril, Théodulfe, impliqué dans l'affaire du jeune roi d'Italie, Bernard, fut déposé, exilé à Angers et remplacé aussitôt (5). Il mourut à Angers, en 821, le 18 septembre (6).

37. — *Jonas*. — Dès le mois de juillet 818, il recevait à Orléans l'empereur Louis (7). Il eut une grande part aux événements de son règne et lui survécut. De la correspondance de Loup de Ferrières on peut conclure qu'il atteignit l'année 843 (8).

38. — *Agius*. — Ordonné en 843 (9) par l'archevêque Wenilo, mais sans le consentement du roi, qui dut être sollicité, en décembre 844, par le concile de Verneuil (10).

(1) Le biographe place son exil dans la seizième année de son épiscopat, ce qui est impossible s'il a été ordonné après 719.

(2) *G. C.*, t. VIII, p. 488, *instr.*

(3) La charte Böhmer-Mühlbacher (n° 200), sur laquelle on s'est longtemps fondé pour remonter au moins à l'année 788, est maintenant reconnue fautive.

(4) Sur cette question, voy. Dümmler, *M. G. Poetae aevi carolini*, t. I, p. 1, p. 437.

(5) Chron. Moissiac.

(6) Date fournie par le nécrologe de Saint-Germain-des-Près (Bouillard, *Hist. de saint Germain*, p. cxviii, Pièces justific.).

(7) Ermold, III, 281.

(8) La lettre 21, adressée à Jonas, a dû être écrite dans les derniers jours de 842 ou au commencement de 843.

(9) Son nom est au bas du privilège pour Corbion (843), donné à Germigny. Cf. Mabillon, *Acta SS.*, t. IV<sup>1</sup>, p. 251.

(10) *M. G. Capit.*, t. II, p. 385, c. 10.

Depuis, on le rencontre dans un grand nombre de documents; le dernier est une charte de Nevers en date du 2 novembre 867 (1).

39. — *Walterius*. — Sa signature apparaît d'abord au bas d'une charte relative à l'abbaye de Charroux, délivrée en 869, le 30 avril, pendant le concile de Verberie (2). La dernière fois qu'on la rencontre, c'est au bas du privilège délivré à Saint-Pierre-le-Vif par les évêques réunis, en 891, à Mehun-sur-Loire. Son obit est marqué au 26 février dans le sacramentaire de Stockholm (3).

40. — *Trohannus*. — Mentionné par Létalde dans ses miracles de saint Maximin (4).

#### PARIS

La plus ancienne liste des évêques de Paris nous a été conservée dans un sacramentaire exécuté, il est vrai, dans le nord de la France, peut-être à Saint-Amand, mais apporté de bonne heure dans le diocèse de Paris. Au XII<sup>e</sup> siècle il se trouvait à l'abbaye de Saint-Denis (5). Les auteurs du *Gallia christiana* citent cette liste comme appartenant à la bibliothèque Colbert, où Mabillon l'avait trouvée. Le sacramentaire porte maintenant à la Bibliothèque nationale le n<sup>o</sup> 2291; il est, dit M. Delisle, de la fin du IX<sup>e</sup> siècle ou du commencement du X<sup>e</sup>. La liste épiscopale a été ajoutée après coup sur le folio 6 v<sup>o</sup>. Elle s'arrêtait, de première main, à Gozlin (884-886) (6).

(1) *G. C.*, t. XII, p. 306 *instr.*

(2) Hardouin, t. V, p. 1212.

(3) Delisle, *Mémoires sur d'anciens sacram.*, p. 115.

(4) Migne, *P. L.*, t. CXXXVII, p. 807.

(5) Delisle, *Mémoires sur d'anciens sacram.*, n<sup>o</sup> 34.

(6) Telle est, du moins, mon impression. M. Delisle, dans son mémoire sur les catalogues, dit que la première main va jusqu'à Fulrad, mort vers 926.



*Nomina episcoporum Parisiaca civitatis.*

S. Dionisius episcopus.	40	Ratbertus episcopus.
Mallo episcopus.		Ragnecapdus episcopus.
Massus episcopus.		Madalbertus episcopus.
Marcus episcopus.		Deodefridus episcopus.
5 Adventus episcopus.		Erkanradus episcopus.
Victurinus episcopus.	45	Ermenfredus episcopus.
Paulus episcopus.		Inchadus episcopus.
Prudentius episcopus.		It. Etkanradus episcopus.
S. Marcellus episcopus.		Aeneas episcopus.
10 Vivianus episcopus.		Ingeluinus episcopus.
Felix episcopus.	50	Gozlinus episcopus.
Flavianus episcopus.		<i>Ancherius episcopus.</i>
Ursicinus episcopus.		<i>Teodulfus episcopus.</i>
Apedemius episcopus.		<i>Fulradus episcopus.</i> <
15 Eraclius episcopus.		<i>Adelelmus episcopus.</i>
Probatas episcopus.	55	<i>Wallerius episcopus.</i>
Amelius episcopus.		<i>Albericus episcopus.</i>
Libanus episcopus.		<i>Constantius episcopus.</i>
S. Germanus episcopus.		<i>Vuarinus episcopus.</i>
20 Ragnemodus episcopus.		<i>Lisiardus episcopus.</i>
Eusebius episcopus.	60	<i>Rainoldus episcopus.</i>
Faramodus episcopus.		<i>Albertus episcopus.</i>
Saphoracus episcopus.		<i>Franco episcopus.</i>
Simplicius episcopus.		<i>Imbertus episcopus.</i>
25 Ceraunus episcopus.		<i>Gauffredus episcopus.</i>
Leutbertus episcopus.	65	<i>Wilermus episcopus.</i>
Autbertus episcopus.		<i>Fulco episcopus.</i>
S. Landricus episcopus.		<i>Galo episcopus.</i>
Rotbertus episcopus.		<i>Girbertus episcopus.</i>
30 Sigobrandus episcopus.		<i>Stephanus episcopus.</i>
Importunus episcopus.	70	<i>Theobaldus episcopus.</i>
Aglebertus episcopus.		<i>Petrus episcopus.</i>
Sigofridus episcopus.		<i>Mauricius episcopus.</i>
Turnaldus episcopus.		<i>Odo episcopus.</i>
35 Aldulfus episcopus.		<i>Petrus episcopus.</i>
Berneharius episcopus.	75	<i>Willermus episcopus.</i>
Ugo episcopus.		<i>Bartholomeus episcopus.</i>
Merfridus episcopus.		<i>Willermus episcopus.</i>
Fedolius episcopus.		<i>Galterus episcopus.</i>

Vénérable par son antiquité, cette pièce soulève cependant quelques objections. L'évêque Saffaracus, qui siégea en 549 au concile d'Orléans, et dont la déposition fut

sanctionnée, en 552, par le concile de Paris, ne se trouve pas à sa place, mais un peu plus loin, après Eusèbe et Fararodus. On aura d'abord omis de l'insérer, en raison de sa déposition, motivée par des fautes graves; plus tard, on l'aura marqué en marge; enfin, un copiste postérieur l'aura inséré, mais, comme cela arrive souvent en pareil cas, à une place qui ne lui convenait pas.

Ces vicissitudes, qui rentrent dans la catégorie des accidents ordinaires, semblent confirmées, dans le cas présent, par un témoignage spécial. L'auteur de la vie de saint Hugues, dans les *Gesta abbatum Fontanellensium*, dit que cet évêque était le 35<sup>e</sup> depuis saint Denis. En réalité, si l'on compte Saffaracus, Hugues est le 37<sup>e</sup> évêque de Paris. Que l'on comprenne ou non saint Denis lui-même dans le compte de ses successeurs, il est clair que le n<sup>o</sup> 35 n'est pas justifié par le catalogue du sacramentaire. Mais si l'on néglige Saffaracus, Hugues se trouve être le 35<sup>e</sup> successeur de saint Denis.

Le comput de la chronique abbatiale de Fontenelle n'est pas le seul témoignage que le IX<sup>e</sup> siècle nous ait conservé sur le catalogue épiscopal de Paris. Hilduin l'avait évidemment sous les yeux lorsqu'il disait (1) de l'évêque *Massus* (n<sup>o</sup> 3): *qui tertius a b. Dionysio Parisiorum rexit ecclesiam*.

Une autre difficulté ressort, contre ce catalogue, de la vie de sainte Geneviève, où il est dit que la sainte fut consacrée vierge par l'évêque *Vilicus* (2). Ce nom ne se rencontre pas dans notre liste. A cela il faut répondre que rien, dans le texte ou le contexte, n'oblige à croire que le biographe ait présenté *Vilicus* comme un évêque de Paris. Un des recenseurs de la vie de sainte Geneviève le qua-

(1) *Passio s. Dion.*; Migne, P. L., t. CVI, p. 48.

(2) Le texte présente à cet endroit des variantes assez importantes; mais *Vilicus* me semble être la bonne leçon. Cf. Kohler, *Etude critique sur le texte de la vie latine de sainte Geneviève*, p. 11 (*Bibl. de l'Ec. des Hautes-Études*, fasc. 48).

lifie d'évêque de Chartres (1), ce qui est inexact, car, pas plus dans la liste épiscopale de Chartres que dans celle de Paris, on ne rencontre le nom de Vilicus. On le trouve, en revanche, dans celle de Bourges, à une place qui concorde aisément avec la chronologie de sainte Geneviève (2). D'autres hypothèses pourraient être proposées. Quoi qu'il en soit de celle-ci, je ne vois pas que la vie de sainte Geneviève infirme l'autorité du catalogue parisien.

Les catalogues qui viennent après celui-ci, ceux de Robert de Saint-Marien (B), reproduit par la Chronique de Tours, et de Saint-Victor (C), sont bien autrement altérés. Ils s'accordent à négliger *Probatius* (n° 16), entre *Heraclius* et *Amelius*, à intervertir *Sigofridus* et *Turnaldus* (n°s 33, 34), à placer après ces deux évêques un deuxième *Ceraunus*, à supprimer le nom de *Ratbertus* (n° 40). Celui de Robert avance *Inchadus* (n° 46) de deux rangs; l'autre supprime *Paulus* (n° 7) et *Madalbertus* (n° 42). De ces variantes, deux, celles qui concernent Turnoald et Inchad, sont démenties par les témoignages les plus certains. Il y a donc lieu de tenir aussi les autres pour des erreurs (3), et de s'en tenir, sous la réserve présentée plus haut, au texte du sacramentaire, lequel est vérifié par nombre de documents. Voici cette rédaction secondaire :

*Nomina Parisiensium episcoporum.*

S. Dionisius.	Paulus.
Mallus.	Prudentius.
Massus.	S. Marcellus.
Marcus.	10 Vivianus.
5 Adventus.	Felix.
Victurinus.	Flavianus.

(1) *Ibid.*, p. 49.

(2) Je note, à ce propos, que, dans un autre endroit de la Vie (c. 29), il est question d'une religieuse venue de Bourges à Paris avec la consécration virgine.

(3) Du reste, le ms. de saint Victor a été corrigé à trois endroits; on a rétabli Paul et Madalbert, et effacé Céraune.

	Ursisius.	45	Inchadus.
	Apedemius.		Erchanradus.
15	Eraclius.		Eneas.
	Amelius.		Angelluinus.
	Libanus.		Gozlinus.
	S. Germanus.	50	Anchericus.
	Ragnemodus.		Theodulfus.
20	Eusebius.		Fulradus.
	Faramodus.		Adelelmus.
	Saphoracus.		Galterius
	Simplicius.	55	Albericus.
	Ceranus.		Constantius.
25	Leutbertus.		Vuarinus.
	Autbertus.		Elisiardus
	S. Landricus.		Rainaldus.
	Robertus.	60	Albertus.
	Sigobrannus.		Franco.
30	Importunus.		Imbertus.
	Aglebertus.		Gofridus.
	Turnoldus.		Guillelmus.
	Sigefridus.	65	Fulco.
	Ceraunus.		Galo.
35	Aldulphus.		Girbertus.
	Bernearius.		Stephanus.
	Hugo.		Theobaldus.
	Merfridus.	70	Petrus.
	Fedolius.		Mauricius.
40	Ragnecaptus.		Odo.
	Madelbertus.		Petrus.
	Deodefridus.		Guillermus.
	Erchanradus.		Gualterius.
	Ermenfredus.		Regnaudus.

## VARIANTES.

TITRE : Hic incipiunt nomina C — 6 Victorinus C — 7 *om.* C — 8 Scs Prudentius C — 14 Apedemius C — 17 Libanius B — 22 Saphoratus C — 23 Simplitius C — 24 Centunus B — 25 Leuthb. B — 26 Raubertus B — 29 Sigrobaudus C — 34 s. Ceraunus C — 35 Aidulfus C — 36 Bernecarius C — 40 Ragnecaput B — 41 *om.* C — 42 Theod. B, *qui place aussilôt après Inchadus (45)* — 43, 46 Erchen. B — 44 Irmenfridus B — 48 Angelinus C — 49 Gozel. B — 51 Teodulpus B — 53 Adalermus B — 54 Galterus C — 57 Guarinus C — 58 Elisternus B — 59 Rainaudus B — 61 Francho B — 64 Guillermus C — 65 Fulcho B — 67 Gerb. B — 69 Theobaudus B — 71 Mauritius C — 72 Odo, etc. *de 2<sup>e</sup> m. B; C s'arrête à Odo de 1<sup>re</sup> main.*

1. — *Dionisius*. — Le plus ancien document de son culte est la vie de sainte Geneviève, où il est question de la construction d'une première basilique; antérieurement à sainte Geneviève, le tombeau du martyr était déjà connu. Fortunat raconte qu'une autre basilique fut fondée en son honneur, dans le diocèse de Bordeaux, par l'évêque Amelius (v. 520) (1); Grégoire de Tours et lui le connaissent comme le grand saint de Paris. Grégoire le comprend dans sa liste des sept évêques envoyés de Rome en 250. Sa fête est marquée au 9 octobre, dans le martyrologe hiéronymien. Dagobert ayant fondé un monastère en son honneur, les moines de Saint-Denis cultivèrent son histoire. Dès la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, on disait qu'il était venu en Gaule au temps de saint Clément; cette chronologie se constate (2) dans la *Passio Dionysii* rédigée vers l'an 800, puis dans le *Gesta Dagoberti*, écrit à l'abbaye même dans les premières années du IX<sup>e</sup> siècle. Peu après l'apparition de la chronologie clémentine (836), l'abbé Hilduin opéra la célèbre identification de saint Denis de Paris et de saint Denis l'Aréopagite (3).

2. — *Mallo*. — Serait-ce celui qui figure en tête du catalogue de Rouen?

3. — *Massus*.

4. — *Marcus*.

5. — *Adventus*.

6. — *Victurinus*. — Il signa, en 346, le document en faveur de s. Athanase.

7. — *Paulus*.

(1) I, 11; cf. III, 3.

(2) On la trouve aussi dans un diplôme de Thierry IV, du 1<sup>er</sup> mars 724 (Pardessus, n<sup>o</sup> 527; Havet, *l. c.*, p. 59). Il faut noter que l'original de cette pièce n'existe plus, qu'il n'en subsiste qu'une copie de la fin du quatorzième siècle, et que le diplôme de Clovis II (654), qui a servi de modèle à celui de Thierry IV, ne contient pas le passage sur saint Clément. Du reste, la teneur de la charte de Thierry IV est, pour ce passage, tout à fait en dehors du style ordinaire. Je crois, quant à moi, qu'il y a interpolation.

(3) Migne, *P. L.*, t. CVI, p. 14 et suiv.

8. — *Prudentius*. — Mentionné dans la vie de son successeur.

9. — *Marcellus*. — Nous avons sa vie, écrite par Fortunat du vivant de saint Germain, sur des traditions orales très vagues; on y voit que son anniversaire se célébrait le 1<sup>er</sup> novembre.

10. — *Vivianus*.

11. — *Felix*.

12. — *Flavianus*.

13. — *Ursicinus*.

14. — *Apodemius*.

15. — *Heraclius*. — Assista, en 511, au concile d'Orléans. C'est vraisemblablement un des trois destinataires d'une lettre célèbre de saint Remi de Reims (1).

16. — *Probatus*.

17. — *Amelius*. — Un évêque Emelius, dont le siège n'est pas marqué, assista au concile d'Orléans de 533; Amelius de Paris siégea à celui de 538 et se fit représenter à celui de 541.

18. — *Saffaracus*. — Assista, en 549, au concile d'Orléans. Peu après il tomba dans une faute capitale, qui, établie par son propre aveu et par enquête épiscopale (2), entraîna sa réclusion dans un monastère. Ces faits et décisions furent soumis, en 552, au concile national assemblé à Paris. Saffaracus ayant été déposé, son nom ne fut pas inséré dans la liste épiscopale.

19. — *Libanus*.

20. — *Germanus*. — Saint Germain fut élu *civitatis eius (Parisiacae) episcopo decedente*; il n'a donc pu succéder directement à Saffaracus. Fortunat, de qui nous tenons ce détail, a écrit la vie du vénérable évêque, son contemporain et son ami. Grégoire de Tours en parle souvent (3).

(1) Ci-dessus, p. 415.

(2) Conduite par les évêques de Meaux et de Chartres. Voy. le concile de 552; cf. Greg. Tur., *H. Fr.*, IV, 36.

(3) *H. Fr.*, IV, 26, 51; V, 8, 14; VIII, 33; IX, 39, 42; *Virt. s. Martini*, II, 12; *Gl. conf.*, 79, 90.

De leurs récits il résulte qu'il mourut le 28 mai 576. Vingt ans après, son anniversaire figurait au martyrologe hiéronymien. La date de son avènement est moins certaine ; toutefois, comme Fortunat (c. 12) nous le montre reçu à Paris par le roi Childebert, elle doit être antérieure à la mort de ce prince (558). On le trouve au concile de Tours, en 567, et à deux conciles tenus à Paris, l'un en 573, l'autre à une date antérieure, peu déterminée (556-573).

21. — *Ragnemodus (Rucco)*. — Fortunat et Grégoire de Tours ont été en rapport avec lui, tant avant qu'après son élévation à l'épiscopat. Ils en parlent souvent (1) ; Grégoire atteste qu'il succéda à saint Germain et qu'il mourut en 591. Il assista, en 585, au concile de Mâcon.

22. — *Eusebius*. — Grégoire de Tours (2) raconte la curieuse histoire de son élévation à l'épiscopat, à la mort de Ragnemodus. C'était un marchand syrien, qui acheta l'évêché, renvoya tous les clercs de la maison épiscopale et les remplaça par des gens de son pays (3).

23. — *Faramodus*. — Il concourut (4), avec le précédent, pour la succession de Ragnemodus, lequel était son frère. Le catalogue donne lieu de croire qu'il fut évêque après Eusèbe.

24. — *Simplicius*. — L'un des destinataires d'une lettre du pape saint Grégoire, datée de 601 (5).

25. — *Ceraunus*. — Assistait, en 614, au concile de Paris. Warnachaire, clerc de Langres, lui envoya les actes des trois saints Jumeaux et de saint Didier, avec une dédicace où il relève le zèle de l'évêque de Paris à recueillir les histoires des martyrs (6). — Fête, le 27 septembre.

(1) Fortunat, III, 26 ; IX, 10 ; Greg. Tur., II. Fr., V, 14, 18, 32 ; VI, 27 ; VII, 4, 16 ; IX, 6 ; X, 14, 26 ; *Virt. s. Martini*, II, 12 ; *Gl. conf.*, 87.

(2) II. Fr., X, 26.

(3) La vie de saint Cloud le met en rapport avec cet évêque, de qui il aurait reçu la prêtrise. Mais cela est impossible : saint Cloud était mort au temps où Grégoire marque l'avènement d'Eusèbe (*M. G. Scr. merov.*, t. II, p. 356).

(4) Greg. Tur., I. c.

(5) J., 1831.

(6) *Acta SS. ian.*, t. II (17 janvier), p. 440.

26. — *Leodoberhtus*. — Signature au concile de Clichy, en 627.

27. — *Audobertus*. — Se fit représenter au concile de Chalon-sur-Saône, en 650.

28. — *Landericus*. — Délivra une charte de privilège au monastère de Saint-Denis. Ce document est perdu (1), mais il est visé dans le privilège de Clovis II, du 22 juin 654 (2), auquel l'évêque apposa sa signature. Il n'est pas sûr qu'il doive être identifié avec l'évêque Landri, à qui Marculfe dédia son recueil de formules (3). — Fête, le 10 juin.

29. — *Chrodoberhtus*. — Mentionné dans la vie de sainte Bathilde (c. 5), comme siégeant au moment de l'avènement de Clotaire III (automne 657). Un évêque de ce nom signa, en 660, les privilèges d'Emmon de Sens; en 664 (6 septembre), celui de Bertefrid pour Corbie.

30. — *Sigobrandus*. — La vie de sainte Bathilde (c. 10) le présente comme un homme orgueilleux, et dit qu'il périt dans une sédition. Sa mort détermina la retraite de la reine.

31. — *Importunus*. — Signature au privilège de Drauscus (667). Il s'est conservé une correspondance (4) extraordinaire, peut-être fictive, entre lui et l'évêque de Tours Frodobert ou Chrodobert.

32. — *Agilbertus*. — Bède (5) nous a conservé l'histoire de cet évêque avant son installation sur le siège de Paris. Ordonné en France, probablement sans évêché spécial, il passa en Irlande vers le milieu du VII<sup>e</sup> siècle, pour étudier les Écritures. A son retour il s'arrêta dans le Wessex, où le roi Coinualch, qui venait de perdre son évêque, le garda pour le remplacer. A la longue, ils se brouillèrent, le roi ayant donné un collègue à Agilbert sans l'agrément de celui-ci. L'évêque se retira en Northumbrie, où il se

(1) Il a été refait au neuvième siècle, et c'est d'après ce texte apocryphe qu'on le cite souvent.

(2) Pardessus, n° 322; J. Havet, p. 53.

(3) *M. G. Form.*, p. 33.

(4) *M. G. Formulae*, p. 220.

(5) *H. E.*, III, 7.



trouvait lors du synode de Whitby, en 664, auquel il prit part; puis il rentra en France. Il fut pourvu du siège de Paris, qu'il occupait déjà quand Théodore, consacré à Rome archevêque de Cantorbéry, y arriva à l'automne de 668. Il signa, le 10 mars 673, un diplôme dont on a l'original (1). C'est lui sans doute qui, sur l'ordre d'Ebroïn, accompagna à Laon le métropolitain de Reims Reolus et partagea avec lui une mission assez singulière (2). La date de cet événement, qui eut lieu peu après la bataille de Leucofao, est incertaine; mais elle se place vers 680. — Mort le 11 octobre et enterré à l'abbaye de Jouarre.

33. — *Sigofridus*. — Mentionné dans une charte de 691 (*Theodorici a XVII*) (3), et dans deux diplômes de 692 ou de 693 (4).

34. — *Turnoaldus*. — Assista au plaid de Valenciennes, le 30 avril, l'an III de Clovis III; signa, le 6 mars de l'an II de Childebert III, le privilège d'Agerad de Chartres; assista, le 14 mars de l'an III de Childebert III, au plaid de Compiègne; l'an II de Chilpéric II il reçut une charte de ce roi, en qualité d'évêque et de *custos* de la basilique de Saint-Denis (5). De toutes ces données, il résulte que Turnoald fut installé en 693 ou 694 et qu'il siégeait encore en 718 ou 719 (6).

35. — *Aldulfus*.

36. — *Berneharius*.

37. — *Hugo*. — On a sa vie dans les *Gesta abbatum Fontanellensium*, c. 8 (7). Fils de Drogon, l'aîné des fils de

(1) Pardessus, 361. Le nom est écrit *Agibertus*.

(2) *Lib. hist. Franc.*, 46; *Contin. de Frédégaire*, c. 3.

(3) Original, Pardessus, n° 412; Lasteyrie, *Cart. de Paris*, n° 12.

(4) Tous deux de l'an II de Clovis III, l'un du 5 mai, l'autre du 1<sup>er</sup> novembre (Pardessus, n° 424, 429).

(5) Pardessus, n° 431, 435, 440, 504. — J'omets à dessein la charte de Gammo (Pardessus, 442), qui ne nous est pas parvenue comme les autres en original, et dont l'authenticité n'est pas sûre.

(6) Sur les années de Chilpéric II, voy. Krusch dans le *Neues Archiv*, t. X, p. 94.

(7) *M. G. Scr.*, t. II, p. 280.

Pépin d'Héristal, il fut d'abord pourvu du siège de Rouen, puis, en 723, de l'abbaye de Fontenelle, enfin des évêchés de Paris, de Bayeux et de l'abbaye de Jumièges; il mourut le 8 avril 730. — Fête, le 9 avril (1).

38. — *Merfridus*.

39. — *Fedolius*.

40. — *Ratbertus*.

41. — *Ragnecapdus*.

42. — *Madalbertus*.

43. — *Deodefridus*. — Signature au privilège pour Gorze, en 757.

44. — *Herchenradus*. — Il soutint, en 775, un procès contre l'abbé de Saint-Denis Fulrad (2). Charlemagne lui délivra un diplôme de garantie pour les biens de l'église de Paris, qui avait perdu ses titres dans un incendie (3). Obit, le 8 mai (4).

45. — *Ermenfredus*.

46. — *Inchadus*. — Obtint (5) de Louis le Pieux plusieurs diplômes, en date du 9 septembre 814, du 19 octobre 819 (ou 820), du 29 octobre 820 (6). Au concile de Paris, tenu en 829, il fit approuver par les évêques présents un règlement qui nous a conservé les noms des membres de cette assemblée (7). Il était déjà devenu aveugle, et cette circonstance est mentionnée dans sa signature, de même que dans celle qu'il fit apposer à un document un peu postérieur (8). Son obit est marqué au 10 mars dans le Nécrologe de Saint-Germain des Prés.

(1) *Acta SS. april.*, t. I, p. 835; cf. Böhmer-Mühlbacher, *Reg. imp.*, p. 9.

(2) Böhmer-Mühlb., n° 187.

(3) Mentionné dans le diplôme de 820, ci-dessous.

(4) Pour l'obit de cet évêque et celui du n° 47, je me conforme aux justes observations de M. J. Depoin, *Essai sur la chronologie des évêques de Paris*, dans le *Bulletin historique et philologique*, 1906, p. 219.

(5) J'ometts ici de mentionner l'acte de 811 où Inchad est mentionné, M. de Lasteyrie (*Bibl. de l'École des Chartes*, t. XLIII, p. 60, et *Cartulaire de Paris*, n° 29) en ayant démontré l'inauthenticité.

(6) Böhmer-Mühlb., 519, 683, 706; Lasteyrie, *Cart. de Paris*, 30, 32.

(7) Lasteyrie, c. 35.

(8) Mabillon, *De re dipl.*, p. 518.

47. — *Ercanradus*. — Mentionné pour la première fois dans une charte du 22 janvier 832 relative à Saint-Denis (1), en dernier lieu dans une charte du concile de Bonneuil, pour Saint-Calais, en date du 24 août 855 (2), et très souvent dans l'intervalle. Son obit est du 7 mars, ce qui suppose qu'il mourut après 855, en 856 ou 857.

48. — *Aeneas*. — Nous avons encore son décret d'élection, adressé à l'archevêque de Sens et à ses comprovinciaux, avec leur réponse (3). Comme celle-ci mentionne l'évêque de Chartres Frotbold, mort le 12 juin 857, il faut qu'Enée ait été installé avant cette date. Très mêlé aux affaires du temps, ce célèbre et savant évêque est souvent mentionné dans l'histoire du règne de Charles le Chauve. Il assista, en 870, au concile d'Attigny (4), et mourut à la fin de cette année. Son obit, dans le Nécrologe de Saint-Germain, est marqué au 27 décembre.

49. — *Ingelvinus*. — Mentionné dans un diplôme du 12 mai 871 (5); assista, en août 871, au concile de Douzy. La dernière fois qu'il est question de lui, c'est dans une lettre du chapitre de Reims à l'évêque de Soissons, Hildebold, écrite le 2 février 883 (6). Il mourut le 8 décembre de cette année (7).

50. — *Gozlinus*. — Gozlin était déjà évêque le 29 août 884, lors de la translation des reliques de saint Merry (8). Il mourut dans Paris assiégé par les Normands, le 16 avril 886, date fournie par son épitaphe (9) et mentionnée dans le Nécrologe de Saint-Germain des Prés (10).

(1) *Ibid.*, p. 541.

(2) Froger, *Cartulaire de Saint-Calais*, p. 30.

(3) Loup de Ferrières, ep. 98, 99.

(4) *Concil. Duziacense*, c. 33 (Hardouin, t. V, p. 1277).

(5) Lasteyrie, n° 49.

(6) Sirmond, *Concil.*, t. II, p. 643.

(7) Depoin, *l. c.*, p. 222, d'après les nécrologes de Saint-Denis et d'Argenteuil.

(8) Bouquet, t. IX, p. 111. Sur sa carrière, voy. Favre, *Eudes*, p. 26 et s. (*Bibl. de l'École des Hautes-Études*, t. 99).

(9) Gaudenzi, *La vita e i miracoli di s. Germano*, Bologne, 1886, p. 24; cf. Fabre, *Eudes*, p. 54, note 2.

(10) Bouillart, *Hist. de Saint-Germain-des-Prés*, p. cxii.

51. — *Anschericus*. — Nommé par l'empereur Charles le Gros, en octobre 886 (1); il occupa le siège épiscopal jusqu'à sa mort, 19 septembre 910 (2).

#### MEAUX

Au déclin du IX<sup>e</sup> siècle, l'église de Meaux possédait un catalogue épiscopal; il est mentionné dans la vie de saint Faron par l'évêque Hildegair. Le premier nom était celui de saint Denis, le dix-neuvième celui de Waldebert, le vingtième celui de saint Faron, le trente-sixième celui d'Hildegair lui-même (3). S'il est regrettable que cette pièce ne se soit pas conservée, on ne saurait cependant la ranger au nombre de celles qui méritent créance. Saint Denis a été évêque de Paris, non de Meaux; Waldebert fut abbé de Luxeuil et ne saurait avoir été le prédécesseur de saint Faron. C'est sans doute d'après ce catalogue que le *G. C.* a établi la liste des évêques de Meaux, qu'il produit avec peu de références. Voici les seize premiers noms : (*Dionisius*), *Sanctinus*, *Antoninus*, *Mansuetus*, *Modestus*, *Acherus*, *Riolus*, *Promerus*, *Primitus*, *Principius*, *Rigomerus*, *Crescentius*, *Anius*, *Praesidius*, *Promissus*, *Medoveus*. Un certain nombre d'entre eux peuvent être ceux d'anciens évêques de Meaux. Il y a une tradition de culte pour saint Rigomer (28 mai). Quant aux deux noms qui suivent immédiatement celui de saint Denis, voici ce que l'on en peut savoir.

En 876 ou 877, Hincmar mit sous les yeux de Charles le Chauve une pièce singulière (4), qu'il dit avoir recopiée sur un exemplaire fort ancien, mais dont la teneur est aussi propre que possible à inspirer la défiance. Saint Saintin et saint Antonin y sont représentés comme les

(1) Abbon, II, 335 et suiv.; *Ann. Vedast.*, 886.

(2) Depoin, *l. c.*, p. 224.

(3) *Acta SS. O. S. B. saec.*, II, p. 619.

(4) Hincmar, ep. 23; *Acta SS. oct.*, t. V, p. 587

premiers évêques de Meaux (1). Disciples de saint Denis l'Aréopagite, ils sont chargés par lui de porter au pape Anaclét, successeur de Clément, la relation de sa mission à Paris et de son martyre. Antonin meurt en route, mais il est ressuscité par Saintin, et, après avoir rempli leur mission, ils reviennent en Gaule, où ils se succèdent sur le siège épiscopal de Meaux.

Voici les noms des évêques de Meaux pour lesquels on peut faire valoir des attestations précises :

1. — *Medovechus* (2). — Assista, en 549, au concile d'Orléans ; en 552 à celui de Paris. Avant celui-ci, il avait été du nombre des évêques qui avaient déposé Saffaracus. Mentionné dans la vie de saint Lubin de Chartres (3).

2. — *Gundoaldus*. — Assista, en 614, au concile de Paris, et, en 627, à celui de Clichy. Mentionné par Jonas de Suse dans la vie de saint Eustase (c. 2) (4).

3. — *Burgundofaro*. — Saint Faron, frère de la célèbre sainte Fare, connu plutôt par Jonas de Suse que par la biographie, remplie d'erreurs, que rédigea, deux siècles après lui, son successeur Hildegare. La date exacte de son avènement n'est pas déterminée (5). Son nom figure dans un certain nombre de diplômes, d'abord dans celui qu'il donna lui-même au monastère de Rebais, en 637/8, puis dans les chartes d'Emmon (660), de Bertefrid (664) et de Drauscus (667). Hadrien, le compagnon de l'archevêque Théodore de Cantorbéry, hiverna chez lui en 668/9 (6).

(1) Ces saints sont honorés le 11 octobre.

(2) C'est la forme qui se rencontre, et cela deux fois, au concile de Paris ; *Medoveus* se trouve au concile d'Orléans.

(3) Le *G. C.* insère ici un *Edenus*, sans doute d'après le catalogue, puis *Brudoaldus*, à qui Fortunat adressa quelques vers (IX, 8), et qui est ordinairement attribué au siège de Meaux ; les mss. de Fortunat n'en disent rien. Il serait utile de savoir s'il était réclamé par le catalogue.

(4) Migne, *P. L.*, t. LXXXVII, p. 1047.

(5) Le diplôme original de Dagobert (Pardessus, 245), où il figure encore comme référendaire, ne porte aucune date.

(6) Bède, *H. E.*, IV, 1.

Sa fête est marquée au 28 octobre dans les martyrologes, depuis Wandelbert (848).

4. — *Hildevertus*. — Présenté, dans la vie de saint Faron (v. ci-dessus), comme le successeur du précédent. — Fête, le 27 mai (1).

5. — *Herlingus*. — Un évêque de ce nom signa un privilège délivré en 683 par l'évêque Aiglibert du Mans (2).

6. — *Ragnemundus*. — Il est assez naturel d'attribuer au siège de Meaux l'évêque de ce nom à qui fut dédiée la vie de saint Agil, abbé de Rebais (3).

7. — *Romanus*. — L'un des destinataires d'une lettre du pape Zacharie, en 748 (4). Mentionné dans le privilège de Prüm (5).

8. — *Vulframnus*. — Signa, sans indication de siège, le privilège de Gorze en 757, en 762 celui de Prüm (*l. c.*); en 762 encore il assista à l'assemblée d'Attigny, et, en 769, au concile romain (6).

9. — *Hildericus*. — Hincmar, dans sa lettre sur saint Saintin (7), le représente comme ayant vécu fort longtemps.

10. — *Hucbertus*. — Prêchantre du palais, il fut pourvu de l'évêché de Meaux, à la place du précédent, au temps de la naissance de Charles le Chauve (13 juin 823) (8). Son nom figure ensuite dans beaucoup de documents, dont les

(1) Sa légende a été publiée *in extenso* dans le *Catal. hagiogr. Paris.*, t. III, p. 139.

(2) J. Havet, *Œuvres*, t. I, p. 398, 435. Il n'indique pas son siège. Le *G. C.* aurait bien dû dire s'il figurait au catalogue de Meaux. — Il faut mentionner ici les saints *Patusius* (3 oct.) et *Ebrigisilus* (31 août), honorés dans le pays comme anciens évêques. Le *G. C.* leur adjoint *Edoldus* ou *Heldoaldus*, *Adulfus* et *Ragaminatus*, qu'il propose d'identifier avec notre n° 6, puis *Sigenoldus* (ou *Genoboldus*), *Elaureus* et *Achidenerus*, sans doute d'après le catalogue.

(3) Mabillon, *Acta SS. O. S. B.*, s. II, p. 316.

(4) Jaffé, 2287.

(5) Böhmer-Mühlb., n° 93; Migne, *P. L.*, t. XCVI, p. 1540; *G. C.*, t. XII, p. 301, *instr.*

(6) Le *G. C.* insère ici un *Brumerus*.

(7) Ep. 23 (Migne, *P. L.*, t. CXXXVI, p. 153).

(8) Hincmar, *ep. cit.*

derniers sont de l'année 853 (conciles de Soissons, 26 avril; de Verberie, 27 août).

11. — *Hildegarius*. — Moine de Saint-Denis, il fut nommé par Charles le Chauve à l'évêché de Meaux (1), dont il était déjà titulaire au moment de l'assemblée de Bonneuil, en août 856 (2). On le rencontre assez souvent depuis, jusqu'au concile de Senlis, tenu en 873. Obiit le 3 décembre.

12. — *Ragenfridus*. — Assista, en 876, au concile de Ponthion.

13. — *Segemundus*. — Evêque, en 888, lorsque la ville de Meaux fut assiégée et prise par les Normands; il figura au nombre de leurs prisonniers (3).

14. — *Angelrannus*. — Assista, le 4 juin 900, au sacre de l'archevêque de Reims Hérivée (4).

## NEVERS (5)

Le catalogue épiscopal de Nevers nous est parvenu sous deux formes.

La première est celle que nous présentent deux livres liturgiques de Nevers, un sacramentaire et un évangélaire, conservés actuellement l'un à Paris, l'autre à Londres (6). Le sacramentaire a été exécuté au XI<sup>e</sup> siècle par ordre de l'évêque Hugues le Grand (1013-1063); l'évangélaire (E) est du IX<sup>e</sup> siècle, mais le catalogue y a été ajouté après coup. Dans le premier de ces deux livres, le catalogue va, de première main, jusqu'à Girard, prédécesseur de Hugues; dans l'autre, Hugues lui-même est marqué de première main.

(1) Mabillon, *Acta SS. O. S. B.*, saec. II, p. 616.

(2) *M. G. Leges*, t. I, p. 447.

(3) Abbon, II, v. 454 et suiv.; cf. *Ann. Vedast.*

(4) Hardouin, t. VI<sup>1</sup>, p. 465.

(5) Sur l'origine de l'église de Nevers, cf. ci-dessus, p. 154.

(6) *Parisin.* 17333 (sacramentaire); le catalogue est à la p. 141 (135), en marge du canon de la messe; — *British Mus., Harleianus* 2790, f<sup>o</sup> 19 v<sup>o</sup> (évangélaire). De celui-ci je dois copie à l'obligeance de M. Vidier.

Voici ce texte :

*Haec sunt nomina episcoporum Nivernensis ecclesiae quae invenire potuimus.*

//////////	Hugo.
Eulalius.	Bertarius.
Arigius.	20 Herimannus.
Gislebertus.	Raginus.
5 Rorgus.	Ragimfredus.
Icterus.	Abbo.
Evladius.	Emmenus. <i>Aglarius.</i>
Agricola.	25 Franco.
Oportunus.	Addo.
10 Nictarius.	Launo.
Vualdo.	Tedalgrinus.
Deodatus.	Gosbertus.
Evartius.	30 Natrannus.
Hieronimus.	Roclenus.
15 Ionas.	Girardus.
Heneas.	<i>Hugo secundus.</i>
Guincredus.	

#### VARIANTES.

*Titre : om. E — 2, 3 intervertis par E — 7 Euladius E — 10 Nictarius E — 30 Datrannus E — 33 de 1<sup>re</sup> m. E.*

Les deux copies sont à peu près identiques ; elles ont même en commun un nom gratté, en tête de la liste. Si elles diffèrent sur l'ordre d'*Arigius* et d'*Eulalius*, cela tient sans doute à ce que, dans le sacramentaire, qui est probablement l'original, les deux premières lignes sont disposées ainsi qu'il suit :

//////////	Eulalius.
Arigius.	Gislebertus.

Outre *Hugo secundus*, le sacramentaire a encore, en marge d'*Emmenus* (n° 24), un *Aglarius*, ajouté à l'encre rouge, comme Hugues lui-même. Il a reçu, du reste, de diverses mains, des continuations que je néglige ici, jusqu'à Gilles du Châtelet († 1283). En marge, on y voit quel-



ques notes, du XIV<sup>e</sup> ou du XV<sup>e</sup> siècle, à moitié effacées ou mutilées à la reliure. Voici ce que j'ai pu lire :

N<sup>o</sup> 3. *Arigius* — .... fuit .....

5. *Rorgus*. — fuit anno ///XCII<sup>o</sup> ut ..... legenda.

11. *Waldo*. — in legenda .... anno ..... Gualdo ... épiscopi.

14. *Hieronimus*. — tempore .... anno ///II<sup>c</sup>XXVII.

20. *Herimannus*. — fuit anno VIII<sup>c</sup>XLIX ut in carta XXXVIII.

23. *Abbo*. — iste fuit anno VIII<sup>c</sup>LXVII carta XXII.

24. *Emmenus*. — iste fuit anno VIII<sup>c</sup>III<sup>xx</sup> et V ut in carta XVI et XXII.

25. *Franco*. — iste fuit anno IX<sup>c</sup>III, ut in carta VII.

Ces notes proviennent de légendes et d'un cartulaire local.

Dans l'évangélaire, les treize premiers noms, jusqu'à *Hieronimus* inclusivement, sont précédés du sigle de *sanctus*.

Robert de Saint-Marien (1) nous a conservé une autre forme du catalogue de Nevers, très curieuse, en ce qu'elle distingue deux séries d'évêques, les uns ayant siégé dans l'église des saints Gervais et Protas, les autres dans l'église Saint-Cyr. De première main cette liste s'arrête à Thibaud, qui siégea de 1177 à 1189 environ.

#### *Nomina Nivernensium episcoporum.*

De ecclesia sanctorum Gervasii et Prothasii.

S. Arigius.

S. Oportunus.

S. Rogus.

S. Gillebertus.

S. Icterius

S. Nictarius.

S. Agricola.

S. Widdo.

5 S. Euladius.

euarcu.

10 S. Deodatus.

De ecclesia s. Cirici.

S. Ieronimus.

Bertarius.

S. Ionas.

Hermannus.

Hencas.

Raginus.

Guirenedus.

Ragimfridus.

15 Hugo.

20 Abbo.

(1) Ms. d'Auxerre 132, p. 91.

Emmenus.	Guido.
Franco.	Herveus.
Atto cooperator.	35 Hugo quartus.
Launo.	Fromundus episcopus.
25 Tedalgrinus.	Gaufridunus.
Gosbertus.	Bernardus.
Notrannus.	Teobaudus.
Rodenus.	40 <i>Iohannes.</i>
Geraudus.	<i>Gauterus.</i>
30 Hugo secundus qui et magnus dicitur.	<i>Guillelmus.</i>
Mauguinus.	<i>Ervasius.</i>
Hugo episcopus postea mona- chus.	<i>Enaudus.</i>
	45 <i>Guillermus.</i>

Examinons d'abord le premier groupe, celui des évêques placés sous la rubrique *de ecclesiis s. Gervasii et Prothasii*. Il y en a treize dans le sacramentaire, onze dans la liste de Robert. La différence porte sur les deux premiers noms du sacramentaire ; le premier a été gratté, on ne sait pourquoi ; l'autre, *Eulalius*, manque chez Robert. Par ailleurs, les noms sont les mêmes, quoique diversement placés. De ces noms, quatre se retrouvent dans les conciles du VI<sup>e</sup> et du VII<sup>e</sup> siècle : *Arigius*, *Rorgus* (Raurecus), *Euladius* et *Agricola* ; mais le deuxième est sûrement mal placé dans les deux listes. *Deodatus* est identifié par la vie de saint Dié avec le fondateur du célèbre monastère vosgien ; il aurait abandonné l'évêché de Nevers pour la solitude ; un saint *Ilherius* est honoré comme évêque et confesseur dans le diocèse de Nevers, le 8 juillet. Les autres, *Gislebertus*, *Opportunus*, *Nectarius*, *Waldo*, *Ebarcius*, ne sont pas connus. En revanche, nous connaissons par les conciles deux évêques, *Tauricianus* et *Rusticus*, antérieurs à *Arigius*, et, par une charte du VII<sup>e</sup> siècle, *Leodebaudus*, dont il n'y a pas trace dans la liste.

Pour la seconde partie, les deux textes sont d'accord entre eux. Reste à savoir s'ils le sont avec la réalité. Depuis le dixième nom, celui d'*Abbo*, il n'y a plus de difficulté, sauf pour *Girardus*, à propos duquel le *G. C.* parle

d'un acte de l'année 978 où il serait mentionné comme défunt. Si cela était vrai, il faudrait déplacer ce nom, et, au lieu de la 19<sup>e</sup> place, lui assigner la 17<sup>e</sup>. Mais l'acte n'est pas rapporté, et je croirai difficilement que ce nom, par lequel se termine de première main le catalogue du sacramentaire, y ait été inscrit à une autre place que la sienne.

Quant aux neuf premiers noms, ils ne sont pas tous à leur place. *Herimannus*, dans ses chartes, parle souvent de ses prédécesseurs *Hieronimus* et *Ionas*, mais non des quatre autres, *Aeneas*, *Guineredus*, *Hugo*, *Bertarius*. En revanche, il mentionne comme un évêque des temps antérieurs, *Ragenfredus*, *quondam vocatus episcopus* (1), que le catalogue place après lui. D'autre part, le privilège d'Aldric de Sens pour Saint-Remi nous offre un *Gerfredus* qui ne s'identifie pas sans effort avec le *Guineredus* du catalogue.

En somme notre document n'acquiert toute sa valeur que vers le déclin du IX<sup>e</sup> siècle.

1. — *Tauricianus* (2). — Assista au concile d'Epaone, en 517.

2. — *Rusticus* (*Rusticius*). — Assista aux conciles d'Orléans, en 538 et 541.

3. — *Aregius* (*Aridius*). — Assista au concile d'Orléans en 549 et à celui de Paris en 552. — Fête, le 16 août.

4. — *Aeoladius* (3). — Assista, en 570, au concile de Lyon.

5. — *Agricola*. — Assista, en 581, aux conciles de Lyon et de Mâcon, et, en 585, à celui de Mâcon (4). Figura, en

(1) *G. C.*, t. XII, p. 301, *instr.*

(2) Le *G. C.* donne la première place à un *Euladius*, connu seulement par la vie de saint Séverin d'Agaune (11 février), document peu rassurant dans la forme où il nous est parvenu. Cet *Euladius* n'est probablement pas autre que notre n<sup>o</sup> 4.

(3) Avant *Euladius*, le *G. C.* place un *Eufronius* tiré d'un faux privilège de saint Germain de Paris.

(4) Fête le 26 février, commune avec le précédent, qui est aussi honoré le 28 août.

590, parmi les enquêteurs dans l'affaire des religieuses de Poitiers (1).

6. — *Raurecus (Rauracus)*. — Siégea aux conciles de Paris en 614, de Clichy en 627, de Chalon-sur-Saône en 650 ; signa, en 654, le privilège de Clovis II pour Saint-Denis. Il est mentionné dans la vie de saint Austregisile de Bourges (2). Une lettre de lui, adressée à saint Didier de Cahors, s'est conservée dans le recueil épistolaire de celui-ci (II, 7).

7. — *Leodebaudus*. — Signa, en 660, aux deux privilèges d'Emmon, métropolitain de Sens, en faveur de Sainte-Colombe et de Saint-Pierre-le-Vif, dans celui-ci sous le nom de *Leobaldus* et sans indication de siège (3).

Il y a lieu de rappeler ici les noms des évêques *Gislebertus*, *Icterius*, *Opportunus*, *Nectarius*, *Waldo*, *Deodatus*, *Ebarcius*, qui, d'après Robert de Saint-Marien, auraient siégé dans l'église Saint-Gervais. Le changement de vocable de la cathédrale eut lieu au temps de Charlemagne. Ces sept évêques seraient donc antérieurs à son règne. Mais il est difficile de dire à quelles dates ils ont siégé, dans quel ordre ils se sont succédé. Il est fort possible que quelques-uns d'entre eux soient à intercaler parmi les précédents. Cependant ceux-ci laissent peu d'intervalle entre eux.

A ces noms, fournis par la première partie du catalogue, il faudrait peut-être ajouter le *Ragenfredus quondam vocatus episcopus* dont parle Hérermann dans une de ses chartes (4), et qui semble être antérieur à Charlemagne, bien que le catalogue le place après Hérermann lui-même.

8. — *Hieronimus*. — Contemporain de Charlemagne,

(1) Greg. Tur., *H. Fr.*, IX, 41. — Après Agricola, le *G. C.* insère un *Fulcilius* dépourvu de références.

(2) *Acta SS. maii*, t. V, p. 63\*.

(3) Le *G. C.* place après lui un *Hecherius* qu'il tire du privilège pour Saint-Pierre-le-Vif ; ce texte donne bien un Hecherius, mais le siège n'est pas marqué.

(4) *G. C.*, t. XII, p. 301, *instr.*

qui lui délivra une charte de restitution des biens de son église (1).

9. — *Jonas*. — Mentionné dans une charte de 817 (2). Il obtint des chartes de Louis le Pieux et de Pépin I<sup>er</sup> d'Aquitaine (3); on le trouve, en 829, au concile de Paris.

10. — *Gerfredus*. — Figure parmi les signataires du privilège d'Aldric de Sens pour Saint-Remi (833 ?).

11. — *Herimannus*. — Il obtint de Charles le Chauve plusieurs chartes relatives aux biens et aux droits de son église (4). La plus ancienne est du 12 janvier 841. Il prit part aussi à divers actes synodaux; mais son état de santé finit par le mettre dans l'impossibilité de remplir ses fonctions. En 858, l'archevêque de Sens Wenilo et ses autres suffragants écrivirent à ce sujet au pape Nicolas (5). — Son anniversaire était commémoré à Nevers le 22 juillet.

12. — *Abbo*. — Sa signature figure au bas des deux privilèges pour Saint-Denis, délivrés à Soissons, en 862, par les évêques précédemment réunis à Pistes. De ce même concile se réclament un privilège pour Saint-Martin de Tours et un autre pour Saint-Germain d'Auxerre. Le premier n'offre aucune signature d'un évêque de Nevers; dans l'autre il y en a un qui est appelé *Lindo*. Tout ceci est très incertain, d'autant plus que les signatures ont pu être ajoutées après coup. Il est sûr qu'Abbon assista, en 866, au concile de Soissons; il est ensuite mentionné dans les chartes jusqu'au 12 janvier 881 (6).

13. — *Emmenus*. — Une des notes du sacramentaire allègue une charte de 885 où il était nommé. Il est mentionné aussi dans un diplôme authentique (7) de Charles le Gros,

(1) Perdue, mais maintenue plusieurs fois dans les chartes d'Herimannus.

(2) *G. C.*, t. XII, p. 297 *instr.*

(3) Perdues aussi; mentionnées dans les mêmes documents que le diplôme de Charlemagne.

(4) *G. C.*, t. XII, p. 297 et suiv., *instr.*

(5) Loup de Ferrières, ep. 130; cf. Jaffé, 2674.

(6) *G. C.*, t. XII, p. 307, *instr.*

(7) Böhmer-Mühlb., n° 1675. *G. C.*, t. XII, p. 308; les trois diplômes suivants, dans le même recueil, sont apocryphes ou tout au moins fort suspects,

daté du 17 août 886. En juillet 891, il assista au concile de Mehun-sur-Loire.

14. — *Franco*. — Chartes du roi Eudes, 11 juillet 894 et de Franco lui-même, en 897 et 903 (1).

(1) *G. C.*, t. XII, p. 312, 313, *instr.*

# TABLE

## DEUXIÈME PARTIE

### L'AQUITAINE ET LES LYONNAISES

CHAPITRE PREMIER. — L'Aquitaine. . . . .	1
I. — Provinces et cités. . . . .	1
II. — Origines chrétiennes. . . . .	9
III. — L'Aquitaine sous les Goths et les Francs. . . . .	12
IV. — Circonscriptions ecclésiastiques. . . . .	17
CHAPITRE II. — La province de Bourges. . . . .	22
Bourges. . . . .	22
Auvergne (Clermont). . . . .	31
Rodez. . . . .	39
Albi. . . . .	41
Cahors. . . . .	44
Limoges. . . . .	47
Gévaudan (Mende). . . . .	54
Velay (Le Puy). . . . .	55
CHAPITRE III. — La province de Bordeaux. . . . .	59
Bordeaux. . . . .	59
Agen. . . . .	63
Angoulême. . . . .	64
Saintes. . . . .	72
Poitiers. . . . .	75
Périgueux. . . . .	87
CHAPITRE IV. — La province d'Eauze (Auch). . . . .	89
Eauze-Auch. . . . .	91
Eauze. . . . .	95
Auch. . . . .	96
Dax. . . . .	97
Lectoure. . . . .	97
Convenae (Saint-Bertrand-de-Comminges). . . . .	98
Couserans (Saint-Lizier). . . . .	99
Béarn (Lescar). . . . .	100
Aire. . . . .	100
Bazas. . . . .	101
Bigorre (Tarbes). . . . .	101
Oloron. . . . .	102
CHAPITRE V. — Légendes d'Aquitaine. . . . .	103
1. Saint Martial de Limoges. . . . .	104
2. Saint Austremonne d'Auvergne. . . . .	117
3. Saint Ursin de Bourges. . . . .	122
4. Saint Privat de Mende. . . . .	124
5. Saint Genou de Cahors. . . . .	126
6. Saint Clair d'Albi et de Lectoure. . . . .	128
7. Saint Front de Périgueux. . . . .	130

8. Saint Georges du Velay. . . . .	134
9. Saint Ausone d'Angoulême. . . . .	135
10. Saint Eutrope de Saintes. . . . .	138
11. Saint Geny de Lectoure. . . . .	139
12. Saint Vincent de Dax. . . . .	140
13. Saint Vincent d'Agen. . . . .	142
14. Saint Caprais et sainte Foy. . . . .	144
CHAPITRE VI. — La Gaule celtique. . . . .	147
I. — Provinces et cités. . . . .	147
II. — Origines chrétiennes. . . . .	152
CHAPITRE VII. — La province de Lyon. . . . .	156
Lyon. . . . .	157
Autun. . . . .	174
Langres. . . . .	182
Chalon-sur-Saône. . . . .	190
Mâcon. . . . .	196
CHAPITRE VIII. — La province de Rouen. . . . .	200
Rouen. . . . .	201
Bayeux. . . . .	212
Avranches. . . . .	222
Evreux. . . . .	225
Sées. . . . .	230
Lisieux. . . . .	235
Coutances. . . . .	237
CHAPITRE IX. — La province de Tours (Généralités). . . . .	242
I. — Les diocèses aux temps romains. . . . .	242
II. — Les conciles du V <sup>e</sup> siècle. . . . .	245
III. — La province aux temps mérovingiens. . . . .	250
IV. — Les églises bretonnes avant Nominoé. . . . .	253
V. — La métropole de Dol. . . . .	257
VI. — Catalogues épiscopaux (Généralités). . . . .	278
CHAPITRE X. — La province de Tours (Séries épiscopales). . . . .	283
Tours. . . . .	283
Le Mans. . . . .	312
Rennes. . . . .	344
Angers. . . . .	347
Nantes. . . . .	360
Corisopites (Quimper). . . . .	371
Vannes. . . . .	375
Ossismes (Saint-Pol-de-Léon). . . . .	380
Alet. . . . .	381
Dol. . . . .	385
Saint-Brieuc. . . . .	390
Tréguier. . . . .	391
CHAPITRE XI. — La province de Sens. . . . .	393
Sens. . . . .	395
Chartres. . . . .	422
Auxerre. . . . .	430
Troyes. . . . .	452
Orléans. . . . .	457
Paris. . . . .	464
Meaux. . . . .	476
Nevers. . . . .	479







BQX  
1707  
.D82

Duchesne, L.M.O.  
ancienne Gaule

*Sup 89*

*Kuynders - Le*

FORTIFICAL INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES  
59 QUEEN'S PARK CRESCENT  
TORONTO-5, CANADA

19432 .

G. H. NEWLANDS  
Bookbinder  
Caledon East, Ont.

